AUTOMOBILES DU CAP

Service de Bastia à Morsiglia et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia	*dép.*	8 h. matin		Morsiglia	*dép.*	8 h. matin	
Erbalunga		8 h. 30	1.05	Centuri		8 h. 6	0.25
Santa-Severa		9 h. 25	2.75	Ersa		8 h. 25	0,65
Meria		9 h. 56	3.45	Rogliano		9 h.	1.45
Macinaggio		10 h. 20	3.85	Macinaggio		9 h. 25	1.75
Rogliano		10 h. 50	4.15	Meria		9 h. 45	2.15
Ersa		11 h. 20	4.95	Santa-Severa		10 h. 15	2.85
Centuri		11 h. 45	5.35	Erbalunga		11 h. 20	4.55
Morsiglia	*arr.*	Midi	5.55	Bastia	*arr.*	Midi	5.55

Service de Bastia, Santa-Severa à Luri et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia	*dép.*	6 h. 40		Luri	*dép.*	12 h. soir	
Erbalunga		7 h. 10	1.05	Santa-Severa		2 h. 20	0,65
Sisco		7 h. 30	1.55	Porticciolo		2 h. 40	0.95
Pietracorbara		7 h. 50	1.95	Pietracorbara		3 heures	1.45
Porticciolo		8 h. 10	2.45	Sisco		3 h. 15	1.85
Santa-Severa		8 h. 25	2.75	Erbalunga		3 h. 35	2.35
Luri	*arr.*	8 h. 50	3.35	Bastia	*arr.*	4 h. 10	3.35

NOTA. — Coupé : Un franc de supplément.

Le voyageur a droit à 20 kilos de bagages, et tout excédent est taxé à raison de 0,05 le kilogramme.

Les bagages et les colis devront être enregistrés une demi-heure avant le départ, au bureau de la Société, 36, Boulevard Paoli.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie
NICE
ET
CANNES

Ancien Cabinet Prudère
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur
DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 18, au 1er
MAISON BENEDETTI

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

A VENDRE

Futailles neuves et usagées de toutes contenances.
Conditions avantageuses.
S'adresser : Maison L. N. Matte et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

CHEMINS DE FER AERIENS
Ingénieur FRANZ MERZ, Const.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie
Installations complètes pour transport de matériaux.
Systèmes automatiques pour grandes pentes-tunnels.
Installations économiques brevetées à deux câbles, spéciales pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits impraticables.
Installations pour le transport de personnes.
Funiculaires, plan-inclinés.
Machines de sauvetement.
Rails et wagonnets simples et automoteurs.
Fils simples et aspentés pour descendre du bois à brûler.
Devis et projets sur demande gratis.
Références de 1er ordre.

Installation à Ciné
Jean Cinà, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de bons, voyages et marchandises
Appareils sur commande
Abonnement pour l'exécution de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Poterie en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

JE DONNE 100.000fr.
Chauves!
à qui prouvera que la célèbre Eève capillaire du dermologiste F. CLÉE n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.

SENSATIONNEL!!
LA MONTRE LA PLUS ÉLÉGANTE
Le COMPTOIR CENTRAL, 130, Boulevard Poissonnière, à Paris, désirant en extraire la clientèle que des succursales nouvelles ne lui auraient pas donnée, a décidé de disposer d'un stock important de 5.000 Montres plaquées or extra pleines, en métal argenté, en forme de nickel pivoté, pendant six mois, en souscription, exactement telles (le dessus les plus élégantes et les plus harmonieuses des montres pleines et extra pleines, pour Hommes.
Grande Montre de Dames, pour officier les plus gracieuses et les plus jolies montres plaquées or extra pleines, système ANCRE RENTE, mouvement, dernier métal artistique, avec verre cristal argenté à boîte, à vente directe.
Toutes ces montres sont garanties 5 ans et seront distribuées à titre de PRÉCAUTION au prix unique et insaisissable de 15 francs payables comptant ou bien de 30 en 30 francs tous les mois consécutifs, prix inconnu pour des montres extra pleines, et en dessus.
Ces montres sont expédiées franco dans toutes les villes à visiter *choisir celle qui vous plaira.*
De plus, accompagnée par les précédents payants et pour vous faire mieux apprécier son joli type, le COMPTOIR CENTRAL, toujours désireux de vous être agréable et se montrant pour cela devant toutes sacrifices vous offre à titre de Prime
UN CADEAU UNIQUE ET SENSATIONNEL
La participation absolument gratuite à Quarante Valeurs à Lots et à Primes, de premier ordre. On doit 40 NUMEROS de marque ordinaire recevant les 40 numéros à tout numéro de la MONTRE.
Ce titre donne droit de participer gratuitement à ton tirage qui disposera plus de QUINZE MILLIONS de lots nominaux, dont les lots de
UN MILLION
500.000 - 300.000 - 250.000 - 100.000 fr.
Le montant de ces Titres, au nouveau tirage, sera augmenté par suite du versement supplémentaire de 5 francs, que vous serez indispensable et le certificat d'exemption. Il vous suffira de vous en servir pour
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT
et chez l'Editeur, M. A. BLOND, 43, Rue St-Lazare, Paris.

ON DEMANDE dans ménage de cinq personnes. S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A VENDRE
300 hectolitres
d'excellent vin rouge et blanc
des coteaux de Farinole
Cru de GENTILE
Prix : 30 centimes
Dépôt : Coin du Boulevard du Card: et montée Ste Claire.

A VENDRE
Bonne occasion
2 Landaus.
2 Paniers avec embrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Abmbics.
1 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
Harnais,
Futailles, etc., etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
Publication commerciale paraissant régulièrement, malgré son prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et journellement tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.
Des tableaux, établis et suivant nouveaux, de tous les HORAIRES & SERVICES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers-postes, etc., classés vers l'Ile.
Une CARTE SPÉCIALE dont les indications diverses et très détaillées font valoir le commerce et la région.
Un NOTICE GÉOGRAPHIQUE renseignant les particularités locales & intéressantes de notre département insulaire.
Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES joignant à une notice descriptive des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.
Cet Indicateur, parfaitement à chaque édition rigoureusement, est vraiment devenir une lecture et rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent à la belle Ile.
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT
et chez l'Editeur, M. A. BLOND, 43, Rue St-Lazare, Paris.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 269 — VENDREDI 1er OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00542

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Remy.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 27 m. — Coucher, 5 h. 38 s.
Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain : Saints Anges Gardiens.

30 SEPTEMBRE

BRÈVES IMPRESSIONS

Prima detergere.

Pour être conseiller général de la Corse, il faut être médecin, mais, pour assister aux séances et avoir le droit de s'asseoir au banc de la Presse, point n'est besoin d'être journaliste. Il suffit d'être journalier, c'est-à-dire, avoir un veston et des souliers, faute de quoi, vous seriez expulsé par les huissiers de la Préfecture, qui tolèrent les quémandeurs, mais repoussent les mendiants.

Je me suis donc contenté d'écouter aux portes.

Ce n'est pas mon habitude, rassurez-vous. Je n'en pas toutefois l'occasion de le regretter. J'ai entendu, en effet, des choses très fortes et très intéressantes ; notamment, M. Antoine Gavini faisant l'éloge du vieux colonel Astima.

Qui l'eut dit, qui l'eut cru!

On ne saurait trop le répéter. Antoine est un bon garçon, une excellente nature.

Il porte, il est vrai, le prénom d'un saint qui avait de bien mauvaises fréquentations. S'appellerait-il Joseph, comme moi, qu'est-ce que cela prouverait !

Dans le temps, vous auriez appelé quelqu'un, Jean-Pierre, il vous aurait envoyé ses témoins.

Cette manie des duels tend heureusement à disparaître, et semble être reléguée comme un moyen-âgeux vestige, à telle enseigne, que vous traiteriez un conseiller général de médecin, l'injure lui semblerait absolument gratuite et obligatoire. Il demanderait aide et assistance à tous ses collègues, et vous passeriez un mauvais quart d'heure.

Au fond, le triomphe de M. Antoine Gavini a été le triomphe de M. Gandin.

En ma qualité de Bastiais, je me réjouis de voir notre excellent Maire abandonner la Commission des vœux et pétitions, pour prendre aux finances la place de M. Caitucoli, relégué, à son tour, aux vœux et pétitions.

Tous les hommes indépendants ont connu et connaîtront cette fameuse Commission, où se formulent tant de vœux platoniques. C'est la palme du martyr et j'ai vu le moment où M. Caitucoli allait la refuser.

Cet événement sensationnel comporte d'autres enseignements.

C'est l'écrasement du parti Pierangeli.

J'ai même assisté hier soir, devant le Grand Café d'Ajaccio à ce réconfortant spectacle.

M. Pierangeli faillit être écrasé par une voiture, et ce fut M. Caitucoli lui-même, qui l'arracha à une mort certaine.

Allez proclamer, maintenant, que tous ces frères ennemis ne s'aiment pas. Gavini et Caitucoli, vous êtes de braves cœurs, et si M. Pierangeli, après tous ces services rendus, ne vous en veut pas, vous aurez de la veine.

A propos de cafés, j'ai noté, comme un signe des temps, l'abandon du Café des Républicains, au profit du Café Napoléon.

Le Solférino meurt étouffé par la pression administrative. Il ne faut jamais être pressé dans la vie.

J'ai eu l'occasion de rencontrer à ce même Café Napoléon, un phénomène dans mon genre, un certain Gallini qui, malgré sa qualité de conseiller général, émet la prétention inouïe d'être indépendant, et de rompre résolument avec ces mœurs électorales dont toute la Corse proclame les beautés.

Il vient de Sousse, où il occupe avec beaucoup de talent de très hautes fonctions, et sa verve endiablée vous fait vite oublier que tous ses collègues sont fonctionnaires ou médecins politiques, comme Clémenceau.

Pendant le discours si énergique de notre nouveau Préfet, j'ai même vu un de nos morticoles les plus notoires, souligner de ses applaudissements, le passage relatif au respect des Lois, et de la loi sur l'assistance en particulier. Tant mieux.

Après la faillite de la science et de l'inconscience, après la faillite du parti radical, il ne reste plus à envisager que la faillite de la Corse, si l'on veut réaliser la prophétie plutôt fâcheuse de Paoli.

Ce vieux général serait quand même étonné de cette « Consulta, » où il y a tant de médecins et si peu de malades.

Oui, mon cher Gallini, croyez-moi, nous sommes des malades, de vouloir la fin des coteries, c'est-à-dire l'impossible.

Si le mot impossible n'est pas Français, il est Corse. Il est de Napoléon.

JOSEPH AJACCIO.

Le Congrès de Bastia

ET

L'ŒUVRE DES SYNDICATS D'INITIATIVE

Au moment où va se réunir à Bastia le 4e Congrès des Syndicats d'initiative et amicales Corses, il ne sera pas sans intérêt de jeter un regard en arrière et de mesurer le chemin parcouru, depuis leur fondation, par tous ces groupements dont tous les efforts tendent au relèvement matériel et moral de la Corse.

« Les syndicats d'initiative sont la preuve d'un des plus magnifiques réveils de l'énergie nationale dans notre pays. »

Ces lignes, aussi vraies pour les syndicats d'initiative de la France que pour ceux de la Corse, expriment le jugement le plus impartial sur leur œuvre et ne font que rendre justice, tant à ses résultats qu'à son but.

Ces résultats sont d'autant plus extraordinaires et plus merveilleux, qu'ils sont dus entièrement à l'énergie individuelle, à l'initiative privée, qualités que l'on croyait mortes chez le peuple corse que d'aucuns prétendaient être un peuple fini, ayant abdiqué toute initiative, renoncé à cette belle énergie qui, dans le passé, avait fait sa gloire.

En un mot, il semblait que nous fussions désormais incapables du moindre effort, de marcher un même de faire un pas, sans les lisières, sans la tutelle de l'Etat.

Quoi plus formel démenti à ces sinistres prédictions, que celui infligé par la Corse à ces oiseaux de mauvais augure. Et quelle démonstration plus éclatante de l'existence de l'initiative individuelle chez nous, que la fondation, en cinq ans, de tous ces syndicats, étendant non seulement sur toute la surface de notre Ile, mais même sur le continent et jusqu'aux colonies, le solide et résistant réseau de la solidarité, du patriotisme et de la foi en l'avenir de la Corse.

Un pareil résultat n'est-il pas suffisant, à lui seul, pour nous encourager, nous réconforter et nous prouver à nous-mêmes que notre prétendue décadence n'est qu'un sommeil dont le réveil ne sera pas long.

Pour se faire une juste idée des progrès réalisés en Corse par cette œuvre éminemment patriotique des syndicats d'initiative, le meilleur moyen est de consulter les comptes-rendus des Congrès qui, depuis 1906, se sont réunis annuellement soit en Corse, soit sur le continent.

Avant de parler du premier de ces congrès tenu en 1906, à Marseille, nous devons une mention toute spéciale à celui de Corte qui, par suite des circonstances exceptionnellement graves dans lesquelles il eut lieu, revêtit une réelle importance. C'est, en effet, dans le chef-lieu de la Terre des Communes que se fit entendre le premier cri de révolte des patriotes corses courbés sous un joug humiliant, et leur énergique protestation contre les agissements de ceux qui les avaient livrés sans vergogne à toutes les prévarications, prouvant ainsi à ces derniers qu'il y avait encore un peu de sang corse dans les veines des descendants de Sampiero et de Paoli.

On sait les conséquences heureuses qu'eut pour notre pays, cette ferme autant qu'opportune intervention, grâce à laquelle il put enfin obtenir satisfaction au sujet des Services maritimes postaux.

S'il fut moins retentissant que celui de Corte, le Congrès de Marseille n'en a pas moins fait de la bonne besogne. Parmi les nombreuses questions étudiées à ce Congrès, il convient de citer celles concernant le quai d'embarquement et de débarquement de la Compagnie Fraissinet à la Joliette, diverses modifications au cahier des charges, l'assainissement, l'amélioration des toutes et autres voies de moindre importance qui, pour la plupart, ont reçu par la suite une solution satisfaisante.

C'est également au Congrès de Marseille que fut décidée la création d'une Fédération des syndicats d'initiative et amicales corses, ayant son siège à Ajaccio, et présidée depuis avec autant de distinction que de dévouement par mon excellent ami Sylvestre Pisseleu.

Le deuxième Congrès des Syndicats d'initiative se tint, en 1907, à Vizzavona, et là, de même qu'à Marseille, les questions les plus intéressantes firent l'objet d'une étude sérieuse et approfondie de la part des congressistes.

Le troisième Congrès, tenu à Nice, sous les auspices de la Fédération des Syndicats d'initiative de la Côte d'Azur, en avril de l'année dernière, fut remarquable, tant par la splendeur de l'hospitalité que par le nombre des délégués qui, hâtons-nous de le dire, se signalèrent par leur assiduité aux séances et leur capacité de travail utile.

A Nice, plus que partout ailleurs, les syndicats d'initiative eurent la preuve morale et matérielle de leur puissance naissante et de leur influence, à l'empressement avec lequel, représentants du gouvernement, corps élus, le haut commerce et la haute industrie, se rendirent à leur invitation et assistèrent à leurs banquets.

L'ordre du jour, en progrès sur ceux de Marseille et de Vizzavona, comportait de nombreuses questions qui furent toutes traitées avec le plus grand soin et dont quelques-unes ont été solutionnées à notre avantage.

Enfin, la quatrième et prochain Congrès s'ouvrira, le 5 octobre prochain, à Bastia, premier centre commercial de l'Ile, au sein de cette laborieuse et si accueillante population, et tout porte à croire qu'il battra tous les records comme nombre de délégués et comme résultats pratiques.

PIERRE CAPITALI.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

FRANCE ET CORSE

LA COLLABORATION ET L'ENTR'AIDE
LA FIN DU BANDITISME

Depuis longtemps, mais surtout depuis l'enquête à laquelle le Rapport de M. Clémenceau à M. le Président de la République a donné lieu, tout le monde reconnaît que la situation de la Corse est mauvaise et ne peut se prolonger sans péril. Où le désaccord commence, c'est quand il s'agit de déterminer les responsabilités et de trouver le remède approprié au mal. « La France est riche et elle nous néglige et nous abandonne, nous si dévoués et si pauvres ; qu'elle exécute en Corse les travaux par nous demandés et nous ferons merveille. » — « Aidez-vous et l'on vous aidera, » ont déjà répondu l'un après l'autre à ces doléances, quand elles furent portées à la tribune, deux présidents du Conseil des ministres, MM. Méline et Waldeck-Rousseau ; et nous connaissons les considérants et les conclusions de la Commission d'enquête. Que faut il penser de tout cela et surtout que faut-il faire? Nous essayerons de le dire, nous aussi, bien qu'un peu tard. A défaut d'autre mérite, nous aurons celui de la sincérité.

La force des choses et la faiblesse des hommes, — ce n'est pas une découverte, — voilà les causes indéfiniment agissantes des maux de la Corse. Nous sommes à peu près désarmés contre la force des choses : nous ne pouvons pas faire, par exemple, que la Corse ne soit pas une Ile, c'est-à-dire un pays « isolé, » et un petit pays, et un pays montagneux et situé dans le bassin occidental de la Méditerranée ; nous ne pouvons pas non plus modifier les effets que cette géographie de la Corse a eus sur son organisme historique. Ses voies de communication et son régime douanier sont cependant susceptibles d'amélioration. Nous pouvons davantage sur nos faiblesses, c'est-à-dire sur nos fautes, ô mes concitoyens du Continent, ô mes compatriotes de Corse! A une condition pourtant : c'est que nous consentions d'abord à les reconnaître.

M. Clémenceau, en ce qui le concerne, a, pour qui sait lire, avoué celles de son administration, c'est-à-dire du gouvernement. (Historien, il aurait dit : des gouvernements), et nous avons lieu de croire que ses continuateurs sont, comme il l'était lui-même, résolus à changer de système. Et c'est de quoi nous ne saurions d'avance trop les louer. Car si la conquête n'oblige pas la nation conquérante à assurer le bonheur de tous les habitants du pays conquis, elle impose à cette nation des devoirs et des responsabilités ; Et la France n'a certes jamais entendu sciemment se soustraire à celles qui lui incombent en Corse. Quant aux fautes commises par les Corses, la démonstration — si bien intentionnée et si nécessaire, ce qui la justifierait doublement — vient d'en être deux fois faite et de façon telle qu'elle n'a, à notre connaissance, provoqué aucune contradiction. N'y insistons pas. Glissons également sur l'erreur où tombent parfois nos publicistes lorsqu'ils réclament de la « riche France » des sacrifices pécuniaires considérables en paiement du sang que nos compatriotes ont versé pour elle : car, en moins depuis que le service militaire est obligatoire pour tous en France, la Corse, en donnant tous ses enfants, ne fait rien que ne fassent les autres départements français. Et si, avec leur bravoure traditionnelle, les Corses ont depuis 140 ans, pour ne pas remonter plus haut, donné partout où la France a été engagée, celle-ci, de son côté, ne l'oublions pas, a préservé l'Ile de toute invasion. Quant à la richesse de la France, est-ce qu'on ne la confond pas avec celle que de nombreux Français ont amassée d'ordinaire par le travail et par l'épargne, dans la paix, et qu'ils gardent généralement pour eux et leurs familles? Le Trésor, lui, doit pourvoir à des besoins et à des exigences infinies, sans parler du milliard affecté chaque année au service de la dette. C'est, d'ailleurs, une vue matérialiste, incomplète et fausse des choses que celle qui consiste à ne voir dans la question corse qu'une question de millions à dépenser. Pour qui, comme nous a goûté sur le continent français, la douceur de vivre, la France, conjointement avec l'aide pécuniaire légitimement requise, nous présente une meilleure conception, une plus régulière pratique de la vie nationale ou sociale. Elle nous donne ses lois, suivant la remarque mélancolique de M. de Tocqueville (1) ; elle n'a pas encore réussi à nous donner ses mœurs. Voilà où est le mal ; et d'avoir méconnu que c'est la question morale qui domine tout, dans la vie d'une population comme dans celle des individus, l'on voit où cela nous a menés, Français de France et Français de Corse, administrateurs et administrés.

Mais cela, c'est le passé ; et c'est devant nous que nous voulons maintenant tourner nos regards. Pour assurer à notre pays un avenir meilleur, nous devons, nous Corses, sans prétendre devenir des anges, on ne nous en demande pas tant, nous appliquer à modifier nos mœurs dans ce qu'elles ont encore çà et là de trop imparfait, disons mieux, de solennellement condamné par la conscience universelle. Et c'est, pour le dire en un seul mot, la loi, notre sauvegarde à tous, pourtant, tournée en violée, lorsqu'elle nous gêne ; c'est, en particulier, ce barbare mépris de la vie des autres, qui fait de vingt à vingt-cinq fois plus de victimes en Corse, statistiques en main, que dans tout autre département français en moyenne ; c'est le banditisme, qui, même en décroissance, restera une cause d'insécurité, de dépression morale, de déconsidération et d'ap-

(1) Discours sur les Prix de Vertu, 1847] Franceschi, de Corte.

pauvrissement pour notre pays, un grief, et le seul, mais si grave! du tout à l'égard de la partie...

Certes, les plus éclairés et les meilleurs de nos compatriotes savaient ces choses avant les rapports Clémenceau et Delanney. Mais une sorte d'amour-propre, oh! bien mal compris les détournait et en détourne peut être encore plusieurs d'en faire l'aveu. Il importe cependant que nous les proclamions, pour que la masse le sache ou s'en pénètre davantage. Et l'exemple doit venir de haut. Nous supplions donc MM. les Membres du Conseil général, chez lesquels les bonnes volontés abondent, un peu isolées, elles aussi, peut-être, nous les supplions, eux qui sont des aînés et qui ont l'honneur et la charge de représenter la Corse vis-à-vis du représentant du pouvoir central, de considérer ces choses et de donner sans marchander à M. le Préfet de la Corse le concours qu'il leur demande en ce moment pour le bien commun.

Mieux que nous, ils verront ce qu'il y a de plus urgent et de plus pratique à réaliser à l'heure actuelle pour améliorer les divers services du département. Qu'il nous soit permis, au nom de l'amour que nous avons tous pour notre petit pays, de recommander spécialement à leur attention les mesures par lesquelles on arriverait à la liquidation du banditisme, — une plaie qu'il ne servirait de rien de nier désormais, une plaie que l'on entretient en voulant la dissimuler et qu'il vaut infiniment mieux panser enfin et guérir. Nous entrevoyons quant à nous ces mesures ci :

1° Un vote réprouvant les attentats contre les personnes et le banditisme qui leur est trop souvent consécutif ; (il y a au moins un précédent : celui de l'assemblée tenue à Caccia en 1755 ; l'effet moral en France comme en Corse serait grand) ;

2° La limitation temporaire du port d'armes (le rapporteur d'une proposition analogue adoptée en 1852 et qui émanait du préfet Thuillier, s'appelait Sampiero Gavini) ;

3° La vie sauve garantie et l'indulgence promise à ceux des contumax qui se constitueraient prisonniers dans un délai fixé ; (soyons justes ; ils ne sont pas seuls coupables : le milieu l'est aussi, et beaucoup) ;

4° Enfin la formation d'un comité où, si le Conseil le préférait, la désignation par lui d'une commission qui aurait pour objet de prévenir les meurtres. (Nous connaissons des concours, y compris les concours pécuniaires, qui sont acquis à cette organisation, si elle se crée).

Honneur au Conseil général s'il veut bien travailler dans le sens que nous lui avons respectueusement indiqué. Il aura bien mérité du pays et de la patrie en rendant pour sa part la Corse plus habitable qu'elle ne l'est encore, en ce vingtième siècle commençant, en dépit des réelles qualités de ses habitants et de la rare beauté de ses paysages. Il aura montré sa sollicitude pour l'intérêt général, lequel n'étant que la somme des intérêts légitimes des particuliers se trouve être finalement l'intérêt de tous, de sorte que, champion de l'intérêt général, on défend en même temps le sien propre ; et ceci est peut-être une découverte. Le Conseil général aura ainsi donné à la nation la collaboration morale qu'elle désire et qu'elle a le droit d'attendre. Il aura contribué à préparer une Corse où par l'entr'aide « franco-corse » la vie sera devenue meilleure, une Corse que ses fils ne seront plus obligés de quitter tous les ans par centaines, et qui, au lieu d'être comme aujourd'hui un sujet d'inquiétude pour la France sera pour elle un élément de joie et de réconfort. Il faudrait plaindre ceux qu'un pareil idéal laisserait insensibles, ceux qui resteraient attachés à un passé condamné sans appel.

Rien de pareil, heureusement, n'est à craindre. La Corse doit et veut vivre. Vive donc la Corse, c'est à-dire, vivent les Corses ! Mais pour qu'ils vivent, il est indispensable qu'ils cessent de s'entretuer avec la déplorable facilité qu'ils y ont mise jusqu'ici. Et pour qu'ils vivent bien, au lieu de végéter ainsi qu'ils font à l'heure actuelle, il faut de toute nécessité, qu'ils vivent socialement mieux : Ceci amènera cela. Ceci ne coûtera rien, qu'un effort au bout duquel est le succès, et le succès assez facile ; ceci nous assurera l'aisance qui nous manque ; ceci, enfin, ne dépend que de nous.

F. de C.

Syndicat Agricole de la Corse

Vaccinations charbonneuses

Dans le but de favoriser l'industrie pastorale en réduisant la mortalité qui frappe si durement les troupeaux de brebis transhumants pendant leur hivernage dans la plaine, le Bureau du Syndicat Agricole de la Corse a décidé de mettre à la disposition des propriétaires de troupeaux et des propriétaires bergers du vaccin charbonneux pour la vaccination de leurs bêtes.

Les demandes de vaccin devront être adressées au Syndicat Agricole de la Corse avec l'attestation de l'un des vétérinaires sanitaires du département qui aura soin d'indiquer le nombre de bêtes à vacciner et la quantité de vaccin nécessaire.

Le Président du S. A. C.,
Ph. GRASSI.

La Ligue de l'Enseignement

à Bastia

A la suite du congrès que cette puissante société vient de tenir à Marseille, vingt-neuf de ses membres ont fait une excursion en Corse. Débarqués à Ajaccio, ils ont, après avoir visité la capitale petite ville, fait halte à Corte, la vieille citadelle de l'île, et sont arrivés à Bastia mercredi soir pour en repartir le lendemain, hier jeudi, à 1 heure. Cinq d'entre eux, Mlle Vandombre MM. Grandjean, trésorier de la fédération de l'enseignement postscolaire, Lintier, président du patronage laïque de Mayenne, Mousset, archiviste paléographe et Pezard, licencié ès lettres, prolongent un peu plus parmi nous un séjour qu'ils ont trouvé *Malheureusement* trop court, et font en ce moment la tour du Cap pour revenir s'embarquer à Ajaccio.

Tous nos visiteurs, au nombre desquels nous citerons MM. Roch Leblanc, inspecteur général honoraire, Léon Robelin, secrétaire général de la Ligue, Docteur Verniou, professeur agrégé à Tours, les Professeurs Driessens, Marion de Paris, Ritor, promoteur de l'Art, à l'école de Lyon, René Breton, imprimeur à Blois, Mazerand, Olivier, Pasquier, Polet, ont été vivement touchés des beautés naturelles de la Corse et paraissent enchantés de l'accueil qu'ils ont reçu et pénétrés du plus réel intérêt pour notre pays.

Ce que disent les Journaux

Le Temps :

La Catastrophe de Moulins :

« Si les quatre infortunés aéronautes du dirigeable le *République* n'accomplissaient pas un service strictement obligatoire, ils remplissaient du moins une mission officielle en qualité d'officiers collaborant à l'outillage de la guerre et à la protection du territoire. Cette situation crée des devoirs particuliers au gouvernement. Rien assurément ne permet de supposer qu'une faute ou une négligence quelconque ait contribué au désastre, et tout porte à croire qu'on se trouve en présence d'une pure et simple fatalité. Il reste pourtant de cette catastrophe une pressante leçon de prudence et de vigilance. L'administration compétente a charge d'âmes. »

Les Débats :

« C'est un douloureux honneur pour notre pays où l'initiative individuelle a tant travaillé aux progrès de l'aéronautique et qui a donné l'élan à cette science d'avoir à payer son succès et ses conquêtes de tant de sacrifices. »

La Liberté :

« On se demande si la perte cruelle qui nous *aujourd'hui* notre levée la matière ne devait n'aurait pas pu être évitée. On remarquera que la science de l'aviation, qui n'avait encore fait aucune victime, a, coup sur coup, frappé des militaires. Ceux-ci sont-ils assez préparés aux épreuves d'ordre sportif ? Ne pourrait-on laisser à des civils entraînés la conduite des engins qu'ils ont construits ? Tout cela sera discuté et éclairci ; mais nous ne voulons aujourd'hui mêler aucune critique à nos tristes pensées, nous sommes envahis par un unique sentiment d'admiration et de pitié. »

NOCARIO

Les élections municipales du 3 mai 1908 avaient donné dans la commune de Nocario, les résultats suivants :

Liste Battesti. . . . . 56 voix.
Liste Paoletti, (maire sortant). . 47 voix.

C'était un succès pour la liste Battesti, et je conseil de Préfecture avait à bon droit consacré ce succès.

Mais le conseil d'Etat néanmoins prononcé l'invalidation des élections.

De nouvelles opérations électorales ont eu lieu le 19 septembre dernier. Le parti opposé au Maire n'a pas osé affronter la lutte. Tout s'est donc passé dans le plus grand calme, et la liste Battesti, maire, a été réélue par 67 voix.

La proclamation du résultat suscita une véritable explosion d'enthousiasme chez les habitants de Nocario et des communes environnantes, Verdese et Campana ; des applaudissements joyeux, des chants appropriés, des salves de mousqueterie, éclataient de toute part.

Une foule d'électeurs en délire a accompagné chez lui le jeune maire Battesti.

Une réception enthousiaste a été faite aux conseillers élus, ainsi qu'aux électeurs, et les *cris de joie se sont prolongés fort tard* dans la nuit.

On s'est séparé enfin, emportant un délicieux souvenir de cette inoubliable journée et se disant au revoir au moment de l'élection du maire.

Il y a lieu d'espérer que la décision populaire sera respectée cette fois, bien que le parti triomphant regarde d'un œil indifférent ce qui peut advenir.

Vive la République ! Vive notre jeune Maire ! Vive la Liberté ! Vive Nocario !

O. P. SIFFANI,
Négociant à Nocario.

Nocario, le 24 septembre 1909.

COMITÉ DES FÊTES
DU 8e DE CARDO ET PLACE FAVALELLI

Les membres du Comité des fêtes se sont réunis hier soir, au nombre de 64, et ont constitué leur bureau définitif.

Ont été élus :

Président, Napoléon Giacometti ; Vice présidents, Antoine Vincenti et E. Giannoni ; Secrétaire, Gaëtan Poggi ; Secrétaire adjoint, Jacques Poggi ; Trésorier, Antoine Clement ; Commissaire général, Eugène Ponticaccia ; Administrateurs, Jacques Ersa, Storsi, A. Arrighi, Ch. Bonaroni.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Grand Hôtel de Bastia

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 12 octobre courant, dans le local du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd. Paoli, 33, à 10 heures du matin.

Tous les actionnaires, sans distinction, peuvent assister à l'assemblée.

Toutefois, conformément aux art. 26 et 29 des statuts, auront seuls droit de vote les propriétaires de 10 actions au moins.

Les propriétaires de moins 10 actions pourront se grouper pour atteindre ce nombre et déléguer l'un d'eux pour voter.

Le nom de ce délégué avec celui de chacun de ses mandants et leur signature sera déposé au Syndicat d'Initiative au plus tard le 11 courant à 5 heures du soir.

Ordre du jour : Augmentation du capital social.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 septemb.

Thermomètre.—7 heures du matin + 16 à à midi 20 2 + à 6 heures du soir + 20°. Maxima + 25°. Minima + 16°.

Baromètre.— 7 heures du matin, 759 mm. à midi, 758 mm., 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, O S O.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
l'après-midi, id.

Fêtes de l'Avenue Carnot

Nous prions les jeunes gens de l'Avenue Carnot et des rues avoisinantes, de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu samedi, 2 courant, à 8 heures *et demie précises du soir*, Bar Colonna, en vue de former un comité pour les fêtes qui doivent avoir lieu dans les dites rues.

Le Secrétaire provisoire, F. Quilici.

Frappez et l'on vous ouvrira ..
les portes de la Correctionnelle

Une fois n'est pas coutume. Cette nuit, c'est la police qui fut passée à tabac.

Hier au soir, la lune, cette éternelle inspiratrice des chanteurs et des poètes, semblait exercer son influence sur les cordes vocales des nommés Rovinaldi Joseph et Masetti Pierre qui, s'imaginant sans doute, avoir une fortune dans leurs gosiers, troublaient les échos et le sommeil des paisibles habitants du boulevard Paoli.

Heureusement que la police veillait — comme toujours — et le respect de la tranquillité publique sous la tournure et l'uniforme des agents Poggi Roch et Marcelli... invita les futurs prix du Conservatoire, à décliner leurs noms et qualités, en leur déclarant que procès-verbal leur serait dressé, pour avoir montré leur talent, ailleurs, que sur une grande scène, et passé dix heures du soir.

L'un d'eux donna un faux nom, — comme si cela pouvait prendre avec l'agent Poggi — qui, pour bien lui montrer, qu'il n'avait jamais confondu un fer de lance avec une pipe Gambier, le conduisait dare-dare au poste de police, tout en invitant son copain, à ne pas le laisser se morfondre seul sur le bas-flanc municipal.

Arrivés au poste, ce fut une autre comédie. Contrairement à certaines catégories de gens, qui sortent en tapant les portes, eux entrèrent en essuyant de casser les vitres, — les portes sont vitrées — et, s'ils s'étaient arrêtés là ? ils se livrèrent sur les agents à une séance de jiu-jitsu qui, espérons-le, les enverra méditer, à l'ombre, sur les conséquences d'une inspiration clair-lunaire.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35, adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Avis

M. et Mme Augustin Lazarotti reprendront à partir du 1er octobre leurs leçons de piano, solfège, harmonie.

Avis

Mme et M. Giannarelli ouvriront leurs cours de solfège, leçons de piano, leçons de violon et violoncelle, leçons d'accompagnement, à partir du 1er octobre.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Un *triduum* préparatoire à la fête de Saint François d'Assise commencera aujourd'hui : Messe à 9 heures du matin ; Salut à 4 heures et demie du soir.

Dimanche la cérémonie aura lieu à l'issue de la messe de 10 heures.

Etat-Civil

Naissances.

Gamini Joseph. — Colombani Antoinette. — Nicoli Richard Toussaint. — Vincentelli Marie. — Thiers Ernest François Michel. — Mariani Marie Angèle.

CORTE
Pensionnat Maintenon

Dirigé par Mme TADDEI, Corte

Les pensionnaires seront accompagnées matin et soir aux Cours Secondaires.

La rentrée est fixée au 2 octobre.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies du foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés la *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

Hôtel de l « Etoile d'Or »

10, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
FILIPPI ETIENNE, de Venzolasca
Propriétaire

Hôtel confortable. — Cuisine renommée
Chambres entièrement remises à neuf
Vin du propriétaire. — Prix très modérés
Offre pension pour étudiants et armée
Prix très réduits

AVIS DE DÉCÈS

M. François Gualtella ; MM. Roch et Antoine Gualtella ; Mlles Félicia et Dolorès Gualtella ; Mme veuve Heyraud ; M. Adolphe Heyraud, pharmacien à Aubagne, Mme A. Héyraud et leurs enfants ; M. et Mme Henri l'agent Poggi — qui, pour bien lui montrer, qu'il n'avait jamais confondu un fer de lance avec une pipe Gambier, le conduisait dare-dare au poste de police, tout en invitant son copain, à ne pas le laisser se morfondre seul sur le bas-flanc municipal.

Arrivés au poste, ce fut une autre comédie. Contrairement à certaines catégories de gens, qui sortent en tapant les portes, eux entrèrent en essuyant de casser les vitres, — les portes sont vitrées — et, s'ils s'étaient arrêtés là ? ils se livrèrent sur les agents à une séance de jiu-jitsu qui, espérons-le, les enverra méditer, à l'ombre, sur les conséquences d'une inspiration clair-lunaire.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35, adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Avis

M. et Mme Augustin Lazarotti reprendront à partir du 1er octobre leurs leçons de piano, solfège, harmonie.

Avis

Mme et M. Giannarelli ouvriront leurs cours de solfège, leçons de piano, leçons de violon et violoncelle, leçons d'accompagnement, à partir du 1er octobre.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Un *triduum* préparatoire à la fête de Saint François d'Assise commencera aujourd'hui : Messe à 9 heures du matin ; Salut à 4 heures et demie du soir.

Dimanche la cérémonie aura lieu à l'issue de la messe de 10 heures.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

M. JACQUES PHUS et la Corse

Paris, 30 septembre.

Nous tenons le télégramme suivant que nous nous empressons de publier :

« Monsieur le directeur du *Petit Bastiais* :

« Dans l'intérêt général, j'avais proposé, à l'insu de M. Jacques Dhur, à quelques amis sa candidature dans l'arrondissement de Calvi.

« M. Jacques Dhur, qui rentre aujourd'hui de villégiature et qui se prépare à faire une excursion dans notre pays, refuse toute candidature en Corse.

« Le brillant écrivain m'a déclaré qu'il était bien disposé à appuyer tout groupement poursuivant le relèvement économique de la Corse.

« Salutations empressées.

« Docteur COSTA, de Calenzana. »

CORTE
MORT D'UN TERRITORIAL

Corte, 30 septembre.

Le soldat Casasoprana du 11ème rég. territorial, qui accomplissait une période d'instruction, à Corte, est décédé subitement aujourd'hui.

Ce territorial, qui se savait fatigué, avait été à la visite, mais il n'avait pas été reconnu malade par le médecin.

Le territorial Casasoprana fut ainsi obligé de partir avec la colonne, mais en rentrant aujourd'hui de la marche, il succomba.

AJACCIO
Les Obsèques de M. Maglioli

Ajaccio, 30 septembre.

Les obsèques de M. Barthélemy Maglioli, architecte de la ville, ont été célébrées en grande pompe aujourd'hui.

Une affluence extraordinaire suivait le cercueil de cet homme de bien.

Conseil Général

Séance du 30 septembre 1909

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Antoine Gavini.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

M. Fabre, préfet de la Corse, assiste à la séance.

***

M. Carrega, conseiller général de Bonifacio, et M. Durazzo, conseiller général d'Omessa, qui n'avaient pu assister aux trois premières séances, répondent aujourd'hui à l'appel de leur nom.

Vœux Divers

MM. le docteur Manfredi, le Vicomte Sebastiani, le docteur Franchetti et J. P. Gavini demandent un crédit de trente mille francs pour la route de Folelli à Oreza.

M. le docteur Manfredi, conseiller général de Piedicroce, demande, en outre, des études nouvelles et des crédits pour la route de Carchete à Sermano et de Verdese à Posteborgo.

M. Louis Ramelli, conseiller général de Brando, demande que les travaux de rectification de la route du Cap soient poussés activement.

D'autres vœux sont déposés par MM. Fabiani, Gallini, Franceschi et Durazzo.

Le Relèvement de la Corse et le Rapport Delanney

La discussion continue sur le rapport de M. Delanney, relatif au relèvement moral et économique de la Corse.

M. Grassi

demande la parole.

Le Conseiller général de Corvione exprime son avis sur le rapport de M. Delanney, et *sur certains maux* dont souffre la Corse.

Il traite également la question de l'assainissement de la Corse.

M. S. de Caraffa

Au cours de la séance d'hier, M. Sébastien de Caraffa a traité longuement la question de l'assainissement de la Côte Orientale.

Le Conseiller général de Bastia a déclaré que le projet présenté par la Commission de l'agriculture était inacceptable, parce que les propriétaires se refuseront de livrer les terrains au Département, si l'Etat persiste à exiger le quart des plus values à la suite des travaux effectués.

Et comme l'Etat ne commencera les travaux qu'après la livraison des terrains, les travaux ne seront jamais exécutés ; le département ne pouvant livrer ces terrains.

« L'ancien président du Conseil, dit l'orateur, a présenté la Corse comme un pays misérable, dont les habitants meurent de faim, et cependant les crédits sont affectés à la Corse avec une restriction telle que ces sommes ne seront jamais portées au budget de la France qui dépasse pourtant quatre milliards.

« Les résultats pratiques obtenus à la suite de la nomination de cette Grande Commission inter-ministérielle d'enquête sont le grand discrédit jeté sur la Corse par la peinture lamentable de sa triste situation, et, cependant aucune somme ne sera votée pour la Corse, représentée si misérable.

« *Nous avons obtenu*, il est vrai, divers rapports et de nombreuses promesses, mais, depuis la Conquête, la Corse est habituée à ces lourdeux rapports qui ont été rédigés, en vue de son relèvement, par tous les Gouvernements qui se sont succédé.

« Cette fois, dit en terminant M. S. de Caraffa, nous avons un rapport de plus, mais il est moins favorable que celui de 1902, puisque, à ce moment-là, les terrains devaient être acquis par l'Etat et non par le Département.

« La Corse restera après tout ce bruit aussi pauvre qu'avant ; elle se trouvera même, comme dernière conclusion, considérablement diminuée et même profondément humiliée. »

VIF INCIDENT

Un vif incident se produit entre M. Charles Decori, conseiller général de Murato, et M. Forcioli, député, conseiller général de Sainte-Marie-Siché.

M. Decori reproche à nos Représentants à la Chambre leur attitude au sein de la Commission d'enquête.

M. Forcioli

monte à la tribune pour expliquer sa conduite à la Chambre et à la Commission d'enquête.

M. Pierangeli

prend, à son tour, la parole pour expliquer de quelle façon il a compris le relèvement de la Corse à la Commission d'enquête.

M. Gavini

député de Corte, fournit lui aussi quelques explications.

« Je dois avouer, dit le président du Conseil général, que nous avons été obligés, nous les Représentants de la Corse, de quitter la Commission d'enquête, parce que nous ne pouvions pas nous expliquer. »

M. le Préfet

prend ensuite la parole.

Il dit que le Gouvernement a été attaqué par M. de Caraffa, et cependant le Gouvernement de la République a plus fait pour la Corse que les autres gouvernements.

A l'appui de sa thèse, M. le Préfet prend un numéro du *Petit Bastiais*, et lit plusieurs passages du discours prononcé par M. le Premier Président Grassi à l'occasion du Concours agricole de l'Ile-Rousse.

M. le Préfet, dit en terminant, que le Conseil général doit avoir pleine confiance ; la Corse aura ce que le Gouvernement lui a promis.

M. le Préfet donne ensuite lecture d'un télégramme du Président du Conseil qui remercie l'Assemblée départementale de son adresse de félicitations.

La séance est suspendue.

Nouvelles Maritimes

Nomination

Paris, 30 septembre.

Le quartier maître de mousquetterie Giocanti est nommé au grade de second maître.

TOULOUSE
DÉMISSION DU MAIRE

Graves irrégularités à la Mairie

Toulouse, 30 septembre.

A la suite de graves et nombreuses irrégularités, qui viennent d'être découvertes à la mairie de Toulouse, M. Raymond Leygue, sénateur de la Haute-Garonne, a donné sa démission comme maire de Toulouse.

Un Anniversaire

La Mort de la Veuve du Général Boulanger

Paris, 30 septembre.

Bizarre coïncidence !

La veuve du général Boulanger est décédée aujourd'hui à Paris, le jour même de l'anniversaire de la mort de l'ancien ministre de la Guerre.

Les Morts du Jour

M. Tourgnol

Paris, 30 septembre.

On annonce la mort de M. Gaucher Jules Tourgnol, député radical-socialiste de la deuxième circonscription de Limoges, décédé à l'âge de 76 ans.

Principal honoraire, maire de Saint-Léonard, il fut élu pour la première fois député en 1898, et fut réélu en 1902 et en 1906.

Interpellation DE M. ALLARD

Paris, 30 septembre.

M. Allard, député du Var, a informé le Ministre de la Guerre qu'il l'interpellerait, à la rentrée des Chambres, sur les causes du déplacement du colonel Quinquandon, commandant le 111e rég. d'infanterie, à Toulon, qui a été appelé au commandement du 18e rég. d'infanterie.

ORAN
Prochain mariage DU GÉNÉRAL LYAUTEY

Oran, 30 septembre.

On annonce le prochain mariage du général Lyautey, commandant la division d'Oran, avec la veuve du lieutenant colonel Paris.

ZURICH
La Conférence Internationale AÉRONAUTIQUE

Paris, 30 septembre.

Les Membres de la Conférence internationale aéronautique de Zurich ont adressé des télégrammes de condoléances aux familles des victimes de la catastrophe du *République*.

BORDEAUX
DOUBLE NOYADE

Bordeaux, 30 septembre.

Un terrible accident est venu jeter le deuil et la désolation au sein de deux importantes familles bordelaises.

Mademoiselle Thérèse Cordier, fille de l'ancien directeur du *Nouvelliste de Bordeaux*, qui se livrait au doux plaisir de la pêche, étant en villégiature non loin de Bordeaux a été emportée par les flots avec une de ses amies qui périssait également.

AU MAROC
La Marche Victorieuse de l'Armée Espagnole
GRANDES RÉJOUISSANCES à Madrid

Madrid, 30 septembre.

L'armée espagnole, sous le commandement en chef du lieutenant-général Marina, poursuit victorieusement sa marche offensive.

De grandes réjouissances ont eu lieu aujourd'hui, à Madrid, et dans plusieurs villes d'Espagne, à l'occasion de la prise du mont Garuga par les troupes espagnoles.

Le mont Garuga était la principale retraite des Maures près de Melilla.

La plupart des maisons sont pavoisées ; le drapeau espagnol flotte sur tous les établissements publics. De grands bals ont lieu ce soir.

Le peuple en délire, s'est porté à plusieurs reprises, dans la matinée et dans l'après-midi, devant le palais royal et a acclamé chaleureusement le couple Royal.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires. — Usine à vapeur
Bd Saint Angelo, 6. BASTIA

La Maison a l'honneur d'informer le public que ses produits sont absolument supérieurs, à prix égal, à tout ce qui se vend de provenance continentale.

Ses pâtes raffinées, supérieures et extra sont manufacturées avec tous les soins qui sont indispensables à une bonne fabrication. D'ailleurs, la Maison n'emploie que des matières premières provenant des meilleures semouleries de Marseille.

Spécialité de la Maison : Nouillettes aux œufs (garanties). — Cannelloni. — Chevaux d'Anges.

PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES EPICIERS

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
12, Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Les prochains départs auront lieu le 29 courant par steamer *Saint-Paul* et le 10 octobre par steamer *Saint Jacques* à destination de l'Algérie, les Ports du Nord et Anvers.

Vente par autorité de justice

Le dimanche, trois octobre 1909, à neuf heures du matin, heures et jours suivants, dans un magasin, sis rue de l'Opéra, 14, à Bastia, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, de treize demi-muids, neuf bordelaises remplis de vin rouge, trois demi-muids vides, un bureau, un partage, un chevalet, une machine à eau de seltz, etc.

Au comptant.

L'huissier poursuivant la vente;
CONTI P. P.

RENTRÉE DES CLASSES

Ecole Libre de Filles. — Ouverture le 4 octobre, Faubourg St-Joseph, ancien Couvent.

Pour tous renseignements s'adresser à la sœur-tie de Sainte Marie.

Lycée de Bastia. — La rentrée aura lieu le 1er octobre, à 8 heures et demie du soir pour les pensionnaires, le 2 octobre, à 8 heures et demie du matin pour les externes.

Cours Secondaires de Bastia. — La rentrée des classes aura lieu le 2 octobre.

Un cours supérieur sera ouvert dans le courant d'octobre pour les jeunes filles qui désirent continuer leurs études, soit en vue d'examens ou de concours, soit seulement pour compléter leur culture intellectuelle. Les mêmes des élèves inscrites pour cet enseignement peuvent peuvent assister aux cours.

La Société des Cours Secondaires ne patronne aucun internat.

La rentrée des classes au **Pensionnat de Jeunes Filles** route de Cardo, 7, Bastia, aura lieu le lundi 4 octobre. Directrice, Mlle Puccio.

Pensionnat Mlle Evangelista. — La rentrée des classes est fixée au samedi 2 octobre.

Pour renseignements s'adresser à Mlle Evangelista, rue du Lycée, 11.

Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt

Société Anonyme au Capital de Vingt-Huit Millions de Francs
Siège Social, à St-Chamond (Loire). — Siège Central, 98, rue de la Victoire, Paris

Messieurs les Actionnaires, propriétaires d'au moins dix actions, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le lundi, *18 octobre prochain*, à une heure et quart du soir, à Lyon, au Palais de la Bourse, dans la salle habituelle aux réunions industrielles.

Messieurs les Actionnaires qui assisteront à cette assemblée ou qui s'y feront représenter, recevront à titre de jeton de présence, un franc par action.

Le dépôt des titres devra être fait cinq jours au moins avant la réunion, aux lieux ci-après désignés.

Les titres seront reçus en dépôt et les cartes d'admission délivrées, à partir du 1er octobre jusqu'au 12 octobre courant inclusivement, savoir :

Au siège social, à St-Chamond (Loire).
Au siège Central, à Paris, 98, rue de la Victoire.
Dans les Bureaux de la Compagnie : à Rive-de-Gier (Loire); au Boucau (Basses-Pyrénées).
Dans les caisses de Paris, Lyon, St-Etienne, Bruxelles et de toutes les Agences en France et en Belgique :
du Crédit Lyonnais,
du Comptoir National d'Escompte de Paris,
et de la Société Générale.
A la Société Française de Banque et de Dépôts (filiale de la Société Générale de Paris) :
à Bruxelles, 70, rue Royale,
et à Anvers, 22, Place de Meir.
à la Société Lyonnaise de Dépôts et de Comptes-Courants, 8, rue de la République, à Lyon.
Chez MM. Vve Guerin et fils, banquiers à Lyon.
Chez MM. Saint Olive Gambofort et Cie, banquiers à Lyon
Chez MM. Chalus Frères, banquiers à Clermont-Ferrand.
A la banque Renault et Cie, à Nancy.
A la Société Nancéienne à Nancy.
Chez MM. Frésart et Fils, banquiers, à Liège (Belgique).
Chez MM. Fabri de Lhoneux et Cie, banquiers à Huy (Belgique).

Messieurs les Actionnaires, propriétaires de titres nominatifs, ainsi que ceux dont les titres seraient déposés à la Banque de France ou autres Sociétés financières, pourront, jusqu'au dit jour 12 octobre, et aux lieux ci-dessus désignés, retirer leur carte d'admission, sur la simple présentation du certificat d'actions nominatives ou du récépissé de dépôt

Messieurs les Actionnaires ne possédant pas le nombre d'actions suffisant, pourront se réunir pour former le nombre nécessaire, et se faire représenter par l'un d'eux, ou par un mandataire actionnaire lui-même et membre de l'Assemblée.

Des formules de pouvoir seront délivrés aux lieux ci-dessus désignés.

Ordre du jour :

Approbation du bilan, de l'inventaire et des comptes de l'exercice 1908-1909.
Fixation du dividende.
Nomination d'administrateurs.
Désignation des commissaires.

Paris, le 29 septembre 1909.

GRAND BAR SOAVI

Cours Sébastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 20 centimes la tasse

QUAND VOUS DOUTEZ

Profitez toujours de l'Expérience des autres

La rencontre de l'assertion suivante ne paraît-elle pas en faveur de l'EAU PRECIEUSE mieux que tous les arguments.

« Monsieur, — Depuis plusieurs mois je souffrais horriblement d'une plaie à la figure ; malgré tous les remèdes et tous les traitements médicaux le mal s'aggravait toujours davantage. Las de souffrir et ayant entendu vanter les bons effets de l'Eau Précieuse Dupuytren je résolus de l'essayer. J'ai suivi très régulièrement le traitement et en moins de trois mois j'étais entièrement guéri.

Prosper QUESNEL, 55, rue Léon-Maître, Petit-Quevilly (France.)

Tous ceux qui souffrent de maux de jambes, ulcères, varices, eczémas doivent employer l'EAU PRECIEUSE qui leur assurera la guérison. Le traitement est simple et peu onéreux, se trouve dans les bonnes pharmacies.

Les contrefaçons sont en grand nombre ; il faut exiger la dénomination EAU PRECIEUSE.

Dépôt général à Rouen ; Pharmacie DEFENSEUR, 47, rue du Bac.
Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais, 10, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres, Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Ancien Cabinet Pradère-
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur

DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 18, au 1er
MAISON SERAFINETTI

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

CHEMINS DE FER AÉRIENS

Ingénieur FRANZ HERZ, Constr.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie

Installations complètes pour transports de matériaux.
Systèmes automatiques pour grandes portées.
Installations économiques spéciales à deux câbles, spécialement pour transports de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits inaccessibles.
Installations pour le transport de personnes.
Funiculaires, plans inclinés.
Machines de sauvetage.
Rails à engrenages simples et système trieur.
Fils simples et appareils pour descendre du bois à brûler.
Devis et projets sur demande gratis.
Références de 1er ordre.

A VENDRE

Bonne occasion

2 Landaus.
2 Paniers avec ombrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils sulfatage.
Charrues,
Futailles, etc., etc.

Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

BONNE demandée dans ménage de cinq personnes. S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

A VENDRE

Futailles neuves et usagées de toutes contenances.
Conditions avantageuses.
S'adresser : Maison L. N. Matte et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Journal Financier Français

16, Place du Havre, 16
PARIS

ORDRES DE BOURSE — Paiement gratuit de Coupons — CONTENTIEUX

AUTOMOBILES DU CAP

Service de Bastia à Morsiglia et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia	dép.	8 h. matin		Morsiglia	dép.	8 h. matin	
Erbalunga		8 h. 30	1.05	Centuri		8 h. 6	0,25
Santa-Severa		9 h. 25	2.75	Ersa		8 h. 25	0,65
Meria		9 h. 56	3.45	Rogliano		9 h.	1.45
Macinaggio		10 h. 20	3.85	Macinaggio		9 h. 25	1.75
Rogliano		10 h. 50	4.15	Meria		9 h. 45	2.15
Ersa		11 h. 20	4.95	Santa-Severa		10 h. 15	2.85
Centuri		11 h. 45	5.35	Erbalunga		11 h. 20	4.55
Morsiglia	arr.	Midi	5.55	Bastia	arr.	Midi	5.55

Service de Bastia, Santa-Severa à Luri et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia	dép.	6 h. 40		Luri	dép.	12 h. soir	
Erbalunga		7 h. 10	1.05	Santa-Severa		2 h. 20	0.65
Sisco		7 h. 30	1.55	Porticciolo		2 h. 40	0.95
Pietracorbara		7 h. 50	1.95	Pietracorbara		3 heures	1.45
Porticciolo		8 h. 10	2.45	Sisco		3 h. 15	1.85
Santa-Severa		8 h. 25	2.75	Erbalunga		3 h. 35	2.35
Luri	arr.	8 h. 50	3.35	Bastia	arr.	4 h. 10	3.35

NOTA. — Coupé : Un franc de supplément.

Le voyageur a droit à 20 kilos de bagages, et tout excédent est taxé à raison de 0,05 le kilogramme.

Les bagages et les colis devront être enregistrés une demi-heure avant le départ, au bureau de la Société, 36, Boulevard Paoli.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 271 — SAMEDI 2 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, ou autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saints Anges Gardiens
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 27 m. — Coucher, 5 h. 18 s.
Dernier quart, le 5 — Nouv. Lune, le 12.
Fête du Demain : N. D. du Rosaire.

1er OCTOBRE

DU TRIOMPHE AU DEUIL

Le dirigeable *République*, qui avait fait l'admiration des représentants de toutes les armées du monde, aux grandes manœuvres du Bourbonnais, vient d'être anéanti.

Après avoir accompli, au-delà de toute espérance, la tâche qui lui était assignée au service de la défense nationale, il avait repris la route aérienne de son hangar de Chalais Meudon, lorsque, à quelques kilomètres de Moulins, l'hélice s'étant rompue creva l'enveloppe, et le majestueux vaisseau aérien fut précipité sur le sol.

Dans la nacelle, quatre cadavres gisaient, victimes de l'implacable devoir. Hier, pour eux, c'était le triomphe, et, dans leur cœur, ils emportaient l'immense espérance de demain... Et voici que leur nom s'ajoute à tant d'autres sur le livre d'or des Braves.

Quelle que soit notre fierté d'avoir été les premiers triomphateurs de l'aéronautique et d'avoir donné l'élan à ce progrès nouveau, il faut reconnaître que nous avons bien chèrement payé cet honneur. Le 8 septembre Lefèvre se tuait en aéroplane, à Juvisy; cette semaine, c'était au tour du capitaine Ferber, à Boulogne-sur-Mer. Le plus léger que l'air nous avait épargnés davantage ; mais quelle revanche il vient de prendre ! Le capitaine Marchal, le lieutenant Chauré, les adjudants Réaux et Vincenot, quatre cadavres auxquels le *République* a fait un linceul de son enveloppe de toile rude !

Beaucoup de Français, en apprenant cette pénible nouvelle, se sont écrié : « Quelle fatalité ! » C'est, hélas, un sentiment commun à tous, d'accuser de malheur le mauvais sort ou le hasard. Eh bien, non ! nous ne devons pas invoquer la fatalité ; il faut avoir le courage de regarder en face la catastrophe, et de se dire que ce sont là les sacrifices nécessaires, inévitables, la rançon des audacieux qui acceptent la première place. Quand les quatre héros du *République* sont montés dans la fatale nacelle, ils savaient quels risques ils assumaient ; malgré toute leur confiance dans un mécanisme qui faisait pour ainsi dire corps avec eux-mêmes, ils ont sûrement pensé, en quittant le sol, que peut-être jamais ils ne le fouleraient vivants. Et malgré cela, ils avaient accepté la tâche d'honneur avec joie, avec orgueil, aussi bien que le soldat accepte sa destinée sur le champ de bataille, que le praticien va au-devant des dangers de contamination dans son hôpital.

Mais maintenant que ces tombes sont refermées et que la Patrie a glorifié comme il convenait ceux qui y sont enfermés, une conclusion s'impose à tous les esprits réfléchis, c'est que l'aéronautique est encore à l'état trop rudimentaire pour pouvoir rendre les services que l'on en attend, pour la défense nationale.

A peine les dirigeables avaient-ils pris leur première envolée, que déjà, dans toutes les puissances « civilisées, » on avait voulu les transformer en de formidables machines de guerre. L'Allemagne ne parlait rien moins que d'invasion aériennes, de transport en ballon de trois cent mille hommes en territoire ennemi, de destruction de villes au moyen d'explosifs lancés de vertigineuses hauteurs... En France, si nous sommes demeurés plus près des réalités, nous nous sommes mal défendus souvent d'un engouement exagéré ; à nos ateliers de construction affluent les commandes pour la Russie, l'Espagne, l'Angleterre... Mais soudain, la nature reprend ses droits, et on n'est pas impunément que l'on prétend violer ses arcanes.

Faisons un bilan. Quelles satisfactions, sinon morales, ont procuré à l'humanité, les « conquérants de l'air ? » Quels services rendus à la civilisation, quels résultats pratiques ? Oui, certes, beaucoup d'espérances, mais à côté de cela, la liste est longue des déboires et des catastrophes. Chez nos voisins, les *Zeppelin* se traînent de chûte en chûte, de déconvenue en déconvenue ; chez nous, sans remonter aux deuils des siècles passés, faut-il rappeler les avatars du *Lebaudy*, du *Patrie*, du *Russie*, du *Clément-Bayard*, du *République* enfin.

Et cependant, là ne s'arrêtera pas le martyrologe. L'audace humaine ne connaît point de limites pour la conquête de cet inconnu si séduisant, mais si cruel. Au moins l'exemple du passé servira-t-il de leçon pour l'avenir. Il importe que désormais, et tant que la direction des ballons ne sera pas mieux éprouvée, on soit plus économe de la vie des hommes, et surtout que l'on ne s'aventure pas, pour des coups d'essai, dans de téméraires voyages à plus de huit cents kilomètres, aller et retour.

G. DES CORBELIERES.

Le Congrès de Bastia

ET

L'ŒUVRE DES SYNDICATS D'INITIATIVE

II

Un des traits caractéristiques de ce mouvement « des syndicats d'initiative est l'intuition patriotique qu'il a bientôt dans notre pays et qui a eu pour première et heureuse conséquence de grouper autour des syndicats toutes les bonnes volontés, toutes les forces sociales pour le bien public. Mais cet épanouissement d'initiatives pour tous les points de la Corse, cette émulation de patriotisme, cette lutte généreuse entre les syndicats auraient pu avoir ses inconvénients et ses dangers. Car, livrés à eux-mêmes, abandonnés sans contre-poids à l'influence du chauvinisme local, nos syndicats d'initiative auraient le risque de se changer en petites chapelles jalouses et intolérantes, et ne seraient fatalement pas plongés dans un particularisme étroit, qui les eût foncièrement réduits à l'impuissance et aurait paralysé les meilleures volontés.

Ils ont échappé à ce danger par le groupement et, ainsi que nous l'avons dit plus haut, une Fédération des syndicats d'initiatives et annexes corses s'est constituée lors du Congrès de Marseille.

Depuis cette époque, cette Fédération n'est pas restée inactive. Modestement, sans bruit, elle a agi, et des résultats tangibles ont été obtenus. Pas une année ne s'écoule sans qu'un progrès ne soit accordé ou conquis, sans qu'un des vœux des syndicats ne reçoive satisfaction. C'est ainsi qu'elle s'est occupée de trois questions *fondamentales* qui avaient retenu l'attention du dernier Congrès : la *publicité*, les *transports*, les *hôtels*.

La *publicité* a fait un grand pas. Outre le Guide illustré de la Corse, tiré à dix mille exemplaires, et qui, de l'avis de tous, constitue une magnifique publication, la Fédération vient de faire éditer vingt mille brochures-dépliants qu'elle distribue gratuitement. Ce sont évidemment là d'excellents moyens de propagande.

Les *transports* par terre et par mer ont progressé également. Les transports automobiles notamment tendent de plus en plus à se développer et sont appelés à rendre de réels services dans un pays montagneux et insuffisamment desservi par des chemins de fer comme le nôtre.

Quant aux *hôtels* ils ne sont pas encore complètement entrés dans le mouvement.

D'anciens hôtels se sont bien améliorés, Ajaccio est pourvu d'établissements qui acquièrent chaque jour plus de réputation, Vizzavona également, et Bastia, avec son « Cernos Palace » qui est actuellement en construction, n'aura bientôt plus rien à envier à ces deux stations. Mais, d'une façon générale, l'industrie hôtelière n'a guère accompli dans notre pays de notables progrès.

L'œuvre n'est encore qu'ébauchée, tant les efforts sont longs et coûteux, et tant aussi — pourquoi ne pas le dire ? — est grande l'indifférence de nos compatriotes pour cette question pourtant capitale. Il appartient au Congrès de Bastia de chercher la solution de cet intéressant problème auquel est si intimement lié le relèvement de notre malheureux pays.

Quant à nous, nous pensons ici, après d'autres, notre cri de ralliement, en vue d'engager de plus en plus nos hôteliers à apporter tous leurs soins, *et les soins les plus minutieux*, à la tenue des hôtels.

Il est nécessaire qu'ils ne se contentent pas d'offrir aux touristes un bon accueil, mais qu'ils sachent que ce qu'on leur demande *avant tout*, c'est une propreté parfaite, c'est-à-dire les parquets lavés fréquemment, la literie bien blanche et renouvelée, les nappes propres sur les tables, *toujours*, ainsi qu'un bon service et des prix modérés. Ce sont peut-être des détails, mais qui n'en ont pas moins leur importance.

Nous répétons et ne cesserons de répéter que ce qu'il faut édifier, c'est le petit hôtel, la pension-restaurant, à la cuisine saine et abondante, aux chambres blanches et reblanchies à la chaux, aux waters-closets *curtisol*, impeccables de tenue.

C'est le moment ou jamais d'agir. Allons, Messieurs, battons la grosse caisse, on avant les actions et les obligations, les affiches et les cartes... pour bâtir des hôtels !...

Telle est, en somme, l'œuvre des syndicats d'initiative groupant autour d'eux l'élite sociale et intellectuelle qui, avec une belle ardeur, travaille à faire valoir les beautés naturelles de notre pays, à attirer les touristes et les voyageurs, à essayer de leur rendre notre île aussi hospitalière que possible, à encourager et provoquer à cette fin tous les efforts locaux !

Autant de syndicats, autant de foyers actifs de solidarité, de bonne entente entre fils de la même petite Patrie, de fraternelle coopération entre citoyens de la même ville ou de la même région.

Aujourd'hui où l'on parle tant de mutualité, de prévoyance, d'œuvres sociales, quel plus bel exemple peut-on donner de cette mutualité, de cette prévoyance et de ces œuvres sociales que celui de nos syndicats d'initiative, véritables « foules du civisme, » sur les bases desquelles se rencontrent et fraternisent tous les bons Corses ?

Et quel programme que le leur ! N'embrasse-t-il pas tous les domaines de la prévoyance, de la solidarité, de la mutualité, de l'assurance sociale ?

L'exécution de ce programme a déjà produit de sérieux résultats. Nous pouvons demander aux touristes eux-mêmes s'ils ont constaté dans la Corse d'aujourd'hui un progrès sur celle d'hier ?

Jugée par ses résultats, jusqu'à ce jour, l'œuvre des syndicats d'initiative sort triomphante de l'épreuve.

Car, grâce à nos syndicats, une industrie nouvelle — l'industrie du Tourisme — est née parmi nous, capable d'enrichir notre île, comme elle a déjà enrichi d'autres pays, la Suisse notamment.

Le tourisme, en effet, n'apportera pas seulement des capitaux par l'industrie hôtelière ; il lui en apportera par les entrepreneurs qu'il pourra suggérer, encourager.

Or, c'est de capitaux que notre pays a besoin ; il lui faut séduire et captiver les capitalistes.

Il faut donc, ainsi que l'a dit naguère ce grand ami de notre pays qu'est Gaston Vaïran, tendre tous les efforts vers l'organisation du tourisme en Corse.

Grâce à lui, transformée et régénérée, notre île deviendra le rendez-vous des touristes, le pays d'élection de tous les amateurs d'art et de vie aimable, en un mot, ce qu'elle aurait dû être déjà depuis longtemps, riche et prospère.

Un devoir impérieux s'impose actuellement aux Corses, c'est de s'unir en un même sentiment de piété filiale, en une même intelligence fraternelle, sur le terrain économique, le seul terrain d'entente possible, ainsi d'ailleurs que leur en donnent l'exemple les syndicats d'initiative, selon leur belle devise :

Forti sorreno se sorreno uniti !

Pierre CAPUILL.

Luzzobeo, 28 septembre 1909.

Impressions d'un Réserviste

Au 116e Territorial

Nous rentrons d'une petite manœuvre. Hier matin les deux bataillons de territoriaux sont partis à la pointe du jour, se dirigeant sur Omessa. Le campement avait devancé d'une heure la colonne, afin de préparer le cantonnement de la troupe et assurer le logement des officiers.

A 8 heures et quart environ, cette fraction était rendue dans Omessa, qui se trouve placée sur une petite élévation. Vous diriez de cette commune de neuf cents habitants, en la visitant, qu'elle ressemble, en tant que site, au fond d'une cuvette. Elle est, en effet, entourée de collines arides. De tous côtés, l'horizon est borné, aucune échappée ne permet à ses habitants de voir qu'il existe ailleurs une terre plus fertile.

A Omessa, point de propriétaires terriens, mais des retraités et encore des retraités, ce qui en fait, en quelque sorte, la seule richesse. Les maisons n'ont rien de bien particulier, seule l'église offre, à l'intérieur, quelque curiosité. Les chapelles toutes décorées, style italien, contiennent des tableaux intéressants. Dans l'une de celles-ci ont été enterrés trois évêques, et l'on peut lire, sur une pierre, l'inscription suivante : *Ici reposent trois évêques Colonna d'Omessa.* L'extérieur est laid ; n'était le clocher, vous prendriez facilement cette église pour une pauvre maison d'habitation. De maigres jardins potagers entourent les maisons.

La gare est éloignée de deux kilomètres et, pour atteindre la commune aux trois gloires épiscopales, on traverse la petite bourgade de Caporalino que longe la route nationale.

Un chemin vicinal, en pente, s'empresse de vous couper la respiration ! il donne enfin accès à ce chef lieu de canton, où hier j'ai exercé avec zèle mes modestes fonctions de fourrier.

Après avoir fait tout mon possible pour loger les quatre officiers de ma compagnie, je me suis mis en quête de locaux que devaient occuper les hommes. Ceux-ci étaient répartis par groupes de quatre, cinq, six et dix soldats et caporaux. Les sous-officiers, mes collègues, ont, tant bien que mal, pu trouver à se caser sur mes indications.

Mais cette besogne, n'a pas été des plus commodes. Je me suis heurté, comme tant d'autres fourriers, à l'autorité de M. l'adjoint au maire. Du moment que je réclamais d'autres billets de logement, ce dernier se croyait autorisé à me dire des aménités déplacées. J'ai eu toutes les peines du monde à lui faire comprendre que mes hommes étaient fatigués, peut-être même contre leur bon plaisir. La colonne venait d'arriver et trente de ces pauvres bougres furent invités à déguerpir des trois logements inscrits sur leurs billets, sous différents prétextes de la part de l'habitant.

M. l'Adjoint allait se mettre à table ; malgré mes supplications et mes appels à ses sentiments d'humanité, à son passé de vieux militaire — sa boutonnière est fleurie d'un immense ruban de la médaille des braves — savez-vous ce que j'ai obtenu ?

Je m'en f... je n'ai pas déjeuné !

A ces mots, sa femme est intervenue pour l'avertir que des tuniques devenaient écarlates sous l'injure. Et ce n'est qu'à une heure et demie que j'ai pu me séparer du gentil représentant, dont le rejeton, un jeune collégien de seize à dix-sept ans, mérite une mention toute spéciale pour son empressement à établir de pauvres petits billets de logement, destinés à des hommes, à des Corses comme lui. Il avait mal aux doigts, a-t-il déclaré à son père ?!

Ce matin, à 4 heures et demie, le deuxième bataillon a rejoint le premier, cantonné à Caporalino, pour manœuvrer de concert.

Le thème de la manœuvre était simple. Il s'agissait d'attaquer Corte faiblement occupé. Le Commandant de la colonne devait profiter de cette situation pour brusquer l'attaque de la place et s'en emparer. Corte était défendu par le bataillon du 163e. Le point initial, le pont de l'Ellerado, à la sortie sud de Caporalino, devait être franchi à cinq heures par la tête d'avant-garde, et par la tête du gros de la colonne à 5 h. 12.

La manœuvre a été des plus réussies, de l'avis du colonel Brundsaux, commandant le 163e, critique des deux partis en présence. Ayant réuni tous les officiers, il a tenu à féliciter le colonel Bolelli pour la tactique employée et la précision de ses ordres de combat.

— Vous commandez un des plus beaux régiments territoriaux de France, a dit en substance le colonel Brundsaux, en s'adressant à notre colonel. — Avec des bandits, je veux dire des lions de guerre comme ceux que j'ai vu défiler tout à l'heure devant moi, la Corse peut-être tranquille et la France fière. Je vous félicite, ainsi que tous vos officiers qui

forment un cadre merveilleux à ce solide régiment de bons soldats.

Autour de dix heures et demie, après le magnifique défilé en colonne de régiment et la revue, on regagne la Caserne.

Mais tout, hélas ! n'était point terminé. Il restait une bien douloureuse cérémonie, un pieux devoir à accomplir, un dernier adieu à dire à l'un des nôtres, décédé hier à l'infirmerie militaire de Corte.

Le territorial Casasoprano, de la commune de Villanova, est tombé sur la route avant-hier en revenant des tirs de combat. Atteint d'une légère indisposition, le malheureux a senti son mal s'aggraver en marchant, et il se laissa choir contre le talus. On le tint sporta sur le champ, mais il ne devait pas tarder à succomber.

Les soins qu'on lui prodigua aussitôt ne furent pas suffisamment réactifs. Hier, nous apprenions à Omessa qu'il avait rendu le dernier soupir. La consternation fut grande parmi tous ces pères de famille. Casasoprano laisse une veuve avec quatre enfants dans une situation des plus précaires.

Le colonel Bolelli, dont les sentiments d'humanité sont touchants, a été très affecté en apprenant la mort d'un des siens, ainsi qu'il le dit couramment. Les officiers, émus par ce malheur, ont ouvert une souscription entre eux, destinée à venir en aide à la famille du pauvre disparu.

L'enterrement devant avoir lieu à Villanova, la dépouille mortelle de Casasoprano est partie aujourd'hui par le train, allant à Ajaccio. Une foule énorme suivait le cercueil. Le colonel Bolelli, tous les officiers et de nombreux territoriaux se trouvaient là. C'était à la fois imposant et douloureux.

En adressant ici à la famille éplorée l'expression de mes sentiments émus, je suis certain d'être l'interprète du 116e régiment territorial tout entier.

Demain, vendredi, on commencera à désarmer ceux qui habitent au loin ; samedi départ.

Le 116e territorial aura cessé d'être un des plus beaux régiments territoriaux de France, en attendant que l'autre génération s'attire ces compliments flatteurs à la prochaine convocation...

LUCIEN FALCUCCI.

Corte, le 30 septembre 1909.

P. S. — A la dernière heure, je suis heureux d'apprendre les promotions au grade de capitaine de cinq lieutenants, tous de charmants compagnons, d'excellents serviteurs.

Ce sont, MM. Bartoli, Contri, Colonna d'Istria, Antoni et Marchioni. Il m'est très agréable de leur dire toute ma joie de journaliste et les compliments du sous-officier envers qui ils furent d'une bienveillance touchante.

L. F.

Pour le Relèvement de la Corse

Compte rendu d'une réunion tenue par les Corses de Toulon, le 26 septembre 1909.

Sur l'initiative des membres dirigeants du Comité de Défense des Intérêts généraux de la Corse de Marseille, venus à Toulon, les Corses habitant cette ville se sont réunis, le 26 septembre à 9 heures du matin à l'Eldorado Cirque, en vue de former un Comité analogue à celui de Marseille, afin de coopérer au relèvement de leur malheureux pays. On remarque dans l'assistance de nombreuses dames et des membres du Syndicat d'Initiative de Toulon.

La délégation marseillaise est présentée aux assistants par M. Timoléi, conservateur des Cimetières muet de Toulon ; après cette présentation, il est procédé à la formation d'un bureau provisoire qui est composé de MM. Remi Paul-Féix, président ; Pagnini A., secrétaire ; Gaffori Charles et Pasqualini, assesseurs.

Ces formalités accomplies la parole est donnée par le Président aux divers orateurs, qui tous se sont élevés contre la façon dont est traitée la Corse comparativement aux autres départements français.

C'est d'abord le vénérable président du Comité de Marseille, M. Gunsoly, vieillard à la parole jeune et chaude, qui après un salut fraternel à tous les compatriotes toulonnais, déplore tout le mal que la politique cause et causera toujours à la Corse.

M. Luchini, de Marseille, s'étend lui aussi sur les maux dont souffre notre malheureux pays, et passe la parole à M. Agostini, militant fervent de Marseille également, qui dans une chaude et vibrante allocution s'étend plus longuement sur le but du Comité à former, qui, dit-il, ne doit pas être une entrave aux autres organisations ayant le même but. Bien au contraire, il préconise la fusion de tous les comités et sections existant en vue de créer une fédération des groupes corses et continentaux ayant le même but.

Tous les maux dont souffre la Corse sont ensuite passés tumultueusement en revue.

La politique, les communications, l'insalubrité de la plaine orientale sont traitées par M. Agostini avec une compétence incontestable. Il s'élève à plusieurs reprises contre les agissements de la Compagnie Franconi et le sans-gêne de la Compagnie de Chemins de Fer Départementaux pour ses employés.

Il énumère ensuite tout ce que le Gouvernement pourrait faire pour la Corse, et termine en flétrissant l'inertie de nos représentants et en adjurant les patriotes Corses à se lever en masse pour obtenir pleine et entière satisfaction, et pour cela leur demande d'adhérer au nouveau comité.

Ainsi qu'il en a été et en sera pour les autres orateurs, les paroles de M. Agostini soulèvent à chaque instant des salves d'applaudissements, et sur quelques mots de M. Lenzi, de Marseille, Timodei, de Toulon, qui viennent encore inviter les présents à se solidariser et faire de la propagande en faveur du nouveau groupement, et de M. Donsimoni, de Toulon, qui voudrait avant de former ce nouveau comité qu'il y ait plus d'union entre nous autres Corses, et qui d'autre part pense que tant de groupes disparates nuiraient à la Corse, l'assemblée se sépare après que l'ordre du jour suivant fut voté à l'unanimité :

Les citoyens Corses et amis de la Corse réunis à l'Eldorado Cirque au nombre de 200, le dimanche 26 septembre 1909 à 9 heures du matin, après avoir entendu la conférence des délégués de Marseille, MM. Gunsoly, Luchini, Agostini et Lenzi, et après examen de la situation actuelle ainsi que des moyens propres à assurer l'union de tous ceux qui ont à cœur le relèvement économique de la Corse, expriment formellement le désir que des comités, et non des sections, soient formés dans les divers endroits où cela sera possible, que les dits comités aient leur autonomie complète ;

Décident de créer à Toulon un comité analogue à celui déjà formé à Marseille et qui a pris le titre de « Comité de Défense des Intérêts de la Corse », créé à Marseille par les Corses et les Amis de la Corse ;

Décident en outre de procéder à la formation d'un bureau provisoire composé de 4 membres qui aura peu mandat d'étudier la constitution du Comité Marseillais et de donner ensuite une assemblée générale pour faire approuver son travail et nommer le bureau définitif conformément aux statuts. Félicitent la délégation de Marseille de sa vaillance et de son dévouement et l'assurent que ses vues sont entièrement partagées à Toulon, et se séparent aux cris de : Vive Toulon ! Vive la Corse et les Amis de la Corse !

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 septembre 1909.

Les dispositions ont été très satisfaisantes aujourd'hui. Seuls les Fonds d'Etats font exception, sauf l'Extérieure qui gagne un demi-point à 96.90. La Rente Française recule à 97.25. Le Portugais revient à 53.50, le Serbe à 83.30, Sociétés de Crédit soutenues : le Crédit Lyonnais est à 1.321, le Crédit Foncier à 785, le Comptoir National d'Escompte à 758 et la Société Générale à 680.

La Rente Foncière passe de 565 à 572.

La tendance reste toujours ferme aux compartiments industriels et de traction. Suez 4.780. Valeurs cuprifères en reprise : Rio 1.971. Les charbonnages russes sont en nouvelle plus-value, notamment l'action privilégiée Industrie Houillère de la Russie Méridionale à 582.

En Banque, le Laurium se négocie à 61. Les Mines d'antimoine de Meria se consolident à 93 fr.

L'action et la part des Etablissements Gaillard sont activement traitées à 164.50 et à 176.50. Les services financiers de cette Compagnie assurés par le Comptoir d'Escompte le Crédit Lyonnais et la Société Générale.

Bonne tenue à 455 de l'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia. Les obligations 5 0/0 Société Hongroise de Cuirres s'échangent à 370 ; il sera constitué une Société Civile des obligataires.

Les actions de nos Grandes Cies de Chemins de Fer sont soutenues.

Syndicat Agricole de la Corse

Vaccinations charbonneuses

Dans le but de favoriser l'industrie pastorale en réduisant la mortalité qui frappe si durement les troupeaux de brebis transhumants pendant leur hivernage dans la plaine, le Bureau du Syndicat Agricole de la Corse a décidé de mettre à la disposition des propriétaires de troupeaux et des propriétaires bergers du vaccin charbonneux pour la vaccination de leurs bêtes.

Les demandes de vaccin devront être adressées au Syndicat Agricole de la Corse avec l'attestation de l'un des vétérinaires sanitaires du département qui aura soin d'indiquer le nombre de bêtes à vacciner et la quantité de vaccin nécessaire.

Le Président du S. A. C.,
Ph. GRASSI.

Adieu les Vacances !

Depuis quelques jours une grande animation règne dans les principales artères de notre ville. Les trains nous arrivent bondés de voyageurs et de bagages, et les charrettes, les cabriolets et les voitures rurales qui ont docilement leur service, rentrent toujours en ville au grand complet. C'est que les grandes vacances scolaires ont pris fin et la rentrée des classes a eu lieu hier.

Dans les écoles publiques et privées, les pensionnats, les cours secondaires et le lycée les inscriptions ont dépassé de beaucoup celles des années précédentes.

En effet, le paysan, un peu plus délairé lui-même, voit que la lutte pour la vie devient des plus difficiles et que seuls, ceux qui ont une instruction solide et des connaissances pratiques pourront surmonter les mille difficultés qui s'accumulent chaque jour sous nos pas.

Et le paysan a bien raison d'outiller ses enfants pour les luttes futures, sans toutefois perdre de vue que le bonheur n'est pas seulement dans les emplois que peuvent donner les hommes politiques, mais qu'on peut le trouver surtout dans les satisfactions que nous donne le produit de nos champs, alors que le travail est fait avec intelligence et discernement. Et la Corse, plus que tout autre, peut tirer de la terre ce qu'il lui faut pour satisfaire ses modestes besoins.

Allons, chers élèves, du courage et haut les cœurs ! C'est le meilleur moyen pour travailler au relèvement de la petite Patrie et à la prospérité et à la gloire de la Grande.

Nominations d'Instituteurs et d'Institutrices

TITULAIRES

Mme Tolini, directrice d'école maternelle à Sartene, est nommée directrice d'école maternelle à Ajaccio, rue Sœur Alphonse.

M. Tolini, adjoint à Sartene, est nommé adjoint à Ajaccio (Avenue du Palais).

Mlle Ferrali, institutrice à Pruneta, (Cervione) est nommée institutrice à Pino.

Mlle Peretti, institutrice à Campo-al-Guercio (Antisanti) est nommée institutrice à Zilia.

Mme Grassi, adjointe à Sartene est nommée directrice d'école maternelle dans cette ville.

Mlle Antoni, institutrice à Tralvis (Portovecchio) est nommée adjointe à Sartene.

Mme Rocca, institutrice à Appricciani (Vico) est nommée institutrice à Revinda (Marignana).

STAGIAIRES

MM.

Comiti, élève-maître adjoint à l'Ile-Rousse, Rocca-Serra, adjoint à Serra-Scopamene, Ottavi, adjoint à Sartene.

Festa, adjoint à Morosaglia.

Danton, instituteur à Borretali.

Santarelli, instituteur à Borgo (Fozzano).

Pouchetti, instituteur à Feliceto est nommé adjoint à Cervione.

Mlles

Nicolai élève maîtresse, institutrice à Gianchetta.

Baldacci, institutrice à Prano,

Battaglini, institutrice à Sorbo-Ocagnano.

Constantini, adjointe à Antisanti.

Santoni, institutrice à Sainte-Marie de Moriani, passe à Poste-Neuve.

Fieschi, de Monacia d'Orezza, passe à Ste-Marie de Moriani.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Grand Hôtel de Bastia

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 12 octobre courant, dans le local du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd. Paoli, 23, à 10 heures du matin.

Tous les actionnaires, sans distinction, peuvent assister à l'assemblée.

Toutefois, conformément aux art. 26 et 29 des statuts, auront seuls droit de vote les propriétaires de 10 actions au moins.

Les propriétaires de moins 10 actions pourront se grouper pour atteindre ce nombre et déléguer l'un d'eux pour voter.

Le nom de ce délégué avec celui de chacun de ses mandants et leur signature sera déposé au Syndicat d'Initiative au plus tard le 11 courant à 5 heures du soir.

Ordre du jour : Augmentation du capital social.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er octobre.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 18°2 à midi 21° 4 à 6 heures du soir + 18°6. Maxima + 21°4. Minima + 17°7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. à midi, 764 mm., 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, O S O.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi. id.

Carnet mondain

On vient de célébrer à Toulon le mariage de Mlle Berthe Leccia, fille de M. le capitaine en retraite Leccia, chevalier de la Légion d'honneur, avec M. Michel Chalier, médecin aide-major de 1re classe des troupe coloniales, fils de M. Chalier, médecin principal de la marine en retraite, officier de Légion d'honneur.

Les témoins de l'épouse étaient son oncle, M. Xavier Tardy, ancien chef de cabinet du préfet, et son beau-frère, M. Dupin, médecin de 2e classe de la marine ; ceux de l'époux, son oncle, M. Bastin, médecin principal de la marine en retraite, et M. Barbaroux, commissaire en chef de la marine en retraite.

Ponts et Chaussées

Les commis des ponts et chaussées dont les noms suivent, qui ont subi avec succès les épreuves d'admissibilité du concours pour le grade de conducteur en 1909, sont élevés à la 3e classe de leur grade, MM. Antonietti Antoine et Guerrini Philippe, en Corse ; Oliva Baptiste, en Tunisie.

Insultes à agents

Elle est forte en g..... bouche comme la mère Angot la nommée C... Conception, qui, à 1 heure de l'après-midi, — elle avait déjeuné — agonisait de sottises la sieur C... Ange.

L'agent Poggi Roch estimant que tous les noms d'oiseau ne sont pas toujours agréables à entendre, invita la dite dame à mettre une sourdine à ses amabilités, mais, semblable à la Marine de Malibre, elle retourna son « ire » contre le représentant de la force publique. Cette fois elle tomba mal car, laissant toute galantorie de côté, l'agent Poggi Roch emballa pour le poste ce gracieux spécimen du sexe faible.

Un procès-verbal en bonne et due forme lui montrera le danger de ne pas faire de sieste après déjeuner.

Messe de départ

Dimanche, à 9 heures du matin, sera célébrée, dans l'église Saint-Jean, la messe de départ des soldats de la classe. La messe sera suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Tous les conscrits et leurs familles sont invités à y assister.

Obsèques

Dans l'après-midi ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Césarine Mariani, née Bastide, décédée jeudi dans sa soixante-huitième année.

Mme Mariani était malade depuis très longtemps ; veuve sans enfants, elle vivait avec une de ses sœurs, qui n'a rien épargné pour l'aider à lutter contre le mal qui la minait, et qui ne reculait ni devant les fatigues ni devant les veilles. Mais, la maladie a été plus forte que les soins.

Si la défunte avait perdu tout espoir de guérison, elle avait conservé toute son énergie et a gardé jusqu'au dernier moment la plénitude entière de ses facultés.

De nombreux parents et amis ont suivi le convoi funèbre jusqu'à l'église Saint-Jean, où a été donné l'absoute.

Nous présentons à toute la famille de Mme veuve Mariani, nos regrets et nos douloureuses sympathies.

Au départ

Notre excellent et spirituel collaborateur, M. Jérôme Poggi, est rentré à Nice par le courrier d'hier soir.

Fêtes de la rue de l'Opéra

On nous annonce qu'un nouveau comité vient de se former, sous la présidence de l'infatigable M. Charles Poggioli, pour l'organisation de Fêtes dans la rue de l'Opéra.

Un avis ultérieur fera connaître la composition du Comité.

Il n'y a plus d'enfants

Par un coup de libeccio, le brigadier Bertrand opérait, vers 8 heures du soir, une tournée d'inspection dans la rue Mint. Soudain, il se sentit saisi à la gorge par une colsar acre de paille humide et fumante. Jugeant avec juste raison qu'il n'y a point de fumée sans feu, notre brigadier s'approcha et constata en effet que, au milieu d'un cercle de jeunes galopins, un monceau de toutes sortes d'objets hétéroclites flambait gaiement. Le vent qui soufflait pouvait commencer des complications fâcheuses. Il n'y avait qu'une chose à faire, inviter les auteurs du feu de joie à l'éteindre. C'est ce que fit Bertrand. Mais les enfants terribles se gaudamèrent vivement et décochèrent au représentant de la force publique des épithètes peu charitables, où il lui était brutalement rappelé son infirmité.

Le poste de police offrit bientôt une hospitalité gratuite à trois galopins qui promettent bien.

Avis

M. et Mme Augustin Lazarotti reprendront à partir du 1er octobre leurs leçons de piano, solfège, harmonie.

Assistance publique

Les membres de la dite Société sont convoqués en assemblée générale pour 8 heures et demie du soir.

N. B. — Si après cette heure on n'est pas en nombre pour délibérer, on renverra l'autre réunion à 9 heures.

Prière d'être exact.

Avis

Mme et M. Giansanelli ouvriront leurs cours de solfège, leçons de piano, leçons de violon et violoncelle, leçons d'accompagnement, à partir du 1er octobre.

Hôtel de l' « Etoile d'Or »

10, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA

FILIPPI ETIENNE, de Venzolasca

Propriétaire

Hôtel confortable. — Cuisine renommée Chambres entièrement remises à neuf Vin de propriétaires. — Prix très modérés Offre pension pour étudiants et armée

Prix très réduits

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00545

AJACCIO

Conseil Général

Séance du 1er octobre 1909

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Charles Bonfanti, vice-président.

M. Césaire Colombani remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Le procès-verbal de la séance d'hier est adopté, après quelques rectifications qui sont demandées par MM. Caitucoli, Dioori et Giannettini.

La Commission Départementale

Il est procédé à la nomination de la Commission départementale.

Font partie de cette commission : MM. Fanfrani Gaston, Giamarchi, le docteur Giocanti, Italiani, Leccia, Lovera, Muracciole.

L'Assistance Médicale Gratuite

M. Don-Pierre Casabianca, conseiller général de Pruneli di Fiumorbo, donne lecture de son rapport sur l'Assistance médicale gratuite.

Ce rapport donne lieu à un long et très vif débat.

M. Caitucoli demande que l'article 4 du rapport de M. Casabianca soit complété par l'amendement suivant :

« Les docteurs qui sont maires ou conseillers généraux, ne pourront pas être désignés comme médecins de l'Assistance. »

Cet amendement est mis aux voix et repoussé.

Le rapport de M. Don-Pierre Casabianca est adopté.

La séance est suspendue.

Interpellation Caitucoli

A la reprise de l'audience, M. Caitucoli monte à la tribune pour développer son interpellation.

Ce conseiller général parle longuement sur les désordres administratifs sous l'administration de M. Chaleil.

La comptabilité des chemins vicinaux laisse beaucoup à désirer ; il signale un certain nombre d'irrégularités.

M. Caitucoli cite tout particulièrement le commune de Portovecchio, où les désordres administratifs sont établis au grand jour.

M. Caitucoli parle enfin de l'assistance publique dans cette bienheureuse commune de Portovecchio.

Il fait connaître au Conseil que les rapports du Directeur départemental d'Hygiène ont été emportés par M. Chaleil.

Cette déclaration ne surprend pas les conseillers généraux.

M. Caitucoli demande en terminant des sanctions sévères contre les auteurs de tous ces abus administratifs.

M. le Préfet

prend ensuite la parole, et promet de prendre des sanctions sévères contre tous ceux qui violeront la loi et qui commettront des irrégularités dans leur service.

UN RAPPORT DISPARU

Motion Giannettini

Comme suite à l'interpellation de M. Célestin Caitucoli, une motion est déposée par le conseiller général du canton de Morosaglia.

M. Giannettini propose d'adresser à M. le ministre de l'intérieur une demande tendant à ordonner à M. Chaleil, ancien préfet de la Corse de restituer le rapport de M. le docteur Piuli-Forcandi, directeur départemental d'hygiène, sur les abus de l'assistance médicale gratuite.

Ce rapport a disparu pendant l'administration de M. Chaleil.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain, à 3 heures.

BOURSE DE PARIS

	30 sept. — 1er oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.40 — 97.30
de 3 0/0 amortis.	98.30 — 98.45
	ex-coupon

L'AMIRAL PHILIBERT à Bastia

Toulon, 1er octobre.

Le vice-amiral Philibert, inspecteur général des défenses sous-marines, arrivera demain à Bastia, pour inspecter le poste à terre des torpilleurs.

L'amiral Philibert inspectera également la défense mobile d'Ajaccio et le poste de Bonifacio.

Nomination

DOUANES

Paris, 1er octobre.

M. Arrighi, ancien sergent au 163e rég. d'infanterie, est nommé préposé de 3e classe des douanes, à Madagascar.

LE HAVRE

LA GRÈVE DES DOCKERS

1.800 dockers ont abandonné le travail

Le Havre, 1er octobre.

A la suite d'une grande réunion qui a été tenue hier soir, à la Bourse du Travail, 1 800 dockers ont abandonné ce matin le travail des quais.

Les grévistes n'ont donné lieu à aucun incident grave. Ils réclament une augmentation de salaire.

La Conquête du Pôle

Peary à New-York

New York 1er octobre.

Le paquebot *Roosevelt*, ayant à bord le commandant Peary, est arrivé ce matin à la station de quarantaine, où il a été rejoint par un vapeur, à bord duquel se trouvaient les partisans de l'explorateur.

Une grande manifestation aura lieu au moment du débarquement du commandant Peary.

RAMBOUILLET

Déjeuner de Gala

Paris, 1er octobre.

Le Président de la République et Mme Falières ont offert aujourd'hui, au château de Rambouillet, un grand déjeuner en l'honneur de généralissime de l'armée turque.

A ce déjeuner assistaient également le président du Conseil, les ministres de la Guerre et des Affaires étrangères, ainsi que le sous-préfet de Rambouillet.

Avant le déjeuner, le Président de la République a remis au généralissime turc les insignes de Grand Croix de la Légion d'honneur.

MARSEILLE

L'Inauguration DU LYCÉE SAINT-CHARLES

Grand Banquet

Marseille, 1er octobre.

A l'occasion de l'inauguration du Lycée Saint Charles, un grand banquet sera offert à M. Viviani, ministre du Travail, et à M. Brisson, député des Bouches-du-Rhône.

Ce banquet aura lieu, dimanche prochain, aussitôt après la cérémonie d'inauguration.

MM. Viviani et Brisson assisteront à l'inauguration des nouveaux annexes du Grand Lycée.

AU MAROC

Une Défaite des Espagnols A MELILLA

Un général, quatre officiers et trente hommes tués. 200 blessés.

Madrid, 1er octobre.

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Hier, les Espagnols ont fêté grandiosement la prise du mont Gurugu ; aujourd'hui, ils pleurent un général, deux capitaines, un lieutenant et trente hommes, qui ont été tués au cours d'une reconnaissance.

On compte également plus de deux cents blessés.

Etat-Civil

Naissances.

Crescioni Pierre-Toussaint.

Décès.

Astolfi François, marié, 78 ans, de Rutali.
Mariani Césarine, veuve, 68 ans, de Bastia.
Leccarini Paul, veuf, 58 ans, de Lunques.

Nouvelles Religieuses

A SAINT-JEAN. — Les exercices du Rosaire ont lieu tous les soirs à 8 heures.

Dimanche, 3 octobre, fête de N. D. du Rosaire, communion générale à 7 heures ; le soir, après vêpres, procession, sermon, salut.

Les visites du Pardon, pour l'indulgence *Toties quoties* commencent aujourd'hui samedi aux premières vêpres et prennent fin dimanche soir au coucher du soleil.

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont convoqués en assemblée, ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail.

Le secrétaire, CIUCCI.

CORTE

Pensionnat Maintenon

Dirigé par Mme TADDEI, Corte

Les pensionnaires seront accompagnées matin et soir aux Cours Secondaires.

La rentrée est fixée au 2 octobre.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
31, Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Les prochains départs auront lieu le 29 courant par steamer *Saint-Paul* et le 10 octobre par steamer *Saint Jacques* à destination de l'Algérie, les Ports du Nord et Anvers.

Dépôt spécial des Eaux Minérales Naturelles

DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés la *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

RENTRÉE DES CLASSES

Ecole Libre de Filles. — Ouverture le 4 octobre, Faubourg St-Joseph, ancien Couvent.

Pour tous renseignements s'adresser à la sacristie de Sainte Marie.

La rentrée des classes au **Pensionnat de Jeunes Filles** route de Cardo, 7, Bastia, aura lieu le lundi 4 octobre. Directrice, Mlle Pecou.

Pensionnat Mlle Evangelista. — La rentrée des classes est fixée au samedi 2 octobre.

Pour renseignements s'adresser à Mlle Evangelista, rue du Lycée, 11.

Pensionnat d'Erbalunga. — La rentrée des classes est fixée au samedi, 2 octobre.

Outre les omnibus, un service d'automobiles facilitera les communications.

Pensionnat Mlle Fouzevera — Rentrée des élèves : Internes, le 2 octobre ; Externes, le 4 octobre.

Ecole libre de garçons
Impasse St Jean, Bastia.

La rentrée des classes est fixée au samedi, 2 octobre.

Préparation aux examens. — Pension de famille.

L'éducation et l'instruction religieuse seront l'objet de la plus grande sollicitude.

Pour renseignements, s'adresser à M. Buttafoco, rue de l'Hôpital, 4.

Ecole Libre de Filles
Rue du Lycée, 23

La rentrée des classes est fixée au samedi 2 octobre

Pour renseignements s'adresser à Mme Blanc, directrice.

PIPPERMINT
Grande Liqueur Digestive, Tonique Reconstituante

PIPPERMINT
Cordial du Foyer, parfume l'haleine, assainit l'eau

PIPPERMINT
Liqueur de Soirée, Liqueur de Sport, Liqueur de Réception

GUY Frères, Inventeurs. — Revel (H. G.)
Maison Fondée en 1784

Vente par autorité de justice

Le dimanche, trois octobre 1909, à neuf heures du matin, heures et jours suivants, dans un magasin, rue de l'Opéra, 14, à Bastia, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, de trente demi-muids, neuf bordelaises remplis de vin rouge, trois demi-muids vides, un bureau, un parastatags, un chauffe-eau, une machine à eau de seltz, etc.

Au comptant.

L'huissier poursuivant la vente;
CONTI P. P.

RAISINS

A partir du 20 septembre courant; 60.000 kilos de raisins premier choix; du domaine de Pietroni.

S'adresser à M. Castellani, en gare de Bastia.

Raisins de coteau — Folelli — colpages du pays.

S'adresser à M. D. Confranchi; commis des postes, Bastia.

Futailles à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
Nouveau Port, Bastia

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAIQUES DE CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CRAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Magasins { Bastia, 2, Avenue Carnot, de vente : { Corte, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
Fabricants (Corse)

CAFÉ DES GOURMETS
A la Renommée
à partir de 4 heures
GLACES ASSORTIES
Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique, il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900 GRANDS PRIX : LONDRES 1908 | MILAN ... 1906 LONDRES 1908 | BRUXELLES 1910
EXIGER du RICQLÈS

CONSOMMATEURS

Ne buvez que le

VIN DU CAP CORSE

au quinquina MATTEI

Apéritif tonique et fortifiant

Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.*

Exigez la vraie marque préparée d'après la formule **L. N. MATTEI**, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.

APRÈS VOS REPAS

PRENEZ UN VERRE DE

CEDRATINE

Liqueur extra-fine
Digestive et rafraichissante

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 272 — DIMANCHE 3 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'après aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00546

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : N. D. du Rosaire.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 35 m. — Coucher, 4 h. 50 s.
Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 12.
Fête de Demain : Saint François d'Assise.

2 OCTOBRE

La Corse
CITADELLE DE LA FRANCE

(Suite et fin)

POURQUOI ET COMMENT ON DEVIENT BANDIT EN CORSE

Mais on entend bien qu'il y a voisin et voisin : il y a *le voisin ami*, le voisin [client, à qui l'on permet tout, et le voisin ennemi, le voisin client d'un autre patron, à qui l'on refuse tout. Le paiement des faveurs se traduit par une monnaie unique : le bulletin de vote. Telle famille influente dispose de cent voix, telle de deux cents, telle de trois mille. La force attire les convoitises, les grosses clientèles font boule de neige. En tout pays du monde, on aime à être « du côté du manche. » Or, si le Corse pratique avec une admirable fidélité l'attachement à la personne, il est d'un cynisme total en ce qui concerne les principes. A une poignée d'exceptions près, il sera bonapartiste sous l'Empire et républicain sous la République.

La grande affaire pour lui qui vit isolé dans son village, à proximité des lambeaux de terre fertile et d'un débris de forêt, c'est d'appartenir au clan qui détiendra le pouvoir essentiel : la Mairie. En Corse, cela s'appelle le « sceau, » à cause du signe matériel, du cachet que le premier magistrat municipal appose bénévolement sur vos requêtes si vous êtes de ses électeurs et qu'il vous refuse impitoyablement si vous n'en êtes pas.

Ces quelques notions préliminaires étaient indispensables pour éclairer, aux yeux d'un « Continental » (le « Continental » c'est le Français de France), la vie actuelle et moyenâgeuse d'un village corse. Dans chacun de ces petits nids d'aigle que vous apercevez à flanc de montagne, il y a un parti vainqueur et oppresseur, un parti vaincu et opprimé. Le parti vainqueur obtient de son maire et patron ce qu'il veut. On n'exige pas de lui les pièces d'état-civil qu'il ne pourrait pas fournir. On ferme les yeux sur les mensonges les plus flagrants. On établit sa situation de famille en faisant mourir des gens qui vivent, en créant pour la circonstance des orphelins qui n'ont jamais existé. S'il y a nécessité de l'exproprier, ce sera pour lui la fortune. S'il n'est mis dans un mauvais cas et s'il a besoin d'être soutenu devant les autorités qui représentent le Pouvoir Central, les certificats pulluleront, les faux témoignages abonderont.

On se tairs sur ce qu'on a vu et sur ce qu'on a entendu.

Au contraire, l'adversaire du maire, l'homme qui appartient au clan battu aux élections, n'obtient, au déni de toute loi et de toute justice, rien de ce qu'il désire. On découvre dans ses ascendances des irrégularités qui n'existent point. On s'évertue à le priver de tous ses droits. S'il est exproprié, on le ruine... J'exagère à peine. La preuve, c'est l'invraisemblable accroissement du banditisme.

Car c'est la politique, encore plus que la violence des passions d'amour, qui a créé le banditisme corse et qui le fera pulluler tant que l'on n'aura pas mis le fer rouge là où la blessure fabrique du pus. Sans doute, on peut rire quand on apprend que, le jour des élections municipales, le scrutin s'ouvre une heure plus tôt que la loi ne le permet. Le maire en exercice qui prétend être réélu a fait avancer d'une heure pendant la nuit la marche du cadran de l'église. Les gendarmes, dont il invoque le témoignage, tirent de leurs gousset deux montres neuves qui marquent l'heure du clocher. Les gens de la « banlieue » du village qui étaient venus pour protéger le scrutin et assurer le triomphe de leur candidat peuvent s'en retourner chez eux la rage au cœur : il n'y a pas d'appel.

Parfois, cependant, les choses tournent au tragique. Paul Bourde a cité un village où les deux clientèles se tenaient à une voix près. On a usé d'un procédé simple pour faire pencher la balance. Au balcon d'une maison qui faisait face à la mairie on a placé un homme avec un fusil. Au moment où le chef du clan qui l'emportait d'une voix gravissait les marches de la maison municipale, en plein jour, on lui a envoyé un coup de feu qui l'a étendu raide mort. La chose s'était passée sous les yeux de tous. Cependant, lorsqu'on enquêta, on ne put obtenir aucun témoignage, en aucun sens. Les amis du mort se chargeaient eux-mêmes de sa vengeance, — non pas seulement par goût, mais par nécessité. Ils savaient bien que l'on n'arrêterait pas en bloc tout le clan de leurs adversaires, que l'enquête fuirait, que le Pouvoir Central rentrerait chez lui, et que, eux, les accusateurs, ils resteraient sans fin, exposés aux balles et aux stylets de leurs adversaires, sans parler des piqûres de chaque jour dont on meurt aussi sûrement que d'un coup de couteau.

Pour l'homme qui avait tué, et qui s'était fait meurtrier afin de servir son clan, que lui restait-il à espérer après un tel exploit ?

A « prendre la campagne, » à « gagner le maquis, » c'est-à-dire à se faire bandit, à aller rejoindre dans les cavernes de la montagne et dans l'inextricable brousse, tous ceux qui, à des titres divers, ont voulu être les soldats de l'intérêt particulier dans une querelle générale ou privée.

LE BANDIT CORSE, BÊTE DES FORÊTS

Tel est, en effet, le caractère du bandit corse. C'est l'origine, la chose première de son action qui le différencie du brigand. Le brigand, italien ou grec, est par définition un homme qui ne veut pas travailler, et qui, ayant des instincts voraces, court les chemins pour piller, rançonner, vivre grassement, faire des économies, disparaître s'il peut avant que les carabiniers l'atteignent et aller vivre à la fin à l'abri des vengeances et des lois, dans des conditions satisfaisantes de bien-être.

Le bandit du maquis est un homme qui, comme tous les Corses de la montagne, a réduit sa conscience individuelle au silence et ne se connaît plus de devoirs que vis-à-vis de son clan. Aussi aveuglément que le membre d'une association secrète, religieuse ou politique, il obéit aux ordres qu'il reçoit de son chef de parti, de l'opinion publique ou du point d'honneur traditionnel. C'est le cas de Marc-Antoine dans *la Colomba* de Mérimée. Peu importe que dans un séjour à l'étranger ou en France, le Corse se soit défait de ce préjugé national. Dès qu'il remet le pied dans l'île, il est de nouveau touché de la contagion. C'est comme un air de malaria qui réveille le poison endormi dans ses veines.

Beaucoup de Corses sont ainsi devenus des bandits malgré eux. Les plus célèbres d'entre eux ont fait l'aveu de leur misère. Après la mort d'un certain Pietri, qui eut une légende, on a retrouvé dans la caverne où il habitait, un recueil de poésies rimées, en patois, dans lesquelles il analysait son état d'âme :

« La vie du bandit — chacun de vous la comprendra : — errant dans les forêts — souffrant la faim et la soif — cherchant toujours un endroit sûr.

« Mais puisque j'y suis tombé — je ne veux pas m'en repentir — et veux chercher mes ennemis — afin de les détruire, car ils sont la cause de tous mes malheurs. »

Une autre gloire du maquis, Don Jacques Chiaverini, s'est pleuré dans un *lamento* que l'on chante encore :

« Je me souviens — lorsque nous étions petits — que nous allions jouer, — à chercher des nids et des oiseaux. — Aujourd'hui, avec une grande douleur — je me revois parmi ces buissons.

« Une bête des forêts — voilà ce que je suis devenu. — Sauvage, je suis. — Je ne parle à personne.

« O vous, mes amis, — vous qui m'aimez de cœur — pleurez sur mon infortune — avec une grande compassion — pour ce que je souffre — errant par le pays ! »

A l'heure de la suprême épreuve que traverse la Corse, il semble que ce soit la voix même de l'île qui s'élève avec la lamentation de ce bandit et qui nous arrive par-dessus la mer.

Pour moi, j'ai toujours devant les yeux une scène émouvante dont je fus témoin au cours du voyage du président Carnot en Corse. Nous venions de stopper en plein fief du banditisme, à Boccognano. Et soudain, une bousculade se produisit dans le cortège officiel. Une vieille femme sortit du rang, suivit de deux jeunes filles, tout de noir vêtues, presque élégantes dans leur simplicité campagnarde. Elles portaient aux mains des gants de laine noire, un fichu de laine était posé sur leurs cheveux. On cria :

— Mais c'est Emilie !... c'est Julie !

A côté de moi, un petit prêtre corse se hissait sur le bout de ses souliers carrés. Il avait un visage très doux sous son chapeau râpé comme sa soutane. Je lui demandai :

— Monsieur le Curé, quelles sont ces jeunes filles ?

Il me répondit avec beaucoup de politesse :

— Ce sont les enfants d'Antonio Bonelli, dit Bellacoscia, qui tient le maquis depuis 1845.

Les deux jeunes filles s'étaient avancées. Elles s'étaient jetées aux genoux du président.

Toutes les deux elles avaient les mêmes yeux, bleu-vert, entourés de cils noirs et très longs, des lèvres rouges, un peu fortes. Un je ne sais quoi d'indéfinissable était sur elles ; la sensation que nous pouvions nous rencontrer ainsi au bord d'une route, causer ensemble, nous regarder dans les yeux, mais qu'un rempart impénétrable nous séparait d'elles pour toujours.

M. le président Carnot était fort gêné par cette supplication agenouillée.

Il s'adressa au brigadier de gendarmerie de la station, un vieux Pandore corse avec une figure taillée à la serpe : le brigadier nous désigna du doigt, très haut dans l'air, près des neiges éternelles, une espèce de ravine, de toute part inaccessible :

— Le dit Bellacoscia est là, Monsieur le Président, dit-il, il attend sa grâce. L'apercez-vous ? Moi, je le distingue. Et ma foi je suis pour le pardon. Depuis ma jeunesse, je le poursuis sans l'atteindre. A l'occasion de votre voyage, mes hommes viennent d'être rhabillés de neuf. S'il nous faut rentrer dans le maquis pour le poursuivre, nous ne l'atteindrons pas, mais nos uniformes seront déchirés comme les anciens.

Le curé s'avança à son tour. Il appuyait la requête des jeunes filles. M. Carnot en était tout interloqué. Il ne put s'empêcher de s'écrier :

— Mais enfin, Monsieur le Curé, cet homme-là a une multitude de meurtres sur la conscience ! L'hiver dernier, il a encore tué deux gendarmes ?...

Le Curé répondit avec une extrême douceur :

— On le poursuivait, Monsieur le Président...

Et les jeunes filles en noir étaient toujours agenouillées. Elles priaient.

La grâce de Bellacoscia ne vint pas ce jour-là, mais plus tard. Il traita avec le Pouvoir Central. Il quitta l'île. Il vint fumer ses dernières pipes en Provence sur l'autre rive de la Méditerranée.

Il faut que la Vendetta meure avec lui. En effet, comme lui, la Corse est lasse de tenir le maquis. Le propriétaire de l'intérieur demande qu'on ne l'oblige plus à prendre un bandit à gages pour obtenir des réparations de justice que ne lui donne pas le Pouvoir Central. L'homme qui circule sur les routes avec son fusil pour garder sa vie est las de mourir d'inquiétude, de faim. La jeune fille qui aime selon son cœur est lasse de penser qu'il faut parfois l'estampille d'un brigand à son contrat pour que son mariage aboutisse. Et, sans doute, les tribunaux Corses sont las d'entendre des faux témoignages, d'acquitter des assassins malgré eux. Les traités de paix qui se sont signés tant de fois entre des familles belligérantes, sont une autre indication de l'immense fatigue d'âme d'un peuple fier, qui demande qu'on l'arrache à une tradition que, de lui-même, il ne veut pas déserter, mais dont il sent bien qu'il périt.

HUGUES LEROUX.

(Je suis tout).

La Circulation des Eaux-de-Vie
en Corse

A nos Conseillers généraux

On sait qu'un grand nombre de propriétaires ont l'habitude de distiller les marcs de raisins, dans le local même où se fait leur vendange. Or, il arrive fréquemment que ce local se trouve situé à une grande distance de leur *maison d'habitation, à plusieurs* kilomètres, dans un certain nombre de cas. C'est ce qui se présente, notamment, pour tous les propriétaires qui ont des vignes dans la plaine orientale.

La fabrication terminée, ces propriétaires ne peuvent consommer sur place ces eaux-de-vie. Ils les transportent chez eux. C'est alors, au moment même où ils mettent ces alcools en circulation, qu'ils s'exposent à toutes les rigueurs des lois fiscales sur les bouilleurs de cru.

On affirme couramment que ces lois ne concernent pas la Corse. C'est une erreur que nous nous permettons de signaler à nos propriétaires, en leur indiquant les conséquences pénales auxquelles ils ne sauraient se soustraire.

L'art. 6 de la loi de finances du 29 mars 1907 a, en effet, établi en Corse, un droit de consommation de 90 francs par hectolitre d'alcool, et confié à l'administration des douanes le recouvrement de cet impôt.

Ce droit frappe tout aussi bien les produits indigènes que les produits importés, et devient exigible toutes les fois que la quantité d'alcool transporté est supérieure à un litre.

Au-dessus d'un litre, les alcools (eaux-de-vie, cognacs, etc.,) ne peuvent circuler dans l'intérieur de l'île, qu'à la condition d'être accompagnés d'un passavant, ou d'un acquit-à-caution de douane. Faute de se conformer à cette prescription, l'individu trouvé porteur d'une certaine quantité d'alcool, sera passible, suivant la distance à laquelle le délit est constaté, des peines correctionnelles ou de simple police.

Mais, comme nous sommes ici en matière fiscale, sait-on quel est le *minimum* de pénalité : *cent francs d'amende*. On voit que la régie n'est guère partisante des demi-mesures.

Ce qui aggrave encore la situation, c'est qu'en dehors des agents des douanes, la gendarmerie est chargée, en vertu de la loi de Floréal an VII, de constater les contraventions de ce genre, contraventions qui peuvent donner lieu, toutes les fois que l'on se trouve dans un rayon de 5 kilomètres de la côte, *à la saisie des moyens de transport* (art. 17. Décret du 27 janvier 1888).

Les contraventions peuvent provenir : soit d'une circulation sans expédition, soit d'un défaut d'identité entre les boissons transportées et l'expédition en douane, soit d'une circulation en dehors de la route indiquée, soit enfin

d'un refus de représenter l'expédition à la gendarmerie.

Comme on le voit, la circulation des eaux-de-vie, dans l'intérieur de l'île, n'est pas à l'abri de tout danger. Il nous a paru intéressant de signaler ces règles fiscales à nos propriétaires, pour qu'ils en fassent leur profit. Mais, s'il en est encore temps, le Conseil général ne pourrait-il pas demander quelque atténuation à ces mesures de rigueur pour les malheureux propriétaires qui distillent quelques litres d'eau de vie dans leurs propriétés, et qui ne les font circuler que pour les transporter chez eux ?

LA FACULTÉ TRIOMPHE

Le Corse n'est pas bien administré, mais il est essentiellement administratif. Désormais les médecins de l'Assistance Publique seront administratifs. Le Conseil Général, après avis de ses médecins, en a ainsi décidé, malgré l'opposition de M. Caltucoli qui lui n'est pas médecin comme M. Balesi et ne saurait avoir voix au chapitre.

L'opinion s'émeut de cette décision ; car si la médecine est une science imparfaite, les médecins sont plus qu'imparfaits.

Ce n'est pas une règle de grammaire, c'est une vérité à la portée de toutes les bourses et de toutes les intelligences.

Avec le droit de vie et de mort, ils auront le droit de grâce. Si le malade, est un solide électeur, un pur, on le soignera avec dévouement ; si c'est un méchant petit avorton, un adversaire politique, on le supprimera comme une bête malfaisante.

Mais, direz vous avec quelque apparence de raison, lorsqu'un médecin veut vous guérir, il vous tue. Le contraire, se produira donc fatalement, s'il veut se débarrasser de vous.

D'accord, mais allez faire connaitre cette vérité au corps électoral déjà si malade. Il se produira fatalement ce résultat surprenant, c'est que le Corse administratif votera pour le médecin conseiller général administratif et qu'on administrera aux citoyens indépendants, ennemis de toute ingérence administrative et médicamenteuse, ce que les candidats malheureux appellent un lavage..... de l'estomac.

Il faudra en avoir beaucoup pour affronter la lutte contre la docte Faculté. Vous n'aurez plus que celle de vous abstenir.

Le Conseiller général, médecin ou fonctionnaire, c'était bien ; médecin et fonctionnaire en même temps, ce sera mieux.

La guérison ou la mort de la Corse est au bout de cette formule que les pharmaciens ne trouveront pas au *Codex* nouveau code de l'Humanité corse. Que les médecins tant pis ou tant mieux de notre petite assemblée viennent me prouver le contraire !

J. A.

OMESSA

Dans un entrefilet du *Petit Bastiais*, du 28 septembre, « Battista de J... » essaye de donner le change à l'opinion publique sur les sentiments de ses adversaires politiques. Il sait bien qu'il perd son temps et sa peine à pareil jeu, d'autant plus qu'il est de notoriété publique à Omessa, que le vrai parti républicain est celui qui gravite autour de M. Chardon, représentant officiel des Gabrielli et des Gavini. Seul « Battista de J... » fait semblant de l'ignorer et s'obstine à fermer les yeux à la lumière. Que dis-je ? Il va même jusqu'à se démener comme un diable dans un bénitier pour faire croire le contraire et donner ainsi un accroc à la vérité.

Que voulez-vous ? Noblesse oblige, dit un vieil adage. Aussi, nous n'en voulons nullement à « Battista de J... » de faire tout son possible et d'avoir recours à tous les moyens pour discréditer ceux qui n'ont pas l'heur de lui plaire. N'est-ce pas là la tactique ordinaire d'un adversaire sans bons ?

Naturellement, « Battista de J... » ne pouvait manquer de s'atteler à une pareille besogne et de crier bien fort aux quatre vents de l'horizon que « le parti Chardon » était « un véritable repaire de réactionnaires » où se tramaient les plus noirs complots contre la République.

Cette vue toute particulière à « Battista de J... » est un reste d'atavisme qui a survécu chez lui à « tous les croisements » et qui ne couvertira jamais à se défaire des archives, *de Ceppi de Notari*, dont sa famille a toujours eu la garde.

Mais, d'où vient cette soudaine levée de boucliers contre le parti du maire ? Ah. la raison en est bien simple.

Après avoir embouché la trompette — heureusement qu'elle n'avait rien de commun avec celle de Jéricho — après avoir chanté sur la mode lyrique pendant plus d'une année l'ère du progrès et de prospérité que le règne de ses amis allait inaugurer dans notre commune, après avoir annoncé à l'univers entier que son parti sortirait triomphant des urnes — il vendait la peau de l'ours, avant de l'avoir tué, — « Battista de J... » dépu dans ses espérances et complètement désorienté par sa dernière consultation électorale, « Battista de J.... » dit-on, ne pouvant se consoler de ses déboires, a cherché une diversion à ses peines en se faisant nommer simple délégué chargé de délimiter les frontières politiques dans la commune d'Omessa. Aussi, dans son rapport, il marque au fer rouge ses ennemis politiques en leur collant sur le dos l'étiquette de réactionnaires, oubliant l'histoire de la paille et de la poutre.

Et, pour donner un peu plus de piment à son rapport, il somme le Préfet de la Corse et le Comité Fédéral de Paris, de se mettre en garde contre les menées ténébreuses du prétendu parti de la réaction, qui n'a qu'une ambition, jeter la République dans la Seine.

Je m'imagine que le Préfet de la Corse et le Comité Fédéral ont dû se faire une pinte de bon sang à la lecture d'un pareil rapport émanant d'un individu dont les nombreux avatars ne sont pas à compter et qui n'a pas craint de s'allier au cléricalisme pour mettre en coupes réglées les finances de la commune, si jamais la victoire avait trahi le drapeau de la République et s'était prononcée en faveur de l'Orléanisme dans la personne autorisée de son représentant.

M. L. DE RAUSE.

L'AMIRAL PHILIBERT à Bastia

L'amiral Philibert, inspecteur général des défenses sous-marines est arrivé hier soir à Bastia.

Cet officier général, auquel nous sommes très heureux de souhaiter une cordiale bienvenue, aura vite fait d'inspecter le poste de torpilleurs de notre ville.

Si extraordinaire que la chose paraisse, il constatera que Bastia, qui est situé à une si faible distance des côtes italiennes, se trouve complètement dépourvu de tout bâtiment de guerre.

On ne saurait prétendre, cependant, que notre Vieux-Port ne constitue pas un abri des plus sûrs pour une flottille de torpilleurs, et les raisons que l'on nous opposait jadis n'auraient plus ta même valeur aujourd'hui, puisque le légendaire ponton, qui gênait si fâcheusement la navigation dans les eaux du Vieux-Port, s'est enfin décidé à nous quitter.

Ces simples observations que nous suggère la visite de l'amiral Philibert pourraient être prises en considération, si le Gouvernement était décidé à faire quelque chose pour cette pauvre Corse, dont on ne cesse de déplorer l'abandon, et que l'on console par de vagues promesses.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 septembre 1909.

D'une façon générale le marché fait preuve de fermeté. Au groupe de Fonds d'Etats, si notre Rente est en nouvelle moins-value à 97.35, l'Extérieure progresse à 97.20. Le Turc à 93.45 et le Serbe à 83.55 ne varient guère. Emprunts russes en tendances satisfaisantes. Nos Sociétés de Crédit témoignent toujours d'excellentes dispositions. Le Crédit Foncier passe à 790 et le Crédit Lyonnais à 1.320. Le Comptoir National d'Escompte s'établit à 753. La comparaison de son bilan avec l'état de situation du mois précédent nous permet de constater que le total des opérations sociales est resté sensiblement le même. La Société Générale est toujours en faveur à 685. Les bénéfices nets du mois d'août se sont élevés à 4.261.319 fr. 46.

Valeurs industrielles et de traction bien disposées par continuation. Les valeurs russes poursuivent leur reprise. Titres européens calmes. Bon 4.97 1.

Au comptant officiel le Bec Auer est demandé à 705.

Au comptant en Banque, nous retrouvons les actions Accumulateurs Phœnix en bonne tendance à 135.

L'Arroyo se traite à 90 frs.

L'obligation 5 1/2 0/0 de Grand Central de Colombie passe à 477 ; celle du chemin de fer de l'Equateur est recherchée à 428.50, la ligne actuellement en construction desservira la région la plus riche de l'Equateur.

La régularité de paiement de l'intérêt de 20 frs par an ainsi que celui de l'amortissement en 50 ans des obligations à 0/0 de 500 frs de la Société Franco-Suisse de Chemins de Fer et de Travaux Publics actuellement en cours de placement, est assurée par un subside kilométrique annuel de l'Etat Italien.

Les actions de nos Grands Réseaux ont fermement jeunes.

AU NOUVEAU-PORT

Nos travaux du port jouent vraiment de malheur! Il paraît que le mauvais temps empêche l'entrepreneur chargé de consolider la jetée, de continuer ses travaux... Le matériel que l'on avait fait venir, à grands frais, de Livourne, se trouve immobilisé, et l'entrepreneur, résigné, attend des jours meilleurs...

Comme il n'y a aucune raison pour que cette situation ne se prolonge indéfiniment, notre belle plage de Toga risque fort de conserver pendant de longs mois encore sa belle parure de blocs artificiels...

On a voulu nous assurer que les travaux de ce genre sont ordinairement effectués pendant la belle saison, mais en Corse, pays de l'éternel été, peut-on se préoccuper du mauvais temps ?...

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 3 oct., à 8 h. et demie

Le Bonheur, p. r.,	Leroux.
Coppélia, fant.,	Delibes.
Feux follets, mazurka,	Lehman.
Ernani, fant.,	Verdi.
Espana, valse,	Waldteufel

Le Chef de Musique, TIBERI.

Correspondance

La Mort d'un Territorial

Corte, le 1er octobre 1909.

Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*,

Dans votre numéro du 1er octobre, vous avez inséré un télégramme émanant de Corte qui affirme qu'un territorial accomplissant une période de 9 jours, a succombé subitement en rentrant d'une marche, ce militaire ne serait présenté à la visite et n'aurait pas été reconnu.

Votre correspondant ment effrontément parce que : 1° Le soldat Casanoprano ne s'est jamais présenté à la visite ; 2° il n'est pas mort subitement. Voici la vérité :

L'infortuné soldat est parti le 28 au matin pour les tirs de combat qui devaient avoir lieu à 5 kilomètres de Corte.

Ce militaire a été ramené en voiture vers midi, et admis à l'infirmerie-hôpital.

A ce moment-là, je vois le malade pour la première fois et je constate qu'il est atteint d'occlusion intestinale.

Dans cet établissement militaire j'affirme que le réservista Casanoprano a reçu de moi-même et du docteur Monlati, médecin-adjoint, tous les soins que comportait la gravité de son état.

Veuillez agréer, etc.

Dr ZECCARELLI,
Médecin-chef de l'Infirmerie Hôpital de Corte.

AVIS

Le Maire de Bastia prévient les vieillards, infirmes et incurables, inscrits sur la liste des assistés, d'avoir à se présenter à la Recette municipale, à partir de mardi, 5 octobre, pour y toucher l'allocation des mois de juin, juillet et août échus.

Ils devront, au préalable, retirer leurs bons à l'Hôpital Civil.

COMITÉ DES FÊTES
DES 8e DE CARDO ET PLACE FAVALELLI

Les fêtes du Bd de Cardo et place Favalelli, auront lieu prochainement, sous la présidence d'honneur de MM.

J.-B. Bourgeois, conseiller municipal.
J.-J. Olivari, conseiller municipal.
Antoine Pierangoli, agent de la Compagnie Fraissinet.
Fontaine, Directeur de la Cie de Chemins de fer départementaux.
Loiggi, Président honoraire.
Southwell, consul d'Angleterre
N. B. — Les souscriptions sont reçues chez M. Napoléon Giacometti, président des fêtes, Bd de Cardo, 2.

Le Comité.

Au Cinéma-Edison

4, RUE MIOT, 4

Cet important établissement, qui vient d'inaugurer sa saison d'hiver, donne aujourd'hui un spectacle attrayant.

Parmi les films nouveaux à remarquer : les exploits de Manfrin ou l'histoire du célèbre brigand dans ses attentats et coups d'audace les plus extraordinaires.

N'oublions pas surtout, *Un oubli désastreux*, scène d'un comique inouï qui fera tordre littéralement la salle entière.

En somme, un spectacle merveilleux que la Maison Pathé offre à sa fidèle clientèle.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 octobre.

Thermomètre.—7 heures du matin + 16 4 à midi 19° + à 6 heures du soir + 19 2. Maxima + 21°. Minima + 15°6.

Baromètre.—7 heures du matin, 759 mm. à midi, 759 mm., 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. O.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.

A l'arrivée

M. le vice-amiral Philibert, inspecteur général des défenses sous-marines, est arrivé hier soir, vers 5 heures, à bord du torpilleur de haute-mer *Mousquaton*.

Le vice-amiral Philibert, qui est accompagné de son aide de camp, M. le lieutenant de vaisseau Autrun, est descendu au Grand Hôtel de France.

Nouvelles maritimes

M. l'enseigne de vaisseau Pieri, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le *Jauréguiberry*.

M. l'enseigne de vaisseau Belgodere, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Jules-Ferry*.

Allumettes

Le mois dernier, un incendie se déclarait en gare de Moulins. De nombreux wagons étaient la proie des flammes. Les autorités de toute sorte procédèrent à une enquête.

Au milieu des wagons réduits en cendres, on avisa un fourgon hermétiquement clos qui avait résisté aux flammes. On pensa que c'était un wagon frigorifique à l'épreuve du feu. On l'ouvrit.

Devinez ce que les assistants ahuris aperçurent dans ses entrailles !

Le wagon contenait un important chargement d'allumettes de la régie !

Si le fait ne nous avait été certifié par un témoin digne de foi, nous aurions cru à une jolie fumisterie, car vraiment, nous ne pensions pas les allumettes de la régie inflammables à ce point.

Fier de lui-même

Le chapeau à la mousquetaire, le fusil sur l'épaule et lesté de quelques litres de vin, F. Antoine mourrait, hier matin, la place du Marché dans toute sa largeur.

L'inspecteur de police Caneri ignorant si l'arme de F. était chargée ou non — elle ne l'était pas — l'invita à le suivre au poste de police.

Asile lui fut donné au violon municipal, afin de lui permettre de cuver son vin.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui :
M. Morucci, place d'Armes.

Au Port

Vap. « Liamone, » cap. Maury, venant de Livourne.
— Brick-goélette « Jeanne d'Arc, » cap. Serinelli, venant de Marseille.
— Vap. allemand « Palermo, cap. Asmus, venant de Naples.
— Vap. anglais « Duke Of Cornwall, » cap. Deadshau, venant de Cardiff.
— Contre-torpilleur « Mousqueton, »
Vap. « Liamone, » cap. Maury, parti pour Nice.

On rentre

Madame. — Allons ! dépêchons-nous, si tu lambines encore un peu, nous manquerons le train.

Monsieur, (ensuite).

— Qu'importe, si nous manquons le train, pourvu que nous prenions l'*Express* au Bar Suavi.

Madame. — !!!

Etat-Civil

Mariages.

Tomasi Alexandre, préposé de douane, et Antonelli Rose.

Naissances.

Giuntoli Antonia-Thomasine.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE DÉVOTE. — Les sociétaires sont avisés que la perception aura lieu les 3 et 10 courant, de 9 à 11 heures, au siège social, rue Napoléon, 21.

Le trésorier, L. Raibaldi.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 3 courant, de 9 heures à 10 heures et demie du matin, recette des mois de septembre et octobre.

Les retardataires sont instamment priés de se mettre en règle.

Le Président, Augeriy.

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'Antiépileptique de Liège

Le flacon : 5 francs

Dépôt spécial pour la Corse : Pharmacie Leca, à Ajaccio (Rue).

Dépôt spécial

des Eaux Minérales Naturelles

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse

BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

Hôtel de l'« Etoile d'Or »

10, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA

FILIPPI ETIENNE, de Venzolasca

Propriétaire

Hôtel confortable. — Cuisine renommée
Chambres entièrement remises à neuf
Vin du propriétaire. — Prix très modérés
Offre pension pour étudiants et armée
Prix très réduits

CORTE

Pensionnat Maintenon

Dirigé par Mme TADDEI, Corte

Les pensionnaires seront accompagnées matin et soir aux Cours Secondaires.

La rentrée est fixée au 3 octobre.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00547

BOURSE DE PARIS

	1er oct.	2 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.30	97.32
de 3 0/0 amortis.	98.45	98.45 ex-coupon

AJACCIO
Conseil Général

Séance du 2 octobre 1909

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Jacques Orsatti, vice-président.

M. Césaire Colombani remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

LE BUDGET

M. Pinelli, rapporteur de la Commission des finances, dépose son rapport portant un certain nombre de modification au budget.

MM. Charles Decori et Caltucoli interviennent dans le débat.

Le conseiller général de Petreto-Bicchisano demande à ce que le rapport de la commission des finances soit imprimé, afin qu'il puisse être distribué aux membres de l'assemblée départementale.

La proposition de M. Caltucoli est mise aux voix et repoussée.

M. Caltucoli déclare qu'il votera la suppression de tous les articles du budget.

LA QUESTION du Chemin de fer

M. Gallini monte à la tribune, et prononce un long discours sur la question du chemin de fer.

M. Giannettini, conseiller général de Morosaglia, intervient également dans le débat.

M. Hyacinthe Cagninacci soutient les conclusions votées par le Conseil général au mois d'avril dernier, c'est à dire l'exploitation par l'Etat. Il combat l'opinion de M. Pierangeli qui a affirmé que la construction de la ligne Ghisonaccia à Bonifacio serait retardée, si le projet de convention n'était pas voté. Le conseiller général de San Martino propose au Conseil général une solution rapide et pratique permettant de mettre en adjudication la construction de cette ligne en dehors de la Compagnie concessionnaire. M. Cagninacci proteste contre le rapport de M. Fontanelles qui soutient que les Corses sont trop exigeants.

Il compare la situation privilégiée des départements riches par rapport aux subventions que leur richesse même leur permet d'avoir.

Au cas où l'exploitation directe par l'Etat serait impossible, le conseiller général de San-Martino déclare que l'on doit donner la préférence à la Compagnie qui associerait le personnel des Chemins de fer aux bénéfices et qui donnerait la meilleure force ou d'exploitation au point de vue des intérêts de l'île.

Il démontre que dans son rapport, M. Fontanelles s'est attaché plus particulièrement à défendre les intérêts de l'Etat et de la Compagnie, que ceux de la Corse.

Le vote définitif sur cette question sera présenté demain matin au Conseil général.

Ce vote sera précédé par MM. Cagninacci, Gallini, Caltucoli, Giannettini et les divers orateurs qui ont pris part à la discussion.

Le Congrès des Syndicats d'Initiatives

M. Louis Rapelli demande au Conseil général de vouloir bien accorder une subvention en faveur des Sociétés de Secours Mutuels récemment constituées en « Union départementale ».

LE GÉNÉRAL ROBERT

Paris, 2 octobre.

On avait annoncé, ces jours derniers, que le général Robert, gouverneur militaire de Lyon, qui commandait le 14e corps d'armée aux grandes manœuvres du Bourbonnais, était décidé à donner sa démission.

Cette démission ne se produira pas.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Paris, 2 octobre.

Sont nommés gendarmes à la 15e légion ter :

Première compagnie : arme à cheval. — Brunet, ancien brigadier.

Deuxième compagnie : arme à pied. — Assio, soldat au 4er rég. d'infanterie coloniale.

Charles, ancien matelot, du *Charles Martel* ;

Gouy, ancien gendarme ;

Goionie, soldat au 4er rég. d'infanterie coloniale ;

Teyssier, ancien canonnier.

Douzième compagnie : arme à cheval. — Gilloy, ex brigadier au 2e spahis.

Massiani, ancien caporal, demeurant à Pedicorte-di-Gaggio, est nommé gendarme à pied, à la Compagnie des Basses-Alpes.

Filippi, ancien cavalier, demeurant à Tox, est nommé gendarme à cheval, à la 6e Compagnie de la 19e légion.

EN RUSSIE
ÉTAT GRAVE DE LA TSARINE

Paris, 2 octobre.

Les dépêches de Saint Pétersbourg annoncent que la Tsarine est dangereusement malade.

Son état inspire de vives inquiétudes à son entourage.

La Conquête de l'air
LE MEETING DE BERLIN

Paris, 2 octobre.

Le public assiste toujours très nombreux à ce meeting de l'aviation, et ne ménage pas ses applaudissements aux aviateurs Français.

Rougier est resté dans les airs deux heures quarante-une minutes, cinquante secondes.

Blériot a parcouru 82 kilomètres en une heure trois minutes.

TOULON
L'AFFAIRE du « Claymore »

Toulon, 2 octobre.

L'instruction de cette lamentable affaire se poursuit activement.

Le lieutenant de vaisseau Lair demeure toujours introuvable.

LE MEETING en faveur de Ferrer

Toulon, 2 octobre.

Plus de deux mille ouvriers des arsenaux de terre et de mer assistaient, hier soir, au meeting organisé par le parti socialiste en faveur de Ferrer.

M. Allard, député du Var, a pris le premier la parole.

M. Ferrero, également député du Var, a prononcé un discours très violent contre le gouvernement espagnol.

M. Bouisson, député des Bouches-du-Rhône, a pris, à son tour, la parole.

MM. Rouandel et Méric fils, publicistes, ont prononcé des discours très violents en faveur « de ce républicain d'Espagne, de cet homme de cœur et de courage, de Francisco Ferrer, qui est menacé par toute la prêtraille, et qui a été jeté dans un des cachots de Montjuich par l'Espagne de l'inquisition. »

Cette réunion, qui a été tenue dans la grande salle de l'Eden-Circque, s'est terminée à minuit par le vote d'un ordre du jour de sympathie à l'égard du militant espagnol Ferrer.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Marie Risterucci et ses enfants ; M. Antoine-Marie Risterucci ; MM. Risterucci frères, abbés ; M. Jean-Baptiste Acquatella, propriétaire ; M. Saint-Yare Acquatella, principal honoraire ; M. et Mme Valentin Acquatella et leurs enfants ; M. et Mme André Mattei, née Risterucci, et leurs enfants ; M. et Mme Mathieu Attelli, née Risterucci, et leurs enfants ; M. et Mme Paulini, née Risterucci ; M. Paul Luciani, pharmacien-Mme Paul Luciani, née Lucca, et leurs enfants ; M. Pierre Luciani, pharmacien, Mme Pierre Luciani, née Decori ; M. et Mme Emile Cristofini, née Acquatella, et leur enfant ; M. et Mme Pierre Acquatella, née Bontempi ; M. François-Marie Marietti et son enfant ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR DON-ANTOINE RISTERUCCI

leur époux, père, fils, frère, beau-frère, neveu et cousin-germain, décédé à Bastia, le 1er octobre 1909, à l'âge de 34 ans, et les prient de vouloir bien assister à la levée du corps qui aura lieu ce matin, à 10 heures, place Saint-Nicolas, 9.

L'enterrement aura lieu lundi à Acquatella.

La famille ne reçoit pas.

Remerciements et avis de Messe

Madame veuve Ange-François-Marie Suzzoni, née Caratini, et ses enfants ont l'honneur de remercier leurs parents, amis et connaissances pour les sympathiques sentiments qu'ils leur ont témoignés à l'occasion du décès de

M. ANGE-FRANÇOIS-MARIE SUZZONI

Professeur de musique au Lycée, Organiste à la paroisse St Jean Baptiste,

et les prient d'assister à la messe de sortie du deuil qui sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste, mardi prochain, 5 du courant, à 10 heures du matin.

Ecole Libre de Filles

Rue du Lycée, 23

La rentrée des classes est fixée au samedi 2 octobre.

Pour renseignements s'adresser à Mme Biane, directrice.

RAISINS

A partir du 20 septembre courant. 60.000 kilos de raisins premier choix, du domaine de Pietroni.

S'adresser à M. Castellani, en gare de Bastia.

Lycée de Bastia

Adjudication

Les adjudications auront lieu au Lycée de Bastia, le samedi, 23 octobre, à 2 heures, pour l'année 1910.

1. Pain et farine. — 2. Viande de boucherie. — 3. Epicerie. — 4. Effets d'habillement. — 5. Linge confectionné. — 6. Livres classiques. — 7. Livres de prix, de bibliothèques de quartiers et d'agrégation.

RENTRÉE DES CLASSES

PENSIONNAT SAINT JOSEPH

Livourne.

Les Religieuses de Saint Joseph préviennent les familles que le départ des élèves pour Livourne est fixé au mardi, 5 octobre, à 8 heures du matin.

Dès 7 heures, des maîtresses seront au port pour recevoir les parents et les enfants.

Ecole libre de garçons

Impasse St Jean, Bastia.

La rentrée des classes est fixée au samedi, 2 octobre.

Préparation aux examens. — Pension de famille.

L'éducation et l'instruction religieuse seront l'objet de la plus grande sollicitude.

Pour renseignements, s'adresser à M. Battafoco, rue de l'Intendance, 4.

La rentrée des classes au **Pensionnat de Jeunes Filles** route de Cardo, 7, Bastia, aura lieu le lundi 4 octobre. Directrice, Mlle Pu...

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agents en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
22, Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Les prochains départs auront lieu le 29 courant par steamer *Saint-Paul* et le 10 octobre par steamer *Saint Jacques* à destination de l'Algérie, les Ports du Nord et Anvers.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
fixateur des
CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE
Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Il entre les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.
Dans les Coiffs. et Parfs. Dépôt : 22, rue Vivienne-Marseil, Paris.

MAISON GHILINI

BASTIA. — 6, Boulevard Saint-Angelo, 6. — BASTIA

PATES ALIMENTAIRES. — USINE à VAPEUR

NOUILLETTES AUX ŒUFS (garanties

VERMICELLES — MACARONI

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour muraille.
Lampe Electrique très pratique.

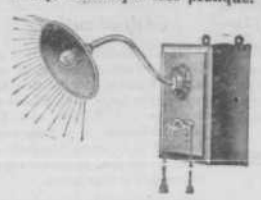

L'INDISPENSABLE,
Lampe Electrique de poche
Radia.

En vente chez tous les Débitants de Tabacs

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

Ancien Cabinet Prudhon
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur
DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 18, au 1er
MAISON RECOMMANDÉE

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison qu'elle était en toutes circonstances favorables au traitement de ses dents, sans douleur et sans fatigue. Il est également à même de remplacer la totalité ou partie des dents absentes par des dentiers artificiels, de manière à rendre à la bouche toutes ses fonctions et à la santé pour la fabrication desquelles il emploie les matières les plus pures et les plus inaltérables.

RELIGIEUSE donne secret p' guérir enfants crèment au lit. Ecrire Maison Burot, N° 218, Nantes.

BONNE demandée dans ménage de cinq personnes. S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER

Imp. Ollagnier.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS? ETC. ETC.
Exigez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur connu. Résultats surprenants sous toutes températures.
ENTREPOT : 32, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande en Prospectus contenant détails et attestations.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

CHEMINS DE FER AÉRIENS
Ingénieur F. SAINZ MERE, Constr.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie
Installations pour le transport de personnes.
Funiculaires, plans inclinés.
Machines de son démarrage.
Rails et engrenages simples et crémaillères.
Fils simples et suspendus pour descendre du bois à brûler.
Devis et projets sur demande gratis.
Références sur place.

A VENDRE
Futailles neuves et usagées de toutes contenances.
Conditions avantageuses.
S'adresser : Maison L. N. Matteï et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

MODERN' CORDONNERIE
BASTIA, 9, Boulevard du Palais, 9, BASTIA

A qualité égale le coquet Salon de la Modern' Cordonnerie vend meilleur marché que partout ailleurs et la concurrence est impossible.

GRANDE BOTTE pour Dames, à boutons, box-calf noir, qualité supérieure, la paire	8 fr.
GRANDE BOTTE régente, Dames, boutons, talons Louis XV, Kid noir, la paire	11 fr.
BOTTE Dame, chevreau jaune, la paire	9 fr. 50
BOTTE Dame, jaune, boutons, la paire	7 fr.
BOTTE Dame, chevrette glacée noire, boutons, la paire	11 fr.
RICHELIEU Dame, chevreau jaune, lacets, talon mode, la paire	9 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, en boxcalf noir, lacets, la paire	11 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, en boxcalf jaune, boutons, la paire	12 fr.
BOTTINE pour homme, forme américaine, boxcalf jaune, lacets, la paire	11 fr. 50
BOTTINE homme, forme américaine, couleur, lacets, la paire	14 fr. 50
BOTTINE MEGIS CLAQUE, boxcalf noir, boutons, la paire	14 fr. 50
BOTTINE homme, chevreau glacé, jaune, la paire	15 fr.
BOTTINE homme, chevrette glacée jaune, la paire	12 fr.
BOTTINE pour homme, forme américaine, boxcalf jaune, lacets, la paire	13 fr 50

Grand assortiment de décolleté en tous genres pour mariages, cérémonies, etc.
Immense assortiment de crêmes et cirages et de toutes fournitures pour chaussures. — Atelier spécial de réparations.

AUTOMOBILES DU CAP

Service de Bastia à Morsiglia et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia	*dép.*	8 h. matin		Morsiglia	*dép.*	8 h. matin	
Erbalunga		8 h. 30	1.05	Centuri		8 h. 6	0,25
Santa-Severa		9 h. 25	2.75	Ersa		8 h. 25	0,65
Meria		9 h. 56	3.45	Rogliano		9 h.	1.45
Macinaggio		10 h. 20	3.85	Macinaggio		9 h. 25	1.75
Rogliano		10 h. 50	4.15	Meria		9 h. 45	2.15
Ersa		11 h. 20	4.95	Santa-Severa		10 h. 15	2.85
Centuri		11 h. 45	5.35	Erbalunga		11 h. 20	4.55
Morsiglia	*arr.*	Midi	5.55	Bastia	*arr.*	Midi	5.55

Service de Bastia, Santa-Severa à Luri et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia	*dép.*	6 h. 40		Luri	*dép.*	12 h. soir	
Erbalunga		7 h. 10	1.05	Santa-Severa		2 h. 20	0.65
Sisco		7 h. 30	1.55	Porticciolo		2 h. 40	0.95
Pietracorbara		7 h. 50	1.95	Pietracorbara		3 heures	1.45
Porticciolo		8 h. 10	2.45	Sisco		3 h. 15	1.85
Santa-Severa		8 h. 25	2.75	Erbalunga		3 h. 35	2.35
Luri	*arr.*	8 h. 50	3.35	Bastia	*arr.*	4 h. 10	3.35

NOTA. — Coupé : Un franc de supplément.
Le voyageur a droit à 20 kilos de bagages, et tout excédent est taxé à raison de 0,05 le kilogramme!
Les bagages et les colis devront être enregistrés une demi-heure avant le départ, au bureau de la Société, 36, Boulevard Paoli.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 273 — LUNDI 4 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, AU AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui St François d'Assise.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 37 m. — Coucher, 5 h. 05 s.
Dernier quart., le 5. — Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain : Saint Placide.

3 OCTOBRE

Les Joyeux

Un sanglant fait divers, dont la ville du Puy a été le théâtre, vient de donner un regain d'actualité à une question d'ordre général qui intéresse au premier chef la moralité de l'armée nationale.

On connaît le fait. Deux enfants jouaient sous les fenêtres de la caserne d'infanterie. L'un d'eux plaisanta-t-il quelqu'un des militaires qui s'y trouvaient ? On ne sait. Quoiqu'il en soit, d'un coup de fusil l'enfant fut abattu. L'auteur de cet acte odieux avait, dit l'agence Havas, subi plusieurs condamnations avant son incorporation.

Si l'on veut bien se souvenir que le caporal Deschamps, auteur du vol de la mitrailleuse du 106e, était lui-même un repris de justice, on se demandera si dans l'intérêt de la sécurité des citoyens aussi bien que de la défense nationale, le moment n'est pas venu de mettre un terme à la déplorable pratique de verser dans nos régiments de France les apaches précoces et déjà chevronnés que leur âge soumet au service militaire.

Autrefois les condamnés de droit commun, les repris de justice étaient envoyés dans les bataillons d'Afrique communément désignés sous le nom de « Joyeux. » Mais les politiciens de l'humanitarisme, toujours prêts, dans la recherche d'une basse popularité, à se jeter dans le faux sentimentalisme qui nous a causé tant de mal, ont protesté, avec une indignation feinte d'ailleurs, contre « l'horrible barbarie » de ces bataillons. Leurs protestations et aussi la nécessité d'avoir dans l'armée métropolitaine le plus de recrues possible, pour compenser le déchet numérique du service de deux ans, ont amené l'autorité militaire à incorporer dans les régiments ordinaires les condamnés de droit commun. Le nombre de ceux-ci, enrôlés dans le dernier contingent, s'est élevé au chiffre énorme de 9.220, presque l'effectif d'une division sur le pied de guerre !

La présence de ces malfaiteurs dans les rangs de l'armée régulière est un véritable péril public. Indépendamment des délits et des crimes qu'ils y commettent, leur contact avec les éléments sains du contingent constitue pour l'ensemble des corps de troupe un danger permanent de contamination. Car c'est folie pure de penser, comme certains idéologues qui se parent du titre de philanthropes, que ces tristes sires vont subitement s'amender au contact honnête de la chambrée. Il y a gros à parier, au contraire, qu'ils resteront avec tous leurs mauvais instincts, et les conséquences d'un pareil état de choses se laissent aisément découvrir. Dans la vie intime de la chambrée, le voisinage, la promiscuité des soldats qui travaillent, mangent, s'amusent, dorment en commun, il y a péril que des jeunes gens d'esprit faible, à mentalité incertaine se laissent entraîner au mal par leurs mauvais compagnons. De gaieté de cœur on introduit dans un organisme sain des germes morbides. Quoi d'étonnant si cette introduction y produit des ravages et si le nombre des actes d'indiscipline, de vols, d'espionnage va croissant dans nos casernes ?

Tous les officiers, avec lesquels nous avons eu l'occasion de nous entretenir à ce sujet, se plaignent que, depuis plusieurs années, leurs régiments reçoivent trop de ces « bleus, » qui ne le sont pas pour la « police correctionnelle. » Ces jeunes gens, nous disait l'un d'eux, sont gratifiés souvent de plusieurs condamnations et plusieurs sont déjà de véritables apaches. Ils ne s'améliorent pas au contact des bons. Au contraire, ce sont souvent les bons qui se gâtent à leur fréquentation. Les audiences des Conseils de guerre en peuvent témoigner ; elles seraient beaucoup moins chargées si on nous débarrassait de ces mauvais drôles.

Et puis les casernes de France ne sont pas des maisons de correction ou des établissements pénitentiaires. Le ministère de la guerre n'a pas le droit d'infliger à d'honnêtes garçons qu'il a pris à leur famille la fréquentation incessante, le condoiement forcé de voleurs. Le rôle des sous-officiers et des officiers n'est pas, d'autre part, celui de gardiens de prison, et ils ne devraient pas avoir à surveiller des apaches pour les empêcher de commettre de nouveaux méfaits.

A un « militaire » comme le célèbre André, dont l'unique souci était de laïciser et de républicaniser l'armée, il eut été par trop naïf de demander de réagir contre cette déplorable pratique. Tout ce qui pouvait contribuer à ruiner l'esprit militaire, à introduire dans les régiments des éléments désolvants de la vieille discipline, entrait dans le cadre de son programme.

Mais nous ne ferons pas l'injure au général Brun de le mettre au rang de M. André. Quelles que soient ses idées, ses relations politiques, c'est un soldat. Il aime l'armée. Il ne peut pas plus longtemps imposer à nos braves conscrits de France le contact répugnant et dangereux de professionnels du crime. Aux bat. d'Aff. les apaches !

LE 4e CONGRÈS
DES SYNDICATS D'INITIATIVE CORSES

Le quatrième Congrès des Syndicats d'Initiative et des Comités d'Intérêts Corses va s'ouvrir aujourd'hui dans notre ville.

Les personnalités, qui ont pris rendez-vous à Bastia pour discuter sur les choses de Corse, ne sont pas issues des surprises du suffrage universel ni des officiers de la politique locale.

Ils viennent avec un mandat que leur donne, seul, leur pur amour pour leur pays, et ils ne négligent pas de se déplacer pour tâcher d'apporter leur modeste pierre à l'édifice de rénovation que tout bon citoyen voudrait voir s'élever enfin en Corse, à la place de ce palais vermoulu et lamentablement triste, où s'agitent depuis de trop longues années, des activités louches, où grouillent des germes de mort dûs à la malfaisance de quelques-uns.

A tous ces compatriotes réunis dans la même passion du bien, nous souhaitons la bienvenue la plus cordiale.

Leur œuvre s'accomplira dans le calme d'une conscience exempte de toute arrière-pensée. Pour n'être pas entachée du venin de la politique, elle n'en sera que plus respectable et devra s'imposer davantage à l'attention des pouvoirs publics et de tous ceux qui s'intéressent à notre chère Corse.

Puisse-t-elle avoir les résultats qu'elle mérite !

Les Congressistes, attendus de Continent et de l'intérieur de la Corse, sont plus de trente.

Les deux premiers jours, Mardi et Mercredi, seront consacrés à la discussion de différentes questions dont chacun prendra l'initiative.

Le troisième jour, 7 octobre, sera la journée de la lecture de tous les rapports, journée qui se terminera par un banquet où assisteront tous les Congressistes, les autorités locales et cinq délégués de notre conseil municipal, entourés de tous les membres du Syndicat d'Initiative de Bastia.

L'Avenir de Bastia

Le 3 octobre courant, se tiendra, à Bastia, une fort importante et intéressante assemblée. C'est, en effet, notre ville, qui a été choisie cette année, comme siège du Congrès des divers Syndicats d'initiative Corses. Et chacun de ces groupements de l'île même aussi bien que du Continent et des Colonies sera représenté par un certain nombre de mandataires.

Une fois de plus, on pourra observer la belle vitalité de notre Fédération de Syndicats d'Initiative qui, lentement, mais fermement et sûrement, travaille à assurer du bien-être à la Corse, par l'exploitation touristique de ses beautés naturelles.

Or, Bastia doit, avec non moins d'énergie que sa sœur cadette Ajaccio, se mettre résolument à la tête de ce beau mouvement économique, dont elle est appelée à tirer un fructueux parti.

Dans quelques mois, un grand hôtel orné de tout le modernisme désirable se dressera sur notre admirable place, prêt à héberger dignement les touristes les plus connus et les plus exigeants.

Mais, hélas ! cette avantageuse innovation, jointe à toute la propagande utilement menée par notre Syndicat d'Initiative, tout cela demeurera insuffisant, tant que MM. les élus auxquels les Bastiais ont confié leurs intérêts ne se seront pas décidés à débarrasser Bastia de sa réputation de ville sale, et à introduire corrélativement une véritable révolution, relativement aux choses de l'hygiène publique.

La nature a comblé Bastia. La douceur inimitable de son climat, la variété si pittoresque de ses alentours devraient lui assigner une place prédominante dans le mouvement touristique.

Pour la rendre attirante aux voyageurs, pour en faire une halte agréable où volontiers l'on s'attarde, que coûterait-il donc à ceux qui ont charge de veiller à sa prospérité ? Tout simplement la peine de faire leur devoir.

Ils ne sauraient invoquer le prétexte de se trouver désarmés devant une législation impuissante. Au contraire, Bastia se trouve être le chef-lieu d'une circonscription sanitaire. Elle a le bonheur de posséder des fonctionnaires également sanitaires qui ont qu'à se donner la peine d'appliquer les règlements.

Qu'il s'agisse des mesures à prendre à l'arrivée des bateaux étrangers, dans notre port, qu'il s'agisse des mesures de vaccination et de revaccination obligatoires, de balayage urbain, de désinfection en cas de maladies contagieuses, la loi a tout prévu et elle a tout sanctionné.

Mais, il est une plus grosse question et qui appelle une solution pressante. C'est celle des immeubles insalubres.

En plein cœur de Bastia, de longs rubans de ruelles étroites se flanquent de hautes sordides, de masures infectes, foyers propagateurs d'épidémies qui sont une menace perpétuelle pour la santé publique et comme une tache de honte sur la robe de Bastia. Quand donc, se décidera-t-on à inonder ces écuries d'Augias sous les flots d'un torrent réparateur ? Cette besogne pourra, à première vue, vous sembler herculéenne, ce en quoi, vous vous tromperez fort.

En effet, nos édiles ne peuvent pas ignorer les prescriptions d'une loi récente aux termes de laquelle :

Lorsqu'un immeuble atteint ou non à

---

211. — Feuilleton du *Petit Bastiais*.

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

XVII

L'INÉVITABLE

— A vingt ans, on n'est plus une enfant, et pour les jeunes filles, à Paris, c'est comme en campagne pour le soldat : les années comptent double... Je ne demanderais pas mieux que de la croire.... Tout à coup vous êtes venue à passer près de moi sans me voir... Vous étiez préoccupée évidemment. Je n'ai pas l'habitude de perdre mon temps à suivre mes employées.... Leur conduite les regarde. Chacun pour soi.... Mais vous étiez réellement jolie à voir... Vous avez une manière de marcher en vous gondolant tout à fait typique.... Mon oncle n'est pas un naïf... Il sait ce qui est bien ou mal ... Il a chez lui une manière de galerie de tableaux qui n'est pas payée des vers et il a eu, dans une existence dont les soirées étaient consacrées au beau sexe, presque autant d'aventures que le nommé Faublas, de joyeuse mémoire... Il jouit donc d'un goût épuré par une longue expérience. Vous lui plaisez et il vous l'a sans doute dit.... C'est son droit. Veuf de bonne heure, rien ne le gêne dans ses entournures, et la rue du Sentier n'est pas un cloître. Vous marchez donc devant moi et je ne regardais pas en l'air, comme dans les « Gloires de Corneville... » Les passants se retournaient et j'en entendais qui disaient : « Oh ! la jolie fille ! » Ils avaient raison. Votre tournure était de celles qui plaisent.... Votre mine avait du chic, votre taille pouvait paraître délicieuse....

— Monsieur, je vous en prie....

— Laissez donc, ce n'est pas la première fois qu'on vous adresse des compliments. Je vous affirme qu'à ce moment-là je ne nourrissais dans mon cœur aucun projet malhonnête. Je vous admirais et je me disais avec une certaine vanité : « Fichtre, il y a de charmantes employées à la maison Bonnefort et Duclair. » Vous aîtes seulement en peu vite pour moi.... Je n'aime pas à faire concurrence aux autos .. et je me sentais légèrement ennuyé. Par bonheur, une diversion se produisit à huit heures quarante-sur exactement. C'était au coin de la rue Vivienne et du boulevard. Nous avions déjà fait un bout de chemin. Un grand et beau jeune homme venait à votre rencontre, brun, du charmante figure, avec des traits distingués et des yeux remplis de satisfaction, celle de vous voir enfin arriver. Il vous a donné la main avec la grâce d'un jeune premier de feu Montigny au Gymnase, du temps où n'était l'ami-chambre du Théâtre-Français.... Quelque simple bourgeoise, je connais bien les choses et je suis au lotiel à mes heures .. Bref, vous paraissiez dans les meilleurs termes avec votre élégant compagnon. La conversation, parfois languissante, s'animait et devenait intime et passionnée. Elle a duré si longtemps, que l'heure du dîner s'était passée, j'ai dû me contenter d'attendre celle des soupers, mais auparavant je m'étais assuré de deux choses.

— Ah !...

— La première c'est que les Jeanne d'Arc sont un produit extrêmement rare et probablement fabuleux.... la seconde c'est que vous ne faites pas partie de cette industrie sacrée....

— Parce que ?...

Duclair déclara :

— Eut ! à cause de l'évidence simplement.... Une jeune fille de vingt ans qui donne rendez-vous à un jeune homme de vingt-cinq sur le boulevard, qui se promène avec lui pendant deux heures.... pour rentrer finalement avec lui, à une heure ou à peu près, dans une maison de la rue Louis-le-Grand, ne se fera jamais passer à mes yeux pour une rosière.

Peu à peu il s'était calmé. Il s'exprimait tranquillement, avec la sérénité d'un maître heureux d'humaniser ses esclaves, de lui prouver sa supériorité ... Elle essaya de se défendre.

— Monsieur, je vous jure...

— Ta, ta, ta, ta...

— Ce jeune homme n'est pas ce que vous pensez....

— Un de vos parents alors ?...

— Non...

— Un voisin ?..

— En effet, il demeure dans la même maison que moi.... Le hasard...

— Il a bon dos...

— .... à vouloir que ma chambre soit placée dans le voisinage de la sienne....

— J'entends bien.

— De plus, à mon arrivée à Paris, je me suis trouvée à l'hôtel où il prend sa pension...

— De là une liaison toute naturelle....

— Ils l'amitié simplement....

— A d'autres.... On les connaît ces amitiés-là...

Il riait d'un mauvais rire, baveux, sarcastique. Alors elle cessa de lutter.

— La conclusion de cet entretien ? demanda-t-elle doucement.

Il s'humecta.

— Je n'en connais que deux, dit-il en lui montrant une chaise, près de lui. Entre elles vous pourrez choisir.... Asseyez-vous.

Et baissant la voix :

— Mon cœur est vous depuis de longues années.... Mais, je le sais quelquefois, par occasion, quand ma famille a tapudée je suis très attaché s'absente pour quelques jours....

— A'ors ?.. Et elle en reprenant son sang-froid....

— Sans causer d'être une bonne et honnête fille, on peut comprendre les nécessités de la vie et entretenir quelques amitiés en secret.... De même, sans causer d'être un bon mari et un excellent père de famille, on peut s'offrir discrètement, de temps en temps, une aventure fine.... un souper en tête-à-tête avec une petite amie, un extra en un mot....

Elle devint sarcastique à son tour.

— Peut-être, fit-elle.

Il continua :

— Les contrats sont très rares où il n'y a pas trace de quelques coups de canif.

— Je l'ai entendu dire.

— Je ne vous apprendrai rien en vous affirmant que vous êtes... très... capiteuse... très excitante... qu'il est difficile de se trouver sous la même toit que vous sans se sentir un peu.. ému... troublé.... Le jeune homme d'hier en est la meilleure preuve.... Vous l'écoutiez favorablement.... Ne vierz pas.... J'ai de la pratique... du coup d'œil.

— Après ?..

— Faut-il donc vous mettre les points sur les i ?..

— Je vous le demande.

— Naïveté ou inconscience ! Eh bien ! puisque vous le voulez, je serai clair...

(A Suivre).

la voie publique est dangereux pour la santé des occupants ou des voisins, le Maire, après avoir, recueilli les observations des intéressés, prendra un arrêté, ordonnant les travaux de salubrité nécessaires ou bien portant interdiction d'habiter, et ce, à peine de l'expulsion des locataires ou propriétaires récalcitrants sans préjudice d'une amende de 500 francs maximum.

Ça, n'est pas plus compliqué que cela. Et, comme une initiative ne vient jamais seule, nous croyons pouvoir affirmer sans nous avancer trop, que, du jour où nos autorités compétentes auront manifesté l'intention d'agir comme ci-dessus, dans un délai déterminé, l'on pourrait voir se constituer une société d'habitations à bon marché, où tout le monde trouverait son compte, aussi bien nos capitalistes que l'intéressante catégorie ouvrière de Bastia.

De claires maisons abondamment ensoleillées et aérées, succédant aux sombres bicoques, aux grouillants chaniers d'hier, et l'on verrait la mortalité décroître rapidement dans notre cité et l'insalubrité devenir insignifiante.

Allons ! il n'est que temps, pour nos édiles, d'attacher leurs noms à des réformes bienfaisantes, humanitaires et rationnelles entre toutes, et dont dépend si étroitement l'avenir de notre chère ville.

X.X.X.

CARGESE

Assemblée générale annuelle du Syndicat d'Initiative

Dimanche 42 septembre a eu lieu à la mairie de Cargese, la 2e assemblée générale du Syndicat d'Initiative, sous la présidence d'honneur de M. le commandant en retraite Colonna.

On remarquait la présence d'étrangers en villégiature à Cargese et de dames de la localité.

Après approbation de la gestion financière et du budget présenté par le Conseil d'administration, il a été procédé au renouvellement des membres du Conseil et du Bureau ainsi composé :

Président : **M. N. Colonna**, instituteur.

Vice-présidents : **MM. E. Versini** et **M. Maduria**.

Secrétaire général : **M. D. Leoni**, commerçant.

Secrétaire adjoint : **M. Etienne Frimigacci**, industriel.

Trésorier : **M. B. Ragazzacci-Stephanopoli** de Démétrius.

Membres du Conseil :

MM. Ch. Colonna, propriétaire ; **Fieschi Séraphin**, propriétaire ; **Piastanelli J. P.**, conseiller municipal ; **Ottavy**, receveur des douanes ; **Stephanopoli**, professeur de grec ; **A. Versini**, retraité.

M. Colonna, président, a prononcé l'allocution suivante, vivement applaudie par l'assemblée.

Mesdames, Messieurs,
Mes chers Camarades,

Lorsque, au mois de décembre 1908, le projet de fondation d'un Syndicat d'initiative fut mis en avant, on n'avait pas, je l'avoue franchement, grand espoir dans le succès, car, en Corse, l'esprit d'association est à l'état naissant, et nos populations comprennent difficilement qu'on puisse s'intéresser au bien public sans espoir d'en retirer un profit personnel.

Mais, grâce au concours empressé de quelques-uns de nos concitoyens que je ne nommerai pas, d'abord pour ne pas mettre leur modestie à l'épreuve et ensuite pour éviter l'éveil de la jalousie, à la 1re réunion, 20 adhésions étaient recueillies. Dès lors, le Syndicat était formé. Il n'en fallait pas plus pour constituer le noyau autour duquel se grouperaient, peu à peu, les esprits libres de tout préjugés et vraiment soucieux du bien de leur pays.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de constater que nous ne comptons aucune défection et que le nombre des adhérents a doublé. Ce n'est pas beaucoup, mais c'est quelque chose. Ce n'est cependant pas tout.

Dans une localité comme Cargese où les éléments ne manquent pas, notre syndicat devrait au moins compter une centaine de membres. Malheureusement, les uns sont sceptiques ou indifférents ; les autres dépensent une énergie stérile en discussions oiseuses et bruyantes, alors qu'ils pourraient, plus utilement et avec plus de certitude, travailler pour l'avenir de leur pays. Rien, d'ailleurs, ne les empêcherait de s'occuper de leurs affaires spéciales en dehors du Syndicat, car, chez nous, on ne fait, on ne peut et on ne veut faire de politique. Notre but est celui-ci : « Travailler à la prospérité de Cargese en y attirant l'étranger et en faisant tout ce qui dépend de sous pour lui faire aimer notre coin de Corse si privilégié de la nature. »

Se plaçant sur un autre terrain, certains de nos concitoyens estiment qu'il n'est pas avantageux que les touristes viennent nombreux parmi nous. Ils font la vie plus chère, prétendent-ils.

A ceux-là, je répondrai : « Nous le voudrions, nous serait-il possible d'enrayer le mouvement ? Assurément non. L'élan est donné. La Corse commence à être connue, les touristes viennent tous les jours plus nombreux et Cargese est situé sur l'un des itinéraires les plus fréquentés. Malheureusement, il y a quelque chose qui nous manque encore et qui est un obstacle sérieux au développement rapide du mouvement touristique : c'est le confortable des hôtels. Et, comme le dit justement le bulletin de notre Fédération, Corsica, ce sont les Corses qui doivent faire les hôtels. Ce sont les Corses riches et aisés qui doivent fournir l'argent nécessaire. Ils feront ainsi œuvre patriotique en même temps qu'un bon placement.

En admettant que le tourisme soit un mal (que nous autres Cargésiens ne pouvons éviter), tâchons, au moins, d'en retirer le profit sur lequel nous sommes en droit de compter, grâce aux avantages multiples qu'offre notre région.

Mais je me hâte de reprendre l'argument que le tourisme rend la vie plus chère. En apparence, c'est vrai. C'est vrai, en ce sens que certains aliments, les œufs, le poisson, la langouste, le gibier, etc., étant plus demandés, deviennent moins abondants, par conséquent plus chers ; mais au fond, il y a bien quelqu'un qui en profite, et ce quelqu'un est un Cargésien. Or, le jour où nous aurons un certain nombre d'hivernants, où ira l'argent déposé par ceux qui viendront se réchauffer aux rayons ardents de notre beau soleil ? Dans le gousset du laveur d'appartements, du boulanger, du boucher, du pêcheur, de l'épicier, de la blanchisseuse, de la domestique, du commissionnaire, du jardinier, du fruitier, du vigneron, du propriétaire, etc. Directement, tout le monde en aura sa part. Si la vie sera plus chère, le Cargésien aura plus d'argent. Il profitera davantage et vendra ses produits.

Et maintenant, mes chers concitoyens, examinons quelle a été l'œuvre de notre association qui date à peine de quelques mois.

Nous avons ajouté une unité de plus à la Fédération Corse qui se trouve ainsi un peu plus forte par l'appoint de nos adhérents et de notre cotisation.

Nous avons appelé l'attention des pouvoirs publics sur certains abus à réprimer et certaines améliorations à faire.

Nous avons mis en avant l'idée d'ouverture de la Corniche du Pontillone. Une commission est nommée. Elle se mettra au travail sous peu pour étudier le projet. Il peut se faire qu'il ne se réalise pas demain, mais la semence est jetée : il faudra bien qu'elle germe un jour.

Enfin, grâce au Syndicat, j'ai pu personnellement songer à préparer une petite brochure sur Cargese et ses environs (inconnus jusqu'à ce jour), et destinée à mettre en relief les beautés naturelles de notre région. J'ai l'espoir que ce modeste travail nous vaudra des hivernants et aura pour effet de retenir les touristes quelques jours de plus parmi nous.

A l'avenir, mes chers concitoyens, le Syndicat aura beaucoup à faire et il pourra faire beaucoup si le nombre des adhérents devient plus important. Avec ses propres moyens et les ressources du dehors, il pourra placer un banc de pierre dans un endroit propice au repos du touriste ; un poteau indicateur, un avis, etc. Il pourra même réparer un sentier, un passage dangereux, etc. Toujours et de mieux en mieux, attirera et retiendra le touriste et l'hivernant.

Toutefois, le Syndicat peut être gêné dans son action s'il n'est pas secondé par l'Assemblée communale. Il importe donc qu'il y ait entre les deux organisations entente parfaite sur le terrain économique et que l'une soit l'auxiliaire de l'autre. C'est pourquoi le Syndicat doit se tenir toujours en dehors et au-dessus des questions politiques afin de conserver avec l'autorité locale, quelle qu'elle soit, l'harmonie sans laquelle tous les efforts seraient à peu près stériles.

Actuellement, il importe aussi que le conseil municipal veuille bien envisager les nécessités de l'heure présente et consentir à des sacrifices nécessaires pour la prospérité de Cargese. Il est urgent qu'il mette sérieusement à l'étude les projets de construction des égouts collecteurs et de concession d'eau, réclamés par l'opinion générale des habitants, l'hygiène publique ni l'avenir de notre petite station d'hiver.

Quant à nous, mes chers camarades, il nous reste encore quelque chose à faire individuellement. Chacun de nous doit travailler à amener des adhérents au Syndicat, car le nombre fait la force morale et surtout matérielle. Il suffit que chacun de nous provoque une seule adhésion pour que nous passions de 40 à 80. Avec un peu d'activité la chose ne me paraît pas impossible pour une fois.

Pour terminer, je vous exhorte tous à vous inspirer du but que nous poursuivons et à travailler en commun pour la Corse et l'avenir de notre beau et ravissant Cargese. Groupons-nous, nous serons forts. Le succès couronnera notre œuvre. Je le souhaite de tout mon cœur de Cargésien et de Corse aimant passionnément son pays.

Vive la Corse ! Vive Cargese !

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VIVARIO. — Le 26 courant a été célébré à Vivario, le mariage de Mlle Muraccioli Pauline, institutrice, avec M. Battesti, sous-officier de l'armée coloniale. La charmante épouse, toute resplendissante, sous sa toilette blanche, a été conduite à l'autel par son père, M. Muraccioli Louis, propriétaire.

Les témoins de la mariée étaient : Mme Costa Brigitte et M. Muraccioli Joseph, étudiant ; le marié était assisté de ses oncles, M. Muracciuli Jean-Marc et M. Casani, retraité.

En sortant de l'église, on s'est rendu chez M. Muracciuli Louis où un lunch a été servi aux nombreux invités. Le repas de noces réunit ensuite les parents et amis des époux. Au dessert, M. l'abbé Muracciuli Paul, M. Costa, trésorier-payeur en Indo-Chine, et M. Stefani, retraité, ont porté des toasts très applaudis. M. Palmesani, directeur d'école, a dit les vers suivants :

Permettez-moi, jeunes époux,
De dire ici ce que pour vous
Très sincèrement je souhaite.
Puissiez-vous bien vivre cent ans,
Toujours heureux, toujours contents,
Dans la santé la plus parfaite.

Que dans vos cœurs règne toujours
La saison des tendres amours,
Dont les fruits sont garçons, fillettes
Je vous souhaite également,
Dans l'armée et l'enseignement,
Les distinctions les plus flatteuses.

Oui, si le ciel entend mes vœux,
Vous serez, Monsieur, très heureux,
Et vous, Madame, plus qu'heureuse.

Les jeunes mariés sont partis en voyage de noces.

Nous leur offrons nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Un Ivrité.

TASSO. — M. Antoine Paoletti, propriétaire à Tasso, s'est éteint subitement, la semaine dernière, au milieu de sa famille désolée. La nouvelle de cette mort si imprévue, s'est vite répandue dans tout le canton de Zicavo, où la famille Paoletti est si connue, et y a produit l'émotion la plus poignante. On se refusait à croire que ce frais et joyeux garçon de vingt-trois ans avait pu disparaître soudainement, alors que rien ne laissait prévoir un pareil malheur.

M. Antoine Paoletti sera bien regretté, car ses manières franches et affables attiraient à lui les sympathies de tous ceux qui l'approchaient.

L'affluence était grande à Tasso, le jour des obsèques ; tous les parents des villages environnants étaient accourus. L'église ne pouvait contenir l'assistance qui suivait le cercueil. L'infortuné père, M. Antoine-Louis Paoletti, conduisait le deuil, entouré de ses fils, beaux-frères, neveux et autres parents.

Après la cérémonie funèbre qui a duré fort longtemps tous les assistants ont suivi le cercueil jusqu'au cimetière.

Nous adressons à M. Antoine-Louis Paoletti, à ses enfants et à toute leur famille nos condoléances les plus émues.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Grand Hôtel de Bastia

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 12 octobre courant, dans le local du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd. Paoli, 33, à 10 heures du matin.

Tous les actionnaires, sans distinction, peuvent assister à l'assemblée.

Toutefois, conformément aux art. 26 et 29 des statuts, auront seuls droit de vote les propriétaires de 10 actions au moins.

Les propriétaires de moins 10 actions pourront se grouper pour atteindre ce nombre et déléguer l'un d'eux pour voter.

Le nom de ce délégué avec celui de chacun de ses mandants et leur signature sera déposé au Syndicat d'Initiative au plus tard le 11 courant à 5 heures du soir.

Ordre du jour : Augmentation du capital social.

Necrologie

Mme François Guaitella

Notre sympathique concitoyen M. François Guaitella, habitant Marseille depuis quelques années, vient d'avoir la douleur de perdre sa compagne bien-aimée, enlevée après une assez longue maladie à l'affection des siens.

Mme Malvina Guaitella était âgée de quarante-quatre ans. Epouse et mère très dévouée, elle était toute à sa famille, et peut-être ce dévouement a-t-il été poussé trop loin, trop confiante dans sa robuste constitution.

Elle laisse quatre enfants abîmés dans la douleur la plus profonde, devant le malheur irréparable qui les a frappés, et auxquels il ne reste que la consolation de n'avoir rien négligé, pendant la maladie de leur tendre mère, pour adoucir ses souffrances.

Un nombre considérable de compatriotes ont suivi le cortège de cette excellente femme et témoigné à M. François Guaitella et à ses enfants toute la part qu'ils prenaient à leur deuil.

A notre tour, nous envoyons à cette famille désolée, et à MM. Guaitella, de Bastia, l'expression de nos plus sincères condoléances.

Syndicat Agricole de la Corse

Vaccinations charbonneuses

Dans le but de favoriser l'industrie pastorale en réduisant la mortalité qui frappe si durement les troupeaux de brebis transhumants pendant leur hivernage dans la plaine, le Bureau du Syndicat Agricole de la Corse a décidé de mettre à la disposition des propriétaires de troupeaux et des propriétaires bergers du vaccin charbonneux pour la vaccination de leurs bêtes.

Les demandes de vaccin devront être adressées au Syndicat Agricole de la Corse avec l'attestation de l'un des vétérinaires sanitaires du département qui aura soin d'indiquer le nombre de bêtes à vacciner et la quantité de vaccin nécessaire.

Le Président du S. A. C.,
Ph. GRASSI.

Petite Gazette

Au départ

M. le vice-amiral Philibert, inspecteur général des flottilles de torpilleurs et de sous-marins et des défenses fixes, ayant achevé son inspection, est parti hier par le train de midi, pour Ajaccio.

Il était accompagné de M. le capitaine de frégate Voiteux, commandant la défense mobile de la Corse, et de M. le lieutenant de vaisseau Autric, son aide de camp.

Nouvelles coloniales

M. Simoni Paul, inspecteur des services civils de l'Indo-Chine, a été désigné pour remplir, par intérim, les fonctions de résident supérieur au Tonkin, pendant l'absence du titulaire.

M. Alberti Jean-Baptiste, classé numéro 2 au concours de juillet, est nommé rédacteur stagiaire à l'administration centrale du ministère des colonies.

Bataille de Dames

Deux dames : S.... Philomène et D.... Marie-Lucie se querellaient en pleine rue.

Comme toujours, après avoir épuisé, de part et d'autre, le vocabulaire de la langue verte, elles en vinrent aux mains. La lutte dura quelques minutes.

A bout de force la dame D.... Marie saisit un morceau de bois qui se trouvait à sa portée et le lança à son antagoniste, lui occasionnant ainsi une forte contusion au bras droit.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes : à Puyloubier, M. Filippi, ex cavalier au 4e chasseurs d'Afrique ; aux Pennes-Mirabeau, M. Cencalli, soldat au 4e colonial ; à Beauvières, M. Santarelli, soldat au 3e colonial ; à Courthezon, M. Achilli, soldat au 11e colonial.

M. Ottavioli, facteur receveur à Blandau, admissible aux fonctions de receveur, est nommé receveur du cadre algérien à la même résidence.

Fermeture tardive

Les débits de boissons tenus par les sieurs Maccari Prosper et Mariani Antoine, n'étant pas fermés à l'heure réglementaire, la police a verbalisé contre leurs propriétaires.

Douanes

M. Battistini, sergent au 161e, a été mis à la disposition du gouverneur général de l'Indo-Chine, pour occuper un emploi de préposé de 4e classe des douanes et régies.

M. Giazi Ange François, sergent au 112e, a été mis à la disposition du gouverneur général du Congo français en qualité de préposé de 3e classe des douanes.

Au Port

Vap. « Liamone, » cap. Maury, arrivé de Nice.

— Torpilleur de haute-mer « Mousqueton », parti pour Toulon.

— Vap. anglais « Duke Of Cornwall, » cap. Dradshaw, parti pour Marseille.

— Vap. « Liamone, » cap. Maury, parti pour Livourne.

Elle en voulait !

Madame travaillait, hier, sa fille à la messe. Elle est bien sage.

En arrivant sur le Cours Sébastiani, elle se cramponnait désespérément à la jupe de sa mère qui, n'y comprenant plus rien, lui demanda ce qu'elle avait.

— Petite mère, tu sais que papa a dit que le Chocolat Express du Bar Soavi est délicieux. J'en veux en goûter. Na !

La mère lui donna satisfaction et en commanda deux tasses.

Vermouth Torino Fratelli Cora 2 fr. la bouteille.
Vermouth Torino Cinzano 2 fr. la bouteille.
Ferrari-Branca 3 fr. 50 la bouteille.
Bouteilles à rendre.
Maison L.-N. Mattei, Bastia.

Hôtel de l' « Etoile d'Or »
10, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
FILIPPI ETIENNE, de Venzolasca
Propriétaire
Hôtel confortable. — Cuisine renommée
Chambres entièrement remises à neuf
Vin du propriétaire. — Prix très modérés
Offre pension pour étudiants et armée
Prix très réduits

MAISON GHILINI
Pâtes alimentaires. — Usine à vapeur
Bd Saint Angelo, 6, BASTIA
La Maison a l'honneur d'informer le public que ses produits sont absolument supérieurs, à prix égal, à tout ce qui se vend de provenance continentale.
Ses pâtes raffinées, supérieures et extra sont manipulées avec tous les soins qui sont indispensables à une bonne fabrication. D'ailleurs, la Maison n'emploie que des matières premières provenant des meilleures semoleries de Marseille.
Spécialités de la Maison : Nouilletes aux œufs (garanti). — *Cannelloni*, — *Cheveux d'Ange*.
PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES HÔTELIERS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00549

Élections Municipales

Commune d'Olmeto

Olmeto, 3 octobre.

Les élections municipales de mai 1908 ayant été annulées par le Conseil d'Etat, il a été procédé aujourd'hui à de nouvelles élections.

La liste patronnée par MM. Bonetti, Iezia et Galloni a été réélue sans concurrents.

Nouvelles Maritimes

Les Grands Commandements

Paris, 3 octobre.

Dans les milieux maritimes on annonce que le Ministre de la Marine va clore la série des nominations dans les grands commandements par la désignation du nouveau commandant de la division navale de l'Extrême-Orient, et du commandant de la division des Ecoles de torpilles.

Plusieurs noms sont mis en avant pour ces deux commandements.

On parle du contre amiral de La Croix de Castries pour commander la division navale de l'Extrême-Orient ; et des contre amiraux Guillon, Adam et Darrigo du Fournet pour commander la division des Ecoles de torpilles.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 3 octobre.

M. le général de brigade Heymann est nommé au commandement de la 8e brigade d'infanterie.

MARSEILLE

Inauguration des Annexes du Grand Lycée

Marseille, 3 octobre.

L'inauguration des annexes du Grand Lycée a eu lieu ce matin.

Cette solennité a été excessivement brillante ; elle était d'ailleurs rehaussée par la présence de M. Henri Brisson, député des Bouches-du-Rhône, président de la Chambre des députés ; de M. Viviani, ministre du Travail et de M. Jules Gautier, directeur de l'enseignement secondaire, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique.

La cérémonie a commencé par l'inauguration du lycée du Boulevard Périer.

L'inauguration du lycée Saint-Charles a eu lieu à 11 heures.

Des discours ont été prononcés par MM. Allard, maire de Marseille ; le président du Conseil général des Bouches-du-Rhône ; Brisson, président de la Chambre des Députés, et Jules Gautier, délégué du Ministre.

Les orateurs ont énuméré les bienfaits de l'enseignement qui a reçu un grand développement sous la troisième République.

Les orateurs ont fait, en outre, un bel éloge de M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique.

Aussitôt après cette inauguration un grand banquet a eu lieu dans la grande salle des fêtes du nouveau lycée Saint-Charles, qui avait été décorée et pavoisée très artistiquement.

Plusieurs discours ont été prononcés ; ceux de MM. Brisson et Viviani ont été très applaudis. Celui du Ministre du Travail a été particulièrement goûté ; il a soulevé à plusieurs reprises des ovations frénétiques.

La Conquête de l'air

La Semaine de Francfort

Paris, 3 octobre.

Après le meeting de Berlin, nous avons la semaine d'aviation de Francfort.

Douze aviateurs ont défilé aujourd'hui devant une foule extraordinaire de curieux qui avaient envahi le champ d'aviation.

Au nombre de ces concurrents on cite : Lathem, Bériot, Roegiar, de Caters, Sanchez, Dufour, Molon, Nervez, Sido, Fuler et Cacho.

LOIR-ET-CHER

Inauguration d'un Monument

Blois, 3 octobre.

M. Cochery, ministre des Finances, a présidé la cérémonie d'inauguration du monument élevé en l'honneur des Mobiles du Loir-et-Cher.

M. Cochery a prononcé un discours vibrant de patriotisme, dans lequel il a rappelé divers épisodes de l'année terrible.

EN ESPAGNE

Les Poursuites contre Ferrer

Madrid, 3 octobre.

On télégraphie de Barcelone que le juge a terminé l'instruction du procès Ferrer et de ses complices.

Le magistrat instructeur conclut à la culpabilité de Ferrer, qui sera ainsi traduit devant un conseil de guerre.

Conseil des Ministres

Envoi d'une division navale

Madrid, 3 octobre.

Un conseil des Ministres a été tenu ce matin sous la présidence de S. M. Alphonse XIII.

Après une longue discussion, il a été décidé qu'une nouvelle division navale serait envoyée dans les eaux marocaines.

L'envoi de cette division a été demandé d'urgence par le Ministre de la Marine, en raison de la grande extension des opérations qui se produit actuellement.

EN RUSSIE

Un Train pris en écharpe

Vingt-trois blessés

Saint-Pétersbourg, 3 octobre.

Une collision de trains s'est produite à la sortie de la gare de Saint-Pétersbourg, et c'est miracle que l'on n'ait pas eu à déplorer une épouvantable catastrophe.

Un train express quittait Saint-Pétersbourg à destination de Moscou, lorsqu'il fut pris en écharpe par un train de marchandises provenant de Moscou.

Le choc fut terrible : plusieurs wagons furent brisés.

Des wagons culbutés s'élevèrent aussitôt des cris affreux. Le personnel de la gare s'empressa de porter secours aux voyageurs qui se trouvaient dans le train express.

Par le plus grand des hasards, une vingtaine de personnes seulement ont été blessées, encore leur état n'inspire-t-il aucune inquiétude.

LE VOYAGE du Président de la République à Bordeaux

Paris, 3 octobre.

Le Président de la République, qui était parti de Rambouillet hier soir, à 9 heures 50, est arrivé ce matin à Bordeaux.

Il a été reçu sur le quai de la gare par M. Monis, ancien Garde des sceaux, président du Conseil général de la Gironde.

Après lui avoir présenté les membres de l'assemblée départementale, M. Monis invita le Président de la République à l'inauguration du nouveau Stade bordelais.

M. Fallières a promis de présider cette cérémonie.

Marmande

Le Président de la République est est arrivé à Marmande, sous une pluie battante, accompagné du général Brun, ministre de la Guerre, et de M. Ruau, ministre de l'Agriculture.

Le cortège présidentiel s'est formé à la gare pour se rendre à la sous-préfecture, où M. Fallières est descendu.

Le drapeau présidentiel était escortée par un escadron du 10e dragons ; les troupes qui formaient la haie sur tout le parcours du cortège étaient composées d'un bataillon des 7e, 11e, 9e et 20e rég. d'infanterie et d'une section du 18e rég. d'artillerie.

Après avoir reçu les autorités civiles et militaires, M. Fallières est allé inaugurer le monument élevé à la mémoire de M. Faye.

Des discours ont été prononcés par MM. Jacques Chaumié, Joseph Chaumié, Ruau, et le Président de la République.

Après l'inauguration, un grand banquet a été offert au Président de la République dans une des salles du collège de garçons.

Le Maire de Marmande a porté un toast au Président de la République, auquel M. Fallières a répondu.

Le Loupillon

M. Fallières a quitté Marmande dans la soirée pour gagner Le Loupillon, où il restera pendant toute la semaine des vendanges.

EN ITALIE

LA VISITE DU CHANCELIER ALLEMAND

Rome, 3 octobre.

Dans les milieux diplomatiques le bruit court que le chancelier de l'empire allemand visitera l'Italie, dans le courant du mois de novembre.

A son arrivée à Rome, le Grand Chancelier ira faire une visite au Saint-Père.

RAISINS

A partir du 20 septembre courant, 60.000 kilos de raisins premier choix, du domaine de Pietrosi.

S'adresser à M. Castellani, en gare de Bastia.

Remerciements et avis de Messe

Madame veuve Ange-François-Marie Suzzoni, née Carattini, et ses enfants ont l'honneur de remercier leurs parents, amis et connaissances pour les sympathiques sentiments qu'ils leur ont témoignés à l'occasion du décès de

M. ANGE-FRANÇOIS-MARIE SUZZONI
Professeur de musique au Lycée, Organiste à la paroisse St Jean Baptiste,

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste, mardi prochain, 5 du courant, à 10 heures du matin.

CORTE
Pensionnat Maintenon
Dirigé par Mme TADDEI, Corte
Les pensionnaires seront accompagnées matin et soir aux Cours Secondaires.
La rentrée est fixée au 2 octobre.

RENTRÉE DES CLASSES

PENSIONNAT SAINT JOSEPH
Livourne.

Les Religieuses de Saint Joseph préviennent les familles que le départ des élèves pour Livourne est fixé au mardi, 5 octobre, à 8 heures du matin.

Dès 7 heures, des omnibus seront au port pour recevoir les parents et les enfants.

Ecole libre de garçons
Impasse St Jean, Bastia.

La rentrée des classes est fixée au samedi, 2 octobre.

Préparation aux examens. — Pension de famille.

L'éducation et l'instruction religieuse seront l'objet de la plus grande sollicitude.

Pour renseignements, s'adresser à M. Battafoco, rue de l'Intendance, 4.

La rentrée des classes au **Pensionnat de Jeunes Filles** route de Cardo, 7, Bastia, aura lieu le lundi 4 octobre. Directrice, Mlle Pucco.

COURS SECONDAIRE DE JEUNES FILLES
D'AJACCIO
Seul Etablissement officiel
Subventionné par l'Etat, le Département et la Ville
situé au bord de la mer
Boulevard des Sanitaires, villa Costa
Directrice : Mme LUCIE OTTAVI
Officier de l'Instruction publique

Par suite de l'augmentation du nombre des élèves l'Administration vient d'être agrandi et transformé pendant les vacances de manière à pouvoir, à la rentrée d'octobre 1909 recevoir, dans 30 pensionnaires.

Pensionnat, demi-pensionnat et externat.

Le Cours secondaire d'adjointes est le seul Etablissement officiel où les jeunes filles peuvent recevoir les leçons de l'Etat. Elles y font d'excellentes études primaires supérieures, ou secondaires et s'initient à l'enseignement primaire accordés par l'Etat aux instituteurs et institutrices qui en font la demande.

Préparation à tous les examens et concours de l'enseignement secondaire et primaire.

Préparation spéciale au brevet d'enseignement supérieur et au concours d'admission à l'Ecole Normale d'instituteurs.

Les cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et par des Maîtresses chargées de cours nommés dans l'Académie sur proposition de M. le Ministre de l'Instruction publique.

La rentrée des classes est fixée au 1er octobre, à 2 heures et demie du soir, pour les pensionnaires, et au 2 octobre, à 8 heures du matin, pour les externes.

Pour tous renseignements s'adresser à Mlle Lucie Ottavi, directrice du Cours secondaire d'Ajaccio.

Ecole Libre de Filles
Rue du Lycée, 23

La rentrée des classes est fixée au samedi 2 octobre

Pour renseignements s'adresser à Mme Blanc, directrice.

Pensionnat et **Externat** de Jeunes Filles — Rentrée des élèves : Internes, le 2 octobre ; Externes, le 4 octobre.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
23 Rue du Quai, Bastia
Service régulier entre
la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée
Frêts avantageux
Le prochain départ aura lieu le 10 octobre par steamer *Saint-Jacques* à destination de l'Algérie, les Ports du Nord et Anvers.

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques
Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour
Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Bureaux : Bastia, 2, Avenue Carnot.
Bureau de vente : 1 Cours, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
FRANCARDO (Corse)

AVIS

Très bonne occasion

A VENDRE
POUR CESSATION DE COMMERCE
UN STOCK
de futailles de diverses contenances à partir de 250 à 6.000 litres. Aperçu de quelques prix de ces matériaux :
Demi-muid de 600 litres à partir de 32 à 35 fr. la pièce. — Bordelaise de 220 à 250 litres à partir de 13 à 15 fr. la pièce, pour le restant, prix à débattre sur place.
Cuisses à raisins. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Racs. — Appareils acétyliques. — Bonbonnes de diverses contenances. — Appareils divers pour cave.
N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toutes personnes qui voudraient se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce pour le restant du matériel, installation et marchandises.
UN STOCK
Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendu verre compris). — Muscat de Frontignan. — Vin de Barbera. — Grenache. — Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina Pomponet St Léon. — Apéritif le Pof. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux. — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées blanc et rouge. — Grands vins de Champagne. — Vinaigre.
UN STOCK
Vins rouge et rosé de table à 15 et 20 centimes le litre.
Avant de faire des achats, adressez-vous à **S, Avenue Carnot, Bastia**, vous bénéficierez directement du 40 et 50 0/0 de la valeur.

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour maisille. Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *Radia*.

En vente chez tous les Débitants de Tabacs

Représentants *concessionnaires* pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI & Cie, Bastia.

Ancien Cabinet Paddéra
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur
DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 18, au 1er
BASTIA RECEVRA

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, n'ayant à Bastia que garde contre toutes révélations et bavardages — ne disant absolument rien des — qui n'ont pas le droit d'entrer la profession, et qu'absolument des malentendus à la raison pour la fabrication soi-disant affranchis.

RELIGIEUSE donne secret 1er guérir enfants urinent au lit. Ecrire Maison Durel, N° 318, Nantes.

BONNE demandée dans ménage de cinq personnes. S'adresser au bureau de *Petit Bastiais*.

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER

Imp. Ollagnier.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS?
EMPLOYEZ LE ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la vivacité et le beau naturelles au 1er moment. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux malades. Il est le SEUL donnant des Cheveux naturels. Résultats foudroyants.
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.
EN VENTE PARTOUT. 3f, rue d'Enghien, PARIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Prugne du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciments. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts-Vastes Magasins Généraux, 4 Boulevard de Cardo, 1.

CHEMINS DE FER AÉRIENS
Ingénieur FRANZ MERZ, Constr.
Milan, Via Sabatelli, 5, Italie
Installations complètes pour transports de matériaux.
Systèmes automatiques pour grandes pentes.
Installations économiques brevetées à deux câbles, spécialités pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits impraticables.
Installations pour le transport de personnes.
Funiculaires, plans inclinés.
Machines de roulement.
Rails et wagonnets simples et automoteurs.
Fils simples et appareils pour descentes de bois à brûler.
Devis et projets sur demande gratis.
Références de 1er ordre.

A VENDRE
Futailles neuves et usagées de toutes contenances.
Conditions avantageuses.
S'adresser : Maison L. N. Mattei et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

MODERN' CORDONNERIE
BASTIA, 9, Boulevard du Palais, 9, BASTIA

A qualité égale le coquet Salon de la Modern' Cordonnerie vend meilleur marché que partout ailleurs et la concurrence est impossible.

GRANDE BOTTE pour Dames, à boutons, *box-calf noir*, qualité supérieure, la paire	8 fr.
GRANDE BOTTE régente, Dames, boutons, talons Louis XV, Kid noir, la paire	11 fr.
BOTTE Dame, chevreau jaune, la paire	9 fr. 50
BOTTE Dame, *jaune*, boutons, la paire	7 fr.
BOTTE Dame, chevrette glacée noire, boutons, la paire	11 fr.
RICHELIEU Dame, chevreau jaune, lacets, talon mode, la paire	9 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, en boxcalf noir, lacets, la paire	11 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, en boxcalf jaune, boutons, la paire	12 fr.
BOTTINE pour homme, forme américaine, boxcalf jaune, lacets, la paire	11 fr. 50
BOTTINE homme, forme américaine, couleur, lacets, la paire	14 fr. 50
BOTTINE MEGIS CLAQUE, *boxcalf noir*, boutons, la paire	14 fr. 50
BOTTINE homme, chevreau glacé, jaune, la paire	15 fr.
BOTTINE homme, chevrette glacée jaune, la paire	12 fr.
BOTTINE pour homme, forme américaine, boxcalf jaune, lacets, la paire	13 fr 50

Grand assortiment de décolleté en tous genres pour mariages, cérémonies, etc.
Immense assortiment de crèmes et cirages et de toutes fournitures pour chaussures. — Atelier spécial de réparations.

AUTOMOBILES DU CAP

Service de Bastia à Morsiglia et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia	*dép.*	8 h. matin		Morsiglia	*dép.*	8 h. matin	
Erbalunga		8 h. 30	1.05	Centuri		8 h. 6	0,25
Santa-Severa		9 h. 25	2.75	Ersa		8 h. 25	0,65
Meria		9 h. 56	3.45	Rogliano		9 h.	1.45
Macinaggio		10 h. 20	3.85	Macinaggio		9 h. 25	1.75
Rogliano		10 h. 50	4.15	Meria		9 h. 45	2.15
Ersa		11 h. 20	4.95	Santa-Severa		10 h. 15	2.85
Centuri		11 h. 45	5.35	Erbalunga		11 h. 20	4.55
Morsiglia	*arr.*	Midi	5.55	Bastia	*arr.*	Midi	5.55

Nota. — Coupé : Un franc de supplément.
Le voyageur a droit à 20 kilos de bagages, et tout excédent est taxé à raison de 0,05 le kilogramme.
Les bagages et les colis devront être enregistrés une demi-heure avant le départ, au bureau de la Société, 36, Boulevard Paoli.

Service de Bastia, Santa-Severa à Luri et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia	*dép.*	6 h. 40		Luri	*dép.*	2 h. soir	
Erbalunga		7 h. 10	1.05	Santa-Severa		2 h. 20	0.65
Sisco		7 h. 30	1.55	Porticcioto		2 h. 40	0.95
Pietracorbara		7 h. 50	1.95	Pietracorbara		3 heures	1.45
Porticcioto		8 h. 10	2.45	Sisco		3 h. 15	1.85
Santa-Severa		8 h. 25	2.75	Erbalunga		3 h. 35	2.35
Luri	*arr.*	8 h. 50	3.35	Bastia	*arr.*	4 h. 10	3.35

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 274 — MARDI 5 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an.	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00550
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Placide.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 27 m. — Coucher, 5 h. 05 s.
Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain : Saint Romuald.

4 OCTOBRE

LA CORSE MOURANTE

Maux et Remèdes

Des nombreux fléaux — endémiques — qui détruisent la Corse (et que dénoncèrent des rapports officiels mémorables), il en est trois mortels, trois — comme les Parques — qui ne pardonnent pas :

— La *politique*, mère des luttes intestines, qui multiplie l'injustice, la haine et la violence destructives de toute vie publique ;

— Le troupeau indompté des *chèvres et bergers*, enfants terribles des *maquis*, divaguant et ravageant tout, forêts, cultures, et détruisant jusqu'au sentiment de la propriété ;

— La *malaria*, qui *traîne sur* les beautés de l'île son funèbre linceul, semant la fièvre et la mort lente à l'orient et à l'occident, *di quà di là*, dans les vallées et les plaines qui seraient les plus fertiles et devraient être les plus peuplées.

Pendant que le gouvernement étudie à nouveau ces problèmes obsédants, il appartient aux patriotes de rechercher, de leur côté, le moyen de défendre contre tant de maux cette région de la patrie française.

De la politique, nous ne voulons rien dire ici que pour saluer le grand mouvement d'opinion qui soulève actuellement les Corses de la France continentale, coloniale et insulaire. C'est avec joie qu'on entend sonner le rassemblement de tous les natifs et amis de la Corse dans une vaste association pour le relèvement du « pays. »

L'union de tous les fils de Corse peut préparer, assurer, — imposer même — les mesures de salut public qui changeront le sort commun. Cette union seule rendrait facile le succès d'une tâche qui est très lourde puisqu'elle doit commencer par « réformer les mœurs. » L'énergie corse devra se dompter elle-même. *Fara da es!*

Des chèvres et des bergers il y aurait à dire bien des choses palpitantes et neuves, plus que n'en peut contenir un article de journal. Ce chapitre de la sociologie insulaire, absolument original, semble le moins étudié et le plus difficile.

Il domine la vie économique et agricole de toute la hauteur des montagnes où « nomadisent » 2 à 3.000 familles de bergers, plus ou moins communistes, possédant ensemble 275 à 300.000 chèvres, mangeuses de forêts.

Quels bergers ! quelles chèvres ! et quelles montagnes !

Dans leurs régions aériennes, abruptes, en proie à la déforestation par les hommes et par les bêtes, que dominent des sommets de 2.000 à 2.800 mètres d'altitude, règnent — au moins huit mois de l'année — les frimas, les vents hurlants, fouettant la pluie impétueuse et la neige en rafales — et puis *la mort, par le froid ou par la faim.*

Que faire ? Fuir l'altitude homicide. Pasteurs et troupeaux descendent dans les vallées tièdes et herbues.

Leur torrent s'étale à l'orient comme à l'occident de l'île : jusqu'à Bastia, Ajaccio, Corte, l'Ile-Rousse.

A ces nomades déchaînés — armés — tout est pays de conquête, de jouissance commune et « banale » comme la vague maquis. Inconscients de la *propriété* immobilière dans leur montagne, ils ne sauraient la reconnaître dans les plaines. Tel est leur concept du *droit*. Et gare à qui voudrait les arrêter !

Contre ces dévastateurs, que tenter ? Un rapport administratif bien sage que nous avons lu à l'*Officiel* propose de dresser procès-verbal aux « délinquants, » de procéder à la « saisie » des chèvres. .

Il faut conclure autrement :

Bergers et troupeaux obéissent non au caprice mais au besoin. Ils ont froid. Ils ont *faim*. C'est dire qu'ils ont *droit de vivre*.

Donc, il faut les nourrir, il faut les parquer.

En somme, « leur apprendre à vivre » des ressources mêmes que le pays offre en abondance et qu'on gaspille.

Ce n'est pas dans l'arsenal théorique répressif, bureaucratique ou juridique, ni dans la tradition européenne, qu'on trouvera la solution de ce problème original ; c'est dans une conception humaine et positive des méthodes d'économie rustique, en s'inspirant de l'œuvre des colons dans les pays neufs.

La défense de la Corse contre la *malaria* est le problème le plus étudié. Les documents officiels en font foi.

Le gouvernement propose et le Parlement accepte un imposant projet de travaux publics spécialement destinés à l'assainissement de la côte orientale dont la *malaria fit un désert*.

L'effort est considérable. On nous permettra de penser qu'il le faudrait plus étendu. La côte orientale n'est pas seule à souffrir des maremmes.

Elles sont nombreuses dans « l'île de beauté, » les jolies cités qu'il pourraient dire, comme l'héroïne de Dante, tuée par l'implacable fièvre :

Siamo mi le, maremma mi diskese.

« Sienne m'a donné la vie, la maremme la mort. »

Sans doute, on a multiplié les dépenses utiles : recherches d'eau potable, pose des grillages contre les moustiques *anophèles*, pétrolage des mares, etc. Ce n'est pas encore assez. Il faudrait assurer la distribution de quinine. La quinine devrait être *gratuite* pour le peuple dans les pays malsains, comme l'eau salubre.

C'est une vérité banale que les marécages sont dus à la divagation des eaux supérieures, dont l'aménagement préalable aurait fourni la houille blanche, la force motrice, l'irrigation, la permanité des sources pures. Les eaux indisciplinées détruisent les terres pittoresques.

C'est donc à leur naissance qu'il faut les attaquer, sous peine de voir les travaux des régions inférieures submergés sous l'avalanche des matériaux torrentiels et noyés, avant leur achèvement, dans une de ces débâcles dont la Corse et le Midi offrent le spectacle périodique.

La Corse antique, comme la Provence d'antan, comme l'Italie des maremmes, comme l'Afrique carthaginoise ont possédé des cités populeuses, une agriculture prospère, des forêts admirables en ces régions aujourd'hui dénudées, désertes, ruinées, livrées aux *maremmes* mortelles.

La supériorité scientifique de nos ingénieurs ne perdrait rien à s'inspirer des méthodes — de colonisation — évidemment empiriques mais efficaces, qui rendirent ces pays si riches — au temps des Romains, des Phocéens ou des Etrusques.

C. MARCHAL,
Ancien Député.

(Paris-Journal)

Propos d'actualité

Justice et Administration

M. Millerand a supprimé quelques lenteurs dans les Postes. Oh ! bien peu ! Pour recommander un pli, il fallait 4 minutes 1/2 ; il suffira de 15 secondes. 25 si vous n'avez pas collé vous-même vos timbres.... Le temps c'est de l'argent, dit-on, et il n'est pas de petites économies.

Mais ne nous réjouissons pas trop ! M. Millerand va nous retirer d'une main les secondes qu'il nous donne de l'autre. Le moyen est simple : il a imaginé, toujours par raison d'économies, de remplacer le plus possible d'employés des postes par des demoiselles. Comment s'en aller d'un guichet qu'éclaire le sourire d'une aimable pastiche ! Hier, on se plaignait de trop attendre à la poste, demain on n'en voudra plus partir...

Mais laissons ce sujet, et puisque nous en sommes au chapitre des lenteurs administratives, passons au ministère d'à côté : la Justice.

Aux Postes, on gagne quelques secondes, c'est parfait, mais ne pourrait-on pas gagner quelques années à la justice ?

Quelques années ! Mais oui ! on vient d'exécuter à Valence, trois bandits qui furent arrêtés il y a plus d'un an. Ils ont été jugés et condamnés au mai dernier ; depuis ce temps, leur tête était promise au couperet, — et entre nous, ils ne l'avaient pas volé.

Cependant, on les a nourris à ne rien faire encore quatre bons mois, durant lesquels leurs gardiens se faisaient un devoir de leur servir de parfaumiers à la manille. C'est vraiment beaucoup de mansuétude pour des brigands de cet acabit ; en supposant que chaque prisonnier coûte deux francs par jour à nourrir et à surveiller, cela est fait, pendant un an, plus de deux mille francs d'économisés sur le sinistre trio, deux mille francs qui auraient été les bienvenus, je vous assure, chez beaucoup de pauvres diables qui n'ont pourtant pas commis trente assassinats...

C'est comme Mme Steinheil. En voilà une qui ne doit pas se plaindre des lenteurs de la Justice !

Si j'ai bonne mémoire, son crime a été commis en mai 1908 ; elle a été arrêtée quelques mois après, et, depuis, elle coule des jours paisibles et exempts des soucis du ménage. La cuisine de la prison n'est pas mauvaise. D'ailleurs, tout comme à l'impasse florain, elle reçoit des visites et tient salon... dans sa chambre. Marietta n'est plus là pour servir le thé, mais une garde bien stylée fait

---

33 — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

LA MANDOLINISTE

de Pierre Dax

VIII

ELLE MOURRA !

Qu'importait à l'infâme les recommandations de la mourante ?. Elle était là pour remplir un rôle de légataire ! Elle était tout entre douces mesures. Son œil flamboyait. Trouverait-elle ou ne trouverait-elle pas ?

— Il y sont !.. J'en suis sûre !.. balbutia Phine.

— Attends !.. je trouve... arrêta l'abjecte rusée en feuilletant des papiers qui étaient le seul but de son voyage.

— Oui.

— Compte... C'est bien trois cent cinquante francs ?

Joséphine lut une feuille jaunie qu'elle avait dégagée d'une liasse de lettres. Son œil brilla comme un éclair. Le coin de sa lèvre se retroussa sous la crispation d'un sourire. Elle ouvrit son corsage, y glissa le papier timbré qui assurait sa réussite, et dit :

— Ça y est !..

— Je ne m'étais pas trompée, n'est-ce pas ?..

— Non, non, c'est bien cela.

Elle volait les papiers de la mourante ! Elle trompait l'amie ! Elle fermait la dernière prière de l'agonisante ! L'horreur de sa situation ne la révolta pas une minute contre elle-même.

— Referme, laisse tout en ordre... Tu joindras six mois de gages qui me sont dus. Dis tout, là-bas, que je regrette de ne pas leur laisser davantage.

Elle fit un signe avec sa main. Joséphine s'approcha.

— Ecoute moi bien, dit-elle très bas. Je m'en vais, je le vois, tu diras à... à...

Ses yeux mourants se remplirent de larmes.

— Tu diras à Clément que j'ai pensé à lui jusqu'à la fin... S'il se désespérait pas aussi bon, je l'aurais fait venir ; j'aurais de l'argent pour son voyage ; mais non, c'est trop loin... Dis-lui de se consoler. Recommande à mes parents d'être bons pour lui. Si j'avais voulu, nous serions mariés, heureux...

Elle s'arrêta, suffoquée par l'émotion. Joséphine n'avait pas entendu la moitié des recommandations de la malade. Une seule idée la hantait maintenant : fuir.

— Tu as compris, balbutia Phine.

— Oui... oui... mais nous n'en sommes pas là.

— Je le veux !.. Pauvre mère !.. Pauvre Clément !..

La porte de la chambre fut ouverte. Madame Lardy apportait deux flacons l'ordonnance exécutée.

— Eh bien, ma bonne Philine, ça va-t-il un peu mieux ?

La voix très faible, la malade dit :

— Je ne crois pas...

— Voici un nouveau remède. Dans un quart d'heure à peine, je viendrai vous faire prendre cette potion qui vous fera du bien.

Ses yeux à demi éteints se tournèrent vers le flacon.

— Mon amie me la donnera, madame, je vous ai occasionné tant et tant de fatigues, depuis trois jours, que c'est assez.

— Phine a raison, explique la voleuse, je puis faire cela... avant de partir... remplir son mal, son sang.

— Voici l'ordonnance, explique la jeune femme : une cuillerée de potion et une goutte de cette mixture : une goutte seulement dans la cuillerée.

— C'est bien, je me souviendrai.

Mme Lardy se retira. La jeune femme à peine sortie que la malade se retourna d'un bond du côté de Joséphine ; elle glissa une de ses mains sous sa tête et la regarda avec tendresse qu'une créature bien portante, Joséphine tremblât. Avant-elle vu... Sa torpeur n'était-elle pas une comédie habilement jouée ? Pour la première fois de sa vie, elle se crut perdue. Elle tenta pour se donner une contenance et entoura la tête pour fuir les yeux interrogateurs. Hélas ! le mouvement nerveux n'avait été que le résultat d'une fièvre qui ne se calmait pas. De lucide qu'il était, le regard devint terne. Le corps s'affaissa mollement sur les draps. Joséphine, malgré cela, n'était pas tranquille. La femme de chambre allait-elle vivre.

— Vivra ?

— Non.

Maintenant, il fallait sa mort ! Elle-même trancherait sa vie...

— Phine !.. Phine... dit-elle d'une voix molle, c'est l'heure de prendre la potion.

Sans répondre, la malade tendit la main.

— Attends... Je te soulèverai la tête.

Avant de l'aider, elle parcourut la chambre d'un regard de bête fauve ; elle s'assura que la porte était bien fermée ; elle jeta sur la clef intérieure un mouchoir qui obstruait la serrure ; prit la paille qui devait servir de compagnie et versa : Une goutte, une autre goutte, puis une troisième goutte !.. L'œil hagard, mais la main ferme, elle aida la malheureuse qui, pour s'accrocher à la vie, avala d'un trait la potion empoisonnée.

— Merci !.. n'oublie pas les trois cent cinquante francs.

Son forfait accompli, Joséphine mit pour. La figure bouleversée elle sortit de la chambre.

— Je crois parions ma pauvre Phine, dit-elle à Mme Lardy qui se trouva sur son passage.

— C'est aussi mon avis et celui du docteur... On ne peut cependant répondre de rien. A l'âge de cette excellente fille, on revient quelquefois de bien loin.

— Ne gênez, madame, gardez-la chez vous, ne la laissez pas mourir à l'hospice.

— Nous ferons pour le mieux.

— J'ai plusieurs courses à faire avant de partir pour Paris. Je reviendrai prendre de ses nouvelles, mais je ne la reverrai pas... Oh ! non, c'est trop triste.

Elle partit, et, pendant une heure, marcha devant elle sans savoir où elle allait. Malgré la chaleur étouffante, ses dents claquaient. Il lui semblait avoir sur épaule le froid de la mort. Empoisonneuse ! Elle n'était pas autre chose. Ce mot, elle le voyait tout autour d'elle, sur le sable de la route, sur les tas de cailloux dans l'air. En un mot, partout.

— Empoisonneuse, une doute, on disait-elle, mais la trace, la preuve ?

Si la fin arrivait brusque, plus soudaine qu'on ne la prévoyait, qui donc aurait un soupçon ? S'opiniâtrer-t-on sur le sort d'une femme de chambre. Recherche-t-on les causes qui amènent vingt-quatre ou quarante-huit heures plus tôt une mort prévue ? Car elle était prévue cette mort. Le docteur et Mme Lardy l'attendaient.

(A Suivre).

l'office de bonne. La chronique des prisons nous apprend, de temps à autre, que cette chère Margot est fort gaie, qu'elle se divertit à de menus ouvrages de broderie, qu'elle adore les fleurs et qu'elle en fait garnir chaque jour sa cellule. Voilà qui va bien.

Quelques mois encore, elle passera aux assises, et puis recommencera pour elle la bonne vie d'intérieur, vie réglée, hygiénique, bon régime, et le reste. Ce n'est plus « Tante Lily » qui paye, mais c'est la Princesse.

L'administration des Postes, qui s'ingénie à gagner quelques secondes aux contribuables — ce dont on ne peut que la louer, — ne ferait pas mal de prier sa collègue dame Thémis de se hâter un peu plus. Deux années pour juger une criminelle, — fut-elle Mme Steinheil — c'est un peu trop, tout de même !

A. Capello.

4e CONGRÈS
des Syndicats d'Initiative Corses

Les 5, 6 et 7 octobre le quatrième Congrès des Syndicats d'initiative Corses se tiendra à Bastia.

Il aura une importance considérable étant donné les questions qu'il aura à traiter, l'époque où ce Congrès se produira.

Depuis un an, une commission interparlementaire a été nommée par M. Clémenceau ayant pour but la régénération économique et politique de la Corse. Les rapports de cette commission ont été publiés au Journal officiel, et, aujourd'hui, à l'ouverture des chambres, il est de toute nécessité de savoir du gouvernement de la République ce qu'il entend faire de la Corse, quelle suite il compte donner aux rapports qu'il a demandés à ses fonctionnaires.

Cela donne au 4e Congrès une signification particulière. Dans les vœux à émettre ne devra-t-il pas, pour ainsi dire, indiquer au gouvernement la voie à suivre et lui signifier les désiderata du Pays... ?

Dans la *Jeune Corse*, le Président du Comité des intérêts Corses de Nice, M. Santiaggi, a fait ressortir la grandeur du rôle que ce 4e Congrès est appelé à jouer. Il ne sera plus un congrès d'études mais un congrès d'action. C'est à dire que sans le vouloir, dans la manifestation même des vœux qu'il aura à émettre, s'appuyant sur le triste et navrant tableau fait par M. le Président du Conseil lui-même, sur la situation de la Corse et sur les considérations que les membres de la Commission interparlementaire ont fait valoir dans leurs rapports, l'heure semble venue où une action directe s'impose, où il n'y a plus à tergiverser, où il faut à tout prix que la Corse obtienne les satisfactions qu'elle sollicite depuis trente ans et que la commission elle-même a reconnues comme urgentes, nécessaires et inéluctables à la prospérité d'un département français.

Je n'ai pas à dire ici que les hommes qui prendront part à ce Congrès auront tous la même pensée sinon les mêmes sentiments;

Il y a en ce moment en Corse un courant qui domine tout, traversant les communes en ouragan irrésistible. On en a assez de la politique, des promesses gouvernementales, et on attend les suprêmes satisfactions. Et ce courant déterminera sa puissance au Congrès même, dans la plénitude de sa force, et il sera tel que M. Santiaggi l'évoquait dans son article, avec plus de violence, peut-être, dans l'éclat passible du travail des commissions, travail qui s'effectuera devant l'élite des intelligences insulaires, devant les élus des principales villes de la Corse, devant cette poussée encore indécise de l'opinion publique que le courant entraîne après lui, qui n'a pas encore montré sa grandeur parce que jamais on n'a fait appel à elle, en lui parlant le langage de la raison, parce qu'on ne lui a jamais dit, que pour le bien de tout un peuple, l'intérêt général devait primer l'intérêt particulier.

C'est un nouveau régime qui estompe l'horizon insulaire, le régime du travail des pensées humaines pour le bien-être commun. Les heurts politiques n'ont rien à voir dans cette genèse d'une société moins courbée vers les rets électoraux ; ceux qui mènent le branle peuvent avoir eu dans leurs existences des convictions contraires ; ils peuvent encore garder dans le plus profond de leur cœur des préférences pour une forme de gouvernement plutôt que pour une autre. — Ce sont les neiges d'Antan — Il y a maintenant, chez eux, une préoccupation plus haute, plus juste, plus humaine, — arracher un pays d'une incomparable fertilité à sa misère séculaire.

C'est l'œuvre des Syndicats. C'est le but que le 4e Congrès cherche à atteindre ; qui donc, en Corse, lui refusera son concours, ne lui donnera pas toutes ses sympathies ?

BEPPINO DE PENTA.

Première journée

L'ouverture du Congrès aura lieu aujourd'hui, 5 octobre, à 10 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville de Bastia, dans la salle des séances du Conseil municipal.

Le programme porte pour cette première journée du Congrès : discours d'ouverture, nomination des Commissions.

Une grande partie des Congressistes, attendus du Continent et de l'intérieur de la Corse, étaient déjà présents hier, à Bastia.

Nous avons noté : M. Sautelli, président, et M. Poggi Martial, secrétaire du Syndicat d'Initiative de Bône ; M. Arrighi, avocat général à Aix, délégué du Syndicat d'Initiative de Marseille ; M. Marcaggi, président du Syndicat de Toulon ; M. Frasseto, président de la Fédération des Syndicats corses d'initiative ; M. Canco d'Ornano, vice-président ; M. Sampolo, secrétaire général ; M Fieschi-Vivet, trésorier ; MM. Pinelli et Marcel Bonfante, du Syndicat d'Initiative d'Ajaccio ; MM. Mattei et le docteur Zuccarelli, du Syndicat d'Initiative de Corte ; M. le docteur Lucchini, président, et MM. Fieschi et Brancaleoni, membres du Syndicat d'Initiative de Propriano.

MM. Santiaggi, président du Syndicat d'Initiative de Nice, Laurent Lanzi, Fratacci, Foata. Susini, membres.

MM. P. Capifali, président du Syndicat d'Initiative de Calvi, Fabiani, conseiller général, docteur Massoni, Grisoli, avocat, Costa, agent-voyer, membres.

D'autres compatriotes étaient attendus dans la soirée d'hier, principalement M. le député Santelli, qui a déjà assisté au 3e Congrès de Nice, au mois d'avril 1908.

Nous nous faisons un devoir d'adresser nos meilleurs souhaits de bienvenue à MM. les Membres des Syndicats d'Initiative, et nous souhaitons que le Congrès, qui va avoir lieu, traduise un peu plus exactement que la session actuelle du Conseil général, les vœux que forme la Corse pour son prompt relèvement.

Syndicat d'Initiative de Bastia

AVIS

MM. les Membres du Syndicat qui ont souscrit pour le banquet de clôture du 4e Congrès, qui sera donné dans les salons de l'Hôtel Lingénieur, le jeudi, 7 courant, à 8 heures du soir, sont priés de vouloir bien prendre leur carte, au siège du Syndicat, 33, boulevard Paoli. Les souscripteurs, qui ne l'auraient pas retirée avant jeudi matin, seront considérés comme ne prenant pas part au banquet.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 septembre 1909.

En raison de la réponse des primes les réalisations se sont poursuivies aujourd'hui et le marché est irrégulier tout en restant très ferme quant au fond. Notre 3 0/0 est calme à 97.35 A l'exception de l'Extérieure mous bien à 97.42, les Fonds Etrangers sont en légère avance : Turc 93.50, Serbe 82.62 ; Russe 1909, 97.25. Les Sociétés de Crédit sont de plus en plus recherchées. Le Crédit Lyonnais ne gagne pas moins de 11 frs à 1 336.

Les valeurs industrielles et de traction varient peu. Les Charbonnages russes s'alourdissent. Titres cuprifères hésitants : Rio 1.336.

Hausse à 502 des obligations 5 0/0 de la Ville de Kiolo. Leur revenu est d'une fixité absolue, ce qui constitue une caractéristique des plus intéressantes spéciales à cet emprunt.

Au comptant officiel, l'action privilégiée Industrie Houillère de la Russie Méridionale est soutenue à 565.

Parmi les valeurs françaises de Mines d'Or, l'action Ouest Africain Français est en bonne tendance à 632 et la part à 353.

En Banque, le Lucrium Grec a des échanges suivis à 61.75.

Fermeté à 447 de l'obligation 5 0/0 hypothécaire de la Cie Générale de Pernambuco. L'obligation 5 0/0 Société Ottomane des Eaux de Beyrouth est recherchée à 480 ; les bénéfices de l'exploitation sont en progression constante et de nouvelles augmentations sont à prévoir par l'extension de la clientèle.

Chemins Français stationnaires.

Union Générale des Corses et Amis de la Corse

L'arrivée de M. Jacques Dhur

La Section Bastiaise de l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse prie tous les compatriotes, et particulièrement ses membres adhérents, de se rendre en masse, jeudi matin, 7 courant, à l'arrivée dans notre ville, du grand écrivain social, Jacques Dhur, qui a si généreusement pris en main la défense des intérêts de la Corse, et qui vient s'entourer de tous les renseignements nécessaires, pour le triomphe de la cause de notre malheureux pays.

Les membres du Comité de Bastia rappellent que Jacques Dhur ne s'est occupé de la Corse que parce qu'il a trouvé que sa cause était juste et intéressante à tous les points de vue ; son seul désir est de la secourir efficacement, et compter une victoire de plus pour la justice et l'humanité.

Jacques Dhur et le *Journal* ayant aidé l'Union Générale à mettre l'Ile de Beauté à l'ordre du jour, de la façon la plus éclatante, tous les compatriotes sauront faire le meilleur accueil à celui qui s'est fait notre ami et notre protecteur dévoué et désintéressé.

Pour le Comité :

Le Président,
CAMMALLETTI.

BREVET ÉLÉMENTAIRE
ASPIRANTES

Session d'Octobre 1909

Les examens du Brevet élémentaire ont commencé hier matin, au Lycée.

Nous donnons ci-après les sujets des compositions écrites.

Orthographe

Les premières sociétés qui ont laissé leur trace dans l'histoire manifestent des préoccupations de bien-être, de beauté, d'ordre, et aussi de justice qui impliquent une conception de la vie déjà bien éloignée de la barbarie primitive. Mais ne vous y trompez pas : il a fallu de longs siècles pour arriver à ces résultats. Si, deux ou trois mille ans avant l'ère chrétienne, l'Egypte et sans doute aussi l'Inde et la Chine possédaient une haute culture *intellectuelle, esthétique* et *morale* dont témoignent d'*irrécusables monuments*, d'innombrables générations avaient alors disparu dont l'effort ignoré de nous en avait lentement préparé l'éclosion.

A vrai dire, la civilisation resta longtemps confinée dans d'étroites limites ; la plus grande partie de l'humanité y demeurait étrangère. Songez qu'aujourd'hui même il y a sur divers points du globe des hommes presqu'étrangers à toute idée de progrès et voisins encore de la barbarie des âges préhistoriques.

D'ailleurs, jusque chez les races les plus cultivées, que de superstitions, d'injustices et de misères ! Les guerres perpétuelles, l'esclavage qui réduisait le plus grand nombre des hommes à un état comparable à celui des bêtes de somme, la cruauté et l'iniquité des lois perpétuaient la dureté des mœurs primitives. Tous ces maux et tous ces crimes, les peuples les plus civilisés de l'antiquité, ceux que l'on nous offre volontiers en modèles, les Grecs et les Romains notamment, les ont connus et tolérés. La plupart de leurs philosophes les ont admis comme légitimes et nécessaires. Avec le christianisme, des doctrines plus humaines et plus douces à se répandre. Mais la violence et la guerre, les abus et les iniquités conservent encore une large place dans la vie sociale au Moyen-Age. La Révolution de 1789 marque une étape importante dans la marche de l'esprit humain vers un idéal, une conception de la vie plus conforme à la raison et à la justice. Si tous les principes qu'elle a posés étaient appliqués avec les conséquences qu'ils comportent, nous verrions apparaître une humanité singulièrement plus parfaite qu'elle ne fut jamais.

Questions

I. — Donner le sens des mots soulignés.

II. — Analyser logiquement la dernière phrase, (nature des propositions et leurs rapports).

III. — Analyser le mot *que* de la phrase : « Que de superstitions, d'injustices et de misères... » et dans la phrase : « Ceux que l'on nous offre volontiers en modèles.

IV. — Trouver le titre de la dictée et résumer en une ou deux phrases l'idée générale.

Composition française

Contexte. — Faites, dans une lettre à une amie, le portrait d'une élève égoïste (à l'école, dans sa famille, etc.). Que lui arrivera-t-il quand elle sera plus grande ? Vous lui avez donné de bons conseils. Exposez-les dans votre lettre.

Calcul

I. — En multipliant 716 par 213, on place par erreur le premier chiffre du produit partiel sous le chiffre des centaines du multiplicande. Les deux autres produits partiels sont écrits suivant la règle. Dire sans refaire la multiplication ce qu'il faudrait ajouter au produit ainsi obtenu pour avoir le produit exact. Montrer aussi que la preuve par 9 ne mettrait pas en évidence l'erreur commise.

II. — Une personne place les $\frac{3}{5}$ de sa fortune à 4 0/0 ; le $\frac{1}{4}$ à 3 0/0 et le reste à 2 1/2 0/0. Au bout de 20 mois elle touche 95.400 francs capital et intérêts réunis. On demande 1° Quel était le capital primitif ; 2° A quel taux unique cette personne aurait dû placer son capital pour obtenir le même revenu ?

Les résultats de la 1re série (se seront connus) qu'aujourd'hui vers midi.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Grand Hôtel de Bastia

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 12 octobre courant, dans le local du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd. Paoli, 33, à 10 heures du matin.

Tous les actionnaires, sans distinction, peuvent assister à l'assemblée.

Toutefois, conformément aux art. 26 et 29 des statuts, auront seuls droit de vote les propriétaires de 10 actions au moins.

Les propriétaires de moins 10 actions pourront se grouper pour atteindre ce nombre et déléguer l'un d'eux pour voter.

Le nom de ce délégué avec celui de chacun de ses mandants et leur signature sera déposé au Syndicat d'Initiative au plus tard le 11 courant à 5 heures du soir.

Ordre du jour : Augmentation du capital social.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 octobre.

Thermomètre.—7 heures du matin + 17. A midi 20 4 + 4 6 heures du soir + 18 6. Maxima + 23 3. Minima + 16°.

Baromètre.—7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

Améliorations possibles

A partir du 16 octobre les expéditeurs d'objets chargés ou recommandés ne seront plus astreints d'assister à l'oblitération des figurines d'affranchissement, à l'application des timbres et cachets et à l'inscription sur les registres de dépôt des objets qu'ils confient à la poste. Ils n'auront qu'à remettre en même temps que l'objet une feuille spéciale sur laquelle ils auront écrit le nom et l'adresse de l'expéditeur. Sans autre formalité, l'employé de la poste leur délivrera un récépissé mentionnant la nature de l'envoi, le nom du destinataire et le lieu de destination. Cette mesure ministérielle sera accueillie avec faveur par tous.

Les Bleus

Le paquebot postal de Marseille a débarqué hier matin 114 jeunes soldats, destinés au 163e d'infanterie, au 38e d'artillerie et aux services auxiliaires.

A l'arrivée ils ont été reçus par les officiers et sous-officiers et dirigés vers la caserne Marbeuf, précédés des tambours et des clairons du régiment.

Le paquebot parti pour Marseille dans la soirée a emporté 141 jeunes soldats de la Corse.

Fêtes du quartier de la Gare

Ce soir mardi, réunion générale, à l'effet de constituer le bureau définitif. Bar Colonna, avenue Carnot, 3.

Le Comité provisoire.

Au Fort

Vap. « Corsica, » cap. Olivieri, venant de Portovecchio.

— Vap. « Limone, » cap. Maury, venant de Livourne.

— Vap. « Iberia, » cap. Carrisi, venant de Marseille.

— Vap. italien, « Persia, » venant de Porto-Torres.

Vap. « Corsica, » cap. Olivieri, parti pour Portovecchio et la côte Ouest.

— Vap. « Limone, » cap. Maury, parti pour Marseille.

— Vap. italien, « Persia, » parti pour Livourne.

Amateurs de chaises

D'aucuns préfèrent la chaise longue, d'autres la chaise pliante, Casanova François, lui plus modeste, en rapport à son âge, — il a quatorze ans — adore la chaise ordinaire, dite *orazzincha*.

Dimanche soir, ayant aperçu, quelque part, un tas de chaises, il s'en empara de deux, et pour tirer profit de son larcin, il les offrit presque pour rien à une personne de notre ville.

Notre brigade de sûreté ayant eu flair de la chose, arrêta à temps deux jeunes gens qui, dès le matin, se proposaient de faire une collection de chaises.

L'un d'eux fut relaché. Casanova, ne voulant pas faire connaître ses complices, paiera pour eux les chaises *orazzincha*.

Avis

M. et Mme Augustin Lazarotti reprendront à partir du 1er octobre leurs leçons de piano, solfège, harmonie.

Avis

Mme et M. Giannarelli ouvriront leurs cours de solfège, leçons de piano, leçons de violon et violoncelle, leçons d'accompagnement, à partir du 1er octobre.

Vermouth Torino Fratelli Cora 2 fr. la bouteille.

Vermouth Torino Cinzano 2 fr. la bouteille.

Fernet-Branca 3 fr. 50 la bouteille. Bouteilles à rendre.

Maison L.-N. Mattei, Bastia.

Etat-Civil

Naissances.

Tomasi Charles. — Correri Raymond-Sauveur-Antoine. — Champenoix Antoinette-Jeorgette.

Décès.

Bonavita Louis, employé de commerce, célibataire, 26 ans, d'Erba.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 12, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés la *Quart Vichy Lardy et Purgatif*.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00551

BOURSE DE PARIS

	2 oct.	— 3 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.32	— 97.37
de 3 0/0 amortis.	98.45	— 98.65
	ex-coupon	

AJACCIO
Conseil Général

Ajaccio, 4 octobre.

Le Conseil général se réunira demain pour examiner les nombreuses questions qui sont encore inscrites à l'ordre du jour.

Hier, aussitôt après l'ouverture de la séance, quelques conseillers ayant fait remarquer que le quorum n'était pas atteint, le Président a dû renvoyer la réunion au surlendemain, pour pouvoir délibérer valablement.

L'animation de ces jours derniers a presque complètement cessé. Seuls, quelques conseillers généraux n'ont pas voulu abandonner leur poste, avant d'avoir clôturé la session.

Quant aux autres, — en très grand nombre — ils se sont hâtés de rejoindre leurs circonscriptions respectives, impatients de faire connaître à leurs électeurs les importantes décisions qu'ils ont prises au sujet du relèvement de notre malheureux pays.

HOMICIDE
par imprudence

Ornano, 4 octobre.

Un bien déplorable accident s'est produit ce matin à la caserne de Caporalino.

Le gendarme Bonnax, qui tenait sa carabine à la main, pressa par mégarde la détente, et son malheureux camarade Perceval reçut la décharge en pleine poitrine.

Frappé mortellement, le gendarme Perceval ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Nouvelles Militaires

Commissions et Comités

Paris, 4 octobre.

M. le général Mathis, membre du Conseil supérieur de la guerre, est nommé président du Comité technique d'état major.

Service des Subsistances

M. Marcotorchino, officier d'administration de 2e classe du service des subsistances militaires, de la 7e région, passe à la 15e région et est désigné pour Bastia.

REIMS
ÉTRANGE DISPARITION

Reims, 4 octobre.

Le sergent-major Martial Bernard, du 132e rég. d'infanterie, a disparu depuis trois jours de la caserne.

Ce sous officier est marié et père de deux jolis bébés ; il jouit dans l'armée d'une excellente réputation.

Aussi sa famille, ses chefs et ses camarades ne savent à quoi attribuer cette étrange disparition.

Y a-t-il crime ou suicide ?

Encore une Interpellation !

Paris, 4 octobre.

M. Merlo, député socialiste de Briançon, a informé le Ministre des Affaires étrangères qu'il l'interpellerait à la rentrée des Chambres sur les affaires Marocaines et l'expédition de Melilla.

Une Riche Proposition

Les Jeux dans les Cercles et Casinos

Paris, 4 octobre.

M Beaupin, sénateur républicain radical de la Nièvre, déposera à la rentrée des Chambres, la proposition suivante :

« Les Jeux dans les Casinos, les Cercles des stations balnéaires, thermales et climatériques, et dans les Cercles de Paris seront désormais taxés par l'Etat, au profit de la Caisse des Retraites Ouvrières. »

La Conquête de l'air
NOS AVIATEURS EN ALLEMAGNE

Dernière journée

LE GRAND PRIX

Paris, 4 octobre.

Une foule extraordinaire assistait hier, à l'aérodrome de Johannisthal, à la dernière journée du Meeting de Berlin.

Les tribunes étaient bien garnies ; les populaires étaient bondées Dans la loge impériale avaient pris place plusieurs membres de la famille impériale et des personnages de la Cour.

Nos Aviateurs ont été l'objet des plus chaleureuses ovations, au moment de la lecture du Palmarès.

Pour la Distance

Rougier est classé le premier pour le Grand-Prix de Berlin, de 50.000 marks.

Latham obtient le second prix de 15 000 marks.

Farman est classé troisième.

Pour la Vitesse

Latham obtient le premier prix de 10 000 francs.

Farman est classé second.

De Caters arrive troisième.

Pour la Hauteur

Le premier prix de 10.000 marks est décerné à Rougier.

Il n'y a pas de second prix.

Les Morts du Jour

M. Munin-Bourdin

Paris, 4 octobre.

Les journaux du Lot annoncent la mort de M Munin-Bourdin, député républicain de Cahors, décédé à l'âge de 54 ans.

Avoest, ancien bâtonnier, il fut élu pour la première fois député le 28 avril 1867 ; il ne fut réélu qu'en 1906.

M. Auricoste

Un télégramme de Marvejols annonce également la mort de M. Auricoste, ancien député, directeur de l'*Office Colonial*, à Paris.

MACON
L'OUTRAGE au Drapeau du 334e

Paris, 4 octobre.

Plusieurs journaux ont annoncé ce matin que le clairon Chatelain, du 134e, avait avoué être l'auteur de l'outrage fait au drapeau du 334e de réserve.

Ces journaux ajoutaient que Chatelain aurait déclaré avoir commis ce crime, dans un moment de folie, et en étant entièrement pris de boisson.

***

Le Colonel du 134e d'infanterie a adressé à ces journaux un démenti formel.

IMPRUDENCE D'ENFANTS

Macon, 4 octobre.

Un pénible accident s'est produit ce matin, à Saint-Laurent.

Deux enfants, âgés de sept et neuf ans, en jouant sur le bord de la Saône, découvrirent une cartouche de dynamite, laissée sans doute par mégarde par des pêcheurs.

Inconscients du danger, ils y mirent le feu, et une explosion se produisit.

Les enfants, grièvement blessés, ont été transportés à leur domicile.

TOULON
UN PÈRE INDIGNE

Toulon, 4 octobre.

Le nommé Coste, ouvrier à l'arsenal maritime, a disparu depuis hier de son domicile.

Ce père indigne abusait depuis longtemps de sa fille, qui est aujourd'hui âgée de 18 ans.

Cet acte infâme a jeté dans le quartier une bien douloureuse émotion.

Rixe Sanglante
ENTRE MATELOTS ET CIVILS

Toulon, 4 octobre.

Au cours d'une rixe, qui a éclaté dans la nuit au Quartier réservé, le quartier-maître mécanicien Riou, qui est embarqué sur le cuirassé *Gaulois*, a été grièvement blessé au visage et aux oreilles.

L'exploit d'un Apache

Un Italien assassiné

Toulon, 4 octobre.

Un apache, nommé Gouit, avait passé la nuit au violon municipal avec le nommé Baldassi, sujet italien.

Ce matin, à 8 heures, pour des raisons qui sont encore inconnues de la justice, l'apache Gouit a tué d'un coup de couteau l'italien Baldassi.

Cet assassin a subi, dans l'après-midi, un interrogatoire sommaire, puis il a été écroué à la maison d'arrêt.

Hôtel de l' « Etoile d'Or »
10, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
FILIPPI ETIENNE, de Venzolasca
Propriétaire

Hôtel confortable. — Cuisine renommée
Chambres entièrement remises à neuf
Vin du propriétaire. — Prix très modérés
Offre pension pour étudiants et armée
Prix très réduits

Nouvelle Société Navale de l'Ouest
Agents en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
22 Rue Cpos Bastia
Service régulier entre
la Corse la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée
Frets avantageux

Le prochain départ aura lieu le 10 octobre par steamer *Saint-Jacques* à destination de l'Algérie, les Ports du Nord et Anvers.

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques
Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE
de Carrelages Mosaïques en ciment unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Magasins { Bastia, 2, Avenue Carnot. de vente : { Corte, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
Plaisance (Corse)

RAISINS
A partir du 20 septembre courant, 60.000 kilos de raisins premier choix, du domaine de Pietroni.
S'adresser à M. Castellani, en gare de Bastia.

Futailles à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
Nouveau Port, Bastia

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

PIPPERMINT
Grande Liqueur Digestive, Tonique Reconstituante
PIPPERMINT
Cordial du Foyer, parfume l'haleine, assainit l'eau
PIPPERMINT
Liqueur de Soirée, Liqueur de Sport, Liqueur de Réveillon
SES Frères, Inventeurs. — Rouet (H. G.)
Maison Fondée en 1904

RENTRÉE DES CLASSES

PENSIONNAT SAINT JOSEPH
Livourne.

Les Religieuses de Saint Joseph préviennent les familles que le départ des élèves pour Livourne est fixé au mardi, 5 octobre, à 8 heures du matin.

Dès 7 heures, des voitures seront au port pour recevoir les parents et les enfants.

Ecole libre de garçons
Impasse St Jean, Bastia.

La rentrée des classes est fixée au samedi, 2 octobre.

Préparation aux examens. — Pension de famille.

L'éducation et l'instruction religieuse seront l'objet de la plus grande sollicitude.

Pour renseignements, s'adresser à M. Buttafoco, rue de l'Intendance, 4.

La rentrée des classes au **Pensionnat de Jeunes Filles** route de Corte, 7, Bastia, aura lieu le lundi 4 octobre. Directrice, Mlle Puccia.

Ecole Libre de Filles
Rue du Lycée, 22

La rentrée des classes est fixée au samedi 2 octobre.

Pour renseignements s'adresser à Mme Blanc, directrice.

Pensionnat Mlle Fonzevera — Rentrée des élèves : Internes, le 2 octobre ; Externes, le 4 octobre.

Ecole Libre de Filles. — Ouverture le 4 octobre, Faubourg St-Joseph, ancien Couvent.

Pour tous renseignements s'adresser à la sacristie de Sainte Marie.

Pensionnat Mlle Evangelista. — La rentrée des classes est fixée au samedi 2 octobre.

Pour renseignements s'adresser à Mlle Evangelista, rue du Lycée, 11.

Pensionnat d'Erbalunga — La rentrée des classes est fixée au samedi, 2 octobre.

Outre les omnibus, un service d'automobiles facilitera les communications.

Cours Secondaires de Bastia. — La rentrée des classes aura lieu le 2 octobre.

Un cours supérieur sera ouvert dans le courant d'octobre pour les jeunes filles qui désirent continuer leurs études, soit en vue d'examens ou de concours, soit seulement pour compléter leur culture intellectuelle. Les mères des élèves inscrites pour cet enseignement peuvent assister aux cours.

La Société des Cours Secondaires a le patronage ancien intérêt

LA SURDITÉ EST VAINCUE

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX : Bordeaux 1895 | Milan 1906 | Liège 1905 | Londres 1906
EXIGER du RICQLÈS

LOTERIE

Autorisation de 2.160.000 Billets

6 Lots de UN MILLION de fr. 500.000 fr.
5 — 200.000 fr.
8 — 100.000 fr.
13 — 50.000 fr.
920 — 1.000 fr.
240.000 Lots de 60, 55, 50, 45, 40, 35, 30 et 25 fr.
240.955 Lots 2 MILLIONS 70.000 fr.

PRIX DU BILLET : 30 FRANCS

Les Souscriptions sont reçues jusqu'au Mardi 13 Octobre 1909

Le Dépositaire sera fixé le 17 ou 22 Octobre 1909.

BONNE demoiselle sans ménage de cinq personnes. S'adresser au bureau du Petit Bastiais.

Ancien Cabinet Pradère
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur
DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 18, au 1er
MAISON BONDUETI

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains étrolitants ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

CHEMINS DE FER AÉRIENS
Ingénieur-Constructeur FRANZ MERZ, Constructeur
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie
Installations complètes pour transport de matériaux.
Systèmes automatiques pour grandes potentialités.
Installations économiques brevetées à deux cables, spéciales pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits inabordables.
Installations pour le transport de personnes.
Funiculaires, plans inclinés.
Machines de sus-dessus.
Rails et wagonnets simples et automoteurs.
Fils simples et appareils pour descendre du bois à brûler.
Devis et projets sur demande gratis.
Références de 1er ordre.

Installation à Gaz
Jean Cinti, ex-ouvrier de Gaz Bastia, 12, Boulevard Paoli, 12, Bastia
Vente de bons, tuyaux et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

A VENDRE
Bonne occasion
2 Landaus.
2 Paniers avec embrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
barreaux,
Futailles, etc., etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

A VENDRE
Futailles neuves et usagées de toutes contenances.
Conditions avantageuses.
S'adresser : Maison L. N. Mattei et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

La Maison L.-N. MATTEI & Cie
GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE
BASTIA (Corse)
met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants :
Eau-de-Vie de Vin
Année 1885, bouteille de 3/4, 4 grappes, 3,50
— 1897, — — 3 — 2,50
— 1899, — — 2 — 1,75
— 1895, — — 1 — 1,25
Eau-de-Vie de Marc
Vieille, bouteille de litre. 1,25
Nouvelle, bouteille de litre. 0,85
Eau-de-Vie pour conservation de fruits.

Gardez-Vous des Bohémiens et des Cheminots leurs signes secrets et leurs étoiles par
LA VIE A LA CAMPAGNE
Dans son Merveilleux Numéro Spécial
LA CHASSE EN 1909
25 Articles dont 2 variétiques typiques, Causeries et 2 hors-texte en couleurs d'Admirables tableaux de Chasse — 100 dessins et photographies —
En vente partout et chez Hachette et Cie
SPÉCIMEN d'un Numéro contenant 6 fr. 25

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en vestibul. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE
et
CANNES

AUTOMOBILES DU CAP

Service de Bastia à Morsiglia et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia	dép.	8 h. matin		Morsiglia	dép.	8 h. matin	
Erbalunga		8 h. 30	1.05	Centuri		8 h. 6	0,25
Santa-Severa		9 h. 25	2.75	Ersa		8 h. 25	0,65
Meria		9 h. 56	3.45	Rogliano		9 h.	1.45
Macinaggio		10 h. 20	3.85	Macinaggio		9 h. 25	1.75
Rogliano		10 h. 50	4.15	Meria		9 h. 45	2.15
Ersa		11 h. 20	4.95	Santa-Severa		10 h. 15	2.85
Centuri		11 h. 45	5.35	Erbalunga		11 h. 20	4.55
Morsiglia	arr.	Midi	5.55	Bastia	arr.	Midi	5.55

Nota. — Compé : Un franc de supplément.
Le voyageur a droit à 30 kilos de bagages, et tout excédent est taxé à raison de 0,05 le kilogramme.
Les bagages et les colis devront être enregistrés une demi-heure avant le départ, au bureau de la Société, 36, Boulevard Paoli.

Service de Bastia, Santa-Severa à Luri et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia	dép.	6 h. 40		Luri	dép.	12 h. soir	
Erbalunga		7 h. 10	1.05	Santa-Severa		2 h. 20	0 65
Sisco		7 h. 30	1 55	Porticciolo		2 h. 40	0.95
Pietracorbara		7 h. 50	1.95	Pietracorbara		3 heures	1.45
Porticciolo		8 h. 10	2.45	Sisco		3 h. 15	1.85
Santa-Severa		8 h. 25	2.75	Erbalunga		3 h. 35	2.35
Luri	arr.	8 h. 50	3.35	Bastia	arr.	4 h. 10	3.35

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 275 — MERCREDI 6 OCTOBRE 1909

00552

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, ou autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE 5 BASTIA CENTIMES NATIONALE

Les Meilleures Méthodes de Vinification

CONFÉRENCE DE M. GRANEL

Dimanche matin, à neuf heures, a eu lieu dans la salle des délibérations du conseil municipal gracieusement mise à la disposition du syndicat agricole par le sympathique maire de Bastia, la conférence que, M. Granel, le distingué premier adjoint au maire d'Aix, ingénieur agronome des plus compétents, a bien voulu venir faire aux viticulteurs de l'arrondissement de Bastia.

Ceux-ci ont répondu en grand nombre à l'appel de M. le premier président Grassi, le très distingué président du syndicat agricole. Ils étaient bien une centaine réunis pour écouter les excellents conseils que leur donnait l'éminent conférencier.

Citons parmi eux : MM. Benedetti, vice-président délégué du syndicat agricole de Corte, de Bonavita, Paganelli, Philippe Orengo, de Gentile, avoué, Ogliastri, capitaine Agostini, Gentil, Gilormini frères, de Susini, Gino, Raimelli, Saliceti, Bernardi, Padovani, Lombardi, A. Micaelli, Berthot, Musso, Guaitella, Pitti-Ferrandi, Geromini, Ghilini, Giorgi, Giamarchi, Gaaitella ancien maire, Graziani, Tommasi, Flach, procureur général, Belgodere, Santelli, Ghio père et fils, Dulesi, Lazzaroli, Garelli, Patrimonio, de Bearn, Dupelu, Sicurani, Sanguinetti, Cardi, Dulesi André, Pocri, Sargosi, Vallicioni, Docteur Ferrandi, Donati, Casalta etc.,

A neuf heures précises, heure militaire, M. le premier Président Grassi présente le conférencier à l'auditoire qui est immédiatement conquis par la distinction et la physionomie bienveillante de M. Granel qui, en un langage facile et élégant, décrole sa conférence pleine de précieux enseignements pratiques donnés avec une grande clarté et une véritable connaissance des choses vinicoles.

Beaucoup de personnes dans l'auditoire prennent des notes, désireuses qu'elles sont de tirer profit des leçons données et dont nous reproduisons ci-après la substance.

A l'issue de la conférence, M. Granel, avec une amabilité tout à fait charmante, se met à la disposition des assistants pour leur donner des renseignements complémentaires. Beaucoup profitent de cette amabilité.

Allocution du Premier Président Grassi

J'ai l'honneur de vous présenter M. Granel qui, malgré les fatigues d'un long et récent voyage en Angleterre et en Ecosse, a bien voulu, à la demande du Syndicat Agricole de la Corse, quitter sa résidence et ses affaires nombreuses et intéressantes pour venir nous faire bénéficier de ses profondes connaissances et de sa compétence parfaite en matière viticole.

M. Granel, 1er Adjoint au Maire d'Aix, propriétaire viticulteur du Château de Bouffan, près de cette ville, est Ingénieur Agronome.

Il a été membre du Jury du Concours Général Agricole de Paris et rapporteur de la Commission de la Prime d'Honneur en Corse. Il a pu ainsi apprécier nos vins qu'il a soigneusement dégustés et connaître notre île qu'il a parcourue en visitant les principales exploitations agricoles. Le très remarquable rapport qu'il nous a laissé est pour nous un document précieux auquel nous avons souvent recours pour l'orientation de nos travaux.

M. Granel aime la Corse qu'il trouve apte aux plus riches productions agricoles et c'est une preuve d'amour qu'il nous a donnée en se rendant à notre invitation pour nous apprendre à tirer un meilleur parti de nos raisins, en nous faisant connaître les meilleures méthodes de vinification préconisée par les plus récentes découvertes de la science viticole. Je n'ai pas besoin de vous dire tout l'intérêt qu'elle va présenter pour nous tous, et je prie M. Granel de vouloir bien prendre la parole.

Conférence de M. Granel.

« M. Granel se lève et remercie M. le Premier Président Grassi des paroles flatteuses qu'il lui a adressées; je ne veux en retenir qu'une parole, ce sont celles qui ont trait à mon amour pour votre beau pays. Qui ne pourrait, en effet, être amoureux de votre belle île ! Celui qui une première fois aborde vos côtes hospitalières aspire à y retourner, car parmi nos départements, le vôtre est un de ceux qui sont le plus près du cœur de la France. J'ai eu, pour ma part, la bonne fortune de parcourir la Corse, étant en mission du Ministère de l'Agriculture et la conviction, ainsi bien des autres membres de la mission que la mienne, était que la viticulture agricole, la seule pouvant sauver la richesse de l'île, est tout à fait possible, étant donnés la valeur de son sol et son climat merveilleux.

Abordant les causes qui ont amené la crise économique qui sévit sur l'agriculture nationale et particulièrement sur la viticulture depuis la destruction du vignoble par le phylloxéra, l'éminent conférencier montre le viticulteur, abandonnant ses anciens cépages qui produisaient des vins de marque réputés dans le monde entier, pour adopter les cépages à grand rendement, de manière à répondre aux besoins les plus immédiats des marchés. Les vins de France n'ayant plus les qualités d'autrefois ont vu se fermer plusieurs de leurs anciens débouchés ; d'autre part, la campagne sur les fraudes a été exploitée à l'étranger contre nos propres produits ; aussi devons-nous nous attacher à modifier cet ensemble de conditions défectueuses qui pèsent sur notre viticulture nationale. Nous y parviendrons, dit-il, en satisfaisant aux besoins et les goûts des marchés étrangers.

Les viticulteurs de la Corse ont eu le bon esprit de conserver leurs anciens cépages et le choix de leurs raisins, au point de vue de la table comme à celui de la cuve, est supérieur à celui des vignobles du continent ; les vins du pays sont également supérieurs à ceux du Midi de la France, notamment du Var et de l'Hérault ; mais il existe une telle incohérence dans la production, qu'il est difficile de déterminer le vin corse, de le rattacher à un crû quelconque bien défini. Cela tient aux procédés de vinification généralement défectueux qu'il suffirait de modifier pour obtenir des vins de premier ordre. Les conditions pour faire du bon vin sont à la portée de tous, et il en est d'essentielles, dont aucun viticulteur ne devrait se départir.

Anciennement et il y a 40 ans à peine, la vinification était des plus simples, les raisins toujours sains, à l'abri des maladies, n'apportaient aux cuves que des ferments de première qualité qui assurnient la parfaite transformation du jus de raisin en vin. Aujourd'hui, les cépages étrangers ont introduit les maladies cryptogamiques qui se multiplient sur les raisins et apportent aux cuves les ferments les plus divers qui engendrent toutes les altérations particulièrement la *tourne* et la *casse*. Le meilleur remède contre ces altérations du vin consistera donc à traiter les vignes pour les garantir contre les atteintes des maladies cryptogamiques, principalement contre l'oïdium qui provoque la pourriture grise dont la présence produit *la casse du vin*. Le soufrage des vignes peut donc être considéré comme un premier traitement préventif à la fois contre l'*oïdium*, la *pourriture grise* et la *casse*.

Un bon raisin et une bonne futaille provoqueront toujours une bonne vinification.

Le milieu où se fait la vinification joue un rôle considérable, au point de vue des qualités du vin ; il est bien établi, aujourd'hui, que dans un cellier et une cave infestés, les vins sont exposés à s'altérer et que toute futaille ayant contenu du vin malade communiquera cette même maladie au vin qu'elle contiendra et de même que l'on désinfecte une chambre et la literie ayant appartenu à un malade, il faut désinfecter les caves et la futaille qui ont contenu du vin altéré. On désinfecte les caves, en aspergeant les murs avec une solution cuprique à 2 % au moyen d'un pulvérisateur et la futaille, soit à la vapeur d'eau soit à l'acide sulfurique (*non arsenical*), à raison de 5 % ; la désinfection sera plus complète, si on passe dans le tonneau une solution au permanganate de potasse, à raison de 1 %. Le lavage à l'acide sulfurique a pour effet de décaper le bois et le permanganate de potasse le désinfecte. En cas de moisissures, on peut être amené à brûler le tonneau et à enlever la première couche intérieure des douelles, mais il est souvent prudent de mettre cette futaille de côté. Les tonneaux ainsi préparés, bien rincés à plusieurs eaux et égouttés doivent être mêchés, en attendant le moment de les remplir.

La transformation du moût de raisin en vin étant le résultat d'une fermentation, il importe qu'elle s'accomplisse dans les conditions les plus favorables. Or il arrive parfois que, soit par le fait de la température ambiante, soit par celui de l'élévation de la température des cuves (*au delà de 30°*), les ferments perdent de leur vitalité ; souvent même, la fermentation s'arrête, avant la complète transformation du marc en alcool ; ce sucre non interverti provoquera, aux premières chaleurs, des fermentations secondaires toujours nuisibles à la qualité du vin, quand elles n'engendrent pas la casse ou la tourne. Ces accidents ne se produisent jamais avec les vins complètement fermentés.

Jadis on préconisait, pour refroidir les moûts dont la température s'élevait au-delà de 30°, de recourir au refroidissement par aération ou au contact d'un courant d'eau froide. On traite aujourd'hui les moûts comme les personnes malades et de même que l'on donne du sulfate de quinine aux malades, on donne du métabisulfite aux vendanges altérées — les doses à appliquer varient, on en a donné sans inconvénients jusqu'à 140 gr. par hectolitre de vendange, *mais il faudrait bien se garder de recourir à de pareilles doses.*

Le métabisulfite n'est autre qu'un sel qui se présente en cristaux comme le sel de cuisine ; en se dissolvant dans le moût, le métabisulfite dégage l'acide sulfureux dont tout le monde connaît l'action sur les ferments. On lui reproche de décolorer le vin ; c'est exact, mais cette action ne se produit pas sur le moût.

La méthode la meilleure pour provoquer une bonne fermentation consiste donc à recourir au pied de cuve et à l'emploi du métabisulfite.

La préparation d'un pied de cuve est tout ce qu'il y a de plus simple : on prélève, sur le vignoble, 24, ou 48 heures avant la vendange, une proportion déterminée de raisins de premier choix, 75 kilos, par exemple, pour faire un pied de cuve de 50 litres ; on foule ces raisins et on verse le moût, dans un baril défoncé, en le filtrant à travers une passoire. Ce moût entrera vite en fermentation et, le jour de la vendange, il servira de levain. Il suffira de répandre un peu de ce moût sur les raisins, à mesure qu'on les apportera au fouloir, pour provoquer, dans les cuves, une fermentation analogue à celle du pied de cuve — une *fermentation de raisins de choix*.

On favorisera également cette fermentation, en ajoutant à la cuve, une dose de métabisulfite calculée à raison de 15 à 20 gr. par hectolitre. On dissout ce métabisulfite dans de l'eau tiède (*une douzaine*) et on ajoute cette solution à la cuve, au fur et à mesure qu'elle se remplit. Si la température de la cuve s'élève au point de dépasser 30° et de nuire à la fermentation, on ajoute une nouvelle dose de 10 à 15 gr. et l'on voit alors la température baisser. De même que l'on donne du sulfate de quinine à un malade pour enrayer la fièvre, on donne du métabisulfite aux moûts dont la fermentation dépasse 30°.

Au bout de 6 à 8 jours d'un pareil traitement, la fermentation est terminée et on procède à un premier soutirage ; le vin achève de fermenter en tonneau, puis il laisse tomber toutes les matières qu'il tient en suspension et quand il est clair, on le sépare de sa lie qui constitue un foyer permanent de mauvaises fermentations.

Telles sont les généralités qui intéressent la fermentation des vins, il faut cependant faire une distinction entre la *vinification en rouge* et la *vinification en blanc*.

Vins rouges et vins rosés. — On conseille l'écrasage pour avoir des vins plus agréables au goût. On arrive au même résultat, en procédant au décuvage quand la moitié du sucre est transformée en alcool, la fermentation se termine alors au tonneau et les vins qui proviennent de cette méthode possèdent les qualités des vins rouges et des vins blancs.

Le marc provenant du soutirage est pressé et donne un premier vin d'égouttage très chargé en ferments et que l'on répartit comme levure dans les cuves, au fur et à mesure qu'on les remplit de vendange et un vin de presse de qualité très inférieure que l'on aurait tort de mélanger au vin normal.

Vins blancs. — La Corse possède des raisins blancs susceptibles de donner des vins de marque qui pourraient faire la fortune du pays, car on ne trouve nulle part, dans le vignoble français, des cépages aussi beaux. On produit bien dans tout le Midi des vins blancs provenant des cépages rouges vinifiés en blanc et même des vins blancs provenant des raisins blancs; mais ils ne sauraient être comparés aux vins que l'on pourrait produire avec les cépages corses.

La vinification en blanc de ces cépages est simple : les raisins sont foulés et mis au pressoir, le moût qui en sort étant trouble et sale, on procède à un débourbage en le précipitant dans des tonneaux très fortement mêchés au soufre. Au contact de l'acide sulfureux et au bout de 24 heures, toutes les matières en suspension sont précipitées, le moût devient limpide, on le sépare des lies et on ajoute un peu de levûre de ferments. Si la vendange est avariée on ajoute du métabisulfite. La fermentation se poursuit comme pour les vins rouges.

Quand on se trouve en présence de vendanges avariées, les grappes pourries introduisent dans les cuves des mauvais ferments ; aussi faut-il les trier avec soin et ajouter dans les cuves, suivant le degré d'altération de 20 à 25 gr. de métabisulfite, celle dose peut être portée jusqu'à 80 gr. Dans le cas où la vendange serait pourrie, il importe de vinifier en blanc pour séparer les raffes et les pellicules car les inconvénients des mauvais ferments qui sont très graves pour la vinification en blanc, le bouquet de ce vin n'est-pas altéré. Les vendanges altérées de vins rouges ou blancs doivent donc être vinifiées en blanc par le procédé du débourbage avec forte addition de métabisulfite.

Vins de crûs. — Le conférencier s'étend ensuite sur la production des vins de crus, des vins remarquables, comme ceux que l'on produit au Cap-Corse où peuvent être obtenus avec les excellentes variétés de raisins du pays : le Niellucio, le Grenache, le Scarcaviello etc., pour lesquels ils serait facile de trouver des débouchés, à des prix avantageux.

Il suffirait de sucrer, pour cela, l'exemple des producteurs de vins de Banyuls qui, en se groupant, ont créé une marque qui, aujourd'hui, se vend 100 fr. l'hectolitre sur place.

Vin de liqueur. — Il en est de même des vins de liqueur, genre Xérès, Malaga, Porto, que le pays pourrait produire en quantités importantes, avec ses muscats et ses malvoisies. La France ne pouvant produire elle-même ces vins, les importe de Portugal ; mais on pourrait les fabriquer en Corse.

La fabrication des vins de liqueur est des plus simples, quelque soit le procédé (*passerillage, concentration des moûts ou mutage*) que l'on adopte.

Ces vins produits en France pourraient être vendus comme vins et non comme dissolution d'alcools qui paient des droits très élevés à la douane.

Passant à la question des débouchés, M. Grassi invite les viticulteurs insulaires à s'inspirer des besoins des populations, à étudier les goût des consommateurs étrangers, avant de tenter l'exportation des produits et à recourir aux associations syndicales, aussi bien pour l'étude des questions d'intérêt général, que pour la production des vins, au moyen des coopératives vinicoles, dont la création est rendue facile, grâce à l'existence de la caisse régionale de Corte.

Le Président remercie M. Grassi de la conférence si pratique, si intéressante qu'il vient de faire et qui a dépassé de beaucoup les espérances de tous les viticulteurs venus pour l'entendre.

L'auditoire s'associe aux paroles du Président par ses applaudissements répétés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Saint Brunone.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 37 m. — Coucher, 5 h. 05 s.

Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 13.

Fête de Demain : Saint Marc.

5 OCTOBRE

Une Lettre
DE
JACQUES DHUR

Nous venons de recevoir de notre éminent confrère, M. Jacques Dhur, la lettre que l'on va lire.

Cette lettre, qui témoigne si hautement des sentiments d'affection que le brillant écrivain a voués à notre pays, d'espérer, nous voulons bien l'espérer, certain malentendu que quelques personnes intéressées ont essayé de créer autour de la campagne qu'il a si vaillamment menée pour le relèvement de notre chère Corse.

Paris, ce 2 octobre 1909.

Monsieur et cher Confrère,

Lorsque, sollicité par *l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse*, j'ai entrepris ma campagne pour le relèvement économique de l'île de Beauté, devenue, hélas! l'île de misère, j'ai voulu simplement protester contre une injustice flagrante, car nulle injustice ne saurait me laisser indifférent.

Et, en plaidant devant le grand public la cause de la Corse oubliée, comme toutes les causes des humbles que j'ai déjà plaidées, je n'avais aucune arrière-pensée égoïste. J'obéissais simplement à un sentiment d'intérêt général.

Aujourd'hui, retour de villégiature, où n'était venu me troubler aucun bruit extérieur, j'apprends que des personnalités politiques corses ont songé à poser ma candidature dans l'île, aux prochaines élections législatives.

Or, je le déclare hautement : je ne suis pas et ne serai pas candidat en Corse. Il n'entre pas dans mes habitudes de me faire payer mes campagnes.

Et je profite de l'occasion pour dire très nettement que je ne suis et ne veux être l'homme d'aucun parti. J'ai fait campagne pour *l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse*, surtout parce qu'elle s'est formellement interdit de laisser se glisser dans ses rangs le dissolvant de la politique. Mais j'applaudis de tout cœur aux efforts des autres groupements qui mènent le bon combat pour le relèvement de la Corse, et je me plais à reconnaître que, notamment, les Syndicats d'initiative de l'île ont bien mérité, par leur action inlassable et ardente pour attirer les touristes à Cyrnos, de tous les habitants de cette terre des merveilles.

Et je termine en poussant ce cri qui doit être celui de tous les Corses et de tous les Amis de la Corse :

Soyez unis! Vous serez forts!...

JACQUES DHUR.

4e CONGRÈS
des Syndicats d'Initiative Corses

Première journée

SEANCE DU MATIN

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. Tommasi, président du Syndicat d'Initiative de Bastia, qui cède aussitôt la place à M. S. Frasseto, président de la Fédération des Syndicats de la Corse.

Sur l'invitation de M. Frasseto, M. Santiaggi prend place au bureau et résume, dans un très brillant exposé, les travaux du Congrès de Nice. Il rappelle les promesses du Gouvernement et dit que l'heure est décisive pour la Corse. Jamais un concours de circonstances ne s'est offert aussi complètement favorable : une action énergique est donc nécessaire, et à ce point de vue le rôle des Syndicats d'Initiative peut être considérable.

M. Frasseto remplace M. Santiaggi à la présidence et propose à l'assemblée de voter des félicitations au Syndicat de Nice et à son distingué président, M. Santiaggi.

Cette proposition est adoptée par acclamations.

M. Frasseto propose ensuite de nommer Président d'honneur M. Tommasi, le dévoué organisateur du Congrès actuel. Il demande en même temps à MM. les Congressistes de vouloir bien désigner comme vice-présidents MM. Santelli, président et délégué du Syndicat de Bône (Algérie) ; Arrighi, avocat général, délégué du Syndicat de Marseille ; docteur Lucchini, président et délégué de Propriano.

Il en est ainsi décidé.

M. le docteur Zuccarelli, vice-président du Syndicat de Bastia, est désigné comme rapporteur général du Congrès, et M. André Santelli, secrétaire du comité d'organisation, est nommé secrétaire général.

M. Tommasi, président du Syndicat d'initiative de Bastia, a la parole. Il se réjouit de la mission qu'il a eue à accomplir et adresse des souhaits de bienvenue aux nombreux congressistes venus de tous les points de la Corse, du Continent et de l'Algérie, pour prendre part aux travaux du Congrès.

M. Frasseto donne lecture d'une lettre de M. le Préfet s'excusant de ne pouvoir assister au Congrès et d'un télégramme de M. Louis Ramelli qui, retenu au Conseil général, exprime ses regrets à M. le Président de ne pouvoir assister à la séance d'ouverture.

M. Frasseto s'associe aux paroles qui ont été prononcées et demande au Congrès de vouloir bien procéder à la nomination des Commissions.

M. le premier président Grassi demande la parole. Il fait remarquer que l'examen des conclusions de la Commission d'enquête concernant la question agricole devrait être réservé au Congrès des Syndicats agricoles qui aura lieu très prochainement.

Rappelant les paroles de M. Noblemaire au Congrès de Nice, il fait observer que ce n'est qu'en présentant des propositions fermes que la Corse pourra obtenir satisfaction.

Si la Corse doit être relevée par le tourisme, elle doit l'être plus encore par l'agriculture. M. Grassi fait allusion au récent Concours agricole d'Ile-Rousse, et expose que le principe d'une Fédération des Syndicats de la Corse a été adopté. Il souhaite qu'à la suite de ce Congrès, tous les groupements de la Corse se réunissent à Corte pour indiquer au gouvernement les résolutions du pays.

Il termine en demandant que l'on passe des paroles aux actes, et des promesses aux réalisations.

M. Santelli, avoué à Bône, délégué du Syndicat de cette ville et vice-président du Congrès, remercie l'assemblée de l'honneur qui vient de lui être fait. Il s'associe aux paroles de M. Santiaggi et de M. Grassi, président du Syndicat agricole.

M. Arrighi, délégué du Syndicat de Marseille, remercie les Congressistes de la haute marque de sympathie qu'ils ont bien voulu lui témoigner en l'appelant à la vice-présidence.

M. Tommasi donne lecture du programme des travaux et propose de nommer quatre commissions.

La séance est renvoyée à 2 heures de l'après-midi.

SEANCE DU SOIR

Aussitôt après l'ouverture de la séance, M. S. Frasseto, président du Congrès, demande à l'assemblée de vouloir bien procéder à la nomination des Commissions.

Ces commissions sont ainsi composées :

Première Commission.
(ORGANISATION)

MM. Santiaggi, Spas, Orsini, Poggi, docteur Zuccarelli (de Corte), Capifali.

Deuxième Commission.
(TRANSPORTS)

MM. de Morosi, Bonfanti, docteur Campana, Santelli (de Bône), Marcaggi, Tedeschi, Vannier de Morelli.

Troisième Commission.
(CRÉATION D'HOTELS)

MM. Poggiale, Vittini, Sampolo, docteur Lucchini, Fieschi-Vivet, Fratacci, Lanzi, Thiers, Ramelli.

Syndicat d'Initiative de Bastia

AVIS

MM. les Membres du Syndicat qui ont souscrit pour le banquet de clôture du de Congrès, qui sera donné dans les salons de l'Hôtel Lingénieur, le jeudi, 7 courant, à 8 heures du soir, sont priés de vouloir bien prendre leur carte, au siège du Syndicat, 33, boulevard Paoli. Les souscripteurs, qui ne l'auraient pas retirée avant jeudi matin, seront considérés comme ne prenant pas part au banquet.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 septembre 1909.

Malgré une légère tension des reports, la liquidation s'effectue facilement et le marché est très ferme ou en nouvelle avance sur nombre de valeurs. Comprenez à 97.35, la Rente Française clôture à 97.40, fin prochain. Hausse des Fonds Etrangers, principalement des Emprunts Russes et du Serbe à 83.95. Les Etablissements de Crédit accentuent leurs bonnes dispositions, en tête le Crédit Lyonnais de 1.335 à 1.345. Crédit Foncier 785. Comptoir National d'Escompte 750, Société Générale 685. Les valeurs industrielles et surtout de traction suivent la tendance générale. Charbonnages restent en amélioration. Les titres suprêmes sont calmes : Rio 1.965.

Au comptant officiel le Bec Auer est demandé à 795.

En Banque, l'Arroya se tient à 90 fr. Meria est ferme 92 frs.

L'action et la part Etablissements Gaillard sont recherchées respectivement à 154 et à 474.

Cerveni-Breg, mine de plomb argentifère en Serbie, donne lieu à des échanges suivis à 76 frs. Cette mine qui avait beaucoup souffert du manque d'ouvriers et d'exploitation au moment de la tension des rapports entre l'Autriche et la Serbie, a réorganisé sa main d'œuvre et son usine et est rentrée en exploitation.

Au sujet des Bons Privilégiés du Crédit National Assurances, actuellement en cours de placement, il nous paraît intéressant de signaler que le souscripteur participe aux tirages effectués par le Crédit Foncier de France car le Bon Foncier est attaché aux Bons Privilégiés.

Nos chemins de fer varient peu.

BREVET ELEMENTAIRE

ASPIRANTES

Sur 72 aspirantes inscrites, 67 se sont présentées, 17 ont été déclarées admissibles aux épreuves pratiques et aux épreuves orales.

Ce sont :

Mlles Brancalesoni Marie-Laurence.
Battafoco Françoise.
Costa Marie-Françoise.
Gaffajoli Anne-Marie.
Gaffiori Marie-Lucrèce.
Giannorsi Elisabeth.
Ferrali Julie-Françoise.
Filippi Angèle-Estelle.
Liberati Marie-Emilie.
Luciani Marie-Catherine.
Natali Lucrèce.
Orsini Suzanne-Joséphine.
Pieve Marie-Clotilde.
Poletti Laure.
Sanvonetti Laure-Françoise.
Sammarcelli Julie-Xavière.
Vincenti Marie-Reafamante.

La commission est composée de MM. Barat, provisseur ; Cachard, Le Guillochet et Aubin, inspecteurs primaires ; Caillat, Manenti, Mannion, Olivre, Poletti, Thezard, professeurs au lycée ; Sorba, instituteur ; Mlle Ponzevera, directrice de pensionnat ; Mmes Gregory et Cachard

Les épreuves orales commenceront ce matin.

Nécrologie

Madame BONAVITA-BENEDETTI

Mme Elisabeth Bonavita, née Benedetti, veuve du très regretté professeur de sciences physiques et naturelles au lycée, vient de s'éteindre subitement à Bastia, Bd. Paoli, 33, à 10 heures du matin.

Tous les actionnaires, sans distinction, peuvent assister à l'assemblée.

Toutefois, conformément aux art. 26 et 29 des statuts, auront seuls droit de vote les propriétaires de 10 actions au moins.

Les propriétaires de moins 10 actions pourront se grouper pour atteindre ce nombre et déléguer l'un d'eux pour voter.

Le nom de ce délégué avec celui de chacun de ses mandants et leur signature sera déposé au Syndicat d'initiative au plus tard le 11 courant à 5 heures du soir.

Ordre du jour : Augmentation du capital social.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 octobre.

Thermomètre.—7 heures du matin + 18. à midi 23° + à 6 heures du soir + 19 8. Maxima + 24 2. Minima + 17°.

Baromètre.—7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

Armée territoriale

M. Robert Valery, lieutenant territorial de cavalerie, a été promu au grade de capitaine dans l'armée territoriale.

Nous adressons à notre excellent compatriote, qui est conseiller municipal de Rouba, nos meilleures félicitations.

Aux jeunes soldats

appelés à Nice et environs

La Société « NICE-SPORTS, » fondée en 1904, affiliée à l'U. V. F. et à l'U. S. R. S. A. et qui est actuellement l'une des principales sociétés sportives de la Côte d'Azur réservera le meilleur accueil aux jeunes soldats qui viendront accomplir leur service militaire à Nice et environs et qui voudront continuer à pratiquer les sports : cyclisme, football, athlétisme, course à pied, natation, etc.

Les jeunes soldats qui en feront la demande seront admis à la société « Nice-sports » sans payer de cotisations.

Les demandes d'admission peuvent être adressées dès maintenant à M. le Président de la société « NICE-SPORTS » 3, place Garibaldi, (Café du Ronet Nice.

Union Générale des Corses et Amis de la Corse

Section de Marseille

La Corse est à l'ordre du jour.

Grâce au généreux concours de toute la presse et à l'activité féconde de l'Union Générale des Corses et des Amis de la Corse cette terre si belle et si française, suivant la patriotique expression de M. Boland, va enfin sortir de l'oubli et de l'abandon où elle était tombée.

L'Union Générale des Corses et des Amis de la Corse organise une caravane qui partira de Paris le 5 octobre pour s'embarquer le lendemain à Marseille à destination de Bastia.

Cette caravane s'arrêtera dans les principaux centres, tels que Bastia, Ajaccio, Corte, Sartene, Calvi, etc., où J. Dhur et d'autres brillants défenseurs de la Corse donneront des conférences d'ordre économique.

Le retour s'opèrera par Marseille où la colonie Corse réserve un chaleureux accueil aux vaillants pionniers du relèvement économique de leur cher pays.

La Section Marseillaise de l'Union Générale des Corses rappelle à ses nombreux adhérents qu'une permanence est établie au Régence Bar (Entresol), 33, rue Cannebière, les mardis, jeudis, samedis, de 4 heure 1/2 à 7 heures 1/2 ; s'y adresser pour tous renseignements.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Grand Hôtel de Bastia

Messieurs les actionnaire sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 12 octobre courant, dans le local du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd. Paoli, 33, à 10 heures du matin.

Tous les actionnaires, sans distinction, peuvent assister à l'assemblée.

Toutefois, conformément aux art. 26 et 29 des statuts, auront seuls droit de vote les propriétaires de 10 actions au moins.

Les propriétaires de moins 10 actions pourront se grouper pour atteindre ce nombre et déléguer l'un d'eux pour voter.

Le nom de ce délégué avec celui de chacun de ses mandants et leur signature sera déposé au Syndicat d'initiative au plus tard le 11 courant à 5 heures du soir.

Ordre du jour : Augmentation du capital social.

Revenu de Iran

Les Américains sont décidément des gens très forts. Ne voilà-t-il pas maintenant qu'ils se mêlent — avec succès — de ressusciter les morts !

Un boulanger de Worcester, nommé Joseph Romillard, avait été frappé par une congestion. Un médecin, appelé auprès de lui, déclara qu'il était dans un état critique, fit ouvrir le corps de glace et le fit transporter à l'hôpital. Il y resta depuis dix minutes, lorsque les médecins le déclarèrent mort.

On allait emporter le corps à la Morgue, lorsqu'un des médecins eut l'idée de faire intervenir l'électricité. A la surprise générale, sous l'action du courant, on vit le prétendu mort tressaillir, ouvrir les yeux et enfin reprendre connaissance.

Quelques heures après, le boulanger était presque complètement rétabli, et pouvait regagner son domicile.

Ce rescapé d'un nouveau genre pourra dire qu'il est revenu de loin.

Au Port

Vap. « Numidia », cap. Merlin, venant de Marseille.

— Brick-goélette français « Marie-Louise », cap. Brandi, parti pour Porto-Vecchio.

— Vap. « Iberia, » cap. Carrias, parti pour Livourne.

MAISON GRILINI

Pâtes alimentaires. — Usine à vapeur

Bd Saint Angelo, 6, BASTIA

La Maison a l'honneur d'informer le public que ses produits sont absolument supérieurs, à prix égal, à tout ce qui se vend de provenance continentale.

Ses pâtes raffinées, supérieures et extra sont manipulées avec tous les soins qui sont indispensables à une bonne fabrication. D'ailleurs, la Maison n'emploie que des matières premières provenant des meilleures semoleries de Marseille.

Spécialités de la Maison : Nouillettes aux œufs (garanties). — Cannelloni. — Cheveux d'Anges.

PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES EPICIERS

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 12, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés la *Quari Vichy Lardy et Larbaud.*

Nouvelle Société Navale del Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
23 Rue du Cirque, Bastia

Service régulier entre
la Corse, la France, la Belgique,
la Hollande, le Portugal,
l'Algérie, le Maroc,
l'Espagne et la Méditerranée
Prix avantageux

Le prochain départ aura lieu le 15 octobre par steamer *Saint-Jacques* à destination de l'Algérie, les Ports du Nord et Anvers.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00553

AJACCIO

Départ de l'Amiral Philibert

Ajaccio 5 octobre.

Le vice-amiral Philibert, inspecteur général des défenses sous-marines, a quitté Ajaccio dans l'après-midi.

Il a arboré son pavillon à bord du contre-torpilleur *Arbalète*, qui a appareillé pour Bizerte.

Conseil Général

Séance du matin

Ajaccio, 5 octobre.

La séance est ouverte à 9 heures du matin, sous la présidence de M. Antoine Gavini.

Aucun des six secrétaires nommés à l'ouverture de la session n'assistant à la séance, M. Giannettini, le plus jeune des membres présents remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Une trentaine environ de conseillers généraux assistent à la séance.

Il est donné lecture des procès-verbaux des deux séances précédentes qui sont adoptés avec quelques modifications.

La Commission des Vœux et Pétitions

M. Charles Decori remplace le rapporteur de la commission des vœux et pétitions qui n'est pas présent à la séance.

Incident Caitucoli

Un incident est soulevé par M. Caitucoli.

Le conseiller général de Petreto-Bicchisano désirerait savoir où et quand s'est réunie cette Commission, dont il fait partie. Il n'a jamais reçu d'avis de convocation, et n'a jamais pu savoir où cette commission se réunissait.

M. Decori répond à M. Caitucoli que deux membres seule de cette Commission se sont réunis : le président et le rapporteur.

Ce te déclaration provoque l'hilarité générale, qui fait place ensuite à un profond étonnement.

Le public, qui assiste à la séance, constate avec regret comment certains conseillers généraux s'acquittent de la mission qui leur est confiée par le corps électoral.

Sectionnement de Communes

Le Conseil vote le sectionnement des communes de Canavaggia, de Cognocoli et de Figari.

Commission des Finances

M. Italiani, au nom de la Commission des Finances, dépose plusieurs rapports.

Chemins Vicinaux

M. J.-P. Gavini dépose son rapport, au nom de la Commission des Chemins vicinaux.

Incident Caitucoli-Balesi

M. Caitucoli demande à la commission compétente ce qu'elle a décidé au sujet du son vœu relatif à l'impression du discours de M. le Préfet

M. Balesi monte à la tribune et demande l'affichage du discours de M. Gavini.

Le conseiller général de Portovecchio profite de cette circonstance pour prendre à partie M. Caitucoli.

Il lui reproche de le viser dans chacun de ses discours.

M. Caitucoli remonte à la tribune et, prenant à témoin tous ses collègues, il déclare qu'il n'a jamais attaqué M. Balesi au cours de cette session.

La proposition de M. Caitucoli est de nouveau renvoyée à la Commission compétente, mais avec l'amendement proposé par M. Balesi, et relatif à l'affichage du discours de M. Gavini.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 4 heures, sous la présidence de M. Benedetti, vice-président.

M. Giannettini remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Le Budget

M. Pinelli, rapporteur général du budget, donne lecture de son rapport.

M. Caitucoli discute chaque article au fur et à mesure qu'il en est donné lecture par le rapporteur.

Au sujet de l'article VII, (enfants assistés), M. Caitucoli demande au Conseil de voter l'augmentation de crédit proposée par M. le Préfet.

M. Hyacinthe Cagninacci s'associe à cette augmentation de crédits.

En ce qui concerne le chapitre VIII, (assistance médicale gratuite), M. l'inspecteur Brebion fait remarquer qu'une somme de 42.000 fr., qui a été versée par certaines communes pour l'assistance médicale, a servi pour payer les dettes de certaines communes qui étaient en déficit.

Cette déclaration produit une vive impression.

Protestation Cagninacci

M. Hyacinthe Cagninacci proteste contre certaines augmentations de crédits qui lui paraissent exagérées, et particulièrement contre un secours de 1.000 francs que l'on propose d'accorder à un chef de division de la Préfecture dont la retraite atteint 4.060 francs, alors que son traitement d'activité n'était que de 5.000 francs.

M. Hyacinthe Cagninacci fait appel au patriotisme du Conseil général pour le prier d'entrer enfin dans la voie des économies. Il signale l'augmentation énorme des impôts qui dépassent les facultés des contribuables Corses.

« Les centimes additionnels, dit l'orateur en terminant, ont passé de 102 en 1904, à 118 50 à l'heure actuelle.

» Il n'est pas possible de continuer dans cette voie ; il ne suffit pas de parler toujours d'économies, il faut enfin passer des paroles aux actes. »

Le discours du sympathique conseiller général de San Martino-di-Lota est chaleureusement applaudi.

Séance de nuit

La séance, qui avait été suspendue à 6 heures du soir, a été reprise à 9 heures.

Le Budget

La discussion du budget continue.

Proposition Giannettini

M. Giannettini propose la nomination d'une Commission de contrôle pour le service de l'assistance médicale gratuite.

Après une violente discussion cette proposition est adoptée.

Proposition Cagninacci

M. Hyacinthe Cagninacci propose au Conseil de se payer aucun compte arriéré avant d'avoir été contrôlé.

Cette proposition est également adoptée.

La séance est levée à minuit et renvoyée à demain matin, à 9 heures.

BOURSE DE PARIS

	5 oct. — 4 oct.
Rentes du 3 0/0 amort.	97.37 — 97.34
du 3 0/0 amortis.	98.05 — 98.50 ex-coupon

MACON

L'OUTRAGE au Drapeau du 334e

La démission du colonel Rauch

Macon, 5 octobre.

A la suite de ce fâcheux incident du drapeau lacéré, le colonel Rauch, commandant le 334e d'infanterie aurait demandé sa mise à la retraite.

Mais le général Micheler, commandant la 29e brigade, s'oppose au départ de ce chef de corps avant la clôture de l'enquête.

Plusieurs journaux annoncent que la démission du colonel Rauch peut être considérée comme certaine.

Le colonel du 134e est âgé de 56 ans.

ELECTIONS LEGISLATIVES
de 1910

Paris, 5 octobre.

Les journaux donnent un certain nombre de renseignements au sujet des candidats à la députation en 1910.

Candidature Viviani

On annonce que M. Viviani, ministre du Travail, qui représente actuellement à la Chambre la première circonscription du 5e arrondissement de Paris, aurait l'intention de poser sa candidature dans la Creuse.

Candidature Magnaud

M. Magnaud, député radical de la deuxième circonscription du quatrième arrondissement de Paris, ne demanderait pas le renouvellement de son mandat.

Le bon Juge renoncerait à la politique, pour retourner à la magistrature, mais pas comme président du tribunal de Château Thierry.

Tirages financiers

Communales 1879

Paris, 5 octobre.

L'obligation portant le numéro 548,934 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 675.107 gagne *vingt cinq mille francs*.

Communales 1880

L'obligation portant le numéro 90 674 gagne *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 114 654 gagne *vingt cinq mille francs*.

Communales 1891

Les obligations portant les numéros 140.156 et 113.064 sont sorties remboursables chacune à *cent mille francs*.

Communales 1899

L'obligation portant le numéro 262 475 est sortie remboursable à *cent cinquante mille francs*.

Foncières 1909

L'obligation portant le numéro 796 093 est sortie remboursable à *cent mille francs*

L'obligation portant le numéro 580 161 est remboursable à *dix mille francs*.

Ville de Paris 1894-1896

L'obligation portant le numéro 90 535 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 238 43 est remboursable à *vingt mille francs*,

Encore une Interpellation

Paris, 5 octobre.

M. Le Bail, député de l'union démocratique, de la deuxième circonscription de Quimper, a informé le ministre du Commerce qu'il l'interpellerait, à la rentrée des Chambres, sur la crise sardinière.

AU MAROC

LES ARMEMENTS DE L'ESPAGNE

Paris, 5 octobre.

Les armements de l'Espagne commencent à inquiéter un peu les puissances intéressées, qui trouvent exagéré l'envoi de nouveaux renforts.

Aussi les puissances sont décidées à s'opposer à toute extension des opérations du Riff et à toute occupation territoriale du Riff.

Dans tous les milieux militaires algériens, on se préoccupe beaucoup de cette question qui intéresse principalement notre frontière sud oranaise.

RAISINS

A partir du 20 septembre courant, 60.000 kilos de raisins premier choix, du domaine de Pietroni.

S'adresser à M. Castellani, en gare de Bastia.

Futailles à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
Nouveau Port, Bastia

Hôtel de l « Etoile d'Or »
10, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
FILIPPI ETIENNE, de Venzolasca
Propriétaire

Hôtel confortable. — Cuisine renommée
Chambres entièrement remises à neuf
Vin du propriétaire. — Prix très modérés
Offre pension pour étudiants et armée
Prix très réduits

Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

En vente chez M. Marfisi
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie
cerve du Patrimonio,

AUTOMOBILES DU CAP

Service de Bastia à Morsiglia et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		PRIX DES PLACES — INTÉRIEUR	RETOUR		PRIX DES PLACES — INTÉRIEUR
	HORAIRE			HORAIRE	
Bastia *dép.*	8 h. matin		Morsiglia *dép.*	8 h. matin	
Erbalunga	8 h. 30	1.05	Centuri	8 h. 6	0,25
Santa-Severa	9 h. 25	2.75	Ersa	8 h. 25	0,65
Meria	9 h. 56	3.45	Rogliano	9 h.	1.45
Macinaggio	10 h. 20	3.85	Macinaggio	9 h. 25	1.75
Rogliano	10 h. 50	4.15	Meria	9 h. 45	2.15
Ersa	11 h. 20	4.95	Santa-Severa	10 h. 15	2.85
Centuri	11 h. 45	5.35	Erbalunga	11 h. 20	4.55
Morsiglia *arr.*	Midi	5.55	Bastia *arr.*	Midi	5.55

Service de Bastia, Santa-Severa à Luri et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		PRIX DES PLACES — INTÉRIEUR	RETOUR		PRIX DES PLACES — INTÉRIEUR
	HORAIRE			HORAIRE	
Bastia *dép.*	6 h. 40		Luri *dép.*	12 h. soir	
Erbalunga	7 h. 10	1.05	Santa-Severa	2 h. 20	0 65
Sisco	7 h. 30	1.55	Porticcioto	2 h. 40	0.95
Pietracorbara	7 h. 50	1.95	Pietracorbara	3 heures	1.45
Porticcioto	8 h. 10	2.45	Sisco	3 h. 15	1.85
Santa-Severa	8 h. 25	2.75	Erbalunga	3 h. 35	2.35
Luri *arr.*	8 h. 50	3.35	Bastia *arr.*	4 h. 10	3.35

Nota. — Coupé : Un franc de supplément.

Le voyageur a droit à 20 kilos de bagages, et tout excédent est taxé à raison de 0,05 le kilogramme.

Les bagages et les colis devront être enregistrés une demi-heure avant le départ, au bureau de la Société, 26, Boulevard Paoli!

CHEMINS DE FER AÉRIENS

Ingénieur FRANZ MERZ, Const.

Milan, Via Sabatelli, 3, Etude

Installations complètes pour transport de matériaux.

Systèmes automatiques pour grandes potentialités.

Installations économiques brevetées à deux câbles, spéciales pour transports de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits impraticables.

Installations pour le transport de personnes.

Funiculaires, plans inclinés.

Machines de sauvetement.

Rails et wagonnets simples et automoteurs.

Plis simples et appareils pour descendre du bois à brûler.

Devis et projets sur demande gratis.

Références de 1er ordre.

Installation à Gaz

Jean Chili, ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti!

Ancien Cabinet Pradère

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

Successeur

DENTS et DENTIERS

(Système perfectionné)

OBTURATION et EXTRACTION

des dents sans douleur

Boulevard Paoli, 13, au 1er

MAISON BENEDETTI

M. P. SABATÉ a l'honneur de présenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

A VENDRE

Futailles neuves et usagées de toutes contenances.

Conditions avantageuses.

S'adresser : Maison L. N. Mattei et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-gérant

J. B. OLLAGNIER

Imp. Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Porge du Teil. — Pierres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

A VENDRE

Bonne occasion

2 Landaus.
2 Paniers avec ombrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alamires
1 Grand reservoir.
Appareils acétylène.
Harnais,
Fusilles, etc., etc.

Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

LES MALADIES DE LA FEMME

LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sont sans se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inutile.

Ce sont les femmes atteintes de métrite

Celle-ci est commencée par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été soignées aux Reins d'urétrite, Cystorrhagie, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont essayé des Lavages, des Injections, des Suppositoires, des Pessaires, mais rien n'a pu leur rendre la santé. Pour guérir la MÉTRITE il faut aller aux sources mêmes du mal et régulariser de la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Le FLACON : 5 fr. — Les 3 FLACONS : 14 fr. — Les 6 FLACONS : 25 fr. — Les 12 FLACONS : 48 fr. — Les 24 FLACONS : 90 fr.

Le JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit sûrement, mais à la condition qu'on en use longtemps sans interruption jusqu'à complète guérison de toute douleur. Il est bon de faire observer que la JOUVENCE de l'Abbé Soury ne se vend que dans les pharmacies. Pour guérir la MÉTRITE il faut aller aux sources mêmes du mal et régulariser de la JOUVENCE de l'Abbé Soury. Elle vous rendra la santé, la force, la gaîté, le bonheur. Exiger sur le flacon la signature Mariani et Cie, Pharmaciens, 2, rue Vivienne, Paris. Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Publication trimestrielle renfermant, malgré son prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et d'intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse :

Des tableaux, clairs et suivant nouveaux, de tous les HORAIRES & SERVICES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers postaux, etc., desservant l'île.

Une CARTE SPÉCIALE dont les itinéraires divers et très abondants font valoir la précision et la clarté.

Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES enseignent les particularités utiles à connaître de notre département insulaire.

Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES joignant à une brève description des localités où très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.

Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition trimestrielle, est venu combler une lacune et rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.

PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT et chez l'éditeur M. AGLIANI, 45, Rue St-Lazare, Paris.

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 20 centimes la tasse

Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

CHEVEUX SAUVÉS par l'Extrait **Rahn**

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 276 — JEUDI 7 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à raison de 0,25 la ligne. Les réclames sont reçues aux bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (4e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

Jacques Dhur

Jacques Dhur débarquera ce matin à Bastia, et sera pendant quelques jours l'hôte de la Corse.

Nous nous faisons un devoir d'adresser au vaillant confrère et au généreux défenseur de notre pays un cordial salut de bienvenue.

Heureux de traduire les sentiments de nos populations, si désireuses de renaître à un avenir meilleur, nous nous réjouissons de l'arrivée, parmi nous, de l'éminent écrivain qui n'a pas craint, lorsqu'on a fait appel à son dévouement, d'exposer dans l'un des plus grands journaux français les légitimes revendications de l'île abandonnée...

En faisant bénéficier la Corse de la grande publicité du *Journal*, Jacques Dhur a rendu à notre pays un inoubliable service, et en continuant la vigoureuse campagne qu'il a entreprise et qu'il entend mener en dehors de toute question de personnes, il ne cessera de s'acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance de la Corse entière.

La lettre qu'il vient de nous adresser, et que nous avons été heureux de publier dans le *Petit Bastiais* d'hier, constitue une énergique réponse aux bruits tendancieux que l'on avait essayé de répandre autour de son voyage en Corse.

Le but qu'il poursuit est digne de ses efforts, et si cet infatigable défenseur des humbles et des opprimés y apporte cette persévérante énergie que nous lui connaissons et dont tous les lecteurs du *Journal* conservent le souvenir, nous n'hésitons pas à croire qu'il aura vite fait de créer en notre faveur un irrésistible mouvement d'opinion, capable de vaincre toutes les hésitations et de surmonter tous les obstacles.

En parcourant notre île, Jacques Dhur se rendra compte de la pauvreté de nos populations, de leurs besoins, de leurs aspirations. Il verra des plaines abandonnées, des villages sans routes et de malheureux paysans n'ayant d'autre souci que de quitter cette terre qu'ils disent ingrate et qu'ils n'abandonnent pourtant qu'à regret...

Mais, mieux que de décrire à nouveau ces misères que l'opinion publique connaît aujourd'hui, et dont le récit ne peut qu'éloigner de nous les quelques touristes qui se laissent, malgré tout, séduire par la beauté de nos paysages, notre excellent Confrère s'honorerait grandement s'il s'attachait à demander au Gouvernement, qui vient de nous donner de si belles preuves de sa bonne volonté, la réalisation des promesses qui nous ont été faites.

Ce que la Corse demande pour pouvoir se relever, — pour pouvoir commencer à *vivre*, — ce sont des plaines salubres, des *transports maritimes moins onéreux*, des voies ferrées et des routes nombreuses, et par dessus tout, une administration impartiale, capable de réagir dans la mesure du possible contre la mentalité insulaire.

Pour réaliser ce programme de réformes, la Corse a le devoir de faire appel à tous les dévouements, à toutes les énergies, mais elle a le droit d'être fière et de regarder avec plus de confiance l'avenir quand elle voit venir à elle, dans la personne d'un de ses plus brillants représentants, la grande Presse Parisienne.

LA CORSE ET SES DÉTRACTEURS

Les détracteurs de la Corse ne désarment pas.

Ouvertement, ou en secret et, partant, d'une façon plus dangereuse, mais avec non moins de passion et de haine que par le passé, ils poursuivent leur campagne de dénigrement systématique contre notre pays dont ils rêvent la ruine.

C'est ainsi que, dernièrement, un *fonctionnaire continental* — que nous nous garderons bien de nommer, afin de ne pas l'exposer à des représailles possibles de la part de nos compatriotes si indignement traités par lui, — à qui un ingénieur de Paris s'était adressé, en même temps qu'à votre serviteur, pour avoir des renseignements impartiaux sur notre pays, où il désire venir passer l'hiver prochain, et peut-être s'y fixer, n'a rien trouvé de mieux que de lui répondre par une diatribe contre la Corse et les Corses.

Nous avons là, sous les yeux, cette longue lettre de huit pages (!) que le destinataire s'est empressé de nous communiquer, en nous priant de lui dire franchement « ce qu'il y a de vrai dans cette missive qu'il croit exagérée. »

Son contenu nous a absolument stupéfait, et il nous a fallu un certain courage, pour aller jusqu'au bout de notre lecture.

Non que cette lettre soit mal écrite. L'auteur, n'est certainement pas le premier venu. Mais il est de ces choses qu'un esprit droit, un cœur patriotique ne peuvent entendre sans indignation. Le jugement porté par ce fonctionnaire sur notre caractère, sur nos mœurs, sur les ressources de la Corse, accusent un parti-pris d'hostilité tellement tranché, que nous ne pouvons que protester avec la dernière énergie contre ses allégations.

L'émotion que nous avons ressentie sera sûrement partagée par tous nos compatriotes. Leur cœur se révoltera contre une attaque injuste, *passionnée, excessive dans les termes* et presque brutale dans le fond.

Que nos lecteurs en jugent par les principaux passages suivants :

La Corse est loin d'être ce que chantent ses enfants répandus presque partout. C'est un pays misérable où les gens comme nous trouvent difficilement à vivre. L'existence y est à bon marché, parce qu'on y trouve rien à acheter hormis les pâtes qui sont ici, comme en Italie, la base de la nourriture des pauvres.

Les conditions d'habitabilité y sont au-dessous de tout ce qui peut s'imaginer. Quant à la cuisine, elle est celle de gens qui se nourrissent de la bouillie de châtaignes ou de maïs assaisonnée d'huile et de fromage rances.

A Bastia, vous trouverez des vivres et peut-être des logements.

Mais le séjour en est rendu impossible par le vent qui y règne sans cesse avec la dernière violence. A Ajaccio, c'est la ville, mais la toute petite ville avec tous ses ennuis. Vous y seriez bien l'hiver, mais les villas y sont taxées aux prix des villes d'eaux. On est plus que pauvre en Corse, et l'étranger y est attendu comme l'étaient les naufragés que les anciens habitants de l'île y pillaient...

Le travail est ici considéré comme déshonorant, personne ne fait donc rien ; chacun attend quelqu'un pour vivre à ses dépens. Vous trouveriez donc des cicerone. Mais pourquoi ? Comme promenade, il n'y en a pas. Le pays est pittoresque mais dénudé. Pas d'arbres, pas d'ombrages. Partout des terrains incultes et broussailleux d'où émergent des rochers abrupts. La population emploie toutes ses ressources à s'habiller, tout le monde vit dans la rue et sur une petite place, l'intérieur des maisons est sordide, dehors ou fait de la toilette à outrance. Ce n'est donc pas ce que vous cherchez.

Pourquoi viendrez-vous en Corse ? Vous trouveriez bien mieux ce que vous cherchez dans les Pyrénées-Orientales...

La chasse y fût certainement plus abondante qu'en Corse ; la pêche aurait facile et les conditions d'habitabilité certainement plus appropriées à des gens de notre race.

La Corse est un Kabyle et quel Kabyle ! ! !

Croyez-moi, Monsieur, ce pays n'est pas encore habitable pour nous. Sans compter que vous vous y trouveriez presque aussi loin de la France que si vous habitiez l'Algérie où vous seriez bien mieux...

Mais un de mes amis, qui n'a rien de Corse celui-là, me dit que vous trouveriez ce que vous cherchez sur la côte d'Azur...

En tous cas, croyez-moi, tout vaut mieux que la Corse.

Voilà un tableau : il est complet et bien fait pour détourner de la Corse le touriste qui avait l'intention d'y venir. Comme réclame, c'est réussi !

Cela s'appellerait une charge, si ce n'était pas une calomnie !

Tout, en effet, est mensonge et erreur dans cette missive où la haine, le fiel, le venin de l'auteur débordent *à chaque phrase, à chaque mot.* Il s'efforce, en somme, de mettre la Corse qu'il déteste au ban de la civilisation.

Quelle infamie !!!

Et notez qu'il ne s'agit pas ici d'un vulgaire touriste, de quelque étranger visitant notre île à la vapeur, mais bien d'un fonctionnaire, d'un rang plutôt élevé, qui est en Corse depuis plusieurs années et, par conséquent, bien à même de connaître notre pays, où « il a, dit-il, monté une très grosse affaire, ce qui lui a permis de ne pas mourir de faim. »

L'aveu est à retenir. Il démontre que la Corse n'est pas ce pays misérable décrit par l'auteur de la lettre *en question, puisqu'on peut y gagner* de l'argent, même en étant fonctionnaire et en dehors de ses fonctions.

Il y a évidemment là un cas fort intéressant qui n'échappera sans doute pas à la perspicacité de notre nouveau et très distingué Préfet, dont *les franches et nettes déclarations au* Conseil général ont été enregistrées avec un réel soulagement et une joie bien légitime par tous les bons Corses qui placent l'intérêt de leur infortuné pays bien au-dessus des questions de parti ou de personnes.

Quant à nous, nous croyons avoir rempli, en cette circonstance, un devoir sacré en démasquant les menées ténébreuses de ce nouvel adversaire de la Corse, qui, suivant l'exemple de ses devanciers, n'a pas hésité à avoir recours à la calomnie, pour vouer au mépris d'un de nos frères du continent, un peuple qui, s'il a des défauts, possède aussi quelques qualités.

PIERRE CAPPALL
Président du Syndicat d'Initiative de Calvi.

Union Générale des Corses et Amis de la Corse

Appel aux Corses

L'heure est venue pour nos compatriotes, conscients du leurs intérêts et de leur devoir, d'accomplir pour la terre de Corse, à la fois si misérable et si féconde, un grand effort libérateur qui marquera dans son Histoire.

Après un siècle d'indifférence, où les régences qui s'étaient succédé dans la nation n'avaient rien tenté en notre faveur, la France du vingtième siècle s'est enfin émue de notre situation douloureuse : le Gouvernement de la République auquel nous n'avons pas lieu d'être suspects, vient de procéder sur notre sol à une vaste enquête qui a révélé la profondeur des maux de toute nature dont nous sommes accablés.

Mais, tandis que l'administration s'efforçait de trouver des remèdes à nos souffrances chroniques, nous avons été quelques uns à penser que l'Etat seul serait impuissant à guérir notre petite patrie, alors qu'au contraire s'il était soutenu, guidé, tout en haleine, par notre Association puissante, où tous les Corses de bonne volonté, tous les amis de la Corse, se donneraient la main, une œuvre de salut pourrait être réalisée.

Nous avons eu la hardiesse de donner une forme à notre idée ; nous avons le 10 février 1909, déposé les statuts du groupement que nous avons conçu : « l'Union Générale des Corses et des Amis de la Corse ».

Le siège social : Paris, 85, rue de la Tour.

Le but : faciliter le développement économique, intellectuel et moral de la Corse, réclamer des pouvoirs publics et poursuivre par toutes les voies légales la revision d'un régime douanier qui met entre nous et les autres départements français une barrière infranchissable ; obtenir l'assainissement de l'île, le desséchement des marais, l'ouverture de routes nouvelles, la création de lignes de chemins de fer ; toutes ces conditions étant indispensables pour assurer le progrès agricole, industriel et commercial ; en dehors de ces améliorations matérielles, se perdre de vue aucun problème, multiplier les écoles professionnelles, les conférences, les foyers d'enseignement ; élever peu à peu la conscience corse vers l'examen de tant de grandes questions qui passionnent à juste titre l'humanité contemporaine ; viser à plus de justice sociale, à la conquête progressive de plus de bien-être pour les travailleurs ; venir en aide à tous les fils de la Corse, à ceux qui y vivent comme à ceux qui sont dressaines à l'heure actuelle dans les divers points du monde, ayant au fond du cœur le souvenir du berceau commun ; par dessus tout, enfin, respecter la liberté de conscience, rester étrangère aux funestes querelles de parti que trop longtemps ont consumé le meilleur de nos forces, réconcilier les adversaires d'hier devant la misère d'un peuple qui doit désormais, sans regarder derrière lui, s'engager dans les sillons que la science nous trace, tout en conservant, vivaces et fières, les traditions de bravoure et d'hospitalité qui constituent pour lui un patrimoine sacré.

Nous avions vu haut et loin ; certains déjà nous traitaient d'utopistes. En réalité, nous cherchions les moyens pratiques qui devaient conduire notre phalange à la victoire.

Il faut le dire, les concours les plus précieux se sont offerts à nous ; de toute part, les encouragements nous sont venus, montrant que notre initiative répondait plus qu'à un besoin, à une véritable nécessité.

Mais, c'est surtout la Presse (cette souveraine de notre époque) que nous avons cherché à intéresser à notre cause. Nous y avons réussi au delà de toute espérance. L'une des grandes puissances de l'opinion moderne, « Le Journal, » par la plume d'un écrivain social bien connu, au talent consommé, à l'inspiration toujours généreuse (M. Jacques Dhur, président d'honneur de notre association), après avoir mûrement étudié nos revendications, et en avoir reconnu la légitimité, a entremis en faveur de la Corse, avec une bonne foi incontestable, une campagne si énergique que nous nous ôsons maintenant : la Corse est sauvée.

Elle le sera, car dès à présent, un grand un irrésistible courant de sympathie est établi, circule à travers la nation, et nous apporte, au siège de l'Union, les adhésions par milliers !

Elle le sera, car, vous, les Corses, vous ne laisserez pas aux autres seuls le soin de vous sauver ! Vous répondrez en foule à notre appel ! Vous accourrez en toute hâte sous la bannière du drapeau que nous portons !

Elle le sera, car au dessus de tous les partis, de toutes les croyances et de toutes les sectes, s'élèvera désormais la voix de la raison et du bon sens, celle du parti des Corses, mais pour le progrès de leur île délaissée ; et cette voix sera puissante et, quand il faudra, elle dominera toutes les autres...

Méfiez-vous de ceux qui chercheront à vous détourner de nous, en vous disant que nous poursuivons de ténébreux projets !

Cela est faux ! Nous voulons simplement que pour la Corse, la vie réelle commence ; et qu'au lieu d'être une terre de pauvreté sauvage, aux maisons désolées, elle devienne à son tour riche et accessible, la plus riche, la plus accessible de toutes les contrées du monde.

Fils de la Corse ! dites-vous bien qu'en adhérant en masse à notre Union, non seulement vous la rendrez toute-puissante, mais encore vous pourrez faire en sorte qu'elle ne manque jamais à la noble tâche qu'elle s'est imposée et que lui dictent ses statuts.

Vous n'avez donc pas le droit de vous montrer sceptiques à notre égard ! Vous n'avez pas le droit de vous abandonner à nous-mêmes, pour nous critiquer ensuite !

Venez à nous !

Le sort de la Corse est entre vos mains !

Son avenir sera ce que vous le ferez !

Le Conseil de l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse :

Pierre Guidi-Vasquelin, homme de lettres, président-conseil ; P.-O. Poli, président effectif ; A. Rosa, secrétaire général ; J. Dorin, trésorier général ; Ch. Tristani, vice-président ; R. Barnei, vice-président ; Matteï, secrétaire adjoint ; Santoni, trésorier adjoint ; Denis Bodden, délégué général pour la Belgique ; Sampiero Cancioni, délégué pour Marseille ; Natalini, pour Brest; Alalo, pour Cherbourg ; F. Patrimo-

nis, pour Le Havre ; Cammaletti, pour Bastia ; Guedani, pour Ajaccio ; Poli, pour Sorbia ; Paoli, pour Clermont-Ferrand ; Cipriani, pour Besançon ; Santoni, pour Chartres ; Belsaer, pour Monte-Carlo ; Peretti, pour Alger ; Canavaggio, pour l'Orne ; Gualtieri, pour le Pas-de-Calais ; Salicetti, pour Toulon ; Rostini, pour le Gers ; Mme Santelli, pour l'Indre-et-Loire ; P.-F. Matteo, Paris (IIe arr.) ; Sebiron, Paris (XVIIe arr.) ; Bianchini, Paris, (VIIe arrondissement).

4e CONGRÈS des Syndicats d'Initiative Corses

Deuxième journée

Les diverses Commissions se sont réunies dans la matinée et dans l'après-midi d'hier pour examiner les diverses questions inscrites à l'ordre du jour.

Aujourd'hui, à 9 heures, séance plénière.

Nous publions ci-après le discours prononcé par M. Tommasi, président du Comité d'Initiative de Bastia, à la séance d'ouverture du Congrès :

Messieurs,

J'ai l'honneur d'ouvrir la session du 4e Congrès des Syndicats d'initiative Corses, et je remplis cette mission avec joie, car le Congrès arrive à un moment où la régénération morale et matérielle de la Corse est à l'ordre du jour, et où notre Assemblée, sans le vouloir, marquera, dans les vœux qu'elle va émettre, la ferme volonté d'obtenir enfin la réalisation de tout ce que l'on a promis à notre pauvre et chère Corse.

Depuis trente ans, dans la presse, dans les assemblées délibérantes, dans toute l'Ile, nous demandons à la France le droit à la vie et nos plaintes ne sont pas écoutées.

Depuis trente ans, tandis que la Côte d'Azur se pare de toutes les merveilles du luxe et de la civilisation, et que de Perpignan à Nice une activité intense développe les richesses terriennes de ces provinces françaises que baigne la Méditerranée, la Corse reste attachée à elles comme un boulet sinistre..... Cela ne peut plus continuer.

Il ne faut pas que le découragement saisisse les âmes robustes et simples de nos paysans, parce que la désaffection pourrait survenir, si la France oublie toujours de nous relier plus intimement à la vie nationale.

C'est pourquoi nous avons besoin de la plus grande union — la force des faibles — pour amener nos gouvernants à nous aider dans l'œuvre puissante que nous tentons.

Sans nous décourager, continuons donc notre labeur. Nous marquons déjà l'importance du rôle que nous jouons, car nos efforts ne sont plus considérés comme des efforts stériles, car on commence à compter avec nous.

Je remercie bien sincèrement les membres des Syndicats corses qui ont répondu à notre appel, et au nom de tous, je suis fier de donner l'accueil bienveillant et hospitalier de la Ville de Bastia à Messieurs les maires des principales villes de la Corse qui ont bien voulu honorer de leur présence nos travaux et nos fêtes. C'est la première fois, je crois, que nous assistons à une manifestation de ce genre.

C'est la preuve la plus éclatante que l'on puisse donner à nos revendications.

LE BANQUET DE LA MUNICIPALITÉ

A midi, la Municipalité de notre Ville a offert, dans les salons de l'hôtel Lingénieur, un grand banquet aux membres du quatrième Congrès.

La salle du banquet était très artistiquement décorée et ornée des écussons représentant les principales villes de la Corse.

Le menu signé Lingénieur a été très vivement apprécié par tous les convives. Il était ainsi composé :

Gros Denté sance Tartare
Grenadine truffée à la Godard
Aspic de Perdreaux
Chapons de la Brenne rôtis
Cèpes du Pays Bordelaise
Bombe Nelusko
Desserts
Vins — Café — Liqueurs

Au champagne, M. de Carafla, premier adjoint, remplaçant M. le Maire absent, ouvre la série des toasts par le discours suivant :

Messieurs,

L'absence impérieuse de M. le Maire Gandin me vaut l'honneur de souhaiter la bienvenue dans notre chère ville de Bastia aux membres du Congrès d'initiative de la Corse.

Elle m'impose le devoir de prendre la parole au nom du Maire de Bastia, au nom du Conseil municipal, au nom de notre population tout entière, et de vous exprimer notre vive et profonde reconnaissance pour la marque de sympathie que vous nous avez donnée cette année.

D'autres centres, plus importants que le nôtre, avaient dû appeler jusqu'ici votre attention. Soucieux avant tout du résultat à obtenir, vous avez su observer dans votre choix passé une progression raisonnée et judicieuse.

Vous avez, comme de juste, préparé votre terrain d'action par les réunions de Marseille et de Nice, les deux grandes portes ouvertes à notre île sur la Mère Patrie.

Puis vous avez abordé la merveilleuse et captivante Nature.

Vous avez tous vos assises au pied du Monte d'Oro, en pleine forêt de Vizzavona, dans un éblouissement de lumière et de poésie.

Vous vous êtes placés au centre même de la Corse, près des sommets éternellement neigeux qui dominaient les départements du Golo et du Liamone, pour bien prouver que la Corse entière devait participer aux bienfaits de votre généreuse initiative.

Aujourd'hui, vous avez envisagé un côté plus pratique de votre œuvre. Vous avez choisi le centre d'activité commerciale et agricole de notre Ile, la ville des affaires et des transactions, le débouché de nos richesses.

Vous avez compris que notre ville devait jouer dans le relèvement économique de la Corse, un rôle moins politique sans doute, mais non moins efficace.

Demain, vous continuerez par la ville aux grands souvenirs, le berceau de la plus rayonnante des gloires françaises, ce berceau que la Nature semble avoir embelli à plaisir, en le dotant de ses plus radieuses merveilles.

Et votre œuvre n'aura point été stérile !

Déjà l'Ile perdue, la Cyrnos ignorée, l'Ile oubliée jusque sur nos cartes de France, s'est réveillée maintenant : Ile prestigieuse, Ile superbe, Ile de Beauté ! !

Déjà la Corse n'est plus pour nos voisins d'outre-mer le rocher aux montagnes lointaines et vaguement estompées dans l'horizon d'azur, le mirage rapidement dissipé par les rayons du soleil levant.

Grâce aux précieuses sympathies que votre distingué président M. Frasseto, et vous tous, avez su attirer sur elle, grâce aux dévoués et éminents collaborateurs que vous avez réussi à intéresser à vos efforts, le mouvement d'opinion si ardemment désiré et attendu depuis si longtemps s'est enfin créé.

Les hommes de talent et de cœur qui ont nom Henri Roland, Ruffi, Ardouin Dumazet, Valran, Roule, Lairolle, Jacques Dhur, et tant d'autres, ont entrepris l'œuvre de régénération de notre cher Pays. Ils s'y sont attachés comme à une œuvre d'éclatante réparation. L'un d'eux, et non des moins autorisés, l'écrivait dans un ouvrage dont chaque Corse devrait faire son livre de chevet :

« Jusqu'ici les gouvernements successifs de la France ont failli à la mission éducatrice assumée par notre pays à l'heure de la conquête militaire, et à l'heure de la conquête morale.

« Il n'est pas trop tard pour entreprendre cette grande œuvre ; à plus d'un indice on devine qu'elle serait promptement couronnée de succès ! »

Ces belles et généreuses paroles n'ont pas été prononcées en vain. Les pouvoirs publics s'en sont émus, l'œuvre a été entreprise. Nous devons croire que l'on aura à cœur de ne pas la laisser inachevée !

Mais cela ne suffit point encore pour arriver à l'ère nouvelle que le Pays attend avec anxiété.

Après avoir rappelé à la France ce sol de terre où battent si vaillamment pour elle tant de nobles cœurs, vous entreprendrez l'œuvre d'éducation qui doit couronner vos travaux.

Vous apprendrez aux Corses que le travail ennoblit même en Corse, qu'il est aussi honorable de mettre son activité au service de son Pays, que de l'employer sur des terres lointaines.

Vous leur ferez entendre que c'est pitié de voir les plus belles intelligences, les plus vibrantes énergies dépensées sans profit dans de mesquines querelles politiques, alors qu'elles pourraient être une source féconde de richesse et de prospérité.

Vous aurez alors atteint l'idéal poursuivi depuis des siècles ; vous aurez le grand mérite d'avoir réalisé le rêve vainement caressé par le grand patriote corse, alors que, découragé, proscrit, quittant pour toujours sa terre natale, il prononçait ces paroles pleines de désespérance et d'amertume

Corsica, Corsica, non avrai mai bene !!

Après ce discours, qui a été très applaudi par tous les assistants, M. Tommasi, président du Syndicat d'Initiative de Bastia, se lève et prononce un très remarquable discours que nous publierons demain.

A son tour M. de Suzzoni, président de la Chambre de commerce de Bastia, prononce le discours suivant :

J'ai hâte de vous remercier, vous, M. le Maire, de m'avoir convié à ce banquet destiné à nourrir au Congrès des Syndicats d'initiative tout l'intérêt que la Municipalité attache à ses travaux, et vous, M. le Président du Syndicat d'initiative de Bastia, de m'avoir pour ainsi dire associé à ces travaux par votre aimable invitation.

Partout les Chambres de Commerce sont au premier rang pour la réalisation de tous les progrès, pour l'application des inventions nouvelles appropriées aux besoins de leurs régions, pour la création ou l'amélioration de l'outillage nécessaire au développement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

La Chambre de Commerce de Bastia n'a pas failli à ce devoir, vous le savez, car vous n'ignorez pas la part qu'elle a prise à l'enquête de la grande commission, et elle est prête aujourd'hui, *comme toujours*, plus que jamais, à marcher avec les syndicats d'initiative et les syndicats agricoles pour le relèvement de notre chère Corse, pauvre, *mais fière*, dont votre Congrès, composé d'éléments d'une si brillante compétence, sera comme le pivot.

C'est la première manifestation nette et précise, je l'ai bien vu et bien compris hier, de la volonté formelle d'agir et d'aboutir, et je n'hésite pas à vous dire que la Chambre de Commerce de Bastia s'associera dans la sphère de son action à tout ce qui pourra concourir au bien de notre chère petite patrie, heureuse d'y avoir contribué.

Je bois à vous, M. le Maire, à la Ville de Bastia, je bois au Congrès et à son succès ; je bois à la Corse.....

M. Frasseto, président de la Fédération des Syndicats d'Initiative Corses, remercie en ces termes la Municipalité et les Congressistes :

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

Un malentendu sur la date de ce banquet a empêché M. le Maire d'Ajaccio, prévenu trop tard, de venir, comme il l'a fait déjà, il y a deux ans dans une circonstance analogue, vous apporter le témoignage de sa solidarité fraternelle. M. Pugliesi-Conti me charge, Messieurs, de vous transmettre ses remerciements pour votre aimable invitation et de vous exprimer ses profonds regrets de n'avoir pu s'y rendre.

Permettez-moi, Monsieur le Maire, Messieurs, de vous dire aussi combien nous sommes touchés mes collègues de la Fédération et moi du très grand honneur que vous nous avez fait en nous conviant à ce festin patriotique. Vous avez voulu marquer l'intérêt que vous portez aux travaux de nos Syndicats et rien ne pouvait nous être plus sensible.

Un esprit nouveau anime la Corse depuis quelques années. Les questions d'intérêt général qui étaient reléguées au second plan, sont maintenant l'objet des préoccupations constantes de tous et la politique maîtresse tyrannique est détrônée.

Les Corses que l'on a dit incapables de s'unir, sinon pour former les clans, marchent aujourd'hui la main dans la main à l'assaut du Progrès, et le seul drapeau que nous ayons déployé est celui qui est orné de la tête de Maure.

Le Congrès qui se tient en ce moment dans votre ville réunit les compatriotes venus de tous les coins de l'île, du Continent français, et quelques-uns plus éloignés encore n'ont pas hésité à entreprendre le long et fatigant voyage d'Algérie pour joindre leurs vœux aux nôtres.

Car, Messieurs, il n'est plus aujourd'hui question que de vœux ; le temps des réformistes antérieurs est passé, la France a entendu notre voix, elle a pris des engagements dont la réalisation ne saurait être mise en doute sous peine de faire injure à notre patrie.

Notre rôle se trouve de ce fait considérablement simplifié ; il doit se borner à demander à des Corses qui aiment leur pays encore plus que nous, puisqu'ils ont sollicité le mandat d'en défendre les intérêts économiques devant le Parlement, de monter à la tribune dès la rentrée des Chambres, prier M. le Président du Conseil de déposer le plus tôt possible, le projet de loi concernant la réorganisation de la Corse.

Permettez-moi, Monsieur le Maire, Messieurs, de considérer votre invitation comme un témoignage de la Collaboration que votre assemblée communale a entendu nous apporter, votre approbation, qui nous est un précieux encouragement, donnera plus de poids, et une importance significative à la démarche que nous avons résolu de faire nos auprès du Gouvernement dont la bienveillance nous est légitimement acquise, mais auprès de nos représentants.

Je vous remercie encore, Monsieur le Maire, Messieurs, au nom de la Fédération des Syndicats d'Initiative et je lève mon verre en l'honneur de Bastia, la grande ville industrieuse et commerçante, de M. le Maire, de Messieurs les Conseillers municipaux. Je bois à l'union de tous les Corses groupés pour le relèvement de leur pays aimé.

M. Santelli, délégué du Syndicat de Bône, s'associe aux belles paroles qui viennent d'être prononcées, flétrit la politique, source de tous nos maux, et boit à l'action féconde des Syndicats d'Initiative.

M. Orsini, délégué d'Hanoï, apporte aux congressistes Corses, le salut cordial des compatriotes d'Indo-Chine et lève son verre en l'honneur de la Corse renaissante.

M. Bonfanti, délégué de Konakry, termine la série des toasts, en buvant à la prospérité des Syndicats d'Initiative et au relèvement de la Corse.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 7 oct., à 8 h. et demie

Signal d'Orage, p. r.,	Brunet.
Brune et Blonde, ouv.,	Lentz.
Porta del Sol, boléro,	Labory.
Les Dragons de Villars, fant.,	Maillart.
Pymone, valse,	Waldteufel.

Le Chef de Musique, TIBERI.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

ASPIRANTES

Sur les 17 aspirantes qui ont été déclarées admissibles aux épreuves pratiques et aux épreuves orales, 16 ont été définitivement reçues.

Ce sont :

Mlles Braccaleoni Marie-Laurence.
Buttafoco Françoise.
Costa Marie-Françoise.
Gaffajoli Anne-Marie.
Gaffori Marie-Lucrèce.
Giannorsi Elisabeth.
Ferrali Julie-Françoise.
Filippi Angèle-Estelle.
Liberati Marie-Emilie.
Luciani Marie-Catherine.
Natali Lucrèce.
Orsini Suzanne-Joséphine.
Pieve Marie-Clotilde.
Poletti Laure.
Sansonetti Laure-Françoise.
Vincenti Marie-Bradamante.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1er octobre 1909.

En nouvelle reprise au début de la séance, le marché supporte ensuite des réalisations qui ramènent les cours aux environs et même au-dessous des limites de la veille. Notre Rente est plus faible à 97.22. A l'encaissement du Turc très ferme à 93.60, les Fonds Etrangers se tassent, principalement l'Extérieure à 91.02. Les obligations 5 0/0 de la Ville de Kiota consolident leur avance à 502. Les Etablissements du Crédit conservent sensiblement leurs bonnes dispositions.

La Rente Foncière est en nouveau progrès à 500.

Les valeurs industrielles et de traction sont calmes. Les titres cupréfères sont en baisse. Rio à 948.

L'action Industrielle Houillère de la Russie Méridionale est recherchée à 883.

En Banque, on demande à 436 l'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia.

L'action Accumulateurs Phœnix se tient à 435.

Echanges suivis à 425 en obligations 3 1/2 0/0 or du Chemin de Fer Grand Nord Central de Colombie. Les gages affectés à cet emprunt consistent à la fois dans une hypothèque de premier rang sur tout l'actif social et dans une garantie directe du gouvernement colombien.

Recettes de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour la 37e semaine de 1909 fr. : 700.602. Plus value totale depuis le début de l'année fr. : 1.309.717.

Recettes de la ligne Jardin Botanico, pour la même semaine, fr. : 197.745.

Grands Chemins Français sont mous.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Grand Hôtel de Bastia

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 12 octobre courant, dans le local du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd. Paoli, 33, à 10 heures du matin.

Tous les actionnaires, sans distinction, peuvent assister à l'assemblée.

Toutefois, conformément aux art. 26 et 29 des statuts, auront seuls droit de vote les propriétaires de 10 actions au moins.

Les propriétaires de moins 10 actions pourront se grouper pour atteindre ce nombre et déléguer l'un d'eux pour voter.

Le nom de ce délégué avec celui de chacun de ses mandants et leur signature sera déposé au Syndicat d'Initiative au plus tard le 11 courant à 5 heures du soir.

Ordre du jour : Augmentation du capital social.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 octobre.

Thermomètre.—7 heures du matin + 18, à midi 23° + à 6 heures du soir + 19°8. Maxima + 24 2. Minima + 17°.
Baromètre.—7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Marine marchande

La 2e session des examens de la marine marchande, en 1910, s'ouvrira dans les centres de la tournée du Sud, le 14 avril.

Les épreuves écrites auront lieu simultanément dans tous les centres les 14, 15 et 16 avril.

La commission chargée d'interroger les candidats commencera sa tournée le 6 mai, et suivra l'itinéraire ci-après : Saint-Tropez, Toulon, Agde, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Marseille, Bastia, Philippeville, Alger.

Pronostics pour Octobre

Du Vieux-Major :

Du 1er au 11 inclusivement, temps beau et frais, avec quelques matinées brumeuses.

Du 11 au 14 inclus, pluies continues et froides.

Du 15 au 21, gelées blanches, neiges.

Du 22 au 26, temps clair, mais froid, avec gel à glace.

Du 27 au 31, relèvement de la température, avec temps variable et humide.

De la neige, de la glace, froids précoces signes avant-coureurs d'un hiver exceptionnellement rigoureux.

de M. Alfred Jolion :

La première semaine d'octobre sera belle et douce et la chaleur de la température dépassera notablement la normale.

Mais le 8 octobre surviendra un véritable effondrement thermométrique avec pluies froides qui dureront quatre à cinq jours.

Puis le temps se remettra au beau jusqu'au 17, date marquée par une bourrasque un peu moins violente que celle du 8.

Nous aurons ensuite du temps assez beaux, mais incertains, légèrement pluvieux, n'ayant aucun caractère bien tranché, qui seront suivis de belles journées jusqu'au 4 novembre.

Tout cela n'est pas gai !

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00555

AJACCIO

Conseil Général

Séance du matin

Ajaccio, 6 octobre.

La séance est ouverte à 9 heures et demie, sous la présidence de M. Benedetti.

M. Giannettini remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Le Budget

La discussion du budget est reprise ; M. le rapporteur reprend sa place à la tribune, mais M. Calicoli demande la parole et dépose une motion au sujet des eaux d'Orezza.

Il démontre que cette source départementale, qui avait une réputation mondiale méritée, a chaque jour, alors qu'on exportait 700.000 bouteilles par an, on est descendu aujourd'hui à 75 000.

M. Calicoli demande au Conseil général de désigner un de ses membres pour étudier la question et apporter à la session de septembre un rapport à l'assemblée, sur les causes de l'abaissement de l'importation de la source et sur les moyens d'y remédier.

M. Callini est chargé de rédiger ce rapport.

M. Pinelli, rapporteur du budget, continue sa lecture. Il en est au chapitre 16.

M. Calicoli s'élève contre le vote d'une somme de 2,400 fr. Cela donne lieu à un petit incident assez vif.

La discussion du budget continue, assez hative, toujours interrompue par la demande d'explications de M. Calicoli.

A propos de l'école d'Agriculture d'Ajaccio, il fait remarquer que cette école manque absolument à son but.

M. Calicoli demande au Conseil d'étudier cette question.

Adopté.

Au chapitre de l'enseignement, le conseiller général de Petreto intervient encore. Il explique que la direction de l'école des filles de Sarrola n'a pu ouvrir sa classe, le 1er octobre, parce qu'elle n'a pu, pendant 18 mois, payer le loyer des locaux qu'elle occupe.

Il demande en conséquence le vote d'une somme de 1 500 francs.

La somme est votée.

VIF INCIDENT

La Commission des finances avait décidé de repousser toutes les demandes de bourses et des secours scolaires.

Un crédit de 500 francs demandé par M. Cervetti ayant été voté, plusieurs conseillers généraux défilent à la tribune et demandent chacun un crédit pour leur protégé.

M. Calicoli proteste.

M. Hyacinthe Caguinacci proteste, aussi tour, très énergiquement et très violemment contre ces demandes de crédit au nom du département tout entier qui est misérable et chargé d'impôts.

La salle applaudit, et devient houleuse.

Un vacarme épouvantable se produit ; le président se couvre et quitte la séance.

La séance est levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

La séance est reprise à 4 heures du soir.

La discussion du budget continue.

M. Calicoli ne cesse de protester contre certains crédits.

Enfin le budget finit par être voté.

Les Chemins Vicinaux

La discussion s'ouvre sur cette importante question.

M. Calicoli intervient dans le débat, afin de savoir ce qu'est devenue la somme de 190 000 francs qui a disparu.

Plusieurs orateurs prennent part à la discussion, puis les conclusions du rapport sur les chemins vicinaux sont finalement adoptées.

La séance est levée à 7 heures du soir.

La session est close.

BOURSE DE PARIS

	3 oct.	— 4 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.37	— 97.34
de 3 0/0 amortis.	98.65	— 98.50
	ex-coupon	

MARSEILLE

JACQUES DHUR *EN CORSE*

Marseille, 6 octobre.

Jacques Dhur, l'ami passionné de la Corse, est parti aujourd'hui pour Bastia.

L'éminent rédacteur du *Journal*, qui est accompagné de ses deux secrétaires, et de plusieurs amis, a été l'objet d'une manifestation imposante, au moment où il montait à bord du paquebot postal de la Compagnie Fraissinet.

La Colonie Corse de Marseille avait tenu à saluer le brillant écrivain avant son départ pour l'Ile sacrifiée.

PARIS

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Paris, 6 octobre.

Le chef de bataillon Decros, du 63e rég. d'infanterie, victime d'un accident d'automobile, a été transporté au Val-de-Grâce.

Ce malheureux officier a les deux jambes brisées.

MACON

L'OUTRAGE au Drapeau du 334e

La démission du colonel Rauch

Macon, 6 octobre.

Le Colonel du 134e d'infanterie fait démentir aujourd'hui la nouvelle lancée par plusieurs journaux au sujet de sa démission.

***

Le clairon Chantelain pleure et proteste de son innocence.

Le clairon Chantelain, de la 5e compagnie du 134e, est maintenu en cellule.

Chantelain aurait fait, à la salle de police, à son compagnon de geôle, à un réserviste qui n'était autre que l'inspecteur Proude de la brigade de sûreté, de graves confidences.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES de 1910

Un autre Député qui renonce à la vie politique.

Paris, 5 octobre.

M. Emile Bégouy, député radical de la deuxième circonscription d'Alger, ne demandera pas le renouvellement de son mandat.

Il a déclaré à ses amis qu'il préférait devenir colon.

TOULON

L'AFFAIRE du « Claymore »

Toulon, 6 octobre.

L'enquête relative à la disparition du lieutenant de vaisseau Loir, commandant en second le contre-torpilleur *Claymore*, se poursuit activement.

Des télégrammes de Francfort annoncent que M. Loir serait dans cette ville depuis quelques jours.

AU MAROC

Un Campement Espagnol attaqué par les Maures

Madrid, 6 octobre.

Ce matin, à 6 heures, le campement du général Sotomayor a été vigoureusement attaqué par les Riffains, en forces considérables.

Le réveil des troupes espagnoles fut terrible ; le combat dura plus de trois heures avec un acharnement inouï.

Les pertes sont assez importantes de part et d'autre.

L'ennemi a reçu des renforts ces jours derniers.

EN ESPAGNE

Les Troubles de Barcelone

La répression continue

1.200 procès à l'instruction

Madrid, 6 octobre.

Le Conseil de guerre de Barcelone ne chôme pas.

Des jugements très sévères sont prononcés contre ceux qui ont pris part à l'émeute de Barcelone.

Les autorités militaires ont à instruire douze cents affaires environ.

L'EXÉCUTION du révolutionnaire Garcia

Barcelone, 6 octobre.

Les soldats, qui sont commandés pour les pelotons d'exécution, exécutent bien à contre cœur cette pénible corvée.

Ce matin a eu lieu l'exécution du révolutionnaire Garcia.

Le peloton a exécuté deux salves, mais les soldats tirent en l'air et Garcia ne fut pas atteint.

L'officier, qui commandait le peloton, fut obligé de décharger son revolver sur le condamné, qui tomba mortellement blessé.

LILLE

SUICIDE D'UN OFFICIER

Lille, 6 octobre.

Le capitaine André Bévard, du 16e bataillon de chasseurs à pied, a mis fin à ses jours, ce matin, à la suite d'un violent accès de fièvre chaude.

Le malheureux s'est logé deux balles de son revolver dans la tête. Il est tombé foudroyé.

EN RUSSIE

L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA TSARINE

Saint-Pétersbourg, 6 octobre.

L'état de santé de la Tsarine s'est encore aggravé.

Les médecins luttent pour l'arracher à la mort ; mais ils craignent fort que tous leurs soins ne soient inutiles.

La Tsarine est très faible, et la maladie fait tous les jours des progrès.

Le Tsar est très affecté.

Découverte d'un Complot

Une Arrestation

Saint-Pétersbourg, 6 octobre.

Les révolutionnaires ne désarment pas.

On vient de découvrir un nouveau complot contre la vie du Tsar.

Un ouvrier, qui était employé à faire des réparations au palais impérial, était l'âme de ce complot.

La police de sureté a procédé à son arrestation.

EN ALLEMAGNE

MORTEL ACCIDENT à un Général Français

Berlin, 6 octobre.

Le général et Mme Kolb, qui étaient en villégiature à Berlin, ont été victimes d'un accident qui peut avoir des suites très graves.

En voulant monter sur un train en marche, le général Kolb et sa femme ont été précipités sur les rails.

On s'est empressé à leur secours, et les malheureux ont été retirés dans un état épouvantable ; leurs blessures sont très graves.

RAISINS

A partir du 20 septembre courant, 60.000 kilos de raisins premier choix, du domaine de Pietroni.

S'adresser à M. Castellani, en gare de Bastia.

Futaliss à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
Nouveau Port, Bastia

Hôtel de l' « Etoile d'Or »
10, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
FILIPPI ETIENNE, de Venzolasca
Propriétaire
Hôtel confortable. — Cuisine renommée
Chambres entièrement remises à neuf
Vin du propriétaire. — Prix très modérés
Offre pension pour étudiants et armée
Prix très réduits

BONNE demandée dans ménage de cinq personnes. S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
22 Rue du Quai, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le prochain départ aura lieu le 10 octobre par steamer *Saint-Jacques* à destination de l'Algérie, les Ports du Nord et Anvers.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAIQUES EN CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planches, Madriers, Carreaux, Lisses, Lattes
Magasins : Bastia, 2, Avenue Carnot.
Bureau : Corte, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
FRANCARDO (Corse)

LABORATOIRE SPÉCIAL
d'Analyses
Chimiques, Médicales et Bactériologiques
P.-A. QUILICI
PHARMACIEN-CHIMISTE
SUCCESSEUR DE TEILLIET
18, Boulevard du Palais, Bastia
Stérilisation des instruments et objets de pansements
Médicaments de 1er choix

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
DANESI Fils
16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. DANESI a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (*mouvements les plus compliqués*).
M. DANESI, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. *Prix modérés.*

LUNETTERIE de 1er CHOIX

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour muraille.
Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *Radia.*

En vente chez tous les Débitants de Tabacs

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

CHEMINS DE FER AERIENS

Ingénieur FRANZ MERZ, Const.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie

Installations complètes pour transport de matériaux.
Systèmes automatiques pour grandes potentialités.
Installations économiques brevetées à deux cables, spéciales pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des ordre inaccessibles.
Installations pour le transport de personnes.
Funiculaires, plans inclinés.
Machines de soulèvement.
Rails et wagonnets simples et automoteurs.
Fils simples et appareils pour descendre du bois à bûcher.
Devis et projets sur demande gratis.
Références de 1er ordre.

Ancien Cabinet Prudère
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur

DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 18, au 1er
MAISON BENEDETTI

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

Le Directeur-gérant
J. B. ORLANDINI.

Imp. Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LA KABILINE — LA KABILINE — LA KABILINE

ESSAYEZ-EN ! La Paquet : 40 Centimes.

REVUE-GUIDE illustrée, 32e année, bulletin mensuel de 96 pages, donnant toutes les nouveautés de la mode, avec patrons et plus de 1000 gravures. Demandez spécimen et échantillons gratis. Fr. MAESTRACCI, 2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse) ou dans tous les bureaux de poste.

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 20 centimes la tasse

A VENDRE

Futailles neuves et usagées de toutes contenances.
Conditions avantageuses.
S'adresser : Maison L. N. Mattei et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

A VENDRE

Bonne occasion

2 Landaus.
2 Paniers avec embrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
Charrues,
Futailles, etc., etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

Installation à Gaz

Jean Cimi, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 12, Boulevard Paoli, 12, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

AUTOMOBILES DU CAP

Service de Bastia à Morsiglia et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia	*dép.*	8 h. matin		Morsiglia	*dép.*	8 h. matin	
Erbalunga		8 h. 30	1.05	Centuri		8 h. 6	0,25
Santa-Severa		9 h. 25	2.75	Ersa		8 h. 25	0,65
Meria		9 h. 55	3.45	Rogliano		9 h.	1.45
Macinaggio		10 h. 20	3.85	Macinaggio		9 h. 25	1.75
Rogliano		10 h. 50	4.15	Meria		9 h. 45	2.15
Ersa		11 h. 20	4.95	Santa-Severa		10 h. 15	2.85
Centuri		11 h. 45	5.35	Erbalunga		11 h. 20	4.55
Morsiglia	*arr.*	Midi	5.55	Bastia	*arr.*	Midi	5.55

Service de Bastia, Santa-Severa à Luri et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia	*dép.*	6 h. 40		Luri	*dép.*	2 h. soir	
Erbalunga		7 h. 10	1.05	Santa-Severa		2 h. 20	0.65
Sisco		7 h. 30	1.55	Porticciolo		2 h. 40	0.95
Pietracorbara		7 h. 50	1.95	Pietracorbara		3 heures	1.45
Porticciolo		8 h. 10	2.45	Sisco		3 h. 15	1.85
Santa-Severa		8 h. 25	2.75	Erbalunga		3 h. 35	2.35
Luri	*arr.*	8 h. 50	3.35	Bastia	*arr.*	4 h. 10	3.35

NOTA. — Coupé : Un franc de supplément.

Le voyageur a droit à 20 kilos de bagages, et tout excédent est taxé à raison de 0,05 le kilogramme.

Les bagages et les colis devront être enregistrés une demi-heure avant le départ, au bureau de la Société, 28, Boulevard Paoli.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 277 — VENDREDI 8 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 0e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, un autre Pays
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Brigitte, (Jour nationale)
Lever, 5 h. 33 m. — Coucher, 5 h. 05 m.
Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 13.
Fête de demain : Saint Denis.

7 OCTOBRE

LA DÉPOPULATION DES CAMPAGNES

Le Remède

Ce grave péril s'accentue de jour en jour. De plus en plus la campagne se dépeuple et d'année en année les statistiques nous en fournissent des preuves sans cesse plus inquiétantes. Pour notre part, nous avons compulsé les résultats du dernier recensement d'un nombre important de départements, et nous avons constaté presque partout que la population des villages a diminué au cours des cinq dernières années, alors qu'augmentait la population des villes. Encore n'avons-nous pas vu les totaux généraux pour Paris et sa banlieue ; or, c'est là surtout que viennent s'échouer un grand nombre d'imprudents provinciaux. Combien retrouverions-nous là de malheureux qui ont changé leur aisance en misère et leur gêne en détresse?

Quelles sont les causes de cet exode des paysans vers les villes? Elles sont, je crois, de deux sortes.

Tout d'abord, l'abaissement des cours sur les marchés agricoles, la difficulté de faire produire à des terres mal traitées des récoltes suffisamment rémunératrices, le dur labeur que nécessite la culture, les aléas qu'elle présente sont autant de motifs de découragement pour les travailleurs des champs. Ensuite, il faut bien constater que l'éducation, telle qu'elle est comprise aujourd'hui, et l'instruction, telle qu'elle est donnée, dans les écoles de campagne, ne sont pas de nature à retenir les enfants au village et à leur faire aimer les occupations agricoles. Au contraire, elles les poussent vers la vie urbaine, et ce mal qu'inconsciemment et par la seule faute d'un programme scolaire défectueux, l'instituteur a causé, la caserne l'achève.

Il faut avoir le courage de le dire, l'école et le régiment sont pour beaucoup responsables de l'émigration vers la ville. L'école isole trop le jeune paysan de la terre qui peut être pour lui la véritable nourrice ; la caserne l'attache à la ville et le dégoûte de la vie des champs.

Si vous en doutez, faites une enquête et vous pourrez vous assurer que la plupart des émigrants se sont fixés dans les centres dès que leur service militaire a été accompli. Pendant qu'il durait, les jeunes gens se sont déshabitués de la vie d'autrefois, de ses labeurs, de son régime, l'animation de la cité les a charmés plus que ne les charmait jadis la paix de leur village et, insensiblement, s'est formée dans leur esprit la décision de changer d'existence.

Combien d'entre eux y ont gagné? Le calcul est impossible à faire. On se heurtera toujours à l'amour-propre qui fera mentir les déçus ; mais, nous en avons la conviction absolue pour avoir sondé bien des consciences, la déception a été rude souvent et plus d'un *déraciné* a déploré amèrement la folie qu'il a commise.

Le mal est terrible, puisque, d'une part, nous allons vers la ruine de notre agriculture, et que, d'autre part, nous voyons remplir les villes de malheureux dont l'existence est bien difficile à assurer et le sera sans cesse bien davantage. Quel remède convient-il d'apporter à un tel péril? A notre avis il n'en est pas d'autre que de tenter, par tous les moyens, de convaincre les paysans que le salut pour eux est dans leur séjour au village, à la condition qu'ils se décident enfin à apporter aux travaux des champs tous les perfectionnements possibles. Et puisqu'on a laissé dévier l'éducation des ruraux, il faut la transformer radicalement et se décider à la rendre plus appropriée aux besoins de leur vie future.

Pourquoi n'enseignerait-on pas, plus sérieusement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, la science agricole aux écoliers des campagnes, fût-ce au détriment de l'histoire et de la géographie qui, à coup sûr, leur seront moins nécessaires dans la vie, pourquoi ne les arracherait-on pas à la routine ruineuse de leurs pères pour leur apprendre à tirer de la terre tout ce qu'elle peut donner et à obtenir de l'élevage les meilleurs produits : à *s'industrialiser*, en un mot, les exploitations agricoles? D'autres pays l'ont tenté avec succès. En Suède, on a annexé aux écoles primaires des jardins où l'on enseigne l'agriculture aux enfants. Il n'est de même en Allemagne où on a créé des jardins botaniques destinés à fournir aux écoles des graines et des plantes, et d'autre part, des jardins d'étude sont annexés aux écoles et servent aux instituteurs de champs de démonstration.

Enfin, puisqu'il est évident qu'au point de vue qui nous occupe, le séjour à la caserne est néfaste pour les ruraux, en ce qu'il les détourne de la terre, pourquoi ne pas combattre ces funestes effets par une démonstration constante de ce que sera pour eux l'existence des villes, avec ses chômages, son isolement, ses misères, et de ce que serait sûrement celle des champs, si elle était comprise intelligemment et pratiquement?

Là encore, nous ne ferions qu'imiter nos voisins, car depuis que l'Italie a donné l'exemple, cet enseignement est pratiqué dans un certain nombre de pays et a donné d'excellents résultats. C'est en 1887 que fut lancée, par le docteur Zumbrano, de Gaëte, l'idée de profiter du passage au régiment des fils de paysans pour leur inculquer au moins des éléments d'agriculture pratique dont ils pourraient, leur service achevé et rentrés dans leurs foyers, tirer un profit évident.

Déraciner les vieux préjugés, apprendre aux ruraux les saines règles de l'hygiène et l'utilisation des procédés de culture, rationnels et modernes, telles étaient les grandes lignes du projet primitif. Aujourd'hui les conférenciers choisis parmi les professeurs d'agriculture et même parmi les officiers ont toute latitude pour étendre leurs leçons. Des primes sont allouées aux soldats qui ont suivi le cours avec attention et profit.

Enfin, il faut que les professeurs départementaux d'agriculture, dont le zèle est si actif déjà, multiplient leurs démonstrations et leurs conférences publiques, que les journaux locaux réservent une place à des causeries sur l'agriculture et l'élevage, qu'en un mot, partout une guerre active soit faite à la routine en faveur du progrès bienfaisant.

Du jour où le propriétaire terrien comprendra que son intérêt réel est de rester chez lui, il sera moins imprudent et moins aveugle, et ne sacrifiera pas sa tranquillité à des espérances trop souvent chimériques et, du même coup et pour la même cause, le travailleur agricole verra s'améliorer sensiblement son sort.

ROBERT DELYS.

LETTRE DU VILLAGE

La Fête des Bœufs

Si, en Italie, on a, une fois l'an, la fête de « l'Arbre », touchante habitude que nous n'avons pas, car nous n'aimons les arbres que pour les vendre à l'usine, nous avons, par contre, la fête des « Bœufs ».

Je ne parle pas d'une de ces fêtes de repos dues à la paresse de nos laboureurs, qui sous prétexte de ménager leurs bœufs, se ménagent eux-mêmes ; mais bien de la fête légendaire, consacrée par les ans, qui a eu lieu invariablement le 16 août de chaque année.

C'est, vous l'avez déjà nommé, le jour de la Saint-Roch.

Issu d'une famille noble de Montpellier et resté orphelin, à l'âge de 20 ans, notre Saint vendit le produit sans hésiter, son patrimoine, pour en distribuer aux pauvres et se vouer entièrement au service des pestiférés.

A aimer si fort les hommes, il faut penser qu'il protège aussi les animaux qui sont un peu les frères inférieurs de l'homme et en tous cas ses serviteurs. Aussi, les bergers et les laboureurs outils voué à St-Roch un culte tout particulier.

Ce culte est si grand, que malgré l'empressement naturel que l'on a de mettre la moisson à l'abri des incursions du hâsil qui rôde tout autour, vous ne verrez aucun cultivateur mettre le joug à ses bouts pour dépiquer ce jour-là. Dès la veille, nos braves ruminants se prélassent à leur aise dans les gras pâturages. Malheur à celui qui s'aviserait de les faire travailler. Pour l'avoir fait, un tel vit crever ses bouts avant le lendemain. Tel autre les chercha pendant plusieurs jours et ne les retrouva qu'à grand'peine.

Ces exemples répétés de l'un à l'autre font accréditer la croyance que le Seize août doit être respecté.

Est-ce une erreur? Là n'est pas la question. Constatons seulement que la peur du châtiment exerce une influence extraordinaire : Où l'amour ne vaut, la crainte suffit. Paul-Louis Courier avait dit, il y a beau temps, « que la crainte du garde-champêtre est le commencement de la sagesse. »

Il n'avait pas si mal parlé, le grand pamphlétaire. Examinez ce qui se passe le 15 août, c'est-à-dire le jour avant. Les moissonneurs n'interrompent pas du tout leurs travaux. C'est pourtant le jour de l'Assomption, un grand honneur aussi dans un certain milieu, où l'on dit que, ce jour-là, une autre fois Dieu se fit homme ; jour, qui cette année était de plus un dimanche, jour de repos, par conséquent de par la loi du repos hebdomadaire, jour férié, au surplus. Rien n'a fait. La loi n'a pas plus été respectée que Dieu et la Vierge.

Mais, arrêtez-vous le lendemain dans mon village.

Vous verrez toute une théorie de personnes qui apportent des cierges pour mois bien de la fête légendaire, consacrée par les ans, qui a eu lieu invariablement le 16 août de chaque année.

C'est, vous l'avez déjà nommé, le jour de la Saint-Roch.

Issu d'une famille noble de Montpellier et resté orphelin, à l'âge de 20 ans, notre Saint vendit le produit sans hésiter, son patrimoine, pour en distribuer aux pauvres et se vouer entièrement au service des pestiférés.

A aimer si fort les hommes, il faut penser qu'il protège aussi les animaux qui sont un peu les frères inférieurs de l'homme et en tous cas ses serviteurs. Aussi, les bergers et les laboureurs outils voué à St-Roch un culte tout particulier.

Ce culte est si grand, que malgré l'empressement naturel que l'on a de mettre la moisson à l'abri des incursions du hâsil qui rôde tout autour, vous ne verrez aucun cultivateur mettre le joug à ses bouts pour dépiquer ce jour-là. Dès la veille, nos braves ruminants se prélassent à leur aise dans les gras pâturages. Malheur à celui qui s'aviserait de les faire travailler. Pour l'avoir fait, un tel vit crever ses bouts avant le lendemain. Tel autre les chercha pendant plusieurs jours et ne les retrouva qu'à grand'peine.

Ces exemples répétés de l'un à l'autre font accréditer la croyance que le Seize août doit être respecté.

Est-ce une erreur? Là n'est pas la question. Constatons seulement que la peur du châtiment exerce une influence extraordinaire : Où l'amour ne vaut, la crainte suffit. Paul-Louis Courier avait dit, il y a beau temps, « que la crainte du garde-champêtre est le commencement de la sagesse. »

Il n'avait pas si mal parlé, le grand pamphlétaire. Examinez ce qui se passe le 15 août, c'est-à-dire le jour avant. Les moissonneurs n'interrompent pas du tout leurs travaux. C'est pourtant le jour de l'Assomption, un grand honneur aussi dans un certain milieu, où l'on dit que, ce jour-là, une autre fois Dieu se fit homme ; jour, qui cette année était de plus un dimanche, jour de repos, par conséquent de par la loi du repos hebdomadaire, jour férié, au surplus. Rien n'a fait. La loi n'a pas plus été respectée que Dieu et la Vierge.

Mais, arrêtez-vous le lendemain dans mon village.

Vous verrez toute une théorie de personnes qui apportent des cierges pour

---

915. — Feuilleton du *Petit Bastiais*.

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE!

XVII

L'INÉVITABLE

— J'ai vu, hier, que vous mon meilleur client, que votre candeur était une frime, une feinte trompeuse, et je me suis décidé à passer ma candidature... Oh! pas gênante, de menues entreveues, rarement, avec la discrétion nécessaire, en de bons endroits où il y a plusieurs portes... où on entre et d'où l'on sort à l'abri de tous soupçons... avec des explications faciles à donner en cas de surprise... Vous ne me refuserez pas, hein?

Et comme elle paraissait flottante, inconsciente...

— Oh! fit-il, vous n'y êtes pas forcée... Je ne suis pas un Néron, un tyran... Ce que va?

Il vit la poitrine de Speranza se gonfler dans un soupir... Il reprit :

— Non, non, rien ne vous contraint à faire ce que je vous demande... Tout par la douceur... Je ne me prétends le maître de personne... Seulement...

Elle répéta en le contraignant à s'expliquer :

— Seulement?..

Il prononça comme un président de tribunal :

— Attendu que vous pourriez être pour nous et notre personnel une cause d'entraînes fâcheuses, de désirs irritants, comme par exemple la vue d'un pêcher aux fruits merveilleux sur lesquels on ne peut pas mettre la main, une occasion de querelles et de convoitises, nous ne pourrions pas vous conserver dans la maison... Voilà.

Il déclara en manière de conclusion :

— Vous êtes comme les pêches accrochées je viens de faire allusion, trop augustes, trop savoureuses...

En fait, la voisinage de ce fruit splendide commençait à l'échauffer. Il la dévorait de ses yeux très vifs, animés comme des lames de poignard. Il paraissait forcément de sa confusion et ne doutait pas de son triomphe. Combien d'autres s'étaient soumises à ses exigences et pourquoi ne l'eût-elle pas fait? Elle avait courbé la tête un instant sous ce flot de hontes qui l'écœurait. Elle se redressa.

— Donc, fit-elle, je dois quitter la maison.

— C'est à vous de choisir.

— Mon choix est fait, monsieur. Il l'était dès l'instant où je suis entrée dans ce bureau. Je prévoyais ce qui m'attendait. Je voulais savoir seulement jusqu'où vous pousseriez vos exigences... Vous pensez que je ne vous avais pas vu hier. Je vous ai parfaitement reconnu. Je croyais que, n'ayant rien à me reprocher, je pouvais causer en toute liberté avec un jeune homme, un voisin, un être comme moi, sans nom ou peu s'en faut, pour lequel j'ai une sincère amitié... Je le connais depuis trois mois et plus... Je le vois presque chaque jour... J'ai pour lui une vive sympathie... Il aurait pu me dire et me demander beaucoup de choses... Je l'aurais écouté peut-être... En tous cas mon amitié lui était acquise... Il ne m'a jamais dit un de ces mots que vous, un père de famille honorable, un maître qui devrait respecter le malheur de celles qui sont obligées de travailler pour lui et qui veulent faire tout leur devoir, vous n'avez pas craint de me faire entendre... Je vais sortir de cette maison pour n'y plus rentrer sans savoir où j'irai... Adieu, monsieur.

Elle le regardait sans hrravade, sans reproche, de ses beaux yeux qui auraient dû l'attendrir. Il ne s'emporta pas... Il s'était assis légèrement quelques minutes plus tôt... Il redevint froid comme une glace. Il sonna. La femme qu'il avait entrevue dans le cabinet voisin se montra.

— Demandez madame Bordes.

— Bien, monsieur.

Dès que la camarade de Speranza fut devant lui, il lui dit :

— Mademoiselle nous quitte. Faites son compte.

— Il est bien simple...

— Simple ou non, faites-le à l'instant.

La porte du bureau se rouvrit. L'oncle entra. D'un regard, il comprit la scène. Il demanda cependant :

— Que se passe-t-il?

Le neveu ne broncha pas. Il répondit :

— Rien d'extraordinaire.

— Rien encore?

— Mademoiselle s'en va.

M. Beaucourt recula comme s'il eût reçu un coup dans la poitrine. Ses traits exprimèrent la plus violente des contrariétés. Il reprit d'une voix angoissée :

— Et pourquoi nous quitte-t-elle?

Duclair demeura impassible. Il haussa les épaules.

— Pour rien, fit-il, pour une bagatelle, une rencontre que j'ai faite hier sur le boulevard et une promenade dont j'ai été le témoins bien involontaire.

L'oncle regardait alternativement Speranza et son neveu. Duclair esprit avec son imperturbable aplomb :

— Ne vous inquiétez pas,... Rien de grave. Je m'expliquerai quand nous serons seuls.

— Et si je voulais connaître tes raisons tout de suite?

— Ce serait bien extraordinaire. Jamais nous ne nous sommes contrariés l'un ou l'autre, mon oncle, surtout à cause d'un employé.

La veuve rentrait avec la note demandée. Elle dit tandement :

— Il est dû à mademoiselle Espérance, pour douze jours...

Duclair consulta le calendrier et se montra généreux. Il ordonna :

— Comptez celui-ci.

— C'est fait, monsieur. Quarante francs.

— Faites payer.

C'était l'arrêt définitif. Alors Speranza regarda M. Beaucourt, et lui dit avec une certaine fermeté :

— Moi, monsieur, comme je tiens à votre estime, je veux vous expliquer ce qui s'est passé... Soyez tranquille, monsieur Duclair, je ne parlerai que de moi seule.

Le neveu voulut s'interposer :

— Mais...

— C'est bon, ordonna l'oncle à son tour : Venez, mademoiselle.

Duclair riposta. Resté seul avec son secrétaire féminin, il dit :

— Je savais qu'il était temps d'agir... Des brandons de discorde, ces rouquines-là! Et mon sera d'oncle qui s'enflamme. Veux marcheur, va!

Et sans plus s'occuper de ce qui se passait dans l'autre bureau, il se remit à ses affaires.

(A Suivre).

les brûler autour de la statue de Saint-Roch, faire des offrandes en son honneur, et aussi, il faut le dire, un peu de bien.

C'est du fanatisme, dites-vous. Ne criez pas, mon ami ; car, si on vous entend, on dira qu'on ne fait pas autre chose, lorsque on va faire la cour aux grands de la terre ; que, de tout temps, les hommes ont fait ainsi l'aveu de leur faiblesse et de leur impuissance ; et que c'est encore du fanatisme, l'empressement des gens qui veulent à tout prix se fourrer *in su a manica di un Governo*.

Aspreddu.

4e CONGRÈS des Syndicats d'Initiative Corses

Troisième journée

SEANCE DU MATIN

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Franceto.

Sont présents :

MM. Tommasi, président d'honneur ;

MM. Arrighi, avocat général. — Santelli (Bône). — docteur Lucchini (Propriano), vice-présidents. — docteur Zuccarelli (Bastia), rapporteur général. — Santelli (Bastia), secrétaire général, et Ramelli, avocat, secrétaire ;

MM. le premier président Grassi (Syndicat agricole). — Agostini, procureur de la République. — Spas, chef du service des douanes (Cargese).— Poggiale, juge d'instruction, (Marseille). — Santiaggi, avocat, président du Syndicat de Nice. — Docteur Zuccarelli, du Syndicat de Corte. — Capifali, président du Syndicat de Calvi. — Marcaggi, avocat, président du Syndicat de Toulon. — Pinelli, ingénieur, (Ajaccio). — Teodeschi, délégué d'Alger. — Sauveur Thiers, Vincent Gregori, Giordani, notaire, conseillers municipaux. — Sampolo, ingénieur, (Ajaccio). — Comte Valery, maire de l'Ile-Rousse — Fieschi, vice-président de la Chambre de commerce d'Ajaccio, membre du Syndicat d'initiative de Propriano. — de Monti-Rossi, avocat, (Union des Corses de Paris). — Léon Maestrati, publiciste, secrétaire de la rédaction de *Corsica*. — Marcel Bonfanti, délégué de Konakri (Guinée Française). — Orsini, délégué du Tonkin. — Commandant Moroni (Bastia). — Poggi, délégué de Bône. — docteur Ferrandi, Syndicat de Bastia. — Sandreschi, agent-voyer d'arrondissement (Bastia). — Vannier de Marelli (Bastia). — Fratacci, architecte (Nice). — Ghilini André (Bastia). — Campana, délégué de Corte. — Donati, secrétaire du Syndicat agricole. — Mattei, agent-voyer, délégué de Corte.

M. Bordeaux-Desbarres, sous-préfet de Bastia, assistait à la séance, ainsi que M. Jacques Dhur, rédacteur au *Journal*.

M. Poggi donne lecture du rapport de la 1re Commission. Ce rapport conclut à l'adoption des diverses propositions présentées par la Commission d'Enquête sur la situation actuelle de la Corse.

La Commission demande à l'assemblée de se prononcer en faveur de l'interdiction du port d'arme, de la création d'une police d'Etat et de l'assimilation douanière.

M. Spas donne lecture d'un rapport sur la question de l'assimilation douanière. Le nouveau régime proposé par M. Delanney entraînera la suppression de l'exemption actuelle de 12000 francs dont bénéficie le département. Cette somme sera cependant versée dans la caisse départementale.

M. Santelli s'oppose à l'assimilation douanière et demande que la question de la création de ports francs dans l'île soit mise à l'étude. **M. le Président propose la mise à** l'étude de cette question, et le renvoi à une Commission spéciale.

M. Tedeschi, délégué de l'Algérie, demande l'établissement d'un droit d'exportation sur l'acide gallique. Il fait remarquer que les châtaigneraies disparaissent et qu'il est nécessaire de lutter contre leur destruction.

M. Lanzi proteste contre la proposition de M. Tedeschi. Il n'existe pas de droits prohibitifs en France, sauf en ce qui concerne la défense nationale, et par suite, il serait regrettable de voir faire une exception pour la Corse.

M. le Premier Président Grassi demande que le vœu de M. Tedeschi ne soit pas soumis au Congrès étant donné qu'il n'a pas fait l'objet d'une étude sérieuse. Les propriétaires doivent avoir le droit de disposer de leur propre bien comme ils l'entendent. Cependant il reconnaît la nécessité de reconstituer les châtaigneraies de la Corse, et il fait connaître au Congrès que le syndicat agricole s'occupe très activement de cette question. Dès l'année prochaine 100.000 plants de châtaigniers pourront être mis à la disposition des propriétaires.

M. le commandant Moroni demande que les Usines d'acide gallique contribuent à la réparation des routes.

M. Tedeschi insiste de nouveau pour l'adoption de son vœu, mais M. Tommasi lui ayant fait observer que la reconstitution des châtaigneraies pourra se faire en quelques années, il se rallie aux conclusions du rapport de M Delanney tendant à soumettre au régime forestier les massifs de châtaigniers.

M. Poggi continue la lecture de son rapport. Il donne connaissance d'un vœu de M. Charles Vittini, tendant à l'exonération des maisons d'exploitation, situées dans la plaine orientale. M. Sampolo propose d'étendre ce vœu à toutes les plaines malsaines. Après quelques observations de M. Grassi, le vœu est adopté.

L'assemblée adopte également un vœu de M. le docteur Zuccarelli demandant le classement des eaux d'Orezza et de Guagno.

Diverses propositions concernant les jurys d'expropriation, l'égalité de traitement des fonctionnaires, etc., sont ensuite adoptées.

M. Fieschi présente un vœu concernant le port de Propriano.

M. le Président donne la parole à M. Marcaggi, chargé du rapport de la Deuxième Commission. Cette Commission s'étant ralliée aux conclusions du rapport Fontanelles, sur les Services maritimes postaux, les diverses propositions mises aux voix sont adoptées.

M. Lanzi demande communication de l'arrêté ministériel portant approbation des nouveaux tarifs. M. Ghilini signale les abus auxquels donnent lieu les commissements.

Le vœu de M. Lanzi est adopté.

L'assemblée décide de voter des félicitations à M. Fontanelles.

M. Lanzi appelle l'attention du Congrès sur les dangers que présente, au moment des vacances, l'admission d'un trop grand nombre de voyageurs à bord des navires de la Compagnie. Il demande la création de courriers supplémentaires au commencement et à la fin des vacances.

L'assemblée adopte le vœu présenté.

MM. Capifali et Valery demandent la modification de l'horaire actuel, en ce qui concerne les courriers de la Balagne.

M. le Président fait observer qu'il est très difficile d'apporter la moindre modification aux horaires. Il propose, néanmoins, la nomination d'une Commission spéciale chargée d'étudier cette question.

M. Spas répond aux observations présentées hier par M. Tedeschi au sujet de la suppression de l'inscription maritime et du rétablissement de la liberté du pavillon. Il conclut au rejet de la proposition. Plusieurs congressistes prennent part à la discussion, qui devient confuse, et finalement la proposition de M. Tedeschi concernant la suppression de l'inscription maritime est adoptée.

M. Marcaggi dépose un vœu tendant à l'organisation de services hebdomadaires entre la Corse, le Continent et l'Algérie.

Une assez longue discussion s'engage. M. Santelli insiste pour que le Congrès statue immédiatement sur l'adoption de son rapport concernant le service Bône-Ajaccio et demande que ce document soit communiqué à la Chambre de commerce.

M. le Président propose à l'assemblée de se rallier à l'opinion de MM. Santelli et Tedeschi.

M. Marcaggi expose que les Corses de Toulon désireraient être rattachés directement par un service hebdomadaire aux ports de Bastia et d'Ajaccio. Il présente un vœu dans ce sens qui est adopté.

Les autres conclusions du rapport sont adoptées, et l'assemblée vote des félicitations à M. Marcaggi.

M. le docteur Zuccarelli demande de voter des félicitations à M. Capifali pour son article paru dans le *Petit Bastiais*, à et M. de Monti-Rossi pour les brillantes conférences qu'il a faites dernièrement.

La séance est levée à midi.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Grand Hôtel de Bastia

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 12 octobre courant, dans le local du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd. Paoli, 33, à 10 heures du matin.

Tous les actionnaires, sans distinction, peuvent assister à l'assemblée.

Toutefois, conformément aux art. 26 et 29 des statuts, auront seuls droit de voter les propriétaires de 10 actions au moins.

Les propriétaires de moins 10 actions pourront se grouper pour atteindre ce nombre et déléguer l'un d'eux pour voter.

Le nom de ce délégué avec coté de chacun de ses mandants et leur signature sera déposé au Syndicat d'Initiative au plus tard le 11 courant à 5 heures du soir.

Ordre du jour : Augmentation du capital social.

Êtes-vous épuisé

à la suite de désordres de l'estomac et du foie?

Rien n'affaiblit comme les mauvaises digestions ou les troubles fonctionnels du foie. Rien ne les combat aussi rapidement et aussi efficacement que l'usage de la

TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

le meilleur des toniques digestifs, composé d'extraits d'herbes et de racines. Il stimule les nerfs, purifie le sang, donne de l'appétit, aide à la digestion. Une cuillerée à chaque repas vous rendra vos forces et vous découvrira la vigueur de la jeunesse. Elle

Vous Stimulera.

Demander à M. Farrar, Pharmacien à Lille, ou toutes bonnes pharmacies générales.

SOCIETES & SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Ce soir, de 8 à 9 heures, perception de la cotisation du mois courant et du 4e trimestre.

Les retardataires sont priés de se mettre à jour.

JACQUES DHUR A BASTIA

Hier matin, à six heures, le paquebot *Liamone* entrait dans notre port, ayant à bord le célèbre publiciste et grand ami de la Corse, Jacques Dhur, accompagné de MM. Marie et René Ranson, rédacteurs au *Journal*.

Malgré l'heure matinale, une animation inaccoutumée régnait sur les quais, et une grande partie de la population était accourue avide de manifester sa sympathie à celui qui apporte tant de dévouement désintéressé à la cause de notre pays.

Jacques Dhur a reçu, dans le salon du *Liamone*, les souhaits de bienvenue de la Presse insulaire représentée par MM. J.-B. Ollagnier, directeur du *Petit Bastiais*, Feruand Mattei, avocat, correspondant départemental du *Journal*, Léon Maestrati, rédacteur à la *Jeune Corse*, etc.

Ces messieurs étaient accompagnés d'une importante délégation de l'*Union générale des Corses et Amis de la Corse*, (section de Bastia), parmi lesquels, MM. Cammaletti, Benelli, Ceccoli, A. Ramelli, J.-B. Sisco, Sisco-Brignardelli, A. Santelli, etc.

Remarqué également des membres du Syndicat d'Initiative et du Syndicat agricole de la Corse, des professeurs du Lycée de notre ville, etc.

Le bureau central de l'*Union générale des Corses et Amis de la Corse* à Paris, était aussi représenté par MM. Poli, président, Rosa, lieutenant, Maestracci, Sarini, de Cervione etc.

Pendant que s'échangeaient les présentations, une foule des plus sympathiques se presse autour de l'échelle du *Liamone*. Et lorsque Jacques Dhur met pied à terre, une ovation toute spontanée éclate. Et c'est au milieu des applaudissements et des cris répétés de : « Vive Jacques Dhur ! Vive le *Journal* ! Vive la Corse ! » que le vaillant publiciste quitte les quais, pour se rendre à l'Hôtel de France, suivi d'une très nombreuse escorte.

A trois heures, sur l'invitation qui lui avait été adressée par les membres du Syndicat de Bastia, Jacques Dhur n'est rendu à la séance de clôture du Congrès. Son entrée a été saluée de vifs applaudissements et M. le Président Frasseto a immédiatement invité M. Dhur à prendre place à sa droite, pour assister aux diverses et intéressantes délibérations de cette assemblée.

A *cinq heures*, les adhérents à la section Bastiaise de l'Union générale des Corses, auxquels, s'était joint un nombre tout à fait imposant de patriotes, ont offert à Jacques Dhur un apéritif d'honneur au Café Andreani, décoré pour la circonstance avec beaucoup de goût.

Là, devant une salle archicomble, MM. Camalletti, Sisco, Poli, ont développé le programme de relèvement et de solidarité adopté par le groupement de Corses et d'amis de la Corse, dont Jacques Dhur est le président d'honneur.

Au nom de la Presse Insulaire, M. J.-B. Ollagnier adresse ensuite, à l'éminent écrivain, ses félicitations chaleureuses en des termes qui soulevèrent de vigoureux bravos.

Jacques Dhur qui, devant de tels témoignages de vibrante sympathie dissimule mal une profonde émotion, dit un merci éloquent à la population bastiaise pour son touchant accueil et convie tous les Corses à combattre dans un même élan d'indéfectible fraternité, jusqu'au triomphe de leurs revendications.

La péroraison de cette improvisation, si émouvante, déchaîne un enthousiasme indescriptible. Toute la salle, debout, acclame l'orateur et l'ovation se prolonge pendant plusieurs minutes.

Un ordre du jour exprimant la gratitude et les remerciements de l'auditoire est ensuite voté à l'unanimité.

Une délégation des congressistes des Syndicats d'initiative vient prier M. Jacques Dhur et les membres de la Section parisienne de l'Union Générale des Corses d'honorer de leur présence le banquet qui aura lieu dans la *soirée* à l'Hôtel *Lingoisaur*.

Nous donnerons, demain, le compte-rendu détaillé de cette très brillante réunion, au cours de laquelle Jacques Dhur, l'infatigable champion de la réorganisation insulaire, fut une fois de plus, de la part des nombreuses personnalités présentes, l'objet des plus sympathiques et enthousiastes manifestations.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

ASPIRANTS

Session d'octobre 1909

Les examens pour l'obtention du brevet élémentaire ont commencé, hier matin, au Lycée.

Voici les sujets des compositions écrites :

Composition Française

Un élève, pour s'excuser d'avoir été brutal et insolent à l'égard d'un de ses camarades, répond à son maître, qui le réprimande : « Je ne fais que rendre aux autres ce qu'ils m'ont fait. »

Raconter cette scène et faites parler le maître.

Orthographe

Jean, ce matin-là, un sarreau de toile bleue noué sur le ventre en tenait la poche ouverte de la main gauche et de la main droite, tous les trois pas, il y prenait une poignée de blé que, d'un geste, à la volée, il jetait.

Ses gros souliers trouaient et emportaient la terre grasse, dans le balancement cadencé de son corps, et derrière lui, pour enfouir le grain, une herse roulait lentement, attelée de deux chevaux qu'un charretier poussait à longs coups de fouet réguliers, claquant au-dessus de leurs oreilles.

Et toujours, et du même pas, avec le même geste, il allait au nord, il revenait au midi, enveloppé dans la poussière vivante du grain, pendant que, derrière, la herse, sur les claquements du fouet, enterrait les germes, du même train doux et réfléchi.

De toutes parts, en semait : il y avait un autre semeur à trois cents mètres, un autre plus loin vers la droite, et d'autres encore s'enfonçaient en face dans la perspective fuyante des terrains plats. C'étaient de petites silhouettes noires, de simples traits, de plus en plus minces, qui se perdaient à des lieues. Mais tous avaient le geste, l'ovalée de la semence, que l'on devinait comme une onde de vie autour d'eux. La plaine en prenait un frisson jusque dans les lointains noyés où les semeurs épars ne se voyaient plus.

Questions

Analyse logique de la phrase : « C'étaient de petites silhouettes noires, de simples traits qui se perdaient à des lieues. »

II. Expliquer les expressions : « La poussière vivante de grain. » ; « Une onde de vie ».

III. Expliquer les mots : « Cadence » et « Silhouette ».

IV. Expliquer cette expression : « Les lointains noyés. »

V. Quels sentiments fait naître cette page ?

Calcul

I. Démontrer que si la différence de deux nombres est divisible par un troisième nombre, la division des deux nombres par ce troisième nombre donne le même reste.

II. Trois associés ont placé chacun 30.000 frs. dans une entreprise. Au bout de trois mois le deuxième associé ajoute 6.000 frs. à sa mise et un mois après ces trois mois le troisième associé verse aussi 6.000 frs. Après deux ans, comptés à partir des trois premiers placements, l'entreprise a donné 16040 frs. de bénéfices.

Quelle est la part revenant à chaque associé, si le gérant de l'entreprise prélève 10 0/0 sur le bénéfice.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 octobre.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 18 7 à midi 21. + à 6 heures du soir + 20. Maxima + 22 8. Minima + 18°.

Baromètre, — 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 765 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages, l'après-midi, id.

Arrestation

La police a procédé hier, à l'arrestation du nommé R., âgé de 21 ans, pour infraction à l'arrêté d'expulsion pris contre lui, à la date du 25 juillet 1908. Il a été mis à la disposition du parquet.

Enfant trouvé

Dans la journée d'hier, une fillette de 2 ans errait dans les rues de notre ville, cherchant ses parents.

M. Joseph Renucci, scaphandrier, l'ayant rencontrée tout en pleurs, la prit par la main et lui donna asile chez lui, maison Romiee, où ses parents peuvent la réclamer.

Contraventions

Des contraventions ont été dressées contre :

Lacioni Marie, buvetière, pour avoir lavé du linge sale à une borne fontaine.

— Cinquini, entrepreneur du balayage, pour avoir déposé des immondices boulevard de Tiga.

— Deneri Jacques, pour tapage injurieux dans la rue Napoléon.

Rossi Dominique, pour ivresse manifeste.

— Mordicani, Philibiri et Mariani Jean, pour dispute, violences légères et scandale sur la voie publique.

Au Port

Vap. français « Maroc, » cap. Novella, venant de Cette.

— Vap. « Iberia, » cap. Carrière, venant de Livourne.

Dépôt spécial des Eaux Minérales Naturelles

DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse

BASTIA, 12, *rue Napoléon*

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, reins, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés la *Quart Vichy Lardy & Sarbond.*

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires. — Usine à vapeur Bd Saint Angelo, 6. BASTIA

La Maison a l'honneur d'informer le public que ses produits sont absolument supérieurs, à prix égal, à tout ce qui se vend de provenance continentale.

Ses pâtes raffinées, supérieures et extra sont manipulées avec tous les soins qui sont indispensables à une bonne fabrication. D'ailleurs, la Maison n'emploie que des matières premières provenant des meilleures semulaeries de Marseille.

Spécialités de la Maison : *Nouillettes aux œufs* (*garanti*). — *Cannelloni.* — *Cheveux d'Ange.*

PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES EPICIERS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

.00557

BOURSE DE PARIS

	6 oct.	— 7 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.34	— 97.35
de 3 0/0 amortis.	98.50	— 97.85 ex-coupon

Nouvelles Militaires

Ecole de Vincennes

Paris, 7 octobre.

Le *Journal Officiel* publiera demain la liste des sous-officiers admis à l'Ecole d'administration de Vincennes.

Voici les noms des sous-officiers de notre région ;

Colombani, sergent au 76e rég. d'infanterie ;

Franchi, sergent au 163e ;

Mariani, sergent au 122e.

Les Morts du Jour

M. le notaire Gaudin

Florence, 7 octobre.

M. Gaudin, ancien notaire, oncle du Maire de Bastia, est décédé dans sa villa de Lavajano.

Mme veuve Forcioli-Conti

Ajaccio, 7 octobre.

Mme veuve Forcioli-Conti est décédée subitement dans notre ville.

TOULON

Arrestation d'un Déserteur

Toulon, 7 octobre.

Le matelot Luciani, qui avait déserté au mois de février dernier, a été arrêté à Alexandrie.

COMPIÈGNE

Terrible explosion à la poudrière du Bouchet

Compiègne, 7 octobre.

Une terrible explosion s'est produite, hier soir, à la poudrerie militaire du Bouchet.

Un magasin, où se trouvait le dépôt de poudre sans fumée, a pris feu subitement.

En quelques instants ce magasin a été complètement détruit.

Malheureusement on a à déplorer plusieurs victimes.

L'ouvrier d'état Lamy, âgé de 27 ans, marié depuis dix jours seulement, a été tué sur le coup.

Quatre autres ouvriers ont été blessés assez grièvement.

Deux, d'ailleurs, sont morts ce matin.

L'ouvrier Palatre, âgé de 58 ans, à la veille de prendre sa retraite ; et l'ouvrier Beauvillers, âgé de 24 ans, célibataire.

Les Désespérés DE LA VIE

Toulon, 7 octobre.

Le premier maître fourrier Emile Jegou, originaire des Côtes-du-Nord, âgé de 40 ans, marié a été trouvé râlant à bord du cuirassé *Suffren*.

Ce malheureux a déclaré que, fatigué de la vie, il s'était empoisonné.

Le maréchal des logis de Subercaseaux, du 7e hussards, s'est suicidé dans sa chambre.

Ce désespéré de la vie s'était tiré deux balles de revolver au cœur.

SENS

Terrible Accident d'automobile

L'AVIATEUR TISSANDIER mortellement blessé

Sens, 7 octobre.

Une automobile, où se trouvait le célèbre aviateur Tissandier, a versé aujourd'hui, dans les environs de Sens.

Tissandier, relevé sans connaissance, est décédé quelques instants après.

PRIX HENRY GIFFARD

Paris, 7 octobre.

Mlle Marie-Veronique Pierrali a obtenu la dot Henry Giffard de 500 francs.

Cette récompense était bien due à notre compatriote.

Protestations Girondines

Les conseillers d'arrondissement imitent les conseillers généraux

Bordeaux, 7 octobre.

Le Conseil général de la Gironde n'ayant pas obtenu les satisfactions qu'il avait demandées, au sujet de certains propos tenus par M. Rouu, ministre de l'Agriculture, les conseillers d'arrondissement de la Gironde, devant se réunir pour la deuxième partie de la session, ont déclaré qu'ils ne siégeraient que lorsque le Ministre de l'Agriculture aura fait pleinement droit aux revendications du Conseil général.

NIMES

Les Victimes du Grisou

Explosion dans une mine

Rennes, 7 octobre.

Aujourd'hui, aux mines de Melibes-sur-Cize, les ouvriers, qu'emploie cette exploitation, se trouvaient en plein travail, quand une formidable explosion se produisit.

On a à déplorer la mort de cinq mineurs les nommés Paulton, âgé de 25 ans ; Thomas, trente cinq ans ; Aman, trente six, Dechanel, vingt quatre et Fevcinet, vingt six. Trois de ces malheureux étaient mariés et pères de famille.

On compte également deux blessés qui, toutefois, ne sont pas en danger de mort.

One Interview Sensationnelle

UN FACHODA MAROCAIN

Paris, 7 octobre.

Le général d'Amade, ancien commandant en chef des troupes débarquées à Casablanca, a été interviewé par un rédacteur d'un grand quotidien de Paris, au sujet des agissements espagnols à Melilla.

Le général d'Amade a déclaré que les mesures prises par le Gouvernement espagnol au Maroc constituaient un véritable danger pour la France, et qu'il est nécessaire d'intervenir sans retard, si l'on veut sauvegarder nos intérêts nationaux en Algérie, et éviter un *Fachoda Marocain*.

L'MINISTRE DE LA GUERRE *au Général d'Amade*

Paris, 7 octobre.

Informé de cette interview le général Brun, ministre de la Guerre, a demandé, par voie télégraphique, des explications au général d'Amade.

La réponse de l'ancien commandant en chef du corps expéditionnaire au Maroc ne pourra parvenir que demain au ministre de la Guerre.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

21 Rue du Quai-d'Orbo, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le prochain départ aura lieu le 10 octobre par steamer *Saint-Jacques* à destination de l'Algérie, les Ports du Nord et Anvers.

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

FUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment

Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.

Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE

au Carrefour Monaguon en Cuges

Unis et à dessins

Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure

Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Poutrelles I acier pour planchers

Bois de construction

Planches, Bardeaux, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins { BASTIA, 9, Avenue Carnot. de vente : { CORTE, Nouvelle Traverse.

"F. CHARDON et Cie"

Fabrique (Corse)

Futailles à vendre

Bonnes occasions

A.-P. PADOVANI

Nouveau Port, Bastia

CABINET

François Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce

12, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Contentieux

Recouvrements litigieux

On vendrait des créances

sur presque tous les cantons de la Corse à l'amiable ou enchères

Immeubles à vendre à Bastia et environs

Hôtel de l' « Etoile d'Or »

10, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA

FILIPPI ETIENNE, de Venzolasca

Propriétaire

Hôtel confortable. — Cuisine renommée : Chambres entièrement remises à neuf Vin de propriétaire. — *Prix très modérés*

Offre pension pour étudiants et armée

Prix très réduits

AVIS

Très bonne occasion

A VENDRE

POUR CESSATION DE COMMERCE

UN STOCK

de futailles de diverses contenances à partir de 250 à 6.200 litres. Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muid de 600 litres à partir de 32 à 35 fr. la pièce. — Bordelaise de 220 à 250 litres à partir de 13 à 15 fr. la pièce, pour le restant, prix à débattre sur place.

Cuisses à raisins. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Trétreaux. — Chevalets. — Echelles pouliers. — Bancs. — Appareils acétyléne. — Bondonnes de diverses contenances. — Appareils divers pour cave.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toutes personnes qui voudraient se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce pour le restant du matériel, installation et marchandises.

UN STOCK

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (verre vert compris). — Muscat de Frontignan. — Vin de Barbera. — Gentiane. — Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina Pomponet St Léon. — Apéritif le Pof. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux. — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées blanc et rouge. — Grands vins de Champagne. — Vinaigre.

UN STOCK

Vins rouges et rosé de table à 15 et 20 centimes le litre.

Avant de faire des achats, adressez-vous 8, Avenue Carnot, Bastia, vous bénéficierez

PIPPERMINT

Grande Liqueur Digestive, Tonique Reconstituante

PIPPERMINT

Cordial du Foyer, parfume l'haleine, assainit l'eau

PIPPERMINT

Liqueur de Soirée, Liqueur de Sport, Liqueur de Réception

GUY Frères, Inventeurs. — Rayol (B. G.)

Maison Fondée en 1789

RAISINS

A partir de 20 septembre courant. 60.000 kilos de raisins première choix, du domaine de Pietronci.

S'adresser à M. Casta-Biasi, en gare de Bastia.

Avez-vous soif?

Prenez quelques gouttes de

Ricqlès

dans un verre d'eau sucrée.

Produit hygiénique, *il assainit l'eau et préserve de la Choléréine, des épidémies.*

HORS CONCOURS PARIS 1900

GRAND PRIX | EXPOSITION 1878 | MÉDAILLE 1889 | EXPOSITION 1900

EXIGER du RICQLÈS

CONSOMMATEURS

Ne buvez que le

VIN DU CAP CORSE

au quinquina MATTEI

apéritif tonique et fortifiant

Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.*

Exigez la vraie marque préparée d'après la formule **L. N. MATTEI**, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.

APRÈS VOS REPAS

PRENEZ UN VERRE DE

CEDRATINE

Liqueur extra-fine

Digestive et rafraichissante

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 278 — SAMEDI 9 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, un autre Pays 1 an 30 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00558

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Denis.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 35 m. — Coucher, 5 h. 05 s.
Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 12.
Fête de Demain : N. D. de la Miséricorde

8 OCTOBRE

FRANCE ET ALLEMAGNE

LES DIRIGEABLES

Nous avons démontré que la France ne possédait à l'heure actuelle qu'un seul dirigeable ; l'Allemagne, en revanche, en aligne un nombre respectable : dix pour le moins, à savoir trois Zeppelin, quatre Parseval et trois Gross.

Les résultats obtenus aux grandes manœuvres par la *République* ont prouvé de quelle immense supériorité était dotée l'armée qui avait à sa disposition des auxiliaires aussi perspicaces et maniables. Cette question doit donc nous intéresser au plus haut point et rester à l'avant-garde de nos préoccupations.

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer un aéronaute distingué, M. Capexxa, précisément retour de Francfort, où il a vu des choses fort intéressantes, dont il nous a fait part :

« Au risque de ne pas être compris de quelques-uns, je reviens d'Allemagne de plus en plus persuadé de notre infériorité au point de vue de l'organisation générale des dirigeables.

Après avoir vu à Metz manœuvrer le *Zeppelin*, j'ai eu la chance d'examiner de très près le *Parseval*, de 7.000 mètres cubes, qui se trouve actuellement à Francfort.

Tout le monde connaît le *Zeppelin*. On connaît moins le *Parseval*, système absolument souple. Ici, le major Parseval n'a copié personne, *pas même pour ses lâ*lices, qui sont en étoffe et flasques.

Il n'a pas non plus de stabilisateur. Malgré ses soixante-dix mètres de longueur, sa nacelle est réduite à sa plus simple expression, mesurant quelques mètres à peine. Vue dans les airs, on la dirait un point miraculeusement suspendu au ballon.

La direction verticale est assurée par deux ballonnets intérieurs placés, l'un à l'extrême arrière, le second à l'extrême avant.

Tout comme les pilotes du *Zeppelin*, ceux du *Parseval* inclinent leur ballon à terre et, ayant embrayé leurs hélices, quittent le sol en vitesse.

La stabilité de route est parfaite. Le retour ou l'atterrissage de ce dirigeable s'est fait devant moi avec vent de travers — il aurait pu le faire dans le vent même — par cette simple raison qu'il peut faire machine arrière.

En dehors des dix ballons dont vous avez parlé, il en est d'autres tout construits dans des hangars et prêts à prendre le chemin des airs. Je sais, comme vous l'avez démontré, quelle est l'infériorité numérique de la France ; et je peux dire que ce voyage en Allemagne m'a beaucoup attristé.

Toutes les fois que, dans notre pays, un aviateur ou un pilote de dirigeable se tue, on insinue qu'il n'avait pas les qualités suffisantes pour conduire soit un aéroplane, soit un dirigeable : singulière oraison funèbre sur la tombe d'hommes de dévouement morts pour la science et la patrie.

En Allemagne, les pilotes de dirigeables sont choisis parmi les hommes de bonne volonté, à « quelque corps qu'ils appartiennent ; » voyez plutôt la liste suivante :

Stelling, *artillerie de champ.*
R. von Kehler.
Dinglinger, *infanterie.*
Sperling, *génie.*
Georges, *infanterie.*
Major Gross, *génie.*
Von Kleinst, *infanterie.*
G. Engelhardt, *marine.*
Von Krogh, *artillerie de champ.*
Von Parseval, *infanterie.*
Comte Zeppelin, *cavalerie.*
Kieler, *ingénieur civil.*
Duerr, *ingénieur civil.*

Tous ces pilotes sont d'égal mérite, et nous ferions bien d'aller étudier avec quelle précision ils conduisent leurs dirigeables.

J'ai recueilli bien d'autres enseignements chez nos voisins qui me forcent à crier à l'opinion : « Travaillez et hâtez-vous ! »

Mais comment explique-t-on l'enthousiasme qui fit s'élever à neuf millions la souscription publique au lendemain de la catastrophe du *Zeppelin* ?

La raison est simple. On souscrivait pour un homme en faveur d'un système : on savait pour qui on souscrivait et comment serait utilisé le total des sommes souscrites.

Si la souscription s'était faite en faveur du ministère de la Guerre allemand, cette souscription n'aurait relativement rien produit.

Aussi, on souscrivait en manière de protestation contre les critiques étrangères tendant à rendre ridicule le comte Zeppelin qui, pour réaliser son idée, avait dépensé dix ans de sa vie et les millions qui constituaient toute sa fortune.

— Vous venez de nous lancer un pressant appel, M. Capexxa : « Travaillez et hâtez-vous ! » Comment l'entendez-vous ?

— Voici : Il conviendrait que le gouvernement laissât toute liberté aux grands industriels d'agir à leur guise, sans que les questions de chapelle, d'école et d'intérêt puissent jamais le faire intervenir en faveur de celui-ci ou de celui-là. Il faut qu'on n'ouvre plus de concours, consistant au fond de commander des ballons pouvant entrer dans les quelques minuscules hangars que le gouvernement possède. Le plus grand danger de ce concours est de créer un modèle *premier prix*, c'est-à-dire un type officiel, ce qui anéantirait dans l'œuf toutes les combinaisons en cours. Il faut que l'Etat construise beaucoup de hangars de vastes dimensions, *comme celui de Metz, par exemple, où l'on peut mettre à l'abri trois Zeppelin où l'on peut faire le passage des ballons et d'où on peut sortir en vitesse.*

« Alors, quand l'industrie privée aura construit les grands dirigeables qu'elle a entrepris, si les essais en sont satisfaisants, l'Etat devra les acheter, ayant les hangars pour les recevoir. C'est ainsi que, dans deux ou trois ans, la France pourra s'être constitué la flotte aérienne indispensable à son rôle en Europe. »

MIRANDOLE.

(Paris-Journal)

4e CONGRÈS des Syndicats d'Initiative Corses

Troisième journée

SEANCE DU SOIR

La séance est ouverte à 2 heures de l'après-midi. M. Frasseto préside.

Il donne immédiatement la parole à M. A. Ramelli, rapporteur de la troisième Commission, chargée de l'étude du tourisme et plus spécialement de la construction de nouveaux hôtels en Corse.

Divers congressistes demandent à présenter des observations. Le docteur Lucchini donne lecture d'un travail sur les moyens de perfectionner l'industrie hôtelière dans l'île.

Le projet de résolution relatif à la création de commissions spéciales chargées de la surveillance des hôtels est adopté sans discussion.

L'assemblée décide également d'adopter la proposition relative à la construction de nouveaux hôtels, sur divers points de l'île. Sur les observations présentées par quelques membres, M. Ramelli déclare ne pas s'opposer à la suppression de la seconde partie du projet concernant la désignation des localités.

En ce qui concerne la publicité à faire autour du tourisme en Corse, le rapporteur demande à l'assemblée de vouloir bien, conformément à la décision de la Commission, n'entreprendre de publicité que du jour où l'industrie hôtelière en Corse aura reçu les développements nécessaires.

Les conclusions du rapport de M. Ramelli sont finalement adoptées sans discussion.

M. Santelli, délégué de Bône, demande la création de tramways sur route.

M. Sampolo fait ressortir les difficultés que présenterait la réalisation de ce projet.

M. Pinelli parle dans le même sens.

Le vœu de M. Santelli est renvoyé à la Commission d'étude.

La lecture des rapports étant terminée, M. le Président demande s'il existe des vœux additionnels.

M. Tommasi propose à l'assemblée de vouloir bien s'occuper de la question du renouvellement de la concession des chemins de fer.

Il demande notamment que le délai de 5 ans prévu pour la déclaration d'utilité publique des lignes nouvelles, soit réduit à 6 mois, à partir du moment où la nouvelle convention sera votée, et que le troisième train de la ligne de Ghisonaccia à Casamozza soit établi dès que la convention entrera en vigueur.

M. Tommasi émet un vœu tendant à l'amélioration du matériel de la Compagnie.

M. Sampolo demande la création d'un train spécial pour les marchandises, de manière que le train — dit rapide — soit exclusivement réservé aux voyageurs. Après les observations de M. Grassi, l'assemblée adopte le vœu de M. Sampolo.

M. Frasseto, président, propose à l'assemblée d'émettre un vœu tendant à ce que le gouvernement intervienne directement au moment des grèves. Ce vœu est adopté.

M. le docteur Lucchini donne lecture d'un rapport sur l'organisation de la police à l'arrivée des paquebots.

M. le notaire Giordani dit que la question est du ressort des municipalités, mais que les syndicats locaux doivent intervenir auprès de MM. les Maires pour qu'ils assurent l'application des arrêtés en vigueur.

M. Lucchini demande que le Conseil fédéral se réunisse au moins deux fois par an.

M. le Président donne lecture d'un vœu invitant les Représentants de la Corse à agir dès la rentrée pour hâter le dépôt du projet de loi relatif au relèvement de l'île.

M. Giordani voudrait que l'annuité prévue pour l'assainissement fut inscrite au budget dès cette année.

Après une courte discussion, et les observations de M. Tommasi, le vœu de M. Frasseto est adopté à l'unanimité.

M. le Président donne ensuite lecture d'un télégramme à M. le Président du Conseil. M. Lanzi demande que copie de ce télégramme soit adressée à MM. les Représentants de la Corse et insérée en bonne place dans les journaux de la Corse.

Cette proposition est adoptée.

Au moment où l'assemblée allait lever la

---

34 — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

LA MANDOLINISTE

de Pierre Dax

VIII

ELLE MOURRA !

Elle s'arrêta, regarda la campagne. Où était-elle ? Marchait-elle depuis longtemps ? Joséphine ne savait pas. Elle rebroussa chemin.

Avant d'arriver dans la ville, elle se déganta et vérifia ses mains. Des mains horribles ! Il lui semblait que ses doigts étaient plaqués de gouttes d'un vert sombre, semblables aux gouttes meurtrières. Peu de traces, donc sécurité complète. Pour plus de sécurité, cependant encore, malgré l'épisode, elle se lava et trempa ses doigts dans un filet d'eau qui roulait dans la rue. Elle inspecta sa jupe : nul indice révélateur. Un instant, elle eut l'idée de sortir le papier nonsmai pour la raire. Elle avait pu se tromper. Mais non, la nuit, la rue, les témoins, tout y était. Le jour trop sera la gêner. Quoiqu'on pourrait la voir. La nuit, donc elle, dans la lumière falote de la veilleuse, alors qu'Hélène et Georgette dormiraient, le temps ne lui ferait pas défaut. L'air paraissait avoir calmé son cerveau ; la marche forcée avait détendu ses nerfs. Dès lors, que lui fallait-il ? Du sang-froid ? Elle en aurait ! Et pourquoi pas ? Les femmes violentes, les sueurs froides, les crispations tomberaient-elles à néant par le seul fait d'un manque de volonté ? Devant le domicile où le poison faisait son œuvre, la cynique rafraîchissait son pas. Entendrait-elle ? Elle s'était annoncée : son abstinence pouvait éveiller des soupçons. Elle sonna.

— Si vous voulez voir une dernière fois votre amie, madame, dit la cuisinière qui ouvrit, montez vite, elle se meurt.

— Elle se meurt !.. répéta Joséphine terrifiée.

— Oui... et on peut dire que les soins ne lui ont pas manqué.

— Je n'en doute pas... ma pauvre Pauline.

— Montez donc, madame... ses minutes sont comptées... Quand on s'aime comme vous paraissez vous aimer toutes deux, c'est bien le moins que celle qui reste assiste l'autre.

Est-ce une ironie ! Cette femme avait-elle été le témoin caché du lugubre attentat ?. Impossible ! Dans la chambre nue, aux murs blanchis à la chaux, aucun meuble pour faciliter un espionnage furtif.

— Vous avez raison, dit-elle toujours accablée... Ses pauvres parents auront au moins la consolation de savoir qu'une véritable amie a recueilli son dernier soupir.

Au premier étage, Joséphine s'arrêta.

— Grand Dieu !.. mais que lui ferai-je ?

— Ce que fait madame, vous la regarderez mourir...

Joséphine regretta d'être venue. Elle avait cru s'éviter la douloureuse corvée. Les yeux secrets, elle pénétra dans la chambre.

— C'est la fin, murmura madame Lardy.

Il semblait à Joséphine qu'on lui fendait le crâne. Elle se plaça au pied du lit, et, pour ne pas faillir, elle s'accrocha à la barre en fer. La respiration de la mourante devenait de plus en plus courte. La malheureuse voulut parler. Sa langue était paralysée. Vraiment, elle regarda alors l'assassin et sa main fit un dernier geste.

Joséphine crut qu'elle montrait son corsage. Sur le point que la moribonde indiquait du doigt, l'œil se fixa obstinément et y resta. Le cadavre était accompli. Elle était morte. Restaient les obsèques. Pour ne faire douter en seul instant du dévouement qu'elle portait à celle qui n'était plus, Joséphine la veilla et s'offrit pour accomplir elle-même les lugubres préparatifs de l'ensevelissement.

Elle lui passa les vêtements que, quelques heures plus tôt, elle avait bouleversés avec une âpre convoitise. Elle avait trop présumé de ses forces. Quand elle vit le corps raidi, allongé dans le drap mortuaire, son crime lui apparut dans toute son horreur. Elle poussa un cri déchirant et tomba à la renverse. L'évanouissement ne dura pas. Quand elle revint à elle, sa première pensée fut pour les papiers. Elle jeta autour de l'appartement un regard affolé. Mme Lardy était près d'elle.

— J'ai été aussi imprudente que vous en vous laissant accomplir cette triste besogne, dit la jeune femme, et je vous dois des excuses. Vous êtes dans ma maison, ce rôle ne vous incombait pas.

Tout en s'assurant que les agrafes de sa robe n'avaient pas été tordues, Joséphine répondit :

— Je m'étais crue plus forte. C'est moi, madame, qui vous demande pardon pour le dérangement que je vous donne... Fini ! Fini !..

— Hélas ! qui...

L'enfant-mystère reprit alors ses idées.

— Ma pauvre amie m'a demandé de faire parvenir à sa famille 350 francs qui sont dans la malle. Je n'ai ni pas le courage. Voudriez-vous, madame, vous en charger ?

— Bien volontiers, d'autant plus que nous aurons à y joindre la somme que nous devons à cette excellente fille. Donnez-moi l'adresse.

Joséphine écrivit. A l'heure où le prêtre vint faire la levée du corps, l'amie-assassin était là. Elle eut le cynique courage d'accompagner sous les cyprès celle dont elle avait hâté la fin. L'œil stupide sur la fosse où la bière était descendue, elle resta immobile, incapable de faire un mouvement. Phine, qui, de son vrai nom, s'appelait Joséphine Josffrin, dormait du sommeil éternel, tandis que la fossoyeur allait affirmer de plus en plus la véracité du nom d'emprunt que lui octroyait l'extrait de naissance qu'elle s'était approprié. Elle aurait beau faire et beau dire, l'œil implacable de la mourante serait toujours fixé sur elle, et une voix d'outre-tombe demanderait :

— Malheureuse, qu'as-tu fait de ton amie ?

IX

SINISTRE

Arrivée chez elle, la femme de marbre qu'était Joséphine avait hâte de se retrouver seule. Elle avança l'heure du coucher et, débarrassée de sa sœur et de Georgette, elle jeta loin d'elle les vêtements noirs qu'elle portait ce jour-là. Du lui brûlaient le corps. Il lui semblait qu'ils étaient imprégnés d'une senteur de cadavre. Débarrassée de sa robe de soirée, elle endossa une vaste large, souple, dans laquelle ses membres se sentaient à l'aise, et elle prit dans son secrétaire la feuille pliée en quatre. Elle lut :

« L'an mil huit cent..., le 4 février, à midi, devant nous, Jean-Pierre Bourrelier, maire, officier de l'état-civil de Lavaigny, département de l'Allier, est comparu en cette mairie :

(A. Suivre).

séance, M. Jacques Dhur a fait son entrée dans la salle. M. le Président l'invite à prendre place au bureau, et M. Tommasi lui adresse ses souhaits de bienvenue.

Une courte discussion s'engage au sujet du choix d'une localité pour le prochain Congrès.

M. Marcaggi demande que le congrès ait lieu à Toulon. Mais divers membres font observer que l'étude des questions intéressant de si près le relèvement de la Corse, le Congrès doit avoir lieu dans l'île.

Une proposition de M. Santiaggi tendant à la création d'un Comité de surveillance est renvoyée à la Commission d'étude.

Sur la proposition de MM. Frasseto et Arrighi, l'assemblée décide que le prochain congrès aura lieu à Corte, du 15 au 30 septembre, et de préférence avant la réunion du Conseil général.

L'ordre du jour de l'assemblée étant épuisé, M. le Président déclare clos le quatrième Congrès.

Nous avons remarqué avec plaisir la présence parmi les congressistes de M. E. de Monti-Rossi, avocat, représentant du Comité d'Initiative et de défense des intérêts généraux de la Corse, dont le siège social est à Paris, 42, rue d'Argout.

Télégramme à M. Briand

Avant la clôture du Congrès, M. L. Lanzi, délégué du Comité des Intérêts Corses de Nice, propose d'envoyer, par télégramme, le vœu suivant :

A M. Briand,
Président du Conseil des Ministres

Le Congrès des Syndicats d'initiative et groupements économiques Corses, réuni à Bastia, se fait un devoir de rappeler respectueusement à M. le président du Conseil le compte-rendu de la Commission d'enquête rédigé par M. Delanney, son président, et remis à M. le Ministre Clémenceau, fin avril dernier.

Le Congrès fermement convaincu que le Gouvernement actuel continuera à témoigner la même sollicitude pour la réorganisation et le relèvement économique, prie M. le président du Conseil de déposer, à la rentrée des Chambres, un projet de loi tendant à réaliser les propositions du rapport remarquable de M. Delanney, et qui signale les maux dont souffre la Corse, indique les mesures à prendre pour y porter remède, et que le Congrès est heureux d'adopter.

Le Congrès espère que M. le président du Conseil donnera satisfaction à l'attente si vive et si justifiée de toute la population corse qui compte sur les promesses faites par le Gouvernement.

Ce vœu est voté par acclamation et à l'unanimité.

M. L. Lanzi propose d'en envoyer une copie à Messieurs les Représentants de la Corse au Parlement.

LE BANQUET

Comme nous l'avions annoncé dans notre numéro d'hier, le très éminent rédacteur au *Journal*, Jacques Dhur a accepté l'invitation au banquet de clôture du 4e Congrès des Syndicats d'initiative Corses, auquel étaient également invités MM. Louis Marle, René Rausou et Fernand Mattei, collaborateurs du *Journal*.

Les congressistes des Syndicats d'Initiative avaient bien fait les choses. Les salons du Grand Hôtel Lingénieur où les convives se pressaient au nombre de quatre-vingt-dix, présentait le plus féerique aspect. Après avoir dégusté le succulent menu dont voici la teneur :

Crème Saint-Germain à l'Ancienne
Bouchées aux Ecrevisses
Suprême de Perdreaux
Parfait de Foies gras glacé au Xérès
Poularde de Mans rôtie
Macédoine de Légumes
Bombe Napolitaine
Desserts
Château du Pays. — Champagne
Café

des orateurs se succédèrent, qui, avec un égal talent et une égale ardeur, surent retracer leurs nobles efforts et affirmer leurs légitimes espoirs.

Nous donnons ci-dessous le texte des principales allocutions prononcées.

Jacques Dhur, envers lequel chacun des orateurs avait exprimé des mots d'admirative reconnaissance, ne nous a pas caché la très profonde et très heureuse impression qu'il a éprouvée devant l'organisation si remarquable de la Fédération des Syndicats d'Initiative corses qui, faisant abstraction de toute considération politique, pour n'envisager que les intérêts économiques du pays, aura si vaillamment préparé et facilité la tâche de l' « Union générale des Corses et Amis de la Corse. »

De leur côté, nous pouvons affirmer que les Congressistes ont été littéralement conquis par la sincérité, la simplicité, la puissance d'émotion, la conviction d'accent avec lesquelles Jacques Dhur a su, en quelques mots, affirmer sa foi dans la Corse de demain.

Et quand il eut terminé, toutes ces notabilités corses, venues de tout de pays divers, pour coopérer à l'œuvre commune, ont, sur la proposition de M. le Premier Président Grassi, hâtu un triple bau frénétique en l'honneur de Jacques Dhur, le grand *leader* du relèvement de l'Ile oubliée.

Servie par de tels hommes, la cause de la Corse est désormais gagnée, et bientôt s'ouvriront toutes grandes pour elle les portes du progrès et du bonheur auquel elle a tant de droits.

C'est l'impression inébranlable qu'ont emporté tous les assistants de cette inoubliable soirée.

J.

Discours de M. Frasseto

Messieurs, Chers Compatriotes,

L'honneur insigne que vous m'avez fait en m'appelant en ma qualité de Président de la Fédération à présider nos réunions me touche aujourd'hui d'une façon particulière, car il me permet de dire à nos collègues de Bastia qui nous reçoivent combien est grand et sincère notre désir de continuer à marcher avec eux, comme nous venons de le faire au cours de ces trois journées d'entente fraternelle. La main dans la main, l'esprit dégagé de toute rivalité mesquine, le cœur rempli d'une même ambition : donner à la Corse dans la patrie française la place à laquelle lui donnent droit ses beautés naturelles, son passé historique, et aussi, je puis bien le dire sans forfanterie, les qualités de ses habitants. Ce plaisir se double de celui que j'éprouve à adresser à votre Syndicat, Messieurs et chers Collègues bastiais, à Messieurs les Membres du Conseil Municipal, à votre sympathique et distingué Maire, les remerciements que nous vous devons, que vous dont la Corse pour le zèle que vous avez apporté à préparer le Congrès que nous venons de clôturer et auquel vous avez voulu donner d'autant plus d'éclat que les événements qui se sont écoulés au cours de cette dernière année syndicaliste revêtent une importance capitale. Des événements divers, mais tous de nature à avoir la plus grande influence sur l'avenir de notre pays, se sont produits, les uns, malheureux comme les grèves, les autres, heureux comme la venue en Corse de la Commission d'enquête.

La France s'est émue de la détresse de notre département qui attend avec résignation, depuis 150 ans, la réalisation de promesses qui lui ont été faites au moment de l'annexion. Car, Messieurs, la Nation généreuse à laquelle nous unissant indissolublement tant de souvenirs glorieux n'a pas attendu aujourd'hui pour se préoccuper de notre situation économique. Une médaille commémorative, frappée par ordre de Louis XV, montrait déjà à la Corse fidèle ce qu'elle serait un jour.

Cette médaille contient en dessins finement burinés une grande partie des conclusions du rapport Delanney ; et ce n'est vraiment pas été un des épisodes les moins surprenants de la destinée de notre pays, que de voir rappeler par le Ministre Clémenceau, et tenir, — nous avons l'espérer — par le Ministère Briand, les promesses d'une royauté éteinte.

Cette heure, nous l'avons attendue avec une résignation dont on chercherait vainement un exemple dans les autres départements français ; et les informateurs étrangers qui viennent étudier les effets de l'abandon où l'on nous a laissés, encontpiant notre désaffection, s'en retournent désappointés. C'est en vain que, bien souvent, avec une habile perfidie, on nous a cité les faveurs qu'obtenait une région voisine grâce à des menaces de séparatisme, ou que l'on opposait ironiquement nos sentiments de loyalisme à la révolte des gueux du Midi, que, exaspérés par deux années de cette misère qui nous étreint depuis plus d'un siècle, menaçaient presque la Mère-Patrie d'une horrible guerre civile.

Nous n'avons même jamais voulu imiter ceux qui, sans aller jusqu'à manifester des sentiments antipatriotiques, menacent le gouvernement de la grève de l'impôt ; et, quelle qu'ait été la situation de notre département, nous n'avons jamais vu un président de notre Conseil Général proposer, comme vient de le faire un ancien ministre de la République, d'interrompre les séances de l'Assemblée départementale jusqu'à ce que le gouvernement lui ait donné satisfaction.

Nous avons été sérieux, on peut bien le dire ! Peut-être pourrait-on trouver que nous l'avons été trop : et s'il fallait exprimer ici toute ma pensée, et faire équitablement la part de chacun, je dirais que notre sérieisme avait fini par revêtir les apparences de l'apathie.

La façon dont la Corse a été administrée est peu louable, certes ! Mais pourrions nous dire que nous avons toujours fait tout notre devoir.

On a beau jeu à reprocher, non seulement à la France, mais à ceux de nos compatriotes qui, sous divers régimes, ont détenu parfois un pouvoir considérable, de n'avoir rien fait pour la Corse ! Est-on bien sûr que l'on ait demandé avec la persévérance qui convient en pareil cas ? A en juger par les résultats obtenus depuis 5 ans par notre fédération, je serais bien tenté de répondre qu'avant tous, on dehors peut-être de quelques vœux politiques, on n'avait jamais rien demandé ; j'entends : demandé avec la ferme intention d'obtenir, et non pour faire du bluff électoral.

Bien que j'aie l'honneur d'être le président de la fédération des S. d'I. et Amicales Corses, je ne crois pas qu'il soit présomptueux de ma part de rappeler les services qu'a rendus, à ce point de vue, notre groupement libéré de toutes préoccupations politiques, et fermement décidé à œuvrer au minimum de satisfactions, sans révolte blâmable à cette époque de solidarité humaine.

Nous avons pas douté un instant que nous ne ferions utilement appel aux sentiments d'affection de notre patrie, et j'ajoute à sa dignité ; car, enfin, Messieurs il y va tout de même un peu de l'honneur de la France que l'on ne puisse plus dire d'un département français ce que M. Clémenceau président du Conseil des Ministre, a dit de la Corse. Mais pour cela il fallait d'abord nous adresser à nos compatriotes, et je considère que c'est de ma part un devoir que de dire encore une fois comment notre voix a fini par être entendue.

Avant la formation de nos Syndicats il n'existait pas dans notre pays d'opinion publique ; on était si peu habitué, on tout cas, à la voir se manifester d'une façon énergique et indépendante, que lorsque nous avons créé à propos des Services maritimes postaux l'agitation dont vous avez certainement gardé le Souvenir, nos réclamations n'émurent personne ; le cahier des charges contre lequel nous protestions était en effet homologué le soir même du meeting de Bastia qui suivait le meeting d'Ajaccio. Les choses en allèrent autrement au lendemain du Congrès de Corte, où, en présence de nombreux conseillers généraux, des maires de nos principales villes, de délégués des Chambres de Commerce, nous déclarions à l'unanimité que nous porterions, nous-mêmes, nos revendications devant le gouvernement, sans plus nous soucier de nos représentants aux deux Chambres. A dater de ce jour, convaincus qu'il y avait en Corse un esprit nouveau, tous nos députés et sénateurs, heureux d'être enfin sollicités pour autre chose que pour des faveurs personnelles, se mirent avec le plus entier dévouement à la disposition du Syndicat d'Initiative. Le Conseil général qui, malgré quelques divergences de vues, nous avait puissamment aidés dans notre campagne, nous fixant l'honneur de nous convoquer en séance plénière et nous délégua auprès de M. Fraissinet, ainsi que le dit notre collègue et ami M. Santiaggi de Nice, dans un remarquable article paru ces jours derniers. C'est de ce mouvement qu'est sorti le projet de réorganisation administrative et financière ; c'est lui aussi qui est l'auteur de ce que l'on pourrait appeler « le Nouvel Evangile selon le Syndicat d'initiative. » Il ne vous a certainement pas échappé, en effet, Messieurs, que de tous côtés on ne parle plus que de l'intérêt général, du relèvement économique et moral.

Les débuts que je viens de rappeler n'étaient pas sans danger ; nous avons heureusement échappé au gouffre de la politique qui nous aurait englouti à jamais. Mais, après cinq années d'existence, notre loyauté, notre indépendance sont devenues si évidentes, que nous pouvons, sans crainte d'être accusés de nous jeter dans l'arène des partis, demander à avoir dans l'avenir un contact plus direct, plus fréquent avec nos représentants.

Si leurs votes politiques doivent laisser indifférents les Syndicats d'initiative, il n'en est pas de même des obligations qu'ils ont contractées à l'égard de la Corse en sollicitant et en obtenant un mandat. Et parmi ces dernières, la plus pressante n'est-elle pas celle qui consiste à obtenir la réalisation des promesses qui nous ont été faites.

L'attention des gouvernants est sollicitée par tant de questions absorbantes que « l'Ile lointaine » risquerait d'être oubliée si nos représentants ne s'attachaient, avant tout, à l'exclusion de tout même, à leur rappeler la solennité des engagements pris à notre égard. Les télégrammes, que le Congrès, avant de se séparer, a adressés sur la proposition de notre excellent collègue M. Laurent Lanzi à M. le Président du Conseil et à chacun de nos députés et sénateurs, témoigneront du désir profond qui anime la Corse d'avoir enfin une solution.

J'ai fait allusion tout à l'heure aux grèves nombreuses et prolongées qui se sont produites ait cours de cette année, et le Congrès a cru devoir adresser à notre représentation le vœu qu'elle s'attache, sinon à empêcher les grèves des bateaux et des chemin- de fer, du moins à en abréger la durée en obtenant, le cas échéant, une intervention gouvernementale que nous avons eu le regret de ne pas voir se produire quand des conflits s'élèvent de la nature de ceux qui ont suspendu la vie économique de la Corse pendant plusieurs semaines, c'est un devoir pour M. le Ministre du Travail d'intervenir. Il est incompréhensible que l'Etat qui songe à achever notre réseau ferré n'ait pas jugé à propos de s'immiscer dans une grève qui rendait inutile le réseau existant.

Je préfère attribuer l'attitude du gouvernement lors des dernières grèves qui nous ont tant éprouvés à un oubli provenant de notre éloignement plutôt qu'à de l'indifférence pour les choses de Corse. Des paroles trop catégoriques ont été prononcées pour que nous puissions douter de leur sincérité ; et je trouve, d'ailleurs, une preuve de plus des bonnes intentions du gouvernement dans un discours récemment prononcé par notre nouveau Préfet.

« Je viens ici, a dit M. Fabre, pour n'être le Préfet de personne, mais pour y être le Préfet de tous. Pour entreprendre l'œuvre de relèvement il faut que le représentant du gouvernement demeure dégagé de toutes les discussions personnelles, il faut qu'il se tienne en dehors de toutes les questions de personnes pour s'attacher exclusivement aux intérêts généraux du département. »

Ce programme admirable est en tous points conforme aux idées du Syndicat, et je suis certain, Messieurs, d'être votre interprète en adressant à M. le Préfet de la Corse en même temps que nos souhaits de bienvenue, nos respectueuses félicitations.

Je viens de vous rappeler, Messieurs, les bénéfices que nous avons retirés depuis cinq ans d'une union que nous avons pu maintenir intacte grâce à la guérison d'une maladie qui paraissait incurable : « la politique de clan et d'intérêts personnels. »

Il nous appartient, maintenant, de montrer au gouvernement que nous méritons la bienveillance qu'il s'apprête à nous témoigner.

« Que la Corse s'aide, a dit autrefois M. Méline, et la France l'aidera ! » Et il faut convenir que ces paroles sont justes. Il est très méritoire de notre part d'avoir fait taire nos dissensions politiques, et de nous être unis sur le terrain patriotique. Mais est ce à dire qu'à cela doivent se borner nos efforts ? Vous serez d'accord avec moi, Messieurs, pour affirmer que non.

Un article publié, il y a quelques jours, dans « Bastia-Journal, » intitulé : « Nos Droits et nos Devoirs, » soutenait éloquemment la thèse que l'initiative privée doit s'employer au succès de l'œuvre d'intérêt collectif à laquelle nous travaillons tous. Eh ! bien, Messieurs, c'est à cette initiative privée que nous devons faire appel. Et pour qui connaît le patriotisme du peuple Corse, et la générosité avec laquelle il s'est toujours dépensé, le succès d'un pareil appel ne saurait être douteux. La Corse contient des richesses qui suffiraient à faire la fortune de plusieurs départements. Un remarquable ouvrage de nos excellents amis MM. le docteur Zancarelli et Gentil a révélé la gamme complète des stations de toutes sortes que nous possédons ; les récits enthousiastes de voyageurs, l'opinion émise sur les merveilles de notre pays par les directeurs des agences de voyage nous prouvent que ce n'est pas un succès de petite filiale qui nous a fait baptiser la Corse : « l'Ile de Beauté. » Hâtons-nous donc de mettre ces richesses en valeur, « Construisons des hôtels » Que les Corses placent de l'argent dans leur pays ; qu'ils suivent l'exemple donné par la Société du Cyrnos-Palace-Hôtel de Bastia, et par la Société des Hôtels Corses, et avant peu l'Ile de Pauvreté sera l'Ile de Richesse ! Les plaines assainies de notre fertile côte orientale, les jardins de la Balagne rendus irrigables, toutes les bonnes terres de Corse seront cultivées avec d'autant plus de profit que leurs produits trouveront un débouché sur place. Plus ne sera besoin d'aller au loin, à très grands frais, lutter contre la concurrence étrangère !

A propos de dernier concours agricole organisé par le député M. Lozy-Arrighi, M. Ottaviani nous signalait dernièrement avec enthousiasme dans le « Petit Bastiais. » l'activité des Syndicats Agricoles. Ces groupements présidés par des hommes éminents, profondément dévoués au progrès de la Corse sont à la veille de s'unir comme nous en fédération. La proposition en a été faite par le vénéré doyen des présidents de nos syndicats agricoles, M. le Premier Président Grassi, à qui je suis heureux d'adresser mes respectueux hommages. Une plus vive impulsion sera donnée à la production : à nous, Messieurs, de créer des Marchés.

Et quels meilleurs consommateurs pourrait-on trouver que les innombrables voyageurs qui parcourront la Corse le jour où elle sera dotée d'hôtels.

« Syndicat de Bastia, Syndicat d'action » a dit très éloquemment mon ami Santiaggi — et il a personnellement prouvé qu'il est pour l'action. Oui le temps est venu de passer du Verbe à l'Acte, et personne, j'en suis certain, ne faillira à son devoir. Nos représentants veilleront à ce que les rapports de la Commission ne restent pas lettre morte, et le gouvernement aura à cœur de nous montrer sa sollicitude. Mais, il serait inadmissible qu'au milieu de cette ruche laborieuse ceux pour qui on s'agite restassent les bras croisés, attendant la manne de l'Etat. L'industrie touristique doit profiter à tous les Corses : que les Corses la créent !

C'est là, Messieurs, la voie dans laquelle nous devons entrer si nous ne voulons que les efforts de l'Etat restent vains, si nous ne voulons être accusés d'être les seuls à ne pas croire à l'avenir de notre pays. Comparons l'évolution de nos mœurs en faisant de la propagande par le fait. Nous avons assez dit que la Corse n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était hier, prouvons-le donc en agissant !

Messieurs, je lève mon verre en l'honneur de la Ville de Bastia, du Syndicat d'initiative et de son dévoué et courtois président M. Tommasi, de notre hôte M. Jacques Dhur, champion généreux des causes justes.

Je bois à la Corse agissante !

Le Départ de Jacques Dhur

Jacques Dhur est parti en automobile, hier matin, accompagné d'un certain nombre d'amis pour les riantes contrées de la Balagne, où l'attend une brillante et chaleureuse réception.

De là, ce courageux et éloquent défenseur de nos intérêts se rendra à Corte, puis à Ajaccio, et enfin dans le sud de l'Ile. Tous nos vœux affectueux l'accompagnent dans son voyage.

Nul doute qu'il ne recueille une moisson abondante de documents et d'édifiantes impressions, dont il saura tirer — pour l'abondissement des revendications corses — le plus fructueux parti.

Courses de Bastia

MM. les propriétaires de chevaux sont avisés qu'il est formellement interdit, sous peine d'amendes sévères, d'entraîner les chevaux sur la piste sans avoir au préalable acquitté les droits d'engagement.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 octobre 1909.

Les échanges ont été peu actifs en cette dernière séance de la semaine mais les dispositions restent toujours très soutenues. Notre Rente est en légère reprise à 97.32. Les Fonds Etrangers, à l'exception de l'Extérieure qui reste lourde aux environs de 97 frs, sont mieux disposés : Serbe 82.95 ; Russe 1900, 97.70. Les Sociétés de Crédit se font remarquer par leur excellente allure. Le Crédit Lyonnais s'avance à 1.348, le Crédit Foncier se consolide à 768, la Comp. Générale des Voitures à 685.

Les dispositions d'ensemble restent favorables dans les groupes industriel et de traction. Le Suez fait 4.730. Les titres coloniaux se relèvent sensiblement Rio à 974.

Parmi les charbonnages russes l'action privilégiée Industrie Houillère de la Russie Méridionale est bien tenue à 583. L'assemblée générale a lieu ce mois-ci et le coupon de 38 frs est détaché le mois prochain.

Parmi les valeurs françaises de Mines d'or, l'action et la part Ouest Africain Français sont bien tenues à 654 et à 354.

L'action Mines de plomb argentifère Cevennes-Berg s'avance à 78.

L'obligation 5 0/0 de la Cie Française des chemins de fer de l'Equateur progresse à 417.50 ex-coupon. Les dernières nouvelles reçues de Bahia de Caraquez sur la situation de cette entreprise sont des plus satisfaisantes.

Les obligations 5 0/0 de 328 frs de la Société Bourgeois de Cuvres sont demandées à 370 frs. Ce cours donne une capitalisation de 3.67 0/0 avec en outre une prime de remboursement de 50 frs.

Chemins de fer fermes sans transactions.

BREVET ELEMENTAIRE

ASPIRANTS

Sur 36 candidats qui avaient pris part à l'examen du brevet élémentaire, 10 ont été définitivement admis.

Ce sont :

MM. Antoni Antoine.
Bonifacio.
Cinti.
Guidoni.
Mascarani.
Masini.
Mercurani.
Natali.
Pénicaudelli.
Torelli.

BELGODERE

Elections Municipales complémentaires

Liste Malaspina

Canioni Giudicelli, cordonnier, 414 voix élu.
Vincentelli Olivier, rafatier, 109 voix élu.

Viennent ensuite :

Leoni Antoine-Thomas, prop., 101 voix.
Quercioli Martin, propriétaire, 94 voix.

Il s'agissait de remplacer le Maire et un conseiller décédés.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 octobre.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 18 2 à midi 21. + à 6 heures du soir + 20 6
Maxima + 22 8. Minima + 18°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 768 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Les Bains

Jeudi matin, par le paquebot de Marseille, sont arrivés 124 jeunes soldats destinés au 163e d'infanterie et au 38e d'artillerie.

A une heure, le paquebot partant pour Marseille a reçu 140 jeunes soldats de la Corse.

A l'arrivée comme au départ, les tambours et clairons du 163e ont accompagné les recrues à la caserne et au bateau.

Accident évité

Hier soir, vers 5 heures, la place Saint-Nicolas a failli être le théâtre d'un pénible accident.

Un petit garçon de 5 ou 6 ans voulait traverser la chaussée en face la distillerie L. N. Mattei ; un tramway descendait vers le nouveau port et allait infailliblement écraser le jeune bébé, sans le sang-froid du cocher Bartoli Adolfo qui, voyant le danger, tira de toutes ses forces sur les rênes et arrêta ainsi sur place son attelage.

Malheureusement sous le brusque arrêt du véhicule le cocher fut précipité de son siège et les chevaux ne sont abattus.

Tout se borne à des dégâts matériels.

Félicitons M. Bartoli Adolfo, d'avoir ainsi évité un malheur certain.

A louer

Un magasin avec cave, impasse Saint Jean.

S'adresser au bureau du Petit Bastiais.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00559

BOURSE DE PARIS

	7 oct.	— 8 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.35	— 97.35
de 3 0/0 amortis.	97.85	— 97.90
	ex-coupon	

LA CLASSE 1909

Interpellation DE M. GEORGES BERRY

Paris, 8 octobre.

M. Georges Berry, député de la Seine, a informé le Ministre de la Guerre qu'il l'interpellerait, à la rentrée des Chambres, au sujet de l'incorporation dans les régiments de la Métropole *de onze mille conscrits condamnés à l'emprisonnement* pour vol, escroquerie, vagabondage spécial, et attentat aux mœurs.

M. JAURÈS ET LE CABINET BRIAND

Grand discours politique

Paris, 8 octobre.

M. Jean Jaurès, le leader du parti socialiste unifié, prononcera, le 17 octobre courant, à Vienne, un grand discours politique.

Le député du Tarn définira, à la veille de la rentrée des Chambres, l'attitude du parti socialiste à l'égard du Cabinet Briand.

Les Morts du Jour

Le général Gillain

Paris, 8 octobre.

Le général de division Gillain a succombé, dans la matinée, à Tours, des suites d'une laryngite.

BRIVE

Arrestation du lieutenant de vaisseau Lair

Brive, 8 octobre.

Le lieutenant de vaisseau Lair, qui avait pris la fuite il y a quelques jours, en abandonnant son navire à Toulon, vient d'être arrêté aujourd'hui par des inspecteurs de la Sûreté.

Au moment où la police allait s'emparer de lui, le lieutenant de vaisseau Lair a sorti son revolver et a essayé de se suicider.

Les agents de la Sûreté furent assez adroits pour parvenir à le maîtriser et à le mettre dans l'impossibilité de porter atteinte à son existence.

Immédiatement, le lieutenant de vaisseau Lair a été mis à la disposition du Parquet, qui a fait procéder à son interrogatoire.

Cet officier de marine a déclaré qu'il n'avait jamais quitté la France, et que toutes les affirmations de la Presse au sujet de son passage en Allemagne et de son séjour à Francfort sont erronées.

Par conséquent, il repousse toutes les accusations portées contre lui au sujet des négociations qu'il aurait tenté avec des capitalistes allemands, au sujet de la vente d'un *phare hertzien* dont il est l'inventeur.

Depuis son arrestation, le lieutenant de vaisseau Lair manifeste le plus grand désespoir.

Il a déclaré, à maintes reprises, qu'il n'avait jamais eu l'intention de livrer un secret quelconque à une puissance étrangère.

« C'est la folie qui m'a fait agir ainsi, mais je ne suis pas un traître. »

La Conquête de l'air

La Grande Quinzaine de Port-Aviation

Première Partie

Paris, 8 octobre.

La première journée de la grande quinzaine d'aviation a été bien réussie.

Farman exécuta avec son biplan deux vols successifs d'une heure, à Mourmelon-le Grand.

Lambert, Gobron et Goudart exécutèrent à leur tour, à Juvisy, plusieurs vols très intéressants et très longs.

Une Interview Sensationnelle

L'ESPAGNE AU MAROC

Les explications du Général d'Amade

Paris, 8 octobre.

Le Ministre de la Guerre a reçu, ce matin, par dépêche chiffrée, les explications du général d'Amade au sujet de son interview avec un rédacteur du *Matin*, sur les agissements espagnols au Maroc.

Chez le Président du Conseil

Dès qu'il eut pris connaissance du télégramme du général d'Amade, le Ministre de la Guerre s'est rendu chez le président du Conseil, auprès duquel se trouvait M. Pichon, ministre des Affaires étrangères.

Le général Brun a fait connaître à M. Aristide Briand la réponse du général d'Amade.

La conférence entre les trois ministres a été fort longue, rien de ce qui a été décidé n'a été communiqué à la Presse.

Il est fort probable que l'épilogue de cet incident sera connu lors de la prochaine réunion des Ministres.

LA PRESSE

La plupart des journaux reprochent au général d'Amade cette sortie intempestive.

L'ancien commandant en chef du corps expéditionnaire du Maroc savait fort bien qu'en faisant certaines déclarations à un journaliste, elles auraient été rêvement livrées à la publicité, et que cette publicité pouvait porter atteinte à nos bonnes relations avec l'Espagne.

Le général d'Amade ne devait pas ignorer cela.

Au Ministère des Affaires étrangères

M. le marquis del Muni, ambassadeur d'Espagne à Paris, s'est rendu dans l'après-midi au Ministère des Affaires étrangères, et s'est entretenu longuement avec M. Pichon.

L'ambassadeur d'Espagne est sorti enchanté de sa visite.

La Presse étrangère

Les journaux allemands profitent de l'occasion pour critiquer sévèrement l'état-major général français.

Tous les journaux se réjouissent de cet incident.

Les journaux anglais déplorent l'attitude du général Français.

La presse espagnole manifeste un réel étonnement des déclarations du général d'Amade.

M. PICHON INTERVIEWÉ

Le Ministre des Affaires étrangères a été assailli depuis ce matin par les journalistes.

M. Pichon leur a déclaré que si l'interview publiée par le *Matin* était confirmée, le général d'Amade serait certainement frappé disciplinairement.

« Il est inadmissible, a ajouté le Ministre, que les généraux interviennent dans les questions de politique étrangère. »

NANTES

Réunion du Congrès Radical-Socialiste

Deuxième journée

Nantes, 8 octobre.

Le 9e Congrès du parti républicain radical et radical-socialiste, a tenu aujourd'hui sa deuxième réunion.

M. Lefferre présidait.

Le Congrès a maintenu les décisions prises dans les précédents Congrès relativement à la discipline à observer à l'occasion des élections législatives prochaines.

Au second tour de scrutin, le parti devra soutenir le candidat du Bloc républicain, le plus favorisé.

***

Toutes les commissions ont travaillé hier de 4 heures du soir à 1 heure du matin, pour rédiger les rapports ; et ce matin à 8 heures, tous les Congressistes étaient déjà au travail.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Grand Hôtel de Bastia

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 12 octobre courant, dans le local du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd. Paoli, 33, à 10 heures du matin.

Tous les actionnaires, sans distinction, peuvent assister à l'assemblée.

Toutefois, conformément aux art. 26 et 29 des statuts, auront seuls droit de vote les propriétaires de 10 actions au moins.

Les propriétaires de moins 10 actions pourront se grouper pour atteindre ce nombre et déléguer l'un d'eux pour voter.

Le nom de ce délégué avec celui de chacun de ses mandants et leur signature sera déposé au Syndicat d'Initiative au plus tard le 11 courant à 5 heures du soir.

Ordre du jour : Augmentation du capital social.

AVIS DE DÉCÈS

M. Auguste Gaudin, maire de Bastia, membre du Conseil général de la Corse ;

Mme veuve Joséphine Sari, née Bonaviacaudin, et ses enfants ;

Mme veuve Albert Gaudin, née Bartolomei, et ses enfants ;

M. Louis Vannier de Morelli, juge de 1re instance au tribunal de Bastia, et ses enfants ;

Les familles Battestini ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR OCTAVE-AUGUSTE GAUDIN

Notaire honoraire

leur oncle, beau-frère, cousin, décédé à Lavajone (Italie), le 7 octobre courant, dans sa 83e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Bastia, le lundi, onze octobre, à dix heures du matin.

On se réunira à l'oratoire Saint-Roch.

Le Comte et la Comtesse Etienne Forcioli-Conti et leurs enfants ;

Le Comte Ludovic Forcioli-Conti ;

Madame Gregory-Forcioli-Conti ;

Monsieur Vincent Gregory et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

LA COMTESSE MADELEINE FORCIOLI-CONTI

leur mère, grand'mère et belle-mère, décédée à Ajaccio, le 7 octobre 1909.

Un avis ultérieur fera connaître le jour et l'heure de l'enterrement.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
21 Rue du Wharf, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Le prochain départ aura lieu le 10 octobre par steamer *Saint-Jacques* à destination de l'Algérie, les Ports du Nord et Anvers.

RAISINS

A partir du 20 septembre courant, 60.000 kilos de raisins premier choix, du domaine de Pietroni.

S'adresser à M. Castellani, en gare de Bastia.

Futailles à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
Nouveau Port, Bastia

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés la *Quart Vichy Lardy & Lardenois.*

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

LOTERIE
pour un Groupement d'Œuvres de Bienfaisance

Emission de 2.160.000 Billets

6 Lots de UN MILLION fr.
3 — 500.000 fr.
5 — 200.000 fr.
8 — 100.000 fr.
13 — 50.000 fr.
920 — 1.000 fr.
240.000 Lots de 50, 55, 50, 45, 40, 35, 30 et 25 fr.
soit 240.955 Lots 21 MILLIONS 70.000 fr.
représentant

Remboursement à 5 Tirages

5 Février et 14 Décembre 1909, 28 Février, 30 Avril, 31 Juillet, 30 Octobre et 14 Décembre 1910.

Le montant des lots (21 Millions 070.000 francs) sera versé au CRÉDIT FONCIER de FRANCE, chargé du service des lots, qui en garantit le paiement.

PRIX DU BILLET : 20 FRANCS

Les souscriptions sont reçues jusqu'au Mardi 12 Octobre 1909

A PARIS :
Banque de Paris et des Pays-Bas, rue d'Antin, 3 ;
Banque de l'Union Parisienne, rue Chauchat, 5-7 ;
Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 7, Boulevard, 9 ;
Compagnie Algérienne, rue Louis-le-Grand, 29 ;
Comptoir National d'Escompte de Paris, rue Bergère, 14 ;
Crédit Algérien, place Vendôme, 20 ;
Crédit Foncier de France, rue des Capucines, 19 ;
Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, rue Caumartin, 45 ;
Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, 19 ;
Crédit Mobilier Français, rue Saint-Georges, 6-8 ;
Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, rue de Provence, 54-56 ;
Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, rue Cambon, 4 ;
Et chez tous Banquiers et Agents de Change. — Agents de Change, Banques et Correspondants des Établissements susmentionnés.

Le Répartiteur sera fait du 17 au 23 Octobre 1909.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyez ce poteau ci-au gris.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 20 centimes la tasse

CHEMINS DE FER AÉRIENS
Ingénieur FRANZ MERZ, Const.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie

Installations complètes pour transport de matériaux.
Systèmes automatiques pour grandes puissances.
Installations économiques brevetées à deux câbles, spéciales pour transport de bois, pierres, charbons, minerais de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits impraticables.
Installations pour le transport de personnes.
Funiculaires, plans inclinés.
Machines de soutènement.
Halte s, wagonnets simples et automoteurs.
Fils simples et appareils pour descendre du bois à bûcher.
Devis et projets sur demande gratis.
Références de 1er ordre.

A VENDRE

Futailles neuves et usagées de toutes contenances.
Conditions avantageuses.
S'adresser : Maison L. N. Mattei et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Ancien Cabinet Prédère
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur

DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION des dents sans douleur

Boulevard Paoli, 18, au 1er
MAISON BENEDETTI

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

CONSULTATIONS AVOCATS
Droit commercial, Politique, Législation, Ialien, Immobilier, Arrangements, Recouvrements, Successions.
Maître MARI TRACCI
Avocat
11, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois francs

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

A VENDRE
Bonne occasion

2 Landaus.
2 Paniers avec embrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
Charrues,
Futailles, etc., etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-carrier du Gaz
Bastia. 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
l'onne de bois, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

CHEVEUX Teints, Teints, Teints, Teints, Teints **Paul Hahn**

Gardez-Vous
des Bohémiens et des Chemineaux
leurs signes secrets et trucs dévoilés par
LA VIE A LA CAMPAGNE
Dans son Merveilleux Numéro Spécial
LA CHASSE — EN — 1909
25 Articles des 1res spécialistes cynégétiques.
Couverture en 2 bois-sous en couleurs.
d'Admirables tableaux de Chasse
— 100 dessins et photographies —
En vente partout et chez Hachette et Cie
SPÉCIMEN Franco contre 0 fr. 25

AUTOMOBILES DU CAP

Service de Bastia à Morsiglia et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER			RETOUR		
	Horaire	Prix des places — Intérieur		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia *dép.*	8 h. matin		Morsiglia *dép.*	8 h. matin	
Erbalunga	8 h. 30	1.05	Centuri	8 h. 6	0,25
Santa-Severa	9 h. 25	2.75	Ersa	8 h. 25	0,65
Meria	9 h. 56	3.45	Rogliano	9 h.	1.45
Macinaggio	10 h. 20	3.85	Macinaggio	9 h. 25	1.75
Rogliano	10 h. 50	4.15	Meria	9 h. 45	2.15
Ersa	11 h. 20	4.95	Santa-Severa	10 h. 15	2.85
Centuri	11 h. 45	5.35	Erbalunga	11 h. 20	4.55
Morsiglia *arr.*	Midi	5.55	Bastia *arr.*	Midi	5.55

Service de Bastia, Santa-Severa à Luri et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER			RETOUR		
	Horaire	Prix des places — Intérieur		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia *dép.*	6 h. 40		Luri *dép.*	2 h. soir	
Erbalunga	7 h. 10	1.05	Santa-Severa	2 h. 20	0.65
Sisco	7 h. 30	1.55	Porticciolo	2 h. 40	0.95
Pietracorbara	7 h. 50	1.95	Pietracorbara	3 heures	1.45
Porticciolo	8 h. 10	2.45	Sisco	3 h. 15	1.85
Santa-Severa	8 h. 25	2.75	Erbalunga	3 h. 35	2.35
Luri *arr.*	8 h. 50	3.35	Bastia *arr.*	4 h. 10	3.35

Nota. — Compé : Un franc de supplément.
Le voyageur a droit à 20 kilos de bagages, et tout excédent est taxé à raison de 0,05 le kilogramme.
Les bagages et les colis devront être enregistrés une demi-heure avant le départ, au bureau de la Société, 36, Boulevard Paoli.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 279 — DIMANCHE 10 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : N. D. de la Maternité.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 33 m. — Coucher, 5 h. 05 s.
Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain : Saint Germain.

9 OCTOBRE

Où en est la Corse ?

Je parlais tout d'une terre française qui demeure invariablement attachée à la patrie italienne, de la vallée d'Aoste. Nous possédons chez nous un phénomène analogue, une île dont la grandeur égale celle de nos plus vastes départements continentaux, la Corse, dont les habitants parlent naturellement un dialecte italien et que la France compte justement parmi les plus dévoués au drapeau tricolore.

Il est à souhaiter que la même sagesse, la même volonté de faire prospérer un pays merveilleux, inspirent l'action officielle en Corse comme dans la province d'Aoste.

La maison de Savoie n'oublie pas qu'elle est originaire des hautes régions, où, sur les deux versants des Alpes, elle maintint habilement tant de siècles l'équilibre des forces qui, tantôt envahirent l'Italie, tantôt rejetèrent hors d'elle l'envahisseur du Nord. Après l'annexion de la Savoie à la France, Aoste lui devint encore plus précieux et plus cher. Un prince, justement célèbre par ses courses hardies, par ses explorations et ses découvertes, le duc des Abruzzes, y est devenu populaire parmi ces montagnards. Beaucoup l'ont accompagné et vu à l'œuvre dans les glaciers et les rochers de leur petite patrie ; ils l'ont même suivi en Amérique, en Asie, en Afrique, depuis les solitudes du pôle Nord jusqu aux précipices de l'Himalaya, en passant par le Ruwenzori. Grâce à de telles sympathies, incessamment renouvelées, puisées aux meilleures sources, la dynastie italienne n'a jamais eu plus d'influence et de prestige : aussi, loin d'être au rang secondaire de certaines parties du royaume, un peu déshéritées, la vallée d'Aoste est fière d'être particulièrement soignée, respectée, aidée dans ses efforts pour le progrès et la richesse communs.

Pourquoi la Corse, qui offre à une exploitation régulière de plus belles perspectives, ne serait-elle pas chez nous traitée avec la même compréhension de ses besoins ? Où en est, je ne dis pas l'enquête des commissaires envoyés par son ancien ennemi irréductible, Clémenceau, pour étudier ses misères, mais le résultat pratique de l'enquête ? Les rapports succèdent aux rapports ; l'*Officiel* du 1er octobre en contenait quatre, sur les forêts, l'assistance et l'hygiène, les chemins vicinaux et la gestion financière des communes, par MM. Carrier, Pujalet et Sauvalle ; tous sont remplis de critiques amères, d'attaques dures contre la population insulaire. Mais nous y chercherions vainement les *solutions d'Etat*. A peine de petites améliorations de détail, bonnes à conseiller, difficiles à réaliser, et qui ne changeront pas le fond des choses.

Malgré le caractère plutôt désagréable, et parfois injurieux, des considérants qui annoncèrent l'exceptionnelle tournée de tant d'administrateurs compétents de Bastia à Ajaccio, de Calvi à Bonifacio, les Corses ne se sont pas blessés. Ils acceptent le remède promis à leurs maux. Tant de fois déçus, sentant eux-mêmes que l'île est à bout de souffle, qu'un désastre est imminent, ils n'opposent aucune résistance, ils ne se perdent pas en vaines protestations ; ils attendent.

Tant que la malaria rendra inhabitables les côtes orientales, si riches et si belles, tant que les services de navigation maritime et de transport intérieur seront médiocres, accablés par des tarifs exorbitants, il n'y aura ni culture rémunératrice, ni commerce sérieux, à plus forte raison pas d'industrie. Les Corses ont de grands défauts, qu'excuse l'absurdité du régime auquel ils ont été soumis durant de longues années ; mais ces défauts, que leurs détracteurs se plaisent à leur reprocher si amèrement, sont compensés par d'énormes qualités, et la meilleure preuve de leur énergie, de leurs vertus, c'est que, loin de la Corse, transportés dans des colonies étrangères, à Porto Rico, au Vénézuela, en Californie, en Egypte, ils tiennent la tête et nous représentent dignement. En Algérie et en Tunisie, ils se distinguent aussi par leur travail et les aptitudes les plus diverses ; nous n'admettons pas que les Corses de Corse soient au-dessous des Corses émigrés dans l'univers entier.

Le Parlement est tellement affolé par la menace électorale de 1910 qu'il n'a pas le temps de s'affranchir des préoccupations égoïstes ; le cabinet est également à la merci des mêmes suggestions. Pourtant, si nous voulons que la Corse ne périsse pas, et qu'un scandale sans pareil ne déshonore pas notre pays tout entier, il ne faut ni s'endormir, ni tarder à prendre les décisions nécessaires, ou la dernière enquête, avec ses multiples rapports, s'enterrera, stérile, oubliée dans de vagues cartons ministériels.

ERNEST JUDET.

(*L'Eclair*).

LA PETITE AVEUGLE

CONTE DU DIMANCHE

Après dîner, ce soir-là, ils restèrent silencieux un moment. M. Durblain s'était levé de table en jetant un regard d'affectueuse tristesse vers sa femme. Mme Durblain avait baissé la tête. Un travail étrange semblait s'accomplir en elle, inconsciemment, en dehors de sa volonté.

Avaient-ils tous deux la même pensée : terminer cette soirée comme au premier temps de leur mariage en faisant un peu de musique ?

Peut-être !

Un moment inédite, ils contemplèrent le berceau de leur fille. L'enfant dormait son doux sommeil.

Rose, potelée, pleine de santé, mollement enfoncée dans les dentelles, elle était là, appelant les baisers, la joie, le bonheur, et cependant ses parents ne se décidaient pas à rouvrir le piano fermé depuis dix-huit mois, depuis que l'ange de la mort avait franchi leur foyer, emportant sur ses grandes ailes noires leur premier né... leur cher petit Jean.

Depuis ce jour cruel, blessés de cette blessure dont ils pensaient mourir, ils avaient dit adieu à tout ce qu'aimait l'enfant. La musique était partie avec l'âme de leur fils. Ils ne se sentaient pas la force de se mettre au piano, ni violon.

Non, aucune mélodie n'égayerait plus leur triste demeure, aucune note grave ou gaie ne se ferait plus entendre. Entre eux et le bonheur un infranchissable fossé était creusé.

Le père semblait plus triste encore. On eût dit que la nuit de son âme s'épaississait et que le temps, ce suprême consolateur, loin d'apaiser sa souffrance, la raviait.

— Tu devrais sortir, lui dit sa femme, chercher à te distraire. Marthe dort profondément, embrasse-la, mon ami, tu ne la réveilleras pas.

Sans un mot, M. Durblain se pencha sur le berceau, mais aussitôt il se releva — l'enfant ne dormait pas.

Ses grands yeux erraient de droite à gauche et, contrairement aux habitudes des bébés que la lumière attire, se fixaient étrangement sur le point le plus obscur de la pièce.

Abîmé dans un désespoir profond, M. Durblain murmura : « Je veux savoir. »

Il aussitôt, se retournant vers sa femme, il dit, la voix blanche :

— J'ai envie d'aller prendre des nouvelles de la mère. Ne lui écrivais-tu pas avant le dîner ?

— Oui... ma lettre est sur mon bureau, je vais la chercher.

La porte n'était pas refermée que M. Durblain avait saisi la lampe.

Alors, sans faire de bruit, marchant avec précaution, il arriva jusqu'au berceau de sa fille.

Un instant il hésita... il avait peur à présent, pour de l'expérience qu'il allait tenter. Le doute l'obsédait d'une détresse grandissante... La main tremblante il éleva la lampe et dirigea le rayon lumineux droit sur la tête de l'enfant.

Le bébé n'avait rien vu.

M. Durblain demeurait inerte, dans une sensation d'écroulement...

C'était donc vrai !... Aveugle !... Sa fille était aveugle...

Une lamentation de tout son être, un apitoiement sur soi-même s'emparèrent de lui. Il sortit précipitamment sans attendre le retour de sa femme.

Mais, tandis que le père fuyait, emportant sa tristesse, la mère restait seule sous le poids de leur grande infortune, la supportant courageusement en silence.

Agenouillée près de sa fille, secouée par les déchirements des sanglots, elle baisait longuement, dans l'amertume de sa détresse, les grands yeux ouverts, si beaux, si expressifs de sa petite Marthe.

L'enfant, par un douloureux contraste, répondait aux caresses maternelles en un gazouillis joyeux ; et soudain, une pensée violente entra dans le cerveau de Mme Durblain.

A ce petit être, incapable de la comprendre, elle parla avec effusion.

— Ma mignonne, ma chérie, pourquoi ne ferais-je pas pour toi, qui ne verras jamais ta mère, ce que je faisais jadis pour ton petit frère ?

En suivant son aspiration subite, elle emporta le « berceau Moïse » dans le salon et le plaça tout près du piano.

Aussitôt ses doigts agiles se posèrent sur les touches d'ivoire et elle joua une douce berceuse, tout en jetant de longs regards sur la pauvre petite, dont le ravissement se manifestait sur son visage en un illuminement de bonheur... d'extase !

Comprenant la joie que son ingénieuse tendresse donnait à cette infortunée, Mme Durblain s'animait peu à peu, abreuvant son enfant des flots d'une harmonie qui établissait le contact de l'âme avec le monde extérieur.

Une grande heure, qui parut brève à la mère, se passa ainsi ; et l'absorption où la plongeait le bonheur de sa fille, était à ce point profonde qu'elle n'entendit pas le bruit de la porte qui s'ouvrait, d'ailleurs, avec précaution.

Le nouveau venu était pourtant son mari qui, stupéfait en entendant les accords mucieux, regardait alternativement le piano et sa fille, ne sachant ce qu'il devait le plus admirer, de l'ingéniosité de la mère ou de la joie de l'enfant.

La joie de sa fille ! de sa pauvre petite aveugle !... pourquoi n'y contribuerait-il pas ?

Le geste suivit la pensée ; il prit son violon.

---

216. — Feuilleton du *Petit Bastiais*.

NOELLA

Grand Roman Inédit
par Charles MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

XVII

L'INÉVITABLE

M. Beaucourt au contraire s'enfermait avec la jeune fille qu'il faisait asseoir près de lui dans l'embrasure d'une fenêtre. Là, il lui dit :

— Ainsi Bernard vous renvoie, ma pauvre enfant ?

— Oui, monsieur.

— La raison, vous n'avez pas besoin de me l'expliquer. Je la connais.

Il reprit :

— Des propositions ?... Vous les avez repoussées ?... Vous avez bien fait.

Elle ne répondit pas. Par délicatesse, elle ne voulait pas accuser le neveu près de l'oncle, qui ajouta :

— Que voulez-vous ? De mauvais vents ont soufflé... Tout change. Jadis on aimait le plaisir, mais on ne mettait pas sur le pavé une employée parce qu'elle entendait se conduire en honnête fille...

Elle essaya seulement de se disculper. Elle dit avec la douceur qui lui prêtait tant de charme :

— Voilà ce qui s'est passé. Hier, M. Duclair était libre, paraît-il. Sa famille était à la campagne. A ma sortie du magasin, il m'a suivie, sans le vouloir, par hasard peut-être. Vers la rue Vivienne, il m'a vue en compagnie d'un ami, mon voisin dans la maison où je demeure. Je n'ai jamais connu mes parents... Ce jeune homme n'a pas connu son père... Le hasard a voulu que je l'aie rencontré à l'hôtel où je suis descendue en arrivant à Paris. Il y prend sa pension...

— Que fait-il ?

— Il est clerc chez Me Delacour.

— Je le connais... C'est mon notaire.

— Et sa mère ?..

— Elle est au service de la marquise d'Orvilla...

— Comment ?..

— En qualité de femme de confiance...

— Il vous a dit qu'il vous aime ?

— Jamais.

— Il vous l'a écrit peut-être ?

Elle secoua la tête.

— Pas davantage.

C'était l'exacte vérité. La lettre que Jean Guérec avait écrite pour elle était restée dans le tiroir de sa table de travail, avec quelques autres qu'il n'avait pas eu le courage de lui remettre. Pourquoi eût-il trouvé la paix de repos qu'elle pût avoir dans la condition précaire où elle se trouvait ? Il n'était contenté de l'assurer d'une amitié qui, de jour en jour, devenait plus étroite et dont les mondes se rassurent davantage. M. Beaucourt demanda :

— Cependant il vient au-devant de vous ?

— Quelquefois...

— S'il vous recherche, c'est qu'il a conçu une passion qu'il essayera un jour...

Elle garda le silence.

— Et vous, peut-être, vous l'aimez aussi ?

— Je suis si malheureuse, monsieur, si inquiète au sujet de l'avenir, que je n'ai vraiment pas le cœur de penser à autre chose qu'à ma situation.

— Vrai ?

— Oh ! oui, monsieur.

— Bref, mon neveu vous a supposé une liaison ?...

— Oui, monsieur.

— Et il vous a donné votre congé.

— Précisément.

— C'est tout ?..

— Oui, monsieur.

— Vous allez donc nous quitter ?

— Puisqu'il le faut !

— Où irez-vous ?

Elle fit un geste d'incertitude et soupira :

— Je ne sais pas... Je suis désespérée...

M. Beaucourt restait assis. Elle se leva pour sortir. Il la retint et demanda :

— Si vous quittez la maison, ça ne vous fera rien de me quitter aussi ?..

En prononçant ces mots, la voix du millionnaire s'était attendrie. Elle en fut touchée et répondit :

— Si, monsieur, parce que vous avez été bon pour moi comme vous l'êtes pour tout le monde.

Il secoua la tête.

— Non, fit-il. Je l'ai dû plus pour vous que pour les autres.

Il lui prit une main et l'attira tout auprès de lui.

— Ne vous fâchez pas de ce que je vais vous dire, ajouta-t-il. Je suis encore de la vieille école qui perd du terrain de jour en jour. Je n'ai jamais vu obtenu d'une femme que par la persuasion et la prière... Depuis votre entrée ici, je vous ai étudiée avec soin... Vous avez tous les dons et toutes les qualités qui peuvent faire adorer une femme. Vous êtes d'une beauté radieuse et vous possédez une intelligence, une distinction et un courage des plus rares... Je les ai appréciés à ma façon et je vais vous faire une proposition... Je saurai pas vous effrayer mais partout où vous irez, les choses se passeront comme elles se passent ici. Dès que je vous ai aperçue, vous savez le jour où Mélet vous amenait chez nous, je me suis dit que vous ne pourriez pas y demeurer longtemps. Bernard ne vaut ni plus ni moins que les autres. C'est un travailleur et il n'a pas de méchanceté spéciale... Il a été gâté par le succès et l'habitude du commandement. S'il avait débuté comme moi et conquis ses grades un à un, il serait moins sensuel, plus souple et plus bienveillant... Il a saisi l'occasion d'écarter de la maison une torche qui pouvait y causer un incendie. J'aime mieux supposer cette raison de sa conduite que toute autre, et votre silence, que je trouve généreux, me permet de l'admettre... Eh bien ! moi, je vais la quitter aussi, car j'arrive à un âge où on a besoin de repos et mes ambitions sont déçues. Vous ce que je vous offre dans la détresse où je redoute de vous voir tomber... Vous n'avez pas de protecteur... J'en serai un pour vous... Je sais que pour une jeune fille de votre âge, la compagnie d'un vieux désabusé, arrivé aux sommets qu'on n'a plus qu'à descendre n'a rien de séduisant, mais vous connaissez le proverbe... La plus belle fille du monde... Vous n'avez pas de nom, je vous donnerai le mien qui n'a rien d'aristocratique, mais qui est celui d'un honnête homme ; vous n'avez pas de fortune, vous aurez la plus grande partie de la mienne... Mon neveu est assez riche pour s'en passer... J'ai beaucoup travaillé... Vous serez la récompense d'une existence de labeur acharné...

Elle avait baissé la tête et se mordait les lèvres. Il vit une larme tomber des yeux de la malheureuse et ajouta :

— Ne me répondez pas... Vous réfléchirez... Je ne vous fais pas cette offre à la légère et sans avoir réfléchi moi-même...

(*A Suivre*).

La mélodie était de Schumann, il la connaissait, et, à l'étonnement sans fin de sa femme, ils la terminèrent lentement, en un rythmes harmonieux aux accords duquel l'enfant s'était endormie.

La mère se leva, elle était belle, l'amour maternel illuminait son visage. Elle se pencha sur l'épaule de son mari et, de deux mots, résuma toute sa pensée :

— Tu le savais ?

Le père, très ému, près de pleurer, étreignit sa femme d'une étreinte muette. Ils restèrent ainsi longtemps, cœur, épaule de tout, éperdument émus !

FELICIEN NAULS

Ce que disent les Journaux

L'Action :

La réforme électorale :

« L'unité de candidature, si elle était nettement pratiquée par chaque parti, serait une première étape vers cette représentation proportionnelle qui reste l'idéal encore lointain du véritable suffrage universel. Nous comprenons bien que, si elle est adoptée, cette règle électorale gênera mortellement tous les partis arrivistes, fils à papa ou neveux d'oncle qui s'affublent du nom de « radicaux-socialistes » pour piper le peuple et palper 15.000 francs à ses dépens ; elle gênera aussi les gros millionnaires qui fabriquent un comité dans une circonscription comme ils y créeraient un syndicat d'entreprise et qui, en marge des partis organisés, tâchent, sous leur couvert, d'abuser ou de corrompre les électeurs. »

Le Radical :

Sur les discours ministériels d'hier :

« Journée de discours et d'excellents discours. C'est tout d'abord à Marmande, le Président de la République qui célèbre, au milieu des applaudissements, l'admirable effort fait par la Troisième République pour répandre l'enseignement et multiplier les écoles, sous berceaux du culte de la patrie. »

« M. Cochery, à Blois ; M. Doumergue, à Cherbourg ; MM. Brisson et Viviani, à Marseille ; M. Sarraut, dans l'Oise ; M. Treuillot, à Brive ; M. Ruau, à Marmande, tous, ministres et président de la Chambre, ont eu des paroles d'encouragement et de paix, tous ont loué le patriotisme et proclamé les principes de justice sociale qui ont fait aboutir déjà tant de justes et bienfaisantes réformes, et qui présideront à celles qui attendent encore l'approbation des Chambres. »

Le Rappel :

« Non seulement M. Cochery a rendu à la compétence et à la politique financières de M. Caillaux un hommage mérité, mais il a tenu à affirmer sa volonté de soutenir devant le Sénat « la grande réforme fiscale que, soucieuse d'apporter plus d'équité dans les charges publiques, la Chambre a votée. » Ici encore les déclarations loyales de M. Cochery font tomber les insinuations perfides de ceux qui prétendaient que, dans son discours de Lure, M. René Renoult n'avait parlé de la réforme fiscale qu'en son nom personnel, et qui affectaient volontiers d'opposer le sous-secrétaire d'Etat au ministre des Finances. Les défenseurs qui citent des privilèges progressistes, conservateurs, réactionnaires, figés dans la défense des quatre vieilles, ne vont en croire leurs oreilles ! »

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 10 oct., à 8 h. et demie

Les Cheveu légers, p. r.,	Wettge.
Mignon, fant.,	Thomas.
Valence, boléro,	Rouvenolle.
Lucrèce Borgia, fant.,	Donizetti.
Valse d'Amour,	Bidegain.

Le Chef de Musique, TIBERI.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 octobre 1909.

Défavorablement influencé par la baisse de l'Extérieure qui recule de 96.97 à 96.45, le marché a fait preuve aujourd'hui d'une certaine hésitation. La Rente Française est calme à 97.47. Les Fonds Etrangers sont en peu moins bien tenus, principalement les Emprunts Russes. Signalons toutefois la hausse de Serbe à 84.46.

Les obligations de 500 fr. 5 0/0 de la Ville de Kouto gardent toute leur avance à 503. Les établissements de Crédit ne se départent pas de leur bonne tenue. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1.348, le Crédit Foncier à 786, le Comptoir National d'Escompte fait 763 et la Société Générale 685.

La Rente Foncière est en nouvelle avance à 395.

Rappelons que c'est mardi 12 octobre que sera close aux guichets des Grandes Sociétés de Crédit la souscription de 2.150.000 billets de 20 frs de la Loterie pour le groupement d'Œuvres de Bienfaisance et d'Encouragement aux Arts. Cette Loterie donnera lieu à 8 tirages, le 1er ayant lieu le 5 novembre 1909 et le dernier le 24 décembre 1910.. A six de ces tirages seront un lot de 1 Million ; il y a aussi 2 lots de 500.000 frs, 5 de 200.000, 8 de 100.000 etc...chaque tirage comportera plus de 30.0-0 lots.

Peu de variations aux groupes industriel et de traction ainsi que sur les charbonnages russes. Par contre les titres cuprifères sont plus faibles : Rio 1.902.

En Banque, l'Arnoya est bien tenue à 92.50.

L'action Central Electrique du Nord accentue sa reprise à 50 fr. Constitué en vue de s'intéresser en particulier dans le Nord de la France, à des entreprises de transports, de création de forces électrique et de lumière, le Central a pris une participation active dans l'Electrique Lille, Roubaix, Tourcoing et dans l'Energie Electrique du Nord de la France.

L'obligation hypothécaire 5 0/0 de la Cie Générale de Pernambuco a des demandes suivies à 448.

Les porteurs Français des actions de priorité de la Société des Mines de Salamanque viennent de constituer un syndicat pour la défense de leurs intérêts sous la direction du Comptoir Général, à Paris.

Chemins Français peu traités.

M. le Notaire Gaudin

Depuis quelques jours déjà les bulletins de la santé de M. le notaire Gaudin étaient des plus alarmants. Il se trouvait en Italie, depuis le commencement de l'été, et se disposait à rentrer à Bastia, quand il a été surpris par une aggravation du mal.

Ses neveux, M. le Maire de Bastia et M. le docteur Sari, s'étaient rendus auprès de lui et l'entouraient des soins les plus affectueux, aidés avec un dévouement sans égal par tous les gens de la maison. Mais son heure était venue et il rendait son âme à Dieu, assisté des secours de la Religion, dans la matinée de jeudi.

M. Octave-Auguste Gaudin était âgé de 83 ans. Pendant près de quarante ans, il avait exercé la charge de notaire. Très rompu aux affaires, d'une belle intelligence, il comptait une très nombreuse clientèle, et l'on peut dire que son étude n'avait pas d'égale dans tout le ressort. Il apportait dans la solution des affaires autant de sollicitude que d'exactitude, et voyait tout par lui-même ; aussi inspirait-il pleine confiance. A diverses reprises il fut élu membre et président de la Chambre des notaires de l'arrondissement.

La mort prématurée d'une compagne adorée lui fit céder sa charge plus tôt qu'il ne pensait, et depuis il mit toute son activité à l'extension des bonnes œuvres de sa ville natale. Il trouva ainsi un peu de consolation à sa grande douleur.

C'était un vrai Bastiais, jaloux de son renom de notre ville et toujours désireux de la voir s'agrandir et prospérer. Malgré sa retraite, on allait à lui très souvent pour avoir un avis, un conseil, et ce n'était pas en vain que l'on faisait appel à son bon cœur, à son expérience, à sa sagacité.

Il était foncièrement généreux, et pratiquait la charité chrétienne avec une discrétion qui en relevait le prix. Sa main était toujours ouverte aux malheureux, et sa disparition laisse un grand vide.

Membre du conseil de fabrique de Saint-Jean-Baptiste depuis très longtemps, il payait de sa personne dans l'organisation et le fonctionnement de toutes les œuvres dépendant de la paroisse. Sa foi profonde lui faisait envisager, en tout et avant tout, le triomphe de la Religion. Sa mort est une grande perte pour notre paroisse.

Il avait au plus haut degré le sentiment de la famille, et ses neveux étaient pour lui de véritables enfants. Aussi leur douleur est-elle aussi profonde que légitime, et ils la pleurent tous à l'égal d'un père.

La dépouille mortelle de M. le notaire Gaudin sera transportée lundi matin à Bastia où auront lieu les obsèques, à 10 heures.

Nous prions ses neveux, M. le maire Gaudin et M. le docteur Sari ; son beau-frère, M. Louis Vannier de Morelli, et ses autres parents de vouloir bien agréer toute la part que nous prenons au deuil cruel qui les frappe.

LES BLOCS
de la Place Saint-Nicolas

Malgré toutes les protestations dont nous nous sommes fait l'écho, on continue à construire des blocs sur les quais du Nouveau-Port et sur le prolongement de la place Saint-Nicolas. Nous avons signalé le danger que présente pour l'hygiène publique le choix de cet emplacement, et nous avons appelé l'attention du Syndicat d'Initiative sur les inconvénients qui résulteront pour le *Cyrnos-Palace* de ce fâcheux voisinage.

Le Conseil municipal a protesté, dans sa dernière séance, contre cette construction. Quant au Syndicat d'Initiative, nous n'hésitons pas à croire qu'il interviendra à son tour auprès de M. l'Ingénieur en chef.

Nous renouvelons aujourd'hui notre protestation, et si l'administration des Ponts et Chaussées veut faire la sourde oreille, elle ne se plaindra pas de nous voir revenir *très souvent sur ce sujet*.

AU BANQUET

Nos lecteurs liront sûrement, avec le plus vif intérêt, les deux toasts éloquents, prononcés au cours du Banquet de clôture du 4e Congrès des Syndicats d'Initiative Corses par M. Jacques Dhur et par M. Tedeschi, délégué du Syndicat d'Initiative Corse d'Alger.

TOAST DE M. JACQUES DHUR

M. Jacques Dhur remercie des paroles trop élogieuses que tous les orateurs lui ont adressées.

« La campagne que j'ai entreprise, dit-il, est une campagne d'intérêt général ; je suis venu vers la Corse comme je vais vers toute misère, vers toute souffrance ; je suis venu dans votre île, car on m'avait dit qu'il y avait une injustice à faire cesser, — et qu'aucune injustice ne saurait me laisser indifférent. Mais j'y suis venu avec l'idée bien arrêtée de faire un effort pour le pays, tout en restant indépendant. J'ai trouvé heureusement le terrain préparé, *vous avez labouré, je n'ai fait que semer la bonne semence* qui de suite a germé et levé !...

» Chacun de vous a fait son devoir.

» Il faut non seulement continuer, mais achever notre bonne besogne de relèvement de la Corse. Maintenant que nous connaissons les maux, il reste à appliquer les remèdes, ces remèdes, je les crierai aux Parlementaires, aux Gouvernants.

» Je suis persuadé que le Président du Conseil qu'anime un si large esprit démocratique, M. Briand, secondera nos efforts.

» Dès mon retour, je lui rapporterai le projet déposé par le gouvernement et il ne refusera pas à notre vieille amitié de s'occuper de la Corse.

» Avec un levier comme celui du *Journal*, nous soulèverons la montagne d'injustice et d'arbitraire qui jusqu'ici a empêché la rénovation sociale et morale de la Corse. Je vous le promets, et comme je suis Breton, je suis d'une race où l'on est tête et où l'on a pris comme devise : « Les paroles sont des femelles et les actes sont des mâles. »

» Selon l'expression de M. Franceto, il faut transformer l'île de misère en une île de richesse.

» Mettons toutes les forces dont nous disposons en œuvre et bannissons la politique qui est désuvante et désuvrante, cette politique, qui suivant l'expression de Barbey d'Aurevilly, a semblé de tout temps, un cri pays « la fleur de tout. »

» Et buvant mon verre, à la prospérité de la Corse, je répète avec « Corsica, » votre bulletin... je pourrais ajouter... de victoire : « Soyez unis, vous serez forts ! »

TOAST DE M. TEDESCHI

Messieurs,

Au nom des Corses d'Alger, que j'ai le grand honneur de représenter ici, je remercie sincèrement Messieurs les membres du Syndicat d'Initiative de Bastia et tous nos collègues du Congrès de l'accueil si aimable qu'ils ont fait aux délégués de notre grande colonie.

Nos compatriotes algériens seront d'autant plus heureux des sympathies que vous nous avez témoignées, qu'ils sont profondément attachés à leur pays d'origine et qu'ils suivent avec le plus grand intérêt les efforts que vous faites pour la régénération matérielle et morale de notre pauvre petite île, si tristement oubliée jusqu'ici.

Je suis heureux, pour ma part, d'avoir pris contact avec vous tous qui représentez si bien les différentes régions de la Corse et qui consacrez à sa défense tant de talent, tant d'intelligence et tant d'affectueux dévouement. J'emporte des heures que nous avons passées ensemble le meilleur souvenir.

Il m'est agréable de vous dire que les vingt mille Corses établis dans la Nouvelle France n'ont pas attendu le rapport de M. Clémenceau pour protester avec la plus grande énergie contre l'abandon dans lequel la Mère-Patrie laissait notre département et contre la hideuse politique qui est la principale cause de tous nos maux. Depuis plus de quinze ans, dans les villes de Nemours, de Tlemcen, de Mascara, de Mostaganem, d'Oran, de Blida, de Souk-Harras et d'Alger, nous avons toujours, sans nous décourager jamais, réclamé avec insistance toutes les réformes dont la plupart ont été mises à l'étude par les pouvoirs publics.

Aussi, est-ce avec la plus vive joie que nous avons salué l'ère nouvelle que les promesses du Gouvernement nous font entrevoir après la constatation officielle de l'affreuse misère qui nous étreint et qui est une honte pour la France et pour la République.

La Grande Nation qui transforme si heureusement les pays les plus lointains soumis à sa domination, qui dispose d'immenses ressources financières, ne peut pas tolérer plus longtemps la situation lamentable qui nous est faite.

La France de Charlemagne, d'Henri IV et de Napoléon, qui s'enorgueillit d'avoir proclamé les Droits de l'Homme ne peut pas faillir à sa mission civilisatrice. Elle ne peut pas, elle ne doit pas vouer à la mort un petit peuple qui lui a fourni tant de vaillants serviteurs et lui a donné tant de preuves de patriotique dévouement.

Oh ! de longtemps la Corse ne pourra pas s'acquitter en argent, des sacrifices que la Mère-Patrie s'imposera pour elle, mais la vieille Cyrnos paie avec une monnaie qui a aussi sa valeur : elle paie avec le sang de ses enfants.

Ayons donc confiance ! Comment pourrions-nous douter de l'avenir quand nous voyons tant de généreux citoyens s'intéresser à notre juste cause.

Si le grand patriote dont M. de Carafa évoquait hier le souvenir dans un coquet discours, pouvait entendre l'immense clameur, que poussent tous nos compatriotes, de tous les coins du globe où ils se sont réfugiés, faute de pouvoir gagner, chez eux, leur vie en travaillant, s'il pouvait voir avec quelle ardeur patriotique les plus nobles enfants de notre île se concertent dans un même sentiment de solidarité, il nirait plus : *Corsica, Corsica, non avrai mai bene !*

Tant que nous verrons nos aigles ailiers voltiger autour des cimes neigeuses de Monte Cinto du Monte d'Oro et du Monte Rotundo, tant que nos admirables mères de la maternité, nourrissons de famille, que n'effrayent point les devoirs de la maternité, continueront à allaiter leurs nombreux nourrissons en leur faisant épeler les mots d'honneur, de Patrie, il ne faut pas désespérer de la Corse.

Si nous le voulons fermement, si nous savons rester unis, si nous nous abstenons des luttes mesquines de la politique, qui ont usé tant d'énergies et abaissé tant de caractères, la Corse se relèvera. L'île de Beauté restera toujours, sous notre soleil radieux au milieu du flot bleu de la mer d'Azur, l'un des joyaux les plus beaux de notre France bien-Aimée !

Je bois à M. Franceto qui a su assurer le fonctionnement de nos Syndicats d'initiative. Je bois à M. Tommasi le distingué président du Syndicat d'initiative de Bastia. Je bois à la ville de Bastia, je bois à M. Jacques Dhur le champion de toutes les causes justes qui veut bien nous prêter avec la publicité du journal *Le Jounal*, le concours de sa brillante plume.

SOCIETES & SYNDICATS

AMICALE DES SURVEILLANTS MILITAIRES. — Les membres adhérents à l'Amicale sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche 10 courant à 9 heures du matin, rue Napoléon, Bar de la Réunion.

Ceux qui se trouvent à l'intérieur enverront leurs cotisations et observations par la poste.

Le Président, J. M. Agostini.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 10 courant, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, recouvrement des cotisations et réception de nouveaux adhérents.

Le Président, P.-P. MONTI.

ORPHÉON BASTIAIS. — MM. les Membres de l'Orphéon Bastiais sont priés d'être exacts au soir dimanche, 10, du courant, à 7 heures et demie, pour affaires urgentes.

Le Directeur, BOTTA.

Gazette Ajaccienne

La Mort de la Comtesse Madeleine Forcioli-Conti

S. M. l'impératrice Eugénie a adressé à M. le comte Etienne Forcioli-Conti le télégramme suivant :

« Tristement surprise de la nouvelle que vous me donnez, partage du fond du cœur votre douleur à tous.

» Comtesse DE PIENNES. »

SAN-MARTINO-DI-LOTA

Un Ass ssinat

Un assassinat a été commis vendredi matin, au lieu dit Aghia Francesca, territoire de la commune de San-Martino-di-Lota, sur le nommé Fratacci Maxime, âgé d'une trentaine d'années.

Le crime a dû être commis vers neuf heures du matin.

Le frère de la victime, qui passait par là vers 11 heures, se heurta à un homme gisant en travers du chemin.

Quel ne fut pas l'affolement indescriptible de M. Fratacci, quand il reconnut dans ce cadavre, déjà glacé, son propre frère Maxime.

La victime avait été atteinte de deux coups d'arme à feu ; coïncidence étrange, Fratacci Maxime, mortellement frappé, est venu s'abattre exactement à l'endroit même où Castellani avait commis le forfait, encore présent à la mémoire de tous, et qui lui valut devant la Cour d'assises de la Corse une condamnation à mort.

Le cadavre de Maxime Fratacci a été transporté par la fatuille à Farinole, où le Parquet opérera demain une descente de justice.

L'auteur de cet assassinat est inconnu.

COMITÉ DES FÊTES
DES Bd DE CARDO ET PLACE FAVALELLI

MM. les Membres du Comité des fêtes du boulevard de Cardo et de la place Favalelli sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, dans leur local habituel.

Ordre du jour : Election de la Reine des Reines et de la Rosière.

Le Président, N. GIACOMETTI.

N. B. — Le programme des fêtes, fixées au 31 octobre, paraîtra incessamment.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »
Grand Hôtel de Bastia

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 12 octobre courant, dans le local de Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd. Paoli, 33, à 10 heures du matin.

Tous les actionnaires, sans distinction, peuvent assister à l'assemblée.

Toutefois, conformément aux art. 26 et 29 des statuts, auront seuls droit de vote les propriétaires de 10 actions au moins.

Les propriétaires de moins 10 actions pourront se grouper pour atteindre ce nombre et déléguer l'un d'eux pour voter.

Le nom de ce délégué avec celui de chacun de ses mandants et leur signature sera déposé au Syndicat d'Initiative au plus tard le 11 courant à 5 heures du soir.

Ordre du jour : Augmentation du capital social.

ETAT CIVIL

Naissances.

Casalici Ninette Jeanne Marie Brijitte. — Casalici Marie. — Martin Thomasine Jeanne.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00561

BOURSE DE PARIS

	8 oct.	— 9 oct.
Rentes 3 0/0 anciens	97.35	— 97.30
3 0/0 amortis.	97.90	— 98.00
	ex-coupon	

Nomination

Phares

Paris, 9 octobre.

M. Santini est nommé gardien de phare de 4e classe, et affecté au phare de Senetose.

Nouvelles Militaires

Ecole Supérieure de Guerre

Paris, 9 octobre.

Le *Journal Officiel* publiera demain le classement des officiers qui viennent de sortir de l'Ecole supérieure de Guerre.

Voici les noms des quinze officiers qui sont classés les premiers ;

Les capitaines de Galbert, Thomas, Koechlin ;

Les lieutenants Fournier et Faure ;

Le capitaine Billotte ;

Les lieutenants Sourbier, de Roumont, Bucherie ;

Le capitaine Legrue ;

Le lieutenant Martin ;

Les capitaines Tanant et Bouet ;

Les lieutenants Doumenc et Dumas.

LE CRI D'ALARME U GÉNÉRAL D'AMADE

Les Agissements Espagnols

...ise en disponibilité du Général d'Amade

Paris, 9 octobre.

Le général d'Amade, qui menait une vie tranquille dans ses vignes, à ...treyoux, près de Montauban, a quitté télégraphiquement hier à ... matin commandant en chef du ... de pacification du Maroc, est ... ce matin à Paris, et a été reçu ... aussitôt par le ministre de la ...

... Ministère de la Guerre

... général d'Amade a fourni au ... toutes les explications au ... de son entretien avec le correspondant de « Matin. »

... reconnu avoir fait à ce journ... la déclaration suivante :

« Je crois servir mon pays en disant toute mon opinion. Je la dis librement, voilà tout.

« L'Espagne elle-même y trouvera de loyales indications et de sympathiques avis. »

Chez le Président du Conseil

Après s'être entretenu avec l'ancien commandant en chef du corps expéditionnaire du Maroc, le ministre de la Guerre s'est rendu chez le Président du Conseil, accompagné du général d'Amade.

L'ancien commandant en chef du corps expéditionnaire du Maroc a répété à M. Briand tout ce qu'il avait dit à son chef direct, puis il ajouta ;

« J'ai agi ainsi dans l'intérêt de mon Pays, mais je n'avais pas envisagé les conséquences que pouvait avoir la reproduction de mes paroles par la voie de la Presse. »

En présence des déclarations franches et loyales du parfait Soldat, M. Briand, président du Conseil, a répliqué en ces termes au général d'Amade :

« Il m'est très pénible, général, de sévir contre vous, étant donné votre brillante conduite au Maroc et ce services remarquables que vous avez rendus à notre Pays. Mais, le respect de la discipline me commande de vous frapper.

« J'espère qu'en soldat discipliné vous vous inclinerez, sans récriminer, contre la décision du Gouvernement. »

La Décision du Gouvernement

Le « Journal Officiel » publiera demain le décret présidentiel, rendu sur la proposition du ministre de la Guerre, mettant en disponibilité le général d'Amade.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
au Correspondant Parisien du Petit Bastiais

Le Président du Conseil a fait au Correspondant parisien du *Petit Bastiais* la déclaration suivante :

« Depuis que je suis Chef du Gouvernement, la mesure que j'ai dû prendre aujourd'hui contre le général d'Amade est celle qui m'a le plus tristement impressionné. »

BRIVE

Le lieutenant de vaisseau Lair

Paris, 9 octobre.

Le lieutenant de vaisseau Lair, qui a subi aujourd'hui un nouvel interrogatoire, sera transféré dans quelques jours à Toulon.

Dès son arrivée dans cette ville, le lieutenant de vaisseau Lair sera soumis à un examen mental.

PARIS

DÉPART DE M. BRIAND

Paris, 9 octobre.

Le Président du Conseil a quitté Paris, ce soir, se rendant à Périgueux, où il prononcera un grand discours-programme au cours du banquet qui lui sera offert demain par le Conseil municipal.

DOUARNENEZ
La Crise sardinière
Quatre mille Pêcheurs en révolte
BAGARRES SANGLANTES

Paris, 9 octobre.

La grève des pêcheurs sardiniers de Douarnenez a pris, depuis hier, un caractère sanglant.

Deux usines ont été prises d'assaut par 4 000 pêcheurs, qui étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants.

Tout a été démoli ; il ne reste plus des usines que les murs.

M. Giraud, préfet du Finistère, qui est installé à Douarnenez depuis plusieurs jours, avait envoyé pour protéger ces usines deux escadrons de hussards et un escadron de dragons, ainsi que plusieurs brigades de gendarmerie à cheval.

De nombreuses bagarres ont eu lieu entre les grévistes et la troupe.

Un capitaine de gendarmerie a été grièvement blessé.

Un sous-officier de hussards a reçu un bloc de pierre sur la tête.

Une quinzaine de pêcheurs ont été blessés, ainsi qu'un très grand nombre de gendarmes et de soldats.

Les grévistes avaient tendu des cordes, armées de hameçons, en travers des rues, afin d'arrêter la marche des troupes chargées du maintien de l'ordre.

Départ de M. Chéron

En raison des graves événements d'hier et de ce matin, M. Chéron, notre secrétaire d'Etat au ministère de la marine, est parti pour Douarnenez dans la soirée.

La situation est très inquiétante.

AVIS DE DÉCÈS

M. Auguste Gaudin, maire de Bastia, membre du Conseil général de la Corse ;

Mme veuve Joséphine Sari, née Bonavia-Gaudin, et ses enfants ;

Mme veuve Albert Gaudin, née Bartolomei, et ses enfants ;

M. Louis Vannier de Morelli, juge de 1re instance au tribunal de Bastia, et ses enfants ;

Les familles Battistini ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR OCTAVE-AUGUSTE GAUDIN

Notaire honoraire

leur oncle, beau-frère, cousin, décédé à Lavagnina (Italie), le 7 octobre courant, dans sa 83e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Bastia, le lundi, onze octobre, à dix heures du matin.

On se réunira à l'oratoire Saint-Roch.

Le Comte et la Comtesse Etienne Forcioli-Conti et leurs enfants ;

Le Comte Ludovic Forcioli-Conti ;

Madame Gregory Forcioli-Conti ;

Monsieur Vincent Gregory et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

LA COMTESSE MADELEINE FORCIOLI-CONTI

leur mère, grand'mère et belle-mère, décédée à Ajaccio, le 7 octobre 1909.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui dimanche, à midi et demi.

On se réunira à la Cathédrale.

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique, *il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.*
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | 1900 | 1905 | 1908
EXIGER du RICQLÈS

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés la *Quart Vichy Lardy et Lardenat.*

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
23 Rue du Palais, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Prix avantageux

Le prochain départ aura lieu le 10 octobre par steamer *Saint-Jacques* à destination de l'Algérie, les Ports du Nord et Anvers.

Hôtel de l « Etoile d'Or »
10, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
FILIPPI ETIENNE, de Venzolasca
Hôtel confortable. — Cuisine renommée
Chambres entièrement remises à neuf
Vin du propriétaire. — Prix très modérés
Offre pension pour étudiants et armée
Prix très réduits

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques
TUILES et BRIQUES en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAÏQUES DE CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour
Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Magasins { BASTIA, 7, Avenue Carnot. de vente : { CORTE, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
FRANCARDO (Corse)

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE
Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir.
Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa *BEAUTÉ PRIMITIVE*
Chez les Coiffs. et Parfs. Expéd. : 38, rue Etienne-Marcel, Paris

MAISON GHILINI
BASTIA. — 6, Boulevard Saint-Angelo, 6. — BASTIA
PATES ALIMENTAIRES. — USINE à VAPEUR
NOUILLETTES AUX ŒUFS (garanties
VERMICELLES — MACARONI

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour maraille.
Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *Radia.*

En vente chez tous les Débitants de Tabacs

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-Fr. POGGIOLI et Cie, Bastia.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LE Guide 145 DES Convenances

par LISELOTTE

est indispensable dans chaque famille. C'est un guide sûr que l'on doit consulter chaque jour pour savoir mieux et à ses aises.

LE GUIDE DES CONVENANCES

	Pages
La Naissance	4 à 46
Le Baptême	29 à 45
L'Enfant, le 1er Communion et l'Entrée dans le monde	46 à 74
Le Mariage, le Fiançailles, le Contrat, les Noces d'autrefois et de Mariage	74 à 146
Le Jeune Ménage	147 à 152
Le Ménage de Mariage	153 à 166
Les Cousins	169 à 175
Les Réceptions	176 à 215
Les Visites	216 à 228
La Vie au dehors	229 à 240
Les Promenades en Voiture	241 à 262
La Correspondance	263 à 279
Les Relations mondaines	280 à 301
Les Modèles de lettres à écrire en diverses circonstances de la vie	302 à 319
Les Bals	320 à 345

SE VEND PARTOUT : 1 fr. 25, franco ... fr. 50 ; Cartonné, 2 fr. 50, franco 2 fr. 75

CONSEILLER, PARIS, Imprimerie Vouin, Boulevard Raspail 7 et 9 — 1909

CHEMINS DE FER AÉRIENS

Ingénieur FRANZ MERZ, Const.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie

Installations complètes pour transport de matériaux.

Système automatique pour grandes potecheintes.

Installations économiques brevetées à deux câbles, spéciales pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits impraticables.

Installations pour le transport de personnes.

Funiculaires, plans inclinés.

Machines de sauvement.

Rails et wagonnets simples et automoteurs.

Fils simples et appareils pour descendre du bois à brûler.

Devis et projets sur demande gratis. Références de 1er ordre.

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS? NE LES TEIGNEZ PAS, NE LES COUPEZ PAS, MAIS EMPLOYEZ LE ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles en quelques jours, qui arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux. Il est un SOIN, propre, qui donne des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Succès toujours croissants.

Envoi par poste contre mandat-poste de 5 francs. Le vrai Royal Windsor ne vend que chez Weber & Co, Londres. Méfiez-vous des imitations. Exigez le nom de Weber & Co sur l'étiquette.

DÉPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS.

Succès croissant sur demande ou Prospectus contenant détails et attestations

Anciens Cabinet Frédéric PIERRE SABATÉ Chirurgien-Dentiste du Lycée Successeur

DENTS et DENTIERS (Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 16, au 1er
MAISON RECOMMANDÉE

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa visite un spécialiste pour la pose de dents et dentiers, qui n'ont pas le désir d'exercer la profession, et qui emploient des matières suitables à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

VIN DU CAP CORSE au QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE" AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, *qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.*

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

MODERN' CORDONNERIE

BASTIA, 9, Boulevard du Palais, 9, BASTIA

A qualité égale le coquet Salon de la Modern' Cordonnerie vend meilleur marché que partout ailleurs et la concurrence est impossible.

GRANDE BOTTE pour Dames, à boutons, box-calf noir, qualité supérieure, la paire	8 fr.
GRANDE BOTTE régente, Dames, boutons, talons Louis XV, Kid noir, la paire	11 fr.
BOTTE Dame, chevreau jaune, la paire	9 fr. 50
BOTTE Dame, jaune, boutons, la paire	7 fr.
BOTTE Dame, chevrette glacée noire, boutons, la paire	11 fr.
RICHELIEU Dame, chevreau jaune, lacets, talon mode, la paire	9 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, en boxcalf noir, lacets, la paire	11 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, en boxcalf jaune, boutons, la paire	12 fr.
BOTTINE pour homme, forme américaine, boxcalf jaune, lacets, la paire	11 fr. 50
BOTTINE homme, forme américaine, couleur, lacets, la paire	14 fr. 50
BOTTINE MEGIS CLAQUE, boxcalf noir, boutons, la paire	14 fr. 50
BOTTINE homme, chevreau glacé, jaune, la paire	15 fr.
BOTTINE homme, chevrette glacée jaune, la paire	12 fr.
BOTTINE pour homme, forme américaine, boxcalf jaune, lacets, la paire	13 fr 50

Grand assortiment de décolleté en tous genres pour mariages, cérémonies, etc.

Immense assortiment de crèmes et cirages et de toutes fournitures pour chaussures. — Atelier spécial de réparations.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 280

LUNDI 11 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

ORIGINE PUBLIÉE, NE AUTEUR PAIRE ne peut en être.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA NATIONALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Germain.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 5 h. 33 m. — Coucher, 5 h. 05 s.
Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain : Saint Séraphim.

10 OCTOBRE

L'ŒUVRE DE LA RÉPUBLIQUE

A l'approche de la rentrée parlementaire, inaugurations et discours se multiplient en province. Ministres et sous-secrétaires d'Etat profitent des derniers dimanches de vacances pour exposer soit leurs vues personnelles, soit leur programme et les projets du gouvernement.

Ces discours ont pour nous d'autant plus d'intérêt que les vacances parlementaires se sont ouvertes aussitôt après la constitution du cabinet Briand et que, si nous connaissions déjà la plupart des membres de ce cabinet, tous vieux parlementaires, nous ne les avons pas vus à l'œuvre dans le nouveau programme qu'ils se sont tracé.

En attendant que l'heure des actes soit venue — elle est proche — examinons le préambule des discours. Si les mots ne font pas les réformes, ils servent du moins à les préparer, à les faire comprendre et accepter par les citoyens.

Nous rendrons compte, un jour prochain, du grand discours-programme que M. Briand s'est réservé de prononcer dans le Lot-et-Garonne, en présence de M. Fallières. Contentons-nous aujourd'hui de signaler les très fortes paroles prononcées tant par M. Trouillot à Brives que par M. Cochery à Blois. Ces deux discours se complètent et constituent en quelque sorte la charte de ce régime ; le ministre des Colonies, à Brives, a exposé l'œuvre et les bienfaits de la République depuis quarante ans ; le ministre des Finances, à Blois, a comparé cette œuvre gigantesque à l'accroissement parallèle des dépenses publiques et en a tiré les conclusions qui s'imposent. L'un et l'autre fix ces points de vue méritant de retenir l'attention.

En 1871, après une période de merveilleuse prospérité, dont les résultats eussent été immenses pour le bien-être de la nation, si l'on avait su les ménager, le régime impérial se traduisait par trois mots : la guerre, le démembrement et la ruine. Lorsque les vainqueurs s'en retournèrent chez eux, ils pouvaient croire que ç'en était fini de la France, et ils ne se gênèrent guère pour l'affirmer. C'est à la République que devait revenir l'honneur et l'écrasante tâche du relèvement.

Mais quelle immense labeur se déroule à nos regards, si nous les reportons seulement de 35 ans en arrière ! L'indemnité de guerre payée, le territoire affranchi de l'envahisseur, la nation s'est remise à l'œuvre et elle a repris sa place dans le monde.

Retrouvant sa confiance en elle-même, elle a conquis la confiance universelle ; comme autrefois elle avait été le champion de la Liberté, elle est devenue le champion de la civilisation des peuples, l'arbitre de la Paix.

Abandonnant toute idée d'agression ou de conquête, elle n'en a pas moins eu le souci de sa force. La défense nationale a été placée au premier rang des obligations de la démocratie, et l'armée française fait aujourd'hui l'admiration de toutes les autres et souvent leur sert de modèle.

La sécurité nationale étant assurée, l'effort le plus colossal a été fait pour l'instruction du peuple. C'est à la troisième République que revient l'honneur d'avoir institué l'enseignement primaire gratuit et obligatoire, 80 000 écoles ont été fondées jusque dans les plus petites communes rurales, et le nombre des illettrés a été réduit en 35 ans de 24 0/0 à 4 0/0.

Le territoire colonial, qui était, en 1870, de 1.500 000 kilomètres carrés, dépasse aujourd'hui dix millions de kilomètres. Notre commerce international qui dépassait à peine 6 milliards en 1869 atteint aujourd'hui 11 milliards. Pour les seules colonies, le commerce total a passé de 300 millions à plus d'un milliard.

De tous côtés, les conditions de la vie ont été améliorées ; on a créé, multiplié, encouragé tout ce qui tend à rapprocher les citoyens, à rendre l'existence facile et prospère ; les chemins de fer d'intérêt général ont passé de 15.000 kilomètres à plus de 40.000 kilomètres, sans parler de presque autant de lignes d'intérêt local et tramways ; le nombre des bureaux de poste s'est élevé de 5.000 à 13.000 ; les sociétés de secours mutuels qui avaient 800.000 adhérents, en ont maintenant plus de 6 millions. En 1870, 684 millions étaient déposés dans les caisses d'épargne, ces dépôts dépassent maintenant 5 milliards ! N'est-ce pas là la meilleure preuve de l'augmentation de la richesse générale.

Cependant les impôts sont lourds, et de tous côtés l'on cherche à faire grief à la République d'être « le plus cher des gouvernements ; » comme si tant d'améliorations dont tout le monde, et surtout les humbles profitent, pouvaient être accomplies sans bourse délier !

M. Cochery a fait ressortir, dans son discours de Blois, que pendant la dernière législature seulement, il avait fallu voter 184 millions pour la guerre, 53 millions pour la marine. En même temps, la grande œuvre d'humanité et de justice qu'est la loi d'Assistance aux vieillards a exigé 47 millions de crédits annuels.

L'augmentation des dépenses publiques est la rançon du progrès. Le développement de l'assistance sociale a été la grande préoccupation des nations, en ce siècle, et cela a coûté les plus lourds sacrifices ; mais qui donc reprochera ce secours apporté par la collectivité aux malheureux ?

C'est un devoir civique indiscutable de supporter sans maugréer sa part des obligations sociales créées par la ruelle universelle vers davantage de bonheur, de bien-être, dans cette lutte pour la vie, succombent et souffrent, nul n'a le droit de s'en désintéresser. Cette idée généreuse a été exprimée en termes des plus heureux par M. Cochery, dans la péroraison de son discours : « Le patriotisme le plus difficile, a dit le ministre, n'est pas dans la résolution froide par laquelle, au jour du danger, on fait le sacrifice de sa vie, mais bien dans la subordination constante de l'intérêt particulier à l'intérêt public. »

C'est cette devise de solidarité loyalement comprise par tous, qui fait les gouvernements forts et les peuples heureux.

C. DES CORDELIERS.

Une Mystification

BALZAC ET NAPOLÉON

(Suite et fin)

Pour la démontrer, Balzac a établi des divisions entre ces cinq cent vingt-cinq pensées et il ne doute pas que la conversation n'en soit appréciée. Il a placé dans « les maximes et les idées que Napoléon a conçues avant le 18 Brumaire, c'est-à-dire tant qu'il a été républicain ou citoyen, sujet ou soumis à un pouvoir reconnu ». Puis, « toutes les pensées concernant l'art militaire, qui a été le secret de son élévation et le ressort de son empire ». Puis, « les idées du Souverain et celles qu'ont dû lui suggérer l'exercice du pouvoir ou son organisation ». Enfin, « tout ce que lui ont dicté l'expérience et le malheur, c'est le cri du Prométhée moderne ».

Dans cette quatrième partie, il s'agit de jaillir la présence d'un morceau d'assez longue haleine (vingt-neuf pages — trente avec les blancs) sur lord Castlereagh, nécessaire pour porter à douze feuilles cette copie qui, malgré les blancs multipliés, eût autrement rempli à peine dix feuilles. Balzac (Gandy jeune) écrit donc : « Si nous avions donné le portrait de lord Castlereagh qui se trouve à la fin de ce livre, c'est pour ne rien omettre des pensées que Napoléon a laissé échapper sur l'avenir de l'Angleterre. Il est à remarquer qu'en parlant de cet homme, Napoléon est sorti du ton de modération avec lequel il a jugé froidement, avec tous les caractères de la justice et de la vérité, ses plus grands ennemis ; mais il y a quelque chose de national dans son emportement contre Castlereagh. Napoléon était éminemment français. Wellington est un accident, Bathurst est un homme inepte et vil qu'il méprise. Mais Castlereagh est toute l'Angleterre, c'est l'Ennemi de la France ; toutes les fois que Napoléon la trouve en forte dans sa victoire, il exprime une triste joie : il voit l'avenir chargé de sa vengeance ; il indique où et comment l'Angleterre périra. Les Anglais eux-mêmes doivent avoir reconnu la perspicuité de ce grand génie : leur gouvernement a tourné jusqu'à présent dans le cercle fatal où l'a tracé Napoléon ; aussi la France peut-elle dire avec orgueil, que du fond de son tombeau, Napoléon combat toujours l'Angleterre. »

Et Balzac signe J. L. G... Y. *jeune* ; et J. L. G... Y. *jeune* fut sans doute enivré d'avoir trouvé ces apophtegmes, et se supposa peut-être Honoré de Balzac ne lui en donnait point pour son argent et que, fort en peine de trouver des *Maximes et Pensées*, il y appliquât cette rallonge qui ne peut même point passer pour un pastiche, qui est un mauvais article de journal et d'un enfant douloureux.

Au moins lui a-t-il épargné, il y a vingt ans, je feuilletai pour la première fois cette brochure, dont j'ignorais totalement l'auteur, la préface m'avait frappé par certaines phrases intéressantes ; mais, arrivé aux *Maximes*, j'avais été pris d'une grande inquiétude ; certaines reproductions, plus ou moins altérées, condensées, tournées plus littérairement, des pensées généralement attribuées à Napoléon, et, malgré le demi-masque, on les reconnaissait facilement ; ainsi : « Robespierre est un procès jugé sans avoir été plaidé » ; ainsi : « Anvers était un pistolet toujours chargé sur le cœur de l'Angleterre » ; mais la plupart déroutaient singulièrement et demeuraient le loup-cervier au visage. Ce n'était ni le tour, ni la façon, ni la frappe de Napoléon ; c'était du pastiche, parfois assez bien fabriqué, mais tout de même sentant le moderne.

Ainsi ces pensées,

« Une révolution est une opinion qui trouve les baïonnettes ;

« Une révolution est un cercle vicieux : elle part de l'année pour y revenir.

« Les jeunes gens accomplissent les révolutions que les vieillards ont préparées.

« Un club ne supporte point de chef durable : il lui en faut un pour chaque passion.

« Toutes les assemblées tendent à faire du Souverain un laquais et du peuple un esclave.

« Le peuple est susceptible de jugement quand il n'écoute pas les déclamateurs : les avocats ne sauveront jamais rien et perdront toujours tout.

« Charles Ier a péri pour avoir résisté ; « Louis XVI pour n'avoir pas résisté ; ni « l'un ni l'autre n'ont compris la force « d'inertie qui est le secret des grands ré« sultats »

Rien de cela n'était connu et d'où cela venait-il ? Un mélange surprenant de comtit et de truisme, de pensées qu'on avait prétendu rendre ingénieuses et profondes par un choc de mots, d'aphorismes qu'on n'était imaginé rendre décisifs par l'affirmation inutile de lieux-communs. Et puis des mots plus neufs de trente ans, ainsi : « En France, la Liberté est dans *la Charte*, et l'Esclavage est dans la Loi. » Et puis des idées, tout à fait contraires à ce qu'on sait des idées de Napoléon ; ainsi :

« Un usurpateur a eu trop de maîtres pour ne pas commencer par être absolu » ; ou : « Rien ne doit moins ressembler à un homme qu'un Roi » ; ou : « On ne croit que ce qui fait plaisir à *croire* » ; ou : « L'Informe est la sage-femme du génie » ; ou : « Un homme sans courage ni bravoure est une femme » ; ou : « La Noblesse serait restée si elle avait su s'emparer de l'Ecriture » ; ou : « Le Désert est un Oasis de pied ferme ». Mais là, sur l'Egypte, à propos de l'Expédition d'Egypte, quantité : On voit qu'il y est une *Passion dans le désert*.

Il faudrait citer beaucoup de ces cinq cent vingt-cinq pensées : On n'en trouverait point du tout qui, même défigurées, figurent dans les œuvres ou dans la correspondance de Napoléon, mais on en trouverait infiniment qui signifieraient au propre quelle idée le romancier avait voulu se faire du héros ; on en trouverait certaines qui, avec des modifications, furent utilisées par Balzac même : ainsi, de celle qu'on a cité : « La Noblesse serait restée si elle avait su s'emparer de l'Ecriture », il faudrait rapprocher celle qui se trouve à la page 198 du *Médecin de Campagne* : « Un vieil avocat a dit que les Empires commençaient par l'Epée et finissaient par l'Ecritoire : nous en sommes à l'Ecritoire. » Est-ce donc que Napoléon était un vieil avocat ?

Bien d'autres des *Maximes et Pensées* auraient ainsi sous la *Comédie humaine* d'autres, portaure et le travail, s'il n'était point osseux, aurait eu survivié. Mais ne serait-ce point attacher trop d'importance à ce petit livre qui, malgré l'étrange accusation dont Balzac l'enjoint dans sa lettre à Mme J. L. Gandy jeune, auquel Balzac fit prendre du Balzac, peut-être même de son Balzac, pour du Napoléon.

Reste à expliquer comment, après J. L. Gandy jeune, il voulut prendre pour dupe Madame Hanska, pourquoi il lui recommanda ainsi de se procurer ces *Maximes et Pensées* ? Etait-ce pour qu'elle y rencontrât, après certaines d'assez violente colère sur la femme et le mariage, celle-ci : « *L'Amour est une sottise faite à deux.* »

FRÉDÉRIC MASSON,
de l'Académie française.

(*Le Gaulois*).

Toilette de la Figure

Sait-on ce qui divise le plus les personnes ? C'est la saleté. Est-ce que la personne propre ne s'écarte toujours de la personne sale ?

Les individus malpropres sont néanmoins, très nombreux surtout à la campagne. Et pourtant l'eau n'y manque pas. Mais on a tort de se croire débarbouillé dès qu'on s'est rincé tout simplement le bout du nez dans quelques cuillerées d'eau ; c'est ce qui m'amène précisément à parler de la toilette de la figure.

Cette toilette doit avoir lieu tous les jours, le matin au réveil. On prend à loisir l'eau chaude, tiède ou froide. L'eau chaude nettoie mieux, mais a l'inconvénient de ne pas aguerrir la peau contre le froid.

Sans critiquer l'emploi des savonnettes (eau de Cologne, eau de lavande) et des eaux de toilette (vinaigres aromatisés), l'ingrédient indispensable est le savon, savon doux, non chargé de sels de potasse, savon blanc de préférence.

Les serviettes en tissus spongieux remplacent avantageusement les éponges.

Aussitôt lavés, le visage et le cou doivent être essuyés et séchés avec soin, si l'on veut éviter les gerçures.

Le nettoyage de l'oreille doit se faire avec un petit tampon d'ouate imbibé d'eau additionnée d'eau de Cologne ou de glycérine, solidement fixé au bout d'une tige de bois à extrémité arrondie.

Si, après s'être lavé la figure et même sans se l'être lavée, l'on fait appel aux bons offices de la poudre de riz, qu'elle ne contienne ni plomb ni bismuth, ni substances trop odorantes, en un mot qu'elle ne soit irritante, ni pour la peau des intéressés ni pour le nez des voisins.

Quant aux fards et aux teintures, ils sont fréquemment la cause de vives inflammations de la peau (eczéma principalement).

Tels sont les soins de propreté de la figure.

Qui pourrait les trouver difficiles ? Comment se fait-il pourtant que la malpropreté est excessive dans beaucoup de ménages ?

Evidemment, c'est le rôle de la mère de famille qui laisse surtout à désirer. Pourquoi la maison n'est-elle pas toujours propre, arrangée avec goût ? Pourquoi les petits enfants ne sont-ils pas toujours bien lavés, habillés proprement ? Pourquoi tant négliger cette partie de la maternité qui doit donner à la famille et à la patrie des individus forts, capables de faire le bien ici-bas ? Ce but ne saurait être atteint, sans la santé.

En présence de la gravité du mal, l'hésitation n'est plus permise. Lavons-

ons par respect pour nous-mêmes et pour les autres ; luttons-nous pour résister davantage aux maladies et pour pouvoir travailler le plus sérieusement possible. Bref, faisons faire un pas décisif à l'hygiène, qui sert tout simplement notre bonheur.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SOLENZARA. — Jeudi a été célébré à Solenzara, le mariage de Mlle Marguerite Renucci, avec M. Antoine Medori, gendarme, jeune homme d'avenir très estimé de ses chefs.

Belle et timide sous son voile, la jeune épouse a été conduite à l'autel par son frère, M. Séverin Renucci, le sympathique négociant de Solenzara.

Le cortège était long, et un beau soleil s'ajoutait à la fête.

Les témoins étaient, pour la mariée : M. Nicolaï Vincent, propriétaire à Carbini, M. Nicolaï Xavier, commis des douanes en Corse et M. Medori, propriétaire, ses oncles et cousin.

Pendant la cérémonie religieuse, notre Curé a prononcé une touchante allocution rappelant aux époux leurs devoirs réciproques.

En sortant de l'église on s'est rendu chez Mme veuve Renucci, mère de l'épouse, qui, avec cette grâce qui la caractérise, a fait servir un lunch des plus choisis aux nombreux invités.

Le repas de noces aux mets les plus exquis a réuni le soir les parents et amis des époux.

La soirée s'est terminée par une sauterie des plus animées.

Les jeunes époux partiront pour le Continent ; nous leur présentons nos meilleurs vœux de bonheur. — *Un Invité.*

OMESSA. — Hier, ont eu lieu en grande pompe, à Omessa, les obsèques du malheureux gendarme Perceval, dont les lecteurs du *Petit Bastiais* ont appris les premiers l'accident qui lui a causé la mort.

Le capitaine de gendarmerie de Corte, M. Pontecoran, a prononcé sur la tombe de l'infortuné victime du devoir, quelques paroles émues qui ont vivement impressionné toute l'assistance.

Nous présentons à la famille Perceval, plongée dans la consternation, nos bien sincères condoléances. — B. DE F.

Ligue nationale contre l'Alcoolisme

La section bastiaise de la Ligue nationale contre l'Alcoolisme met en vente, aux prix les plus réduits :

Les Statuts de la Société.
Diverses brochures de propagande.
Des affiches.
Des almanachs illustrés pour 1910.
Des cartes-postales antialcooliques.
Des encadrements pour timbres-poste.

On pourra se les procurer aux librairies :

Costa, boulevard du Palais. — Marchi, rue Salvator Viale. — Olliagnier, boulevard du Palais. — Piaggi, boulevard du Palais. — Santi, boulevard Paoli.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 octobre 1909.

Les dispositions de notre place ne se modifient pas et dans la plupart des compartiments de la cote, l'hésitation constatée hier fait place à une certaine lourdeur. La Rente Française varie peu à 97.45. A part le Serbe en nouvelle avance à 84.90, les Fonds Etrangers sont en moins-value, principalement l'Extérieure à 94.05 ex-coupon. Le Turc varie peu à 93.85. Nos Sociétés de Crédit ne se départissent pas de leur fermeté ; le Crédit Foncier fait 769, le Crédit Lyonnais 1.348, la Comptoir National d'Escompte 770 et la Société Générale 685.

Valeurs industrielles en bonne tendance. Suez 4.830. Lourdeur du groupe russe. Le compartiment traction est moins bien tenu. Titres cuprifères calmes : Rio, à 1.952.

Au comptoir officiel, l'action privilégiée Industrie Houillère de la Ruhr Sétrakoude consolide son avance à 584.

En Banque, l'Ouest Africain Français est en nouveaux progrès, l'action à 635 et la part à 354.

On demande à 430 l'action Accumulateurs Phénix.

L'action Mines de plomb argentifère Cevreni-Breg passe à 70 fr.

L'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia se négocie à 455.

Les obligations 5 0/0 de 250 frs de la Société Hongroise de Cuivres s'échangent à 370.

Bon courant d'affaires en obligations 5 5 1/2 0/0 or du chemin de fer Grand Nord Central de Colombie. La première hypothèque sur les propriétés sociales représente une valeur plusieurs fois supérieure au montant de l'emprunt.

Nos chemins de fer sont sans changements.

HYMÉNÉE

Samedi matin, tout ce que Bastia compte d'élégances s'était donné rendez-vous à l'Eglise Saint-Jean-Baptiste à l'occasion du mariage de Mlle Marie Franceschi avec M. Jean-Baptiste Lucca, avocat à notre Cour d'Appel.

La jeune mariée appartient par sa mère, Mme veuve Franceschi, née Giuliani, à une des plus riches et des plus anciennes familles du Cap-Corse et M. Medori, propriétaire, ses oncles et cousin.

Pendant la cérémonie religieuse, notre Curé a prononcé une touchante allocution rappelant aux époux leurs devoirs réciproques.

En sortant de l'église on s'est rendu chez Mme veuve Renucci, mère de l'épouse, qui, avec cette grâce qui la caractérise, a fait servir un lunch des plus choisis aux nombreux invités.

Le repas de noces aux mets les plus exquis a réuni le soir les parents et amis des époux.

La soirée s'est terminée par une sauterie des plus animées.

Les jeunes époux partiront pour le Continent ; nous leur présentons nos meilleurs vœux de bonheur. — *Un Invité.*

OMESSA. — Hier, ont eu lieu en grande pompe, à Omessa, les obsèques du malheureux gendarme Perceval, dont les lecteurs du *Petit Bastiais* ont appris les premiers l'accident qui lui a causé la mort.

Le capitaine de gendarmerie de Corte, M. Pontecoran, a prononcé sur la tombe de l'infortuné victime du devoir, quelques paroles émues qui ont vivement impressionné toute l'assistance.

Nous présentons à la famille Perceval, plongée dans la consternation, nos bien sincères condoléances. — B. DE F.

Ligue nationale contre l'Alcoolisme

La section bastiaise de la Ligue nationale contre l'Alcoolisme met en vente, aux prix les plus réduits :

Les Statuts de la Société.
Diverses brochures de propagande.
Des affiches.
Des almanachs illustrés pour 1910.
Des cartes-postales antialcooliques.
Des encadrements pour timbres-poste.

On pourra se les procurer aux librairies :

Costa, boulevard du Palais. — Marchi, rue Salvator Viale. — Olliagnier, boulevard du Palais. — Piaggi, boulevard du Palais. — Santi, boulevard Paoli.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 octobre 1909.

Les dispositions de notre place ne se modifient pas et dans la plupart des compartiments de la cote, l'hésitation constatée hier fait place à une certaine lourdeur. La Rente Française varie peu à 97.45. A part le Serbe en nouvelle avance à 84.90, les Fonds Etrangers sont en moins-value, principalement l'Extérieure à 94.05 ex-coupon. Le Turc varie peu à 93.85. Nos Sociétés de Crédit ne se départissent pas de leur fermeté ; le Crédit Foncier fait 769, le Crédit Lyonnais 1.348, la Comptoir National d'Escompte 770 et la Société Générale 685.

Valeurs industrielles en bonne tendance. Suez 4.830. Lourdeur du groupe russe. Le compartiment traction est moins bien tenu. Titres cuprifères calmes : Rio, à 1.952.

Au comptoir officiel, l'action privilégiée Industrie Houillère de la Ruhr Sétrakoude consolide son avance à 584.

En Banque, l'Ouest Africain Français est en nouveaux progrès, l'action à 635 et la part à 354.

On demande à 430 l'action Accumulateurs Phénix.

L'action Mines de plomb argentifère Cevreni-Breg passe à 70 fr.

L'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia se négocie à 455.

Union Générale des Corses et Amis de la Corse

Section Bastiaise

Le Délégué de la Section Bastiaise de l' « Union Générale des Corses et des Amis de la Corse, » fut avisé de l'arrivée, par le paquebot de Nice, de M. Bodden, conseiller du Commerce Extérieur de la France, à Bruxelles, qui va rejoindre la caravane Dhur, en tournée d'études.

Notre hôte a été reçu sur les quais par MM. Cammalletti, Jean Balbi, Jean-Baptiste Sisco qui sont à la tête de la Section, ainsi que par M. Cardera, commis des ponts et chaussées, un unioniste.

Avant le départ du train pour Calvi, où M. Bodden se sera déjà rencontré avec le groupe des hôtes chaleureusement accueillis, on avait tenu à lui faire visiter les principales artères de Bastia.

Le Comité s'est fait un devoir de l'accompagner jusqu'à la gare de Furiani, où on s'est séparé en le remerciant vivement du précieux concours qu'il veut bien apporter à l'œuvre coopérative du relèvement économique du pays.

Nous croyons pouvoir déclarer à nos compatriotes que M. Bodden est décidé à se joindre à d'autres financiers, pour réaliser le capital nécessaire à mettre au service des grandes entreprises auxquelles seront intéressés les Unionistes.

Tous nos meilleurs souhaits à M. Bodden, et nos fraternelles salutations à la caravane d'études.

Les Secrétaires.

Après avoir adressé ses souhaits de bienvenue à M. Jacques Dhur, le brillant rédacteur du *Journal*, M. J. B. Ollagnier a donné lecture du télégramme suivant :

Rouen, 7 octobre, 11 h. 50 m.
J. B. Ollagnier,
Directeur *Petit Bastiais*,
Bastia.

Les membres de la Section de la Seine-Inférieure s'unissent à moi et envoient leurs sympathies à Jacques Dhur, à l'Union générale des Corses, à tous leurs Compatriotes Corses et Amis de la Corse.

XAVIER ZANETTINI.

La salle entière a applaudi à la lecture de ce télégramme.

A l'apéritif d'honneur qui a été offert jeudi soir à Jacques Dhur, M. Jean-Baptiste Sisco, membre du Conseil d'administration de la Section Bastiaise de l' « Union générale des Corses et des Amis de la Corse, » a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs, Monsieur Dhur,

C'est avec un sentiment de véritable joie et de fier orgueil que le Conseil d'Administration et les adhérents de la Section Bastiaise de l' « Union générale des Corses et des Amis de la Corse, » sont heureux, par notre faible voix, de saluer en vous, non pas le fin lettré autant que distingué Parisien, mais un véritable frère de Corse, le meilleur d'entre tous, qui ait ostensiblement prendre en mains, au lendemain du long rapport documenté du grand homme d'Etat dont le nom est sur toutes les lèvres, le Drapeau des revendications sociales et si légitimes pour le relèvement économique de l'île bleue aux flots berceurs.

Soyez deux fois le bienvenu dans cette Bastille blanche, véritable ruche du travail, la plus avancée du département pour l'initiative commerciale et industrielle.

Vous qui êtes l'éminent rédacteur des plus autorisés d'un des premiers organes de France, le « Journal, » ce quotidien à peine dans sa dix-huitième année de fondation, ayant rendu et rendant encore de si grands services à l'industrie, au commerce, aux sports, constituant, en un mot, l'encyclopédie du journalisme, vous constaterez que ce département si Français, n'est certes pas des derniers qui ne sachs en apprécier la valeur.

Notre hôte d'aujourd'hui est estimé et cordialement des nôtres, Bastia, dont nous croyons devoir interpréter la pensée de ses habitants, vous sait un gré infini d'avoir bien voulu lui donner la préférence pour l'itinéraire de votre voyage d'études à travers notre Corse si longtemps méconnue, à tort décriée, et pour laquelle vous vous montrez enthousiaste, ardemment dévoué.

Vous remarquerez un homme habitué à juger impartialement les choses, que le premier port de commerce insulaire est ici, que le mouvement y est très intense, que notre ambition pour la progrès va en s'accentuant de plus en plus, et que bientôt cette ville n'aura rien à envier aux villes sœurs de notre Mère Patrie, cette France si grande, si généreuse, toujours à la tête de la civilisation !

Les vieux quartiers de ce Bastia, commandant la route sinueuse et pittoresque de la riche région du Cap-Corse, seront sous peu remplacés par de nouveaux, les nouveaux se sont vus dotés en peu d'années de petites fabriques, de Sociétés Mutuelles, de Syndicat d'Initiative, de Société d'assistance publique, d'automobilisme, de la Ligue antialcoolique, etc.

Un grand et superbe hôtel, le Cyrnos Palace, dont les travaux sont poussés avec gentequi pénétrés de l'importance de leur ville le maire et des besoins du tourisme, ont eu à cœur de le faire construire. Nous croyons devoir espérer qu'ils ne s'arrêteront pas dans le chemin des réformes économiques, en nous promettant même de venir apporter à la Section Bastiaise de notre Union, leur concours financier pour assurer la réussite complète des foire, annuelles et expositions décennales.

Vous nous arrivez non pas pour assister à des fêtes de vendanges qu'on organisera peut-être un jour, mais bien pour continuer la série des petites manifestations économiques.

C'est ainsi que les premiers pionniers de l'action Mutuelle et Coopérative, en tête desquels nous citerons volontiers M. Lacrolles qui nous a littéralement conquis lors des fêtes inoubliables de la Mutualité Départementale, sont venus ici avec l'ardent désir de nous encourager et nous apporter les moyens théoriques pour la création de groupements.

Vous n'avez pas hésité à vous joindre à tous ces vaillants croisés de la première heure, tels que les Gastou Valran, Bolland, etc., quand nos compatriotes, vivantautour de vous dans la grande capitale aux conceptions grandioses, sont venus vous faire part des maux dont était atteinte la Petite Patrie qu'il fallait sauver avec l'aide des grands cœurs de la Grande. Et alors, vous vous mîtes aimablement à l'œuvre avec ce groupement d'élite qui adhéra aussitôt à vos démarches ; on vous offrit des collaborations intelligentes, désintéressées et des capitaux !

Des statuts très documentés, pleins de promesses, sont l'œuvre de votre groupement ébauché à peine, sous le haut patronage d'hommes des plus érudits appartenant aux lettres, à la Juridiction ; vous avez choisi comme titre : « Union Générale des Corses et des Amis de la Corse. »

Ce n'est pas exagérer en disant que cette Union, qui s'impose, est appelée à devenir une des plus importantes de la France !

Elle le deviendra, nous osons le certifier, si ce groupement s'accentue avec le ferme désir de s'occuper activement, dans un esprit d'équité, de justice, soit pour l'action Gouvernementale, comme pour l'action Privée, à maintenir constantes les conventions régissant les affaires commerciales, industrielles, sans brouiller ces deux facteurs indispensables : le Travail et le Capital.

Ce Département, si dévoué à la France, ne demande, croyez-le, même dans sa pénurie, qu'à produire et à être encouragé surtout.

S'il est vrai qu'une vaste coopérative de plusieurs millions va secréer incessamment, les financiers qui en auront le contrôle permanent, ne regretteront pas d'avoir placé toute leur confiance dans cette entreprise et principalement en ce petit pays aux richesses insoupçonnées, dont la France ne peut et doit oublier le dévouement aveugle de ses enfants.

Et pour les insulaires affranchis des souffles violents des haines de partis, dans une apothéose de paix, d'aisance, avec la vaillance qu'on leur connaît, il existera toujours ce patrimoine de bravoure qui saura se manifester au moment du danger, en s'arrachant à leurs rudes travaux, pour aller à refouler les cohortes des invasions jalouses des pays prospères comme notre Gaule, si tant est qu'il faille encore, malgré les découvertes de la science aéronautique et aviatrices, appréhender le spectre hideux de la guerre !

En terminant, nous remercions l'auditoire des marques de sa bienveillance, et nous prenons la liberté de solliciter de nos aimables concitoyens, qui nous donneront leur adhésion, la faveur de décerner au vaillant et éminent rédacteur du *Journal* M. Jacques Dhur, le titre de citoyen Bastiais !

Vive la France !
Vive M. Jacques Dhur !
Vive l'« Union Générale des Corses et des Amis de la Corse ! »

La précaution inutile.

Swift, étant prêt à monter à cheval, demanda ses bottes. Son domestique les lui apporta. « Pourquoi ne sont-elles pas nettoyées ? » lui dit le doyen de Saint-Patrice. « C'est que vous allez les salir tout à l'heure dans les chemins. J'ai pensé que ce n'était pas la peine de les décrotter. » Un instant après, le valet ayant demandé à Swift la clef du buffet : « Pourquoi faire ? » lui dit le maître. « Pour déjeuner. » — « Oh ! reprit le docteur, comme vous aurez encore faim dans deux heures d'ici, ce n'est pas la peine de manger à présent. »

Beaucoup de personnes tiennent le raisonnement du valet de Swift, raisonnement dit « de la précaution inutile. » Ce sont les coupe-gorge qui ont toujours le « cornichon » à la bouche. Viennent-ils à être malades ? « Demain il n'y paraîtra plus, » disent-ils. Demain arrive, les jours suivants aussi, et la maladie est toujours là ; elle a même empiré, et demain, demain il sera trop tard.

Combien plus sage est celui qui se soigne de suite et qui se guérit sans attendre ce demain. Il y a de si bons médicaments. Les Pilules Pink, par exemple. Voyez comme elles ont eu vite fait de guérir les gens qui souffraient depuis longtemps, des gens qui se croyaient devenus incurables.

Prenons le cas de Mme Menet, de Portet (Basses-Pyrénées), et disons que nous pourrions en citer ainsi des centaines.

M. Menet nous a adressé le certificat suivant, légalisé par le maire :

« Je soussigné, Edouard Menet, certifie que les Pilules Pink ont guéri ma mère qui, depuis de longues années, souffrait énormément de l'estomac. Sa maladie s'aggravait tous les jours, et les médicaments ordonnés n'étaient pas parvenus à la calmer. Elle ne mangeait presque plus et digérait très mal. Elle a enfin pris les Pilules Pink et s'est sentie de suite beaucoup mieux. Elle, qui se plaignait continuellement a repris sa gaieté, sa bonne humeur ; elle travaille sans fatigue, mange bien et digère parfaitement. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

Petite Gazette

A l'arrivée

M. Denis Bodden, conseiller du Commerce extérieur de France, secrétaire général de la Chambre de commerce et de l'Ecole française de Bruxelles, délégué général pour toute la Belgique de l'« Union générale des Corses et Amis de la Corse, » est arrivé par le paquebot de Nice, et parti par le premier train pour Calvi.

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de l'une de nos plus élégantes Bastiaises, Mlle Pauline Donsergue, fille de M. Donsergue, directeur de la banque de France honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, et de Madame née Avogari de Gentile, avec M. le docteur en médecine Etienne Orsini, de Canari, fils de M. le docteur Orsini et de Madame, née de Monti-Rossi.

Nous prions les jeunes fiancés de vouloir bien agréer nos plus sincères félicitations.

Brevet Supérieur

Les compositions écrites pour le brevet supérieur, — filles et garçons, — commenceront ce matin, au lycée.

Les « Bleus »

Cinquante-trois jeunes soldats, du contingent des Alpes-Maritimes, qui sont affectés à la 7e batterie du 38e d'artillerie, sont arrivés par le paquebot de Nice.

Une rafle

Depuis quelque temps le côté Sud du Palais de Justice était devenu le rendez-vous d'une bande de désœuvrés qui se livraient aux divers jeux de cartes où l'argent était l'enjeu.

Prévenue de ce fait, la police s'y rendit aujourd'hui, et se trouva en présence des jeunes A. Edouard, E. Vincent, L. Antoine et A. Michel, âgés de 15 à 21 ans.

Invités à se rendre au poste de police, E. Vincent et A. Edouard qui, tout d'abord, n'avaient pas voulu donner leurs noms, ont opposé une sérieuse résistance aux agents.

E. Vincent ayant été trouvé porteur d'un couteau *vendetta* a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

Procès-verbal de contravention a été dressé contre ses camarades pour s'être livrés à des jeux de hasard.

Décès

Nous avons appris avec regret la mort de M. Pascal Alberti, décédé à Marseille, dans sa trente-septième année.

Cette mort met en deuil les familles Alberti, Orsini, Lota, Masuer et Petrolacci, de notre ville.

Nous présentons à Mme Pascal Alberti, née Orsini, et à tous les siens nos sincères condoléances.

Marché des raisins

A Nice, le marché des raisins est toujours très animé ; les ventes atteignent chaque jour 4 et 500.000 kilos. Les prix sont très variables, suivant qualités : ils oscillent entre 14 et 25 francs les cent kilos.

Douche inattendue

Entrez chez soi et recevoir sur la tête un liquide n'ayant rien de rapprochant à l'eau de Cologne n'est pas chose ordinaire. C'est ce qui est arrivé hier aux locataires d'un immeuble de la rue Filippini.

Un de leurs voisins, Sani Xavier, habitant l'étage supérieur, n'ayant pas à sa portée les commodités nécessaires, vidait sur le parquet même de sa chambre, les eaux sales, et qui sait encore !

Plainte a été déposée contre ce voisin peu respectueux des règles de l'hygiène.

Lycée de Bastia

Nous apprenons la nomination au lycée de Bastia du nouveau professeur de dessin, M. Thérard diplômé de l'enseignement dans les Ecoles Normales et Ecoles Primaires Supérieures, et dans les Lycées et Collèges, degré supérieur).

Pour les leçons particulières de dessin ou de peinture, s'adresser ou écrire à M. J. Thérard, professeur au Lycée.

Sans-gêne

Hier soir, vers six heures, le nommé Gr.... Simon, se promenait sur la place Saint-Nicolas, lorsqu'il fut pris d'un besoin pressant. Sans trop se gêner il prit une position toute naturelle, mais la police l'aperçut à temps pour lui dresser procès-verbal.

Au Port

Brick-goélette français « Vlaebie, » cap. Simonpietri, venant de Cassis.

— Vap. français « St-Jacques, » cap. Hauville, venant de St-Louis du Rhône

— Vap. anglais « Guillemot, » cap. Grasson, venant de Livourne.

— Vap. français « Félix Fraissinet, » cap. Francioni, venant de Marseille.

— Vap. italien « Palestina, » venant de Livourne.

— Vap. allemand « Rospl, » cap. Rebstje, venant de Livourne.

— Vap. « Liamone, » cap. Maury, venant de Nice.

— Vap. italien « Palestina, » parti pour Gênes.

— Vap. « Liamone, » cap. Maury, parti pour Livourne.

Fermeture tardive

Les demoiselles Françoise Castelli et Xavier Marie, buvetières, boulevard Paoli, ont été l'objet d'une contravention pour avoir leurs établissements ouverts après 11 heures du soir.

A vendre

Epiceries — Bars — Cafés - Restaurants — Chambres meublées — Appartements.

Bonnes occasions

S'adresser à M. Jean Graziani, 8, boulevard du Palais, au 1er.

A louer

Un magasin avec cave, impasse Saint Jean.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Autour du Congrès

Jeudi, après la séance, un groupe de Congressistes des syndicats d'initiative de la Corse prend place sur la terrasse du Grand Bar Soavi.

— Décidément, dit l'un d'eux, la Corse commence à s'émanciper !!! Ne croyez vous pas qu'en fait de progrès celui-là en sort un !

— Lequel ?

— Diable, ça saute aux yeux : Le café, le chocolat, et toutes boissons chaudes à *l'Idéal Express*.

— !!!

Avis

M. et Mme Augustin Lazarotti reprendront à partir du 1er octobre leurs leçons de piano, solfège, harmonie.

SOCIETES & SYNDICATS

GROUPE SOCIALISTE BASTIAIS. — Les membres du groupe socialiste de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir lundi, à 8 heures et demie, rue de la Banque, 5.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Grand Hôtel de Bastia

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 12 octobre courant, dans le local du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd. Paoli, 33, à 10 heures du matin.

Tous les actionnaires, sans distinction, peuvent assister à l'assemblée.

Toutefois, conformément aux art. 26 et 29 des statuts, auront seuls droit de vote les propriétaires de 10 actions au moins.

Les propriétaires de moins 10 actions pourront se grouper pour atteindre ce nombre et déléguer l'un d'eux pour voter.

Le nom du ou délégué avec celui de chacun de ses mandants et leur signature sera déposé au Syndicat d'Initiative au plus tard le 11 courant à 5 heures du soir.

Ordre du jour : Augmentation du capital social.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires. — Usine à vapeur
Bd Saint Angelo, 6, BASTIA

La Maison a l'honneur d'informer le public que ses produits sont absolument supérieurs, à prix égal, à tout ce qui se vend de provenances continentale.

Ses pâtes raffinées, supérieures et extra sont manipulées avec tous les soins qui sont indispensables à une bonne fabrication. D'ailleurs, la Maison n'emploie que des matières premières provenant des meilleures semoleries de Marseille.

Spécialités de la Maison : Nouillettes aux œufs (garanti 4). — Cannelloni. — Cheveux d'Anges.

PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES REVENDEURS

AVIS DE DÉCÈS

M. Auguste Gaudin, maire de Bastia, membre du Conseil général de la Corse ;

Mme veuve Joséphine Sari, née Bonaria-Gaudin, et ses enfants ;

Mme veuve Albert Gaudin, née Bartolomei, et ses enfants ;

M. Louis Vannier de Morolli, juge de 1re instance au tribunal de Bastia, et ses enfants ;

Les familles Battistini ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR OCTAVE-AUGUSTE GAUDIN
Notaire honoraire

leur oncle, beau-frère, cousin, décédé à Lazzaro (Italie), le 7 octobre courant, dans sa 83e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Bastia, le lundi, onze octobre, à dix heures du matin.

On se réunira à l'oratoire Saint-Roch.

DERNIÈRES NOUVELLES

00563 Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 10 octobre.

On annonce que le général Clerc sera appelé au commandement par intérim, de la 9e division d'infanterie, en remplacement du général d'Amade.

NANTES

9e CONGRÈS DU PARTI RÉPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL SOCIALISTE

Dernière journée

Nantes, 10 octobre.

Le Congrès du parti radical et radical-socialiste a tenu ce matin sa dernière séance au théâtre de la Renaissance.

Le scrutin d'arrondissement

La séance a été, en grande partie, consacrée à la discussion sur le mode de scrutin pour les prochaines élections législatives.

La grande majorité des Congressistes s'est prononcée pour le maintien du scrutin d'arrondissement.

Le Président

A la fin de la séance il a été procédé à l'élection du président du Comité exécutif en remplacement de M. Lafferre.

M. Vallé, sénateur de la Mayenne, ancien Garde des sceaux sous le ministère Combes a été élu président.

PÉRIGUEUX

Grand Discours Politique DE M. BRIAND

Périgueux, 10 octobre.

M. Aristide Briand, président du Conseil, ministre de l'Intérieur, est arrivé ce matin à Périgueux, où il a été reçu avec un enthousiasme indescriptible.

Toutes les troupes de la garnison ont rendu les honneurs à l'arrivée du président du Conseil.

Après avoir reçu à la préfecture toutes les autorités civiles et militaires, M. Briand s'est rendu au banquet qui lui était offert par le conseil municipal.

Aux nombreux toasts qui lui ont été portés par les principales autorités de la ville et du département, M. Briand a répondu par un discours-programme, qui aura un grand retentissement.

Le discours du président du Conseil est d'une haute élévation politique et philosophique.

M. Briand a examiné dans un ensemble remarquable de considérations des plus élevées la situation actuelle du Pays.

Il fit ensuite justice des accusations malsaines lancées contre lui ; puis l'orateur fit appel à l'apaisement et à l'union de tous les Français pour continuer et achever l'œuvre républicaine français et si l'œuvre patriotique française.

« Nous ne faisons pas seulement des promesses, nous faisons aussi des réalisations. La loi sur les retraites ouvrières et paysannes est une condition impérative de notre pouvoir.

« Nous voulons, dit en terminant M. Briand, rendre la République si agréable à habiter ; nous voulons l'élever si haut, au dessus des partis, afin que ce soit la France qui rayonne en elle. »

LILLE

Explosion dans une filature

Lille, 10 octobre.

Hier soir, quelques instants avant la sortie des ouvrières, le volant de la machine motrice d'une filature, a fait explosion, avec un bruit épouvantable.

Une pièce de ce volant qui pèse 40 000 kilos, a défoncé le mur de la filature, une autre a traversé les plafonds des deux étages.

Aucune des ouvrières qui travaillaient dans ces ateliers n'a été blessée.

Deux ouvriers maçons, qui travaillaient sur un mur voisin, ont été atteints par des éclats de briques et, légèrement contusionnés.

Les dégâts matériels sont importants.

LE CRI D'ALARME DU GÉNÉRAL D'AMADE

Les Commentaires de la Presse

Paris, 10 octobre.

Tous les journaux s'occupent aujourd'hui de l'incident du *général d'Amade.*

La Presse Gouvernementale

Les journaux gouvernementaux approuvent la mesure prise par le Gouvernement contre l'ancien commandant en chef du corps expéditionnaire du Maroc.

Ils estiment qu'il était indispensable au Gouvernement de punir un manquement pareil à la discipline, et d'établir par un acte éclatant que la diplomatie française n'était nullement compromise par les paroles d'un général.

Ils ajoutent toutefois que le Gouvernement ne tardera pas à rappeler le général d'Amade à un commandement.

Les journaux de l'Opposition

Tout en reconnaissant le manquement à la discipline, les journaux de l'opposition disent que le Gouvernement est bien obligé de tenir compte du cri d'alarme poussé par le général d'Amade.

LE GÉNÉRAL D'AMADE interviewé par le « Matin »

Paris, 10 octobre.

Interviewé par le *Matin*, à la suite de sa mise en disponibilité, le général d'Amade a fait la déclaration suivante :

« J'ai cru être utile à la France en jetant ce cri qui était celui de ma pensée, et qui est l'exacte vérité.

« Je n'ai pas été maître de le retenir ; aussi, j'espérai me faute sans murmurer.

« Pas une seule parole ne tombera de mes lèvres ; et j'attendrai dans le silence et le recueillement l'heure où je pourrai recommencer à servir la France. »

L'impression à Tanger et à Oran

Paris, 10 octobre.

Les télégrammes de Tanger et d'Oran disent que le cri d'alarme du général d'Amade y a produit une excellente impression. car, dans son interview l'ancien commandant en chef du corps d'occupation du Maroc dit tout simplement ce que tout le monde dit tout bas.

HERNIEUX

Vous serez soulagés par le port de L'Appareil VIGUIER

Il n'est pas besoin de redire la réputation universelle acquise par M. C. Viguier, spécialiste herniaire, 5, rue Garnier, Nice, fournisseur des Hôpitaux, dont la méthode vraiment humanitaire a soulagé plus d'un million de malades parmi la population de la Corse.

Nous pouvons affirmer que la hernie est définitivement vaincue grâce à cet appareil ayant une résistance sans égale, souple, élgre et permettant les travaux les plus pénibles.

Nous engageons donc vivement nos lecteurs et lectrices atteints de Hernies, descentes, efforts, hydrocèles, varicocèles, à rendre visite à l'éminent spécialiste qui fera lui-même l'application de ses appareils toujours de plus en plus perfectionnés.

Le voyage de M. Viguier sera pour la fin octobre, les dates seront fixées sous peu.

Bas à Varices, Ceintures sur mesure. Appareils d'Orthopédie.

Dépôt spécial des Eaux Minérales Naturelles

DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
12 Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le prochain départ aura lieu le 10 octobre par steamer *Saint-Jacques* à destination de l'Algérie, les Ports du Nord et Anvers.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
DANESI Fils
16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. Danesi a l'honneur d'informer ses nombreux Clients qu'il se charge de toutes réparations de montres et Pendules (mouvements les plus compliqués).

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE de 1er CHOIX

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour muraille.
Lampe Electrique très pratique.

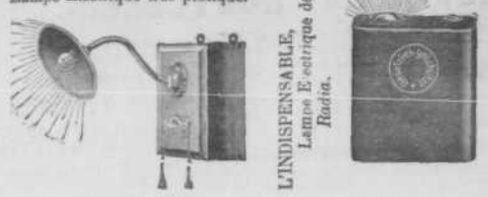

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *Radia.*

En vente chez tous les Débitants de Tabacs

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT-ILS? *Employez le* ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles du jeune âge. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux naissants. Résultats immédiats. Vente journalière considérable.

Envoi franco sur demande des Prospectus contenant détails et attestations.

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Anciens Cabinet Prudhon, PIERRE SABATÉ, Chirurgien-Dentiste du Lycée, Successeur

DENTS et DENTIERS (*Système perfectionné*) OBTURATION et EXTRACTION des dents sans douleur

Boulevard Paoli, 18, au 1er

MAISON RECOMMANDÉE

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à la même adresse, 18, Boulevard Paoli, au 1er, et gardera toutes ses conditions avantageuses antérieurement connues. Il continuera à donner ses soins consciencieux et dévoués à la fabrication des dents artificielles par le système le plus perfectionné.

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE" AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LE Guide 1.45 DES **Convenances**

par LISELOTTE

est indispensable dans chaque famille. C'est un guide sûr que l'on doit consulter chaque jour pour plaire aux siens et à soi-même.

LE GUIDE DES CONVENANCES

	Pages
La Naissance	9 à 18
Le Baptême	19 à 42
L'Enfance, la 1re Communion et l'Entrée dans le monde	43 à 74
Le Mariage, le Trousseau, la Corbeille, les Jours d'invitations	75 à 146
Le jeune Ménage	147 à 152
La Maîtresse de Maison	153 à 168
Les Cadeaux	169 à 174
Les Réceptions	175 à 190
Les Visites	191 à 204
La Vie au dehors	205 à 216
Les Promenades du temps	217 à 222
La Correspondance	223 à 240
Les Réjouissances publiques	241 à 244
Les Modèles de lettres à suivre en diverses circonstances de la vie	245 à 272
Les Bons	273 à 280

EN VENTE PARTOUT : 1 fr. 45. Broché. 1 fr. 90, relié. Franco contre mandat-poste de 1 fr. 60, broché, et 2 fr. 05, relié. Librairie PLON, Imprimeurs-Editeurs, 8, rue Garancière, PARIS. Expédition, 1, rue Vivienne.

CHEMINS DE FER AERIENS

Ingénieur FRANZ MERZ, Const. *Milan, Via Sabatelli, 3, Italie*

Installations complètes pour transport de matériaux.

Systèmes automatiques pour grandes puissances.

Installations économiques nouvelles à deux câbles, spéciales pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, verres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits inaccessibles.

Installations pour le transport de personnes.

Funiculaires, plans inclinés.

Machines de soulèvement.

Halle et wagonnets simples et automotrices.

Fils simples et appareils pour descendre du bois à brûler.

Devis et projets sur demande gratis. Références de 1er ordre.

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

MODERN' CORDONNERIE

BASTIA, 9, Boulevard du Palais, 9, BASTIA

A qualité égale le coquet Salon de la Modern' Cordonnerie vend meilleur marché que partout ailleurs et la concurrence est impossible.

GRANDE BOTTE pour Dames, à boutons, box-calf noir, qualité supérieure, la paire	8 fr.
GRANDE BOTTE régente, Dames, boutons, talons Louis XV, Kid noir, la paire	11 fr.
BOTTE Dame, chevreau jaune, la paire	9 fr. 50
BOTTE Dame, jaune, boutons, la paire	7 fr.
BOTTE Dame, chevrette glacée noire, boutons, la paire	11 fr.
RICHELIEU Dame, chevreau jaune, lacets, talon mode, la paire	9 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, en boxcalf noir, lacets, la paire	11 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, en boxcalf jaune, boutons, la paire	12 fr.
BOTTINE pour homme, forme américaine, boxcalf jaune, lacets, la paire	11 fr. 50
BOTTINE homme, forme américaine, couleur, lacets, la paire	14 fr. 50
BOTTINE MEGIS CLAQUE, boxcalf noir, boutons, la paire	14 fr. 50
BOTTINE homme, chevreau glacé, jaune, la paire	15 fr.
BOTTINE homme, chevrette glacée jaune, la paire	12 fr.
BOTTINE pour homme, forme américaine, boxcalf jaune, lacets, la paire	13 fr. 50

Grand assortiment de décolleté en tous genres pour mariages, cérémonies, etc.
Immense assortiment de crèmes et cirages et de toutes fournitures pour chaussures. — Atelier spécial de réparations.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 281 — MARDI 12 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

Union postale, 40 francs par an.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00564

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Séraphin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 33 m. — Coucher, 5 h. 05 s.
Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain : Saint Edouard.

11 OCTOBRE

LES PORTS DE COMMERCE

Notre Marine Marchande périclite. — Complications administratives — Vers l'Autonomie.

M. Millerand, ministre des Travaux publics, a entrepris une série de voyages dans lesquels il se propose d'étudier le fonctionnement de nos ports de commerce et le moyen de leur rendre un peu de la prospérité perdue, par suite de la concurrence acharnée de quelques ports modernes de l'étranger.

Le Havre, Nantes, Saint-Nazaire, Bordeaux ont déjà fait l'objet d'enquêtes personnelles du ministre, et M. Millerand a laissé entendre que son intention était de hâter la solution de la vieille question de l'autonomie des ports.

Depuis bien des années déjà, tous ceux qui sont intéressés à la prospérité du commerce national, demandent cette autonomie administrative pour les ports marchands ; la question a été mise plusieurs fois à l'étude par maintes commissions plus ou moins extraparlementaires, mais comme, pour en arriver là, il fallait mettre d'accord six ou sept ministères, on en est toujours au même point et notre expansion commerciale est sans cesse paralysée par la multiplicité des formalités administratives, les complications de gestion que doivent subir toutes les affaires concernant les ports.

Dans les cinquante dernières années, les ports de commerce du monde entier ont dû subir une transformation considérable, et le trafic a naturellement afflué vers ceux qui furent les premiers et les mieux outillés. Le fort tonnage des bâtiments modernes, la rapidité des échanges commerciaux ont exigé partout des réformes radicales. L'exploitation a dû se conformer à cette loi du progrès, sous peine de se condamner elle-même au déclin.

Or, les ports de la plupart des nations étrangères, jouissant d'une autonomie à peu près complète, ont pu rapidement procéder aux *améliorations nécessaires*. Ils sont gérés par des sortes de trusts ou consortium, possèdent tous pouvoirs de gestion, la faculté d'établir des taxes, etc. Ces conseils d'administration sont composés de personnalités compétentes. Ainsi, en Angleterre et en Espagne, on y voit figurer des délégués de la députation provinciale, du Conseil municipal, de la Chambre de commerce, des négociants et marins.

Les ports allemands de Brême et Hambourg ont conservé leur antique autonomie de « villes libres, » et c'est Hambourg qui, aujourd'hui, réalise le plus fort tonnage du monde.

En Belgique et en Hollande, où l'esprit municipal a toujours été particulièrement développé, la partie intérieure des ports appartient aux villes et est administrée, sous le contrôle des conseils municipaux, par le collège des bourgmestres et échevins, qui sont en même temps agents du pouvoir central.

Gênes, dont la prospérité devient inquiétante pour Marseille, est administrée par le « Consorzio, » véritable syndicat composé de représentants de l'Etat, des départements, des villes, chambres de commerce et compagnies de chemins de fer intéressés au port.

En France, au contraire, les ports dépendent uniquement de l'Etat, et cette unité de gestion, qui paraît d'une idéale simplicité, aboutit, dans la pratique, à la plus déplorable complication.

La partie technique est centralisée au ministère des Travaux publics. Il y a là le corps des ingénieurs des ponts et chaussées, composé, certes, d'hommes éminents, mais qui ignorent les convenances locales et déléguent souvent de suivre l'avis des armateurs ou des édiles ; il en résulte que des travaux qui seraient utiles traînent en longueur, et ne parviennent *à être réalisés* qu'au moment où déjà ils sont démodés.

A côté du ministère des Travaux publics, le ministère de la Marine a dans son ressort le pilotage ; l'administration des Domaines s'occupe du domaine public maritime ; le ministère du Commerce et de l'Industrie administre les pêches, courages, le matériel industriel, etc. ; le ministère de l'Intérieur règlemente les services sanitaires ; le ministère des Finances a la haute main sur les douanes ; enfin, l'administration des postes étend sa vigilance sur les paquebots postaux. Est-il possible de concevoir une organisation plus défectueuse ? L'Etat grand maître des ports paraît s'appliquer à y jouer le rôle de la mauvaise fée qui les vouerait à la médiocrité perpétuelle.

Pour comble, cette multiplicité d'attributions aboutit à d'interminables querelles interministérielles ; les attributions des uns et des autres sont assez mal définies et *les administrations* centrales en profitent pour s'arracher mutuellement les dossiers et les affaires ; pendant ce temps, les ports attendent en vain les améliorations promises. On cite à ce sujet des anomalies phénoménales : le ministère du Commerce est chargé de la liquidation des primes à la navigation, mais les primes à la construction sont le fait du ministère des Finances ; enfin, la caisse des invalides de la marine, qui fournit les fonds alloués en primes, se rattache au ministère de la Marine ! Le ministère du Commerce subventionne l'industrie des grandes pêches, mais les ministères de la Marine et des Travaux publics se partagent la pêche côtière et la police des ports !

Tout le monde déplore cette situation, mais personne n'en veut démordre. « D'une manière générale, écrivait M. Clémentel, dans son rapport sur le budget du ministère du Commerce de 1909, les ports faisant partie intégrante de notre outillage maritime commercial, n'est-ce pas au ministère du Commerce qu'il devrait appartenir d'assurer leur fonctionnement ainsi que leur développement, d'où dépend essentiellement celui de notre marine marchande ? »

A cela, le ministère des Travaux publics s'empresse de répondre que les ports sont des installations techniques inséparables du contrôle des ingénieurs des ponts et chaussés. Et pour le prouver, toutes les fois que la question de l'autonomie des ports est mise à l'étude, ce sont les ponts et chaussées qui y collaborent et rédigent les rapports. Bien entendu, cette administration, afin de conserver ses prérogatives, conclut contre l'autonomie.

Cette fois, le ministre du Commerce paraît décidé à en finir avec ces errements qui font perdre au commerce français quelques centaines de millions par an. Il a pris l'initiative d'une enquête personnelle, effectuée sur place, qui ne manquera pas de lui démontrer *l'urgente nécessité d'affranchir les* ports de la tutelle administrative *la plus surannée qui soit.*

Il importe peu, d'ailleurs, que les ports soient rattachés à tel ministère plutôt qu'à tel autre : ce qu'il faut, c'est qu'ils vivent et qu'ils prospèrent, grâce à une administration autonome exercée par les intéressés eux-mêmes, sous le contrôle simplifié de l'Etat.

HENRI BRUNCHOT.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

Propos d'actualité

La Classe

Une classe chasse l'autre. A peine les hommes de la classe 1906 et les ajournés de la classe 1905 ont-ils rejoint leurs foyers, que déjà les recrues des classes 1907 et 1908 ont pris leur place.

Ce départ pour le régiment, qui était autrefois la terreur des mères, est devenu une chose toute simple, toute naturelle. C'en est fini des interminables séjours à la caserne, durant trois, cinq ou même sept ans, sans commodités de communication pour permettre, de temps en temps, un tour au pays ! C'en est fini aussi des légendes sinistres qui couraient parmi les bleus : les brimades des anciens, la férocité des gradés, et tous les mauvais tours joués aux pioupious sans malice. La discipline est demeurée la même, mais la solidarité s'est accrue, l'ordinaire s'est amélioré, les chefs se sont rapprochés des soldats, et l'armée tout entière s'est démocratisée. Si l'on exige maintenant un effort plus soutenu, un entraînement plus intensif, de manière à obtenir en deux ans des résultats meilleurs qu'autrefois en trois ou cinq, on prend aussi infiniment plus de soin de la santé du troupier. L'hygiène s'est introduite à la caserne comme ailleurs, et peu à peu les anomalies et les routines disparaissent.

L'armée moderne est véritablement un merveilleux organisme, souple, puissant, ordonné et d'une cohésion à toute épreuve. La liberté la quitte avec un inébranlable sentiment de confiance et de fierté, et le « bleu » en y pénétrant a l'impression d'une grande école de civisme, d'honneur, de patriotisme, dont il va devenir l'un des éléments conscients et agissants, à laquelle il va participer non pas seulement en unité passive et neutre, mais avec toutes ses forces, tout son esprit et tout son cœur.

Ecole de civisme, avons-nous dit. N'est-ce pas à la caserne surtout, en effet, que les jeunes Français apprennent à se connaître ? La caserne est

---

34. — Feuilleton du *Petit Bastiais*

LA MANDOLINISTE

de Pierre Dax

IX

SINISTRE

« Jacques Geoffrin, journalier, âgé de trente-huit ans, demeurant en cette commune, qui nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui, à deux heures, en son domicile, de son légitime mariage avec Jeanne Roland, sans profession, âgée de vingt-sept ans, demeurant avec son époux, auquel enfant il a donné le prénom de Joséphine. Le tout en présence de Jules Lenoir, journalier, âgé de quarante-deux ans, et de Constant Turefare, aubergiste, âgé de quarante-cinq ans, non parents de l'enfant, domiciliés à Lesigny, lesquels ont signé avec nous, ainsi que le père, après lecture faite ».

Suivaient les signatures et la date.

— C'est bien, dit-elle en fermant le pli, d'après ce papier, mon extrait, j'ai donc trente ans. Un peu plus, un peu moins, toujours la guère !...

Elle se leva, prit dans son armoire un coffret, y plaça soigneusement l'acte légalisé, ferma à clef et se jeta brusquement sur son lit, où elle s'endormit. Au milieu de la nuit, des cris de terreur étaient poussés dans l'impasse...

— Au feu !.. au feu !..

Des fenêtres furent aussitôt ouvertes de tous côtés.

— Au feu !.. au feu !.. s'écriaient des voix étranglées.

— Réveillez la concierge du 10... c'est au 10...

Immédiatement la porte cochère du numéro indiqué fut assaillie de coups formidables.

— Au feu !.. répétait-on.

A demi-vêtue, la concierge sortit.

— Le feu au quatrième, répondit-elle à son mari en courant à l'étage enflammé.

Joséphine n'entendait rien. L'incendie était dans sa chambre. Sa lampe, garnie d'un fragile abat-jour en papier, avait pris feu. Il s'était communiqué aux rideaux de la fenêtre restée ouverte, puis au store extérieur. C'est ainsi que la flamme avait été vue des passants.

— Au feu !.. mademoiselle Geoffrin ! criait la concierge en agitant de toutes ses forces le cordon de la sonnette.

Ce fut Hélène qui entendit la première. Affolée, elle sortit de son lit, elle ouvrit la porte et courut dans la chambre de Joséphine. La pièce était rouge de flammes. La fumée emplissait la gorge.

— Joséphine !.. cria Hélène, Joséphine ! nous brûlons !..

Brusquement l'aînée se réveilla. Tout était embrasé autour d'elle.

— Sauve-toi, cria-t-elle.

Pas un mot pour l'orpheline ! Pas une pensée pour l'innocente qui, à deux pas, *derrière la cloison*, dormait du sommeil profond des enfants. Resterait-elle dans les flammes ? Des trois locataires, deux se sauveraient-elles, et l'autre, la détestée, la victime de machinations infernales, faute d'une main sauveur, disparaîtrait-elle à tout jamais ?.. Le lendemain, dans les décombres pensait, on trouverait-on de la petite créature qu'un cadavre noirci et des os calcinés que l'on porterait dans le coin de cimetière réservé aux pauvres ? A cette heure suprême, la mère martyre, la mère priée de son enfant, n'adressait-elle pas à Dieu, du fond de son âme meurtrie, une ardente prière pour la conservation du fruit de ses entrailles ? Le courant d'air qu'avait occasionné Hélène en ouvrant la porte avait donné prise à la flamme du côté de l'entrée; un passant qui se trouvait là prit feu.

— Nous sommes perdues, cria Joséphine. *Au secours !.. Au secours !..*

— Et Georgette !.. pensa sublimement Hélène en courant dans sa chambre.

— Lève-toi ... dit-elle brusquement en tirant l'enfant de sa couchette, puis, à la fenêtre, elle cria :

— Une échelle !.. Georgette va brûler !..

Les pompiers étaient là. A l'appel de la concierge, son mari avait couru au premier poste d'appel et, avec une rapidité étonnante, les hommes de service s'étaient rendus sur le lieu du sinistre. En un clin d'œil, courages et échelles avaient été dressés.

— Sauvez Georgette !.. renouvelait Hélène.

Habitués au danger, les soldats avaient compris que le mal deviendrait grand si un coup d'audace ne l'arrêtait pas. L'un d'eux, à l'aide d'une échelle, arriva à hauteur de l'étage.

— Deux cordes !.. cria-t-il d'une voix de stentor, après avoir donné un coup d'œil dans la chambre où se débattaient Hélène et l'enfant.

A cheval sur l'appui-main de la fenêtre, il songeait le nouveau venu, puis il saisit Georgette dans ses bras, avant même qu'elle eût fait un mouvement.

— Tiens-toi ferme et glisse sur la corde, mon enfant, commanda-t-il.

La foule eut une poussée vers la muraille. Tous les bras se tendaient pour recevoir celle qui échappait presque miraculeusement à la mort.

— A vous, maintenant !.. au tour de l'homme au poste.

Hélène accepta le même sort que les survivants.

— Un tuyau, gros jet, commanda le pompier.

Avec une atroce ironie, une nouvelle conduite d'eau fut dirigée dans l'appartement.

— Joséphine !.. Joséphine !.. criait Hélène qui ne quittait pas des yeux les fenêtres qui vomissaient du feu. Sauves ma sœur... Ma sœur est là-haut.

— On la sauvera, disait la foule émue devant la douleur de la jeune fille.

— Qui est-elle ?.. Joséphine ?..

L'idée restait insoluble. Une sortie lui aurait du reste été impossible du côté des fenêtres, car les deux ouvertures étaient envahies par des nuages de fumée épaisse. Le vent soulevait tout à coup, pourrait de tous côtés des masses noirâtres qui aveuglaient et rendaient difficile l'œuvre des pompiers. Joséphine ne se montrait pas !

Terrifiée à la vue de l'incendie qui l'environnait, les nerfs en déroute par toutes les émotions qu'elle avait subies la veille, Joséphine avait eu, après le premier appel d'Hélène, un instant de complète absence d'idée. Mourir ! elle allait mourir !.. C'était inévitable. Elle ne chercha pas à fuir. Cet arrêt de la pensée dura une seconde. Tout à coup, mue par une terreur folle, elle se jeta comme une louve sur le parvenu enflammé et le traîna jusqu'à la fenêtre. L'entrée de la chambre était vide. Elle sortit. Semblable à une furie, elle arriva dans l'antichambre.

— Où sont-elles ? Où sont-elles, cria-t-elle éperdue.

(*A suivre*).

l'amalgame de toutes les provinces, de tous les patois, de toutes les professions, de toutes les conditions sociales ; sous un même joug, sans aucun signe distinctif entre le paysan, l'ouvrier, le fonctionnaire, le patron, le millionnaire, c'est vraiment la « grande famille » qui s'élabore, et quand, deux ans après, ils auront repris la vie civile, quelque chose leur restera, quelque chose d'intime, de fraternel, d'impérissable : la conscience d'avoir été égaux, et peut-être, hélas ! de l'être encore demain, devant la mitraille.

Sur le contingent de 218.449 hommes (dix mille de plus que l'an dernier) de la classe qui vient d'être incorporée, il y a 125.765 agriculteurs, 25.214 ouvriers en métaux, 15.501 ouvriers en bois, 9.404 ouvriers en pierre, 5.751 ouvriers en cuivre, 6.475 meuniers boulangers, 17.925 employés, 14.234 sans profession, etc.... Le premier jour, ils se sont considérés avec curiosité ; demain, il n'y aura plus que des frères d'armes, et, dans deux ans, quand sonnera l'heure du départ de la classe, il y aura, dans tous les régiments mêlés à l'immense joie de la liberté reconquise, un peu de nostalgie et de regrets, et, qui sait, peut-être, une larme furtive dans les yeux des camarades qui se quittent...

Henri BRUMONT.

L'ENCOMBREMENT
des Quais du Nouveau-Port

Par suite des travaux de dérochement auxquels l'administration des Ponts et Chaussées fait procéder en ce moment-ci dans le bassin du Nouveau-Port, une partie du quai de rive se trouve inutilisable, tout au moins en ce qui concerne les navires d'une certaine dimension. La partie qui reste libre suffit à peine à l'accostage des paquebots de la Compagnie Fraissinet et des quelques voiliers qui fréquentent notre port.

Quant au quai Nord, il est, la plupart du temps, occupé par les grands vapeurs anglais et allemands.

Si le nombre des navires dépasse la moyenne ordinaire, — cas qui se présente assez fréquemment, — les emplacements font complètement défaut.

Il est donc de toute nécessité de livrer à la navigation le quai du large dont la construction est actuellement terminée. Sans doute les travaux de dallage n'ont pas encore été effectués et ils ne pourront l'être que dans quelque temps, mais cela ne saurait constituer un obstacle sérieux si l'on faisait procéder à un nivellement provisoire, de manière à permettre le passage des charrettes sur le quai. Un tassement préalable se produirait ainsi, qui ne nuirait en rien à la solidité du dallage ultérieur.

Nous nous permettons d'appeler l'attention de notre Chambre de Commerce sur cette question dont l'intérêt nous paraît évident.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

RIVENTOSA. — Il y a huit jours, la coquet village de Riventosa prenait un air de fête inaccoutumé. On y célébrait le mariage de Mlle Marie Casanova, fille de Mme et de M. Noë Casanova, avec M. Renaud Cristofari, employé des Postes à Paris.

Dès neuf heures du matin, les invités arrivaient nombreux ; à onze heures se formait sur la place, inondée de soleil, de verdure et de fleurs, un cortège composé de plus de soixante couples.

La mariée, rayonnante de grâce et de beauté, perdue dans les flots du voile et des dentelles, portait avec beaucoup de distinction une robe princesse en crêpe de Chine blanc.

Elle a été conduite à la mairie et à l'autel par son frère, M. Dominique Casanova, élève à l'*Ecole des Arts et Métiers*.

Le mariage civil a été célébré par M. l'adjoint municipal Ottaviani, dans la salle de la mairie artistement décorée.

Les témoins de la mariée étaient M. Jean-Marie Casanova, maire de Riventosa, et M. François Giansbbi, instituteur à Ajaccio, son oncle et cousin. Le marié avait comme témoins M. Ubertin, avocat à la Cour d'Appel de Bastia, et Mme Ubertin, ses cousins.

Le mariage religieux a été béni par M. l'abbé Giansbbi, qui a adressé aux époux une allocution émue et touchante.

Une quête fructueuse a été faite par la toute charmante Mlle Marthe Leca, demoiselle d'honneur, qu'accompagnait M. Dominique Simoni, garçon d'honneur.

Après la messe, les mariés et leurs invités ont traversé le village sous la traditionnelle pluie de blé et de riz, symbole de l'abondance et de la richesse qu'on leur souhaitait.

Un déjeuner exquis de cent couverts, préparé par M. Mariani, propriétaire de l'Hôtel du Torrent, leur a été servi dans une immense salle à manger, dont Mme Noël Casanova, mère de l'épouse, et Mme Antoinette Cristofari, sœur de l'époux, ont fait les honneurs avec cette amabilité que nous leur connaissons.

Au Champagne plusieurs toasts ont été portés au bonheur des époux, et des poésies composées pour la circonstance ont été dites par de ravissantes demoiselles.

Une sauterie à été organisée qui s'est prolongée, très animée, jusqu'à quatre heures du matin.

Les jeunes mariés sont partis le lendemain pour Paris, où nous vœux de joie et de prospérité les accompagnent.

Les Obsèques
DE M. LE NOTAIRE GAUDIN

Le paquebot de la Compagnie Fraissinet a ramené lundi matin la dépouille mortelle de M. le notaire Gaudin. Le pavillon était en berne et sur le cercueil recouvert du drapeau tricolore, avaient été déposées trois belles couronnes.

Malgré l'heure matinale, de nombreux parents et amis se trouvaient sur les quais et ont escorté le corps jusqu'à l'oratoire Saint-Roch tout drapé de noir et tran-formé en chapelle ardente.

A dix heures, le cortège s'est formé sur la place de cet oratoire. Tout le clergé de la ville précédait le cercueil qui était porté par des marins.

Suivant le désir exprimé par le regretté défunt, les cordons du poêle étaient tenus par des membres du conseil paroissial, MM. Adolphe Barbaino, Barthélemy Bronzini, Sauveur Thiers et Louis Bourgeois.

Le deuil était conduit par M. le maire Gaudin, M. Louis Vannier de Morelli, juge au tribunal civil, M. le docteur Sari, M. Alexandre Gaudin, avocat, M. Battistini, directeur honoraire des douanes, entourés de leurs nombreux parents.

Une affluence extraordinairement nombreuse se pressait derrière la famille. On remarquait la plupart des autorités civiles MM. les Adjoints et tout le Conseil municipal, les Magistrats de la Cour et du Tribunal, les Avocats, les Avoués, tout le personnel des divers services municipaux, les notabilités de la ville et des citoyens de toutes les conditions. On peut dire que toute la ville a pris part au deuil qui frappe M. le Maire et sa famille.

Sur le passage du cortège les magasins étaient fermés.

L'absoute a été donnée par M. le chanoine-archiprêtre Casanova.

Le Libera et le Benedictus ont été exécutés par la maîtrise, sous la direction du maestro Regiensi, qui tenait les grandes orgues.

Nous remercions à M. le maire Gaudin, à MM. Vannier de Morelli, à MM. Sari et Gaudin et à leur famille l'expression de nos profonds regrets et de nos sincères condoléances.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 octobre 1909.

Marché peu animé mais en meilleure tendance les événements du Maroc étant envisagés avec plus de calme. La Rente Française est bien tenue à 97.47. Les Fonds Etrangers sont en reprise générale, Extérieure 90.45, Turc 93.75, Portugais 63.15, la Russe 1909, 97.50. Dans le compartiment des Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais se tient à 1.344, le Crédit Foncier à 779, le Comptoir National d'Escompte à 757 et la Société Générale à 679, coupon détaché de 6.25.

Fermeté des valeurs industrielles. Le Suez monte à 4.893. Le groupe traction est irrégulier. Charbonnages russes lourds. Peu de variation sur les titres empiffères : Rio 1.948.

Au comptant, l'Arroya se retrouve à 81.50.

L'action et la part des Etablissements Guillard ont des demandes suivies à 155 et 175.

L'obligation 5 0/0 Cie Française du chemin de fer de l'Equateur est tenue à 447. Son coupon semestriel de 12.50 qui vient d'être détaché est payable à la Banque Commerciale et Industrielle.

On recherche à 480 l'obligation Cie Ottomane des Eaux de Beyrouth dont le revenu ressort à 5.20 0/0.

Au sujet du placement des Bons Privilégiés du Crédit National Assurances il est utile de rappeler que le remboursement de ces Bons est garanti par un Bon du Crédit Foncier de France (émissions 1887 et 1888) avec des tirages annuels auxquels les souscripteurs participent.

Chemins Français calmes.

LES AGISSEMENTS
de la Compagnie Fraissinet

Il s'est produit hier, au moment du départ du paquebot de *Marseille*, une bousculade indescriptible. Malgré les efforts de M. Hennequin et de ses agents, les malheureux passagers ont eu toutes les peines du monde pour monter à bord. Cela ne se serait pas produit si l'on avait pris soin de faire embarquer les conscrits une heure au moins avant le départ.

Puisque la Compagnie Fraissinet s'obstine à accepter un nombre excessif de voyageurs, et qu'elle ne se soucie en aucune façon de leur sécurité, elle devrait tout au moins essayer de faciliter l'embarquement des malheureux passagers et leur réserver, à bord, le nombre réglementaire de couchettes et de ceintures de sauvetage.

Nous voulons bien croire qu'il existe une administration chargée de veiller à l'exécution des règlements sur le transport des voyageurs. Si elle existe, veut-elle attendre qu'une catastrophe se produise pour prendre les mesures nécessaires ?

Courses de Bastia

MM. les propriétaires de chevaux sont avisés qu'il est formellement interdit, sous peine d'amendes sévères, d'entraîner les chevaux sur la piste sans avoir au préalable acquitté les droits d'engagement.

Chemins de fer

La Compagnie de Chemins de fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani, des trains spéciaux de voyageurs seront mis en circulation, le dimanche 17 octobre 1909, entre Bastia-Furiani et vice-versa, suivant les besoins du service, de midi 13 jusqu'après la dernière course.

A l'aller, ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Les trains réguliers n. 5 et 11 partant de Bastia à midi 3 et midi 45, ne prendront des voyageurs à destination de Furiani que dans la limite des places disponibles.

Bastia, le 11 octobre 1909.

Nominations
d'Instituteurs et d'Institutrices

M. Six, vice-recteur de la Corse, vient de signer le mouvement suivant :

MM.

Mignozzi, stagiaire provisoire, est nommé adjoint à Aullène.

Simibaldi, ancien stagiaire provisoire, est nommé stagiaire provisoire à Tasrelli jusqu'au 30 septembre 1910.

Grimaldi est nommé stagiaire à Prezzone.

Muestranci est nommé stagiaire à Monteternino.

Nicoli est nommé stagiaire provisoire, jusqu'au 30 septembre 1910, à Manso.

Rollet, élève maître, rentrant du service militaire, est nommé stagiaire à Feliceto.

Marchioni, titulaire du brevet supérieur, est nommé stagiaire à Ghisonaccia.

Massoni, ex-provisoire à Zuani, est nommé stagiaire à Ventiseri.

Mmes.

Giannoni est nommée stagiaire provisoire, jusqu'au 30 septembre 1910, à Casabianda.

Leca est nommée stagiaire provisoire, jusqu'au 30 septembre 1910, à Pinito (Serriera).

Mlles.

Finocchi, institutrice à Porto Polo, est nommée adjointe à Marignana.

Colonna, institutrice à Poggioli (Figari), est nommée institutrice à Porto Polo.

Quastana est nommée stagiaire provisoire, jusqu'au 30 septembre 1910, à Poggioli (Figari).

Mattei, ex-provisoire à Monte, est nommée stagiaire provisoire, jusqu'au 30 septembre 1910, à Pranola.

Matteï, ex-provisoire à Santo-Pietro-di-Tenda, est nommée stagiaire à Campana.

Celli, ex-provisoire à Santo-Pietro-di-Tenda, est nommée stagiaire provisoire à Pastricciola.

Nicoli, institutrice à Baca (Zonza), est nommée stagiaire à Guallanicoie (San-Gavino-di-Carbini.)

Matteoli, élève-maîtresse, est nommée stagiaire à Fornili (Pieggiolo).

Melo, institutrice à Muratello, est nommée stagiaire à Portovecchio.

Farinacci est nommée stagiaire à Muratello, jusqu'au 30 septembre 1910.

Leonetti, ex-provisoire à Galeria, est nommée stagiaire provisoire à Asco, jusqu'au 30 septembre 1910.

Gherardi, ex-provisoire à Borgo, est nommée stagiaire à Baca, école temporaire.

Vincentelli, ex-stagiaire provisoire, est nommée stagiaire à Ventiseri, jusqu'au 30 septembre 1910.

Zoé Ortoli est nommée stagiaire provisoire, jusqu'au 30 septembre 1910, à Bericoli.

Pantalacci est nommée stagiaire provisoire à Trinita (Partovecchio).

Glonoli est nommée stagiaire provisoire à Campo (Antisanti).

Scapula est nommée stagiaire provisoire à Araggio.

Conseil d'Arrondissement

Le Conseil d'arrondissement de Bastia, qui n'avait déjà pas pu tenir le 2 août la 1re partie de sa session, 6 membres seulement sur 20 ayant répondu à la convocation du Sous-Préfet, n'a pas pu davantage tenir cette après-midi la 2e partie de cette même session. Deux membres *seulement sur vingt*, MM. *Angeli*, conseiller d'arrondissement de Brando, et Olmetta, conseiller d'arrondissement de Murato, avaient répondu à la nouvelle convocation.

Il sera en conséquence procédé à nouveau, d'office, par les soins de l'administration préfectorale au sous répartement de l'impôt.

M. LOUIS MOZER

Hier soir, les membres de l'*Orphéon Bastiais* ont tenu à saluer leur président d'honneur, M. Louis Mozer, avant son départ pour Bonneville, et ils sont réunis sous ses fenêtres, pour lui donner la sérénade d'adieu.

Après qu'ils eut en chanté les meilleurs morceaux de leur répertoire, M. Mozer les a invités à vider avec lui une coupe de Champagne et leur a dit tous ses regrets de les quitter en pleine prospérité. Il leur a souhaité de persévérer dans la bonne voie qu'ils ont choisie ; il les a assurés que, de loin comme de près, il applaudirait à leurs succès. A son tour, le Président de cette Société musicale a dit, au nom de tous, à M. Mozer, la reconnaissance commune pour sa bienveillante protection, et a exprimé l'espoir de le voir revenir souvent à Bastia, afin de pouvoir lui renouveler, sans compter, l'expression de la différente sympathie de la Compagnie qu'il préside.

Nous sommes heureux de faire suivre le compte rendu de cette charmante fête de famille d'un souvenir tout particulièrement affectueux à l'adresse de l'aimable conciteyen qui est parti hier pour prendre possession de ses nouvelles fonctions de sub-chef du procureur de la République, auxquelles un récent décret vient de l'appeler.

Les qualités professionnelles de M. Louis Mozer lui avaient valu au barreau, parmi ses confrères, une situation enviée ; elles lui attireront, certainement, dans la magistrature, les sympathies de ses collègues et de flatteuses appréciations de la part de ses grands chefs.

Sa sollicitude pour les humbles et son activité de philanthrope l'avaient désigné au choix de nombreuses sociétés de notre ville, qui, toutes, conserveront le souvenir de sa parfaite urbanité et de la valeur de ses conseils.

Pour nous, qui entretenions avec M. Mozer les plus cordiales relations, nous lui exprimons tous nos regrets de le voir s'éloigner de notre chère cité, et nous lui disons, du fond du cœur, le plus sincère des « au revoir. »

JACQUES DHUR
EN CORSE

Notre éminent confrère du *Journal* a visité plusieurs localités de la belle Balagne.

Partout Jacques Dhur a été *l'objet du plus enthousiaste* accueil. Tout particulièrement à Zilia et à Calenzana, où la population avait dressé un arc de triomphe à ce vaillant ami de la Corse.

Deux chaleureux discours ont été prononcés par M. Maestracci et par M. Poli, l'infatigable président de l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse.

A son tour Jacques Dhur, vivement sollicité de prendre la parole, prononça sur la place publique de Calenzana une *vibrante* allocution, que la foule accueillit par d'innombrables vivats et par des salves d'honneur.

Jacques Dhur et ses amis sont arrivés hier soir à Calvi et sont repartis ce matin pour Piana et le golfe de Porto. Ils seront aujourd'hui à Cervione.

SAN-MARTINO-DI-LOTA
L'assassinat d'Aja Francesca

Le Parquet s'est rendu dimanche, *à Farinole, pour y procéder* aux premiers éléments de l'information relative à l'assassinat de Maxime Franceschi.

C'est M. le docteur Zaccarelli qui a procédé à l'autopsie du cadavre, et il résulte de cet examen que la victime a reçu deux coups d'arme à feu qui ont déterminé une mort foudroyante.

Le magistrat instructeur a recueilli *diverses dépositions parmi lesquelles* celle du frère de la victime et du nommé Deodati.

En dernier lieu nous apprenons que la gendarmerie a procédé hier à l'arrestation de deux individus sur le compte desquels de graves soupçons avaient pesé dès la première heure.

Les deux prévenus ont été écroués, dans la soirée d'hier, à la maison d'arrêt de Bastia.

Société anonyme
de « Cyrnos Palace »
Grand Hôtel de Bastia

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 12 octobre courant, dans le local du Syndicat d'Initiative de Bastia, Bd. Paoli, 33, à 10 heures du matin.

Tous les actionnaires, sans distinction, peuvent assister à l'assemblée.

Toutefois, conformément aux art. 26 et 29 des statuts, seront seuls droit de vote les propriétaires de 10 actions au moins.

Les propriétaires de moins 10 actions pourront se grouper pour atteindre ce nombre et déléguer l'un d'eux pour voter.

Le nom de ce délégué avec celui de chacun de ses mandants et leur signature sera déposé au Syndicat d'Initiative au plus tard le 11 courant à 5 heures du soir.

Ordre du jour : Augmentation du capital social.

Comité des Fêtes
DE LA PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
et Cours Sebastiani

Les souscriptions au-dessous de 0,50 ont produit la somme de 55 fr. 00.

Total des encaissements. . 850 fr. 50.
Dépenses . . . . . 810 fr.
Reste en caisse . . . . . 40 fr. 46.

Le Comité remercie les directeurs des Cinématographes ainsi que les amateurs du Cercle Catholique qui ont bien voulu prêter leurs gracieux concours à notre bénéfice ainsi que tous les habitants du quartier de la Place de l'Hôtel de Ville pour la part qu'ils ont prise à la réussite des Fêtes en offrant chacun leur obole.

Le Comité.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 octobre.

Thermomètre.—7 heures du matin + 15.7 à midi 20 + à 6 heures du soir + 18° Maxima + 20 6. Minima + 15°.

Baromètre. —7 heures du matin, 765 mm. 4 midi, 765 mm., 6 heures du soir, 765 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

A l'arrivée

M. Jacomet, procureur général près notre Cour d'appel, est rentré à Bastia par la voie de Nice.

MM. Antoine Gavini et Piersangeli, députés, sont rentrés de Vizzavona.

Les « Bleus »

Le paquebot de la Compagnie Fraissinet, arrivé lundi matin de Marseille, avait à bord 87 jeunes soldats, destinés aux garnisons de Bastia, Corte et Calvi.

Le paquebot parti à 4 heures du soir à destination de Marseille a reçu 132 recrues de la Corse pour les diverses garnisons du 15e corps.

A l'arrivée et au départ, tambours et clairons accompagnaient les recrues.

De passage

M. Six, vice-recteur de la Corse.

Récompenses honorifiques

Les récompenses suivantes ont été décernées pour la collaboration aux œuvres complémentaires de l'école instituées dans les casernes et les hôpitaux militaires :

Officier d'Académie : M. le colonel Graziani.

Médaille de vermeil : M. Chevirel, capitaine au 14e bat. d'artillerie.

Médaille d'argent : M. Colombani de Niolo, chef de bataillon au 135e.

Médaille de bronze, MM Massoni, lieutenant au 52e ; Nicolai, soldat au 52e.

Diplôme d'honneur : MM. Castellani, adjudant au 27e dragons ; Dominoni, sergent-major au 151e ; Puri, capitaine au 61e.

Lettre de félicitations : M. Arrighi, sergent au 2e.

Au départ

MM. Giansbbi, sénateur ; Arrighi, avocat général près la Cour d'appel d'Aix, Raoul Truchy, conseiller à la Cour d'appel de Pau ; Alessandri, vice-président du tribunal civil d'Oran ; Caltaneli, conseiller général, sont partis par le paquebot de Marseille.

Nouvelles militaires

Sont nommés au grade de capitaine MM. les lieutenants Pozzo-di-Borgo, du 9e d'infanterie, affecté au 114e, et Vizzavona, du 163e, affecté au 7e.

M. le chef d'escadron d'artillerie breveté Lepidi, hors cadres, état-major de l'armée, est promu au grade de lieutenant-colonel et maintenu hors cadres.

Nous leur adressons toutes nos félicitations.

Les Annales

M. René Bazin, de l'Académie française, aime la chasse. Il traite, dans les « Annales » de cette semaine, un délicieux portrait de chasseur moderne.

Ce même numéro contient des chroniques et des articles d'actualité d'Emile Paguet, Jules Bois, Adolphe Brisson, Yvonne Sarcey ; des documents d'un haut intérêt sur l'origine de la navigation à vapeur (à propos des fêtes de Fulton), des dessins humoristiques d'Abel Faivre, et trois études très curieuses sur l'évasion de Louis XVII, par G. Lenôtre, Emile Bergerat, André Hallays.

En vente partout. Le numéro : 25 centimes.

Concierges militaires

Ont été nommés concierges civils du service de l'intendance : un magasin général de l'habillement et du campement de Marseille, M. Nicolai, sous-officier retraité ; un parc à fourrages de Mansimat à Constantine, M. Bastelica, concierge du parc à fourrages de Sétif.

Pilules Suisses

Envoyez 1 fr. 50 à P. Glassi, Pharmacien, 28, rue du Grammont, Paris, et vous recevrez franco avec un n'munch gratis, une boîte de Pilules Suisses, le meilleur remède contre les maux d'estomac et la constipation.

Objet trouvé

Une épingle de cravate, trouvée sur le boulevard Paoli, a été déposée dans les bureaux du *Petit Bastiais*.

Dounes

Sont nommés préposés des douanes à la direction de Lille, MM. Napoleoni Léopold, Graziani Crucien, Bernardi Loins.

On demande

A louer 2 ou 3 pièces non meublées. Offre au concierge du Lycée.

Avis

Jeune homme sérieux, 26 ans, muni de son baccalauréat, désire place comptable ou autre.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

VINS VIEUX du coteau Costa-Lara, territoire de Chiatra-di-Verde.
Vin rouge, 0,30 le litre ;
Vin blanc, 0,40
S'adresser au capitaine Marchi, rue Capanselle, 2, 4me étage.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés la *Quart Vichy Lardy et Lardenet.*

AVIS DE DÉCÈS

Madame Joseph Codet ;
Mme Gassin et M. Gassin, médecin-major ;
Mlle Marguerite Codet ; Mme et M. Mathieu Fantauzzi ; Mme Louis Orengia ;
M. et Mme Pierre Codet ; M. et Mme Valentini ; M. et Mme Charles Orengia ; M. et Mme Lévie-Ramolino ; M. et Mme Eugène Orengia ; M. et Mme Joseph Orengia ; Mme Hérenger ; M. et Mme Philippe Orengia ; Mme Georges Raffaelli ; Mme Emmanuel Arèna ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

MONSIEUR JOSEPH CODET
Trésorier Payeur Général
de l'Inde Française

leur époux, beau-père, grand-père, frère et beau-frère, décédé à Saint-Junien, le 10 octobre 1909, dans sa cinquantième année.

Futailles à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
Nouveau Port, Bastia

DERNIÈRES NOUVELLES

00565 **Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

BOURSE DE PARIS

9 oct. — 11 oct.

Rentes de 3 0/0 ancien 97.30 — 97.50
de 3 0/0 amortis. 98.80 — 97.85
ex-coupon

AJACCIO
MORT SUBITE

A Ajaccio, 11 octobre.

Mme Massarelli se promenait, dans l'après-midi, sur le boulevard du Roi Jérôme, lorsqu'elle fut prise subitement d'un malaise et s'affaissa.

Des passants se précipitèrent à son secours, et la transportèrent à la pharmacie voisine, où les meilleurs soins lui furent prodigués.

Tout fut inutile ; Mme Massarelli avait succombé à une rupture d'anévrisme.

Conseil de Cabinet

Paris, 11 octobre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront, samedi prochain, en conseil, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Aristide Briand.

Tirages financiers

Foncières 1903

Paris, 11 octobre.

L'obligation portant le numéro 50 417 est sortie remboursable à *cent mille francs.*

L'obligation portant le numéro 146.747 est sortie remboursable à *trente mille francs.*

M. BRIAND
à PÉRIGUEUX

Paris, 11 octobre.

M. Briand président du conseil, accompagné de M. Ruau, ministre de l'Agriculture ; du lieutenant-colonel Targe, représentant le ministre de la Guerre ; de M. Tissier, directeur du cabinet de la présidence, a quitté Périgueux dans la soirée, et est rentré ce matin, à Paris

Le Discours-Programme
et la Presse

La Presse est unanime à approuver le discours prononcé hier par le président du Conseil.

Tous les journaux rendent hommage à l'esprit politique et conciliant de M. Aristide Briand.

Le président du Conseil a exposé clairement le programme du Gouvernement, qu'il soutiendra devant le Parlement.

Nouvelles Maritimes

Nos Escadres

Toulon, 11 octobre.

Le croiseur cuirassé *Léon Gambetta* est arrivé aujourd'hui à Toulon, venant de Lorient.

Ce grand croiseur fera partie de la première escadre.

***

La première division de la deuxième escadre, sous le commandement du vice-amiral Aubert, appareillera de Toulon, jeudi prochain, pour Bizerte.

Cette force navale se compose des cuirassés *Saint-Louis, Gaulois* et *Charlemagne.*

On annonce, en effet, que Ferrer a été transféré aujourd'hui à la célèbre prison de Montjuich, et que demain matin, à la pointe du jour, il sera passé par les armes.

TOULON
Le Transfert
du lieutenant de vaisseau Lair

Toulon, 11 octobre.

Le lieutenant de vaisseau Lair, qui était accompagné par deux inspecteurs de la Sûreté, est arrivé ce matin à Toulon.

L'ancien commandant en second du contre-torpilleur *Claymore* a été écroué, dès son arrivée, à la prison maritime, et enfermé dans la cellule qui avait été affectée à l'ex-ensaigne Ullmo.

M. le lieutenant de vaisseau Argueil, rapporteur près le conseil de guerre maritime, a fait subir ce matin un premier interrogatoire à l'officier prévaricateur, et lui a dit de faire choix d'un avocat.

Le lieutenant de vaisseau Lair est poursuivi pour vol d'une somme de 1.380 fr. 96 cent., pour abus de confiance, et absence illégale de plus de six jours.

L'officier prévaricateur sera soumis, dans quelques jours, à un examen au point de vue mental. Si cet examen prouve qu'il était sous le coup d'une dépression, la faute qu'il a commise pourrait paraître sérieusement atténuée aux yeux du conseil de guerre.

DOUARNENEZ
La Crise sardinière
Heureuse intervention de M. Chéron

Paris, 11 octobre.

Après deux jours de longs pourparlers, M. Chéron, son secrétaire d'Etat à la Marine, a réussi à arrêter le mouvement grévicte qui avait pris un caractère sanglant.

Les trois corporations des marins pêcheurs, des sardiniers et des soudeurs boîtiers, ont fini par s'entendre avec les patrons des usines.

L'accord n'est pas encore complet, mais tout fait espérer qu'il sera définitif demain, et que le travail reprendra mercredi prochain.

EN ESPAGNE
Exécution Imminente
DE FERRER

Barcelone, 11 octobre.

Le bruit court que le Conseil de guerre, chargé de juger Ferrer, se serait prononcé pour la peine de mort, malgré l'habile et impressionnante plaidoirie de son défenseur M. le capitaine du génie Francisco Galceran ; malgré les protestations indignées de l'accusé qui n'a pas eu de peine à retrouver tous les arguments invoqués contre lui par l'acte d'accusation, et par les dépositions des témoins visiblement stylés par la police.

« Je me sais seulement employé, a dit Ferrer à la fin de sa déclaration, à répandre l'instruction, l'éducation et la civilisation. » Mais ces belles paroles n'ont nullement impressionné les membres du conseil de guerre, présidé par le lieutenant-colonel Eduardo Aguirre Lacalle.

On annonce, en effet, que Ferrer a été transféré aujourd'hui à la célèbre prison de Montjuich, et que demain matin, à la pointe du jour, il sera passé par les armes.

EN MAURITANIE
La Pacification de l'Adrar

Paris, 11 octobre.

Le Ministre des Colonies a reçu un long rapport du colonel Gouraud, sur le dernier engagement en Mauritanie

Cet officier supérieur termine son rapport en assurant que la pacification de l'Adrar peut être considérée maintenant comme complète.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
11 Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre
la Corse la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée
Frets avantageux

Le prochain départ aura lieu le 10 octobre par steamer *Saint-Jacques* à destination de l'Algérie, les Ports du Nord et Anvers.

Hôtel de l' « Etoile d'Or »
10, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
FILIPPI ETIENNE, de Venzolasca
Hôtel confortable. — Cuisine renommée
Chambres entièrement remises à neuf
Vin du propriétaire. — Prix très modérés
Offre pension pour étudiants et armée
Prix très réduits

AVIS
Très bonne occasion
A VENDRE
POUR CESSATION DE COMMERCE
UN STOCK
de futailles de diverses contenances à partir de 250 à 6.000 litres. Aperçu de quelques prix de ces matériaux :
Demi-muid de 600 litres à partir de 32 à 35 fr. la pièce. — Bordelaise de 230 à 250 litres à partir de 12 à 15 fr. la pièce, pour le restant, prix à débattre sur place.
Caisses à raisins. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets — Abreuvoirs poulains. — Barres. — Appareils soutyrène. — Bombonnes de diverses contenances. — Appareils divers pour cave.
N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des conditions avantageuses à toutes personnes qui voudraient se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce pour le restant du matériel, installation et marchandises.
UN STOCK
Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendu verre compris). — Muscat de Frontignan. — Vin de Barbera. — Grenache. — Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina Pomponnet St Léon. — Apéritif le Pol. — Vins de Marsala. — Vins d'Asmouneux. — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées blanc et rouge. — Grands vins de Champagne. — Vinaigre.
UN STOCK
Vins rouge et rosé de table à 15 et 20 centimes le litre.
Avant de faire des achats, adresse-vous, 5, Avenue Carnot, Bastia, vous bénéficierez certainement de 40 et 50 0/0 de la valeur.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ULCÈRES VARIQUEUX

Notre Académie [illegible] guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris sans [illegible] par cet unique remède.

M. Depensier, pharmacien à Rouen.

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de la valeur de votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'estomac, variées et j'ai constaté les meilleurs résultats. C'est une excellente [illegible]

Docteur CAPELLE, Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies; le Rouen, 3 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général: Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Colonna d'Istria.

DEMANDEZ PARTOUT

LA CÉDRATINE

de la Maison L.N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spasmodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

MALADIES DE LA FEMME

LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont trop connus. C'est d'abord une irrégularité dans les époques, puis des congestions, des [illegible] qui exigent un remède pour faire place à une santé florissante sur tout le corps. Le [illegible] devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge critique, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé Soury, à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et ce qui en précède, la mort subite. On n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles: Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'estomac, Affections des Nerfs, etc.

La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon 3 fr. 50, le grand 4 fr. 40, franc de port, mandat-poste 40 fr. 50, adresse: J. Mag. DUMONTIER, phien, 1, place de la Cathédrale, Rouen.

(Notice et renseignements confidentiels gratis).

BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
car elle seule peut vous guérir

A VENDRE

Futailles neuves et usagées de toutes contenances.
Conditions avantageuses.
S'adresser: Maison L. N. Mattei et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Ancien Cabinet Poudère

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur

DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 18, au 1er
MAISON BENEDETTI

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans architectes — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

LE Guide DES Convenances par LISELOTTE 1.45

Le volume broché

Ouvrage illustré

SE VEND PARTOUT. — L.-D. SER, éditeur, 7, Passage Choiseul, PARIS. Adresser 1 fr. 50 (mandat-poste ou timbres-poste) à l'auteur, 7, Passage Choiseul, PARIS, et il vous sera envoyé franco.

CHEMINS DE FER AÉRIENS

Ingénieur FRANZ MERZ, Const.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie

Installations complètes pour transport de matériaux.

Systèmes automatiques pour grandes puissances.

Installations économiques brevetées à deux câbles, spéciales pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits impraticables.

Installations pour le transport de personnes.

Funiculaires, plans inclinés.

Machines de son système.

Rails et wagonnets simples et automoteurs.

Fils simples et appareils pour descendre du bois à brûler.

Devis et projets sur demande gratis.

Références de 1er ordre.

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

JE DONNE 100.000fr.

Chauves!

à qui prouvera que la solution Sévy capillaire du dermologiste F. OLIVE n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.

Pour recevoir gratuitement une fiole (valant 6 fr.) de la Mélusine, écrire avec les plus grands détails et résultats au Laboratoire OLIVE, 23, Rue des Martyrs, ext. MONTMARTRE, PARIS

OUTILS pour A LA VIGNE LES OUTILS DU JARDINIER Fruitiers... D'ORNEMENT

Sécateurs, Greffoirs, Tondeuses, Serpettes, Scies, Ciseaux, Pulvérisateurs, Arrosoirs, Pompes, Tuyaux, Jets, Lances, Raccords, Robinets, Crochets, Tuteurs, Treillages, Paillassons, Cloches, Châssis, Serres, Abris, Chaufferettes, Thermomètres, Outils de Jardinage, Graines, Plantes, Arbres, Arbustes, Fleurs, Bulbes, Engrais, Insecticides, Fongicides, Ouvrages spéciaux, Catalogues illustrés, Conseils gratuits.

Chez GRATIEN & MILON, Successeurs, 17, Rue Cambon, PARIS

AUTOMOBILES DU CAP

Service de Bastia à Morsiglia et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia	dép.	8 h. matin		Morsiglia	dép.	8 h. matin	
Erbalunga		8 h. 30	1.05	Centuri		8 h. 6	0,25
Santa-Severa		9 h. 25	2.75	Ersa		8 h. 25	0,65
Meria		9 h. 56	3.45	Rogliano		9 h.	1.45
Macinaggio		10 h. 20	3.85	Macinaggio		9 h. 25	1.75
Rogliano		10 h. 50	4.15	Meria		9 h. 45	2.15
Ersa		11 h. 20	4.95	Santa-Severa		10 h. 15	2.85
Centuri		11 h. 45	5.35	Erbalunga		11 h. 20	4.55
Morsiglia	arr.	Midi	5.55	Bastia	arr.	Midi	5.55

Service de Bastia, Santa-Severa à Luri et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia	dép.	6 h. 40		Luri	dép.	2 h. soir	
Erbalunga		7 h. 10	1.05	Santa-Severa		2 h. 20	0.65
Sisco		7 h. 30	1.55	Porticciolo		2 h. 40	0.95
Pietracorbara		7 h. 50	1.95	Pietracorbara		3 heures	1.45
Porticciolo		8 h. 10	2.45	Sisco		3 h. 15	1.85
Santa-Severa		8 h. 25	2.75	Erbalunga		3 h. 35	2.35
Luri	arr.	8 h. 50	3.35	Bastia	arr.	4 h. 10	3.35

NOTA. — Coupé: Un franc de supplément.

Le voyageur a droit à 30 kilos de bagages, et tout excédent est taxé à raison de 0,05 le kilogramme.

Les bagages et les colis devront être enregistrés une demi-heure avant le départ, au bureau de la Société, 26, Boulevard Paoli.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 282 MERCREDI 13 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Saint Edouard.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 5 h. 33 m. — Coucher, 5 h. 05 s.
Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 13.
Fête de Demain: Saint Calixte.

12 OCTOBRE

LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

Lettre Ouverte

à un Député
de la majorité républicaine

Mon cher Député,

Je suis vraiment stupéfait que, né sous la Troisième République et ayant grandi avec elle, vous demandiez à une vieille barbe comme moi, son opinion sur la question de la réforme électorale qui est à l'ordre du jour de la rentrée, et qu'on vous somme de résoudre avant la fin de la Législature:

Doit-on s'en tenir au scrutin d'arrondissement, ou convient-il de revenir au scrutin de liste?

Ma réponse sera brève... Vous savez que je n'aime pas pontifier, et je ne suis pas encore parvenu à l'âge où l'on radote. Les deux modes de votation ont donné leur mesure en bien et en mal, et cette mesure se balance. Le scrutin d'arrondissement est plus accessible à la corruption et à la pression des influences locales; mais le scrutin de liste se prête à des méprises déconcertantes qui ont toujours amené la guerre civile. Si le scrutin de liste est le meilleur mode de consultation nationale, lorsqu'il s'agit de choisir la forme du gouvernement ou d'opter entre la paix et la guerre, le scrutin d'arrondissement, depuis plus de trente ans, s'est révélé un excellent instrument de conservation républicaine et de progrès social. Le scrutin de liste n'est pas plus indépendant que le scrutin d'arrondissement de l'action gouvernementale: les très nombreuses invalidations, (une véritable hécatombe!) qui suivirent les élections législatives de 1885 faites au scrutin de liste, furent presque toutes ratifiées par le même corps électoral. Les réactionnaires de toutes couleurs et les tardigrades du parti républicain s'en rendent parfaitement compte; aussi ne réclament-ils le scrutin de liste qu'avec un correctif qu'ils présentent comme anodin, la représentation proportionnelle.

Quelle balançoire, se serait écrié *Proudhon, qui n'aurait pas eu* assez de sarcasmes pour la proportionnelle!

La proportion comment l'établirez-vous? Sur la base des suffrages recueillis par les Députés de la majorité républicaine aux dernières élections législatives, et des voix obtenues par leurs concurrents de tout acabit? Soit, pourvu que les réactionnaires consentent à partager, par moitié tout au moins, le chiffre des abstentions, ce dont je doute fort, ces bons apôtres ayant pris l'habitude de porter à leur actif tous les électeurs inscrits qui n'ont pas pris part au vote, sans se préoccuper le moins du monde des absents, des infirmes et des militaires. Et, à chaque renouvellement de la Chambre, cette proportion devra suivre la mobilité de l'opinion des électeurs.

Je veux bien admettre, — et c'est là une concession de pure courtoisie, la faiblesse d'un gouvernement engendrant faisiblement la désaffection de ses partisans, — je veux bien admettre, dis-je, que cette mobilité de l'opinion profitera aux Républicains, mais les Réactionnaires ne lui laisseront pas le temps de produire tous ses effets. Pendant que la majorité républicaine s'endormait béatement sur les lauriers qu'elle doit au scrutin uninominal, les éternels ennemis de la République, courbés sur la statistique des dernières élections législatives, constataient, et cela par une très simple opération arithmétique, qu'avec la représentation proportionnelle appliquée au scrutin de liste, pour un siège qu'ils perdraient, ils en regagneraient au *moins dix*... Est-ce là ce que vous voulez, ô vous que j'appelle les tardigrades du parti républicain, non pas pour vous faire injure, mais pour mieux caractériser cet état d'âme qui, par peur d'un progrès trop rapide, vous fait précipiter dans la Réaction la plus vertigineuse? Si oui, vous serez promptement satisfaits... Les Réactionnaires, grâce à la représentation proportionnelle, rentreront en assez grand nombre à la Chambre pour renverser le ministère républicain avec l'aide des modérés et des révolutionnaires, et comme ils auront apporté le plus fort appoint à la coalition, ils seront en fait, sinon apparemment, prépondérants dans le nouveau ministère et gouverneront la République. Ce n'est pas tout. Le Sénat qui est élu au scrutin de liste voudra lui aussi la représentation proportionnelle, et il l'aura si on l'applique aux élections municipales; alors, les réactionnaires deviendront les maîtres de l'élection du Président de la République, et ce sera, à bref délai, la fin du Régime!

Vous l'aurez voulu, et, comme à Georges Dandin, il ne vous restera que la satisfaction de vous dire que vous l'avez voulu. Consolez-vous cependant, vous serez demeurés fidèles à la traditionnelle jobarderie de votre parti. Pour ne pas remonter plus haut, vos pères de 1848 — on leur avait suggéré que les meutes du Prétendant seraient plus facilement surveillées s'il résidait en France et siégeait même à l'assemblée — ne voulurent point de la loi de proscription qui interdisait le territoire français aux Princes Bonaparte, et dont ils n'étaient pas les auteurs, et vous savez ce qu'il advint... Allons! montrez-vous leurs dignes fils, renoncez au scrutin uninominal qui fait votre force et que vous avez hérité de vos irréconciliables ennemis, et vous verrez ce qu'il vous en coûtera!

Est-ce à dire que je réprouve la Représentation proportionnelle? Non: elle est équitable, et je suis le premier à reconnaître qu'elle offre un précieux contrepoids à une majorité sans frein, mais là seulement où le « principe du Gouvernement n'est pas contesté. » Est-ce là le cas de notre République? Je conçois que vous ne partagiez pas mon pessimisme, ce serait exiger un acte d'humilité au dessus de vos forces, mais si vous êtes de bonne foi comme je le suppose, vous reconnaîtrez que la représentation proportionnelle, appliquée dans les circonstances où nous nous trouvons, aurait, tout au moins, pour résultat de consolider les forces numériques de l'opposition irréductible composée des Royalistes, des Bonapartistes et des Nationalistes. Est-ce là le but que doivent poursuivre des républicains tels que vous, c'est-à-dire, des citoyens pénétrés de cette idée que la République est la seule forme de gouvernement qui convienne à notre France démocratique? Vous tenez dans vos mains une arme que vos adversaires avaient forgée contre vous, et vous vous en déferiez sous prétexte qu'elle blesse l'équité! Que l'opposition désarme complètement et à tout jamais, et le jour de la représentation proportionnelle et du scrutin de liste viendra sans périls pour la République et sans secousses pour la Patrie. Jusque-là vous ferez sagement de vous considérer en état de guerre, et puisque vous n'avez pas de meilleur instrument pour avoir définitivement raison de l'opposition, conservez le scrutin uninominal qui vous a toujours menés à la victoire, et aux récriminations de vos adversaires, répondez: *Patere legem quam ipse fecisti!*

Après tout, ce scrutin étant honni ne mérite pas tous les reproches qu'on lui inflige... Vous trouvez injuste qu'un arrondissement qui n'a que 30.000 ou 40.000 votants nomme un député tout comme un arrondissement qui en compte 20.000 et plus? Prenez garde, vous allez à l'encontre du principe démocratique qui place les petits sur le même pied que les grands! Le suffrage du plus pauvre et du plus ignare des électeurs ne vaut-il pas dans l'urne autant que celui du plus riche capitaliste et du plus éminent des membres de l'Institut? Ne vous méprenez pas sur mon compte... Je ne crois pas, et je désire encore moins que le scrutin d'arrondissement soit le *scrutin de l'avenir*; mais sous peine d'être injustes, ne méconnaissez pas les services qu'il a rendus et qu'il pourra vous rendre encore. Il a assuré une majorité formidable à la République que l'Assemblée nationale issue du scrutin de liste n'avait reconnue qu'à une voix de majorité (au prix de quels efforts et de quels sacrifices!); et en dehors de lui je ne vois pas de mode de votation qui puisse vous conduire à la victoire définitive. S'il a fait du député le commissionnaire des intérêts privés de ses électeurs, il en a fait, d'autre part, un énergique défenseur des intérêts généraux de l'arrondissement. Croyez vous que si cet arrondissement avait été noyé dans les flots du scrutin de liste départemental, il aurait participé dans la même mesure aux avantages économiques dont il jouit? A l'heure présente, tous les chefs-lieux d'arrondissements, les petits aussi bien que les grands, sont touchés par les chemins de fer, tous, à l'exception d'un seul, celui de Sartène (Corse, pour qu'on ne l'oublie pas à l'avenir!) qui a eu le malheur de n'être jamais représenté, même lorsqu'il avait le « Grand Lama » pour député.

Je résume mon opinion: Si, mû par un intempestif esprit d'équité, ou par un sentiment de ce que j'appellerai par euphémisme une maladroite générosité, vous rétablissiez le scrutin de liste avec la représentation proportionnelle, vous ressemblerez à ces petits enfants qui, après avoir péniblement édifié une haute tour sur la plage, cèdent aux suggestions d'un plus malin qu'eux qui, leur présentant la tour penchée comme la tour idéale, leur conseille d'en saper les fondations jusqu'à ce qu'ils aient obtenu l'inclinaison désirée, et qui s'y prêtent avec tant d'ardeur que la tour, croulant tout à coup, les ensevelit sous un monceau de sable...

Le même sort vous attend, ô *tardigrades du parti républicain!* Pour comble d'infortune, vous ne pourrez invoquer aucune excuse et vous ne mériterez pas la moindre pitié, car vous aurez été prévenus à temps que, dans l'état de confusion des esprits suscité par la loi de la Séparation des Eglises et de l'Etat, aggravé par les tendances que semble indiquer le rachat de l'Ouest, porté à l'extrême par les lois sur les retraites ouvrières et l'impôt sur le revenu, que la majorité républicaine de la *Chambre a votées*, le rétablissement du scrutin de liste avec application de la représentation proportionnelle, c'est: le suicide de la République!!!

Vale!

CORSUS.

Pour copie conforme:
FRANÇOIS D'ISIS.

SANGLIER OU PAGEAU

Le mois dernier je désirais une battue au sanglier sur les pentes ombragées qui dominent la baie d'Alesani où sable si fin qu'il glisse entre les doigts pareil à l'eau de mer que le lèche en y mourant. A côté du sanglier, attraction de sa montagne, Morsiglia offre le pageau, attraction de sa mer. « Les pageaux, dit Latrousse, sont des poissons oblongs, à forte tête, à nageoire dorsale portant ordinairement douze aiguillons ». En cette saison le touriste a le choix: hasarder au sanglier, pêche aux pageaux; quelquefois il a l'embarras du choix. Des raisons toutes personnelles ayant prolongé mon séjour à Morsiglia, j'ai pu goûter les deux. Laquelle préfère-je. — Venez-vous au sanglier, demain? me proposait-on la veille d'une battue. — Oui, à moins que je n'aille aux pageaux. Telle fut ma réponse. Marque-t-elle une préférence? Quoi qu'il en soit, le lendemain, de grand matin, je partais aux pageaux en compagnie de mon ami A... et de Th... Je sentais plein de joie et d'espérance à la pensée des belles captures que le temps favorable nous réservait. Les frimas et les indifférents plaisantent facilement le pêcheur ou le chasseur. Ils n'envient volontiers aux dépens de ceux-ci, quand ils les entendent parler sérieusement de leurs sports favoris. C'est probablement parce qu'ils ignorent ces sports; *ignoti nulla cupido*. S'ils savaient les multiples et saines émotions qu'ils procurent, de quelles difficultés ils se compliquent, la pêche surtout, quels problèmes parfois très complexes ils posent, ces blasés ou ces indifférents verraient les premiers à rougir de leurs plaisanteries.

***

Morsiglia a les meilleurs chasseurs de la région; il compte aussi d'habiles pêcheurs. Ceux-ci pratiquent exclusivement la pêche, ceux-là, la chasse. Dans les deux sports pour exceller il faut être spécialiste. Il en est qui s'adonnent indifféremment à l'un ou à l'autre; ceux-là ne sont qu'amateurs. Quant à moi, je ne me pas spécialiste, ni même amateur, je suis novice. Aussi bien, chaque fois que j'entreprends de pêcher ou de chasser, *je sens de m'adjoindre* un spécialiste. Ce matin-là, j'étais bien partagé.

A force de grimper dans les rochers, d'escalader les escarpements, de risquer son embarcation dans les passes les plus difficiles, parmi les criques, les pointes, les écueils, les récifs de la côte Cap-Corsine qui va de Canari à la Giraglia, mon ami A... est devenu, sans en tirer profit du reste et pour sa fantaisie et son plaisir, un homme de mer surprenant.

L'extrémité nord de la Corse est le pendant de son extrémité sud; une seule différence: Bonifacio repose sur un socle de calcaire, le Cap est granitique. Mais là comme ici, ce sont les vastes de vent, les courants terribles, les dentelures d'une côte sauvage inhospitalière, la science de marin indispensable à qui veut s'y hasarder. A tous ces points de vue ces extrêmes se touchent; à tous égaler est mon ami A... est un pilote capable et rare. Dans ses Contes du Lundi, Daudet fait dire à un loup de mer Bonifacien: « Je ne connais que les Bouches, mais je les connais bien. » Mon ami pourrait dire: « Je sais à fond ma côte Cap-Corsine ». Pilote savant il est prudent; chose plus difficile, il pousse quelquefois la prudence jusqu'à oser. Victor Hugo dit quelque part au sujet d'un hardi marin: « Il sentait la crainte du probable tempérée par l'instinct du possible, » formule qui irait comme un gant à mon ami de pêche A... Son embarcation est petite — une coquille de noix. Un jour, nous croisâmes une grosse barque qui fuyait devant le temps; nous, nous poussions au large. Le soir, comme je rentrais au logis chargé d'un panier rempli de beaux poissons, je rencontrai le patron de cette barque qui me dit: — Vous avez-vous vous aventurer par ce temps, dans cette barque!! — C'est que j'avais foi en mon pilote, car toute la corniche que la mer peut laisser à un homme, il l'a. — Nous avons beaucoup de ces hommes là à Morsiglia.

Tout autre était mon compagnon Th... Celui-ci est un marin terrible; il a navigué sur toutes les mers du globe; de ses longs voyages il semble avoir rapporté, avec un fort accent provençal, pas mal de science et un peu d'insouciance. Au demeurant, très brave homme, de stature athlétique; l'étreinte de ses mains velues écraserait, je crois, la poignée de l'aviron; mais, aveugle devant le danger qu'il affronterait à la légère. Dans une aventure, Th... serait le bras, mon ami A... serait la tête. Je préfère la tête bien que les deux se complètent. Ce jour là, j'avais les deux.

***

Bons nous dévalons, en file indienne, le chemin de traverse qui conduit à Mutte, marine de Morsiglia. Au sommet du mont, l'étoile du matin jetait un dernier éclat. Nous n'avions pas le brillant attirail de pêche

dont s'embarrassent certains pêcheurs d'eau douce qu'on appelle familièrement les pêcheurs à la ligne d'argent, parce qu'ils achètent au marché ceux le poisson qu'ils disent avoir pêché. Chacun de nous portait son panier de pêche, un pain, quelques fruits, pommes, poires ou figues excellentes au mer comme dessert du frugal repas dont les paniers font ordinairement les frais ; en bandoulière, une gourde de vin blanc. Nous abreuvions Mutte au jour naissant. Une dizaine de mal-nourries en bon état, élevées d'un étage, autant de mesures, choses vides où il y a le silence, dont les planes affouillent les fondations du rêve de la mer et que voilent seuls l'ouragan et les gémissements de reptiles. Voilà Mutte. Le tout construit sans souci de l'alignement, pêle-mêle du l'homme qui a son chemin au milieu de la confusion des roches marines, pêle-mêle de la nature. Au moyen de cordes et de poulies nous nûmes tôt fait de mettre la barque à l'eau. Le temps de faire la provision d'eau douce et nous voili partis. En poupe, se tenait mon ami A., manant les avirons d'arrière qui faisaient entre ses mains office de gouvernail. Nous autres, nous nagions le dos tourné à la proue, attelés chacun à un aviron. La mer était superbe, on l'aurait dit stagnante. Le ciel était limpide mais plutôt blanc que bleu ; pas un nuage en haut, pas une écume en bas. Pourtant, il y avait à l'ouest sur l'horizon une petite tache malsaine ; elle restait immobile à la même place, mais grandissait. Tout en ramant j'observais notre pilote. Il semblait préoccupé ; ses yeux ne quittaient pas la petite tache lointaine ; il scrutait le temps qui faisait le beau. Avec Th..., nous nagions vigoureusement car nous brûlions d'arriver à Cavo qui est l'extrême Cap-Corse dont le promontoire extrême s'appelle *Monte Nieuro*. Là, le poisson est plus abondant et plus beau que partout ailleurs ; mais, plus que partout ailleurs il est dangereux de se risquer dans ces parages. Les courants sous-marins y sont extrêmes, la côte en est tourmentée ; ce ne sont que brisants, porte-à-faux, surplombs, récifs effrayants, promontoires sinistres ; on a baptisé l'un d'eux du nom de *Corse di Becco*, corne de bouc, à cause de sa hauteur. Aucune végétation, mais des cailloux noirs, brûlés du soleil, éventants sous l'escalade ; une horreur de sépulcre. C'était là notre but. Nous approchions à peine de l'Ilot de Centuri. D'un coup d'aviron notre chef de nage engagea la barque dans la passe difficile qui sépare cet îlot de la terre ferme. Signe évident qu'il voulait approfondir le temps avant de mettre le cap sur Cavo. Je ne comprenais pas ces hésitations par cette mer d'huile. Th... non plus. La jeune aboutit dans une petite anse où abondent les crevés, rochers où ne peuvent atteindre les pêcheurs à la canne qui rôdent pieds nus en quête d'amorces. Le pantalon retroussé jusqu'aux jarrets, je sautais sur un de ces rochers. Th... débarqua un peu plus loin. Nous devions y faire notre provision d'eache. La languoste, le calmar, le crabe sont d'excellents apâts pour le pagnas, mais quelque peu inconnus et malaisés à trouver.

Les bigorneaux, moins bons mais suffisants, pullulent sur les rochers de la côte et spécialement sur les isolés, parce que moins fouillés. Certains de ces rochers présentent une surface unie, très agréable au pied nu ; la surface sur laquelle je marchais se hérissait d'excroissances, de stries, d'arêtes aigües ou tranchantes qui rendaient ma démarche pénible, contrariée. J'ai vu des femmes qui se baignent dans cette anse marcher pieds nus sur ces rochers ; spectacle troublant, car la meurtrissure du mignon petit pied contrastait la baigneuse à des poses gracieuses et variées. Notre besogne de rôdeurs de rochers terminée nous hâtâmes la barque qui accosta. Cependant Th... contenait avec peine sa mauvaise humeur. « C'est emb..., disait-il, cet original de A... a toujours peur. Au lieu de filer droit sur Cavo, il nous fait perdre du temps ici. Vous verrez qu'il n'ira pas à Cavo. » L'embarcation touchait presque le rocher. Th... y sauta, puis m'aida à y entrer à mon tour. Notre récolte d'eche était suffisante. Il n'y avait plus qu'à gagner le large pour la pêche. Pendant notre travail la mer avait changé d'aspect ; ce n'était plus de l'huile ; de courtes lames ourlées d'écume grisâtre en striaient la surface qui se creusait de plus en plus. Dans ces lames la barque montait, descendait, remontait. Je devenais morose. Je comprenais maintenant les hésitations de notre pilote qui, tout à l'heure, m'encourageait. « En route pour Cavo » ! criait-il. La figure hâlée de Th... s'éclaira d'un sourire satisfait ; sur la manche une ombre passa. Dans sa joie ce grand diable de Th... imprimait une vitesse folle à l'embarcation. Une heure après, nous étions dans les eaux de Cavo trempés par le clapotis. Autour de nous s'était le tourment du flot à l'infini ; ce flot venait du sud-ouest, ce qui était mauvais ; mais la brise soufflait du nord-ouest, signe favorable qui avait décidé notre pilote. Il faut être rompu à la gymnastique de la vague qui ne tarda pas à exiger de moi son tribut. Nos trois lignes déployées à la hâte étaient déjà au fond de l'abîme entre la vie noyée des profondeurs. Je vis Th... ferrer d'un coup de poignet ; un instant après un beau pagnas se débattait à nos pieds dans la barque, bientôt suivi de deux autres qui avaient mordu à la ligne de mon ami et à la mienne.

La pêche s'annonçait bonne ; déjà, j'avais amorcé, ma ligne était prête quand je me sentis défaillir. J'avais comme un cercle de fer autour de la tête, mes tempes voulaient éclater, des nausées secouèrent mon thorax, et dans un écroulement subit de toutes mes forces je me laissais choir dans la barque. Mon oil terne entrevit un beau pagnas que Th... ramenait de nouveau. J'entendis un juron corse, je vis Th... armer les avirons. Ce fut tout. Un moment après j'étais déposé, hoque humaine, sur un rocher du Cavo. Où me passa un pain et ma gourde, puis la barque s'éloigna et ne fut bientôt plus qu'un point noir sur l'eau. J'étais dans une espèce de crique toute de murailles et de précipices, taillés à pic dans le roc ; un filet d'eau douce, inattendu dans cet endroit, attira mon regard ; j'en bus dans le creux de la main. Je m'étendis au pied de la falaise en surplomb, énorme. Tout en haut, dans une crevasse, l'eau suintait. De temps en temps une goutte s'en détachait et tombait dans la mer. Je ne tardais pas à m'endormir. A mon réveil, tout en étirant mes membres ankylosés, je constatai ma montre ; il était trois heures de l'après-midi. Je vis la barque approcher. Le ressac était violent. Th..., accostait comme par temps calme, sans s'inquiéter le moins du monde. N'avait-il pas ses poignets de fer ? La barque faillit se briser contre les rochers, ce qui provoqua une colère de notre pilote dont l'habile manœuvre la sauva. Finalement j'embarquais et nous mettions le cap sur Mutte. Je n'étais plus las, mes forces étaient réparées, je bus, je mangeai, je fus joyeux. Il y avait dans la barque une quarantaine de beaux poissons. A l'horizon, la vilaine tache s'était effacée. Nous fîmes force de rames, si bien que nous atteignîmes Mutte avec le soleil assez haut sur l'horizon. J'avais les bras rompus, mais quand le soir, je rentrais à Morsiglia, après cette journée passée au grand air marin, loin des soucis dont mon indifférence passion n'avait momentanément débarrassé, je voyais encore monter et profondeur de l'abîme, se débattant dans l'onde où il fait des éclats d'argent et de vains efforts pour le cris de Florence qui va le livrer à son noble valeur intellectuelle, dont la vie a été tout entière consacrée au bien public, et auquel, au point de vue des sacrifices à faire pour servir la cause sacrée du peuple, on peut appliquer le grand axiome : Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer. Une affaire de famille l'a éloigné de nous en cette circonstance, et je suis convaincu que tous ceux qui comme moi, m'entourent, le regrettent profondément.

Avec un Maire pareil nous devions nous attendre aux marques de sympathie les plus vives. Elles nous ont été données dans la pensée commune, larges et franches, et j'en remercie la Municipalité au nom de tous les congressistes...

Bastia, en face de l'Italie, à 4 heures à peine de Livourne, est appelée à déverser sur l'île une partie de ce flot humain qui visite chaque année la mère des arts.

En nous encourageant, en nous prenant sous sa protection, la Municipalité aide puissamment ses concitoyens dans leur essor commercial qui doit se développer fatalement, le jour, où mieux renseignés, les touristes qui visitent la côte d'Azur et les villes italiennes viendront chercher chez nous non pas les spectacles merveilleux de la science humaine mais les tableaux d'une Nature encore vierge, encore fruste !...

Des réunions comme celle-ci sont nécessaires pour préparer ce mouvement, et surtout pour mieux nous connaître, pour mieux nous entendre dans l'œuvre de réorganisation que nous poursuivons.

Si d'un bout de la Corse à l'autre bout un même sentiment domine, nul doute que l'on n'obéisse à sa poussée souveraine.

Tout est là : — l'union — l'union dans nos pensées, l'union dans nos actions, l'union dans la recherche des moyens les plus propres à assurer le succès de notre cause.

Le long sommeil d'un pays aussi beau que le nôtre doit finir. Il ne faut plus qu'à l'aurore du XX^e^ siècle, au centre d'une du million le plus civilisé du monde, un coin de terre française existe où les vies humaines sont fauchées en pleine jeunesse, en pleine force par un mal réparable, où la merveilleuse fertilité de ses champs ne sert à personne, où le pittoresque de ses beautés naturelles demeure encore ignoré.

Nous sommes quelques-uns en Corse, à Marseille, à Nice, à Toulon, en Algérie, qui travaillons à faire disparaître ces tares, à réaliser ce beau rêve de donner à notre île la civilisation et la richesse de la côte d'Azur.

Des encouragements comme les vôtres nous sont nécessaires. Ils relèvent nos efforts, ils nous réconfortent, et quand les

MM. Michel et Tiburce Cuneo d'Ornano, le commandant Nicoli et le docteur Vincentelli adjoints au maire.

Dans la foule qui suivait, on distinguait la plupart des autorités civiles et militaires, le Conseil municipal, la plupart des syndicats et sociétés avec leurs bannières.

Sur tout le parcours la foule, une foule en deuil, faisait la haie, et c'est, entouré de plusieurs milliers de personnes, que le cortège s'arrête Cours Grandval, la dépouille mortelle de Madame Forcioli-Conti devant être transportée dans la chapelle familiale.

Le deuil était conduit par MM. Etienne et Ludovic Forcioli-Conti, et M. Vincent Grégori.

Nous présentons aux familles Forcioli-Conti et Grégori nos sincères compliments de condoléances.

SAN-MARTINO-DI-LOTA

L'assassinat d'Aja Francesca

M. le juge d'instruction Peggiani a procédé aujourd'hui à l'interrogatoire des deux individus, écroués hier soir à la maison d'arrêt.

Le magistrat instructeur a recueilli également les témoignages de plusieurs personnes qui ont déclaré avoir vu, le jour du crime, deux individus, armés chacun d'un fusil, sur le chemin parcouru par la victime.

Courses de Bastia

MM. les propriétaires de chevaux sont avisés qu'il est formellement interdit, sous peine d'amendes sévères, d'entraîner les chevaux sur la piste sans avoir au préalable acquitté les droits d'engagement.

Chemins de fer

La Compagnie de Chemins de fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani, des trains spéciaux de voyageurs seront mis en circulation, le dimanche 17 octobre 1909, entre Bastia-Furiani et vice-versa, suivant les besoins du service, de midi 13 jusqu'après la dernière course.

A l'aller, ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Les trains réguliers n. 5 et 11 partant de Bastia à midi 3 et midi 43, ne prendront des voyageurs à destination de Furiani que dans la limite des places disponibles.

Bastia, le 11 octobre 1909.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 octobre.

Thermomètre.—7 heures du matin + 16 à midi 20° + à 6 heures du soir + 17° Maxima + 21°. Minima + 15°.

Baromètre.—7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

De passage

M. Peraldi, sénateur de la Corse.

Nouvelles maritimes

M. le lieutenant de vaisseau de Pianelli, secrétaire du conseil supérieur de la marine, est adjoint au vice-amiral inspecteur général des écoles et des dépôts des équipages.

Nouvelles universitaires

M. Istria, inspecteur d'Académie à Marseille, est appelé aux mêmes fonctions à Paris.

Cyrnos Palace

L'assemblée générale de la société du Cyrnos Palace a eu lieu hier.

Le quart du fonds social étant largement représenté par les actionnaires présents, la délibération a commencé sur l'ordre du jour : Augmentation du capital social.

A l'unanimité, l'augmentation de 200 000 francs a été votée.

Les actionnaires anciens auront droit de privilège pour la souscription.

Les souscripteurs auront à effectuer les deux premiers versements, soit 250 francs par action de 500 francs.

4^e^ CONGRÈS des Syndicats d'Initiative Corses

Vœu déposé par M. Frasseto et par le docteur Zuccarelli.

Voies ferrées et assainissement

Le congrès émet le vœu que nos représentants, dès la reprise des travaux parlementaires, sollicitent *à la tribune* le dépôt des projets de loi relatifs au relèvement des voies ferrées.

Pour ce qui concerne l'*assainissement*, nos représentants, principalement MM. Antoine Gavini et Henri Pierangeli, ont déjà, par leurs rapports, préparé les voies ; tout dépend actuellement de la Chambre des Députés mais il est urgent que nos Sénateurs et nos Députés insistent ardemment auprès du Gouvernement pour obtenir le vote du projet de loi sur l'assainissement.

Le poison malarique rend insalubres et inhospitalières nos plaines fécondes ; aussi leur assainissement constitue certainement le premier stade de la réorganisation de la Corse.

Adopté.

Ce vœu sera envoyé à tous les Sénateurs et Députés de la Corse.

Nous tenons à publier le toast porté par M. Tommasi, président du Syndicat d'initiative de Bastia, au cour du banquet offert par la Municipalité aux Congressistes.

Messieurs,

L'accueil que la Municipalité de Bastia vient de nous réserver, à l'ouverture même de nos travaux, marque l'intérêt qu'elle porte au but que nous voulons atteindre.

Elle a à sa tête un Maire d'une haute et

Brevet Supérieur

Aspirantes

Sur 41 aspirantes qui se sont présentées, 7 ont été déclarées admissibles aux épreuves orales.

Ce sont :

Mlles Battini Jeanne.
Colombani Julia.
Micaelli Barberina.
Padovani Antoinette-Marie.
Quilio Vincenta.
Sabini Elisabeth.
Viricorsi Paulina.

Aspirantes

Sur 2 aspirants qui se sont présentés, aucun n'a été reconnu admissible aux épreuves orales.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 octobre 1909.

Le relèvement de l'escompte à Londres n'influence guère notre marché qui reste assez bien tenu dans son ensemble. Notre 3 1/2 perd 5 centimes à 97.45. Les Fonds Etrangers sont calmes ou en légère avance comme le Turc à 93.80 et les Emprunts Russes. Le Portugais se relève un peu à 505.

Les obligations de 50 fr 5 0/0 Ville de Kasto accentuent encore leur avance à 505.

Sociétés de Crédit en excellente tendance. Le Crédit Foncier se tient à 780. Le Crédit Lyonnais oscille aux environs de 1.340. Société Générale 670. Comptoir National d'Escompte 765.

La Rente Foncière s'avance à 590.

Valeurs industrielles et de traction dans leurs cours de la veille. Les titres coprifères sont mieux tenus : Rio 1.902.

L'action privilégiée Industrie Houillère de la Rewas Méridionale est recherchée à 383. Cette Société vient d'être autorisée à vendre cinq demaines qu'elle possède dans le district de Slavianerbsk pour le remboursement anticipé d'une partie de sa dette obligataire.

En Banque, le Lanrium Grec s'incrit à 63.50.

Au comptant, les Mines de Maria sont fermes à 92. L'action Central Electrique du Nord poursuit son mouvement de hausse à 56 sur les bons renseignements fournis au sujet de l'Electrique Lille Roubaix Tourcoing et de l'Energie Electrique Nord de la France.

On demande à 456 l'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia et à 370 celle de la Société Hongroise de Cuivres.

Grands Chemins Français peu traités.

AJACCIO

La Comtesse Forcioli-Conti

Nos excellents amis MM. Etienne et Ludovic Forcioli-Conti ont eu la profonde douleur de perdre leur mère. Madame la Comtesse Madeleine Forcioli-Conti, emportée par une embolie, instantanément, au cours d'une promenade en voiture à sa propriété de Castellaniccia.

Rien n'aurait pu faire prévoir une fin si brisque ; Madame la Comtesse Forcioli-Conti avait été cruellement meurtrie par la mort, survenue il y aura bientôt deux ans, d'un mari tendrement aimé, le Comte François Forcioli-Conti, un noble esprit et un grand cœur, dont le souvenir est demeuré très cher aux Ajacciens ; maintenant qu'elle commençait à adoucir son deuil rigide, que sa santé chancelante se trouvait raffermie, qu'elle avait retrouvé dans sa piété la force de vivre pour le bonheur de ses enfants et de ses petits-enfants, en attendant de pouvoir rejoindre, dans un monde meilleur, le cher disparu, la mort l'a ravie à l'affection des siens, dans des conditions identiques à celles de son mari bien-aimé.

Madame la Comtesse Forcioli-Conti était la fille du sénateur Conti, chef de cabinet de l'Empereur Napoléon III, qui a lui-même le renom d'une haute probité et d'une belle intelligence, claire et souple ; elle ne parlait de ce père tendrement chéri qu'avec vénération ; elle avait été élevée aux Tuileries, à cette cour splendide du Second Empire, et admise dans l'intimité de l'Impératrice qui s'était cressé d'entretenir avec elle des relations affectueuses ; indifférente aux partis fastueux qui s'étaient à elle, Mademoiselle Conti donna son cœur à son cousin-germain, M. François Forcioli-Conti, qui était attaché au cabinet de son père ; cette union, commencée comme une idylle, se maintint fraîche et pure, malgré le poids des ans, témoignage touchant d'affection et de tendresse réciproques.

M. et Madame Forcioli-Conti furent à Ajaccio l'exemple vivant des plus nobles vertus. Ils ne vivaient que l'un pour l'autre. Tout le temps qui était distrait à l'éducation de leurs enfants, ils le consacraient à soulager les infortunes des malheureux. Ils répandaient le bien autour d'eux, discrètement, abondamment...

Ce bonheur inaltérable fut brisé, il y a deux ans, par la mort de M. Forcioli-Conti, et Madame Forcioli-Conti se trouva comme une âme désemparée. Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien, aurait-elle pu dire comme la duchesse d'Orléans ; la mort, qui lui permettait de rejoindre le cher disparu, répondait à ses secrètes aspirations.

Pause cette pieuse pensée atténuer la douleur inconsolable de ses enfants qu'elle laisse dans la plus profonde affliction.

La nouvelle de la mort de Madame Forcioli-Conti, connue avant-hier dans la soirée, a plongé la population Ajaccienne dans la consternation : les pauvres pendent en elle une de leurs plus grandes bienfaitrices.

Nous présentons à MM. Etienne et Ludovic Forcioli-Conti et à Madame la Comtesse Grégori l'expression émue de nos compliments de condoléances.

(*La Jeune Corse*).

Dimanche, ont été célébrées au milieu d'un grand concours de population, les obsèques de Madame la Comtesse Forcioli-Conti.

La levée du corps avait eu lieu à 11 heures, dans l'intimité. Le cercueil avait été transporté à la Cathédrale, et placé sous un magnifique catafalque.

A midi, la foule commence à arriver, nombreuse, recueillie, tenant rendre un dernier hommage à Madame la Comtesse Forcioli-Conti. La population pauvre y était tout entière ; elle avait perdu sa meilleure bienfaitrice, elle voulait la pleurer.

Le cortège se mit en marche à midi et demie. Il était précédé de toutes les confréries et du tout le clergé de la ville.

La musique municipale jouait des marches funèbres.

Les cordons du poêle étaient tenus par

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

08567

BOURSE DE PARIS

11 oct. — 12 oct.

Rentes de 3 0/0 anciens 97.50 — 97.35
de 3 0/0 amortis. 97.85 — 97.85
ex-coupon

Nouvelles Militaires

Artillerie

Paris, 12 octobre.

M. le capitaine d'artillerie Dompteil, détaché à la direction de Bastia, est classé à la direction d'artillerie de Constantine.

— M. le capitaine d'artillerie Roux-Jourdenel de Montbrun, de la 4e batterie du 5e bataillon d'artillerie à pied, détaché à la direction de Verdun, est classé à la direction d'artillerie de Bastia.

Banque de France

Paris, 12 octobre.

M. Leroy, directeur de la succursale de la Banque de France d'Ajaccio, est nommé directeur de la succursale de la Banque de France d'Ajaccio.

Nouvelles Universitaires

Collège de Calvi

Paris, 12 octobre.

M. Laborie, principal du collège de Calvi, est nommé principal du collège de Bône.

Nomination

Douanes

Paris, 12 octobre.

M. Torre, ancien cavalier au 4e chasseurs d'Afrique, demeurant à Ponte-di-Casinca, est nommé préposé des douanes à la direction de Valenciennes.

ALENÇON

Un Fâcheux Incident MILITAIRE

Paris, 12 octobre.

Tous les journaux et tout particulièrement les organes antimilitaristes, mènent grand bruit autour d'un fâcheux incident, qui s'est produit à Alençon.

Le capitaine de cavalerie de Broglie, officier d'ordonnance du général Louvat, commandant la brigade de cavalerie, a injurié et cravaché un soldat réservist de du 14e hussards.

Le soldat brutalisé accepta sans protester les injures et les coups de cravache ; mais un sergent réservist qui se promenait avec lui, alla sans retard une plainte au colonel commandant le 14e hussards.

Après une enquête rapide, le colonel de Grandes-Granges, ayant reconnu que l'officier avait eu tort de brutaliser ce réservist, exigea des excuses publiques du capitaine de Broglie.

Devant tout l'escadron, auquel appartenait le réservist, et qui avait été assemblé dans la cour du quartier, le capitaine de Broglie fit des excuses complètes au réservist du 14e hussards qu'il avait brutalisé.

Le réservist se déclara satisfait, et pria le Colonel commandant le 14e hussards de ne pas donner suite à sa plainte.

Légion d'honneur

Paris, 12 octobre.

M. le médecin-inspecteur Bérach, directeur du service de santé du 20e corps d'armée, est nommé commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Nouvelles Maritimes

Etat-major général

Paris, 12 octobre.

M. le contre-amiral Gallois est nommé au commandement de la division des Ecoles de torpilleurs.

M. le lieutenant de vaisseau Thomasset est attaché à la direction centrale de l'artillerie navale, au ministère de la Marine.

Médaille militaire

Paris, 12 octobre.

M. Brunetti, adjudant au 8e régiment d'infanterie coloniale, est décoré de la Médaille militaire.

Alsace-Lorraine

SUICIDE D'UNE FRANÇAISE

Colmar, 12 octobre.

Une jeune femme, de 25 à 28 ans, s'est précipitée du pont de bateaux de Neuf-Brisach dans le Rhin.

Il est établi que la victime est une parisienne.

On ignore les motifs de cette fatale détermination.

Le cadavre n'a d'ailleurs pas encore été repêché, malgré une importante prime en argent offerte par la famille.

RÉUNION DES MINISTRES

Paris, 12 octobre.

Un conseil de Cabinet aura lieu samedi prochain, 16 octobre, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Briand.

Dans cette réunion, les ministres s'occuperont des quinze interpellations qui sont inscrites à l'ordre du jour de la Chambre des députés.

Les premières séances de rentrée seront consacrées aux interpellations, puis à la discussion sur la Réforme électorale.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront mardi prochain, 19 octobre, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les ministres, qui devront répondre aux orateurs qui les interpelleront, feront connaître les grandes lignes de leurs discours.

Les ministres arrêteront d'une manière définitive leur programme de travail, en attendant la mise au point du projet de budget pour l'exercice 1910.

Les ministres sont décidés à faire voter le Budget par les deux Chambres avant la fin de l'année.

EN ESPAGNE

L'EXÉCUTION DE FERRER

Madrid 12 octobre.

Sauf contre-ordre Ferrer sera fusillé demain soir.

Arrestation de son Défenseur

Le défenseur de Ferrer devant la Cour Martiale a été arrêté dans la journée d'hier, puis écroué en prison.

Le capitaine du génie Galceran n'avait pas craint de dire, en présentant la défense de Ferrer, qu'on voyait réunies dans ce procès toutes les sortes de haines et d'éléments réactionnaires, anonymes, mis en œuvre par la classe des conservateurs, qui s'appelle elle-même la représentante de l'ordre.

« Il serait injuste, dit-il en terminant, qu'on ne servit pas condamner Ferrer, en un procès aussi rapide, des mêmes faits qui l'ont fait absoudre dans un autre procès.

« Ferrer est incapable du concert des actes de violence ; après qu'on l'eut poursuivi, il n'est adonné à signaler à l'humanité le chemin du salut, et à exposer de sages enseignements. »

SUPPLIQUE de la fille de Ferrer au Roi d'Espagne

Barcelone, 12 octobre.

La fille du condamné à mort a adressé à S. M. Alphonse XIII la supplique suivante :

« O Roi très chrétien, vous qui, comme Dieu lui-même, pouvez disposer de la vie ou de la mort, disposez par un élan de votre noble cœur l'amertume de mon âme, et écoutez l'humble et ardente fille de Ferrer. »

VINS VIEUX du coteau Costa-Lura, territoire de Chiatra-di-Verde.
Vin rouge, 0,30 le litre ;
Vin blanc, 0,40
S'adresser au capitaine Marchi, rue Capannelle, 2, 4me étage.

MAISON GHILINI
Pâtes alimentaires. — Usine à vapeur
Ile Saint Angelo, 6, BASTIA

La Maison a l'honneur d'informer le public que ses produits sont absolument supérieurs, à prix égal, à tout ce qui se vend de provenance continentale.
Ses pâtes raffinées, supérieures et extra sont manipulées avec tous les soins qui sont indispensables à une bonne fabrication. D'ailleurs, la Maison n'emploie que des matières premières provenant des meilleures semoleries de Marseille.
Spécialités de la Maison : Nouilluttes aux œufs (garanti pur). — Cannelloni. — Cheveux d'Ange.
PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES ÉTICHERS

Nouvelle Société Royale del Ovest
Agence générale
PIERRE VINCENTELLI
Service régulier entre
la Corse la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée
Frêts avantageux
Le prochain départ aura lieu le 10 octobre par steamer *Saint Jacques* à destination de l'Algérie, les Ports du Nord et Anvers.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon
Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.
Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.
Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Barbaud*.

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques
Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques de Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAÏQUES en ciments unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour
Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planchers, Madriers, Chevrons, Lisses, Lattes
Magasins { BASTIA, 7, Avenue Carnot, de vente : { CORTE, Nouvelle Traverse.
"F. CHARDON et Cie"
FRANCARDO (Corse)

Futailles à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
Nouveau Port, Bastia

PIPPERMINT
Grande Liqueur Digestive, Tonique Reconstituante
PIPPERMINT
Cordial du Foyer, parfume l'haleine, assainit l'eau
PIPPERMINT
Liqueur de Sobriété, Liqueur de Sport, Liqueur de Récréation
GUY Frères, Inventeurs. — Rayol (B. O.)

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique, *a assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.*
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | PARIS 1878 | LIÉGE 1905 | MILAN 1906 | LONDRES 1908
EXIGER de RICQLÈS

AUTOMOBILES DU CAP

Service de Bastia à Morsiglia et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER			PRIX DES PLACES — INTÉRIEUR	RETOUR			PRIX DES PLACES — INTÉRIEUR
		HORAIRE				HORAIRE	
Bastia	*dép.*	8 h. matin		Morsiglia	*dép.*	8 h. matin	
Erbalunga		8 h. 30	1.05	Centuri		8 h. 6	0,25
Santa-Severa		9 h. 25	2.75	Ersa		8 h. 25	0,65
Meria		9 h. 56	3.45	Rogliano		9 h.	1.45
Macinaggio		10 h. 20	3.85	Macinaggio		9 h. 25	1.75
Rogliano		10 h. 50	4.15	Meria		9 h. 45	2.15
Ersa		11 h. 20	4.95	Santa-Severa		10 h. 15	2.85
Centuri		11 h. 45	5.35	Erbalunga		11 h. 20	4.55
Morsiglia	*arr.*	Midi	5.55	Bastia	*arr.*	Midi	5.55

Service de Bastia, Santa-Severa à Luri et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER			PRIX DES PLACES — INTÉRIEUR	RETOUR			PRIX DES PLACES — INTÉRIEUR
		HORAIRE				HORAIRE	
Bastia	*dép.*	6 h. 40		Luri	*dép.*	12 h. soir	
Erbalunga		7 h. 10	1.05	Santa-Severa		2 h. 20	0.65
Sisco		7 h. 30	1.55	Porticciolo		2 h. 40	0.95
Pietracorbara		7 h. 50	1.95	Pietracorbara		3 heures	1.45
Porticciolo		8 h. 10	2.45	Sisco		3 h. 15	1.85
Santa-Severa		8 h. 25	2.75	Erbalunga		3 h. 35	2.35
Luri	*arr.*	8 h. 50	3.35	Bastia	*arr.*	4 h. 10	3.35

Nota. — Coupé : Un franc de supplément.

Le voyageur a droit à 30 kilos de bagages, et tout excédent est taxé à raison de 0,05 le kilogramme.

Les bagages et les colis devront être enregistrés une demi-heure avant le départ, au bureau de la Société, 26, Boulevard Paoli

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 20 centimes la tasse

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T et I de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

CHEMINS DE FER AÉRIENS

Ingénieur FRANZ MERZ, Constr.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie

Installations complètes pour transport de matériaux.

Systèmes automatiques pour grandes puissances.

Installations économiques hovestées à deux câbles, spéciales pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits inaccessibles.

Installations pour le transport de personnes.

Funiculaires, plans inclinés.

Machines de son système.

Haute et vaguemestre simples et automotrices.

Fils simples et appareils pour descendre dit bois à brûler.

Devis et projets sur demande gratis.

Références de 1er ordre.

A VENDRE

Futailles neuves et usagées de toutes contenances.

Conditions avantageuses.

S'adresser : Maison L. N. Mattei et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Ancien Cabinet Prudère

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

Successeur

DENTS et DENTIERS

(Système perfectionné)

OBTURATION et EXTRACTION des dents sans douleur

Boulevard Paoli, 18, au 1er

MAISON RECOMMANDÉE

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — qui disent chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

REVUE-GUIDE POPULAIRE PRATIQUE 15 c. par an.

bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, saines, déchus et intéressés du commerce, très intéressant pour commerçants. *Demander spécimen et s'abonner*

Fr. MAESTRACCI

ANCIEN AU TRIBUNAL DE COMMERCE

2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)

ou dans tous les bureaux de poste.

Le Directeur-gérant

J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

LA KABILINE — Véritable Teinture des Ménages — Pour rendre neufs ses Vêtements — Adoptée par les Personnes économes — ESSAYEZ-EN! — La Paquet: 40 Centimes.

On DEMANDE des MALADES

même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON

Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la *MÉDECINE NATURELLE*, électricité, radiations, ozone, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques et chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.

20.000 MALADES SAUVÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON 85 °/₀ — AMÉLIORATION TOUJOURS

Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grande discrétion au Président du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 8, Henri Monnier, 17, Paris (9e)

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 283

JEUDI 14 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues chez MM. Laffite, Bullier et Cie, 8, place de la Bourse, à Paris, et chez tous les correspondants de la Société générale de Publicité.

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.

Vente divers 1 fr. — Réclame (3e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Calixte.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 33 m. — Coucher, 5 h. 05 s.

Premier quart., le 11 — Pleine Lune, le 26

Fête de Demain : Sainte Thérèse.

13 OCTOBRE

L'ESPAGNE AU MAROC

Un Cri d'Alarme du Général d'Amade

La campagne entreprise par l'Espagne au Maroc commence à susciter une réelle émotion en Europe. C'est que cette campagne paraît singulièrement dévier du but qui avait été primitivement avoué par nos voisins. Il ne s'agissait d'abord que de châtier quelques rebelles qui avaient pillé ou assassiné des nationaux de l'Espagne. Cette puissance est propriétaire sur la côte marocaine de l'enclave de Mélilla. Elle y envoya un bateau et quelques troupes. Puis, sans que l'on se rendit compte des causes qui pouvaient justifier un tel déploiement de forces, la mobilisation s'en suivit, de convoi en convoi, 30.000, puis 50.000 hommes de troupes actives furent envoyés de la métropole, toute une artillerie fut commandée en hâte au Creusot ; le cercle d'action qui devait être tout d'abord concentré autour de Mélilla et du Gurugu, pour une simple « opération de police, » s'est étendu jusqu'à menacer les routes de Fez, et malgré les déclarations réitérées de l'Espagne qu'elle ne poursuit au Maroc aucune idée de conquête, on se demande en vain quel autre but elle poursuit.

La presse allemande et la presse anglaise, qui d'habitude ne sont guère d'accord, s'entendent pour critiquer le programme du cabinet de Madrid. Que va faire la France ?

Pour bien comprendre la situation marocaine, il faut se rendre compte de la topographie du pays. Vaste région montagneuse, au centre de laquelle domine le rocher de Fez, la grande capitale, il n'existe au Maroc pour ainsi dire pas de voies de communications, au sens européen du mot ; seuls, quelques sentiers à chameaux que l'on pourrait avec beaucoup de bonne volonté appeler des routes, relient les principaux points de la côte à Fez. Ce sont là, évidemment, les « voies de pénétration » qu'il s'agit d'accaparer pour dominer tôt ou tard le pays.

Mais ces routes ne sont pas seulement stratégiques ; elles sont aussi les uniques instruments de développement économique. Or, à ce point de vue, l'une d'elles est particulièrement précieuse pour la France : c'est celle qui débouche de la fertile région algérienne et ornaise, passe à Oudjda, à Taza, à Fez, à Méquinez, et aboutit à Rabat et à Casablanca sur l'Atlantique. Nous avons précisément établi notre zone d'influence aux deux extrémités de cette voie : à Oudjda et à Casablanca, et la campagne de pacification menée d'une part par le général Liantey, de l'autre par le général d'Amade, nous en ont assuré le libre accès.

Mais voici que l'Espagne s'est établie dans les ports intermédiaires, entre Oran et Casablanca : à Mélilla et à Tétuan. De là, et pour peu que ses cinquante mille hommes s'avancent au sud, vers Télouan et Taza, elle nous coupe à mi-chemin et nous devance à Fez.

Telle est la situation. Le général d'Amade, qui fut bien placé pour l'étudier, vient, dans un grand journal du matin, de la qualifier « d'extrêmement périlleuse. » Et il ajoute : « il n'est pas possible qu'elle se prolonge ; notre influence en Algérie certainement, et peut-être notre tranquillité, en dépendent... Nous devons intervenir dans le plus bref délai possible si nous voulons sauvegarder nos intérêts de demain. »

Le général d'Amade exprime la crainte que l'étape de Taza, sur la route d'Oudjda à Casablanca, ne soit l'objectif secret des Espagnols. Il rappelle ce que fut, pour nous, le dangereux incident de Fachoda : « Les Anglais, dit-il, voulant continuer leur pénétration au sud de l'Afrique, réclamaient sur nous un droit d'occupation de Fachoda, qu'ils estimaient légitime en vertu de leur action et de leur influence dans les régions que Fachoda commande. Or, Taza est pour nous au Maroc ce que fut Fachoda pour la pénétration anglaise dans la Haute-Egypte. Nous ne saurions donc, sous peine de compromettre à tout jamais notre prestige, et par suite nos intérêts commerciaux, laisser Taza aux mains des Espagnols. »

Pour avoir prononcé ces paroles, le général d'Amade est mis en disponibilité ; il est, en effet, sorti de la réserve que lui imposaient ses hautes fonctions, et la discipline exigeait une sanction. Mais nul ne conteste, même ceux qui l'ont frappé, que le général d'Amade n'ait fait œuvre utile et que les paroles qu'il a imprudemment prononcées méritaient cependant d'être dites. Il importait que l'on sache, même à Madrid, que si la France n'est abstenue d'exercer au Maroc une action qui eût pu parfaire une conquête ou une violation de l'acte d'Algésiras, ce n'était pas pour laisser à l'Espagne le loisir de la faire.

Ceci dit, hâtons-nous d'ajouter que le cri d'alarme du général d'Amade a dépassé, nous en avons la conviction, la réalité du danger que peut courir la France. L'excellent militaire qu'est le pacificateur de la Chaouia n'est pas un diplomate : il n'a envisagé qu'une partie de la question.

Les craintes qu'il a formulées perdent singulièrement de leur valeur si l'on songe qu'il existe entre la France et l'Espagne un traité secret datant de 1904, et qui règle minutieusement les points d'influence respective des deux puissances. Tant que la France n'interviendra pas officiellement, on peut donc être certain que ses intérêts sont sauvegardés et que l'Espagne n'a pas outrepassé les conventions signées.

D'autre part, il n'est pas possible d'oublier non plus que le Maroc n'est plus le « boîte à surprises » qu'il était il y a quelques années. Ce serait notamment une folie de supposer que l'Espagne joue au Maroc le jeu de l'Allemagne ; depuis la conclusion du traité franco-allemand, la situation est nette et l'on joue cartes sur table.

Dans ces conditions, nous n'avons aucune inquiétude exagérée. Si une lutte d'influence pouvait s'engager entre la France et l'Espagne, quelle crainte pourrions-nous avoir ? Nous savons bien que notre voisine ne dispose ni de la force, ni des capitaux nécessaires pour nous vaincre sur ce terrain économique.

Combien de fois ne l'a-t-on pas dit ! La conquête du Maroc n'est pas affaire de militaires : c'est une question de temps et surtout d'argent ; à ce point de vue, notre situation est hors de pair. Une conquête armée, même par 50.000 Espagnols, serait absolument stérile si elle n'était immédiatement complétée par une mise en valeur financière ; et l'Espagne sait trop bien que c'est encore l'argent français qui aura le dernier mot, que c'est aux banques françaises qu'il faudra faire appel au moment opportun. Laissons-la se couvrir de gloire contre les harkas marocaines : c'est encore pour nous, pour notre expansion économique qu'elle travaille.

C. DE CORBELLINS.

SYNDICAT AGRICOLE DE LA CORSE

Les membres de la Chambre syndicale de S. A. C. sont priés de vouloir bien se réunir vendredi soir, 15 du courant à 6 heures, au bureau du Syndicat.

Ordre du jour de la réunion : Création de la Fédération des Syndicats agricoles de la Corse.

Tournées de conférences par MM. Loiseau, avocat à Nice, et Descombes, directeur honoraire des Manufactures de l'Etat, Président de l'Association de Bordeaux pour l'aménagement des montagnes.

Compte-rendu du Congrès de Lyon.

Projet d'excursion en Vaucluse de jardiniers maraîchers.

Le Président, Ph. GRASSI.

Ce que disent les Journaux

La République Française :

Le discours de M. Briand :

« Le discours de Périgueux, nous en convenons, est un acte ; il n'est pas indifférent qu'à la veille des élections le président du Conseil prononce des paroles d'apaisement comme celles qu'il a fait entendre hier. Ce discours contient la poussée qui doit inspirer la conduite des préfets et de tous les agents du gouvernement. Nous voulons y trouver une garantie pour la justice qui doit présider à la consultation nationale. La grande pensée de M. Briand, c'est de réconcilier les républicains pour aborder plus librement les problèmes sociaux, et rechercher avec la collaboration de tous les bons citoyens des « réalisations » au profit de la démocratie. Ce programme ne nous fait pas peur. »

Le Radical :

« Le président du Conseil, à la veille de la rentrée des Chambres, a tracé le programme de travail dont la réalisation occupera la fin de la législature. La réforme fiscale, qui mettra un peu plus de justice dans la répartition de l'impôt, et qui fera appel au concours de ceux qui possèdent le superflu pour soulager ceux qui sont trop souvent dépourvus du nécessaire — les retraites ouvrières et paysannes, — une dette, a dit en termes excellents et applaudis M. Briand, qu'il faut payer ; on payera. Cette entente, est acquise de tous les républicains que veut réaliser et que réalisera, nul n'en doute, le gouvernement, en sont d'ores et déjà le meilleur garant. Il faut agir, a dit le président du Conseil, et le Gouvernement s'y emploiera de toutes ses forces. Le parti républicain tout entier, tous ceux qui aiment la République et la patrie, sont prêts à le soutenir et à lui apporter le meilleur de leurs efforts. »

Le Gaulois :

« Au point de vue social, le gouvernement précédent manquait de doctrine et ne suivait aucun plan bien déterminé ; il fut tan-

---

217. — Feuilleton du *Petit Bastiais*.

NOELLA

Grand Roman Inédit par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

XVII

L'INÉVITABLE

— Je voudrais votre bonheur et ce serait le mien de vous voir près de moi, si charmante, de vous entourer de soins, de vous faire oublier vos chagrins... Vous êtes sans prix à mes yeux...

Elle murmura :

— Je vous remercie... Je suis très touchée... Je vous écrirai demain... Vous voulez bien attendre ?...

— Oui, chère enfant.

— Adieu donc, monsieur...

— Non, au revoir... Je veux espérer...

Il pressa la main qu'il tenait entre les siennes et la porta à ses lèvres. Elle s'enfuit sans se retourner. Il demeura seul dans son bureau. Il se promena un instant et se mit à la fenêtre. Il la vit sortir de la maison pour gagner la rue du Sentier et disparaître sous le porche. Alors il poussa un soupir et murmura :

— Oui, elle serait le bonheur d'une vie et le couronnement de la mienne ; mais consentira-t-elle ?

C'était le dernier coup.

XVIII

AUX AMIS

Elle quittait son magasin avec une cinquantaine de francs dans sa poche et la certitude que l'existence lui serait désormais impossible dans ce Paris où toutes les portes se fermeraient devant elle. Et ailleurs ? Que pourrait-elle espérer ? Les mêmes gouvernants de la rue du Sentier, Beaucourt et Duchar, tout-puissants qu'ils soient, ne pouvaient pas la garder, le savoir parce qu'il devenait sans doute l'amoindrir qu'elle pourrait prendre sur un oncle à succession, par une crainte de concurrence plus ou moins masquée sous la brutalité de sa proposition ; l'oncle parce que son voisinage ralentissait en lui des passions éteintes et semblait. Que feraient les autres ? Que feraient tous ceux chez qui elle serait se présenter après ces deux tentatives avortées ? Elle se sentait condamnée. Et ses dettes ! Elle s'ingénierait pas ce que ses créanciers lui diraient quand on répondra à leurs réclamations elle leur exposerait sa situation. La justice et la modiste seraient d'accord sur le comble.

— Faites comme les autres... Allez trouver mademoiselle Irma, votre amie. Interrogez-la sur ce qu'elle a fait, sur ce qu'elle a dû faire pour vivre, pour ne pas mourir de faim, pour ne pas se tuer, et elle vous répondra qu'elle a fait ce que font toutes les femmes qui ne veulent pas se tuer, ce que font toutes les femmes qui ne veulent pas mourir de faim, ce que font toutes les femmes qui ne veulent pas se tuer, elle vous répondra qu'elle a fait

tôt d'un côté de la barricade, tantôt de l'autre, sans qu'il fût possible de démêler les motifs qui le poussaient à changer son orientation. Au point de vue financier, il a usage un propos d'ouvrir sur le terrain, d'ailleurs tyrannique et arbitraire, qui a singulièrement favorisé cet exode de capitaux que déplore M. Briand. On le voit, ce n'est pas seulement l'antagonisme de nos actes et de nos paroles que nous sommes en droit de reprocher au chef du gouvernement, c'est aussi la contradiction qui existe entre ses propres déclarations. »

La Petite République :

« C'est le discours d'un chef de Gouvernement s'adressant aux électeurs comme aux élus, et les invitant à s'élever à la hauteur des circonstances, à renoncer aux vieilles formules, aux vieux clichés, aux vieilles haines, pour collaborer en toute bonne foi. Il a été lent aux flatteries de foules, à ceux qui font de la surenchère facile une Iliade sanglante ; et il a, en même temps, d'une touche légère, inscrit le dépôt à laisser le ministère faire sa besogne tout seul : que le comité ou le sous-comité à laisser le député faire la sienne. Tout cela est nécessaire, en effet, à la bonne administration du pays, à l'apaisement, à la détente dont le ministère a, dès le premier jour, voulu être l'artisan. »

Causerie Agricole

Octobre.

En octobre un peu de la beauté de la terre s'en va chaque jour, sous la pluie, le vent ou la fraîcheur. L'automne, voile l'automne des fleurs d'un manteau de feuilles mortes, en attendant que l'hiver ait tissé le blanc linceul de ses neiges :

Du grand parc empli de frissons,
Les feuilles se sont enrubées ;
Le diadème des buissons
S'éparpille, dans les allées,
Sous de très sombres horizons.

La journée s'attriste, se désole, tandis que la nuit s'enchante et s'illumine de toute sa splendeur. La terre a vieilli peut-être, mais le ciel est rajeuni et son spectacle, un clair soir d'automne est merveilleux.

Cependant les bois aussi ont un grand charme en automne, charme attristé et à la fois plein de majesté et de grâce. Leur aspect change à toute heure du jour, depuis le sourire du matin jusqu'à la tristesse du jour qui tombe et à l'effarement du crépuscule. On dirait que la nature se recueille avant d'endeuiller du manteau de l'hiver, qu'elle s'éternise sur le soleil qui pâlit et sur la sève qui s'épuise. Le soleil lui-même se prête à l'illusion, lorsqu'après avoir effiloché la brume matinale, il donne à l'atmosphère toute sa limpidité et dore d'or rouge, d'or jaune ou d'or vert, en argente la cime des chênes, des hêtres, des sapins, des mélèzes et des bouleaux. Une saine odeur de résine flotte dans l'air ; la voix des chiens de chasse anime les échos ; les derniers oiseaux s'époumonnent éperdument, et la rosée évaporée fait plus pénétrantes et plus âcres les émanations et les senteurs du sol, de l'herbe et des plantes sauvages.

Aux champs, c'est l'année agricole qui finit, avec les dernières récoltes, mais c'est aussi la prochaine année qui commence, avec les semailles. Le geste large du semeur a sa sereine poésie que Victor Hugo a admirablement traduite dans sa *Sa'ons des Semailles*, à l'heure crépusculaire où sa haute silhouette noire se détache au-dessus des cultivateurs :

L'homme dans la plaine immense,
Va, vient, lance la graine au loin,
Recueille sa main et recommence.
Et je médite, obscur témoin,

Pendant que, déployant ses voiles,
L'ombre, où se mêle une rumeur,
Semble élargir jusqu'aux étoiles
Le geste auguste du semeur.

Octobre est le grand sacre du chasseur ; chasse du lièvre et du lapin au chien d'arrêt ou au chien courant ; de la perdrix, du faisan, de la bécasse, de la grive ; de l'alouette au miroir, de la bécasse à la passée.

Il y a des influences infimes à connaître et que le braconnier connaît bien :

Bons temps, le lièvre se gîte à découvert dans les vieux labours, dans les champs à mottes ; la perdrix tient encore l'arrêt dans les brouettes.

Pluie ou prévision de pluie, le lièvre se tient sur les culbutis, sur les friches, sur les bords des fossés ; le faisan se réfugie sous la futaie et y vit souvent perché ; la perdrix est à peu près inabordable.

Brouillard, dans la seconde quinzaine d'octobre, marque généralement l'arrivée des bécasses.

Nouvelle lune, le lièvre se tient de préférence dans les lieux bas et ne se laisse guère approcher.

Vieille lune, le lièvre se trouve sur les coteaux et se laisse approcher assez facilement ; le lapin qui, à la nouvelle lune, se faisait longtemps chasser avant de se terrer, gagne fort de suite son terrier.

Gelée blanche suivie de soleil et temps calme, très favorable à l'alouette au miroir.

Vents d'Ouest ou Sud-Ouest propices à la chasse au chien courant ; d'Est ou du Midi assez bons ; du Nord, vent mieux y renoncer.

Rut et période troublant profondément les habitudes des cerfs et des chevreuils. Les grives viennent aux appelants. Les galeuses mâles recommencent à l'appeau comme au printemps. L'appeau peut être aussi employé pour attirer les alouettes autour du miroir.

Les herbes se décomposent et disparaissent ; le gagnon donne encore, mais les autres poissons deviennent rares. Le brochet tient le large, le pêcher presque à fond aussi qu'en été.

Les contrées favorisées pour l'alouette au passage sont la Lorraine, la Champagne, la Beauce, le Berry, certaines plaines du Languedoc, de la Gascogne et de la Provence, le Dauphiné et la Savoie ; pour la grive commune (grive chanteuse, grive des vignes) tous les pays vignobles et ceux aussi où croissent en abondance le genévrier, l'olivier, le figuier. La grive des genévriers a la chair particulièrement parfumée.

Pour la grive au col levé, dans les vignes, le faisan et la bécasse, dans les gaules, vieux haut, c'est-à-dire couvrir la pièce avec le bout du fusil et ne pas oublier que la queue du faisan ne compte pas.

Pour le pêcheur, octobre marque une époque privilégiée qui n'a qu'un tort, celui d'être trop courte, car, à dater de 20, le pêcheur de truites et de saumons devra remettre la ligne au fourreau.

Proverbes d'octobre. — Entre Saint-Michel et Saint-François (4) prends ta vendange telle qu'elle est ; à la Saint-Denis (9), prends-là si elle y est encore.

A la Saint-Rémi (1)
Les pourceaux sont perdrix.

A la Saint-Simon (28)
Une mouche vaut un pigeon.

ROBERT DELYS.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PRUNELLI. — Nous apprenons avec plaisir que l'honorable conseiller général du Fiumorbo, M. Don-Pierre Casabianca, a été nommé officier de l'ordre du Nichan Iftikar.

Nos plus sincères félicitations au nouveau décoré.

CALENZANA. — Nous sommes heureux de constater que notre école de garçons continue à progresser. Les six candidats présentés en 1909 au Brevet Élémentaire ont tous brillamment passé leur examen.

Voici leurs noms :

Grisoni Dominique,
Nanti Natale,
Milani Dominique,
Mannucci Joseph-Marie,
Godoni Padovan,
Marini Blaise.

Nos meilleures félicitations aux jeunes lauréats et à leurs maîtres.

CAMBIA. — Le nouveau Conseil municipal de Cambia, élu le 19 septembre dernier, a procédé dimanche à l'installation de la municipalité.

Ont été élus à l'unanimité : Maire : M. Vincenti Vincent-Louis ; Adjoint : M. Vincentelli Jean-Paul ; Adjoint spécial de Loriani ; M. Vincentelli Don Joseph.

Cette élection a été saluée avec un grand enthousiasme.

ERSA. — La semaine dernière ont eu lieu, à Granaggiolo, les obsèques de M. Louis Bonavita, enlevé dans l'espace de quelques jours à l'affection des siens.

Si les secours de la science, si les soins empressés qui lui ont été prodigués, n'ont pu le sauver le mal. Il meurt bien jeune, alors qu'un avenir brillant semblait s'ouvrir devant lui.

Quatre superbes couronnes avaient été offertes par les parents, par M. François Mattei, son cousin, et par le personnel de la Maison Mattei, dont il faisait partie.

Après l'absoute donnée en présence d'un nombreux concours de populations accourues de divers points du Cap et de Bastia, M. Mattei, de Barnaggio, prononça un discours qui émut toute l'assistance.

Nous adressons, à notre tour, à son pauvre frère, M. Bonavita et ses enfants, aux familles Bonavita, Mattei, Siromma, Bonfiglio et Padovani nos sincères condoléances.

Discours de M. Mattei François

Messieurs, Messieurs,

Je ne puis laisser partir cette dépouille mortelle sans adresser un dernier adieu à l'ami qui n'est plus.

Notre jeune Louis a rendu sa belle âme à Dieu. Qui aurait pu prévoir un si fatal dénouement ? Il y a une semaine à peine, une de ses belles lettres annonçait qu'il serait venu passer quelques jours au sein de sa famille. Il était attendu avec anxiété.

Hélas ! le triste sort en a décidé bien autrement ; samedi, c'était une lettre annonçant qu'il était malade ; hier, c'était un télégramme qui annonçait sa mort. C'est aujourd'hui sa dépouille mortelle que nous accompagnons à sa dernière demeure.

Oui ! Messieurs et Messieurs, Louis a été enlevé à l'âge où il acquiert les plus aimables douceurs de l'existence. Il meurt irrassé par un mal violent ; rien n'a pu arrêter le fatal dénouement, ni les soins empressés, ni la science des meilleurs praticiens de Bastia.

O mort ! cruelle mort ! va-t'il ton œuvre, ta nous prives d'un ami, tu jettes une famille dans l'affliction et le désespoir, tu nous laisses tous dans la douleur.

Louis était un ami sincère et dévoué que nous affectionnions beaucoup ; d'un caractère franc et loyal, il avait su s'attirer la sympathie de nous tous ; aussi sa mort prématurée a-t-elle plongé dans la désolation la jeunesse de Granaggiolo.

Mon cher Louis, tu laisses dans la consternation un père désolé qui n'a même pas eu le bonheur de recueillir ton dernier soupir, un frère, une sœur, des parents et des amis qui ne pourront se résigner au vide immense que tu laisses parmi eux.

Père inconsolable, pleurez ! le mal dont vous souffrez est grand, la perte est irréparable, que Dieu vous donne le courage de vivre.

Et toi, mon cher Louis, du haut du Ciel où ton âme repose, n'oublie pas ce père infortuné, intercède pour lui auprès du Créateur afin qu'il puisse supporter avec résignation la grande douleur qui l'accable.

Adieu donc, mon cher Louis, au nom de ton père, de ton frère et de ta sœur, de tous tes parents et de tous tes amis, adieu !

Repose en paix, que la froide dalle du tombeau te soit légère.

Brevet Supérieur

Aspirantes

Sur 41 aspirantes qui se sont présentées, 7 ont été déclarées admissibles aux épreuves orales ; 5 sont définitivement reçues

Ce sont :

Mlles Colombani Julie.
Micaelli Barberine.
Padovani Antoinette-Marie.
Quilio Vincentie.
Viviconsi Pauline.

Chemins de fer

La Compagnie de Chemins de fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani, des trains spéciaux de voyageurs seront mis en circulation, le dimanche 17 octobre 1909, entre Bastia-Furiani et vice-versa, suivant les besoins du service, de midi 13 jusqu'après la dernière course.

A l'aller, ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupiano.

Les trains réguliers n. 5 et 11 partant de Bastia à midi 3 et midi 43, ne prendront des voyageurs à destination de Furiani que dans la limite des places disponibles.

Bastia, le 11 octobre 1909.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 octobre 1909.

Hésitant et réservé au début, le marché se ralliement en séance pour finir en reprise sur la veille, exception faite pour les Mines d'Or. Notre Rente est calme à 97.45. Sauf les Rentes, les Fonds Etrangers sont en progrès : Extérieure 91.38, Portugaise 62.80, Turc 89.90. Les Sociétés de Crédit gagnent une fraction. Le Crédit Foncier s'inscrit à 709. Le Crédit Lyonnais se tient à 1.337, le Comptoir National d'Escompte à 767, et la Société Générale à 679.

Valeurs industrielles sans grande variation. Le groupe traction est en reprise ainsi que les charbonnages russes. Par contre, les titres cuprifères sont en baisse. Rio à 1.950.

Parmi les valeurs françaises de Mines d'Or, l'action et la part Ouest Africain Français sont recherchées à 627 et à 256.

Au comptant on Banque l'action des Mines d'Or de l'Arnoya se traitent à 73 fr. Cerro de Bres conserve son avance précédente à 78.

L'obligation hypothécaire 5 0/0 de la Cie Générale de Pernambuco est ferme à 419. Obligations 5 0/0 Cie Française des Chemins de Fer de l'Equateur activement traitées à 317.50. Le dernier courrier a apporté d'excellentes nouvelles au sujet de cette Cie.

L'obligation 5 1/2 0/0 or Grand Nord Central de Colombie dont le revenu ressort à 6.40 0/0 environ est demandée à 425.

Recettes de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour la 38e semaine de 1909 fr. : 790.952 contre fr. : 762.249 pour la période correspondante de 1908. Plus-value totale depuis le commencement de l'année fr. : 2.037.420 frs.

Recettes de la ligne Jardin Botanico pour la 38e semaine fr. : 310.405 frs.

Nos chemins de fer sont lourds.

Courses de Bastia

MM. les propriétaires de chevaux sont avisés qu'il est formellement interdit, sous peine d'amendes sévères, d'entraîner les chevaux sur la piste sans avoir au préalable acquitté les droits d'engagement.

Fin des mauvais jours.

Si vous êtes dans les mauvais jours, dans les jours de souffrances et de maladie, vous pouvez en sortir. N'hésitez pas, si votre maladie a pour origine la pauvreté du sang, la faiblesse des nerfs, à essayer les Pilules Pink. Elles ne peuvent que vous faire le plus grand bien. Comme votre organisme n'est pas autrement fait que les autres, les Pilules Pink le guériront, puisqu'elles en ont déjà tant guéri.

La charmante petite jeune fille dont nous donnons ici le portrait a été très bien guérie par les Pilules Pink. Mlle Germaine Ducroz, estagée de seize ans ; elle habitait à Ouches, la Haute-Savoie. Elle s'exprime ainsi :

« Je suis heureuse d'avoir à vous écrire que je viens d'être guérie par les Pilules Pink. Je n'aurais jamais cru qu'elles pourraient me faire tant de bien et si vite. Je suis guérie, ma maladie de nerfs a complètement disparu. J'ai du nouveau très bon appétit et j'ai du nouveau aussi de belles couleurs. »

Une autre jeune fille, Mlle Juliette Chaumet, 53, rue du Faubourg, à Montbard (Côte-d'Or), nous écrit :

« J'ai été, pendant quinze mois, profondément anémique. J'étais pâle, faible, je mangeais pour ne soutenir, mais je n'avais pas faim. J'étais continuellement oppressée et la nuit je dormais mal. J'ai eu des étourdissements, des maux de cœur et un tremblement dans les jambes, tel, qu'il fallait m'asseoir, sans quoi je serais tombée à terre.

« Les Pilules Pink m'ont complètement guérie de cette anémie. »

Il n'y a pas de cas de faiblesse générale qui ne puisse être enrayé et guéri par les Pilules Pink. Les symptômes éprouvés, manque d'appétit, pâleur, maux de tête, sommeil pénible, douleurs dans le dos, faiblesse dans les jambes, sont autant d'appels du sang qui réclame un régénérateur, un tonique. Donnez-lui les Pilules Pink, qui sont souverainement reconstituant du sang, tonique du système nerveux.

Les Pilules Pink guérissent anémie, chloroses, faiblesse générale, migraines, névralgies, maux d'estomac, rhumatismes, neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Concours Musical

C'est avec une bien vive satisfaction que nous avons appris le grand succès remporté dernièrement au concours musical de Vienne (Isère), par l'Estudiantina « Les Mandolinistes Modernes » de Marseille, dirigée par notre concitoyen M. Victor Giovannetti.

Cette brillante Société a eu effet obtenu trois premiers prix à l'unanimité avec félicitations du jury.

Cet heureux résultat n'est pas pour nous surprendre, étant donné le zèle et la bonne compétence musicale avec lesquels M. Victor Giovannetti, ancien membre de « Lyre Bastiaise », dirige sa phalange artistique.

Ajoutons que le jury de Vienne, présidé par M. Vincent d'Indy, a décerné en outre à notre jeune compatriote un diplôme de direction.

Aussi, nous ne saurions trop féliciter M. Victor Giovannetti de son brillant succès.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Au Café d'Ajaccio

Nous avons un nouvel et bon orchestre dans notre ville, celui du « Grand Café d'Ajaccio, » qui a débuté hier.

La direction de cet orchestre appartient à M. Alpini, violoncelliste de talent. Il a comme collaborateurs, trois violonistes, une pianiste et une contrebassiste.

L'orchestre Alpini est rempli de qualités. Beaucoup d'harmonie d'ensemble, chaque musicien étant parfait instrumentiste. En somme, les Ajacciens, dilettanti hors ligne, n'auront qu'à venir écouter une fois la musique du « Grand Café d'Ajaccio, » pour se rendre compte que la direction de cet établissement a eu, une fois de plus, la main heureuse.

Avis

Il a été perdu, sur le Cours Napoléon, un porte-cartes avec les initiales en or A. B.

Le rapporter au Commissariat contre bonne récompense.

Brevet supérieur

Les examens du brevet supérieur, (garçons et filles), ont commencé hier matin, à 7 heures, dans les locaux de l'ancien Petit Séminaire.

Cinquante-une jeunes filles et sept garçons étaient inscrits.

Nous donnerons demain la liste des candidats définitivement admis.

Accident

Le nommé Antoine Nobbia, faible d'esprit, a été, dans l'après-midi d'hier, victime d'un accident assez curieux.

La roue d'un véhicule lui a passé sur le pied droit, lui écrasant le petit doigt.

Il a reçu des soins à la pharmacie Pompeani.

Etat-Civil

DÉCÈS

Manacelli Sébastienne.
Guilichini Marie, veuve Pompon, 74 ans.

Au Port

Le « Golo, » venant de Nice et Calvi.
Le « Golo, » parti pour Nice.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 octobre.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 15·4 à midi 19·5 + à 6 heures du soir + 17· Maxima + 20 5. Minima + 14·8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 768 mm. à midi, 768 mm., 6 heures du soir, 768 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
L'après-midi, id.

Promotion

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. le chef d'escadron d'artillerie breveté Lepidi, hors cadres, attaché à l'état-major de l'armée, vient d'être promu au grade de lieutenant-colonel et maintenu dans son service actuel.

Cet officier supérieur, qui, en Afrique comme à l'intérieur, a presque toujours rempli des fonctions délicates, compte parmi les plus distingués de l'arme, ceux auxquels est réservé la plus brillant avenir.

Nous lui adressons nos meilleures félicitations ; ces félicitations vont aussi à la vénérée mère, fière, à juste titre, d'avoir fait de ses trois fils trois officiers d'élite.

Capitaines Pilotes

MM. les capitaines au long-cours Angeli et Hasini ont été reçus capitaines-pilotes du port de Marseille.

Nouvelles maritimes

M. le capitaine de frégate Cotoni, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions d'adjoint au chef d'état-major de la 2e escadre pour le service de l'artillerie, et embarquera sur le cuirassé « Saint-Louis ».

Réserve

Sont nommés dans la réserve :

Au grade de chef de bataillon, MM. les capitaines de réserve Casanova, du 158e, affecté au rég. de Rouen ; Baltesti, du rég. de Nimes, affecté au rég. du Puy ; Giuliani, du rég. de Marseille, affecté au rég. de Pont Saint-Esprit, le chef de bataillon d'infanterie coloniale en retraite Marciani, affecté au rég. d'Albi.

Au grade de capitaine ; au rég. de La Roche-sur-Yon, M. Palazzi, capitaine en retraite dans la 11e région ; au rég. de Béziers, M. Felici, capitaine en retraite à Tunis.

Un dîner sommaire

Les Anglais sont très pratiques. Ils voyagent et s'instruisent le meilleur marché possible. Je n'en veux pour preuve que l'exemple suivant :

Un Anglais coiffé d'un panama aux formes fantaisistes, entre dans un de nos grands restaurants.

— Garçon !
— Voici, monsieur !
— Voulez-vous donner à moi la carte !
— Certainement. Voici, monsieur !
— Voulez-vous lire les noms des mangers ?
— Parfaitement, monsieur. Potage tortue, bouchées à la reine, filet de sole, Châteaubriand aux pommes, etc., etc.
— Very well, I thank you !
— Que faut-il servir à monsieur ?
— Mais rien, garçon, je ne veux pas manger. Je voulais savoir la prononciation des mangers. — All Right !

Et ce disant, notre Anglais donne au garçon ahuri un pourboire de cinq centimes, puis se retire majestueusement, tout satisfait d'avoir pris, pour un sou, une leçon de français.

Au Port

Vap. « Namidia », cap. Merlin, venant de Livourne.
— Vap. français « St-Jacques, » cap. Hauville, parti pour Sfax.
— Brick-goélette français « Saint-Gaëtan, cap. Berlingieri, parti pour Marseille.

On demande

A louer 2 ou 3 pièces non meublées. Offre au concierge du Lycée.

A vendre

Un âne. S'adresser à la Cie des Eaux.

COURS DE PEINTURE

(Art féminin)

par M. SALVATOR MAGNASCHI

Artiste-peintre
Professeur de dessin au Lycée
et aux Cours Secondaires de Jeunes Filles

Peinture à l'huile, aquarelle, gouache sur toile, soie, etc ; décoration d'éventails, écrans, tambourins, objets de fantaisie.

Le mardi et le vendredi de 2 à 4 heures.

Atelier Bd Paoli, 34, au 2me étage

HERNIEUX

Vous serez soulagés
par le port de L'Appareil VIGUIER

Il n'est pas besoin de redire la réputation universelle acquise par M. C. Viguier, spécialiste herniaire, 5, rue Garnier, Nice, fournisseur des Hôpitaux, dont la méthode vraiment humanitaire a soulagé plus d'un million de malades parmi la population de la Corse.

Nous pouvons affirmer que la hernie est définitivement vaincue grâce à cet appareil ayant une résistance sans égale, souple, léger et permettant les travaux les plus pénibles.

Nous engageons donc vivement nos lecteurs et lectrices atteints de hernies, descentes, efforts, hydrocèles, varicocèles, à rendre visite à l'éminent spécialiste qui fera lui-même l'application de ses appareils toujours de plus en plus perfectionnés.

Le voyage de M. Viguier sera pour la fin octobre, les dates seront fixées sous peu.

Bas à Varices, Ceintures sur mesure, Appareils d'Orthopédie.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00563

BOURSE DE PARIS

	12 oct. — 13 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.38 — 97.37
de 3 0/0 amortis.	97.85 — 97.70
	ex-coupon

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Paris, 13 octobre.

M. Bechaie, contrôleur-adjoint des contributions directes, dans la Gironde, est nommé contrôleur de 3e classe, et désigné pour le département de la Corse.

JACQUES DHUR
à Ajaccio

Ajaccio 13 octobre.

Jacques Dhur est arrivé aujourd'hui, par le train de 2 heures 30, venant de Corniche, où il avait été l'objet d'une imposante manifestation.

L'éminent rédacteur du *Journal* était accompagné de ses deux secrétaires, de M. P.-li, président de l'« Union générale des Corses et des Amis de la Corse », ainsi que d'une foule d'amis.

Il a été reçu à la gare par les membres de la colonie ajaccienne et par les membres adhérents de l'*Union*.

Une charmante fillette a offert un superbe bouquet au brillant écrivain et lui a récité un joli compliment.

Jacques Dhur a été très touché du chaleureux accueil de la population ajaccienne.

Ce soir, à 9 heures, un grand punch est offert à Jacques Dhur, au Grand Café d'Ajaccio.

L'éminent écrivain s'embarquera demain soir pour Nice ; il sera à Toulon vendredi.

MONTÉLIMAR

SUICIDE D'UN SOLDAT

Montélimar, 13 octobre.

Le soldat Joseph Lorazini, du 52e rég. d'infanterie, a mis fin à ses jours en se pendant avec sa cravate, qu'il avait attachée à un gros clou dans une chambre isolée de sa compagnie.

AUXERRE

Tentative d'extorsion de fonds

Paris, 13 octobre.

Le lieutenant Hanneron, du 4e rég. d'infanterie, a été mis de soixante jours d'arrêts de rigueur pour tentative d'extorsion de fonds appartenant au détachement.

ALENÇON

L'INCIDENT MILITAIRE

Le capitaine de Broglie aux arrêts

Paris, 13 octobre.

Le général Lourel, commandant la brigade de cavalerie, a infligé quinze jours d'arrêts, à son officier d'ordonnance, le capitaine de Broglie, qui a signé et cravaché un cavalier réserviste, du 14e hussards.

Ainsi que nous l'avons annoncé, cet officier a fait hier des excuses publiques au hussard cravaché, devant son escadron, rassemblé dans la cour du quartier.

***

Le capitaine de Broglie, a été mis en jugement aujourd'hui par le général commandant le corps d'armée.

EXÉCUTION DE FERRER
à Barcelone

L'Anarchiste Espagnol a été fusillé ce matin

Madrid, 13 octobre.

Malgré toutes les supplications adressées au Roi, malgré tous les meetings de protestation, malgré les suppliques d'une foule en proie à une douleur silencieuse, la sentence rendue par le Conseil de guerre de Barcelone a été exécutée ce matin.

Le célèbre anarchiste espagnol Francesco Ferrer a été fusillé ce matin, à 9 heures, au château de Montjuich.

Le condamné à mort avait les yeux bandés ; il se tenait debout devant le peloton d'exécution.

Les soldats, qui composaient le piquet, avaient été désignés par le sort.

Des mesures d'ordre considérables avaient été prises ; des forces imposantes de police entouraient le célèbre château.

Une cinquantaine de personnes, qui avaient pu s'installer sur les hauteurs environnantes, ont assisté à l'exécution de Ferrer.

Rien entendu, il ne s'est produit aucune manifestation.

Avant l'exécution

La sentence rendue lundi matin par le conseil de guerre de Barcelone a été approuvée le soir même par le capitaine général.

Elle a été soumise mardi matin au tribunal suprême de la guerre et de la marine, qui, après avoir donné un avis favorable, a fait parvenir la sentence au Conseil des ministres.

Ces derniers se sont réunis dans l'après-midi, et se sont prononcés pour l'exécution de Ferrer.

En Chapelle

Le célèbre anarchiste fut mis en chapelle hier soir. Il ne lui restait plus maintenant qu'à se préparer à mourir.

Francesco Ferrer Guardia fit mander son défenseur, qui se rendit aussitôt auprès de lui.

Après s'être entretenus deux heures avec son avocat, il fit son testament.

Les larmes tombaient une à une, lorsqu'il recommanda sa fille chérie à son avocat.

Enfin, l'heure s'approche. Il embrasse son avocat en se séparant de lui, puis, assisté de deux frères chrétiens, il se prépare à mourir.

Ferrer entend la messe, mais il refuse les sacrements.

Les Commentaires de la Presse

L'Humanité

publie, dans une édition spéciale, un appel au Peuple de Paris, l'invitant à aller en foule, dans la soirée, devant l'hôtel de l'ambassade d'Espagne, pour protester contre l'exécution de *Ferrer*, victime des haines cléricales et militaires.

Le Peuple

organe socialiste de Bruxelles, annonce l'exécution de *Ferrer*, dans une édition spéciale.

« Le Roi d'Espagne, dit le rédacteur en chef de cet organe, a signé aujourd'hui sa propre condamnation. »

La Guerre Sociale

Gustave Hervé écrit, dans une édition spéciale de ce journal ;

« Alphonse fauve comme son voisin, le royal pourceau de Portugal, » termina son article en donnant rendez-vous, à tous les anarchistes révolutionnaires, pour ce soir à 9 heures, devant l'ambassade d'Espagne.

INTERVIEWS

Notre correspondant parisien a recueilli quelques impressions dans la journée sur l'exécution de Ferrer.

Drumont commente fort bien que la fusillade de Ferrer soulève un grand sentiment de pitié.

Henri Rochefort considère cette exécution comme très dangereuse pour le Roi d'Espagne, auquel ses conseillers firent commettre une très lourde faute.

Charles Marck, trésorier de la Confédération générale du Travail, déclare que le sang appelle le sang.

Jouhaux, secrétaire général de la même Confédération, exprime que ce défi à la conscience humaine justifie toutes les représailles.

Yvetot, secrétaire général de la section des Bourses du Travail, s'exprime en ces termes ;

« Il n'y avait rien autre à attendre de ces fanatiques, de ces bêtes féroces, qui traînent une si belle proie. »

Leduc, secrétaire du Syndicat des terrassiers :

« Il faut, dit-il, relever ce défi. »

MANIFESTATIONS

De nombreuses manifestations devaient avoir lieu, dans la soirée, devant l'ambassade d'Espagne, mais les manifestants ont été dispersés par des forces de police considérables qui entouraient le palais du marquis del Muni.

Le service d'ordre était assuré également par des gardes républicains à cheval.

CONDAMNATION A MORT du Défenseur

Madrid, 13 octobre.

Le bruit court aujourd'hui, avec une certaine persistance, que le défenseur de Ferrer devant la Cour Martiale, le capitaine du génie Francesco Galcerara, aurait été condamné à la peine de mort.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Mme Maria et M. Joseph CATURELLI, propriétaires d'une pension de famille, sise à PISE, *Place del Stellino*, n° 6, préviennent leur nombreuse clientèle et toutes les personnes qui se rendent à Pise pour consulter les Professeurs de la Faculté, de se mettre bien en garde contre certains faux renseignements qu'on pourrait leur donner ; qu'elles exigent que les voitures s'arrêtent bien *Piazza del Stellino*, 6, et de refuser la descendre, si elles ne sont pas prises d'être bien à cette adresse.

Pour tous renseignements s'adresser à la *Modern' Cordonnerie*, 9, Bd du Palais, Bastia.

SOCIETES & SYNDICATS

SPORTING-CLUB BASTIAIS. — Les membres du S. C. B. sont informés que les séances d'entraînement au foot-ball reprendront aujourd'hui à 2 heures.

Frère d'être exacts.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, s'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy* et *Larbaud*.

PLANTATIONS ET RHUMBIERS AGRICOLES
Antillennes
RHUM GRANDS MORNES
GETS OLD RHUM
PUR, AUTHENTIQUE, VIEUX
RHUM GRANDS MORNES
Fabrication exquise, Parfum naturel, Goût sec & délicat.
Exiger les Contrefaçons. — Exiger la bouteille originale.
Entrepôt pour les Détaillants : pour MM. GUY Frères, Importateurs, « PIPERMINT. »
Maison Fondée en 1796

AVIS

Très bonne occasion

A VENDRE
POUR CESSATION DE COMMERCE

UN STOCK

de futailles de diverses contenances à partir de 250 à 6.500 litres. Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muid de 600 litres à partir de 32 à 35 fr. la pièce. — Bordelaise de 230 à 250 litres à partir de 13 à 15 fr. la pièce, pour le restant, prix à débattre sur place.

Caisses à raisins. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Baucs. — Appareils antiphylloxériques. — Bombonnes de diverses contenances. — Appareils divers pour caves.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des conditions avantageuses à toutes personnes qui voudraient se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce pour le restant du matériel, installation et marchandises.

UN STOCK

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (rendu verre compris). — Muscat de Frontignan. — Vin de Barbera. — Gentiane. — Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina Pomponnet St Léon. — Apéritif le Pof. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux. — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées blanc et rouge. — Grands vins de Champagne. — Vinaigre.

UN STOCK

Vins rouge et rosé de table à 15 et 20 centimes le litre.

Avant de faire des achats, adressez-vous à **L. Avenue Carnot, Bastia, vous bénéficierez** directement du 40 et 50 0/0 de sa valeur.

Futailles à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
Nouveau Port, Bastia

Nouvelle Société Navale de l'Ouest
Agents en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
22 Rue du Vieux Port
Service régulier entre
la Corse la France la Belgique,
la Hollande, le Portugal,
l'Algérie, le Maroc,
l'Espagne et la Méditerranée
Frêts avantageux
Le prochain départ aura lieu le 10 octobre par steamer *Saint Jacques* à destination de l'Algérie, la Porte du Nord et Anvers.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour muraille.
Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *Radia*.

En vente chez tous les Débitants de Tabacs

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-RAPIDE

à 20 centimes la tasse

CHEVEUX POUDRE LES POULES Habn

2.500 ŒUFS

Le Directeur gérant
J. B. OLLAGNIER

Ancien Cabinet Pradère
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur

DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 12, au 1er
MAISON RENEUTTI.

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

A VENDRE

Futailles neuves et usagées de toutes contenances.
Conditions avantageuses.
S'adresser : Maison L. N Mattei et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

CHEMINS DE FER AERIENS

Ingénieur FRANZ MERZ, Const.
Milan, Via Sebastiano, 3, Italie

Installations complètes pour transport de matériaux.
Systèmes automatiques pour grandes puissances.
Les solutions économiques brevetées à deux câbles, spéciales pour transports de bois, pierres, barriques, matériaux de construction, verres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits impraticables.
Installations pour le transport de personnes.
Funiculaires, plans inclinés.
Machines de sou devenant.
Rails et wagonnets simples et automoteurs.
Plans simples et appareils pour descendre du bois à la mer.
Devis et projets sur demande gratis.
Références de 1er ordre.

REVUE-GUIDE

Fr. MAESTRACCI
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)

Gardez-Vous
des Scléroses et des Cheminées
Leurs signes secrets et les moyens infaillibles pour
LA VIE A CAMPAGNE
Dans son Merveilleux Numéro Spécial
LA CHASSE 1909
SPÉCIMEN

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en Barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA
APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison J.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT
UN VIN DU CAP MATTEI

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 284 VENDREDI 15 OCTOBRE 1909

00570

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers : 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Décès, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	20 FR.	3 MOIS	1 MOIS	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, DE AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

MANIFESTATIONS CONTRE LE ROI D'ESPAGNE

Bagarres Sanglantes à Paris

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Thérèse.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 49 m. — Coucher, 4 h. 45 s.
Premier quart., le 21 — Pleine Lune, le 28
Fête de Demain : Saint Gallo.

14 OCTOBRE

LES CORSES AU CONTINENT

Une très intéressante revue du Dauphiné, *Les Alpes Pittoresques*, a publié dans un de ses derniers numéros, une interview de notre sympathique compatriote Albert Pozzo-di Borgo, chef de cabinet du Préfet de l'Isère, au sujet de sa première et récente excursion en ballon...

Nous aurions reproduit avant ce jour cet article, si nous n'avions eu le désir de donner en même temps les clichés photographiques qui l'accompagnaient.

Cela ne nous a pourtant pas été possible à notre très grand regret. Les clichés appartiennent, en effet, à la Revue internationale bimensuelle d'escrime, de boxe et de tir, *Les Armes*, et nous sommes arrivés trop tard pour avoir le plaisir de les faire passer sous les yeux de nos lecteurs.

Nous aurions été heureux d'insérer également le compte-rendu du Concours international d'épée d'Uriage, fait par M. Georges Trombert, le brillant chroniqueur des *Armes*.

Nos compatriotes auraient pu apprendre combien un des leurs a su se faire estimer et apprécier dans cette superbe région dauphinoise, où il est désormais considéré comme un fils adoptif.

Albert Pozzo-di-Borgo dit, en effet, au début de sa chronique M. Georges Trombert, est le trait d'union entre Grenoble et Uriage, « c'est l'organisateur du tournoi international. C'est l'homme qui prépare le logement, les communiqués, les feuilles de pools, etc... A l'escrimeur des gens très occupé, Pozzo n'est jamais de mauvaise humeur ; il n'envoie promener personne et ne se plaint pas du destin ..»

Si nos lecteurs rapprochent ces mots flatteurs des paroles aimables qu'ils trouveront ci dessous à l'adresse de M. Pozzo-di-Borgo, sous la plume de notre confrère grenoblois Graphic, ils auront vite une idée de l'estime dont est aimable compatriote jouit au sein des populations de l'Isère.

Il nous est doux — et c'est une réelle fierté pour nous — d'enregistrer les succès de ce compatriote distingué qui, grâce à une parfaite éducation qu'il doit à une mère et à un père accomplis, grâce aussi à un tempérament merveilleusement harmonisé par une simplicité, une amabilité et une activité rares, » su gagner à Grenoble et dans l'Isère, le respect et l'amitié de tous ceux qui l'approchent en même temps que l'estime de tous.

Qu'ils reçoivent ici notre souvenir cordial, et avec l'expression de notre satisfaction propre, celle de tous les Corses soucieux du bon renom des fils de l'Ile de Beauté.

A.-J. DE LA COLLETTA.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Au moment où la France et l'on peut dire l'Europe et le monde entier lisent, chaque jour, avec une palpitante émotion, comme je plus extraordinaire chapitre d'un roman-feuilleton vécu, le récit des exploits de nos nouveaux Icares, le nos « hommes volants, » il ne pouvait qu'être intéressant de demander à quelque accommodante de nous initier aux sensations uniques que l'on doit éprouver en l'un de ces voyages où l'on se trouve seul sous le ciel, au-dessus de la terre.

Ce que nous avons pu connaître, nous autres, pauvres touristes de la montagne, n'est rien auprès de cet instant d'isolement où l'homme ne sait où il est, ni où il va, Celui qui monte à trois mille mètres par les sentiers les plus escarpés sait qu'il redescendra par le même chemin qu'il a suivi, ou par un autre qui est prévu. Il a, certes, un moment de joie, après sa fatigue, à contempler au-dessous de lui les monts, les vallées, les plaines, les rivières, les villages, les nuages, mais il se sent debout sur un terrain solide, et il peut espérer trouver les éléments, l'orage, l'avalanche.

Mais l'homme qui s'est changé en oiseau, qui s'est installé au centre d'une mécanique légère et volante, un d'une frêle et capricieuse membre !

Il est possible, il est même sûr que, plus tard, les voyageurs qui franchiront aussi l'espace constitueront la même sécurité relative que les voyageurs actuels qui se confient à la locomotive, au bateau à vapeur, à la barque à voiles, que les touristes escaladeurs des sommets à l'aide de pédets et de cordes.

Mais, aujourd'hui, l'habitude n'y est pas encore et, chaque fois que nous soyons s'élever un ballon, fut-il la primitive Montgolfière, aujourd'hui détrôné par *le plus lourd que l'air*, — nous éprouvons, malgré nous, un sentiment de violente curiosité, un angoissant besoin de savoir.

Quelles sortes de sensations, quel genre d'émotions éprouvera-t-on au cours d'une ascension en ballon ?

Présentement une occasion s'offrait à nous d'être abondamment renseignés.

Le lundi 16 août dernier, sur ne l'a oublié, le *Sylphe II*, un très beau et très modeste ballon, jaugeant 1.000 mètres cubes, prenait son vol au-dessus de notre ville, emportant avec lui trois de nos compatriotes : M. le marquis de Virieu, M. Duchemin et M. Pozzo di Borgo

Lequel des trois passagers devions-nous interviewer ?

De longue date M. le marquis de Virieu, pilote habile et expérimenté dont c'était la 85e ascension, est brouillé avec toutes les émotions qui peuvent résulter de la sensation du danger.

Quant à M. Duchemin, qui effectuait seulement sa deuxième ascension en ballon, nous le savions trop habitué au sang-froid audacieux par l'entraînement ininterrompu aux sports, à tous les sports, ceux des périlleuses randonnées alpestres et des vertigineuses vitesses à des 45 HP.

Le mieux n'était-il pas de s'adresser au plus sympathique et au plus aimable des chefs de cabinet du préfet, à M. Pozzo di Borgo, qui montait pour la première fois en ballon, et dont l'âme, par suite, était neuve à ce genre d'émotions ?

Causer avec M. Pozzo di Borgo ne pouvait être difficile et il suffisait de nous rendre à la Préfecture, où, en son vaste cabinet de travail, on est à peu près sûr de le rencontrer de façon permanente.

La cordialité de la réception nous dispensant de tout inutile préambule, nous abordions de suite le sujet de notre interview.

— Ce que vous voulez, nous dit Pozzo di Borgo, c'est, pour les lecteurs des *Alpes Pittoresques*, quelques notes sur les impressions que l'on éprouve à sa première ascension. Eh bien ! vous pouvez dire que je n'ai connu qu'une seule sensation : une sensation de plaisir, de bien-être et d'émerveillement. A aucun moment je n'ai éprouvé la moindre crainte, la moindre appréhension morale, pas plus que je n'ai ressenti le moindre vertige physique. Une ascension en ballon, avec des pilotes de la valeur de M. de Virieu, constitue un exercice bien moins dangereux qu'une course en automobile. On ne sait pas si l'on monte ou si l'on descend. A tel point qu'un instrument spécial est nécessaire pour noter les différences d'altitude. Quant à la sensation délicieuse que l'on ressent à se trouver, pour ainsi dire, dans l'infini, et au splendide panorama que l'on déroule, je vous fais grâce du lyrisme avec lequel il est trop facile de chanter son enthousiasme. N'ayant eu que du plaisir dans ma première ascension, je ne demande qu'à recommencer.

— Lorsque vous avez été pris par un rapide courant de vent qui vous faisant changer brusquement de direction, avez-vous éprouvé quelques secousses ?

— Absolument aucune.

— Vous rendiez-vous compte de la vitesse à laquelle filait le ballon ?

— Pas du tout, et nous ne pouvions le calculer approximativement que par l'ombre que le ballon projette sur les routes.

— Les questions ayant donné, dès le lendemain matin, force détails sur les diverses directions prises par le *Sylphe II*, il ne nous reste à vous demander que quelques détails précis sur la façon dont vous avez atterri.

— Après avoir été refoulés sur le Saint-Eynard par un vent du midi et avoir longé les crêtes rocheuses, à une altitude de 900 mètres environ, nous avons plané au-dessus de Saint-Pancrace, de Saint-Hilaire et de Saint Bernard, où nous avons atteint 2 000 mètres. Là, pris par l'orage et refoulés dans la direction d'Allevard, nous avons décidé d'atterir sur les pentes gazonneuses de Bramefarine. Dans ce but, nous avons ouvert la soupape du ballon, et malgré le courant qui nous dirigeait sur la vallée de Graisivaudan, nous avons pu atterir dans les bois de Chafey, presque au sommet de Bramefarine, sur un terrain escarpé mais suffisamment boisé. Nous n'avons pas vidé le ballon pour qu'il ne se déchire pas aux arbres et nous avons fait les signaux nécessaires pour appeler les habitants des hameaux voisins, qui se sont empressés d'atteraper le *guide rope*. Comme nous n'étions qu'à 5 ou 6 mètres du sol, nous avons pu descendre par les branches des arbres. M. de Virieu, toutefois, est resté dans la nacelle. Une fois à terre, nous avons aidé à descendre le ballon demi-gonflé, en le tirant à l'aide de nos bras. Enfin, après des difficultés considérables nous avons pu l'amener jusqu'à une prairie. Là, il a été complètement dégonflé puis transporté au Cheylas.

— Ainsi l'atterrissage dans les arbres n'offre pas de danger.

— Aucun, c'est le plus facile et celui qui est recommandé.

Notons, en terminant qu'une partie de ballon ainsi comprise, coûte environ 500 francs, somme qui, répartie entre les divers passagers, n'est pas beaucoup plus élevée que celle nécessaire pour un voyage en auto.

A qui le tour, maintenant ?

GRAPHIC.

Au Musée de l'Armée

Conférence sur Napoléon Ier

Sous les auspices de la Société des Amis du musée de l'Armée, le général Niox a fait hier, aux Invalides, une conférence des plus intéressantes sur Napoléon.

Un pareil sujet ne pouvait manquer d'attirer l'élite du monde historique et littéraire. Aussi, bien avant l'heure indiquée, de nombreux groupes d'auditeurs se promenaient tout le long des arcades de la cour d'honneur, tandis que la statue de bronze du Grand Empereur semblait dominer une fois encore la foule des généraux venus là pour entendre parler de lui.

Nous remarquons, successivement, le Légion d'honneur ; le général de Maud'huy, ancien commandant de Saint-Cyr ; le général Lucas, l'intendant général Baratier, M. Germain Bapst, qui s'entretient quelques instants avec le général Niox.

Bientôt, la grande salle des conférences s'ouvre, et un public select ne tarde pas à y prendre place.

Nombreuses sont les dames qui tiennent à écouter le général Niox, et leurs toilettes, avec leurs grands chapeaux, jettent sur les uniformes militaires une note particulière qui fait de l'ensemble un tableau harmonieux.

Le général Niox, dont on connaît la haute compétence en histoire militaire, a fait une très intéressante conférence sur Napoléon Ier.

Le brillant conférencier a promené son auditoire sur tous les champs de bataille qui illustrèrent la France durant la grande époque napoléonienne.

Il démontra les coups habiles de Napoléon à Austerlitz, à Iéna, à Wagram, et dans une langue sobre mais élégante, il exalta la haute valeur militaire du Grand Empereur.

Des applaudissements enthousiastes saluèrent la péroraison du général Niox, tandis que, à la sortie, toutes les mains se tendaient vers le brillant officier.

La cérémonie se termina par la visite de la crypte, et chacun s'inclina respectueusement, une fois encore, devant la tombe du Grand Capitaine.

Spectacle consolant quand on songe aux profanations du drapeau de Macon et des heures de l'heure présente.

Félix MARTY.

(L'Autorité).

SYNDICAT AGRICOLE DE LA CORSE

Les membres de la Chambre syndicale du S. A. C sont priés de vouloir bien se réunir vendredi soir, 15 du courant à 6 heures, au bureau du Syndicat.

Ordre du jour de la réunion : Création de la Fédération des Syndicats agricoles de la Corse.

Tournées de conférences par MM. Lairolle, avocat à Nice, et Descombes, directeur honoraire des Manufactures de l'Etat, Président de l'Association de Bordeaux pour l'aménagement des montagnes.

Compte-rendu du Congrès de Lyon.

Projet d'excursion en Vaucluse de jardiniers maraîchers.

Le Président, Ph. GRASSI.

Les Propos du Docteur

Sur la paresse des enfants

C'est octobre, c'est la rentrée des classes, c'est donc le moment de parler un peu de ces petits paresseux qui vont traîner une existence lamentable jusqu'en juillet, d'autant que les petits paresseux sont à l'ordre du jour des académies. Le docteur Laumonier s'est, en effet, occupé d'eux récemment à la Société d'hypnologie et de psychologie dans une étude sur le traitement de la paresse chez les enfants.

Tout d'abord, à bas les Grecs et les premiers ! Le paresseux, affirme le docteur Laumonier, est plus à plaindre qu'à blâmer. Il ne faut pas le punir, la paresse n'étant jamais salutaire, mais le résultat de troubles morbides, mettant l'enfant en état d'infériorité physique. La victime, chez le paresseux, est réduite, ses organes ne réagissent pas. Le paresseux est un malade, malade dans son estomac, dans son foie, dans ses muscles et dans ses nerfs qui ont perdu ou n'ont jamais eu leur tonicité normale, malade dans son cœur qui a perdu sa vigueur et dont les battements sont faibles,

malade dans ses yeux, dans ses oreilles dont l'acuité est au-dessous de la normale.

D'après le docteur Lassimone, elle réside dans l'obésité, au dire des paresseux, dit-il, descendant de parents goutteux, obèses, dyspeptiques, en un mot arthritiques. Bonc, concluait-il, pas de panacées, mais des remèdes. Le paresseux, fragile dans tous ses organes, doit être traité avec ménagements. Pas d'excitations intempestives qui pourraient briser cette organisation débile, mais le repos physique et psychique. Et, comme presque toujours, les petits processus sont des dyspeptiques, des constipés, régime consistant en aliments légers, n'exigeant de la part de l'estomac qu'un travail modéré, froits, œufs, laitages, farineux. A cela ajoutez la cure d'air, les stations au soleil, le calme moral, et bientôt le petit paresseux, régénéré dans son corps, dans son âme, deviendra apte à fournir le même travail que ses camarades plus robustes.

Docteur SEXE.

Nos Services Maritimes Postaux

Dédié aux Syndicats d'initiative.

Nous avons constaté avec plaisir que nos Syndicats d'initiative n'ont pas négligé d'examiner les justes doléances de nos populations contre la Compagnie Fraissinet, et cela nous confirme dans la thèse que nous avons toujours soutenue.

Mais avant de mettre sous les yeux de nos lecteurs deux lettres que nous avons reçues, il y a déjà quelque temps, et que nous n'avons pas publiées pour ne pas peser sur les décisions du Congrès, nous tenons à déclarer, une fois pour toutes, que ce n'est pas de parti-pris, ni par animosité personnelle que nous nous faisons l'écho des plaintes, malheureusement trop justifiées, auxquelles donne lieu l'exploitation de nos Services maritimes postaux.

Si nous signalons certains abus et certains passe-droits, c'est parce que nous pensons avec la majorité de nos concitoyens qu'il n'y aura de relèvement possible pour notre pays, au point de vue touristique ou industriel, que par une amélioration constante de nos transports maritimes.

En acceptant comme bien fondée la thèse de la Chambre de Commerce de Bastia, *c'est-à-dire, en reconnaissant que les Services maritimes jouent pour notre île le même rôle que les chemins de fer pour les autres départements français*, M. Fontanelles, chargé du rapport des travaux publics, a tracé à nos Syndicats d'Initiative la voie à suivre.

Voici, du reste, les deux lettres en question :

Toulon, 23 septembre 1909.

MM. Fraissinet et Cie

Pourriez-vous me dire quel est le rôle exact de cet employé de la Compagnie qui, un carnet à souche à la main, se tient à la porte de sortie du hangar à Marseille, et se permet de faire payer 0,40, pour la valeur de chaque passager muni d'un numéro de voyage, une prétexte que cette valeur n'a pas été enregistrée ?

Y a-t-il sur vos paquebots un avis ou il est dit que MM. les voyageurs qui ont besoin d'une serviette ou d'un mouchoir en cours de voyage sont priés de demander au Commandant l'autorisation de descendre dans la cale à bagages ?

Si non, qu'en l'y mette, les voyageurs seront moins surpris que je l'ai été vendredi dernier en revenant de Bastia ayant payé les 0,40 en question.

Agréez, avec mes remerciements, l'assurance de ma parfaite considération.

A. PAGNOL,
Commis de Marine, Toulon.

Marseille, 3 octobre 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Vous avez publié dans le *Petit Bastiais* une énergique protestation d'un groupe de voyageurs mécontentés contre le nombre excessif de voyageurs admis par la Compagnie Fraissinet sur ses navires partis d'Ajaccio les 19 et 25 septembre.

Le même fait s'est reproduit au cours de la traversée que je viens d'effectuer à bord du paquebot *Sicile*, et je me fais un devoir de vous le signaler.

Nous étions plus de 500 passagers. Ce chiffre aura une tout autre éloquence quand je vous aurai dit qu'un très grand nombre de voyageurs n'ont eu à leur disposition ni couchettes, ni matelas, ils nous a littéralement entassés, et dans presque impossible de qu'il fût une traversée effectuée dans ces conditions.

La Compagnie Compagnie aurait pu, en raison du départ de la classe, envoyer un de ses gros navires, ayant eu tout le temps matériel pour prendre ses dispositions.

Il est vrai qu'une pareille sollicitude serait hors de mise à notre égard ; mais si au nouveau maître venait à se produire, on se souviendrait, peut-être quoiqu'un peu tard, de la terrible catastrophe du *Liban*.

Agréez, etc.

Un Voyageur.

AU SECOURS DE LA CORSE

Jacques Dhur acclamé à Bastia

(Par dépêche de notre envoyé spécial)

En-Rousse, 8 octobre.

Au moment où Jacques Dhur embarquait à Marseille, sur le *Liamone*, qui devait l'emmener à Bastia, une délégation importante de la section marseillaise de l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse vint le saluer, et c'est au milieu des acclamations que notre excellent collaborateur s'éloigne dans la direction de la Corse.

A Bastia, une réception inoubliable lui était réservée. En dépit de l'heure matinale à laquelle arriva le courrier, un grand nombre de personnes étaient venues assurer Jacques Dhur de leur reconnaissance et de leur sympathie.

Citons, parmi elles, MM. Cannavalletti, président de la section bastiaise de l'Union ; Ollagnier, directeur du *Petit Bastiais* ; Mattei, avocat ; Léon Rocchetti, publiciste ; Sozzi ; Rosselli ; Cervelli, etc.

Jacques Dhur reçoit ses visiteurs dans les salons du *Terminus*, à la sortie du bateau, où venus nouveau l'accueillent.

Dans l'après-midi, Jacques Dhur assiste, sur invitation, à la séance du Congrès des syndicats d'initiative de Corse. A son entrée, l'assemblée suspend ses travaux. Le président, M. Tommasi, le présente, en termes élogieux, aux congressistes qui, tous, se lèvent et, longuement, l'applaudissent.

Jacques Dhur ne pouvait demeurer longtemps à la séance du congrès, car, à cinq heures, il était convoqué au café Andreani, à un *apéritif d'honneur* organisé par la section bastiaise de l'Union générale. La vaste salle, toute paisible, était déjà comble. Des gens qui n'avaient pu entrer se pressaient aux fenêtres. M. Cannalletti, qui présidait, a remercié vivement notre collaborateur et le *Journal* de leur aide puissante à la cause corse. Puis M. Sieco, secrétaire de la section, a exposé la misère de ses compatriotes et indiqué les principales réformes à accomplir pour y remédier. Ensuite, M. Poli, président de l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse, a, avec une émotion communicative, fait appel à l'union de tous ses compatriotes et rappelé les glorieuses campagnes de Jacques Dhur qui, toujours, se sont terminées par des victoires.

Au nom de la presse insulaire, M. Ollagnier a félicité à l'éminent écrivain ses fréquentes chaleureuses, et Jacques Dhur a pris la parole.

Il a eu un discours tout vibrant d'émotion, ravissant souvent, touché par la misère des Corses, il avait accepté de faire connaître leur situation lamentable au grand public. Il a exposé à larges traits le programme des réformes à réaliser. *L'Intransigeant* prévenant de son dernier, coupé à chaque instant par les bravos, a déclenché une tempête d'ovations qui s'est prolongée pendant plusieurs minutes.

Un ordre du jour de félicitations, présenté par M. Mattei, a été adopté enfin, et lorsque le Tout-Bastia a défilé, dans le café Andreani, pour saluer le défenseur des Corses et le remercier.

Le soir, à sept heures et demie, a eu lieu un banquet organisé par la Fédération des Sociétés d'initiative. Le Sous-Préfet de Bastia et les représentants de la Municipalité y assistaient. A l'heure des toasts, on peut naturellement la parole : M. Fraissete, président des travaux du congrès des syndicats d'initiative ; M. Tadeschi, représentant des Caisses d'Alger ; M. Simbelli, président du syndicat de Bône, qui tous ont remercié Jacques Dhur de son généreux et puissant concours en faveur de l'île délaissée.

Notre collaborateur a porté, à son tour, un toast au cours duquel il a rappelé que la campagne entreprise par lui était d'un état général et n'avait pour but que de faire rendre justice à des victimes de l'anarchie des pouvoirs publics. Il a promis d'intervenir auprès du gouvernement dès son retour à Paris, et il a terminé en s'écriant : « En lesant nous verre à la prospérité de la Corse, je répète avec *Corsica*, votre bulletin, je pourrais ajouter de victoire : soyez amis, vous serez forts ! »

Ce matin, départ pour l'Ile Rousse, après une visite à l'assistance publique de Bastia, une œuvre pourtant des plus intéressantes. Les automobiles qui portent Jacques Dhur accompagné de MM. Poli, Rossi, Tenant, Mastriacci et leurs délégués se mettent en route, mais à peine celle de Jacques Dhur a-t-elle dépassé les portes de Bastia qu'elle est couverte de fleurs. Dans tous les villages traversés, les municipalités, entourées de la population, ont tenu à venir saluer le vaillant champion de la cause corse, qui est arrivé à l'Ile-Rousse à la nuit tombante.

Ce soir, pour l'honneur au cercle offert par la municipalité, le tribunal de commerce et le syndicat agricole de la Balagne.

(Le Journal).

Les Travaux du Port

Bastia, le 13 octobre.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Le public intelligent de Bastia doit être fort étonné de voir tous les jours reprises, dans votre journal toujours dévoué à tout ce qui intéresse la Corse et son relèvement, à des réclamations qui auraient pour but d'empêcher la construction nouvellement des blocs artificiels sur un tout petit coin des quais du Nouveau-Port.

La construction de ces blocs sur les quais aux abords du terre plein est imposée par l'intérêt général de la ville de Bastia. L'Administration des ponts et chaussées, en refusant cet emplacement aux travaux du Nouveau-Port, est comme une grosse erreur qui lui aurait attiré les sévères critiques de tous les hommes qui ont une conception nette des mesures que réclame l'intérêt public.

Il est ridicule, d'autre part, de voir appeler, par votre correspondant, *l'attention du Syndicat d'initiative sur les inconvénients — imaginaires ! — qui résulteraient pour le Cyrnos-Palace de ce voisinage fâcheux.*

Que devraient dire dans ce cas les habitants de Toga qui sont barricadés par plus de 400 blocs qui leur coupent la vue de la plage et de l'horizon maritime ? Et, faudrait-il aller construire sur la montagne de *Pigna*, des blocs destinés à être immergés au fur et à mesure qu'ils sont construits ?

Quant aux latrines qui empoisonnent les mille touristes qui peuplent le *Cyrnos-Palace*, les hommes de bon sens et qui ont quelques notions de l'hygiène publique savent où elles résident.

La fosse du *Cyrnos-Palace* n'est pas dans la construction des blocs. Elle demeure tout entière sous l'arche terminus du pont du Fango. C'est à porter remède à ces dépôsoirs qui lancent littéralement l'avenir du *Cyrnos-Palace* que devrait plus utilement s'employer le défenseur de ce futur établissement.

Vous feriez donc chose utile à la ville de Bastia et à ses intérêts commerciaux en refusant à l'avenir toute publicité à des réclamations de ce genre qui ne répondent en aucune façon aux intérêts généraux, mais qui, au contraire, compromettraient ces mêmes intérêts, si par une sur prise quelconque elles pouvaient être accueillies.

D'autre part il est plus que certain que les blocs en question seront immergés avant l'ouverture du *Cyrnos-Palace*.

Terminons enfin en faisant remarquer qu'à Ajaccio, les blocs artificiels sont construits sous les fenêtres du Collège Fesch, que l'hygiène n'en souffre pas et que personne n'a jamais songé à se plaindre.

Veuillez agréer, etc.

Un Ami du Progrès.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 octobre 1909.

Malgré l'élévation de l'escompte à Berlin, le marché reste bien disposé dans son ensemble. Notre Rente gagne 5 centimes à 97.52. Sauf le Portugais et les Russes, les Fonds Etrangers sont en progrès : Extérieure 93.47, Turc 85.95, Serbe 84.80. Les Sociétés de Crédit sont fermes : Crédit Foncier 760, Crédit Lyonnais 1.336, Comptoir National d'Escompte 768, Société Générale 679.

La vente des Billets de la Loterie de liquidation, qui sera close demain mardi, dépasse les prévisions premières. Ce succès s'explique car jamais aucune loterie n'a comporté autant de chances de gain ni autant de gros lots.

Tendances toujours très satisfaisantes en valeurs industrielles et de traction. Tassement assez naturel du Suez à 4.910. Sur une hausse du métal de 3/8 les titres cuprifères sont plus faibles. Rio 1.935. Les charbonnages russes sont en reprise ; la Privilégiée Industrie Houillère de la Russie Méridionale est recherchée à 581.

La Rente Foncière est fermé à 502 frs. En Banque, le Lanrium Grec monte à 65.

Nouvelle séance à 290 de l'action Electrique Lille Roubaix Tourcoing. Des essais ont eu lieu cette semaine sur la ligne du Grand Boulevard depuis le dépôt de Marq jusqu'à l'octroi de Lille.

Le chiffre d'affaires des Etablissements Gaillard de 16 mai au 30 septembre 1909 s'est élevé à fr. : 4.732.025.02 contre fr. : 4.566.576.08 en 1908, soit une plus-value de fr. : 165.448.94 en faveur de 1909.

L'obligation 5 1/2 0/0 or Grand Nord Central de Colombie est demandée à 468.

Nos chemins de fer gagnent quelques frs.

Courses de Bastia

MM. les propriétaires de chevaux sont avisés qu'il est formellement interdit, sous peine d'amendes sévères, d'entraîner les chevaux sur la piste sans avoir au préalable acquitté les droits d'engagement.

La réunion de dimanche, promet d'être très brillante et on aura le plaisir d'entendre la musique du 173e de ligne, sous la direction de son aimable chef M. Laubas.

Nominations d'Instituteurs et d'Institutrices

Sur la proposition de M. le Vice-Recteur, M. le Préfet a signé le mouvement suivant :

Mlle Canavaggio, institutrice à Porto-Vecchio, est nommée adjointe à Bastia.

Mme Andreani, institutrice à Marcinaggi, (Rennes), est nommée à Chiglioni (Vico).

Mme Fieschi, institutrice à Marignani, est nommée à Marcinaggi (Rennes).

Mme Grisoni, institutrice à Volpaja, est nommée à Appriciani (Vico)

Mme Bardoni, institutrice à Pinzio-Rossa (Alla), est nommée à Volpaja.

M. Stefanaggi, instituteur à Asco, est nommé à Canari.

Mme Stefinaggi, institutrice à Asco, est nommée à Canari.

M. Moracchini, instituteur à Ghisonaccia, est nommé à Albertacce.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

M. Jacques Dhur à Ajaccio

Ainsi que vous l'avez annoncé dans vos dépêches, M. Jacques Dhur est arrivé à Ajaccio mercredi, par le train de deux heures.

Le soir, un punch lui était offert au Grand Café d'Ajaccio. Un nombreux public y assistait. On avait tenu à montrer au brillant écrivain, avec quelle sympathie il était accueilli parmi nous.

Après quelques paroles des citoyens Bonfante et Cattoli, M. Poli, le distingué président de l'« Union générale des Corses, » a prononcé un long discours que le public a fort applaudi.

Mais c'est le tour de Jacques Dhur, il parle, et pendant quarante minutes il tient, sous le charme de sa parole éloquente, la salle entière.

Il dit des mots qui touchent, qui émeuvent, qui soulèvent la salle, et chacune des phrases est coupée d'applaudissements et de bravos.

Lorsqu'il a fini, on lui fait une chaleureuse ovation et, pendant quelques minutes, les assistants enthousiasmés voudraient le porter en triomphe, mais fatigué par le long effort qu'il vient d'accomplir, Jacques Dhur s'excuse et se retire.

COMITÉ DES FÊTES
DES 8es DE LARDO ET PLACE FAVARELLI

Tre Liste de souscription

J. B. Bourgeois 20 frs., Franchetti 20, Fontaine, directeur du Ch. de fer 20, Luigi, président honoraire, 5, Giannonetti, 10, Famille Bourgeois, 10, Nicolai, avoué, 10, Martin, professeur d'hydrographie, 5, Anonyme, 5, Tiussi, inspecteur des douanes, 5, Petri-Gonzes, avoué, 5, T. Brunogon, 5, Havane, 5, Oglastro, 3, Antoni, commis des ponts et chaussées, 3, Epicerie Poggi, 3, Delpine, 3, Pietri, 2, Natolli frères, 2, Carmolacce, 2, Rosi Joseph, 2, Docteur Benelli, 2, Parisule, retraité, 2.50, Margiavacca, 2, Biancarelli cousins, 2, Roberta, sergent-major, 1, Anonyme 1, Mlle Stefani, 1, Anonyme 1, Joseph 1, Basilio (Bar), 1, Biancardini 1, Baliosi 1, Moruti, 1, Saggi, abbé, 1, Poggi François 1, Benoît 1, Mlles de Petricosi 1, X. 1, Mathie 1, Orsini 1, Anonyme 1, Père Mariane 1.05, Pasqualini 1, Rocchechiampe 1, Commandant Boirin 1, Mlle Costa 0.50, Anonyme 0.50, Anonyme 0.25, Anonyme 0.25, Pierrot 0.20, Tomasi 0.25, Anonyme 0.25, Verani 0.20 Frizza Noël 0.50, Frizza Fortuné 0.50, Sisco 0.20, Casanova 0.50, Crasci 0.50, Simonsi 0.50, Prosperi 0.30, Guiglioni 0.25.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 octobre.

Thermomètre.— 7 heures du matin + 17° à midi 20° + à 6 heures du soir + 18° Maxima + 21 2. Minima + 16°.

Baromètre.— 7heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.

A l'arrivée

M. Jannin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est arrivé par le dernier train du soir, venant d'Ajaccio.

Navigation maritime

Sont nommés inspecteurs de la navigation maritime de 6e classe : à Ajaccio, M. le capitaine au long-cours Deville ; à La Rochelle, M. le capitaine au cabotage Carafini.

Au Port

— Vap. « Liamone, » cap. Maury, venant de Marseille.

— Vap. italien « Cipro, » venant de Livourne.

— Vap. « Namidia », cap. Merlin, parti pour Marseille.

— Vap. italien, « Cipro, » parti pour Porto-Torres.

On demande

A louer 2 ou 3 pièces non meublées. Offre au comptoir du Lycée.

Avis

Jeune homme sérieux, 26 ans, muni de son baccalauréat, désire place comptable ou autre.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

ETAT CIVIL

Décès.

Luigi Tomasini, veuf, 86 ans, de Bastia.
Lida Dominique, 5 mois, de Bastia.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DU SAINT NOM DE MARIE. — Vendredi, samedi et dimanche, à 7 heures et demie du soir, auront lieu les Quarante Heures. Vendredi et samedi matin, messe à 9 heures.

PAROISSE SAINT-JEAN. — Vendredi, 48 courant, ouverture de la retraite préparatoire à la fête Saint Louis.

Le matin : Messe à 7 heures ; le soir, à 4 heures et demie, Sermon et Salut.

Dimanche, communion générale à 7 heures.

AVIS DE MESSE

Mme veuve Pierre Valery et sa famille remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'elles ont reçues à l'occasion du décès du regretté

MONSIEUR PIERRE VALERY
Juge de Paix

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée samedi, 16 courant, à 10 heures du matin, en la paroisse de Saint Jean-Baptiste.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00571

BOURSE DE PARIS

	13 oct. — 14 oct.
Rentes de 3 0/0 anciens	97.37 — 97.50
de 3 0/0 amortis.	97.50 — 97.70
	ex-coupon

TOULON

L'AFFAIRE LAIR

Toulon, 14 octobre.

Le lieutenant de vaisseau Lair sera soumis à un examen médical.

Le malheureux officier a subi aujourd'hui un très long interrogatoire.

UNE DIVISION NAVALE *à NAPLES*

Le Préfet maritime de Toulon a reçu l'ordre de faire partir pour Naples, une division de trois cuirassés sous les ordres d'un contre-amiral.

Cette force navale doit aller saluer le Tsar, au nom de la France, à son arrivée dans les eaux italiennes.

La rencontre entre le Tsar et le roi d'Italie aura lieu à Messine.

Importante Manifestation devant le Consulat d'Espagne

Ce soir, à 6 heures, plus de 2.000 Toulonnais se sont rendus, à la sortie d'un meeting, devant le consulat d'Espagne pour protester contre l'exécution de Ferrer.

Le consulat était gardé par la police, qui a dispersé les manifestants.

La Conquête de l'air

Le Président de la République à Port-Aviation

Paris, 14 octobre.

Le Président de la République accompagné de M. Aristide Briand, et de officiers de sa Maison Militaire, s'est rendu aujourd'hui à Port-Aviation.

La foule était considérable, et la journée fort belle.

Les aviateurs se sont distingués.

L'EXÉCUTION DE FERRER

MANIFESTATIONS à PARIS

COUPS DE REVOLVER

Morts et Blessés

Paris, 14 octobre.

Plus de vingt mille personnes avaient répondu à l'appel lancé par le journal l'*Humanité*, et s'étaient réunies hier soir, devant l'Hôtel de l'ambassade d'Espagne, pour protester contre la barbare exécution de Francisco Ferrer y Guardia.

Le premier groupe, ayant à sa tête le député Vaillant, a été reconnu par les forces de police fortement mises qui protégeaient l'Ambassade Espagnole.

Les manifestants se formèrent alors en cortège. Ce fut un charivari monstre ; on criait, on sifflait, on conspuait.

Le vacarme devait depuis plus de deux heures, lorsqu'à un moment donné plusieurs coups de revolver retentirent. C'étaient des manifestants qui venaient de faire feu sur la police.

Il était exactement dix heures du soir.

Un agent tombait mortellement blessé.

Un autre avait été grièvement blessé. Un garde municipal avait également été atteint par une balle.

M. LÉPINE

M. Lépine, entouré par ses agents, s'avança vers la foule l'exhortant au calme.

Sa voix fut couverte par les cris furieux des manifestants.

M. JAURÈS

C'est alors que M. Jaurès, suivi par la foule s'avança criant de toute la force de sa puissante voix : « *Mort à Alphonse ! mort à Maura !*

La police chargea les manifestants. Jaurès fut frappé et brutalisé par les agents. Il put péniblement regagner les bureaux de l'*Humanité* en compagnie de ses amis.

L'animation à Paris

L'animation en ville a été indescriptible jusqu'à une heure très avancée de la nuit, surtout dans le quartier de l'ambassade d'Espagne.

La population Parisienne tout entière se montre, sans distinction de classe, très surexcitée.

On commentait principalement la protestation signée par les avocats du barreau parisien.

L'opinion générale ici est que le roi Alphonse est dans cette affaire un instrument passif entre les mains de ministres infâmes et qu'il paiera certainement cher la lourde faute qu'il a commise.

Le meneur de l'arrestation du défenseur de Ferrer et de son exécution imminente, comme dans la journée, avait beaucoup contribué à augmenter l'exaspération des manifestants.

Interpellation Flaissières

M. le Sénateur Flaissières a informé M. Briand, qu'il interpellera le Gouvernement à la séance d'ouverture du Parlement, sur l'attitude qu'il compte prendre à l'égard du gouvernement du roi d'Espagne, après l'exécution arbitraire de Ferrer.

Interpellation Rouanet

M. Gustave Rouanet, député de la Seine, interpellera le Gouvernement, sur la répercussion en France de l'exécution de Ferrer.

Souscription Internationale

Henri Rochefort suggère l'idée d'ouvrir une souscription internationale en faveur des filles de Ferrer.

Félicitations à M. LEPINE

M. Fallières et le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, ont félicité M. Lépine, préfet de police, d'avoir échappé, hier soir, aux coups de revolver de l'arrachiste Michel Petit, qui a été arrêté immédiatement.

Le préfet de police a eu les cils brûlés par la déflagration de la poudre.

LE CONSEIL MUNICIPAL de Paris

Le bureau du Conseil municipal de Paris a décidé de proposer à l'Assemblée départementale :

1° de donner le nom de Francisco Ferrer à une rue de Paris.

2° de prendre à sa charge l'éducation des deux petits enfants de Ferrer, nés et résidant à Paris.

Poignante Douleur des Filles de Ferrer

Paris, 14 octobre.

Les deux filles de Ferrer, qui sont actuellement à Paris, ont appris par les journaux la triste mort de leur père.

Elles se trouvaient sur le boulevard Haussmann, lorsque des camelots, qui vendaient les éditions spéciales des grands quotidiens du matin, passèrent à côté d'elles en criant : « l'exécution de Ferrer. »

A ces cris, Mlle Paz Ferrer tomba évanouie ; sa sœur, plus jeune qu'elle, se mit à crier, puis elle éclata en sanglots.

Des passants accoururent et transportèrent jusqu'à la pharmacie voisines, ces deux jeunes filles infortunées.

Puis des dames firent monter les deux filles de Ferrer dans leur automobile, et les accompagnèrent jusqu'à leur domicile, où elles leur prodiguèrent tous leurs soins.

Nombreux Meetings de protestation

Des meetings de protestation ont eu lieu aujourd'hui dans plusieurs villes de France et de l'Etranger.

Plusieurs municipalités ont envoyé au gouvernement espagnol des télégrammes de protestation contre l'exécution de Ferrer.

Nouvelles Manifestations

Les socialistes révolutionnaires et les Syndicalistes parisiens préparent de nouvelles manifestations pour protester contre l'exécution de Ferrer.

Le Crime Royal

Un grand placard rouge, intitulé « Le Crime Royal », a été affiché aujourd'hui sur les murs de Paris.

Cette affiche porte que le roi Alphonse doit être exécuté.

Les Commentaires de la Presse

La Presse Française

Paris, 14 octobre.

Tous les journaux français commentent, en termes sévères, l'exécution de Francisco Ferrer.

Ils sont presque unanimes à penser que la décision du Conseil des Ministres pour entraîner, pour la Monarchie espagnole, de très redoutables conséquences.

La Presse Etrangère

La plupart des journaux anglais, allemands et belges considèrent l'exécution de Ferrer comme une grosse faute politique.

Ils expriment la crainte que le Roi et le royaume d'Espagne ne payent très chèrement cette faute énorme des ministres.

EN ESPAGNE

DEUX FRANÇAIS *fusillés à Montjuich*

Paris, 14 octobre.

Des télégrammes de Barcelone annoncent que deux Français ont été fusillés ce matin au château de Montjuich.

Ils avaient été condamnés à mort pour avoir participé aux troubles de Barcelone.

LES DERNIERS MOMENTS DE FERRER

Madrid, 14 octobre.

Francisco Ferrer est mort avec un calme serein, avec le calme d'un homme qui n'a rien à se reprocher, et qui a, par conséquent, sa conscience tranquille.

Il a gardé jusqu'au moment suprême un parfait empire sur lui-même.

Il avait demandé à être fusillé sans avoir les yeux bandés, mais il n'obtint pas cette faveur.

Ferrer mourut étant debout ; il avait refusé de s'agenouiller.

Au moment où le commandement de *Feu* fut fait, il cria : « Vive bien, chers soldats, je suis innocent ! Vive l'école Moderne ! »

***

Ferrer a refusé les secours de la Religion. Il a repoussé l'aumônier qui, cependant, n'avait cessé de le suivre jusqu'au moment où commandement de *Feu* allait être fait.

La Lecture de la Sentence de Mort

Barcelone, 14 octobre.

Les journaux rapportent le détail suivant :

Lorsque le lieutenant colonel Eduardo Aguirre Lasalle, président du Conseil de guerre, donnait lecture de la sentence de mort, Francisco Ferrer l'interrompit en disant :

« A tout seigneur, tout honneur ! J'ai servi loyalité, mais vous serez tué également. »

LE TESTAMENT

Ferrer légue toute sa fortune à sa femme et à ses enfants.

Il leur demande cependant, comme grâce, d'abandonner cet argent en faveur de l'école Moderne.

Ferrer exprime le désir qu'une copie de son testament soit envoyée à sa mère, Mme Soledad de Villafranca, et une autre copie à son vieil ami Nacket, ancien député français.

La Tranquillité à Madrid et à Barcelone

Paris, 14 octobre.

Des télégrammes de Madrid et de Barcelone annoncent qu'une tranquillité parfaite règne dans ces deux villes.

La condamnation et l'exécution de Ferrer ont laissé ces populations indifférentes.

NAPLES

UNE BOMBE DANS UNE ÉGLISE

Rome, 14 octobre.

Une bombe a été lancée, cet après-midi, contre une église de Naples,

MAISON CHILINI

Pâtes alimentaires. — Usines à vapeur
16 Saint Angelo, 6. BASTIA

La Maison a l'honneur d'informer le public que ses produits sont absolument supérieurs, à prix égal, à tout ce qui se vend de provenance continentale.

Ses pâtes raffinées, supérieures et extra sont manipulées avec tous les soins qui sont indispensables à une bonne fabrication. D'ailleurs, la Maison n'emploie que des matières premières provenant des meilleures semoulleries de Marseille.

Spécialités de la Maison : Semillettes aux œufs (garanties). — Cannelloni. — Cheveux d'Anges.

PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES OFFICIERS

Dépôt spécial des Eaux Minérales Naturelles

DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, se faisant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

VINS VIEUX

du coteau Costa-Lura, territoire de Chiatra-di-Verde.
Vin rouge, 0,30 le litre ; 90
Vin blanc, 0,40 — 50

S'adresser au capitaine Marchi, rue Capanaccia, 2, 4me étage.

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE
DE CARRELAGE HOMOGÈNE EN CIMENT
unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts
de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Poutrelles I acier pour planchers
Sols de construction

Fabriques : Reviers, 6, Avenue Carnot.
Bureaux : Cours, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
Fondeurs (Corse)

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique, il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
NOMBREUSES PRIMES
EXIGER du RICQLÈS

CONSOMMATEURS

Ne buvez que le

VIN DU CAP CORSE

au quinquina MATTEI

Apéritif tonique et fortifiant

Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.*

Exigez la vraie marque préparée d'après la formule **L. N. MATTEI**, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.

APRÈS VOS REPAS

PRENEZ UN VERRE DE

CEDRATINE

Liqueur extra-fine

Digestive et rafraichissante

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 285 — SAMEDI 16 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (4e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, un an 24 FRS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00572

L'Assistance Médicale Gratuite

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Rapport de M. le Docteur Pitti-Ferrandi

Nous ne ferons pas suivre d'un long commentaire le rapport de M. Pitti-Ferrandi.

M. Pujalet, dans le rapport que nous publions ci-après, complète l'œuvre de MM. Pitti-Ferrandi, Giocanti, Giordani et Garçain. *Le doit est la règ* , dit quelque part en termes clairs M. Pujalet.

Que pourrions-nous ajouter à des dénonciations aussi catégoriques.

L'opinion publique est saisie. M. le Préfet a affirmé qu'il donnera à tous ces faits honteux qui appartiennent désormais à la justice toutes les suites qui s'imposent.

Attendons ! Cela promet ! Nous nous plaçons au-dessus des personnalités, mais il est temps de rassurer le peuple en lui montrant que la justice ne sévit pas seulement contre les petits, les malheureux et les humbles, mais qu'elle atteint aussi ceux qui abusent de leur autorité pour exploiter les déshérités de la vie et les contribuables en général.

Les fautes sont connues. Elles sont dans le domaine public. Nous ne pouvons plus permettre qu'on étouffe la voix de la justice grâce à la complicité des pouvoirs publics et de la justice elle-même. Sinon qu'on dise carrément qu'il n'y a plus de justice et qu'on ouvre toutes grandes au bon soleil de la liberté les portes des prisons de la République et qu'on supprime aussi une magistrature inutile.

Nous espérons que M. Fabre qui a déclaré n'être le Préfet de personne, saura déjouer toutes les intrigues et obéir fidèlement à sa conscience et aux grands principes de la morale démocratique.

Monsieur le Préfet,

La Commission chargée de la vérification des mémoires pharmaceutiques pour le premier semestre de l'année 1908, et à laquelle vous avez également donné la mission de rechercher les caractères généraux du fonctionnement de l'assistance médicale gratuite en Corse, et d'étudier les modifications à apporter aux règlements en vigueur, s'est réunie les 24, 25, 26 et 28 septembre à la Préfecture.

J'ai l'honneur de vous soumettre dans ce rapport, dont elle m'a confié la rédaction, le résultat de ses investigations et de ses observations.

Les mémoires fournis pour le premier semestre 1908 que nous avons eus à examiner sont tous régulièrement rédigés, visés par les maires et appuyés des ordonnances également visées par les maires conformément au règlement.

Ordonnances et Mémoires

La Commission a vérifié plusieurs centaines d'ordonnances prises dans tous les paquets ; elles ne prescrivaient aucun médicament qui ne fut porté sur la nomenclature officielle. Aucun des prix marqués ne dépassait le chiffre porté au tarif.

Cependant, malgré cette apparence de régularité parfaite, la Commission a été frappée d'un certain nombre de faits de nature à faire douter de la sincérité et de la régularité même de ces mémoires :

1. On observe sur beaucoup de mémoires la présence fréquente de médicaments peu usités et d'un prix assez élevé, tels que : pilules de Boutius, pilules de digitale, pilules Antiscléreux, iodol, valérianate d'ammoniaque cristallisé, etc.

2. Les doses portées sur les ordonnances sont souvent extrêmement élevées, ainsi la Commission a relevé

	Doses maxima habituelles	
Pilules de Boutius.	100	99
Pilules de digitale.	100	10
Pilules d'extrait d'opium	100	10
Pepsine	20 gr.	5 gr.
Valérianate d'ammoniaque crist.	10 gr.	3 à 5 gr.
Teinture de Beaumé.	100 gr.	5 à 10 gr.
Coton hydrophile..	500 gr.	50 à 100 gr.

3. Les ordonnances ne portent que très exceptionnellement la mention du mode d'emploi du médicament. Elles n'indiquent en général que la dose globale. Cette absence d'indication est particulièrement remarquable pour [illegible] 30 grammes de chloral dans 250 grammes de sirop, 100 grammes de teinture de Beaume, 100 pilules d'extrait d'opium, doses extrêmement élevées pour des médicaments très toxiques.

Or, la Commission affirme que quelle que soit la nature du médicament, ce n'est que très exceptionnellement qu'une ordonnance ne porte pas l'indication du mode d'emploi, surtout pour les substances toxiques.

Le Pillage. — Un seul assisté a toutes les maladies possibles

4. La même ordonnance pour un seul assisté porte une très grande variété de médicaments, par exemple : gaze iodoformée, collodium, extrait de quinquina, sirop d'écorces d'oranges amères, morphine, iodoforme, bismuth, sulfate de magnésie, alcool camphré, farine de lin, coton hydrophile ; pour un seul assisté, pendant deux ou trois mois, les ordonnances, par la diversité des médicaments qu'elles portent, font supposer qu'un seul malade a été atteint des affections les plus disparates.

5. La plupart des ordonnances ne sont pas rédigées sur les feuilles détachées des carnets à souches réglementaires.

6. Dans un très grand nombre d'ordonnances, l'écriture de la prescription n'est pas semblable à celle de la signature.

7. Une ordonnance d'A. M. G. par les opérations que le règlement impose devrait être présentée à la Commission de vérification maculée et froissée, car son histoire devrait être celle-ci : l'ordonnance est délivrée par le médecin soit dans son cabinet, soit au domicile de l'assisté. Celui-ci la remet au maire qui la vise, puis il la porte au pharmacien, d'où elle arrive enfin à la Préfecture.

Or, dans l'immense majorité des cas, les ordonnances que nous avons eues à vérifier ne portent la trace d'aucune souillure, d'aucun pliement, et si je puis dire, d'aucun usage. Elles sont réunies en paquets très réguliers, soigneusement pliés et ficelés, composés de familles de dimensions égales, paraissant remplies le même jour et visées par le Maire en un seul bloc.

Le Triomphe de Portovecchio

8. Le prix de chaque ordonnance est généralement très élevé. C'est ainsi qu'à Portovecchio, un pharmacien (c'est un des plus modérés) fournit un mémoire de 11.222 fr. pour le premier semestre, portant sur 4.383 ordonnances. Le montant de chaque ordonnance s'élève donc au chiffre moyen de 2 francs 85 centimes. Ce prix paraît déjà élevé si l'on considère que le tarif de l'assistance est le moins onéreux de ceux qui sont en usage dans les sociétés et compagnies.

Mais il atteint un chiffre tout à fait extraordinaire dans certains autres mémoires, par exemple dans celui qui est fourni par la commune de Voro où le prix moyen de chaque ordonnance s'élève à francs : 11,60 centimes ; aussi bien dans cette commune où 40 assistés ont bénéficié de l'assistance médicale gratuite pendant le premier semestre 1908, le prix annuel de chaque assisté en médicament s'élèverait, si empreud le total de 1907, à

$$\frac{5.343 \text{ fr.}}{40} \times \frac{1,46}{2} = 73 \text{ fr. au minimum.}$$

9. Enfin, d'une manière générale, les sommes portées sur les mémoires sont extrêmement élevées si on considère le nombre des habitants ou des assistés des communes qu'ils concernent. Ainsi, pour un seul

Moca-Croce	782 hab.	2.397 fr.	
Appietto	681	—	2.985 —
Sarrola-Carcopino	878	—	3.395 —
Tavera	787	—	1.735 —
Cattoli-Corticchiato	1.074	—	2.543 —

Le Fonctionnement de l'Assistance Répartition des Dépenses

Ces constatations ont amené la Commission à examiner comment l'assistance médicale gratuite a fonctionné pendant les années précédentes. En outre, comme les dépenses globales ont augmenté depuis quelques années jusqu'à atteindre au chiffre le plus élevé de tous les départements français (par rapport au chiffre des assistés), elle a également recherché quelle était la répartition des dépenses par arrondissement et quelle était la progression pour certaines communes parmi celles dont les frais pharmaceutiques étaient le plus élevés depuis 1904.

En 1907, la dépense pharmaceutique par arrondissement a été de :

Ajaccio	149.499 francs.
Bastia	5.776 —
Calvi	4.828 —
Corte	26.380 —
Sartène	27 760 —
Au total	234.204 francs.

Depuis 1904, on constate l'augmentation des frais pharmaceutiques dans toutes les communes pour lesquelles ont été fournis des mémoires. Cette augmentation est variable. Elle est de 15 à 40 0/0 dans certaines communes *modérées*. Mais elle passe de 1 à 10 et même à 20, c'est-à-dire au 1.000 et 2.000 0/0 dans un assez grand nombre d'autres, ainsi que l'établit le tableau ci-dessous :

Communes	1904	1907	Popul.
Portovecchio	22.689 f.	25.823 f.	3.542 h.
Viggianello	2.479 f.	5.737 f.	364 h.
Appietto	3.365 f.	4.098 f.	681 h.
Cattoli-Corticchiato	1.248 f.	4.659 f.	1.074 h.
Bocognano	2.239 f.	7.618 f.	1.570 h.
Tavera	905 f.	2.819 f.	707 h.
Pulmca	466 f.	4.982 f.	1.681 h
Moca-Croce	284 f.	4.538 f.	764 h.

D'ailleurs, les mémoires présentés pour le premier semestre 1908 font prévoir une nouvelle augmentation.

Or, dans aucune de ces localités la population n'a augmenté sensiblement depuis l'avant-dernier recensement, et le service administratif n'a pas été informé qu'aucune modification particulière de l'état sanitaire ni qu'aucune épidémie ait frappé les habitants.

N. B. — Si dans toutes les communes de la Corse l'assistance fonctionnait comme à Viggianello, par exemple, il faudrait consacrer aux dépenses pharmaceutiques dans ce département une somme de 4.900.000 fr. environ.

CONCLUSIONS

Ce que propose la Commission

Toutes ces constatations et observations ont amené la Commission à se demander si plusieurs des mémoires produits n'étaient pas fictifs et si tous les médicaments qui y figurent ont été délivrés. Il est exceptionnel, en effet, que même dans les familles les plus riches et se servant uniquement de médicaments chers et de spécialités très connues, il est exceptionnel, dis-je, que les sommes dépensées en médicaments pour un malade atteignent le prix que coûtent les médicaments fournis à un assisté en Corse. La Commission se refuse en tout cas à admettre que les médicaments délivrés aient pu être employés dans leur totalité par les assistés. Elle demande qu'une enquête soit faite, notamment sur les points suivants :

1. Les médicaments ont-ils été délivrés à [illegible]

2. Les pharmaciens ont-ils délivré à l'assisté toute la quantité de médicaments portés sur l'ordonnance ;

3. Les médicaments délivrés étaient-ils bien ceux indiqués dans l'ordonnance ;

4. Le visa du maire a-t-il été apposé sur l'ordonnance avant que cette ordonnance ait été remise par l'assisté au pharmacien ;

5. Les listes d'assistés sont-elles sincères et véridiques.

Monsieur le Préfet, vos circulaires et instructions, les conseils de modération que vous y donnez, vos appels réitérés à l'application de la loi n'ont pas été écoutés. En présence de faits si graves que ces observations ont révélés, la Commission demande, ainsi qu'elle a eu l'honneur de vous l'écrire, dans une lettre en date du 26 septembre, que des modifications soient apportées ainsi qu'il suit aux règlements actuellement en vigueur de l'assistance médicale gratuite :

1. Remaniement des circonscriptions médicales de façon à établir une répartition plus équitable de l'allocation, en tenant compte du chiffre de la population et des distances à parcourir ;

2. Nomination par le Préfet des médecins d'assistance dans chaque circonscription ;

3. Nomination par le Préfet des pharmaciens d'assistance dans chaque circonscription ;

4. Organisation de dispensaires médicaux et pharmaceutiques partout où cette organisation sera possible ;

5. Revision de quelques articles du tarif ;

6. Etablissement d'un carnet à souche d'un nouveau modèle, dont les feuilles seront seules acceptées à l'appui des mémoires (Modèle des C. F. D.).

7. En sus de l'allocation fixe attribuée à chaque circonscription médicale, établissement d'une taxe pour certaines opérations chirurgicales ou obstétricales pratiquées à domicile et d'urgence dont la liste sera annexée au règlement ainsi que le tarif.

Ajaccio, 28 septembre 1908.

Le Rapporteur,
Dr F. PITTI-FERRANDI.

Les Membres de la Commission,
Dr GIOCANTI.
Dr GIORDANI.
GARÇAIN, pharmacien.

RAPPORT DE M. PUJALET

Esquissant à grandes lignes dans son rapport au Président de la République le caractère général de la situation économique, financière et administrative de la Corse, M. le président du conseil a consacré au fonctionnement des lois d'assistance et d'hygiène, une phrase qu'il convient de citer en tête de cette étude :

« Ou bien elles ont dévié de leur but, ou bien elles se sont heurté à une force d'inertie invincible ; dans l'un et l'autre cas, elles ont été très mal ou pas appliquées, engendrant une série de contradictions et d'abus, source de ruine pour le département comme pour l'Etat ».

C'est avant la lettre, le résumé très exact — trop exact ! — des constatations que la sous-commission a faites au cours de sa tournée en Corse sur la façon dont ces lois avaient été comprises dans ce département, sur les conditions dans lesquelles elles avaient fonctionné, et sur les résultats auxquels leur application avait abouti. Ces constatations sont telles qu'elles lui feraient même volontiers considérer comme inutile d'un peu d'indulgence la sévérité de cette appréciation. Les lois de solidarité sociale se tiennent ; on ne peut parler des unes sans parler des autres. Aussi bons, pour ce qu'ils [illegible] de la Corse, et les dites auxquels elles ont donné lieu sont différents à raison de [illegible] et à leurs effets. Ces lois, dit encore le rapport de M. le président du conseil, sont toutes également en contradiction avec la mentalité corse, puisqu'elles ont pour but précisément de réclamer des intérêts particuliers la satisfaction des intérêts collectifs.

Tout a été dit sur la mentalité corse, et ce ne sont pas les Corses qui ont mis le moins d'empressement à en tirer argument soit pour l'opposer comme une justification aux faits articulés contre eux, soit pour la dénoncer comme un grief complémentaire aux procès qu'ils se sont parfois laissé aller à faire à leurs propres compatriotes. Aussi, ne s'agit-il pas d'aborder une fois de plus un problème de psychologie ethnique passablement confus et de solution douteuse et lointaine. Il importe seulement de regarder quelle influence cette mentalité a eue sur le fonctionnement des lois de solidarité sociale en Corse et de voir par quelles mesures on peut tenter de lui faire échec.

C'est à cette préoccupation que répond la présente enquête. Elle abordera tour à tour l'examen de l'application des lois : du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite, du 14 juillet 1905 sur l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables, du 22 décembre 1874 sur la protection des enfants du premier âge, du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique, et conclura en propo-ant l'adoption de mesures administratives destinées à assurer en Corse à toutes ces lois un fonctionnement plus régulier et plus sincère.

I.

Assistance Médicale gratuite

Le fonctionnement de la loi du 14 juillet 1893 en Corse a été soumis à des réglementations successives dont il est nécessaire de parler avant d'arriver à la réglementation actuelle.

Le premier règlement du service départemental de médecine gratuite adopté par le conseil général date du 1er septembre 1895. Il attribuait aux médecins une rémunération de 1 fr. par visite et de 25 centimes par kilomètre de distance parcourue. Les dépenses de visites médicales, avant l'empire de cette réglementation, s'élevè-

rent en 1896 à la somme de 63.875 fr., et en 1897 à la somme de 97.182 fr.

Frappés de cette progression excessive, l'administration préfectorale et le conseil général chercheront à prévenir son arg-mentation nouvelle et, par un second règlement adopté le 28 août 1897, transformèrent la rémunération par visite et par kilomètre en allocation forfaitaire de 15 centimes par habitant.

Instantanément les mémoires des médecins du service baissèrent et n'atteignirent en 1898 que 53,057 fr. et en 1899, que 43,750 francs.

Chose remarquable, les frais pharmaceutiques suivirent le même mouvement dégressif.

Ils avaient été en 1896 de 49,238 fr., et en 1897 de 60,524 fr.

Ils descendirent en 1898 à 43,804 fr., et en 1899 à 53,860 fr.

Malheureusement le 2 septembre 1899 un esprit différent suggéra le retour au précédent état de choses. Un troisième règlement établit la rémunération à la visite avec indemnité kilométrique, en l'aggravant de ce fait que l'indemnité qui était, d'après le règlement de 1895, de 25 centimes par kilomètre, fut portée à 40 centimes. L'effet de ce te disposition se fit sentir dès l'année suivante. Les frais de visites médicales s'élevèrent :

En 1900, à	66.766 fr. 34
En 1901, à	90.752 fr. 28
Et en 1902, à . . .	112.344 fr. 54

Devant cette montée progressive dans les dépenses, nouvelles alarmes du préfet et du conseil général. Le 28 octobre 1902, un quatrième règlement fut adopté, destiné à parer, au point de vue des visites, toute ingérence d'abus de la part des médecins. C'est le règlement actuellement en vigueur.

Aux termes de ce règlement, le département est divisé en un certain nombre de circonscriptions médicales, dotées chacune d'une allocation fixe, calculée d'après le chiffre de la population et la valeur du centime communal. Les médecins, dans chaque circonscription, se partagent cette allocation au prorata des visites faites. Pour l'ensemble des circonscriptions, le total des dépenses, ainsi prévues, figure chaque année au budget pour une somme forfaitaire de 90,200 fr.

Ce total n'a jamais été atteint. Le service de l'assistance médicale gratuite n'a jamais fonctionné et ne fonctionne encore que dans une partie des communes de la Corse. Cela tient à diverses raisons. Pour certaines communes, il y eut ignorance de la loi ou indifférence à l'application de ses dispositions. Pour d'autres, qui l'appliquèrent dès le début, il y eut recul, de la part des municipalités nouvelles, pour les taxes communales. Des raisons d'ordre moins élevé relièrent certains maires, plus préoccupés de politique que d'administration, à ne pas faire fonctionner dans leur commune un service dont le résultat le plus net, à leurs yeux, était de favoriser des médecins qui n'étaient pas de leur bord. Il y eut, de ce fait, une fluctuation constante dans le chiffre des communes soumises à l'application de la loi ; leur nombre est actuellement de 190, sur 364.

Les dépenses de visites médicales, limitées par le crédit fixé par le nouveau règlement, descendirent proportionnellement au nombre des communes où fonctionnait le service. Elles furent :

En 1903 de	62.077 fr. 24
En 1904 de	57.625 11
En 1905 de	51.086 86
En 1906 de	56.550 02
Et en 1907 de. . . .	51.336 32

Mais un fait inattendu se produisit alors ; les dépenses des pharmacions qui n'avaient encore donné lieu à aucune observation particulière s'enflèrent tout à coup et atteignirent à des proportions démesurées. Après avoir été :

En 1896, de	49.283 83
En 1897, de	60,524 44
En 1898, de	43,855 40
En 1899, de	53,860 68
En 1900, de	56,217 18
En 1901, de	73,008 58
En 1902, de	77,937 67

elles montèrent subitement et progressivement :

En 1903, à	102.899 78
En 1904, à	126.438 97
En 1905, à	139,304 52
En 1906, à	182,812 64
Et en 1907, à	231,207 74

Ce sont là des chiffres fantastiques. On n'en efforcerait moins si une telle progression était la conséquence d'une application plus générale de la loi, c'est-à-dire si un plus grand nombre de communes étaient atteintes à ses bienfaits. Mais, c'est le contraire qui se produit. En 1904, quand les dépenses pharmaceutiques s'élevaient à 126,438 fr., la loi fonctionnait dans 207 communes ; elle ne fonctionne aujourd'hui que dans 190 communes, et les dépenses se sont élevées à 231,207 fr., près du double. Aucune réclamation d'indigents n'émanant des 74 communes non soumises à la loi, il faudrait conclure que les malades ne consentent de leur précieuse vie où, d'après le chiffre des médicaments livrés, elles sont les mieux combattues. La consommation des produits pharmaceutiques semblait n'avoir d'autre effet que de s'exaspérer elle-même, et l'intervention sociale de la science médicale qu'à multiplier le nombre des malades et qu'à prolonger la durée des maladies...

(A Suivre).

FERRER
et l'École Rénovée

Bastia, le 14 octobre 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Fr. Ferrer, la victime de la réaction espagnole, fondateur, en Espagne, de l'école rénovée, était le Président de la Ligue internationale pour l'éducation de l'enfance. Et cette Ligue a été constituée sur les principes suivants :

1. L'éducation donnée à l'enfance doit reposer sur une base scientifique et rationnelle ; en conséquence, on en doit écarter toute action mystique ou surnaturelle ;

2. L'instruction n'est qu'une partie de cette éducation. L'éducation doit comprendre aussi, à côté de la formation de l'intelligence, le développement du caractère, la culture de la volonté, la préparation d'un être moral et physique bien équilibré, dont les facultés soient harmonieusement associées et portées à leur maximum de puissance ;

3. L'éducation morale, beaucoup moins théorique que pratique, doit surtout résulter de l'exemple et s'appuyer sur la grande loi naturelle de solidarité ;

Cet exposé était suivi des quelques lignes ci-après :

Si, comme nous et avec nous, vous désirez que l'humanité se gouverne par la raison et la vérité, au lieu de se laisser gouverner par les préjugés et le mensonge ;

Si, comme nous et avec nous, vous voulez que la pacification succède à la violence ;

Si, comme nous et avec nous, vous croyez que la tâche la plus efficace, la plus urgente, est la préparation de cerveaux bien équilibrés et d'esprits robustes, dans les générations qui s'élèvent à la vie :

Pères — et mères surtout — vous aimez, vous adorez vos enfants ; délivrez-les de l'esclavage intellectuel où depuis tant de siècles gémit l'humanité. Associez vos efforts aux nôtres pour cette œuvre d'affranchissement, qui seule achèminera chaque jour davantage le monde vers un avenir meilleur, qui conduira sans cesse vers plus de vérité, de grandeur et de bonté.

Sortons nos enfants du milieu de ténèbres et de laideur où nous avons vécu.

Conduisons-les vers la beauté, vers la lumière !

Pour le Comité International d'Initiative et de Direction,
Le Président : F. FERRER.
Le Vice-président : C.-A. LAISANT.
Le Secrétaire : HENRIETTE REYER.

Tel était Fr. Ferrer, la victime à jamais déplorable de la réaction espagnole : un éducateur, un réformateur. Voilà, suivant toute apparence, son vrai et vraisemblablement son seul crime.

Agréez, etc.

Un Lecteur.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 octobre 1909.

La semaine clôture de façon satisfaisante et notre marché reste nettement orienté vers la hausse. Le 3 0/0 Français est fermé à 97 47. Les Fonds Etrangers sont bien tenus, comme le Turc à 93.90 et le Serbe à 88.70, ou en avance comme l'Extérieure à 95.40 et le Russe Libéré à 97.60. Nos Sociétés de Crédit gardent aisément leurs bonnes tendances : Crédit Foncier 789, Crédit Lyonnais 1.335, Comptoir National d'Escompte 705, Société Générale 679.

Les valeurs industrielles sont très bien disposées. A 4 0/0 le Suez conserve presque toute sa récente et sensible hausse. Le grosse traction est toujours animé. Les charbonnages russes et les titres cuprifères, par contre, sont calmes : Rio à 1.945.

Au comptant officiel, le Bon Azer est demandé à 780.

En Banque, l'Arroya se tient à 73 : les installations hydro-électriques ont été remises en marche par suite du retour complet des hautes eaux de la rivière.

L'action Accumulateurs Fluenta est fermée à 135 fr.

L'action Central Electrique du Nord est en nouvelle avance à 59 à la suite de la hausse de l'Electrique Lille-Roubaix Tourcoing dont elle possède un grand nombre de titres et qui progresse à 590.

Obligation hypothécaire 5 0/0 Compagnie Générale de Pernambuco en progrès à 451.

Le Chemin de fer construit avec une subvention du gouvernement, traverse la plus importante région agricole de l'Etat de Pernambuco.

On recherche à 480 l'obligation Société Ottomane des Eaux de Beyrouth dont le revenu de 25 frs est payé par semestre sans aucune retenue.

Les actions de nos Grands Réseaux sont plus activement traitées.

AU SECOURS DE LA CORSE
Partout on acclame Jacques Dhur

(Par dépêche de notre envoyé spécial)

Calvi, 10 octobre.

Dans la soirée de vendredi a eu lieu, au Cercle littéraire Paoli, à l'Ile-Rousse, le punch d'honneur offert à Jacques Dhur par la Municipalité, le Syndicat agricole de la Balagne et le Tribunal de commerce.

La bienvenue a été souhaitée à notre excellent collaborateur par M. Jean-Thomas Bregante, qu'entouraient MM. Romulus Lanata, conseiller à la Cour d'Ax ; Ambrogi, président du tribunal de Calvi ; Lury, président du Syndicat agricole ; Cristini, receveur des douanes en retraite ; Moretti, Francisci, Olivi, Savelli, etc.

Jacques Dhur a répondu en termes émus. Il a dit combien il était touché de cette manifestation et a promis de continuer à la cause corse son concours dévoué.

Puis M. Poli, président de l'Union Générale des Corses et des Amis de la Corse, a exposé le but et expliqué le fonctionnement de cette Association qui, née il y a quelques mois à peine, compte déjà 12.000 adhérents. Cette réunion toute intime s'est terminée assez tard dans la nuit.

Le lendemain, au milieu des acclamations, les automobiles s'engagent sur une route admirable, le long de laquelle s'égrènent des villages. La population de chacune de ces agglomérations rurales attend sur la place. Des enfants, placés en vedette sur la route, annoncent de loin l'arrivée de Jacques Dhur. Alors ce sont des vivats et des acclamations sans fin. On sent que ces villageois, déçus par ceux en qui ils avaient mis leur confiance, sont reconnaissants à Jacques Dhur et au *Journal* de s'être préoccupés d'eux, de leurs besoins, de leurs intérêts, de leur misère. A chaque fois, il faut mettre pied à terre, et Jacques Dhur est reçu par les représentants des municipalités, entourés des notabilités du pays. Il en est ainsi à Corbara, Aregno, Cateri, San-Cesare, Montemaggiore, Lunghignano.

A Cassano, avant-dernière étape, c'est le docteur Costa qui expose à notre collaborateur les revendications de la population. Longuement Jacques Dhur est acclamé quand il monte en automobile.

Mais le temps a passé. C'est à la nuit tombante que le cortège arrive à Zilia. Là, sous un arc de triomphe décoré de verdure et de drapeaux, et portant sur une banderole les mots : « *A Jacques Dhur* », attend une jeune fille toute vêtue de blanc, devant une jeune fille toute vêtue de blanc, devant qui deux mignonnes fillettes développent une écharpe. Parmi les vivats, les cris de joie, les coups de feu que les paysans tirent en signe de réjouissance, les voitures s'arrêtent ; le silence se fait, et la jeune fille récite, fort bien ma foi, un joli compliment à l'adresse de notre collaborateur. C'est ensuite le tour de M. Emanuelli, instituteur, puis de M. Andrei, à souhaiter la bienvenue à Jacques Dhur, qui est reçu officiellement par le maire, M. A.-F. Maestracci.

Le champion de la cause corse, visiblement ému, embrasse les fillettes, serre les mains à la ronde, et présente au maire, M. Poli et ses compagnons, puis se dirige vers la coquette demeure, toute pavoisée, du lieutenant Maestracci, dont il va être l'hôte.

La nuit est maintenant tombée. De toutes parts, des lanternes vénitiennes trouent l'obscurité de points lumineux. A toutes les fenêtres claquent des drapeaux. On dine, pendant qu'au dehors se manifeste la joie populaire.

Mais voici qu'un silence profond succède aux bruits de tout à l'heure, et que montent dans l'air les sons d'une musique rustique. Après quelques accords, une voix s'élève, grave et profonde. C'est celle d'un poète local qui, au nom des habitants de Zilia, donne la sérénade à Jacques Dhur et à ses amis.

La soirée s'achève sur ce charme inoubliable d'une intense poésie paysanne.

Aujourd'hui, chez le lieutenant Maestracci, un banquet réunira tous les notables de l'arrondissement, et Jacques Dhur exposera longuement le plan des réformes qu'il croit nécessaires au relèvement de la Corse.

Nécrologie

M. JOSEPH CODET

Le télégraphe a apporté la triste nouvelle de la mort de M. Joseph Codet, trésorier payeur général de l'Inde française, décédé au château de Saint-Junien, dans la Vienne ; il était âgé de cinquante-un ans.

M. Joseph Codet avait débuté dans l'administration, en Corse, comme sous-préfet de Calvi, en 1883. Les populations de la Balagne ont gardé du passage de ce jeune fonctionnaire à la tête de leur arrondissement, le meilleur souvenir. On n'a pas oublié l'accueil qu'il réservait à tous, et les efforts qu'il tenta pour amener la conciliation entre tous les chefs du parti républicain.

M. Codet devint peu après notre compatriote par son alliance avec la famille Orengo, et ce mariage resserra davantage les liens qui le rattachaient à notre pays qu'il aimait passionnément, et où il avait su se créer très vite les plus sincères sympathies. Il ne resta pas longtemps dans l'administration et demanda à entrer dans les Finances. Nommé receveur particulier à Cherbourg, il eut bientôt fait apprécier toutes les qualités du parfait gentilhomme ; toute la haute société cherbourgeoise se pressait dans ses salons dont Mme Codet faisait les honneurs avec cette grâce enchanteresse et le tact parfait qu'on lui connaît.

Aussi, lorsque le gouvernement l'appela à la trésorerie générale des Indes, les regrets furent unanimes dans cette ville de Cherbourg où il comptait tant d'amis et où tous s'honoraient de ses relations et de son amitié.

Il continua, dans les Indes françaises, sa belle carrière, déployant les rares qualités de son intelligence et de ses connaissances financières. Mais le climat de l'Hindoustan lui fut fatal. Il contracta dans ce pays une affection qui l'obligea à rentrer en France, et qui, malgré tous les soins dont il a été entouré, l'a conduit au tombeau.

M. Codet appartenait à l'une des familles les plus influentes du département de la Vienne représenté au Sénat par son frère et à la Chambre par son neveu. Il laisse après lui d'unanimes regrets.

Nous prions Mme Joseph Codet et ses enfants, Mme Louis Orengo et sa famille, M. le sénateur Codet et sa famille d'agréer l'expression de nos plus douloureux regrets et de nos respectueuses condoléances.

Courses de Bastia

Les cartes d'enfants de sociétaires seront vendues à partir de samedi, de 1 heure à 2 heures et de 5 à 6 heures, et dimanche de 8 à 9 heures et demie au au siège de la Société, Rue Miot, 8, (rez-de-chaussée).

Chemins de fer

La Compagnie des Chemins de fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani, des trains spéciaux de voyageurs seront mis en circulation, le dimanche 17 octobre 1909, entre Bastia-Furiani et vice-versa, suivant les besoins du service, de midi 13 jusqu'après la dernière course.

A l'aller, ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Les trains réguliers n. 5 et 11 partant de Bastia à midi 3 et midi 45, ne prendront des voyageurs à destination de Furiani que dans la limite des places disponibles.

Les billets pour Furiani seront délivrés au guichet de la salle des pas perdus à partir de 6 heures du matin.

A partir de 11 heures 30 la distribution se fera comme suit :

Billets de 1re et 2e classe au guichet de la salle des pas perdus.

Billets de 3e classe aux guichets établis dans le batiment des bureaux de l'Exploitation, sur la place à droite.

MM. les voyageurs sont priés de se munir de monnaie.

Le coupon d'aller des billets d'aller et retour n'étant pas retiré à l'arrivée à Furiani, les deux coupons réunis devront être présentés au retour.

Bastia, le 11 octobre 1909.

ECHO DU CONGRÈS
DES SYNDICATS D'INITIATIVE ET AMICALES CORSES DE BASTIA

Dans les comptes-rendus du Congrès des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses de Bastia, il a été commis un oubli fâcheux, en ce qui concerne la partie du rapport Delanney, relative à l'égalité des traitements des fonctionnaires nommés en Corse.

Le Syndicat d'Initiative de la Corse tient à relever que le Congrès de Bastia, sur la proposition de M. Frasseto, tout en approuvant dans ses lignes générales le rapport Delanney, a protesté, dans un vœu qui a été adopté, contre le projet d'accorder des avantages spéciaux aux seuls fonctionnaires continentaux nommés en Corse. Le Congrès, qui a examiné la question sous toutes ses faces, a reconnu que rien n'expliquerait cette mesure privilégiée en faveur d'une catégorie de fonctionnaires. Il est à remarquer, en effet, que les fonctionnaires Corses font aussi scrupuleusement leur devoir que les fonctionnaires continentaux, qu'ils rendent souvent plus de services, à cause de leur connaissance de la langue et des usages locaux, qu'ils ont les mêmes charges et que, par ailleurs, si les continentaux sont tenus à des frais de déplacement pour venir dans l'île, beaucoup de fonctionnaires d'origine corse y arrivent avec les mêmes frais, ou en patent pour les postes de la métropole, sans que l'Etat soit tenu de leur rien rembourser.

Ce vœu, adopté au Congrès, s'explique donc de toutes façons, nul doute qu'il soit pris en considération par les pouvoirs publics.

Meeting de Protestation

Les personnes indignées du défi que le gouvernement d'Alphonse de Maura vient de jeter à la face du monde civilisé par la condamnation à mort de F. Ferrer, fondateur de la Ligue Internationale pour l'éducation rationnelle de l'Enfance, qui a son siège 21, Boulevard Saint-Martin, Paris, et dont le comité d'initiative et de direction est composé de

MM. F. Ferrer (Espagne), Président
C. A. Laisant (France), Vice-Président ;
E. Hackel (Allemagne) ;
I. F. Eslander (Belgique) ;
W. Heuford (Grande-Bretagne) ;
G. Sergi (Italie) ;
H. Boorda van Eysinga (Suisse) ;
Francesco Simon (Uruguay) ;
Charles Albert, Secrétaire général ;

sont priées d'assister au meeting de protestation qui aura lieu demain dimanche, 17 octobre, à 8 heures et demie du soir, à la Bourse du Travail, Vieux-Port.

Pour le Comité général de la fédération ouvrière de Bastia

Le Secrétaire : CARDUCCI.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Réunion trimestrielle ordinaire dimanche, 17, à 8 heures et demie, dans une des salles de la Mairie.

SYNDICAT INTERNATIONAL DES DOCKERS. — Les membres du dit syndicat sont convoqués ce soir, 15 octobre, à la Bourse du Travail, à 7 heures et demie.

Le Secrétaire, Corbani.

Tentative de Meurtre
A BEVINCO

Paoli Antoine-François, âgé de 24 ans, exerçant la profession de cultivateur, a été victime d'une tentative de meurtre, qui a été commise dans les circonstances suivantes :

Paoli, qui demeure à Bastia, 15, rue Colonnella, s'était rendu hier matin, comme d'habitude, à sa propriété de Bevinco, sur le territoire de la commune de Biguglia.

Vers neuf heures du matin, au moment où il allait sauter le fossé qui sépare les deux vignes, il fut atteint en pleine poitrine par deux coups d'arme à feu tirés presque à bout portant.

Le meurtrier déchargea en outre son pistolet sur sa victime en s'écriant : « Tiens, o Ferrazi ! »

Paoli Antoine-François tomba à terre, et appela du secours. Ses cris furent entendus par son père qui se trouvait dans la propriété, et qui arriva aussitôt accompagné d'un ami.

Transporté à Bastia, Paoli a déclaré au magistrat instructeur que Sanguinetti Dominique est l'auteur de cette tentative de meurtre.

L'état de Paoli est loin d'être satisfaisant.

Le Parquet s'est rendu aujourd'hui sur le lieu du crime, pour procéder aux constatations légales.

A CEUX QUI SOUFFRENT DE
DYSPEPSIE
ET DE TROUBLES FONCTIONNELS DE
L'ESTOMAC
et du FOIE !
LA TISANE AMÉRICAINE
DES SHAKERS
VOUS GUÉRIRA

Le Corps du Gendarme Perceval

Les lecteurs du *Petit Bastiais* ont su ces jours derniers, le récit de la mort tragique du gendarme Perceval de la brigade de Caporalino.

Sur la demande des parents, le corps de la victime a été ramené à Bastia, puis embarqué sur le *Nouvidia*, rapide de Marseille.

C'est grâce au dévouement de l'Assistance publique que le corps du infortuné Perceval a été transporté à l'hôpital et de là au bateau, accompagné simplement par deux sous-officiers et quatre ou cinq gendarmes.

Au Cinéma-Edison
6, RUE MIOT, 6
Le Grand Cinématographe Edison donne, ce soir, une soirée de gala au bénéfice du Syndicat des Gens du Bâtiment de Cardo et du quartier Randelli. Programme choisi avec le concours de plusieurs guitaristes et mandolinistes amateurs qui charmeront les oreilles des spectateurs, durant les projections qui seront merveilleuses.
En somme, une soirée amusante et récréative en perspective.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 octobre.

Thermomètre.—7 heures du matin + 16 à midi 20 + à 6 heures du soir + 17. Maxima + 20 4. Minima + 15°.
Baromètre.—7 heures du matin, 707 mm. à midi, 707 mm., 6 heures du soir, 706 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.

Au Palais

Aujourd'hui, à 2 heures, audience de rentrée de la Cour et des Tribunaux.

Au départ

M. Félix Decori, l'éminent maître du barreau parisien, est parti hier soir par le paquebot de Nice.

M. le docteur Decori, son oncle, est parti par le même paquebot.

Nouvelles maritimes

MM. les aspirants de 1re classe Alcardi Joseph-Jean-Baptiste-Marius et de Galard Brassac de Béarn Jean-Edouard-Hector-Hunaud sont promus au grade d'enseigne de vaisseau.

Décorations coloniales

Ont été nommés chevaliers de l'ordre du Dragon de l'Annam, MM. Martini, adjudant au 5e rég. de marche, au Maroc ; et Fiamma, maréchal des logis au 4e rég. d'artillerie coloniale.

Escrime et Gymnastique

Le caporal Colonna, du 4e rég. de tirailleurs algériens, a obtenu le prix unique, médaille d'argent petit module, du 2e cours d'éducation physique de l'année 1909, à l'école normale de gymnastique et d'escrime.

Le caporal Alessandri, du 163e, élève de 3e année, a obtenu la 1re mention d'escrime ; le brigadier Spinosi, du 10e rég. de chasseurs, une médaille pour l'ensemble des notes et la 2e mention d'escrime.

A vendre

Epiceries — Bars — Cafés — Restaurants — Chambres meublées — Appartements.
Bonnes occasions.
S'adresser à M. Jean Graziani, 8, boulevard du Palais, au 1er.

On demande

A louer 2 ou 3 pièces non meublées.
Offre au concierge du Lycée.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud*.

AVIS DE MESSE

Mme veuve Pierre Valery et sa famille remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'elles ont reçues à l'occasion du décès du regretté

MONSIEUR PIERRE VALERY
Juge de Paix

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée samedi, 16 courant, à 10 heures du matin, en la paroisse de Saint Jean-Baptiste.

DERNIÈRES NOUVELLES

00573

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	14 oct.	15 oct.
Rentes du 3 0/0 ancien	97.50	97.55
du 3 0/0 amortis.	97.70	97.65
	ex-coupon	

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 15 octobre.

M. Cristofini, juge au tribunal de 1re instance de Bastia, a été chargé du règlement des ordres pendant l'année judiciaire 1909-1910.

Jacques Dhur
A TOULON

Toulon, 15 octobre.

Jacques Dhur est arrivé ce matin, à 10 heures.

Il a été reçu sur le quai de débarquement par les membres de la Section Toulonnaise de l'« Union générale des Corses et des Amis de la Corse, » ainsi que par un très grand nombre de nos compatriotes résidant à Toulon.

Jacques Dhur a été très touché de l'imposante manifestation qui s'est produite à son arrivée.

Le brillant écrivain fera dimanche prochain une conférence, très probablement dans la grande salle de la Mairie.

Conseil de Cabinet

Paris, 15 octobre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront, demain matin, en conseil, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Aristide Briand.

Après avoir examiné la question de l'ordre du jour des Chambres, les ministres s'occuperont de la question de la révision douanière.

La Conquête de l'air
LA GRANDE QUINZAINE à Port-Aviation

L'aviateur Richez grièvement blessé

Paris, 15 octobre.

La flamme rouge indiquant qu'on va voler est hissée, ce matin, au sémaphore.

L'aviateur Richez commence à voler ; il fait un départ très heureux et s'élève aussitôt à plus de 20 mètres de hauteur. La foule enthousiasmée applaudit.

Mais, tout à coup, il est pris par un remous de vent qui imprime à son appareil un fort mouvement de tangage, et finalement l'aéroplane s'est renversé et le malheureux aviateur est projeté sur le sol d'une hauteur de quinze mètres.

Richez perd des blessures très graves à la figure et aux jambes.

L'appareil est entièrement brisé.

Cet accident a produit une bien douloureuse émotion.

Tirages financiers

Bons à lots de Panama

Paris 15 octobre.

Le Bon portant le n° 1.933.955 a gagné le gros lot de *deux cent cinquante mille francs*.

Le Bon portant le n° 1.318 152 a gagné le lot de *cent mille francs*.

Bons de l'Exposition 1889

Le Bon portant le numéro 5.765 gagne le gros lot de *dix mille francs*.

AUTOUR *de l'exécution* DE FERRER
L'impression en France

Paris, 15 octobre.

La nouvelle du drame de Montjuich continue à causer en France une vive et douloureuse impression.

Elle ne cesse de faire le sujet de toutes les conversations, et, la note générale est le pénible étonnement d'une pareille mesure.

De nombreux meetings de protestation continuent à avoir lieu dans les principales villes de France.

On organise de nombreux meetings pour demain soir et pour dimanche.

Protestation du Maire de Cherbourg

Paris, 15 octobre.

M. Mathieu, député et maire de Cherbourg, a tenu lui aussi à protester contre l'exécution du grand anarchiste espagnol Francisco Ferrer.

Comme signe de protestation, il a renvoyé au Marquis del Muni, ambassadeur d'Espagne à Paris, la cravate de commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique que le roi Alphonse lui remit, lors de son dernier passage à Cherbourg.

Protestation *du Conseil de l'Ordre* du Grand Orient de France

Paris, 15 octobre.

Le Conseil de l'ordre du Grand Orient de France a envoyé à toutes les puissances maçonniques du monde et à tous ses ateliers un long manifeste de protestation contre l'exécution du libre penseur Ferrer, frappé, selon la procédure de l'Inquisition.

LES DEUX FRANÇAIS *fusillés à Barcelone*

Paris, 15 octobre.

Le bruit avait couru hier que deux Français avaient été fusillés à Montjuich, presque en même temps que Ferrer.

L'ambassade d'Espagne fait démentir cette nouvelle.

Aucun Français n'a été fusillé à la citadelle de Montjuich.

EXPLOSION DE CINQ BOMBES à Barcelone
Neuf soldats blessés

Barcelone, 15 octobre.

Cinq bombes ont fait aujourd'hui explosion sur les trois rues les plus fréquentées de Barcelone.

Lorsque l'explosion s'est produite, la circulation était fort heureusement à peu près nulle. Aussi on ne compte que neuf soldats blessés.

Les dégâts matériels sont très importants.

La nouvelle de l'explosion de ces cinq bombes a produit en ville une émotion considérable.

Aucune arrestation n'a été opérée.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES en 1910

Paris, 15 octobre.

M. Jules Guillard, député républicain de la deuxième circonscription de Senlis, a annoncé à ses amis qu'il ne demandera pas, en 1910, le renouvellement de son mandat.

Le bruit court que M. Charles Prevet, ancien sénateur, a l'intention de briguer ce siège.

MACON
L'AFFAIRE DU DRAPEAU du 234e

Paris, 15 octobre.

Contrairement au bruit qui a couru, le clairon Chantelat comparaîtra prochainement devant le conseil de guerre de la 14e région, sous l'inculpation de lacération du drapeau du 234e.

Chantelat, qui était libérable le 25 septembre dernier, n'a pas été renvoyé dans ses foyers le 11 octobre, ainsi que plusieurs journaux l'avaient annoncé.

VINS VIEUX du coteau Costa-Lura, territoire de Chiatra-di-Verde.
Vin rouge, 0,30 le litre ;
Vin blanc, 0,40
S'adresser au capitaine Marchi, rue Capannelle, 2, 4me étage.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
12, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Contentieux
Recouvrements litigieux
On vendrait des créances
sur presque tous
les cantons de la Corse
à l'amiable ou enchères
Immeubles à vendre
à Bastia et environs

AVIS
Très bonne occasion
A VENDRE
POUR CESSATION DE COMMERCE
UN STOCK
de futailles de diverses contenances à partir de 250 à 6.800 litres. Aperçu de quelques prix de ces matériaux :
Demi-muid de 600 litres à partir de 22 à 25 fr. la pièce. — Bordelaise de 230 à 250 litres à partir de 13 à 15 fr. la pièce, pour le restant, prix à débattre sur place.
Caisses à raisins. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Entonnoirs poulins. — Bancs. — Appareils acétylène. — Bombonnes de diverses contenances. — Appareils divers pour cave.
N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toutes personnes qui voudraient se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce pour le restant du matériel, installation et marchandises.
UN STOCK
Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendu verre compris). — Muscat de Frontignan. — Vin de Barbera. — Grenache. — Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina Pomponnet St Léon. — Apéritif le Pof. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux. — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées blanc et rouge. — Grands vins de Champagne. — Vinaigre.
UN STOCK
Vins rouge et rosé de table à 15 et 20 centimes le litre.
Avant de faire des achats, adressez-vous 5, Avenue Carnot, Bastia, vous bénéficierez obligatoirement de 40 et 50 0/0 de sa valeur.

GRANDS MAGASINS DU

LOUVRE

PARIS — *Les plus vastes et les plus beaux du Monde* — *Maison de confiance fondée depuis plus d'un demi-siècle.* — PARIS

SAISON D'HIVER

Les *Grands Magasins du Louvre* prient les Dames qui n'auraient pas reçu le superbe Catalogue des *Hautes Nouveautés* Parisiennes pour la Saison d'Hiver, d'en faire la demande pour le recevoir par retour du courrier.

Envoi franco sur demande de nos collections complètes d'échantillons de tous les tissus et tous les catalogues de Modes, Trousseaux, Ameublements.

Toutes les commandes de 25 francs et au-dessus, sont expédiées *franco de port, dans toute la Corse*, jusqu'au port de débarquement ou jusqu'à la gare la plus rapprochée du destinataire.

Les articles d'ameublement, literie et les objets lourds ou encombrants sont expédiés francos de port, jusqu'au port de débarquement.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Ancien Cabinet Prudéro

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

Successeur

DENTS et DENTIERS

(*Système perfectionné*)

OBTURATION et EXTRACTION des dents sans douleur

Boulevard Paoli, 18, au 1er

MAISON RENSPERTI

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

A VENDRE

Feuilles neuves et usagées de toutes contenances.

Conditions avantageuses.

S'adresser : Maison L. N. Mattei et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-gérant

J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

CHEMINS DE FER AERIENS

Ingénieur FRANZ MERZ, Const.

Milan, Via Sabatelli, 3, Italie

Installations complètes pour transport de matériaux.

Systèmes automatiques pour grandes puissances.

Installations économiques brevetées à deux câbles, spéciales pour transport de bois, pierre, charbons, matériaux de construction, vases, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits inaccessibles.

Installations pour le transport de personnes.

Funiculaires, plans inclinés.

Monte-charges de son dernier.

Rails et wagonnets simples et automoteurs.

Fils simples et appareils pour descendre du bois à brûler.

Devis et projets sur demande gratis.

Références de 1er ordre.

CONSULTATIONS GRATUITES

DR MARESTAING

Ex-interne des Hôpitaux de Paris

Ancien Chef de Clinique de la Faculté de Médecine de Toulouse

Maladies de la Peau et Maladies Vénériennes

Consultations : Tous les Jours, de 1 à 3 heures

Rue Fontaine-Neuve, 12, BASTIA

VIN DU CAP CORSE au QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT.

UN VIN DU CAP MATTEI

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-sévrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de bois, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

PATE STEINER

A filtre et VVF

BAYS et SOUDIS

LE Guide DES Convenances

145

par LISELOTTE

AUTOMOBILES DU CAP

Service de Bastia à Morsiglia et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur
Bastia	*dép.*	8 h. matin		Morsiglia	*dép.*	8 h. matin	
Erbalunga		8 h. 30	1.05	Centuri		8 h. 6	0,25
Santa-Severa		9 h. 25	2.75	Ersa		8 h. 25	0,65
Meria		9 h. 56	3.45	Rogliano		9 h.	1.45
Macinaggio		10 h. 20	3.85	Macinaggio		9 h. 25	1.75
Rogliano		10 h. 50	4.15	Meria		9 h. 45	2.15
Ersa		11 h. 20	4.95	Santa-Severa		10 h. 15	2.85
Centuri		11 h. 45	5.35	Erbalunga		11 h. 20	4.55
Morsiglia	*arr.*	Midi	5.55	Bastia	*arr.*	Midi	5.55

Service de Bastia, Santa-Severa à Luri et Vice-Versa

Horaire et Prix des Places

ALLER		Horaire	Prix des places — Intérieur	RETOUR		Horaire	Prix des places — Intérieur	Prix des places — Intérieure
Bastia	*dép.*	6 h. 40		Luri	*dép.*	12 h. soir		
Erbalunga		7 h. 10	1.05	Santa-Severa		2 h. 20		0 65
Sisco		7 h. 30	1 55	Porticciolo		2 h. 40		0.95
Pietracorbara		7 h. 50	1.95	Pietracorbara		3 heures		1.45
Porticciolo		8 h. 10	2.45	Sisco		3 h. 15		1.85
Santa-Severa		8 h. 25	2.75	Erbalunga		3 h. 35		2.35
Luri	*arr.*	8 h. 50	3.35	Bastia	*arr.*	4 h. 10		3.35

NOTA. — Coupé : Un franc de supplément.

Le voyageur a droit à 20 kilos de bagages, et tout excédent est taxé à raison de 0,05 le kilogramme.

Les bagages et les colis devront être enregistrés une demi-heure avant le départ, au bureau de la Société, 36, Boulevard Paoli.

TRENTE QUATRIÈME ANNÉE — N° 286 — DIMANCHE 17 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et payées aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00574

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Pureté de N. D.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 40 m. — Coucher, 4 h. 45 s.

Premier quart., le 21 — Pleine Lune, le 28

Fête de Demain : Saint Luc, évang.

16 OCTOBRE

Petite Mé...

CONTE DU DIMANCHE

Son nom était Jeanne Rayonne, mais tout le monde dans le quartier l'appelait petite Mé. Ce nom lui avait été donné depuis deux ans seulement, à la mort de sa mère. C'est qu'alors Jeanne, âgée de quatorze ans, était devenue une petite femme, une vraie mère. Jamais elle n'avait consenti à ce qu'on lui enlevât sa petite sœur, âgée à peine d'un an. A toutes les offres qu'on lui faisait, elle répondait cette parole pareille : « Lilette, c'est mon enfant ! »

Oh ! oui, c'était bien son enfant ! Si vous l'avez vue, la chère petite âme, trottiner le matin à travers les rues, en robe longue, les cheveux coiffés à la vierge, sa serviette de lustrine au bras, vous l'auriez prise pour une ouvrière de Lilliput. Elle allait menu menu, toujours tout droit, sans sourire, sans distraction...

Une fois chez la couturière, sa maîtresse, elle déployait son carré de lustrine, comptait ses pièces, les échangeait contre des *boîtiaux*, et s'en allait sans avoir prononcé dix paroles.

Elle revenait encore plus vite peut-être, Arrivée devant sa mansarde, elle ouvrait doucement, tout doucement la porte, marchait sur la pointe des pieds jusqu'au lit et penchait la tête avec un sourire et un rayonnement dans les yeux...

Mais parfois, quand elle était en retard, au lieu de rentrer tout de suite, elle s'arrêtait sur le palier, aux écoutes, et c'était là que la venait son sourire...

C'est que derrière la cloison, on entendait l'écho d'une enfantine voix, une sorte de murmure.

Et Jeanne, ravie, écoutait ce gazouillement, puis, soudain, ouvrait. Alors, au bout de la chambre, émergeant du grand lit un minois tout blondin, tout rose, aux yeux éveillés, qui se mettait à balbutier : « Bonjour petite Mé... »

L'intonation de ces paroles était si drôle, la voix si fluette et si câline, que madame Maillard, la concierge, montait toujours à pas de loup derrière la petite mère rien que pour écouter ce bonjour enfantin ; et chaque fois, en l'entendant, elle était prise de transports de tendresse qui finissaient invariablement par cette phrase, entrecoupée par de gros baisers : *Oh ! on la mangerait !*

La chambre se remplissait alors d'éclats de rire, de bruits de caresses ; puis, bientôt, on entendait le ronron rapide de la machine à coudre, interrompu, de temps à autre, par les fusées de gaieté de la petite voix argentine.

L'après-midi on coulait bébé à la salle d'asile, et dès lors vous n'entendiez plus dans la mansarde aucun éclat de rire ; les petits pieds seuls trottaient, toujours menu, *menu, sous la machine*, comme dans la rue le matin quand on rapportait l'ouvrage... La figure de petite Mé redevenait sérieuse ; ses yeux, fixés à l'étoffe, ne se relevaient plus.

Ah ! c'est que ça coûte gros un ménage même illiputien ! Et comme il faut que les doigts soient agiles pour parvenir à joindre les deux bouts !

Le dimanche, la petite ménagère se reposait. On n'en allait tantôt ici, tantôt là ; au Luxembourg, aux Tuileries ; mais toujours on revenait par le même chemin ; par la rue du Bac. C'est que là on flânait, s'arrêtant à la devanture de chaque boutique.

Il y avait surtout un bazar qui recevait régulièrement la visite de la fillette et de sa *petite sœur*. On s'y arrêtait des dix minutes entières à regarder une poupée qui ouvrait et fermait les yeux.

Ce poupard joufflu, dont la vue mettait bébé dans le ravissement, serait resté simplement admiré, comme les autres, si un dimanche, tandis que Lilette et petite Mé regardaient vaguement la devanture, une maman, une riche maman en falbalas, ne s'en était venue marchander le jouet pour son enfant. Mais la petite riche ne semblait guère contente.

Pendant que Lilette, le minois au vent, l'œil brillant d'envie, la bouche mouillée et ouverte, tirait sa sœur par la robe en lui répétant : « Oh ! regarde ! petite Mé, elle ferme les yeux... » la petite riche faisait la moue... Qu'était pour elle une poupée qui ferme les yeux ? Il y avait beaux jours qu'elle connaissait ça ! Sa chérie cassée, dont les débris gisaient encore entre ses bras, désait, elle, papa et maman tout comme son jeune frère.

Elle voulait au moins la parelle ; et dédaigneuse, s'adressant au commis : « J'en veux une qui parle, moi, ma ! » Et le marchand semblait de répondre avec obséquiosité à la mutine : « Mais, *mademoiselle*, nous en avons aussi. Si *mademoiselle* veut bien monter au premier, elle fera son choix. »

Pendant cette scène, petite Mé avait déjà bien tantôt... Elle avait pris dans sa poche une pièce blanche, la grosse, et ces sous sous occupaient toute sa main, l'empêchant de se fermer... Lilette eût été si heureuse ! Oui, mais il fallait payer le boucher, l'épicier, le boulanger... Décidément non ce serait pour sa fête... Elle laissa retomber la pièce dans le fond de sa poche, jeta à l'enfant un long regard, tout doux de tristesse, et, se baissant vers elle, l'embrassa en lui disant : « Allons, bébé, vieux. »

Ah ! que ce « vieux » lui coûta au cœur ! Si sa mousse la petite riche avait abandonné sa poupée cassée, mais elle venait de quitter la boutique, emportant sa chère défoplée et la nouvelle sœurue.

Pauvre petite Mé ! Son cœur de petite mère-vierge ressentit ce serrement... vous savez, ce serrement qui fait si mal aux mères, là au-dessous où elles ont allaité leurs enfants... C'est qu'après avoir entendu cet : « Allons, viens ! » Lilette avait tourné vers elle ses grands yeux bleus tout pleins d'envie et de tristesse, lui disant câlinement :

— Oh ! achète-moi-là, dis, je n'ai jamais eu de poupée.

— Oui, répondit Jeanne, mais pas aujourd'hui... pour ta fête.

— Vrai, tu veux ?

— Oui, je te le promets.

II.

Elle a tenu sa promesse, la petite mère Tous les jours, elle met deux sous dans la tirelire, et bientôt on la saurera pour la fête de bébé.

Que de fois, pourtant, la pauvre tireluire a été sur le point d'être brisée ! C'est que l'hiver est venu ; les temps sont durs, le chômage fréquent. Elle est à-rude, la petite ménagère, de faire de gros ouvrages qui rapportent bien peu.

Regardez, sous l'abat-jour de la lampe, dans la crudité de la lumière, son profil d'enfant. Comme sa mignonne figure est maintenant maigre et tirée !

Deux grands yeux, cernés de bistre rosé, se relèvent parfois de dessus le paletot qu'elle pique, et, la bouche dans son mouchoir, elle étouffe, la pauvrette, une toux sèche, âpre, qui la déchire. Puis, la toux apaisée, elle boit une goutte, approche doucement sur la pointe des pieds du grand lit, penche la tête et sourit...

Elle a toujours son bon sourire...

Voilà un long mois que ça dure ; mais aujourd'hui, non, elle n'en peut plus... Sa poitrine l'oppresse trop. Il le faut... elle se couche... Elle écoute enfin la bonne madame Maillard, qui lui répète tous les matins : « Ma petite, il faut te coucher : je ferai la soupe et soignerai Lilette. »

Quatre jours se passent ; demain, c'est la fête de bébé. Elle, la petite jalousieuse, depuis ces quatre longs jours comme elle est sage ! Elle couche dans un petit lit à côté de la malade, mais il n'en sort pas de gazouillement... Sa prière, même, n'entend qu'un murmure. Sensi, écoutez, vous n'entendrez distincts que ces trois mots : Petite Mé... Poupée... Bon Dieu...

Enfin, on a cassé la tirelire ; madame Maillard est allée chercher la poupée. Elle est là, on sou papier de soie, dans le grand lit, tout à côté de petite Mé qui vient de s'endormir...

Huit heures du matin sonnent ; bébé s'éveille... Tout doucement, tout doucement, il se soulève, s'avance en rampant vers le grand lit, la main cramponnée, l'œil en éveil...

— Petite Mé dort encore. Oh ! qu'elle est pâle ! Elle a peut-être froid...

Et bébé prend à deux mains la couverture et la tire... Mais voici, soudain, la poupée qui apparaît. Alors, plus de retenue, bébé enjambe. Oh ! quoi, sa poupée a de grosses larmes qui inondent sa figure, et l'oreiller est tout mouillé !...

— Petite Mé !!!... Petite Mé, regarde, regarde !

Mais petite Mé ne répond pas... La porte s'ouvre. Mme Maillard approche, et, dans un sanglot, on entend le mot : Morte !

HENRI CONTI.

Propos d'actualité

Le Déchet Social

L'Officiel vient de publier le rapport annuel au Président de la République sur l'administration de la justice criminelle en France, pendant l'année 1907. La lecture de ce document ne manque pas d'intérêt ; on y constate notamment que, si la population de la France n'augmente guère, le monde des escarpes, voleurs et assassins est en pleine prospérité.

Le nombre des affaires soumises en 1907 aux Cours d'assises a été de 2.357, soit 214 de plus que l'année précédente. Sur ce chiffre, on compte 136 infanticides, avortements, etc.
17 parricides.
710 assassinats, meurtres, etc.
445 viols.
648 vols, abus de confiance, etc.

La statistique nous fait charitablement remarquer que l'augmentation la plus notable est celle des meurtres et assassinats : 22 0/0. — C'est joli.

Toutefois, un bon point pour les femmes : elles n'ont commis que 432 crimes, et les hommes 2.696.

Au point de vue de l'âge, il faut faire une constatation assez décourageante : ce sont les jeunes gens de 17 à 20 ans qui commettent le plus de crimes et délits. A cet âge, il y a 40 criminels pour 100.000 hommes, tandis que, parmi les adultes, il n'y a que 11 criminels pour 100.000.

Chose curieuse, ce sont les célibataires qui sont le plus à craindre : les hommes mariés n'ont commis que 997 crimes, et les célibataires (hommes de plus de 15 ans, hommes de plus de 18 ans) : 2.181.

Enfin, c'est dans les villes que l'on tue le plus : sur 23 millions de campagnards, on compte 1.080 criminels, et sur 16 millions seulement habitant la ville, on compte 1.094 criminels, dont 26 0/0 alcooliques ou en état d'ivresse. Conclusion : les villes, le célibat et l'alcool sont les grands pourvoyeurs des cours d'assises.

La statistique des ivrognes ou alcooliques délinquants nous réserve une autre surprise : tandis qu'il n'y a que 7,6 ivrognes célibataires pour mille, et 6,4 ivrognes mariés, on compte 10,4 ivrognes veufs ou divorcés : sont-ils donc si nombreux, ceux qui pensent que le chagrin se noie dans un verre ?

Passons enfin aux suicides. La vie vaut, paraît-il, de moins en moins la peine d'être vécue. En 1902, 8.716 désespérés s'étaient fait passer dans l'autre monde ; en 1903 : 8.885 ; en 1905 : 8.338 ; en 1907 : 9.945. Nous sommes en progrès !

On pourrait multiplier les constatations intéressantes que nous fournit la statistique officielle. Relevons, pour finir, quels sont les moyens de suicide les plus en faveur : c'est la corde, comme toujours, qui a le plus de

---

35. — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

LA MANDOLINISTE

de Pierre Dax

IX

SINISTRE

— Qui ?.. Qu'y..

— Elles !.. Elles !..

— Mais de qui parlez-vous, demandaient les témoins de la sinistre scène ?

— Ma sœur... et l'autre..., répondit-elle l'œil stupide.

Hélène était devant elle. En voyant l'attaque, la jeune fille eût une crise de nerfs. Elle fondit en larmes.

— Joséphine !.. Joséphine !.. sanglotait-elle.

— Pourquoi pleures-tu ?.. Je suis là !

— Ah ! Joséphine !.. que serions-nous devenues si tu étais morte là-haut ?

L'exaspérée hésita une minute, puis elle répondit d'une voix sourde :

— Au moins c'est été fait de moi !..

— Ne dis pas cela, oh ! ne dis pas cela !..

En voyant pleurer Hélène, Georgette en fit autant.

— Dis, nous ne mourrons pas dans les flammes, Hélène ?

— Non, ma chérie, nous sommes sauvées !..

— C'est toi qui m'a réveillée, disait la petite en cherchant un refuge dans les bras de la jeune fille, oui, c'est toi, toute seule.

Nulle part, le service des pompes n'est aussi bien établi qu'à Paris. Une demi-heure avait suffi pour venir à bout du sinistre de l'impasse. Peu à peu la foule s'éloigna, et Joséphine dut accepter, quoique à contre-cœur, l'hospitalité que des voisins compatissants lui offraient. Où aller au milieu de la nuit ? Hélène et Georgette partageront la même lit. Joséphine refusa de se coucher. Pareille à une sentinelle en faction, elle resta assise sur une chaise pour éviter, qu'au matin, des questions indiscrètes ne soient posées à Hélène et plus encore à l'enfant. Qu'allait-elle décider ? L'état des lieux lui permettrait-il d'occuper son appartement. Le calme du quartier lui ferait faire tous les sacrifices possibles plutôt que d'aller loger ailleurs. Tout à coup, elle se leva d'un bond, hélène et tremblante. Le coffret !.. Qu'était devenu le coffret ? Elle voulut sortir. La nuit était profonde. Que penseraient les hospitaliers voisins qui l'abritaient ?

— Il ne faut le cacher, disait-elle, le regard plein de crainte... Si quelqu'un mettait la main dessus !

Son logement se trouvait en face. Elle courut à la fenêtre et réussit de rester là jusqu'à l'aube. Debout, l'œil fixe, dans la profondeur noire, la folie déguisée de rideaux, elle roulait dans sa tête de sombres pensées. Le coffret perdu, sa vie était brisée ! Le coffret perdu, plus de preuve de l'infidélité du mari. Le coffret disparu, le bonheur s'asseyait chez Raoul Dignin. Elle se tordit les mains désespérément.

— Il serait heureux et je recommencerais une vie de calomniée... Oh !

Elle remonta son passé. La faim, toute son existence de bohème, rue de La-Tour-d'Auvergne, l'enlèvement de l'enfant, ses ruses d'orpheline, le poison versé. Tout cela, rapide comme l'éclair, traversa son esprit avec une telle acuité qu'elle était prête à crier :

— Jamais !.. jamais !.. jamais ! dit-elle par trois fois et à haute voix en répondant à une pensée qui éclairs son œil d'un regard fauve.

— Qu'y a-t-il, Joséphine ? fit Hélène réveillée par la voix.

Le mensonge était facile ; l'obscurité empêchait toute vérification.

— Oh ! rien !... je rêve !.. un cauchemar !.. répondit l'habile comédienne.

Tout retomba dans le silence. Une lueur commençait à paraître par-dessus les toits, mais si faible, que Joséphine ne crut pas au lever du jour. Toujours immobile, elle attendit. La lumière s'accentua, le point lumineux s'étendit, demeurait dans sa clarté, les dômes, les hauts des cheminées, les flèches signées. C'était le matin. Joséphine n'y tint plus. Valait il mieux partir et laisser Hélène et Georgette endormies, ou était-il préférable de les éveiller. Le second cas lui parut plus pendant. Les laisser, était les exposer à subir des questions indiscrètes qu'il fallait éviter.

— Hélène ? Georgette ? appelait-elle.

Effarées, voyant encore dans leur sommeil le rouge des flammes, toutes deux s'éveillèrent en sursaut.

— Levez-vous, dit Joséphine, nous allons partir. N'abusons pas plus longtemps de l'hospitalité.

— Nous réveillerons tout le monde, Joséphine ; il n'est pas jour.

— Lève-toi, te dis-je. N'as-tu donc pas de sang dans les veines pour lacrer au gaspillage toutes nos pauvres affaires.

Hélène glissa du lit.

— Nous n'avons pas de vêtement.

— En si-je, moi ? Fais comme les autres et contente-toi des habits d'emprunt qu'on t'a jetés, cette nuit, sur le dos. Tu reviendras les porter quand tu seras dans tes bardes, s'il en est resté.

— Nous pourrions peut-être laisser Georgette ?.. Que va-t-elle faire là-bas ?

— Non, non, Hélène ; je veux te suivre, dit la fillette en passant un de ses bras dans un vêtement dont la pitié l'avait enveloppée elle aussi.

La petite a plus de bon sens que toi, grommela Joséphine. En-tu prêt ?.. Descendons... N'éveillons personne. Malgré leurs précautions, la serrure de la porte grinça et la généreuse personne chez qui elles étaient, arriva en hâte.

— Où allez-vous, bon du ciel ? dans un pareil accoutrement ?

— Nous ne voulions pas vous déranger, madame, pardon !.. nous allons chez nous ! Il me tarde de vérifier notre pauvre mobilier...

— *Ce n'est pas sérieux... reposez-vous* quelques heures de plus... Attendez le grand jour.

— A quoi bon ?

— Laissez-moi au moins vous donner des étrilles.

— Inutile, madame, inutile !.. Au moins pour Georgette, ajouta Hélène. Nous ne craignons rien, nous !

— Nous reviendrons vous exprimer notre reconnaissance, dit Joséphine.

Elle avait hâte d'arriver chez elle. Le coffret était-il brûlé ?.. En courant elles traversèrent la rue et montèrent chez elles. Quand Joséphine entra dans l'appartement où une odeur de fumée contractait le larynx ; quand elle vit le carreau tout noirci-sant d'un peintre ; quand elle constata le dégât causé par l'incendie, la voix lui manqua. Elle resta immobile au milieu des loques de rideaux, des débris de cadres et de chaises carbonisés.

(A Suivre).

succès : 41 0/0 des suicidés se sont pendus. Viennent ensuite la noyade (25 0/0), le revolver (14 0/0), l'asphyxie par le charbon (7 0/0), la cocaïne (3 0/0), le poison (2 0/0), la chute (par la fenêtre ou sous un train...) (6 0/0). On n'a vraiment que l'embarras du choix ! Mais voici bien le plus étrange : la statistique nous affirme que 113 personnes se sont suicidées « par l'abus des liqueurs alcooliques. » Ceux-là, ce sont les dilettantes, les raffinés, ceux qui font durer le plaisir...

A. Capello.

AUDIENCE DE RENTRÉE

L'audience solennelle de rentrée a été tenue hier, sous la présidence de M. Levie-Ramolino, notre premier président.

A deux heures, la Cour entre en séance, à laquelle assistent les Tribunaux de première instance et de Commerce, l'Ordre des Avocats, les Communautés des Avoués près de la Cour et près du Tribunal, les Juges de Paix des deux cantons de Bastia.

M. le Premier Président déclare la séance ouverte et donne aussitôt la parole à M. le Procureur Général Jacomet.

L'éminent Magistrat qui dirige l'action publique en Corse, dans un discours admirable que nous nous ferons un devoir de reproduire dans notre prochain numéro, dit les regrets unanimes qu'ont causé le départ de M. le Premier Président Collin et de M. le Conseiller Durazzo, et prononce l'éloge funèbre de M. le Président de Chambre Savelli, de M. le conseiller honoraire Saliceti, de Me Antonetti, avocat, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats, de Me Henri Musso, avocat, juge suppléant, et de M. Pierre Valery, ancien avoué.

Le discours très remarquable de M. le Procureur Général Jacomet, prononcé avec une poignante émotion au milieu d'un silence religieux, a produit une très vive impression sur l'auditoire.

La Cour, sur les réquisitions conformes de M. le Procureur Général déclare l'année judiciaire 1909-1910 ouverte, et admet Messieurs les Avocats au renouvellement de leur serment professionnel.

Après l'audience solennelle de la Cour, le Tribunal civil, sous la présidence de M. Massei, président, se réunit dans la salle ordinaire de ses audiences, et sur les réquisitions conformes de M. le Procureur de la République déclare reprendre ses travaux.

LE BUREAU D'HYGIÈNE et les Laitières

Mardi matin, les membres du bureau municipal d'hygiène, ayant à leur tête M. le docteur Benelli, résolurent de procéder à l'inspection du lait que, chaque matin, les femmes de Lota, de Biguglia, etc., apportent à leurs clients bastiais.

Il faut croire que ces dernières ne se trouvent pas sans reproches sur le chapitre de la probité, puisque plusieurs plaintes étaient parvenues, ces derniers temps, aux chefs de notre circonscription sanitaire, en ce qui concernait ce liquide blanchâtre et fortement aminé que les villageoises du Cap-Corse baptisent... du nom présomptueux de lait.

M. le docteur Benelli et consorts-adjoints s'en furent donc l'autre de Toga, et dès qu'une première « fournée » de bonnes femmes eut franchi la barrière, ces messieurs surgirent brusquement et procédèrent à de rigoureuses vérifications.

Malheureusement, la présence en ces lieux des fonctionnaires du bureau d'hygiène ne tarda pas à être éventée. Des émissaires allèrent au devant des laitières qui s'approchaient à leur tour de Toga, et les prévinrent charitablement du sort qui leur était réservé.

Ce qui s'en suivit est facile à deviner... Les rares marchandes de lait dont la marchandise était pure et au-dessus de tout soupçon allèrent de fort bonne grâce se soumettre à l'examen des vérificateurs sanitaires.

Quant aux autres — la plus grand nombre — qui se soutinrent fort peu — et pour cause ! — de voir procéder à l'analyse du contenu de leurs récipients, elles se dispensèrent de continuer leur route.

Au contraire, elles s'en furent — tout simplement — vider en toute hâte leurs ustensiles dans ces terrains vagues qui avoisinent l'ancienne usine de Toga. Puis, d'un pied léger, elles reprirent le chemin de leur village respectif.

Nous avons pu nous-mêmes constater de visu que plusieurs des canivaux du boulevard de Toga étaient littéralement inondés du fameux « lait » que toutes ces *Brandicke* et ces *Intinche* sans aveu, avaient, par ce moyen expéditif, soustrait aux foudres de notre bureau d'hygiène. Un bon point donc à ces fonctionnaires. Si, en l'occurrence, leur mission a été entravée par des circonstances indépendantes de leur volonté, nous espérons qu'ils ne vont pas s'en tenir à cette tentative.

La question du lait — aliment essentiel et primordial des enfants et des malades — est de celles dont ils ne peuvent pas se désintéresser.

A eux donc, de talonner sans répit ces négociantes indélicates, qui depuis trop longtemps semblent avoir élevé la fraude à la hauteur d'une institution.

A eux aussi, de prendre à l'avenir toutes les précautions voulues, pour que les délinquantes de cette catégorie ne s'en tirent plus à si bon compte, par l'emploi de subterfuges, tels que ceux mentionnés plus haut

A malin, malin et demi.

COURSES DE BASTIA

Hippodrome
DE CAMPOMETTA-TERRANOVA

Réunion du 17 octobre 1909

Prix du Demi-Sang 450 francs.

Dont 300 francs offerts par la Société du Demi-Sang et 150 fr. par le Conseil Général de la Corse.

350 fr. au premier ; 100 fr. au second ; 50 fr. sur les entrées au troisième, le surplus des entrées au premier.

Course au trot monté ou attelé pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans nés et élevés en France mais résidant en Corse au moins depuis le 1er janvier 1909. — Poids : 4 ans, 61 kilos, 5 et 6 ans, 67 kilos. — Poids libre pour les chevaux attelés. — Les chevaux d'origine Corse avanceront de 200 mètres. — Les chevaux montés reculeront de 80 mètres. — Tout gagnant d'un premier prix reculera de 100 mètres ; de deux premiers prix de 200 mètres ; de trois premiers prix de 300 mètres ; au-dessus de cinq premiers prix, de 500 mètres. — Entrée 5 fr. — Distance 3.600 mètres.

Trois chevaux engagés.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement. Course Plate 1.000 fr.

Offerts : 1.000 fr. par la Société Sportive d'Encouragement, dont 750 fr. au premier ; 150 fr. au second ; 100 fr. au troisième.

400 fr. offerts par le Conseil Général de la Corse au premier.

Course plate pour tous chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse. — Entrée : 10 fr. — Le tiers des entrées au premier, un tiers au second et un tiers au troisième. Poids : 60 kilos. — Distance : 1.500 mètres environ.

Quatre chevaux engagés.

Prix du Ministère de l'Agriculture 1.000 fr.

Offerts par M. le Ministre de l'Agriculture, 750 fr. au premier ; 200 fr. au second ; 50 fr. et la moitié des entrées au troisième, l'autre moitié au second.

Course plate pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans nés et élevés en Corse. — Poids : 4 ans, 60 kilos ; 5 ans, 64 kilos ; 6 ans 66 kilos. — Entrée 10 fr. — Distance : 2.500 mètres environ.

Trois chevaux engagés.

Prix du Conseil Général 650 francs.

Offerts 600 francs par le Conseil général et 50 francs par le Conseil municipal de Bastia.

Dont 450 francs au premier ; 150 fr. au second ; 50 fr. au troisième.

Course plate pour tous chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans, nés et élevés dans l'un des arrondissements de Bastia, Corte et Calvi. — Poids : 3 ans, 60 kilos ; 4 ans, 64 kilos ; 5 ans, 64 kilos ; 6 ans, 66 kilos. — Entrée 10 fr. au fonds de course. — Distance 1.500 mètres environ.

Six chevaux engagés.

Prix de l'Industrie 500 francs

Offerts 100 fr. par la Cie Fransinel ; 100 fr. par la Cie des Chemins de Fer Départementaux ; 100 fr. par la Société de Champlan ; 100 fr. par la Société Corse ; 100 fr. par MM. Levinstein et Fils, dont 300 francs au premier ; 150 fr. au second ; 50 fr. au troisième.

Course au trot attelé ou monté pour chevaux de 4 ans et au-dessus nés et élevés en France mais résidant en Corse depuis le 1er janvier 1909, à l'exclusion du gagnant du prix du demi-sang. — Poids : 4 ans, 62 kilos. — Au-dessus, 67 kilos. — Mêmes conditions que pour la course du demi sang. — Entrée : 10 francs au fonds de course. — Distance : 2.880 mètres.

Six chevaux engagés.

Prix de la Ville de Bastia 500 fr.

Dont 450 offerts par le Conseil Municipal de Bastia et 50 fr. par la Cie des Eaux. 350 fr. au premier ; 100 fr. au second ; 50 fr. au troisième.

Course plate pour tous chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans ayant couru dans les autres courses, à l'exclusion des gagnants.

Poids : 3 ans, 60 kilos ; 4 ans, 62 kilos ; 5 ans, 64 kilos ; 6 ans, 66 kilos. — Entrée : 10 fr. au fonds de course. — Distance : 1.500 mètres environ.

Trois chevaux engagés.

Observations

Dans les courses plates, les chevaux de pur sang Anglais porteront 6 kilos de surcharge ; de pur sang Anglo-Arabe, une surcharge de 2 kilos. — Les chevaux inscrits sur la liste du demi-sang bénéficieront de 2 kilos de décharge. — Tout gagnant portera en outre 2 kilos 1/2 du plus. — De 1.000 fr. en un ou plusieurs prix, 1 kil. ; de 2.000 fr. 2 kilos ; de 3.000 fr. 2 kilos ; de 4.000 fr. 3 kilos 1/2 ; de 5.000 fr. 4 kilos.

(Codes et règlements des Sociétés d'encouragement et du Demi-sang.

Les courses commenceront à 1 heure précise.

NOS FAVORIS

Prix du Demi Sang
Fourchette

PRIX
de la Société d'Encouragement
Bayard II

PRIX
du Ministère de l'Agriculture
Inconnu

Prix du Conseil Général
Iéna

Prix de l'Industrie
Rapide

Prix de la Ville de Bastia
Veinard II

Chemins de fer

La Compagnie de Chemins de fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Furiani, des trains spéciaux de voyageurs seront mis en circulation, le dimanche 17 octobre 1909, entre Bastia-Furiani et vice-versa, suivant les besoins du service, de midi 13 jusqu'après la dernière course.

A l'aller, ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Les trains réguliers n. 5 et 11 partant de Bastia à midi 3 et midi 43, ne prendront des voyageurs à destination de Furiani que dans la limite des places disponibles.

Les billets pour Furiani seront délivrés au guichet de la salle des pas perdus à partir de 6 heures du matin.

A partir de 11 heures 30 la distribution se fera comme suit :

Billets de 1re et 2e classe au guichet de la salle des pas perdus.

Billets de 3e classe aux guichets établis dans le bâtiment des bureaux de l'Exploitation, sur la place à droite.

MM. les voyageurs sont priés de se munir de monnaie.

Le coupon d'aller des billets d'aller et retour n'étant pas retiré à l'arrivée à Furiani, les deux coupons réunis devront être présentés au retour.

Bastia, le 11 octobre 1909.

Nominations d'Instituteurs et d'Institutrices

Sur la proposition de M. le Vice-Recteur, M. le Préfet a signé le mouvement suivant :

M. Olivieri, instituteur à Lumio, est nommé à Calvi.

M. Tolini, adjoint à Ajaccio (Avenue du Palais), est nommé à Ajaccio (rue des Ecoles).

M. Massoni, directeur à Calvi, est nommé adjoint à Ajaccio (Avenue du Palais).

M. Orsoni, instituteur à Urtaca, passe à Lumio.

Mme Orsoni, institutrice à Urtaca, est nommée à Lumio.

M. Giansonni est nommé d'Albertacce à Urtaca.

Mme Giacommi, institutrice à Albertacce, est nommée à Urtaca.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 17 oct., à 8 h. et demie

Hymne de l'Infanterie de Marine,	Cappé.
Poète et Paysan,	Suppé.
Volupté, mazurka,	Leroux.
Roméo et Juliette, fant.,	Mercadante
Santiago, valse,	Schwartz.

Le Chef de Musique. TIBERI.

AVIS

Il est rappelé aux propriétaires d'étalons particuliers destinés au service de la monte en 1910 qu'ils doivent en faire la déclaration à la Préfecture le 10 novembre prochain au plus tard. Application de la loi du 18 août 1885 sur la surveillance des étalons.

POUR FERRER

M. le Directeur du *Petit-Bastiais*,

En présence de l'indignation soulevée dans le monde entier, par l'inique exécution de Ferrer, le grand démocrate espagnol nous voulons bien espérer que Bastia se fera un devoir de s'associer aux autres villes du continent et de l'Europe entière, en rendant un hommage public à la mémoire de ce vaillant martyr de la Liberté.

Au nom de tout un groupe de citoyens Bastiais, nous nous permettons de faire appel à votre estimable journal pour proposer à notre municipalité de donner le nom de « Rue Ferrer » à l'une des rues de Bastia.

Veuillez agréer etc.

Un Ami de la Liberté.

Meeting de Protestation

Les personnes indignées du défi que le gouvernement d'Alphonse et de Maura vient de jeter à la face du monde civilisé par la condamnation à mort de F. Ferrer, fondateur de la Ligue Internationale pour l'éducation rationnelle de l'Enfance, qui a son siège 21, Boulevard Saint-Martin, Paris, et dont le comité d'initiative et de direction est composé de

MM. F. Ferrer (Espagne), Président
C. A. Laisant (France), Vice-Président ;
E. Hackel (Allemagne) ;
I. F. Elsdander (Belgique) ;
W. Heaford (Grande-Bretagne) ;
G. Sergi (Italie) ;
H. Boorda van Eysinga (Suisse) ;
Francisco Simon (Uruguay) ;
Charles Albert, Secrétaire général ;

sont priées d'assister au meeting de protestation qui aura lieu demain dimanche, 17 octobre, à 8 heures et demie du soir, à la Bourse du Travail, Vieux-Port.

Pour le Comité général de la fédération ouvrière de Bastia

Le Secrétaire : CARDUCCI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 octobre.

Thermomètre.—7 heures du matin + 16°5 à midi 17·7 + à 6 heures du soir + 17· Maxima + 19 8. Minima + 15°.

Baromètre.—Theures du matin, 765 mm. à midi, 765 mm., 6 heures du soir, 765 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui :
M. Luigi, place Saint-Nicolas.

Remerciements

M. Joseph Caturelli, propriétaire de la pension de famille sise à Pise, Piazza dell'Stellino, 6, remercie tous les amis et connaissances du bon accueil qu'il a reçu, des renseignements donnés et des petites gentillesses qui touchent profondément au cœur, pendant le laps de temps qu'il a passé dans cette chère Ile.

Il s'excuse auprès des personnes qu'il n'a pas eu le temps de voir.

Sensationnel

La *Modern'Cordonnerie* méprise les plagiaires, mais elle ne redoute pas la concurrence, à qualité égale.

On peut vendre les mêmes modèles, *on qu'on ne peut faire, c'est que la Modern'Cordonnerie* ne délivre à ses *clients que des chaussures* montées toutes sur *cuir* et non sur celui d'Angouième (carton).

D'ailleurs les Bastiais et gentilles Bastiaises *ne s'y trompent pas, ils jugent, ils comparent*, et, quand ils se sont rendu *compte, retournent une fois de plus* à la *Modern'*, 9, Boulevard du Palais.

Le style, c'est l'Homme, disait Buffon ; le chic et le bon marché, c'est la *Modern'Cordonnerie.*

Venez voir les dernières excentricités de *ses chaussures* et *vous en serez* sûrement convaincu.

Jeu de mots

A la caserne.

Un ancien s'adressant à un bleu :

— Je conseils à te faire tout ton fourbi jusqu'à ma libération, astiquage, lavage, brossage, etc...

Le pauvre bleu heureux de cette bonne aubaine se confond en remerciements et invite l'ancien à sortir en ville.

Où vont-ils ?...

Au bar Souvi, déguster *le Café Express* !... et le Chocolat Idéal !

AVIS TRÈS IMPORTANT

Mme Marie et M. Joseph CATURELLI propriétaires d'une pension de famille, sise à PISE, *Place del Stellino, n° 6*, préviennent leur nombreuse clientèle et toutes les personnes qui se rendent à Pise pour consulter les Professeurs de la Faculté, de se mettre bien *en garde contre certains faux* renseignements qu'on pourrait leur donner ; qu'elles exigent que les voitures s'arrêtent bien *Piazza del Stellino*, 6, et de refuser *de descendre, si elles ne sont pas stées d'être* bien à cette adresse.

Pour tous renseignements s'adresser à la Modern' Cordonnerie, 9, Bd du Palais, Bastia.

COURS DE PEINTURE
(Art féminin)
par M. Salvator Magnaschi
Artiste-peintre
Professeur de dessin au Lycée et aux Cours Secondaires de Jeunes Filles

Peinture à l'huile, aquarelle, gouache sur toile, soie, etc. ; décoration d'éventails, écrans, tambourins, objets de fantaisie.

Le mardi et le vendredi de 2 à 4 heures, *Atelier Bd Paoli, 34, au 3me étage*

Vin Vieux de Patrimonio

Chez M. MARFISI
Place Saint-Nicolas, Bastia

Au détail . . . 0,40 cent.
En gros . . . 0,35 cent.

A vendre : Billard anglais en bon état.

BASTIA LA NUIT
UN MEURTRE A LA RUE DROITE

Le quartier de la rue Droite a été mis en émoi, hier soir, par trois détonations successives d'armes à feu, suivies de nombreux cris.

Un drame venait, en effet, de se passer près de la cantine tenue par le sarde Pina Paul.

Vers 10 heures, des compatriotes du marchand de vin étaient attablés dans l'établissement et chantaient tout en vidant leurs verres.

Des jeunes gens vinrent à passer et s'arrêtèrent devant la cantine, attirés par les voix de ces chanteurs improvisés troublant tous les soirs ce quartier par leur chants qui sont loin d'être mélodieux. Ces jeunes gens ne purent s'empêcher de se moquer de ces consommateurs en goguette, puis continuèrent leur chemin.

Quelques instants après, d'autres jeunes gens passaient devant la cantine Pina, et s'y arrêtèrent forcément, attirés par le charivari que faisaient les consommateurs de cet établissement.

Au nombre de ces jeunes gens se trouvaient Argenti Michel, Forestieri Vincent et Beccari.

La présence de ces jeunes gens excita la colère de ces consommateurs Sardes, qui jugèrent à propos de jouer du revolver.

Trois coups furent tirés dans la direction du groupe de ces jeunes gens, et l'un d'eux, Forestieri Vincent, tomba mortellement frappé par les trois balles.

La police de sureté fut prévenue aussitôt de cet événement, et elle se rendit sans retard, sur les lieux du crime, mais la porte de l'établissement était fermée.

Le cantinier Pina avait eu soin, aussitôt le crime commis, de fermer son établissement et de déguerpir en compagnie de ses consommateurs, en escaladant la fenêtre qui donne sur la rue du Nouveau Marché.

Le Parquet, M. le commissaire central Heanequin et M. le Commissaire Bouladoux se rendirent immédiatement sur les lieux et procédèrent à une enquête.

La malheureuse victime, Forestieri Vincent, fut transportée à l'Hôpital Civil par les soins de l'Assistance publique.

La police ne perdit pas de temps, et nos braves et zélés agents ne tardèrent pas à mettre la main sur le cantinier Pina et trois autres Sardes.

Afin de ne pas donner le temps à ces quatre individus de préparer leur défense, nos actifs et infatigables commissaires procédèrent immédiatement à un interrogatoire sommaire des quatre personnes arrêtées.

A trois heures du matin, l'instruction n'était pas encore terminée.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

DEPECHES

BOURSE DE PARIS

	15 oct.	— 16 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.55	— 97.55
de 3 0/0 amortis.	97.65	— 97.65
	ex-coupon	

SARTENE
Arrivée
du Général Bouchez

Sartène, 16 octobre.

M. le général Bouchez, inspecteur général de la gendarmerie, accompagné de M. le capitaine Moinier, son officier d'ordonnance, est arrivé hier, à Sartène, et descendu à l'hôtel de *Provence*.

M. le général Bouchez a passé la revue des brigades de gendarmerie sur la place Saints Côme et Damien.

Après cette inspection, il a rendu visite à M. le Sous Préfet de Sartène.

M. le général Bouchez sera dimanche soir à Bastia.

L'Exécution DE FERRER
MEETINGS de Protestations

Paris, 16 octobre.

Les manifestations contre l'Espagne, à l'occasion de l'exécution de l'anarchiste Ferrer, continuent à se produire en France et à l'Etranger.

Plusieurs meetings ont eu lieu, hier soir, à Paris et en Province.

à PARIS
AU SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE
Mille Manifestants veulent prendre d'assaut l'église.
Forces de police considérables

A la sortie du grand meeting socialiste qui avait eu lieu dans la grande salle de Tivoli-Vaux Hall, les *manifestants décidèrent* d'aller prendre d'assaut l'église du Sacré-*Cœur de Montmartre.*

M. Lepine, préfet de police, prévenu à temps des intentions des manifestants, prit aussitôt les mesures d'ordre nécessaires, et les manifestants furent ainsi repoussés lorsqu'ils arrivèrent sur la place de l'Eglise.

Des chiens policiers furent démuselés et mordirent de leurs belles dents les *manifestants récalcitrants.*

Un Monument à Ferrer

L'Association internationale de la Libre Pensée a décidé d'élever un monument à Ferrer, en face l'église du Sacré-Cœur.

LA MANIFESTATION DE DEMAIN

Paris, 16 octobre.

Le Gouvernement a pris des mesures d'ordre formidables pour la *journée de demain*, qui s'annonce comme devant être orageuse et sanglante.

En effet, l'Union des Syndicats de la Seine, la Fédération socialiste de la Seine, le Groupe Hervé, les Jeunesse Syndicalistes, les Groupes anarchistes adressent au peuple de Paris de vigoureux appels pour faire *demain une manifestation monstre* en faveur de Ferrer.

La Guerre Sociale

Gustave Hervé écrit aujourd'hui dans *La Guerre Sociale* :

« Si notre manifestation de demain est troublée par les agaches de la police, nous *répondrons* nos procédés de mercredi dernier, d'une *façon systématique, méthodique*, scientifique et sanglante. »

BUENOS-AIRES
MEETING MONSTRE contre l'Espagne
Le Drapeau Espagnol brûlé sur la place publique
Bagarres sanglantes
Morts et Blessés

Paris, 16 octobre.

Des câblegrammes de Buenos-Aires annoncent qu'un meeting monstre a eu lieu hier dans la journée.

Plus de 40000 personnes y assistaient.

Les orateurs ont été chaleureusement applaudis.

A la sortie, les manifestants se dirigèrent vers le Consulat espagnol, arrachèrent le drapeau et le brûlèrent sur la place publique.

Quatre Espagnols ont été hués et blessés grièvement.

EXPLOSION DE SEPT BOMBES à Barcelone

Paris, 16 octobre.

Sept nouvelles bombes ont fait explosion à Barcelone. Deux ont éclaté la nuit dernière, et cinq dans l'après-midi de ce jour.

Les anarchistes ont lancé ces bombes sur les places publiques.

Sept passants ont été tués ; trois *cinquièmes sont grièvement blessés.*

TOULON
L'AFFAIRE LAIR
Un bel exemple de camaraderie

Toulon 16 octobre.

Les camarades du lieutenant de vaisseau Lair viennent de donner un bel exemple de cette camaraderie qui tend de plus en plus à disparaître de notre Armée.

Ils ont remboursé au commandant du contre-torpilleur *Claymore* la somme de 1580 francs 96 centimes, qui avait été emportée par leur camarade Lair, et *qui appartenait* à la caisse du bord.

Conseil de Cabinet

Paris, 16 Octobre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, en conseil, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Aristide Briand.

Récompenses aux Braves

Le Conseil décide de décorer la croix de chevalier de la Légion d'honneur au lieutenant Simon, de la Garde républicaine, frappé par un projectile qui, après avoir perforé la casque, le blessa grièvement à la tête.

Le Conseil a décidé en outre d'accorder la Médaille militaire à de nombreux Gardes Républicains et aux Agents de police qui ont été blessés au cours de cette nuit de désordres.

Autonomie des Ports

M. Millerand fait savoir à ses collègues qu'il a terminé son projet de loi sur l'autonomie des ports, et qu'il est prêt à être déposé sur le bureau de la Chambre des députés.

Notre flotte à New-York

Le Ministre de la Marine rend compte de la belle réception, qui a été faite dans les divers ports d'Amérique, à la division navale commandée par le contre-amiral Leperdz

Les Chèques Postaux

Le Ministre des Postes entretient le Conseil de son projet de loi portant création de chèques postaux.

Ce projet a été approuvé.

L'Ordre du jour des Chambres

Les Ministres s'entretiennent ensuite de l'ordre du jour des Chambres.

Aussitôt après les interpellations annoncées, le Gouvernement est décidé à discuter la revision du tarif douanier, *et à déposer dès la rentrée* le projet de loi sur la représentation *proportionnelle.*

Mesures d'Ordre

Le Gouvernement arrête les mesures d'ordre qu'il convient de prendre en vue des manifestations annoncées.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

CAFÉ DES GOURMETS
A la Renommée
à partir de 4 heures
GLACES ASSORTIES
Crème glacée Napolitaine

Futailles à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
Nouveau Port, Bastia

MAISON GHILINI
BASTIA. — 6, Boulevard Saint-Angelo, 6. — BASTIA
PATES ALIMENTAIRES. — USINE à VAPEUR
NOUILLETTES AUX OEUFS (garanties
VERMICELLES — MACARONI

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
Royal France sur demande du Flacon au contraire détaillé et affranchie.
ENTRES 97 : 29, rue d'Enghien, PARIS

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-RAPIDE
à 20 centimes la tasse

A VENDRE
Futailles neuves et usagées de toutes contenances.
Conditions avantageuses.
S'adresser : Maison L. N. Mattei et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

RELIGIEUSE donne secret p. guérir enfants urinant au lit. Ecrire Maison Barot, N° 218, Nantes.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydraulique et Ciments, marques de Villeneuve et Largentière. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rouges. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux Boulevard de Gaulle, 1.

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour muraille
Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE,
Lampe Electrique de poche
flotte.
En vente chez tous les Débitants de Tabacs
Représentants concessionnaires pour le Département: Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

Ancien Cabinet Prudère
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur
DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 18, au 1er
MAISON RENOMMÉE
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ce motif fait garnir entre ses mains d'excellents acides qui ne font subir aucune douleur à la Patiente, et qui emploient des matières inodores à la place pour la fabrication des dents artificielles.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes

VIN DU CAP CORSE au QUINQUINA
APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable:
"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA
dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** que certains fabricants débitent sous le même nom.
Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.
On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse
Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.
DEMANDEZ PARTOUT
UN VIN DU CAP MATTEI

MODERN' CORDONNERIE
BASTIA, 9, Boulevard du Palais, 9, BASTIA
A qualité égale le coquet Salon de la Modern' Cordonnerie vend meilleur marché que partout ailleurs et la concurrence est impossible.

GRANDE BOTTE pour Dames, à boutons, box-calf noir, qualité supérieure, la paire	8 fr.
GRANDE BOTTE régente, Dames, boutons, talons Louis XV, Kid noir, la paire	11 fr.
BOTTE Dame, chevreau jaune, la paire	9 fr. 50
BOTTE Dame, jaune, boutons, la paire	7 fr.
BOTTE Dame, chevrette glacée noire, boutons, la paire	11 fr.
RICHELIEU Dame, chevreau jaune, lacets, talon mode, la paire	9 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, en boxcalf noir, lacets, la paire	11 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, en box alf jaune, boutons, la paire	12 fr.
BOTTINE pour homme, forme américaine, boxcalf jaune, lacets, la paire	11 fr. 50
BOTTINE homme, forme américaine, couleur, lacets, la paire	14 fr. 50
BOTTINE MEGIS CLAQUE, boxcalf noir, boutons, la paire	14 fr. 50
BOTTINE homme, chevreau glacé, jaune, la paire	15 fr.
BOTTINE homme, chevrette glacée jaune, la paire	12 fr.
BOTTINE pour homme, forme américaine, boxcalf jaune, lacets, la paire	13 fr 50

Grand assortiment de décolleté en tous genres pour mariages, cérémonies, etc.
Immense assortiment de crèmes et cirages et de toutes fournitures pour chaussures. — Atelier spécial de réparations.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 287 LUNDI 18 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les manuscrits sont insérés d'urgence et repris aux Bureaux du Journal.
Voir divers, 1 fr. — Réclames 9e page, 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

CE CALENDRIER
Fête d'Aujourd'hui : Saint Luc, évang.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 49 m. — Coucher, 4 h. 45 s.
Premier quart., le 21 — Pleine Lune, le 28.
Fête de Demain : St-Pierre d'Alcantara.

17 OCTOBRE

LA RENTRÉE

Le 19 de ce mois, députés et sénateurs vont rentrer en séance ! On n'est pas encore très d'accord sur ce qu'ils feront, mais ce que l'on sait, c'est qu'ils auront beaucoup à faire. Rarement on a vu fin de législature aussi chargée, et si l'on tient compte que l'approche des élections rend tout le monde bavard, et surtout les députés, il faut s'attendre, durant cette session, à de longues et véhémentes passes oratoires.

Ce sera d'abord, selon la tradition, l'interminable liste des interpellations à discuter. C'est incroyable combien, après deux mois de repos, certains députés sont impatients de faire entendre leur voix : afin que nul n'en ignore, ils annoncent au gouvernement, à grand fracas, des interpellations multiples, à propos de tout : à propos de bottes, à propos du Maroc, du Pôle Nord, de Mme Steinheil, de Ferrer ou des tirs sur l'étoile.

Or, s'il est nécessaire, dès la rentrée, de fournir au gouvernement l'occasion de s'expliquer sur sa gestion des affaires publiques durant les vacances, *nul ne conteste* que la plupart de ces interpellations sont du verbiage inutile, et aboutissent à perdre un temps précieux. La Chambre agira sagement en faisant d'abord un choix judicieux, en discutant les interpellations sérieuses, et en renvoyant les autres *à la suite*, c'est-à-dire aux calendes.

Après cela, la besogne ne manquera guère. Le Sénat a inscrit en tête de son ordre du jour la discussion des retraites ouvrières. Si la Haute-Assemblée veut bien se souvenir que les élections législatives ont lieu au mois de mai et qu'il importe de faire figurer cette réforme au programme des réalisations, il se hâtera d'en finir et de renvoyer le projet à la Chambre *pour approbation définitive*. Maintenant, le plus difficile est fait : le *projet de retraites ouvrières et paysannes* est mûr. — Dieu sait après combien d'études et de rapports ! Il paraît avoir acquis sa forme définitive : il n'y a plus qu'à le voter.

En attendant que le Sénat ait tenu sa promesse à ce sujet, la Chambre entamera la réforme électorale. L'un de ses derniers votes, au mois d'août, a été, en effet, de s'engager à commencer par là au mois d'octobre. Trop de polémiques se sont engagées depuis sur les divers modes de scrutin, pour que le Parlement se refuse plus longtemps à élucider la question et à faire connaître son opinion. La réforme électorale est, à l'heure actuelle, comme un écran placé devant toutes les autres réformes. Il faut en finir et aller de l'avant.

Reste à savoir comment l'on en finira. Scrutin d'arrondissement, scrutin de liste, représentation proportionnelle vont faire tour à tour l'objet de harangues interminables. Les uns, avec M. Thierry-Cazes, pensent que tout est pour le mieux dans le meilleur des suffrages universels ; d'autres, partageant l'opinion de l'ancien président du Conseil, ne sont pas tout à fait de cet avis, mais ils n'éprouvent nulle précipitation « à changer leur cheval borgne pour un aveugle. » Une minorité enfin, avec M. Charles Benoist, s'enthousiasme pour les mystérieuses combinaisons de la représentation proportionnelle.

Le gouvernement sera véritablement bien inspiré s'il parvient à mettre tout le monde d'accord avant que trois mois ne se soient écoulés en discours académiques. M. Briand jouit de l'autorité nécessaire pour cela : il saura en user. La question, du reste, est beaucoup plus simple qu'on ne se l'imagine ; sans nier les avantages du scrutin de liste, il est certain que le scrutin d'arrondissement n'est pas, ainsi qu'on l'a prétendu, « le pelé, le galeux, d'où nous vient tout le mal ; » il a ses défauts, *tout comme un autre, mais depuis qu'il existe*, il a fait ses preuves, *et grâce à lui* des majorités ont été élues qui ont réalisé un fort beau programme de réformes. La nécessité d'en changer n'est donc pas immédiate ; ce qui est urgent, c'est d'assurer la sincérité du vote, c'est d'affranchir l'électeur de toutes sortes de contingences qui, souvent, ravalent le suffrage universel à de bien mesquines préoccupations. Cette partie de la réforme électorale est immédiatement réalisable ; elle résulte de deux projets de loi (cabines d'isolement et protection de l'électeur contre les fraudes et la marchandage) qui sont déjà votés devant l'une ou l'autre Chambre. Quand ces deux points seront définitivement acquis, *les députés pourront* affronter sans crainte le suffrage universel et laisser à celui-ci le soin de se prononcer lui même sur le mode de scrutin qu'il désire pour l'avenir.

Cette méthode expéditive permettra à la Chambre de se consacrer aussitôt que possible à la discussion du budget. Il faut prévoir, en effet, que, cette année, le vote de la loi de finances n'ira pas sans quelque difficulté. A la fin de la législature, tous les projets non votés deviennent caducs : leurs auteurs multiplieront donc leurs efforts afin de les faire incorporer dans cette *dernière* loi de finances. Mais la majorité aura à opposer *sa vigilance à ce flot de dépenses nouvelles* ; quel que soit l'intérêt des petites réformes que chacun préconise, il est un côté de la question qui prime tous les autres : c'est que les dépenses budgétaires sont déjà trop considérables, que les contribuables vont être surchargés de 200 millions d'impôt nouveaux ; c'est l'extrême limite que l'on puisse atteindre pour le moment, et il est indispensable que cette législature sache s'en tenir là.

M. Briand, dans son programme ministériel, s'est déclaré « l'homme des réalisations. » Nous allons le voir à l'œuvre. Réaliser, ce n'est pas seulement accumuler des réformes plus ou moins hâtives, c'est aussi, c'est surtout agir avec prudence, ordre et économie, c'est défendre les finances publiques contre les empiètements intéressés des uns ou des autres, c'est concilier les besoins de la démocratie avec les facultés pécuniaires des contribuables.

La tâche est lourde et ardue ; nous serons bientôt fixés sur la manière dont le parlement et le gouvernement entendent, dès cette rentrée, la réaliser. S'ils la mènent à bien, avec méthode, avant le mois de mai 1910, le programme des réalisations de cette législature sera plus qu'honorable, et nul ne pourrait sérieusement prétendre que le bilan de 1909 1910 se résume en une « faillite. « Il sera facile de démontrer le contraire.

C. DE CORDELIERS.

RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CORSE

COMMISSION EXTRAPARLEMENTAIRE ET INTERMINISTÉRIELLE

RAPPORT DE M. PUJALET

Assistance et Hygiène

(SUITE).

C'est en présence de ces constatations que se trouva la sous-commission, à son arrivée à la préfecture d'Ajaccio. Le préfet, M. Chaleil, n'avait pas attendu ce moment pour s'inquiéter d'une situation si préjudiciable aux finances du département, des communes et de l'Etat, et ses rapports au ministre de l'intérieur, ses circulaires aux maires, les réformes apportées par lui dans le fonctionnement du service, toutes choses dont il sera parlé plus loin, témoignent assez de sa clairvoyance administrative et de sa sollicitude pour les divers intérêts confiés à sa garde.

Les dépositions faites devant la sous-commission, par certaines personnalités politiques ou autres, montrèrent qu'il n'était pas seul en Corse à s'inquiéter de cet état de choses. Les unes signalèrent les abus résultant de la confection des listes d'assistés, les autres dénoncèrent l'entente doloseuse de certains médecins et de certains pharmaciens. « La médecine gratuite ne profite réellement qu'aux médecins et aux pharmaciens », dit une pétition. « Des lois détournées de leur but initial et devenant une exploitation éhontée, tel est le bilan de nos lois dites de solidarité sociale », dit une autre. Le dossier du rapporteur est encombré non seulement de plaintes ayant un caractère général, mais de dénonciations individuelles.

Ainsi mise en éveil, la sous-commission a eu à se préoccuper de déterminer dans quelles conditions et sous quelles formes avaient pu se produire : a) les irrégularités et les abus concernant la confection des listes d'assistés à l'assistance ; b) les irrégularités et les abus concernant les visites médicales ; c) les irrégularités et les dépenses pharmaceutiques.

a) Confection des listes d'assistés

Près de la moitié des municipalités de la Corse se sont, comme il vient d'être dit, dérobées à l'obligation que leur fait la loi d'assurer à tout Français privé de ressources l'assistance médicale gratuite à domicile ou dans un établissement hospitalier. C'est un premier sujet d'étonnement.

Un autre est l'oubli, ou pour parler plus exactement l'inexistence des bureaux d'assistance. Institués dans chaque commune au début de l'application de la loi en Corse, leur vie administrative fut sans gestes et sans lendemain. Ils abandonnèrent le rôle pour lequel le législateur les avait créés, sans même savoir en quoi il consistait. Ignorants, ignorés, d'effacements en effacements, ils tombèrent dans un si profond oubli que nul ne songea à leur appliquer, en temps opportun, les dispositions de la loi du 5 août 1874, relatives au renouvellement des membres des commissions administratives ; et d'eux-mêmes ils s'éloignèrent comme ils avaient vécu théoriquement.

Un troisième sujet d'étonnement est le trop général oubli par les conseils munici-

---

173. — Feuilleton du *Petit Bastiais*.

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

REVENU

XVIII

AUX ABOIS

« Ma pauvre Suzanne, oui, j'irai chercher un refuge auprès de toi, en attendant que j'aie trouvé un couvent où je puisse entrer. La perte de notre bonne comtesse a été pour nous un jour de malheur. Que de fois j'ai tremblé à ce qui s'est passé le jour où elle a été frappée d'un coup qui devait nous être si cruel à nous-mêmes. Elle m'avait bien souvent parlé de toi, de sa grande reconnaissance pour les services que tu lui rendais depuis si longtemps et de sa volonté d'assurer ton avenir. Elle m'avait même fait des recommandations à cet effet. Comment ces volontés n'auraient-elles pas été exprimées ? C'est cependant ce qui est arrivé.

» Il y a un texte cette affaire un mystère que je ne m'explique pas et qui sans doute est plus simple que je ne puis le penser. Quoi qu'il en soit, ma bonne Suzanne, nous n'y pouvons rien, et il faut accepter la situation telle qu'elle nous est faite. Je t'enverrai une dépêche en partant pour te dire à quelle heure je serai à Mayenne. Prie le père Livet, le métayer de la Nougerie, qui nous est si dévoué, de venir me chercher, car ma bourse n'est pas richement garnie, je t'assure. A bientôt, chère Suzanne ; je serai bien heureuse de pouvoir respirer quelques jours dans ta maisonnette pour oublier ce Paris qui peut être agréable aux riches, mais qui est un enfer pour les pauvres. Après, qui sait ce que je deviendrai ?

» ESPÉRANCE ».

Elle se releva, métamorphosée. Sa résolution était arrêtée, irrévocablement. Son abattement, sa pâleur avaient disparu. Elle donna un coup de main à sa toilette noire ; elle arrangea ses cheveux, ses beaux cheveux « auburn » avec nous, elle joua sur ses épaules un léger manteau qui laissait à découvert sa taille souple et forte ; elle plaça coquettement son chapeau noir sur sa tête et sortit. Au premier elle nomma. Un valet en costume de matin, le plumeau à la main, vint ouvrir. Elle demanda :

— M. de Champcy est-il ?

— Oui, mademoiselle.

— Visible ?

— Oh ! certes. Je vous annonce.

Le comte était dans un petit salon attenant à sa chambre. A l'aspect de sa protégée, son visage s'épanouit en donnant toutefois quelques signes d'étonnement. Il se leva de son siège avec empressement et dit :

— Quelle surprise pour moi ! Vous ici !

— Oui, c'est moi.

— Comme vous avez l'air *ennuié*, presque joyeux ! Que vous arrive-t-il ? Quelque chose d'heureux ?...

— De très malheureux, au contraire. Je suis sans place.

— Bah !

— Congédiée...

— Par qui ?...

— Par mes patrons, naturellement.

— Ils étaient deux ?...

— Oui, l'oncle et le neveu...

— Riches, une bonne maison ?

— Excellente... millionnaires...

— J'ai en quelques renseignements... On dit que ce sont de braves gens ?...

— Assurément...

— Alors, expliquez-moi...

— Pas maintenant, plus tard... Pour le moment, je viens vous demander un service...

— Tout à votre disposition... Qu'est-ce que c'est ?

— Rappelez-vous... Il y a quelques jours, vous m'avez dit : « Promettez-moi quand vous aurez un moment de découragement, une lassitude, de venir à moi... »

— Je me souviens !

— Eh bien ! je suis découragée, à bout de patience et de force... Je veux quitter Paris...

— Vous ?

— Oui.

— Pour combien de temps ?...

— Je ne sais pas... Pour toujours, sans doute...

— Pas possible...

— Alors, j'ai quelques dettes...

— Vous vivez pourtant très-simplement...

— J'ai dépensé le peu que j'avais pour me meubler, pour m'habiller selon les exigences de la maison Bréchoux,... Je dois à des couturières, à la lingère...

— Combien ?

— Trois ou quatre cents francs. Je ne sais pas au juste... Je voudrais les gagner avant mon départ...

— Les gagner ?..

Il sourait. Son sourire semblait dire :

— C'est bien facile.

Elle s'expliqua :

— Voici comment.

— Je vous écoute.

— Vous faites partie d'un grand cercle... tout près d'ici... au boulevard... Il y a une grande cour carrée, magnifique, une cour où palais sur laquelle donnent toutes les fenêtres des salons...

— Qu'vous l'a dit ?

— M. Bertin, il y a quelques jours, en causant de choses et d'autres.

— Bien.

— Le soir, vers dix ou onze heures, il y a toujours beaucoup de monde à ce cercle...

— En effet... beaucoup.

— Vous y êtes très aimé, très influent...

— Très aimé, je ne sais pas..., influent jusqu'à un certain point...

Elle devint grave. Ses beaux yeux bleus s'emplirent de larmes. Elle dit d'une voix altérée :

— Vous allez peut-être me trouver folle... Je voudrais reprendre pour une heure ou deux mon ancien métier de musicienne des rues... obtenir par vous l'autorisation de jouer dans cette cour, ce soir, avec la permission du concierge. C'est le seul moyen honnête que j'aie à ma disposition pour gagner de quoi acquitter mes dettes, payer mon voyage et retourner dans une chaumière que je connais... Ensuite, j'entrerai dans un couvent de pauvres...

Elle regarda le comte avec ses beaux yeux humides et demanda :

— Voulez vous ?

Le comte l'examinait avec admiration et sa surtout être...

— Certes, fit-il, je ferai tout ce que vous voudrez, mais vous n'avez pas besoin de recourir à ce moyen. Ma bourse est à votre disposition, et vous savez à quelles conditions... Je suis un ami sans désintéressé que dévoué... Tout ce que vous voudrez, je vous le donnerai.

— Non... Rien pour rien ! Aidez-moi... Je vous en supplie ! Ensuite je disparaîtrai en emportant de vous le meilleur souvenir. Vous ne savez pas combien je vous en saurai gré !

paux et les maires des formalités légales destinées à garantir contre tout abus d'inscription les finances des trois collectivités intéressées. Pas de délibérations des assemblées communales, pas d'avis de dépôt des rôles établis, pas d'envoi de ces listes au préfet et aux sous-préfets, pas de recours aux commissions cantonales, et, en fait, inexistence de ces juridictions d'appel, l'administration étant, à l'égard des habitants des communes, tenue dans l'ignorance des décisions prises et, de ce fait, hors d'état de se rendre compte du bien fondé des inscriptions. Les conseils municipaux, ou pour mieux dire les maires, en privent largement à leur aise avec les formalités obligatoires d'une loi qui pesait relativement peu sur les finances communales, et dont ils tiraient individuellement quelque profit, et personne, parmi ceux qui avaient qualité pour la faire, ne paraît vouloir y mettre obstacle. Et ce n'est pas le moindre sujet d'étonnement que de voir, d'année en année, l'administration préfectorale si vivement alarmée par la répression générale des fantaisies municipales sur la situation budgétaire des communes, du département et de l'Etat, et pourtant si obstinée à les ignorer dans leurs manifestations individuelles et locales. Constater que, dans son ensemble, un service marche mal, remanier le règlement qui lui est appliqué dans l'espoir qu'il fonctionnera mieux, ce n'est qu'une partie du rôle de cette administration ; il reste encore à surveiller de près les conditions d'application de ces règlements et à se rendre compte attentivement des raisons pour lesquelles ce qui devait marcher mieux connue à marcher mal. C'est une curiosité qui n'a rien de déplacé...

La tolérance administrative ne justifie pas, mais explique en partie les abus commis par les maires. Ces abus ont été dénoncés en bloc par M. le président du conseil. Ils ont pour origine, sans exception, la politique de clan qui veut que les amis de la municipalité au pouvoir aient tous les droits et que ses adversaires n'en aient aucun. Les premiers peuvent obtenir d'être inscrits comme indigents, eussent-ils largement de quoi vivre ; les seconds ne songeraient même pas à le demander, n'eussent-ils pas un morceau de pain, étant assurés d'un échec. Ils attendront, s'ils peuvent, un retour de la fortune politique. Les exemples abondent et l'on n'en finirait pas s'il fallait les citer tous. Dans telles communes le nombre des assistés atteint les deux tiers de la population ; on y voit figurer des gens tenant boutique, des propriétaires fonciers, etc., etc. Les listes, déjà hors de proportion avec la normale dès le premier trimestre, s'allongent sans mesure au cours de l'année du fait des inscriptions d'urgence. Ces inscriptions, est-il besoin de le dire, ne sont presque nulle part soumises pour ratification au conseil municipal.

Inobservation des formes légales, irrégularités et abus dans la confection des listes, telle était la situation au commencement de 1907. C'est alors que M. le préfet Chalsel entreprit l'œuvre de salubrité administrative que réclamait la saine application des lois d'assistance.

Il d'abord, il remit la vie aux bureaux d'assistance. Ce sont eux qui doivent procéder à l'établissement de la liste des personnes proposées pour l'assistance médicale. L'importance de leur rôle est considérable. Composés pour un tiers des membres élus par le conseil municipal et pour les deux autres tiers des membres choisis par le préfet, ils semblent, aux yeux de l'administration, devoir offrir toutes garanties d'impartialité et de justice. Mais ils sont présidés par les maires !... Il serait oiseux de dire que les maires, en Corse, disposent de quelque influence sur les commissions qu'ils président. Le danger n'a pas échappé au préfet. Après avoir, en juillet 1907, réorganisé dans l'ensemble des communes du département les bureaux d'assistance, il s'est préoccupé d'assurer, à la régularité de leur fonctionnement et à l'équité de leurs délibérations, une garantie auprès du ministère de l'instruction publique qui a obtenu que l'instituteur, dans chaque commune, fît partie de la commission administrative.

Il multiplia, d'autre part, les interventions auprès des municipalités sous formes d'avis personnels ou de circulaires.

(A Suivre).

BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 octobre 1909.

La mauvaise tenue du marché de Londres enrayn aujourd'hui le mouvement de reprise qui s'était manifesté ces temps derniers sur notre place ; la plupart des valeurs s'inscrivent même en recul. N-tre Rente revient à 97.40. Si nous en excep ions le Portugais qui s'avance à 62.85, les Fonds Etrangers sont en moins-value plus ou moins sensible : Extérieure 93.10, Turc 93.75, Serbe 84.60, les séries rustes sont calmes. Les obligations de 500 fr. 5 0/0 Ville de Kiata passent à 507.50. Nos Grandes Institutions de Crédit conservent aisément leurs excellentes tendances.

Valeurs industrielles et de transports dans leurs prix d'hier ou à peu près. Compartiment russe irrégulier. Nouvelle baisse du Rio à 1 918.

Parmi les valeurs françaises de Mines d'or, l'action et la part Ouest Africain Français sont demandées à 640 et à 356.

Excellente tenue des valeurs minières : Meriu 92, Crevrect-Breg 73.

Action Centrale Electrique du Nord en nouvelle hausse à 61 ; cette société a aussi une participation importante dans l'Energie Electrique du Nord de la France.

Les obligations 5 0/0 or du Port de Bahia progressent à 487. Celles de la Compagnie Générale de Pernambuco passent à 454 ; outre un chemin de fer, la Cie exploite un grand nombre de biens immobiliers, des usines pour la fabrication du sucre et des propriétés territoriales couvrant une superficie de 10.000 hectares.

Les actions de nos Grands Chemins sont peu activement traitées.

L'Inspection Générale de la 15e Légion ter

M. le général Bouchez, inspecteur général de la 15e légion ter, est arrivé hier à Bastia. Nous lui souhaitons une très cordiale bienvenue.

Nous sommes très heureux qu'après la mort subite du très regretté général Moinier, l'inspection de la Légion de la Corse ait été confiée à l'ancien colonel de la Garde Républicaine.

Pendant qu'il était à la tête de ce corps d'élite, qu'il vient à peine de quitter, M. le général Bouchez a eu certainement maintes fois l'occasion d'apprécier le dévouement et l'esprit de discipline du gendarme Corse.

Nous espérons donc que son ordre général ne ressemblera en rien à celui d'un de ses prédécesseurs, qui fut publié en son temps par un de nos confrères.

A notre tour, à ce moment-là, nous aurions reproduit cet ordre général pour lui donner toute la publicité qu'il comportait, si son auteur n'avait été placé dans le cadre de réserve.

En terminant, M. le général Bouchez voudra bien nous permettre de lui soumettre un vœu. C'est celui de voir mettre à la disposition de la gendarmerie des primes en argent avec l'autorisation pour les gendarmes de se mettre en civil, lorsqu'il s'agit, comme cela se présente quelquefois, de débarrasser une région quelconque de notre île d'individus redoutables et dangereux.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Tentative de meurtre

A la suite d'une discussion qu'on ne peut encore expliquer, le nommé Tristani Dominique-François, jardinier, de Zalana, qui sortait du Bar du n° 43 de la rue Fesch, fut frappé d'un coup de poignard à l'aine du côté gauche.

Le blessé a reçu les premiers soins à la pharmacie Guiderdoni, et a été ensuite transporté sur un brancard, à l'hôpital, où il a été admis d'urgence.

Tristani a refusé de désigner son agresseur.

Les soupçons se portent sur le nommé A. Pb., qui est en fuite.

Ajoutons que la blessure de Tristani est très grave.

Etat-Civil

MARIAGES

Martinelli François, maréchal de logis d'artillerie, et Maltarani Marie-Joséphine.

NAISSANCES

Mangiarelli Jean-Dominique. — Mariage Antoine. — Per Baptiste-Napoléon.

Au Port

Le « Corsica, » venant de Marseille.

Le « Corte, » venant de Propriano.

Le « Corsica, » parti pour Propriano.

Le « Corte, » parti pour Marseille.

Contre l'exécution de Ferrer

LE MEETING BASTIAIS

Dès 8 heures, une foule nombreuse se pressait dans la salle de réunion de la Bourse du Travail. De nombreux citoyens avaient répondu à l'appel lancé par la Fédération des Syndicats Bastiais.

A 8 heures et demie, la séance est ouverte. M. Astolfi est nommé président par acclamation ; deux citoyens de la Fédération sont désignés comme assesseurs, et le citoyen Cardacci comme secrétaire.

La parole est donnée au citoyen Moretti, avocat à la cour d'appel.

Dans un discours éloquent, prononcé d'une voix vibrante d'émotion, le citoyen Moretti explique le but de ce meeting organisé par la Fédération des Syndicats.

Il flétrit avec indignation l'acte odieux commis par la monarchie espagnole en faisant assassiner sans jugement le malheureux Ferrer.

Il passe ensuite rapidement en revue la vie de Ferrer toute faite de dévouement à ses idées et de sacrifice pour la développement de l'éducation laïque populaire.

Le citoyen Moretti a été interrompu à diverses reprises par les applaudissements de l'assemblée.

Il termine en traduisant avec une sincère indignation la réprobation de tous les hommes de cœur et en félicitant les citoyens présents d'être venus se solidariser à cette protestation du monde civilisé.

Après lui, le citoyen Joseph Ajaccio, avocat, monte à la tribune. Avec son éloquence ordinaire, il approuve les paroles éloquentes de son confrère et ami Moretti, et, à son tour, il déclare qu'il réprouve avec toute la force de sa conscience l'assassinat odieux de Ferrer.

Le citoyen Ajaccio termine en disant que ce jugement est peut-être conforme aux règles édictées par le Code de Justice militaire espagnol, mais qu'il n'en constitue pas moins, en plein vingtième siècle un défi jeté aux consciences libres et à l'Humanité tout entière ; que de ce fait l'Espagne s'est mise au ban de la Civilisation.

Il salue en Ferrer, dans le directeur de l'Ecole Moderne, la noble victime du devoir social, dont l'Histoire enregistrera le dévouement et la fin admirable avec respect, avec reconnaissance.

Le citoyen Ajaccio est très applaudi.

La parole est donnée ensuite au citoyen Marcaggi, qui prononce en ces cours empreint de la plus forte conviction. Les paroles du citoyen Marcaggi soulèvent un tonnerre d'applaudissements.

Le citoyen Zocchi, qui lui succède, dans une langue italienne d'une correction parfaite, apporte sa protestation véhémente au nom du prolétariat international. Il exprime le vœu que le meurtre de Ferrer ne demeure pas impuni et il félicite les Corses de n'être pas restés indifférents devant l'acte odieux des assassins espagnols. Il termine en déclarant qu'il faut que la mort de Ferrer soit vengée et que l'action directe est nécessaire.

On passe à la lecture des ordres du jour au nombre de deux, l'un présenté par M. Ajaccio et l'autre par la Fédération des Syndicats.

Une vive discussion s'engage à ce sujet. Le citoyen Ajaccio déclare nettement qu'il ne peut s'associer à l'ordre du jour de la Fédération des Syndicats qui préconise la grève générale et l'insurrection.

A ce moment, notre collaborateur A.-J. de la Colletta demande la parole. Le silence se rétablit. D'une voix ferme, le citoyen Colletta déclare qu'on paraît depuis un moment un temps précieux dans une futile discussion de mots. Les citoyens réunis ce soir à la Bourse du travail, ajoute-t-il, sont venus pour accomplir un geste et pour jeter leur mépris à la face de l'Espagne rétrograde et tyrannique. Les orateurs qui se sont succédé à la tribune ont exprimé en termes éloquents les sentiments de l'assemblée ; il ne reste donc plus d'après lui, qu'à soumettre un ordre du jour très simple traduisant ce mouvement de réprobation et de révolte des hommes de cœur, en face d'un attentat monstrueux.

On applaudit vigoureusement les paroles de notre collaborateur qui, bâtivement, rédige l'ordre du jour suivant, que M. le président Astolfi soumet à l'approbation de l'assemblée, après que lecture en a été donnée par le citoyen Moretti :

Les citoyens Bastiais, réunis ce soir à la Bourse du Travail, protestent avec indignation contre l'assassinat odieux de Ferrer et envoient l'expression de leur mépris à Alphonse XIII et aux ministres infâmes et assassins de l'Espagne rétrograde.

L'ordre du jour du citoyen A.-J. de la Colletta est voté par acclamation.

La séance est levée aux cris de : Vive Ferrer ! Mort à Maura ! Mort à Alphonse !

La foule s'écoule lentement vers la place Saint-Nicolas en passant par la promenade des Quais.

On entonne l' « Internationale ». Les cris de : A bas Maura ! alternent avec ceux de : Conspuez Alphonse !

La manifestation traverse la place Saint-Nicolas et, toujours en chantant l' « Internationale, » elle monte jusqu'au bout de la Traverse où elle se dissout aux cris : « Vive Ferrer ! Mort à Maura ! Mort à Alphonse !

C'est dans le calme et l'ordre le plus parfait que la réunion et la manifestation ont eu lieu, grâce aux organisateurs parmi lesquels le citoyen Ottomani qui a réussi à contenir l'ardeur des manifestants.

Sur les Pilules Pink

Observation d'un Docteur

M. le docteur de Massiny, bien connu à Montpellier, où il habite, 7, rue Jaujan, nous a fait parvenir l'intéressante observation ci-dessous :

M. le Docteur de Massiny

« Une de mes clientes, âgée de quarante ans, d'un tempérament lymphatico-nerveux, était tombée, à la suite de plusieurs couches et d'une mauvaise alimentation, dans un état anémique très avancé. Elle avait perdu l'appétit, était sujette à des crampes d'estomac, à des migraines, à de la constipation, suite de mauvaises digestions. Le sommeil avait fui ou était troublé par des cauchemars. Elle avait des palpitations, des défaillances ; elle éprouvait une grande lassitude par tout le corps, le moindre travail la jetait bas. Ses règles étaient irrégulières, douloureuses. Parfois, elle perdait fort peu, d'autres fois beaucoup et peu coloré. Elle avait aussi des fleurs blanches en abondance. Enfin, elle était réduite à un grand amaigrissement, qui effrayait son entourage. C'est dans cet état que je la trouvai quand je fus appelé pour lui prodiguer des soins. Je compris tout de suite quel avantage je pouvais retirer de l'emploi des Pilules Pink, que je n'empressai de prescrire à raison de deux à chacun des repas, et je fus heureux de constater, au bout de peu de temps, que l'appétit était revenu, le sommeil également. Les crampes d'estomac et les migraines étaient devenues rares et bien atténuées. Après la deuxième boîte de Pilules Pink, je vis avec plaisir que le sieur s'accentuait ; enfin, je constatai la disparition de tous les symptômes morbides après l'usage d'une troisième boîte. C'était comme une résurrection chez ma malade, qui était tout heureuse d'avoir retrouvé sa santé qui, depuis longtemps, l'avait quittée.

» Je connaissais les Pilules Pink comme un médicament héroïque, une vraie panacée de toutes les maladies liées à une altération ou une modification quelconque du sang. Je les trouve souveraines dans l'épuisement, la surmenage, les convalescences longues, la neurasthénie. »

Petite Gazette

Cérémonie militaire

Dans l'après-midi de samedi, une compagnie du 163e en grande tenue de service, précédée par la musique du régiment, est allée prendre les drapeaux du 161e et du 365e chez M. le colonel Brandeaux, pour les transporter au nouveau domicile de ce distingué Chef de corps.

Etat des récoltes

Les rapports transmis par les professeurs départementaux d'agriculture, aussitôt après les premiers battages, donnent, pour la Corse, les résultats approximatifs de la récolte des céréales ci-après :

Froment. — Surfaces ensemencées, 20.000 hectares, produit en grains : 160.000 hectolitres, 120.000 quintaux.

Méteil. — Surfaces ensemencées, 300 hectares, produit en grains : 2.700 hectolitres, 1.900 quintaux.

Seigle.— Surfaces ensemencées, 1.900 hectares, produit en grains : 19.500 hectolitres, 13.800 quintaux.

Aviation

M. le lieutenant L. G. Sattini, du 28e régiment d'infanterie, à Gonesse, en Seine-et-Oise, poursuit de très intéressantes expériences d'aviation avec un aéroplane biplan, de sa construction.

Cet aéroplane mesure 6 mètres 50 de longueur, a une surface de 22 mètres carrés et une envergure de 8 mètres ; son poids est de 250 kilos. Il est actionné par un moteur Ballot.

Gendarmerie

Sont nommés dans le gendarmerie : Cie des Alpes-Maritimes, Giannantoni Antoine-Pierre, caporal au 3e tirailleurs algériens ; — Cie des Basses Alpes, Massiani François-Louis, ancien caporal, à Piedicorte ; — Légion de la Corse : Banlet, ancien brigadier ; Assisi, soldat au 1er colonial ; Charles, matelot à bord du « Charles-Martel » ; Guay, ancien gendarme ; Galonie, ancien soldat au 1er colonial ; Teyssier, ancien canonnier ; Geffrey, brigadier au 2e spahis ; — 10e légion, Filippi Jean-Baptiste, ancien cavalier, à Toz.

Journal de l'Université

Très attrayant, le dernier numéro du « Journal de l'Université. » Il reproduit le texte des conférences de M. René Quinton : « l'Aviation », Mme Jane Dieulafoy « les Mystères », Léon Bréhmont « les Adaptations Musicales », Georges Clarétie « Chants de Soldats ».

La conférence de M. Quinton sur l'aviation est particulièrement intéressante.

En vente partout : 60 centimes.

Scène intime

Monsieur à Madame revenant du marché, demande les dépenses faites, vite totalisées du reste et avec un chapitre supplémentaire qui rend perplexe Monsieur :

— « Frais divers : 30 Centimes. »

— Oui, petit mari, j'ai entendu dire tant de bien du Chocolat Ibipiède de chez Soavi, que je n'ai pu passer devant son Bar, sans en consommer un.

Approbation complète de Monsieur.

Vient de paraître la 3e édition de « La Crise Corse, ses Causes et ses Remèdes, » par Ange Cyprtiani. C'est le livre de l'organisation et de la régénération de la Corse, le seul dans ce genre. Tout bon Corse voudra lire cette belle œuvre. Prix 0 fr. 50.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

COURSES DE BASTIA

Hippodrome
DE CAMPOMETTA-TERRANOVA

Favorisée par un temps merveilleux, la grande réunion hippique de notre Société des Courses, a eu lieu hier — sans accidents ni incidents — dans le cadre remarquable de l'Hippodrome de Campometta.

Nous en donnerons demain un compte rendu détaillé.

Voici, en attendant, les résultats de ces courses.

Prix du Demi-Sang 450 francs.

Dont 300 francs offerts par la Société du Demi-Sang et 150 fr. par le Conseil Général de la Corse.

250 fr. au premier ; 100 fr. au second ; 50 fr. sur les entrées au troisième, le surplus des entrées au premier.

Trois chevaux engagés.

Un seul partant : *Rapide*, à M. Stefani.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement. Course Plate 1.000 fr.

Offerts : 1.000 fr. par la Société Sportive d'Encouragement, dont 750 fr. au premier ; 100 fr. au second ; 100 fr. au troisième. 100 fr. offerts par le Conseil Général de la Corse au premier.

Quatre chevaux engagés.

1re *Révolution*, à M. Alerini ;
2e *Iéna*, à M. Stefani ;
3e *Bayard II*, à M. Marchetti.

Prix du Ministère de l'Agriculture 1.000 fr.

Offerts par M. le Ministre de l'Agriculture, 700 fr. au premier ; 200 fr. au second ; 50 fr. et la moitié des entrées au troisième, l'autre moitié au second.

Trois chevaux engagés.

1re *Mejor*, à M. Brunelli ;
2e *Stellino*, à M. Aliberti ;
3e *Jacouna*, à M. Petrignani.

Prix du Conseil Général 650 francs.

Offerts 600 francs par le Conseil général et 50 francs par le Conseil municipal de Bastia.

Dont 450 francs au premier ; 150 fr. au second ; 50 fr. au troisième.

Six chevaux engagés.

1re *Iéna*, à M. Stefani ;
2e *Bataille*, à M. Pichetti.
3e *Stellino*, à M. Aliberti.

Prix de l'Industrie 500 francs

Offerts 100 fr. par la Cie Transmet ; 100 fr. par la Cie des Chemins de Fer Départementaux ; 100 fr. par la Société de Chemins ; 100 fr. par la Société Corse ; 100 fr. par MM. Levinston et Fils, dont 300 francs au premier ; 150 fr. au second ; 50 fr. au troisième.

Six chevaux engagés.

1re *Fourchette*, à M. Martinetti ;
2e *Fargeur ex-Indien*, à M. Giudici ;
3e *Faufan*, à M. Bernacchi.

Prix de la Ville de Bastia 500 fr.

Dont 450 offerts par le Conseil Municipal de Bastia et 50 fr. par la Cie des Eaux. 250 fr. au premier ; 100 fr. au second ; 50 fr. au troisième.

Trois chevaux engagés.

1re *Bataille*, à M. Picchetti ;
2e *Stellino*, à M. Aliberti ;
3e *Veinard II*, à M. Bernacchi.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires. — Usine à vapeur
Bd Saint Angelo, 6, BASTIA

La Maison a l'honneur d'informer le public que ses produits sont absolument supérieurs, à prix égal, à tout ce qui se vend de provenance continentale.

Ses pâtes raffinées, supérieures et saines sont manipulées avec tous les soins qui sont indispensables à une bonne fabrication. D'ailleurs, la Maison n'emploie que des matières premières provenant des meilleurs semoulers de Marseille.

Spécialité de la Maison : Nouillettes au œufs (garanti 4). — Cannelloni. — Cheveux d'Ange.

PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES EPICIERS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00577

CORTE

FÉDÉRATION DES SYNDICATS AGRICOLES

Corte, 17 octobre.

Les présidents et délégués des syndicats agricoles de la Corse se sont réunis aujourd'hui, à Corte, pour discuter la question de la création de la Fédération des syndicats.

Divers orateurs ont pris part à cette discussion, puis la création de la Fédération des Syndicats agricoles de la Corse a été adoptée.

M. le premier président Grassi, président du Syndicat agricole de Bastia, a été acclamé à l'unanimité président de la Fédération.

COUP DE REVOLVER sur un Officier

Corte, 17 octobre.

Une femme, récemment arrivée à Corte, venant d'une ville du continent, a tiré hier soir, sur le cours Paoli, un coup de revolver sur un officier du détachement.

La victime de cet attentat a été atteinte dans le dos par le projectile.

La blessure ne semble pas mettre en danger la vie de cet officier.

Cette femme, qui a été mise immédiatement en état d'arrestation, a déclaré avoir tiré par vengeance et pour des raisons intimes.

Postes et Télégraphes

Paris 17 octobre.

M. Marioni, ex-sergent au 120e rég. d'infanterie ;

M. Pietri, ex-caporal au 57e d'infanterie, sont nommés facteurs des postes à Paris.

Légion d'honneur

Paris, 17 octobre.

M. le général de brigade Moinier, commandant les troupes débarquées à Casablanca, est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, au titre du Maroc.

EN ITALIE

L'ARRIVÉE DU TSAR

Rome, 17 octobre.

S. M. Nicolas II arrivera à Naples jeudi prochain, à bord de son yacht *Standard*.

APRÈS L'EXÉCUTION DE FERRER

Protestations et Manifestations

Paris, 17 octobre.

L'exécution de l'anarchiste espagnol Ferrer continue à soulever dans le monde entier une légitime indignation.

Un Article DE M. LEROUX

député républicain espagnol

M. Leroux, député de Barcelone, et chef des républicains espagnols, écrit aujourd'hui dans le *Matin* un long et remarquable article dont voici la conclusion :

« Le peuple espagnol aura le réveil terrible.

» Tous les éléments démocratiques sont prêts.

» La révolution, qui est proche, ne peut avoir d'autre issue que la proclamation de la république. »

A PARIS

La Manifestation d'aujourd'hui

20.000 Manifestants

Paris, 17 octobre.

Contrairement aux prévisions, la journée s'est passée sans accidents.

Grâce aux mesures d'ordre formidables qui ont été prises, cette journée s'est achevée sans aucun malheur.

La manifestation comprenait plus de vingt mille personnes, parmi lesquelles on remarquait les membres de l'Union des Syndicats de la Seine, de la Fédération socialiste de la Seine, du Groupe Hervé, des Jeunesses socialistes, des Groupes anarchistes, etc.

Le cortège a défilé entre une triple haie de gardiens de la paix et de soldats ; il était précédé par des Gardes républicains à cheval.

Les manifestants, ainsi encadrés, ne purent s'approcher du palais de l'ambassade espagnole ; ils se contentèrent de hurler, de siffler, de crier devant les églises : « Hou ! Hou ! la calotte ! » et de chanter l'*Internationale*.

La dislocation s'opéra ainsi sans incidents fâcheux.

L'Ambassadeur Espagnol

envoie des secours

aux Victimes du Devoir

M. le Marquis del Muni, ambassadeur d'Espagne à Paris, a fait remettre la somme de cinq mille francs à la veuve du gardien de la paix Dufresne, tué d'un coup de feu au cours de la manifestation de la nuit sanglante.

Cet excellent serviteur était âgé de 36 ans ; il laisse une veuve et deux enfants : un fils de dix ans et une fille de sept ans.

Le Marquis del Muni a fait remettre également au Préfet de police la somme de cinq mille francs qui devra être distribuée aux agents de la force publique, qui ont été blessés au cours de la même soirée.

POUR L'ARMÉE

Une Légitime Protestation

Paris, 17 octobre.

L'Union des Sociétés de Tir de France et l'Union des Sociétés de gymnastique viennent d'adresser aux Députés et Sénateurs une vigoureuse et très légitime protestation contre la présence, dans les corps de troupe, des condamnés de droit commun.

Lycée de Bastia

Adjudication

Les adjudications auront lieu au Lycée de Bastia, le samedi, 23 octobre à 2 heures, pour l'année 1910.

1. Pain et farine — 2. Viande de boucherie — 3. Epicerie — 4. Effets d'habillement. — 5. Linge confectionné — 6. Livres classiques. — 7. Livres de prix, de bibliothèques de quartiers et d'agrégation.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Jules Maurel et leurs enfants ; M. Ernest Maurel, chef de bataillon au 3e d'infanterie, Mme Ernest Maurel et leurs enfants ; Mme Auguste Lusuchi, M. Auguste Lusuchi, officier d'administration de 1re classe, et leurs enfants ; M. et Mme Antoine Maurel ; M. Pierre Cagnazzuli et ses enfants ; M. et Mme Joseph Valery et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE GRECO
Née MAUREL

leur tante, décédée le 17 octobre 1909, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 18 octobre, à 3 heures de relevée.

On se réunira rue de l'Opéra, 17.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud*.

HERNIEUX

Vous serez soulagés par le port de l'Appareil VIGUIER

Il n'est pas besoin de redire la réputation universelle acquise par M. G. Viguier, spécialiste herniaire, 5, rue Garnier, Nice, fournisseur des Hôpitaux, dont la méthode vraiment humanitaire a soulagé plus d'un million de malades parmi la population de la Corse.

Nous pouvons affirmer que la hernie est définitivement vaincue grâce à cet appareil ayant une résistance sans égale, souple, léger et permettant les travaux les plus pénibles.

Nous engageons donc vivement nos lecteurs et lectrices atteints de hernies, descentes, efforts, hydrocèles, varicocèles, à rendre visite à l'éminent spécialiste qui fera lui-même l'application de ses appareils toujours de plus en plus perfectionnés.

Visites et applications de 9 heures du matin à 5 heures du soir, à

Ajaccio, Hôtel Dauphin, 2, 3 et 4 novembre, jusqu'à midi.

Sartène, Hôtel des Voyageurs, 5 novembre.

Olmeto, Hôtel d'Europe, 6 novembre.

Corte, Hôtel Paoli, 7 novembre.

Bastia, Hôtel Brizi, 8, 9 et 10 novembre.

Aleria, s'adresser à M. Rinini, 11 et 12 novembre.

Ile-Rousse, Hôtel Dauphin, 14 novembre.

N. B. — Dans les villes où je me trouve de passage je me rends au domicile des personnes qui me le demandent, le matin avant 9 heures, et le soir après 4 heures.

Bas à Varices, Ceintures sur mesure, Appareils Orthopédiques.

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des Epidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRAND PRIX | St-LOUIS 1904 | MILAN 1906 | LONDRES 1908
EXIGER du RICQLÈS

Vin Vieux de Patrimonio
Chez M. MARFISI
Place Saint-Nicolas, Bastia

Au détail . . 0,40 cent.
En gros . . . 0,35 cent.
A vendre : Billard anglais en bon état

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques
Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE
en CARREAUX MOSAÏQUES en CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts
de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planches, Bardeaux, Chevrons, Liteaux, Lattes
Magasins : 1 BASTIA, 9, Avenue Carnot, de vente : 1 CORTE, Nouvelle Traverse.
"F. CHARDON et Cie"
FRANCARDO (CORSE)

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

AVIS
Très bonne occasion
A VENDRE
POUR CESSATION DE COMMERCE
UN STOCK
de futailles de diverses contenances à partir de 250 à 6.000 litres. Aperçu de quelques prix de ces matériaux :
Demi-muid de 600 litres à partir de 32 à 35 fr. la pièce. — Bordelaise de 230 à 250 litres à partir de 13 à 15 fr. la pièce, pour le restant, prix à débattre sur place.
Cannes à raisins. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Entrelas poulins. — Ranes. — Appareils soltyène. — Bonbonnes de diverses contenances. — Appareils divers pour cave.
N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des conditions avantageuses à toutes personnes qui voudraient se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce pour le restant du matériel, installation et marchandises.
UN STOCK
Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendu verre compris). — Muscat de Frontignan. — Vin de Barbera. — Gentiane. — Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina Pomponnet St Léon. — Apéritif le Pof. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux. — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées blanc et rouge. — Grands vins de Champagne. — Vinaigre.
UN STOCK
Vins rouge et rosé de table à 15 et 20 centimes le litre.
Avant de faire des achats, adressez-vous 5, Avenue Carnot, Bastia, vous bénéficierez sûrement de 40 et 50 0/0 de la valeur.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur
COULEUR NATURELLE
Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Il calme les démangeaisons et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.
Dépôt dans toutes les bonnes Maisons de Parfumerie et Coiffeurs
Gros : Parfumerie MELROSE, 23, rue Etienne-Marcel, Paris.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS
ILS ONT.

Envoyez le ROYAL WINDSOR, qui aura aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur connu des Cheveux malades. Inoffensif. Inodore. Vente toujours croissante.
Le Flacon est franco contre mandat Royal Windsor de Cinq francs adressé à l'ENTREPOT, 26, rue d'Enghien, PARIS.

Royal franco sur demande du Prospectus contenant détails et témoignages.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyez en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux 8 Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-RAPIDE

à 20 centimes la tasse

A VENDRE

Futailles neuves et usagées de toutes contenances.
Conditions avantageuses.
S'adresser : Maison L. N. Ma... et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-gérant
J. B. Ollagnier.

Imp. Ollagnier.

RELIGIEUSE donne accueil à une enfante orphelin... Ecrire Maison Barot, N° 318, Nantes.

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour muraille.
La...pe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE,
Lampe Electrique de poche
Radia.

En vente chez tous les Débitants de Tabacs

Représentants concessionnaires pour le Département: Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

Ancien Cabinet Prudère
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur
DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 16, au 1er
maison marchante

M. P. SABATÉ, a l'honneur de prévenir sa Nombreuse Clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes ! qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des machines modernes à la mode pour la fabrication des fausses dents.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Etoffes
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.

VIN DU CAP CORSE au QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

MODERN' CORDONNERIE

BASTIA, 9, Boulevard du Palais, 9, BASTIA

A qualité égale le coquet Salon de la Modern' Cordonnerie vend meilleur marché que partout ailleurs et la concurrence est impossible.

GRANDE BOTTE pour Dames, à boutons, bov-calf noir, qualité supérieure, la paire	8 fr.
GRANDE BOTTE régente, Dames, boutons, talons Louis XV, Kid noir, la paire	11 fr.
BOTTE Dame, chevreau jaune, la paire	9 fr. 50
BOTTE Dame, jaune, boutons, la paire	7 fr.
BOTTE Dame, chevrette glacée noire, boutons, la paire	11 fr.
RICHELIFU Dame, chevreau jaune, lacets, talon mode, la paire	9 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, en boxcalf noir, lacets, la paire	11 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, en boxcalf jaune, boutons, la paire	12 fr.
BOTTINE pour homme, forme américaine, boxcalf jaune, lacets, la paire	11 fr. 50
BOTTINE homme, forme américaine, couleur, lacets, la paire	14 fr. 50
BOTTINE MEGIS CLAQUE, boxcalf noir, boutons, la paire	14 fr. 50
BOTTINE homme, chevreau glacé, jaune, la paire	15 fr.
BOTTINE homme, chevrette glacée jaune, la paire	12 fr.
BOTTINE pour homme, forme américaine, boxcalf jaune, lacets, la paire	13 fr 50

Grand assortiment de décolleté en tous genres pour mariages, cérémonies, etc.
Immense assortiment de crèmes et cirages et de toutes fournitures pour chaussures. — Atelier spécial de réparations.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 288 — MARDI 19 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, un autre Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00570

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'Élection de Carbini

MORALE ÉLECTORALE

Il y a certains menus faits d'information qui passent inaperçus et desquels pourtant on peut tirer de saines leçons de civisme.

Ainsi, le 3 octobre dernier, il y a eu dans quelques communes de l'arrondissement de Sartene des élections.

Parmi les municipalités renouvelables se trouvait celle de *Carbini*. Tous ceux qui connaissent l'histoire électorale de cette commune avaient de légitimes appréhensions. Les pouvoirs publics eux-mêmes n'étaient pas sans quelques soucis. Un commissaire spécial et le capitaine de gendarmerie de Sartene avec des forces considérables avaient été expédiés sur les lieux pour veiller au bon ordre et à la régularité des opérations. En résumé, on n'était pas sans inquiétude. La lutte était, comme d'habitude, très sérieuse et très vive. Les esprits sont à Carbini assez primesautiers et un malheur est si vite arrivé...

Lorsque le 4 octobre les journaux dans une note sèche annoncèrent qu'à Carbini la liste Nicolai avait triomphé sur la liste du maire Cucchi, une tranquille indifférence succéda instantanément à l'anxiété des jours précédents. « Enfin, se disait-on, tout s'est passé normalement à Carbini ; pas de conflit, pas d'accidents, c'est fort bien. Il faut croire que l'on se civilise un peu partout chez nous et que désormais en Corse les élections sanglantes ont vécu. »

Et bien, nous n'avons pas jugé inutile de revenir sur cette élection de Carbini et d'en tirer toute la leçon qui doit se dégager d'elle, aux yeux de la Corse entière, mais surtout aux yeux de ceux qui, à travers notre île, font de la politique le champ clos où ils exercent toute leur haine, toute leur méchanceté, toute leur sauvagerie.

La tâche nous est rendue bien facile par les Nicolai et les Cucchi eux-mêmes, c'est-à-dire par les deux partis qui, le 3 octobre, se disputèrent loyalement, courtoisement, l'écharpe municipale de Carbini, cette écharpe que l'on a appelée l'écharpe ensanglantée, mais à laquelle on devrait accrocher à l'avenir le rameau symbolique de l'Olivier.

Nous avions eu, en effet, le plaisir de rencontrer, ces jours derniers, cet excellent ami Xavier Nicolai, chef du parti Nicolai, et nous avons, d'un autre côté, sous les yeux une lettre du maire Cucchi qui a été publiée dans la presse ajaccienne et dont nous tenons à citer ici le dernier paragraphe :

« Le véritable chef du parti qui a triomphé à Carbini c'est M. Xavier Nicolai, de Sylla qui a réuni sur son nom l'unanimité des suffrages des électeurs. En votant pour lui, le parti Cucchi a voulu honorer la loyauté et les convictions vraiment républicaines d'un homme qui a su se concilier l'estime de tous les gens de cœur.

» *Le Maire de Carbini,*
» JEAN CUCCHI. »

Ces quelques lignes font honneur à Xavier Nicolai, mais elles honorent peut-être davantage leur auteur Jean Cucchi.

Certes, nous ne ferons pas à notre tour l'éloge de Xavier Nicolai digne fils d'un père qui fut la bonté et la charité, le dévouement même ; nous le féliciterons pourtant d'avoir su, au milieu d'une population agitée, faire sa politique et tout son devoir sans froisser personne et en s'imposant à tous par sa droiture native et sa courageuse franchise.

Mais nous devons surtout accorder sans aucune réserve notre plus sincère témoignage d'estime à M. le maire Jean Cucchi qui dans la défaite conserve assez de courage civique, assez de noblesse de caractère pour rendre publiquement hommage à son adversaire politique.

Déjà, le jour même du scrutin, M. Cucchi avait fait preuve d'un sang-froid et d'un esprit de justice vraiment extraordinaires puisque ses amis et lui accordèrent leur suffrage à Xavier Nicolai, chef du parti adverse, comme pour souligner qu'ils avaient confiance dans l'administration de celui qui, par des moyens courtois et honnêtes, avait réussi à leur enlever la mairie.

Où trouver un plus bel exemple de civisme et d'héroïsme civique ?

Aux yeux de ceux qui ne connaissent guère le village de Carbini, nous paraîtrons, sans doute, légèrement grotesque en donnant une si grande importance à des choses que l'on juge toutes naturelles. Mais nous sommes certain en revanche d'être approuvé par tous ceux qui, le cœur navré, ont suivi, dans toutes leurs phases tragiques, les luttes stériles qui troublèrent cette malheureuse commune.

Comment ne pas s'arrêter un instant pour saluer des hommes qui, comme Xavier Nicolai et Jean Cucchi, parviennent à combler des fossés rougis et à adoucir des luttes redoutables. Alors que dans bien des villages des esprits criminels sèment la zizanie, et passent leur temps à provoquer des divisions et des conflits, pourquoi ne leur crierons-nous pas : Arrêtez vous, misérables ! N'allez pas plus loin. Portez vos regards sur Carbini et méditez, si vous en êtes capables, car votre action est néfaste ! Petits vers de terre pétris de boue, pourquoi ne songez-vous pas que vous êtes éphémères ici-bas, et pourquoi enfin rêvez-vous toujours au mal au lieu de viser à faire le bien et à remplir vos journées par des efforts nobles et sincères. Petits tyranneaux de village, déposez enfin votre morgue, chassez de vos cerveaux et de vos cœurs ce dépôt de fiel, dont les relents empoisonnent vos partisans rendant ainsi impossible la paix, le calme, la confiance, la solidarité indispensables à la prospérité, au relèvement de ce pays. Continuez, si vous y tenez, à faire de la politique, mais au moins agissez au grand jour, loyalement, sans rage, sans méchanceté, sans manœuvres dégradantes ; ne considérez pas vos adversaires comme des ennemis. Luttez pour vos principes et pour votre parti, mais respectez les convictions, les affections ou les intérêts du voisin.

En dehors de la période électorale, soyons des Corses avant tout, c'est-à-dire des frères malheureux. Vainqueurs, tendons la main aux vaincus et plaçons-les à nos côtés. Vaincus, saluons nos vainqueurs en leur disant : « Bravo, vous nous avez roulés, mais nous serons peut-être plus heureux la prochaine fois. »

Pour en arriver là il faut que les chefs de parti aient du cœur et de l'expérience. Il faut vraiment du désintéressement. Il faut qu'on renonce aux procédés immoraux qui exaspèrent les natures les plus robustes, les tempéraments les mieux trempés.

C'est pourquoi *Xavier Nicolai* et *Jean Cucchi* méritaient que la presse inscrivit leurs noms en grosses lettres pour les graver comme exemple dans la mémoire des politiciens sans vergogne et sans dignité qui ruinent notre département en avilissant les cœurs, en corrompant les consciences, en accentuant, en précipitant même les divisions, en dramatisant les luttes politiques, pour essayer toujours de pêcher en eau trouble. Triste métier !

A.-J. DE LA COLLETTA.

Ce que disent les Journaux

Le Radical :

L'exécution de Ferrer :

« Francesco Ferrer est tombé debout, la tête haute, plein de sérénité, en héros et en martyr de ses convictions, victime de la haine implacable que lui avait vouée le fanatisme clérical. Les soldats qui l'ont exécuté n'ont été que l'instrument passif d'une atroce vengeance. En réalité, ce sont les prêtres et les moines qui l'ont fusillé, espérant supprimer avec lui les droits sacrés de l'intelligence, l'indépendance de la conscience individuelle et la protestation immortelle de la raison contre les superstitions dont ils sont les gardiens intéressés. La date du 13 octobre 1909 est pour l'Espagne celle d'un mal irréparable dans les ténèbres sanglantes où s'éteignent toutes les clartés ; la péninsule entre dans une période redoutable où les passions qui l'oppriment peuvent tout tenter parce qu'elles viennent d'expérimenter la faiblesse de la main qui, constitutionnellement, aurait pu et, moralement, devait les brider. »

Paris-Journal :

Mais quelque légitime que soit l'émotion soulevée par un événement aussi lugubre, nous n'augmenterions ni n'amoindrirons la responsabilité de M. Maura et de ses collègues en nous livrant à des démonstrations tumultueuses devant l'ambassade d'Espagne. Notre gouvernement, qui doit protection aux représentants des Etats étrangers, ne peut tenir compte des mobiles auxquels obéissent les manifestants ; il lui faudrait bien, sous peine des plus graves complications, remplir sa mission.

L'Aurore :

Ferrer est fusillé. Le monde entier maudira le crime qui vient d'être commis. On

---

53. — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

LA MANDOLINISTE

de Pierre Dax

IX

SINISTRE

Seule, la mandoline, accrochée au mur, comme une épave, restait intacte. Allait-elle être obligée de lui redemander son pain ?

— C'est trop !.. c'est trop !.. soupira-t-elle.

Consternées, Hélène et Georgette n'osaient parler.

— Il ne faut pas nous désoler, bulbutia la jeune fille en s'armant de courage, le bon Dieu aura pitié de nous... Il sait bien que nous ne sommes pas riches !..

— Travaillons-tu, toi ? demanda l'aînée d'une voix rauque.

— S'il le faut, oui. Dans huit jours, demain, si l'occasion se présente.

— L'occasion !.. l'occasion !.. Quand as-tu vu la dénicher, l'occasion ?..

La jeune fille ne protesta pas. Elle comprenait que sa sœur était prête à faire peser sur elle sa fureur.

— Hélène !.. demanda tout à coup, d'une voix aphone, Joséphine ; Hélène, le coffret ?..

L'interpellée crut que sa sœur devenait folle. Joséphine ouvrit les armoires respectées par l'incendie ; elle jeta à terre les lambeaux de couvertures dégoûtantes, elle fouilla ses poches, fureta partout.

— Hélène, le coffret ?.. redemandait-elle en pressant dans ses mains celles de la seule fille qu'elle serrait de toutes ses forces.

Sans comprendre ce que réclamait sa sœur, Hélène se mit à chercher.

— Voilà une occasion de montrer ton talent... Cherche, mais trouve... c'est notre vie qui en dépend !

— Notre vie ! répéta Hélène, hébétée.

— Oui, notre vie... Tout ce que nous possédons est... dans ce coffret.

— Est-il grand, Joséphine ? De quelle couleur ?

— Perds-tu la tête ? Vas-tu me dire que tu n'as jamais vu le coffret où je puise quand j'ai besoin d'argent ?

— Ah... la cassette !.. elle n'a pu se brûler elle était en fer.

— Tu dis qu'elle n'a pas pu brûler ?

— Je le crois.

— Mais alors, où est-elle ? Parle donc, où est-elle ?

Elles cherchèrent vainement pendant une heure.

— J'en perdrai la tête, finit par dire Joséphine en tombant, découragée, sur une chaise.

L'inaction et l'inertie de la pensée n'étaient pas le fort de l'aventurière. Son abattement fit tout à coup place à son activité fiévreuse.

Les dégâts, plus grands pour elle que pour l'immeuble, lui permettraient de ne pas changer de local ; elle se mit au nettoyage après avoir chargé Hélène de sa partie.

— Quand l'ordre et le calme seront revenus, se dit-elle, nous verrons ! La tête la mieux douée ne peut rien projeter sous l'empire de secousses semblables à celles que je viens d'éprouver.

Le matin même, l'entrefilet suivant paraissait dans les feuilles des kiosques :

« Un incendie terrible, qui a failli détruire tout un quartier, a pris, cette nuit, chez les demoiselles Geoffrin, impasse du Sexe. Les locataires ont dû leur salut à l'habileté des pompiers, qui ont fait évacuer les appartements par les fenêtres ».

Tout Paris fut donc renseigné. Il était une heure de l'après-midi quand la sonnette de Joséphine lui annonça quelqu'un. Elle bénit à ouvrir, puis, pressait que la concierge avait dû renseigner sur sa présence, elle se décida. Stupéfaction, trouble, crainte, désappointement, colère, passèrent en une minute sur le visage de l'intrigante. La silhouette de Victor Néroudol était devant elle. Elle aurait préféré voir le spectre d'un mort. Il entra.

— Pauvre amie !.. dit-il, je viens d'apprendre, et me voilà !.. Comme vous êtes éprouvée !.. Les portes ne sont rien, rien, affirma-t-il en promenant son regard autour de lui... C'est vous !.. Quel coup !..

Joséphine chercha ses mots.

— C'est terrible !.. Vous ne pouvez avoir idée de la chose. Se réveiller dans les flammes !.. Avoir la pensée qu'on n'échappera pas au danger et se traîner quand même, quand même ! . c'est la moral qui est atteint !.. On se demande comment on peut résister à pareille secousse !

— Je vous ai dérangée de tout mon cœur et je n'ai pas pu m'empêcher de venir. Vous me pardonnez, n'est-ce pas ? Si vous aviez été dans la rue je ne serais point là. Vous sachant dans le malheur, je suis accouru pour vous dire de compter sur moi.

L'œil de Joséphine tomba sur une petite pipe de la fillette qui gisait au milieu d'objets de toutes sortes. Une lueur haineuse jaillit de son œil, elle se leva, roula l'étoffe comme une loque répugnante, ouvrit la porte la lança dans la pièce voisine et revint s'asseoir devant lui.

— Vous m'excuserez, il y a de tout ici. Depuis ce matin j'essaie de mettre l'ordre et je n'y arrive pas.

— Pourquoi vous préoccuper de cela. Je ne vois qu'une chose ici, ce sont vos traits bouleversés, votre visage ardent et votre regard qui n'est point votre regard habituel... Joséphine, vous ne pouvez pas rester ici.

Elle eut l'air de ne pas comprendre.

— Vous y tomberiez malade continua-t-il. Rien de plus malsain que les miasmes qui se dégagent de choses brûlées. Vous croyez tout pouvoir tout braver. Soyez raisonnable, quittez ce logement... au moins pour quelques jours, ajouta-t-il, prévoyant un refus.

— Je ne le puis pas !.. répondit-elle sur le ton qu'elle avait pris à Vichy pour dire : « Monsieur ne comptez pas sur moi ».

— Votre santé en souffrira ; vous regretterez de ne pas m'avoir écouté.

— Tant pis.

Il regardait tout autour de lui, comme pour fixer dans sa mémoire ce qu'il voyait afin de vivre par le souvenir, au milieu des objets qui lui appartenaient. Cette supposition devenait terrible pour Joséphine, cette présence l'angoissait ; elle avait la tête dans un étau ; il lui semblait voir partout des indices de la présence de Georgette. Plus tôt il partirait, plus tôt elle serait soulagée ; elle allait laisser tomber la conversation. Victor Néroudol prenait pour de la lassitude l'espèce de torpeur qui était maîtresse d'elle, et son âme s'amollissait de plus en plus.

(*A suivre*).

ne tue pas un homme pour un délit d'opinion, on ne tue pas un homme quand on ne peut produire contre lui aucune preuve matérielle de culpabilité. Le gouvernement qui a perpétré le sanglant forfait se met au ban de la civilisation. On dira que nous n'avons aucun droit de nous immiscer dans les affaires d'un pays voisin ; mais, au-dessus du souverain et des ministres espagnols, il y a l'humanité. Tuer un homme sans que sa culpabilité matérielle soit établie, c'est se rabaisser au rire despotique, à celui d'un Moulai Hafid qui supplice selon son bon plaisir les malheureux qui tombent entre ses mains. L'exécution de Ferrer dans les fossés de Montjuich est, répétons-le, un crime abominable : ceux qui ont permis ce crime, ceux qui ont fait Ferrer peuvent traverser les pires moments, l'Europe civilisée ne les connaît plus.

L'Action :

C'est fait ! Ferrer a été fusillé hier matin. Le gouvernement espagnol, le roi, n'ont rien voulu entendre de la protestation chaque jour grandissante qui montait de l'Europe entière. Ils donnent comme excuse qu'ils n'ont point voulu céder aux menaces de mort envoyées au roi depuis quelques jours. Prétexte misérable, car les chefs d'Etat doivent s'élever au-dessus de ces considérations personnelles.

M. le Préfet à Bastia

M. Fabre, préfet de la Corse, arrivera samedi soir, à Bastia.

Il recevra lundi, 25 octobre, à partir de 10 heures du matin, à la sous-préfecture, les autorités civiles et militaires.

LA FÉDÉRATION des Syndicats Agricoles de la Corse

Nous reproduisons ci-après le remarquable discours que M. le Premier Président Grassi a prononcé dimanche, à Corte, à l'occasion de son élection à la présidence de la Fédération des Syndicats Agricoles de la Corse.

Ce discours, qui reflète si exactement la pensée généreuse de notre éminent compatriote, sera lu avec le plus vif intérêt par tous ceux qui voient, dans le relèvement agricole, la préface de la régénération de la Corse.

Messieurs,

C'est un grand honneur que vous m'avez fait, c'est une très grande satisfaction que vous m'avez procurée en m'appelant à la présidence de la Fédération des Syndicats agricoles de la Corse. Je comprends, je sens toute la valeur du témoignage de considération, — laissez-moi dire aussi avec un peu de fierté, — et de confiance que vous avez bien voulu me donner, et je vous en suis profondément reconnaissant.

Je saurais m'en montrer digne par les efforts que je ferai pour remplir utilement la mission que vous m'avez confiée et à laquelle je me dévouerai de toutes mes forces.

Elle est de la plus haute importance, car elle implique l'obligation de diriger les travaux d'ensemble de notre Union, et jamais, depuis que nous faisons partie intégrante de la France, les travaux auxquels nous devons nous livrer n'ont été plus nombreux, plus difficiles, plus délicats.

Partout, dans toutes les réunions, dans tous les Congrès, dans toutes les Sociétés qui se rattachent à notre Corse aimée, dans les journaux qui s'intéressent à notre cause, partout, dis-je, le nom de l'Agriculture est proclamé. De tous côtés, montent vers elle les aspirations, de tous côtés vers elle vont les espérances. Il est de notre devoir de recueillir les unes, de réaliser les autres.

Ce devoir, n'est-ce pas, Messieurs, vous l'acceptez avec moi, prêts à le remplir avec toute l'énergie de notre âme ; cette espérance, vous êtes prêts, comme moi, à tenter de la réaliser avec toute l'ardeur de notre cœur. Oui, confondons nos âmes, mêlons nos cœurs, et suivant l'heureuse expression qu'employait avec moi, prêts à le remplir avec toute l'énergie de notre âme ; cette espérance, vous êtes prêts, comme moi, à tenter de la réaliser avec toute l'ardeur de notre cœur. Oui, confondons nos âmes, mêlons nos cœurs, et suivant l'heureuse expression qu'employait avec moi, un ministre Italien au Congrès des Latins à Rome, *Tutti i cuori in un solo cuore* : que tous nos cœurs ne soient plus qu'un seul cœur brûlant d'un même feu pour notre Corse délaissée. Ce sera désormais notre devise, et nous la placerons à côté de celle de nos frères du Syndicats d'initiative qui, comme nous, marchent unis à la conquête du Progrès : *Forti saremo se saremo uniti.*

Nous serons forts si nos cœurs battent à l'unisson, si nos esprits sont tendus vers le même objectif, si nos efforts vont au même but, *la régénération* de notre chère Corse, si toutes nos pensées forment comme un faisceau autour d'elle, pour la soutenir dans la voie où elle est entrée désormais.

Elle nous a été ouverte cette voie, — nous elle existait depuis longtemps déjà, depuis toujours, mais nous ne savions pas la voir, aveuglés que nous étions par des préoccupations locales et personnelles, — elle nous a été montrée, dois-je dire plus exactement, par le si remarquable rapport de M. Clémenceau, bien fait pour nous faire oublier l'hostilité d'autan, pour ne penser qu'au puissant rayon dont, grâce à lui, s'est éclairé notre horizon.

Elle nous a été montrée depuis par les rapports de M. Delanney et de ses collaborateurs, par les Congrès, par la Presse, et particulièrement par la Presse insulaire, dans des articles de presque tous les jours, dont nous lui sommes si reconnaissants, par les hommes de bonne volonté qui sont venus à nous à l'envi, surpris de nous avoir ignorés jusqu'à présent, impatients de nous pardonner, en travaillant avec nous, de ne pas nous être révélés plus tôt.

Nous la suivrons cette voie pleine d'écueils qu'éclairent désormais des points lumineux, soutenus par ceux qui, de près ou de loin, ont appris à nous connaître et qui, partout nous apprécient et nous aiment, par tous ceux que notre Corse éblouit, par les vieux amis qui nous ont prêté le concours de leur plume et de leur parole, les Roland, les Valran et d'autres, par les nouveaux venus, les Jacques Dhur, que vous connaissez tous maintenant et à qui nous avons donné toute notre sympathie comme il nous a donné la sienne, par bien d'autres dont vous ne savez à peine que les noms, mais qui, déjà, nous regardent d'un œil amical, par ceux que vous ignorez encore et qui vous seront bientôt révélés comme les Rodden, soutenus, guidés par eux, nous marcherons hardiment, courageusement vers le résultat auquel elle doit irrésistiblement aboutir. Par notre travail, par notre volonté, nous écarterons les difficultés, nous les surmonterons s'il le faut, bien décidés que nous sommes à atteindre le but. Et fiers de notre tâche accomplie, car ce sera notre œuvre, la main dans la main des infatigables et ardents membres du Syndicats d'Initiative qui, sous l'impulsion, de leur dévoué Président, auront si puissamment contribué à notre prospérité, nous ou ceux qui nous suivront, nous ne tarderons pas à contempler avec bonheur, notre Corse adorée, prospère, riche, heureuse et rayonnante sous la lumière éclatante de notre filial amour.

Courses de Bastia

Les propriétaires de chevaux, ayant gagné des prix aux courses du 17 courant, sont avisés que le montant des dits prix sera payé au siège de la société, Rue Miot, n° 8, rez-de-chaussée, à partir du mardi 2 novembre prochain et jours suivants au besoin, de 1 h. à 2 heures de l'après-midi.

Les mandats de paiement seront délà 30 octobre courant, de 1 heure à 2 heures et de 5 à 6 heures de l'après-midi.

Le Trésorier de la Société,
J. MINGALON.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 octobre 1909.

Malgré la perspective d'une nouvelle augmentation de l'escompte à Londres, le marché est mieux disposé aujourd'hui. Notre 3 0/0 reprend à 97.45. Parmi les Fonds Etrangers. L'Extérieure à 94.92 et la Serbe à 84.45 sont plus faibles. Le Turc monte à 93.85. Les Emprunts Russes sont irréguliers. Peu de changements au groupe des Sociétés de Crédit. Le Crédit Lyonnais se retrouve à 1.535 le Comptoir National d'Escompte à 765 et la Société Générale à 679. Le Crédit Foncier est bien tenu à 765.

Les valeurs industrielles et de traction restent dans leur niveau de la veille, Suez à 915. Les valeurs russes très animées, sont en hausse appréciable. Meilleurs allure des titres cuprifères. Rio 1926.

Au comptant officiel le Rio Azur est recherché à 790.

En Banque, l'Arnoya s'échange à 73 fr. Les actions Accumulateurs Phénix cotent 435. Nouvelle avance de l'Electrique Lille Roubaix Tourcoing à 894 ; l'essai d'une voiture de deux mètres à berges, sur le trajet aller et retour, a donné des résultats très satisfaisants.

L'obligation 3 0/0 du chemin de fer de l'Equateur est en tendance soutenue à 417.

Les obligations 3 0/0 de la Société Hongroise de Cuirres sont demandées à 370 ; leur garantie se trouve considérablement accrue par l'entrée en ligne d'un nouvel élément d'actif tangible (la fonderie de Zam) qui vient s'ajouter aux autres usines déjà existantes en Hongrie.

Chemins Français très fermes. A partir d'aujourd'hui les obligations 3 0/0 P. L. M. (janvier-juillet) s'obtiennent à 439 fr. et celles (avril-octobre) à 435 fr. ; les obligation 2 1/2 0/0 (mai-nov.) sont à 376 frs.

Necrologie

Madame Greco-Maurel

En peu de jours, Mme veuve Greco, née Maurel, a été enlevée à l'affection de ses neveux, par une maladie qui ne présentait au début aucun caractère alarmant.

Veuve du regretté capitaine Greco, sans enfants, elle avait reporté toute son affection sur ses neveux. Elle menait une vie très tranquille, retirée. Elle puisait dans ses profondes croyances religieuses une grande consolation pour la disparition de ses plus proches qui l'avaient précédée dans la tombe, et se préparait à aller les rejoindre en pratiquant la charité et en réservant à la prière tout le temps qu'elle pouvait.

Cette excellente dame s'est éteinte pieusement, comme elle avait vécu, toute confiante dans la miséricorde de son Créateur.

Les obsèques ont réuni une affluence très nombreuse. Le deuil était conduit par les neveux, M. Jules Maurel, M. le commandant Maurel, M. Antoine Maurel, MM. Pierre Cagnazzoli, Joseph Valery et d'autres parents.

On remarquait dans le cortège plusieurs officiers et la foule des amis de la famille Maurel qui avaient tenu à donner un témoignage d'affectueuse estime à la regrettée défunte et à ses neveux.

Après l'absoute donnée en l'église Saint Jean, l'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous présentons à MM. les frères Maurel, Cagnazzoli et Valery nos bien sincères condoléances.

NOCARIO

Correspondance

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

A la date du 21 septembre dernier, et inséré dans le *Petit Bastiais* du 1er octobre, M. Stefani, négociant, conseiller municipal, secrétaire de mairie et délégué du Maire dans toutes ses attributions, a rendu compte du résultat des opérations électorales du Nocario, des 2 mai 1908 et 19 septembre 1909.

Mais, pour renseigner très exactement le public, il aurait dû ajouter :

1° Que les élections municipales du 3 mai 1908 ont été annulées pour corruption manifeste et inéligibilité de deux conseillers ;

2° Que le 19 septembre les conseillers municipaux invalidés ont dû se nouveau se grouper autour de M. Battesti Paul-Baptiste, étudiant en médecine, inéligible, lequel pour sauver une situation désespérée a revisé la loi en posant pour la deuxième fois sa candidature aux fonctions de conseiller municipal et de maire.

Encore a-t-il fallu que dix salariés de l'Etat, venus de tous les points de la Corse et du Continent, trois instituteurs publics, deux sous-officiers, un employé des ponts, un curé, un cantonnier, deux ouvriers de l'arsenal, se soient rendus les complices du jeune Battesti, pour en arriver à assurer le succès de sa liste.

Il faut espérer que M. le Préfet de la Corse ne permettra pas qu'une commune soit administrée par un Maire de 23 ans, et qu'il prendra à son égard telle mesure que comporte la situation.

Le Conseil de Préfecture de son côté saura à quoi s'en tenir à l'égard des conseillers municipaux de Nocario, lesquels ne doivent leur succès qu'à la candidature illégale de celui qu'ils ont élu Maire à l'unanimité.

Pris bonne note du cri lancé par Stefani, de : « Vive la République ».

ACHILLE PAOLI,
Secrétaire
du Comité Républicain de Nocario.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ACQUATELLA. — La semaine dernière s'éteignait à Bastia M. Don-Antoine Risterucci, l'un des propriétaires les plus aisés du canton de Campile, et aussi l'un des hommes les plus considérés de cette région. Il était à peine âgé de trente-quatre ans ; il laisse dans la désolation une jeune veuve, des enfants en bas-âge, un père et des frères qui l'ont disputé à la mort jusqu'au dernier moment avec les plus affectueux dévouement.

M. Don-Antoine Risterucci était tout à sa famille, à la femme de cœur qu'il avait choisie pour la compagne de sa vie, à ses chers enfants, trop jeunes hélas ! pour mesurer l'étendue du malheur qui les a frappés.

La levée du corps a été faite en présence de nombreux parents de Bastia et de l'intérieur, et la dépouille mortelle a été transportée à Ponte-Acquatella. M. le curé-doyen présidait la cérémonie, entouré de plusieurs ecclésiastiques des environs.

Un superbe catafalque avait été dressé au milieu de la nef et de nombreux cierges disposés tout autour. L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille, où toute l'assistance s'est rendue pour rendre un dernier hommage affectueux à l'homme de cœur ravi prématurément à sa chère famille.

Nous présentons à Mme veuve Risterucci Acquatella, aux familles Risterucci, Acquatella, Martini, Aitelli, Loriani, nos bien sincères condoléances.

Audacieux Cambriolage aux Magasins Généraux

Des cambrioleurs ont pénétré, dans la nuit de dimanche à lundi, dans les bureaux de MM. Clément frères, aux Magasins Généraux.

Après avoir fracturé la grande porte d'entrée, qui se trouve du côté de la mer, ils se sont introduits dans l'établissement et s'attaquèrent au coffre-fort.

Ayant trouvé dans cette tâche une difficulté inattendue, ils jugèrent à propos de procéder à l'enlèvement du dit coffre-fort, afin de pouvoir opérer en lieu sûr.

Ils le placèrent donc sur une brouette appartenant à MM. Clément même, et purent ainsi le traîner jusqu'aux environs du manège de l'artillerie, au lieu dit « pierre de l'Impératrice. »

Là, ils eurent tout le loisir de défoncer à leur aise ce coffre-fort et de le soulager de son contenu, lequel était probablement loin de répondre à leur attente, puisque MM. Clément avaient eu la bonne inspiration de n'y laisser qu'une somme relativement réduite s'élevant à quatre-vingts francs environ.

Ce coffre contenait en outre les livres de comptabilité de la Maison, qui ont été retrouvés hier matin dans le ravin du Fango ; d'autres papiers, qui étaient également contenus dans le coffre, ont été retrouvés sur le terrain de Capanelle.

Ce cambriolage a été accompli dans des conditions qui dénotent de la part de ses auteurs une désinvolture toute professionnelle. Ils rencontrait également de l'enquête que ce vol a été perpétré par des individus qui étaient au courant des lieux.

Les premières investigations de la police pour découvrir les coupables n'ont donné jusqu'ici aucun résultat.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 octobre

Thermomètre.—7 heures du matin + 16 ; à midi 19.2 + à 6 heures du soir + 16.5
Maxima + 20.4. Minima + 15.7.

Baromètre.—7 heures du matin, 764 mm à midi, 762 mm., 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
L'après-midi, id.

Au départ

M. le général Bouchez, qui était descendu au Grand Hôtel de France, est parti hier soir par le paquebot de Marseille.

Il était accompagné de M. le capitaine Moinier, son officier d'ordonnance.

Assistance Judiciaire

Le Bureau d'Assistance judiciaire près le Tribunal Civil de 1re instance de Bastia, dont les membres sont : MM. Luciani, receveur de l'Enregistrement ; Peraldi, avoué ; Ajaccio, Scamponi et Tomasi, avocats, s'est réuni hier et a désigné pour l'année judiciaire 1909-1910.

Comme Président : M. Tomasi, en remplacement de M. Mezer, nommé substitut du Procureur de la République à Bonneville.

Comme Rapporteur : M. Scamponi, en remplacement de M. Tomasi, élu président.

Inspection de la Gendarmerie

Plusieurs brigades faisant partie de la 1re compagnie de la 15e légion ter ont été passées, hier matin, en revue sur la place Saint-Nicolas, par M. le général Boucher, inspecteur général.

On demande

Un employé aux écritures très sérieux.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Au Port

— Vap. « Liamone, » cap. Maury, venant de Livourne.

— Vap. « Numidia », cap. Merlin, parti pour Marseille.

— Vap. italien « Cipro, » venant de Sardaigne.

— Vap. italien, « Cipro, » parti pour Porto-Torres.

— Vap. « Corsica, » cap. Olivieri, venant de Portovecchio.

— Vap. « Liamone, » cap. Maury, parti pour Marseille.

Avis

Le 7 octobre courant, il a été oublié, en chemin de fer, de Casamozza à Corte, une valise renfermant une tuniques, un pantalon en drap de sous-officier, un livret individuel, autres objets et effets, un titre de permission, le tout appartenant à M. J.-B. Grimaldi, sergent au 114e, actuellement en permission à Calenzana.

Prière à la personne qui l'aurait trouvée, de l'adresser à la gendarmerie de Calacuccia ou bien la déposer dans une gare, contre récompense.

A vendre

Un âne. S'adresser à la Cie des Eaux.

ETAT CIVIL

Mariages.

Ferrandini Joseph, confiseur et Aymo Angèle-Marie.

Vescovali Antoine-Marie, confiseur et Zanzonchi Marie, épicière.

Saladini Pierre-Napoléon, mécanicien et Cichari Thérèse.

Naissances.

de Zuzzoni Cécile-Emilie-Virginie-Angélique. — Mingalon Louis. — Raffini Angeo-Toussaint-Sébastien. — Orano Vera Alice.

Décès.

Greco Eléonore Joséphine Caroline, veuve, 75 ans de Pisciorcon.

Forestieri Vincent, célibataire, 20 ans, de Bastia.

Micheli Pierre, marié, 56 ans de Ghisonaccia.

Vin Vieux de Patrimonio
Chez M. MARFISI
Place Saint-Nicolas, Bastia
Au détail . . 0,40 cent.
En gros . . . 0,35 cent.
A vendre : Billard anglais en bon état

Hôtel de l' « Etoile d'Or »
10, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA
FILIPPI ETIENNE, de Venzolasca
Hôtel confortable. — Cuisine renommée
Chambres entièrement remises à neuf
Vin du propriétaire. — Prix très modérés
Offre pension pour étudiants et armée
Prix très réduits

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
12, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Occasions
à VENDRE jolis appartements et propriétés
On cherche beau site à bâtir aux portes de la ville.
A vendre créances
sur plusieurs cantons de la Corse
à des conditions modérées

Dépôt de Papiers de pliage

La Série Rouge

NOUVEAU DRAME DANS LA RUE DU LYCÉE

UN SARDE TUÉ A COUPS DE REVOLVER

Décidément c'est dans notre ville la série rouge dans toute son horreur.

Il ne s'écoule plus de jour qui n'apporte à l'actualité son contingent de méfaits aussi nombreux que divers.

Samedi soir, c'était la tragédie de la rue Droite, où le malheureux Forestieri Vincent trouvait une mort horrible.

Dimanche, c'était une profusion de coups de revolver ; coups de revolver dans le carrefour de la Fontaine Neuve ; coups de revolver jusque dans le train de plaisir, retour des courses de Campometta.

Hier soir, encore dans la rue du Lycée, une série d'événements regrettables qui, ainsi qu'on le verra plus loin, ont abouti à la mort d'un malheureux.

Vers 6 heures du soir, en effet, plusieurs détonations mettaient en émoi les paisibles habitants de ce coin du Vieux Bastia, communément appelé *Scale di Sarrè*.

Plusieurs personnes, accourues au bruit de ces détonations, se trouvèrent en présence d'un jeune homme étendu à terre, inanimé, et baignant dans son sang. Ce cadavre était celui de Galzerini Josué, sarde, âgé de 24 ans, exerçant dans notre ville le métier de cordonnier, et habitant le numéro 30, de la rue du Lycée. Il avait été revolvérisé comme il sortait de chez lui, presque sur le pas de sa porte.

Immédiatement prévenue, la police arriva sur les lieux sous les ordres de M. le Commissaire central Hennequin et de M. le commissaire Bouladoux.

M. Agostini, procureur de la République, et M. Poggiale, juge d'instruction, ne tardèrent pas non plus à arriver.

Des premiers éléments de l'enquête, il résulte que ce nouveau drame n'est que la conséquence du meurtre de samedi soir. Le mobile en serait la vengeance.

En effet, dans la journée d'hier, pendant qu'on amenait au Palais de Justice les Sardes inculpés du meurtre de Forestieri Vincent, quelques voix s'élevèrent de la foule et dirent, en s'adressant aux agents : « Oh, vous pourriez tout aussi bien les lacher, ils n'iront pas très loin, car nous nous chargerons nous-mêmes de les accommoder. »

Peu après cette scène, plusieurs jeunes gens, en passant devant le cabaret Pina, où avait eu lieu l'homicide de samedi soir, déchargèrent contre la porte fermée de ce débit plusieurs coups de revolver.

Peu d'instants après, une nouvelle fusillade retentissait à quelques mètres de là, et Galzerini tombait frappé à mort.

Le corps de la victime a été transporté à l'hôpital civil par les soins de l'Assistance publique.

M. le docteur Zuccarelli a relevé sur ce cadavre trois blessures d'arme à feu, l'une au-dessous du téton droit, l'autre à l'estomac et la troisième dans le bas ventre.

Coïncidence lamentable : Galzerini avait été engagé à l'hôpital en qualité d'infirmier ; il devait prendre son service hier soir même. Il y est bien entré, en effet, mais hélas, pour y être couché sur le marbre de la table d'autopsie.

Une scène déchirante s'est produite à l'arrivée du père de la victime, qui, quelques minutes avant, venait de quitter son fils plein de joie et de santé.

Nous apprenons que plusieurs arrestations ont été opérées. D'autres encore sont imminentes : nous n'en dirons pas davantage, afin de ne pas entraver la tache de la justice.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatigant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse
FOULERIE et BRIQUETERIE mécaniques
Terres et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE
DE CARREAUX HOMOGÈNES DE CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts
de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Magasins : BASTIA, 2, Avenue Carnot.
de vente : CORTE, Nouvelle Traverse.
"F. CHARDON et Cie"
FLAMARENS (Corse)

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	16 oct.	18 oct.
Rente de 3 0/0 ancien	97.55	97.70
de 3 0/0 amortis.	97.60	97.70
ex-coupon		

Nouvelles Universitaires

Paris, 18 octobre.

Le *Journal Officiel* publie la nomination de M. Chauvet, comme professeur de langues vivantes au Lycée de Bastia.

Conseil des Ministres

Paris, 18 octobre.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières, qui est rentré définitivement aujourd'hui de Rambouillet.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 18 octobre.

Sont nommés, tout en conservant leur position actuelle :

Membre du Comité technique de la gendarmerie, M. le général Bouchez.

Membre du Comité technique d'Etat major, M. le général de brigade Leclion ;

Membre du Comité technique des troupes coloniales, M. le général de brigade Le Bleis.

Notre Chère Alsace

Cérémonie Impressionnante à Wissembourg

Nos Frères d'Alsace pleurent en entendant jouer la « Marseillaise. »

Paris, 18 octobre.

La deuxième journée de la commémoration patriotique de Wissembourg a fait pleurer nos frères d'Alsace, lorsque la musique commença à jouer la *Marseillaise*, et que les couleurs Françaises flottèrent sur le monument.

La cérémonie fut imposante.

Un ancien aumonier de l'armée française prononça un discours en français, exaltant la mémoire des soldats dont le sang a été répandu sur le terre d'Alsace.

LE BUDGET DE 1910

Paris, 18 octobre.

M. Doumer, rapporteur général de la Commission du budget, vient de terminer son rapport.

Le projet de budget pour l'exercice 1910 est fait pour rassurer tous les contribuables.

Il prévoit, en effet, le *chiffre colossal* de cinq milliards cent cinquante deux millions cinq cent trois mille cent soixante quatre francs.

Ce budget représente une augmentation de 147 millions sur le budget de l'exercice 1909.

Elections Législatives

Pyrénées-Orientales

Paris, 18 octobre.

Les électeurs de la deuxième circonscription de Perpignan, étaient appelés hier à élire un député.

Deux candidats étaient en présence.

Mr Derbiez, radical-socialiste, a été élu par 6,155 voix.

M. Payra, socialiste unifié, n'a obtenu que 2.101 voix.

APRÈS L'EXÉCUTION DE FERRER

A PARIS

Les Obsèques de l'agent Dufresne

Paris, 18 octobre.

Les obsèques du malheureux agent Dufresne, tué au cours des manifestations au devant de l'ambassade d'Espagne, ont été célébrées ce matin, en grande pompe, aux frais de la Ville de Paris.

Le cortège, qui était très imposant, est parti de la Morgue à 10 heures précises, pour se rendre à la cour de la Préfecture de police.

C'est là que les discours ont été prononcés.

M. Massot a pris le premier la parole au nom du Conseil municipal.

Un autre discours a été prononcé par M. Lépine, préfet de police.

D'autres orateurs ont rendu un hommage suprême à cette noble victime du devoir.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le cimetière du Père Lachaise, où a eu lieu l'inhumation.

Le cercueil disparaissait sous les couronnes, parmi lesquelles on remarquait celle offerte par la Ville de Paris, et l'ambassadeur d'Espagne.

UNE LETTRE de Mlle Paz Ferrer à la Veuve Dufresne

L'inconsolable Mme Dufresne a reçu ce matin, quelques heures avant les obsèques de son cher époux, une lettre de Mlle Paz Ferrer, ainsi conçue :

« Madame,

« C'est au cours de la manifestation, causée par la mort de mon père, que votre mari a trouvé la mort.

« Par ce que je souffre moi-même, je comprends ce que vous devez souffrir. Aussi j'ai tenu à vous dire que personne ne vous plaint d'un cœur plus sincère, ni ne regrette plus vivement votre deuil que la fille de Francisco Ferrer. »

Les Morts du Jour

Mgr Servonnet

Paris, 18 octobre.

Mgr Servonnet, archevêque de Bourges, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 79 ans.

Au moment où il fut appelé au siège archiépiscopal de Bourges, il était évêque de Digne, depuis le 24 avril 1889.

Mgr Servonnet était chevalier de la Légion d'honneur.

La Conquête de l'air

La Grande Quinzaine de Port-Aviation

Terrible Accident

Paris, 18 octobre.

Un terrible accident s'est produit aujourd'hui à l'aérodrome de Port-Aviation.

La foule des spectateurs était considérable. Tous les regards étaient portés sur l'aviateur Blanc, qui exécutait un vol superbe.

Tout à coup cet aviateur, virant brusquement, fonça sur le public ; l'hélice de son appareil vola en éclats.

Des cris de douleur et de frayeur partirent de la foule. Une dame avait le mollet gauche coupé en deux ; en outre deux autres dames et plusieurs Messieurs avaient été blessés.

AVIS
Très bonne occasion
A VENDRE
POUR CESSATION DE COMMERCE
UN STOCK
de futailles de diverses contenances à partir de 250 à 6.200 litres. Aperçu de quelques prix de ces matériaux :
Demi-muid de 600 litres à partir de 22 à 25 fr. la pièce. — Bordelaise de 220 à 250 litres à partir de 13 à 15 fr. la pièce, pour le restant, prix à débattre sur place.
Caisses à raisin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouffins. — Bancs. — Appareils acétylène. — Bonbonnes de diverses contenances. — Appareils divers pour cave.
N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toutes personnes qui voudraient se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce pour le restant du matériel, installation et marchandises.
UN STOCK
Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (rendu verre compris). — Muscat de Frontignan. — Vin de Barbera. — Gentiane. — Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina Pomponnet St Léon. — Apéritif le Pof. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux. — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées blanc et rouge. — Grands vins de Champagne. — Vinaigre.
UN STOCK
Vins rouge et rosé de table à 15 et 20 centimes le litre.
Avant de faire des achats, adressez-vous à S, Avenue Carnot, Bastia, vous bénéficierez sûrement de 40 et 50 0/0 de sa valeur.

Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.
Joindre un timbre pour la réponse.

LABORATOIRE SPÉCIAL
d'Analyses
Chimiques, Médicales
et Bactériologiques
P.-A. QUILICI
Pharmacien-Chimiste
Successeur de TEILLET
10, Boulevard du Palais, Bastia
Stérilisation des instruments
et objets de pansements
Médicaments de 1er choix

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE
ET
CANNES

GRAND BAR SOAVI

Cours Sabastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-RAPIDE

à 20 centimes la tasse

CHEMINS DE FER AERIENS

Ingénieur FRANZ MERZ, Const.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie

Installations complètes pour transport de matériaux.

Systèmes automatiques pour grandes potentialités.

Installations économiques brevetées à deux cables, spéciales pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits impraticables.

Installations pour le transport de personnes.

Funiculaires, plans inclinés.

Machines de son éventuel.

Rails et wagonnets simples et automoteurs.

Fils simples et appareils pour descendre du bois à bas.

Devis et projets sur demande gratis.

Références de 1er ordre.

Ancien Cabinet Prudère
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur

DENTS et DENTIERS
(*Système perfectionné*)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 18, au 1er
MAISON BENEDETTI

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

REVUE-GUIDE PUBLICITÉ PRATIQUE 3 fr. par an.
bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, notes, défense et initiative du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et s'abonner
Fr. MAESTRACCI
agent au tribunal de commerce
3, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
se dans tous les bureaux de poste.

A VENDRE

Futailles neuves et usagées de toutes contenances.

Conditions avantageuses.

S'adresser : Maison L. N. Mattei et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

VIN DU CAP CORSE au QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT.

UN VIN DU CAP MATTEI

Journal Financier Français
PARAISSANT LE SAMEDI
Publie des Listes officielles de tous les Tirages, de tous les Coupons
16, Place du Havre, 16
PARIS (9e)
ORDRES DE BOURSE
Paiement gratuit de Coupons
CONTENTIEUX

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 289 MERCREDI 20 OCTOBRE 1909

00580

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, ne autres pays
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

AUDIENCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL JACOMET

Nous sommes très heureux de publier in-extenso le remarquable discours prononcé, samedi, à l'audience solennelle de rentrée, par notre éminent procureur général, M. Jacomet.

Avec un talent oratoire dont la réputation n'est plus à faire, et qui a été une fois de plus fortement remarqué, le très distingué Magistrat qui dirige l'action publique en Corse, a tenu pendant plus d'une heure un auditoire d'élite sous la fascination d'une diction élégante et charmeuse.

Monsieur le Premier Président,
Messieurs,

Comme était advenue l'audience de la Saint-Martin, le conseiller Montagne se rendait au Parlement de Bordeaux, accompagné de son collègue La Boétie.

Dans un langage ondoyant et divers, les deux amis deconraient ensemble sur les douces et reposantes occupations auxquelles ils s'étaient livrés pendant cet heureux temps des vacances — bénî des magistrats d'alors et de ceux d'aujourd'hui.

Bientôt, un silence profond se fit : La Boétie fut le premier à le rompre, et, s'adressant à l'immortel auteur des Essais : « Ce sera, lui dit-il, une vive joie de se rencontrer, après deux mois d'absence, avec tous les membres de notre compagnie judiciaire réunis aujourd'hui en la Grand'Chambre ». — Mais Montagne, d'une voix émue et haute, qui montait du fond du cœur, répondit à son ami : — « Ce n'est pas à eux que je pense, en ce moment, mais à ceux que nous ne retrouverons plus à leur place habituelle. »

Nobles et touchantes paroles qui devaient me revenir naturellement à l'esprit, à l'instant même où m'échoit l'honneur de saluer, au nom de la Cour, les collègues que la retraite a éloignés de leur plan habituelle, et aussi ceux qui se sont endormis dans la paix éternelle des morts.

Pour la première fois, depuis onze ans qu'il était à notre tête, M. le Premier Président Collin n'a pas ouvert l'audience solennelle de rentrée.

Atteint par la limite d'âge, dans la pleine possession de toutes ses forces physiques et intellectuelles, notre éminent collègue nous reste attaché par le double lien de l'honorariat et de l'affection qui le retient, au milieu de nous, dans cette Corse généreuse dont il était devenu, en quelque sorte, le fils d'adoption.

C'est pour ne pas se séparer d'elle, qu'en 1909, M. Collin avait décliné l'offre flatteuse d'une première présidence dans un ressort beaucoup plus important.

Né au cœur de la Bretagne, ce Breton avait emporté chez nous la fidèle attachement des hommes de sa race qui ne se donnent jamais à demi. Il a voulu être tout à fait des nôtres, et terminer, dans ce pays qui lui est particulièrement cher, une brillante carrière dont je me propose d'esquisser, à grands traits, les phases principales.

Entré dans la Magistrature avec l'avènement de la République, on peut dire que M. Collin a servi et aimé l'une et l'autre avec un égal dévouement. Dans ce double culte qu'éclaire et unifie sa vie, il a fait son devoir très simplement, sans aucune ostentation, à la manière de ceux dont la loi honnête et robuste part du dedans pour monter droit vers l'idéal poursuivi, sachant toujours s'affranchir de ces misérables compromissions qui laissent si souvent apparaître aux hommes la petitesse de l'homme lui même.

M. Collin devait justifier toutes les espérances fondées sur les solides convictions de sa jeunesse et les succès de l'école de droit de Paris qui le compta, plusieurs fois, parmi ses premiers lauréats.

Déjà, ses débuts, comme juge d'instruction à Saint-Nazaire, furent très remarqués.

Au temps où je dirigeais le Parquet de Nantes, j'ai trouvé au greffe de la Cour d'assises quelques-unes des procédures qu'il avait instruites. Elles attestent, toutes, un esprit délié, méthodique, scrupuleux, toujours en marche ou en éveil pour la recherche de la vérité.

Travailleur infatigable, il provoquait l'attention et l'estime de tous. Il avait, encore jeune, cette autorité que, seuls, l'âge et l'expérience nous donnent habituellement.

Lorsque, après une journée bien remplie, le Juge d'Instruction de Saint-Nazaire, se promenait sur la rivage de l'Océan qui laissait arriver jusqu'à lui comme les mystérieux effluves de l'âme mélancolique du pays natal, il rencontrait parfois, sur ses pas, un jeune homme de grande stature, à la démarche élégante, aux yeux doux et profonds, au visage calme souligné par un profil sévère à travers lequel on devinait une trainée intérieure de pensée en mouvement...

C'était Waldeck-Rousseau ! Il venait là, lui aussi, cet inconnu de la veille, sur les bords de la grande mer, reposer avec toutes les appréhensions du débutant les arguments de la dernière plaidoirie et préparer celle du lendemain.

Les deux hommes se connurent, se comprirent et s'aimèrent d'une affection qui n'a jamais changé.

M. Collin fut l'un des premiers à deviner le talent du jeune avocat. C'est sur ses encouragements et ses conseils pressants que Waldeck-Rousseau, cherchant une scène plus vaste, prit la résolution de se fixer à Rennes où commença bientôt à se révéler la barre de la Cour et dans les tribunes politiques de l'époque, celui qui devait être l'un des maîtres incontestés du barreau français et peut-être le plus grand homme d'Etat de la troisième République.

Chacun suivit sa voie : à l'encontre de tant d'autres, M. Collin préféra l'unit que l'on aime pour lui-même, au protecteur dont beaucoup, hélas ! ne mesurent l'influence qu'au profit qu'ils en retirent.

M. le Premier Président Collin n'a dû qu'à ses mérites personnels de parcourir, un à un, tous les degrés de la hiérarchie judiciaire dans les Cours de Rennes, de Riom et de Dijon, où il reçut bientôt l'hermine de Président de Chambre et la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

La conscience et l'esprit toujours tendus vers le devoir professionnel, également versé dans toutes les branches de la science juridique, il dirigeait les débats de la Cour d'assises avec une remarquable autorité, et rendait, au civil, des arrêts où le fait et le droit s'harmonisaient, sans aucun effort, dans des formules toujours claires.

Ce qu'il avait été à Dijon, M. Collin le fut, à un degré encore supérieur, à la tête de la Cour de Bastia.

Magistrats et justiciables y ont bénéficié largement de toutes ses qualités fortifiées et aviérées par les responsabilités grandissantes de la haute charge qu'il a remplie parmi nous.

On sait avec quelle finesse d'observation, il a présidé l'affaire criminelle Renucci, le sinistre bandit qui, pendant si longtemps, a semé la mort et jeté la désolation dans toute la contrée du Fiumorbo rougie du sang d'un officier ministériel, humble victime du devoir, pour qui la seule présence à l'audience des deux chefs de la Cour fut la plus belle oraison funèbre.

Dois-je vous rappeler avec quel soin méticuleux, M. le Premier Président suivait toutes les causes civiles ; avec quelle patience soutenue, il entendait les parties et leurs conseils qu'il écoutait encore... même quand il avait jugé en lui-même ; avec quelle précision bien ordonnée, il résumait, dans ses délibérés, les divers incidents et toutes les difficultés des débats les plus confus et les plus compliqués ; enfin avec quelle netteté vigoureuse il rendait ses arrêts ?

La valeur morale de l'homme était au moins égale à la valeur professionnelle du Magistrat.

Son intégrité, doublée d'une délicatesse exquise, était-la plus belle parure de sa conscience. Sourd à toutes les sollicitations qui sont si funestes à l'œuvre de la justice, il n'admettait pas, lui, qu'un magistrat pût consulter d'une affaire en dehors du prétoire, des pièces du dossier et des voies légales de la procédure.

Il vivait, il pensait au grand jour.

Son administration ne ressemblait pas à ces mécaniques compliquées qui ne se meuvent qu'avec effort et en surmontant des difficultés toujours renaissantes.

Sous son intelligente direction, tout était facile, et chacun pouvait accomplir sa tâche sous la seule inspiration de son for intérieur, sans que, dans aucune circonstance, le joug de l'autorité du Chef, pourtant si respecté, se fît péniblement sentir.

Direction toujours loyale et empreinte de bienveillance, non pas de cette bienveillance qui cache la faiblesse, mais celle où la douceur sommeille dans la force de l'homme qui cherche la justice, non pas seulement pour les plaideurs mais pour ceux qui jugent les plaideurs eux-mêmes.

Chez notre Premier Président, le cœur vaut l'esprit ; la bonté vaut l'intelligence, il oubliait parfois qu'il était le chef pour devenir le collègue et l'ami. Chaque jour, il nous montrait, dans le charme de son intimité, son urbanité, son extrême courtoisie et aussi cet abandon naturel, formé tout entier d'aperçus originaux et de bienveillantes appréciations, qui faisait de lui un causeur aimable et donnait, à la fois, à son commerce, tant d'agrément et de sûreté.

Puisqu'il reste toujours des nôtres, qu'il vienne souvent, le plus souvent possible au milieu de nous ! Il trouvera la juste récompense, pour tout le bien que nous lui devons, dans notre affection sans réserves et aussi dans les légitimes sauvés de son fils, qui, sur la terre d'Afrique, continue si dignement, dans la magistrature, les fortes traditions de son père : patrimoine moral d'une richesse inaliénable que ceux où peuvent s'inventorier toutes les vertus de l'homme privé et de l'homme public !

Contemporain de M. le Premier Président Collin, M. le conseiller Jean-Paul Durazzo devait le suivre dans la retraite.

Notre excellent collègue comptait 40 années de bons et loyaux services, passés presque entièrement dans le ressort de Bastia.

Originaire de Sartene, il appartient à une famille ancienne et l'une des plus considérées de la Corse, où le nom des Durazzo figure, en bonne posture, dans les luttes héroïques soutenues pour l'indépendance de ce pays qui sut se donner un gouvernement libéral, précédant de vingt-cinq ans la Constitution française et de dix ans celle de Washington.

Après de brillantes études à la faculté d'Aix, M. Durazzo se fit inscrire au barreau de sa ville natale.

Les premiers essais que le jeune stagiaire feuilletait, d'une main encore novice, portaient les traces des longues veilles et des recherches laborieuses de son père, qui avait occupé lui-même une place distinguée parmi les avocats de Sartene.

Autant par ses traditions de famille que par ses goûts personnels, notre collègue devait aimer et il aima le droit.

Il était issu de cette génération qui, dans les dernières années de l'Empire, s'était éprise de la magistrature, et se rallia plus tard, loyalement, à la République qui, seule, pouvait fonder la liberté, à peine entrevue jusque là.

Nommé substitut à Belley, M. Durazzo ne fit qu'une courte étape dans ce poste de début.

Malgré les beautés pittoresques du Bugey, cette petite Seine Française qui veut bien l'autre — avec beaucoup moins de réclame — notre collègue fut pris de la nostalgie du pays natal.

Appelé aux mêmes fonctions à Sartene, il ne devait plus quitter la Corse.

Il nous est arrivé à la Cour, dans toute la maturité de son esprit. N'était-il pas préparé, de longue date, à ses nouvelles fonctions par quatorze années passées comme Président, à la tête du Tribunal de Calvi, où il a laissé la réputation d'un administrateur très averti et d'un jurisconsulte consommé.

Son amour du travail, sa science profonde du droit, les qualités maîtresses dont il avait fait preuve dans la direction des débats criminels lui avaient assigné un des premiers rangs parmi nous.

Sous des dehors froids et presque sévères, notre collègue cachait un cœur chaud et généreux.

Peut être, une poussée d'atavisme, avivée par des ambiances locales, lui faisait-elle parfois jeter un regard rapide sur des choses étrangères à la justice et sur les hommes qui se passionnaient pour ces choses ; mais, quand il remplissait son office de magistrat, il ne regardait qu'en lui-même : *In semetipsum judex veritatem turbatur.*

Très attaché à tous les devoirs de sa charge, M. Durazzo, par ses qualités morales et professionnelles, a honoré notre compagnie.

Nos vœux les plus affectueux le suivent au foud de sa retraite, dans cette belle vallée du Rizzanese, qui devait lui rendre la santé et où l'ont fixé de douces attirances. Qu'il y coule des jours longs et heureux, au milieu du respect et de l'estime de ses concitoyens, auxquels il prodigue les conseils de sa vieille expérience.

Qu'il me permette de lui dire que nous ne lui en voudrons même pas s'il empêche quelque procès de s'acheminer lentement jusqu'à nous, en touchant les parties par le seul ascendant de son autorité morale ! Il remplira ainsi une œuvre de paix sociale, qui est bien faite pour tenter l'un des descendants de ces *Pères de la Commune* (*Padri del Comune*), si souvent nommés dans votre histoire nationale et dont l'institution se confond presque avec l'existence du peuple Corse.

La mort de M. le président de chambre Savelli a été l'un des plus douloureux événements de l'année judiciaire.

Depuis longtemps aux prises avec le mal terrible qui devait l'emporter, il semblait que les forces latentes de l'âge et sa grande énergie dussent encore la conserver à l'affection de ses collègues et de ses nombreux amis.

Hélas ! toutes ces espérances ont été irrémédiablement détruites. La double hermine que la haute confiance du Gouvernement de la République venait de jeter sur les épaules de ce fidèle serviteur du droit ne s'est guère montrée que sous les crêpes sombres des honneurs funèbres.

C'est une belle figure qui a disparu : le président Savelli a été, par dessus tout, un honnête homme, un magistrat de talent et de caractère.

Je l'ai peu connu personnellement, et cependant, à travers les hasards de nos carrières judiciaires, une sorte d'affinité semblait nous attirer l'un vers l'autre.

Il y a vingt-sept ans, je fus son successeur presque immédiat au Tribunal de Perpignan.

M. le substitut Savelli s'y signala par la manière énergique et sage dont il avait administré ce Parquet important, alors abandonné par son chef. — Notre démocratie était arrivée à ce tournant de son histoire où Jules Ferry venait de poser les premières assises de l'œuvre qui, longtemps interrompue après lui, fut reprise plus tard et heureusement terminée par les continuateurs nécessaires des mêmes idées.

Les fonctions de Savelli à Perpignan furent de courte durée : mais votre compatriote avait gardé le meilleur souvenir de l'hospitalière cité catalane dont la vieille citadelle, toujours debout dans son corset de briques rouges, porte inscrit, en lettres d'or, le nom du grand héros Corse Sampiero qui, guerroyant à cette même place, au service de la France, dut à sa bravoure et à sa fidélité, la double fleur de lys dont s'enrichit son écusson.

A vingt-cinq ans de distance, je me souviens encore, comme si c'était hier, d'une excursion commune, au cours de laquelle nous échangeâmes nos impressions auprès de la célèbre fontaine, immortalisée par Pétrarque.

Il me parlait de la Corse avec un véritable enthousiasme.

Ah ! comme il se sentait bien le fils de cette terre dont il avait été pétri ! Il en couvait l'amour ardent dans son cœur, ainsi qu'on un foyer où coit lentement l'argile, et, qu'il y consentît ou non, les hommes et les choses de son pays revenaient instinctivement à ses lèvres. Il était encore sous l'émotion de la mort de son oncle Paul, qui fut l'un des plus dévoués pionniers de l'idée républicaine à Bastia, et dont le talent vigoureux a marqué une place durable dans le journalisme insulaire et à la barre de cette Cour.

A certains moments, l'âme du neveu avait, elle aussi, le frissonnement de celle des tribuns, et on s'apercevait bien qu'il était de la lignée de ces intrépides Savelli qui se sont donnés, sans compter, pour préparer dès la première heure, et affermir plus tard, dans ce pays, nos institutions, aujourd'hui intangibles.

Parfois, la passion du bien public ajoutée à une nature peut-être trop ardente, semblait lui faire dépasser le but ; mais il se reconnaissait vite et restait toujours maître de lui-même.

Rien ne se perdait des nombreuses qualités qui étaient en lui. Il ne les épuisait qu'en apparence, pour mieux les condenser et les faire servir au bien de tous.

Telles les eaux de la fontaine de Vaucluse qui, en sortant des entrailles de la terre, semblent tout d'abord perdre leur cours naturel dans un bouillonnement écumeux à travers les rocs, mais retrouvent vite leur limpidité pour devenir la rivière bienfaisante de la Sorgue qui, en nappes fertilisantes, déverse ses eaux dans les vallées voisines.

Homme de devoir et d'action, travailleur consciencieux, administrateur éclairé, orateur disert et élégant, M. Savelli a parcouru, dans les fonctions du ministère public, la partie la plus active de sa carrière.

Il en marqua les plus brillantes étapes à Apt et à Draguignan.

Lorsqu'il fut appelé à siéger dans les rangs de la Cour, il était et resta longtemps le plus jeune de ses conseillers. Mais

il ne tarda pas à mourir qu'il était à sa place et venait à son heure.

Vous savez avec quelle distinction il présida les assises de la Corse et la situation considérable dont il jouissait auprès du jury, grâce à son étude approfondie des dossiers et à son impartialité, toujours appliquée à faire jaillir la lumière.

Esprit vif et pénétrant, il connaissait bien le droit et possédait une entente parfaite des affaires.

Le Gouvernement avait discerné et récompensé ses services, en lui donnant la Croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Il aurait dirigé les travaux de la Cour avec une réelle compétence, si la longue maladie dont il était déjà atteint, au moment de sa dernière promotion judiciaire, ne l'avait éloigné trop souvent de nos audiences.

J'ensuis, au nom de tous, un hommage attristé et dans un président Savelli, dont le nouveau restera longtemps gravé dans le cœur de ses collègues et de ses compatriotes.

La Cour a eu encore la douleur d'enregistrer la mort de l'un de ses membres honoraires.

Trois ans se sont à peine écoulés depuis le jour où, du haut de ce siège, nos meilleurs vœux accompagnaient dans sa retraite M. le conseiller-doyen Salicetti.

Rien ne nous faisait pressentir alors une séparation définitive aussi prochaine.

Quand notre vaillant collègue eut passé, après tant d'autres étoiles, le cap des septante années que la spirituelle Mme de Sévigné appelait la dernière coquetterie encore permise aux hommes, il semblait que les vastes pensées et les larges horizons dont parle le poète, dussent être longtemps l'apanage de M. le conseiller Salicetti, tant sa constitution était restée vigoureuse, son intelligence vive, alerte et primesautière.

Les destins ne l'ont pas voulu. Ils l'ont pris avant son heure, peut-être parce que, pour une fois, cet indomptable défenseur de la liberté et du droit s'était fatigué de ne rien faire et mourait du mal même de son inaction. Il était de ceux qui, suivant le mot de Tacite, sont nés pour le mouvement et s'usent vite dans le repos.

Professeur, homme politique, avocat, magistrat, philanthrope éclairé, la vie de notre collègue ne fut qu'une longue lutte pour le bien, toujours soutenue par les aspirations les plus généreuses et un dévouement inébranlable à la République.

Son nom évoque, dans ce pays, le souvenir, déjà lointain, de l'une des plus intéressantes personnalités de la Corse, qui fit belle figure dans les grandes assemblées de la Révolution, et aussi celui d'un illustre historien, Louis Blanc, à qui notre collègue était uni par les liens de la parenté.

Il semble que les puissants enseignements de solidarité et de fraternité humaines, dont Louis Blanc fut l'apôtre ardent, ont pénétré, jusque dans ses fibres les plus intimes, M. le conseiller Salicetti.

Il s'en est toujours inspiré dans les actes de sa vie privée et publique. Mais, sous des dehors simples et d'une aimable bonhomie il savait, quand les circonstances l'exigeaient, affirmer un caractère irréductible et montrer qu'il était quelqu'un.

Nommé magistrat par le Gouvernement de la Défense Nationale à qui il avait, en tacticien habile, préparé les voies en Corse, il quittait bientôt, avec une sereine philosophie, la robe rouge de substitut à la Cour, parce que, en face d'un pouvoir dont il désapprouvait les actes rétrogrades, il sentait le besoin de recouvrer toute son indépendance sous la toge de l'avocat, la seule qui puisse abriter honnêtement toutes les opinions. Puis, quand il lui fut permis de rentrer lui-même, il devint définitivement des nôtres.

La Magistrature et le Barreau se sont disputé M. Salicetti, et le meilleur éloge que l'on puisse faire de lui, c'est qu'il a honoré ces deux grandes compagnies par la dignité de son caractère, l'étendue de ses connaissances juridiques et son amour passionné de la justice.

Je m'incline respectueusement devant la tombe de cet homme de bien et la Cour gardera pieusement sa mémoire.

Messieurs les Avocats,

Vos deuils sont les nôtres; et, lorsque, pendant ces vacances, les deux doyens de Bastia qui m'appartaient, au fond des Pyrénées, les nouvelles de la Corse, m'apprirent la mort de Me Antonetti, je m'empressai de faire parvenir à M. le Bâtonnier, l'expression sincère de mes regrets personnels.

Je les souligne aujourd'hui par l'hommage public des condoléances attristées de la Cour.

Me Dominique Antonetti avait été des nôtres. Avocat au barreau de Calvi, il remplissait, en même temps, les fonctions de juge suppléant près ce tribunal. Sous la sonnette des magistrats, il lui arrivait parfois de consacrer l'œuvre de la justice, lui, qui l'avait si souvent préparée par ses honnêtes et savantes plaidoiries.

Quand la mort de sa femme eut mis le vide dans son foyer désolé, il vint se fixer à Bastia, auprès de ses neveux. Depuis il n'a plus quitté le barreau de la Cour, où il n'a cessé de jouir de la confiance des magistrats et de l'estime de ses confrères qui l'ont élevé, deux fois, à la dignité toujours si enviée du bâtonnat.

Jurisconsulte accompli, orateur abondant et disert, homme de bien dans la plus noble acception du mot, ce maître aurait réalisé le type du véritable avocat si exactement dépeint par Boucher d'Argis, qui exigeait, pour être parfait dans cette délicate profession, deux grandes choses : le talent de bien dire et une belle âme.

Me Antonetti relevait d'une longue maladie, lorsqu'il reparût, au mois d'août dernier, à la barre. Déjà chacun se réjouissait de son retour à la santé, mais voici que la mort, comme le voleur de la parabole évangélique, vint le surprendre, sans crier gare, presque en pleine audience !

C'est un malheur de nous, sous la robe de l'avocat, qu'il a ressenti « les dernières, peut-être les plus intenses émotions de sa vie ». J'imagine qu'elles durent lui être douces, au sein de ce Palais qu'il a tant aimé, qui était comme sa seconde maison, et où il retrouvait une autre famille.

Il est tombé, à l'exemple de ces vieux preux des légendes héroïques, qui savaient mourir debout dans leurs armures, en l'attente de nouvelles batailles.

L'un des membres les plus éminents du Conseil de l'Ordre, Me de Caraffa, a dit, en termes éloquents, sur la tombe de son confrère, la perte immense qu'a faite le barreau de Bastia.

La Cour, Messieurs les Avocats, me charge de vous donner l'assurance qu'elle y prend la plus large part.

La mort n'a pas épargné non plus le jeune barreau.

En terminant, j'ai à cœur d'adresser une pensée de douloureux regrets à Me Henri Musso, enlevé si prématurément à la tendresse de sa famille et à l'affection de la magistrature et du barreau qui le comptaient, tous deux, parmi leurs membres.

Dans ces esprits sitôt disparus, ce qu'il faut apprécier, ce n'est pas la hauteur et l'étendue du vol ; c'est la grâce et la justesse de l'essor.

Qui donc, parmi les jeunes, partit et s'éleva mieux que Henri Musso ? Jamais débuts ne furent plus brillants : il avait dépassé toutes les espérances que nos anciens du Conseil de l'Ordre et nous-même avions fondées sur lui.

Au seuil de sa carrière, il avait déjà, dans sa marche rapide à travers le succès, joui beaucoup plus de terrain que la plupart de ses aînés. Il semblait qu'il fut prêté de nous montrer qu'il pouvait être quelqu'un. Qui sait, en effet, si les êtres qui sont condamnés à partir avant l'heure, parce qu'ils portent en eux un germe d'extinction prompte, ne doivent pas à cette disposition physiologique une maturité particulière et une sorte d'hypéreuthésie extraordinaire de toutes les facultés de l'âme et de l'intelligence ?

Votre Procureur Général n'oubliera jamais que le premier convoi funèbre qu'il a suivi dans les rues de Bastia fut celui de cet infortuné jeune homme, et, lorsque la terre se referma, pour toujours, sur tant de promesses d'avenir si impitoyablement anéanties, il me semblait qu'elle me prenait un peu de notre bien. Ah ! c'est que, voyez-vous, ils sont réellement des nôtres, ces jeunes gens qui, venus spontanément à nous ou choisis entre tant d'autres, constituent les réserves précieuses par lesquelles notre œuvre se perpétuera.

Puisse ce témoignage de cordiales sympathies apporter aux parents d'Henri Musso un peu de réconfort dans la cruelle épreuve qu'ils traversent !

Dans les deuils qui nous frappent, il faut voir, Messieurs, la preuve tangible de l'étroite solidarité qui nous unit les uns aux autres. Elle s'étend, sans distinction, à tous les membres de notre grande famille. Vous [illegible] claire, et, en enregistrant une nouvelle [illegible] dans la magistrature cantonale, je n'oublie pas, Messieurs les Avoués à la Cour, qu'il sortait également de vos rangs et vous avait longtemps appartenu, le juge de paix de Brando, M. Pierre Valery, [illegible] ouvertes ont entière [illegible] tes et du Rien public.

Le Rien Public ! Telle [illegible] doit être, Messieurs, notre constante [illegible] occupation.

Dans la crise que [illegible] verse la Corse, au moment décisif où toutes [illegible] ce pays brûlant à son [illegible] aspiration de [illegible] saire, n'oublions pas que [illegible] ne s'écrivent pas plus qu'elles ne se prophétisent. Elles sont en germe dans chacun de nous ; elles se préparent, se mûrissent et s'accomplissent surtout par une action continue de toutes les énergies individuelles venant se fondre dans un labeur commun, auquel s'adaptent de larges vues d'ensemble et d'intérêt général.

Une bonne administration judiciaire, depuis le sommet jusqu'à la base de la hiérarchie, se répercutera, en résultats féconds, dans toutes les parties du corps social.

Attachons-nous fortement à atteindre ce but élevé. Sans qu'il soit besoin ni des sollicitations, ni des conseils de personne, descendons en nous-mêmes, et, toujours soucieux de mieux faire, ne craignons pas de mesurer toute l'étendue de l'effort qu'il nous reste encore à accomplir.

A la veille de la reprise de nos travaux, je vous dirais volontiers, comme cet ancien : En avant, toujours plus en avant pour le Droit et la Justice !

Carnet Mondain

M. le docteur Salicetti mariait hier matin sa très charmante fille, une de nos jeunes Bastiaises les plus accomplies et les plus distinguées par l'élévation des sentiments et la culture intellectuelle, avec M. Annibal Nicolai, commis à la Banque de France à Bastia, fils de M. le docteur Nicolai, notre sympathique conseiller municipal.

M. Annibal Nicolai a devant lui une belle carrière à parcourir. La popularité qui entoure sa famille dans le canton de Campitello l'a obligé à accepter les fonctions de maire à Volpajola, sa commune natale. Il s'en acquitte avec autant de dévouement que de désintéressement et surtout avec dignité.

L'église Saint Jean-Baptiste réunissait une assistance aussi nombreuse que choisie de parents, d'amies, et l'arrivée de Mlle Louise Salicetti au bras de son père excita dans tous les cœurs un vif sentiment d'admiration. Sa robe de Chine garnie de points d'Angleterre lui seyait à merveilles.

La cérémonie a été présidée par M. le Chanoine Casanova qui a adressé aux époux une allocution pleine d'affectueux conseils et de vœux de bonheur ; il a rappelé à la jeune épousée combien cette parole s'honorait de compter parmi ses anciens pasteurs, son grand'oncle, M. le chanoine Lesinchi, de vénérée mémoire, qui fit construire de ses propres deniers, le beau baptistère que tout le monde admire à l'entrée de ce temple.

Les témoins de Mlle Louise Salicetti étaient M. Semidei, rentier, et M. Georges Salicetti ; ceux de M. Nicolai, M. Hyacinthe de Montera, avocat, et M. Hugues, directeur de la succursale de la Banque de France.

Très long défilé à la sacristie où parents et amis ont présenté aux jeunes mariés et à leurs familles leurs félicitations et leurs vœux.

De l'église on s'est rendu chez Mme Salicetti où a été servi un très délicat déjeuner préparé par Mlle Giudicelli.

Dans l'après-midi, réception et lunch, suivis d'une sauterie très animée qui n'a pris fin qu'à la nuit.

Les époux sont partis dans la soirée pour leur villa de la Vettrice.

Nous leur offrons, très affectueusement, nos vœux de bonheur et de prospérité les plus sincères et les plus durables.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 octobre 1909.

La réponse des primes de quinzaine donne une certaine [illegible] notre marché que l'[illegible] vation à 4 0/0 de l'escompte à Londres n'affecte nullement. La Rente Française est ferme à 96.45. L'Extérieur s'abord très agité, se retrouve, comme hier, à 94.90. Sauf le Portugais qui revient à 62.70, les autres Fonds Etrangers ne varient guère : Turc 93.75, Serbe 84.45 ; Russe Libéré 97.45. Les obligations de 500 fr. 5 0/0 de la Ville de Koute s'avancent à 508. Nos Grandes Institutions de Crédit témoignent des mêmes bonnes dispositions : Crédit Foncier 785, Crédit Lyonnais 1.345, Comptoir National d'Escompte 765, Société Générale 679.

La Rente Foncière consolidée se reprise à 590.

Nouvelle amélioration des valeurs industrielles. Le Suez fait un bond à 4 965. Le groupe traction est animé. Valeurs russes bien disposées. Les canalisateurs s'améliorent : Rio 1.933.

En Banque, le Laurium Grec s'échange aux environs de 65 frs.

L'action Central Électrique du Nord est en nouveau progrès à 64. On demande à 71 frs Gouvenl Rég. Bonne tendance à 153 et à 173 de l'action et de la part Etablissements Gaillard.

L'obligation à 6 0/0 or de la Société Ottomane des Eaux de Beyrouth est recherchée à 480. Il est bon de faire remarquer qu'un coupon de 12,50 représentant le revenu d'un semestre sera encaissé dans deux mois.

Si le remboursement des Bons Privilégiés du Crédit National Assurances est assuré par les Bons à Lots du Crédit Foncier de France, leur revenu est également gagé par les prélèvements à opérer sur le montant des primes annuelles constituant le portefeuille de la Société.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

M. le Préfet à Bastia

M. Fabre, préfet de la Corse, arrivera samedi soir, à Bastia.

Il recevra lundi, 25 octobre, à partir de 10 heures du matin, à la sous-préfecture, les autorités civiles et militaires.

Nouvelles Universitaires

M. Tarquini, instituteur à Ajaccio, a été détaché des cadres de l'Enseignement départemental pour occuper l'emploi d'instituteur primaire au collège de garçons de Calvi, (emploi nouveau).

M. le Ministre de l'Instruction publique a accordé au jeune Ortoli-Giacomoni, fils de Mme Ortoli-Giacomoni d'Ajaccio, une bourse d'internat de 800 francs au lycée de Lyon.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 octobre.

Thermomètre.—7 heures du matin + 16.5 à midi 19.5 + 4.6 heures du soir + 16. Maxima + 20.2. Minima + 15.7.

Baromètre.—7 heures du matin, 766 mm. à midi, 766 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.

l'après-midi, id.

Troupes coloniales

Le lieutenant Pantalucci, du 1er tirailleurs malgaches, passe au 1er colonial.

Sont promus dans l'infanterie coloniale :

à l'emploi d'adjudant, le sergent-major Fregosi Jean-Toussaint, du 1er tirailleurs malgaches ;

à l'emploi de sergent-major, les sergents Casanova Joseph-Antoine, du 8e ; Paoli Abel-Noël-Benjamin, du 3e tirailleurs malgaches ;

au grade de sergent, les caporaux Ferrero Charles-Paul, du 6e ; Leca Frédéric, du bat. de la Nouvelle-Calédonie ; Pietri Jos.-François, du bat. de Mayotte ; Cianfarani Charles, du 21e ; Demartini Jean, du 22e ;

au grade de caporal, Taddei Angelo-Etienne, de la section des secrétaires d'état-major en service en Indo-Chine.

Nouveau Confrère

Samedi prochain paraîtra à Ajaccio un nouvel organe, *La Voix des Jeunes*.

Nous souhaitons un grand succès à ce nouveau confrère.

Douanes

M. Innocenti Ouro-Paul, adjudant au 117e, est nommé commis des douanes de 2e classe, à Collongues.

M. Arrighi Jean-Baptiste, ex-sergent au 163e, est nommé préposé des douanes de 3e classe à Madagascar.

Gendarmerie

Sont nommés dans la gendarmerie :

Garde républicaine : Pinocchi Paul, brigadier au 8e chasseurs ; — Cie de l'Eure, Pieraerts Emile-Joseph-Marie, canonnier conducteur au 1er rég. d'artillerie coloniale ; — Cie de la Haute-Savoie, Casanova Charles-Hyacinthe, brigadier au 58e d'artillerie ; — Cie des Hautes-Alpes, Colaccioni Léon-André, sous-chef artificier au 13e bat. d'artillerie ; Giuffori Joseph-François, soldat au 2e rég. colonial ; Sabiani Jean, soldat au 22e rég. colonial.

Aux Affaires étrangères

M. Piétoni, ministre plénipotentiaire de 2e classe, est nommé sous-directeur d'Amérique au ministère des affaires étrangères.

M. Benigni, vice-consul de 2e classe, chargé de la chancellerie du consulat de France de Fiume, est nommé au consulat d'Erzeroum.

Ecole de Vincennes

MM. Colonna, maréchal des logis au 12e bat. d'artillerie à pied, et Silvagni, sergent au 111e, ont été admis à l'école d'administration militaire en qualité d'élèves-officiers d'administration.

Pilules Suisses

Les Seigneurs de Passonfontaine (Doubs), 6 Oct. 08. Après chaque repas je souffrais horriblement, pendant plusieurs heures, de crampes d'estomac, je ne digérais pas même le lait et les œufs. Depuis que j'emploie les Pilules Suisses, je ne souffre plus et je digère tous les aliments. Verrel-et (Sig. lég.).

Contraventions

Procès-verbal de contravention a été dressé contre les frères M... Jean et M... André, charretiers, pour avoir abreuvé leur cheval à la borne fontaine de la rue Miot.

A vendre

Un âne. S'adresser à la Cie des Eaux

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Q sur Vichy Lardy et Larbaud.*

MAISON GHILINI
Pâtes alimentaires. — Usine à vapeur
Bd Saint Angelo, 6, BASTIA

La Maison a l'honneur d'informer le public que ses produits sont absolument supérieurs, à prix égal, à tout ce qui se vend de provenance continentale.

Ses pâtes raffinées, supérieures et extra sont manipulées avec tous les soins qui sont indispensables à une bonne fabrication. D'ailleurs, la Maison n'emploie que des matières premières provenant des meilleures semouleries de Marseille.

Spécialités de la Maison : Nouillettes aux œufs (garanti). — Cannelloni. — Cheveux d'Anges.

PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES EPICIERS

Vin Vieux de Patrimonio
Chez M. MARFISI
Place Saint-Nicolas, Bastia

Au détail . . 0,40 cent.
En gros. . . 0,35 cent.
A vendre : Billard anglais en bon état.

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRAND PRIX | PARIS 1889 | LONDRES 1908
EXIGER du RICQLÈS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00581

BOURSE DE PARIS

	18 oct.	19 oct.
Rentes de 3 0/0 anciens	97.70	98.00
de 3 0/0 amortis.	97.70	98.00
	ex-coupon	

Mérite Agricole

Paris, 19 octobre.

Le *Journal Officiel* publie les nominations suivantes dans l'ordre du Mérite Agricole.

Sont promus Officiers

M. Charles Benedetti, propriétaire, conseiller général de Fiodicorto-di-Goggio.

M. Antoine-Simon Lantieri, négociant à Centuri, conseiller d'arrondissement du canton de Rogliano.

Sont nommés Chevaliers

MM.

Barthélemy, agriculteur à Bonifacio ;

Bastianesi, cultivateur à Urcciani ;

Benedetti, cultivateur à Petreto-Bicchisano ;

Bergery, directeur de la Ruche Foncière à Arena Vescovato ;

Bohn, agriculteur à Bonifacio ;

Brandizi Toussaint, inspecteur-adjoint des eaux et forêts à Corte ;

Camilli, propriétaire à Sari d'Orcino ;

Feni, propriétaire à Velone-Orneto ;

Lanata, propriétaire à Aregno ;

Mariotti, viticulteur à Bastelica ;

Poli, viticulteur à Lecci.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris 19 octobre.

M. Jean, président du tribunal civil de Lyon, est nommé président de chambre à la Cour d'appel de Besançon.

M. Pelagaud est nommé président du tribunal civil de Lyon.

M. Nesioux, conseiller à la Cour d'appel de Besançon, est nommé président de Chambre à la Cour d'appel de Lyon.

M. Morelli, juge suppléant au tribunal civil de Bastia, est nommé substitut du procureur de la République de Muret.

Mouvement administratif

Paris, 19 octobre.

Le *Journal Officiel* publiera demain un mouvement administratif assez important.

Sont nommés Préfets :

de l'Yonne, M. Marty, préfet de l'Ardèche ;

de l'Ardèche, M. Thibon, préfet de l'Ariège ;

de l'Ariège, M. Lapaine, préfet du Gers ;

du Gers, M. Leullier, ancien chef de cabinet de M. Manjan, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre.

Les Morts du Jour

Le professeur Lombroso

Paris, 19 octobre.

Un télégramme de Turin annonce la décès dans cette ville du célèbre professeur Cesare Lombroso.

M. Alfred Massé

On annonce également la mort de M. Alfred Massé, ancien sénateur, décédé dans la matinée, à Nevers.

L'Affaire Steinheil

Déclarations sensationnelles

Paris, 19 octobre.

Mme Steinheil, qui va comparaître, le 3 novembre prochain, devant la Cour d'assises de la Seine, recommence à faire parler d'elle.

Elle a écrit plusieurs lettres à des amis dans lesquelles la veuve du peintre de l'impasse Ronsin déclare que le *Mystère qui plane sur cette lamentable affaire va à se dévoiler.*

Mme Steinheil ajoute : « Si je suis condamnée, je ne le serai pas seule. »

Conseil des Ministres

Paris, 19 octobre.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 9 heures à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Questions Parlementaires

Le Conseil s'est d'abord entretenu des questions parlementaires, et de l'ordre du jour des Chambres.

Le Gouvernement a décidé de demander à la Chambre la mise à l'ordre du jour du projet de loi sur la réforme électorale.

Il a arrêté également l'ordre des interpellations auxquelles il devra répondre.

Mouvement Administratif

Le Ministre de l'Intérieur a présenté à la signature présidentielle un mouvement administratif.

La Crise sardinière

Le Gouvernement a décidé de demander au Parlement le vote d'un crédit de cinq cent mille francs, destiné à venir en aide aux victimes de la crise sardinière.

Mouvement judiciaire

Le Garde des Sceaux a fait signer par le Président de la République quelques nominations dans la magistrature.

Affaires extérieures

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a communiqué au Conseil les dernières télégrammes et rapports de nos Représentants à l'Etranger.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

AJACCIO

TERRIBLE CATASTROPHE
au Collège Fesch

Les élèves s'accrochent à la grille de la Cour d'honneur pour acclamer le Préfet. — La grille cède sous la poussée. — Nombreuses victimes. — Un élève mort. — Cinq élèves sérieusement blessés ; une vingtaine contusionnés.

Ajaccio, 19 octobre.

Aujourd'hui, à 3 heures, M. le Préfet, accompagné de M. Dominique Paglioni-Conti, maire ; de M. le Vice-Recteur ; de M. Marini, secrétaire général, et de son Chef de Cabinet, est allé visiter le Collège Fesch.

Au moment où ces Messieurs quittaient cet établissement, l'inspection terminée, et qu'ils allaient monter en voiture du côté de la cour d'honneur qui donne sur la rue Fesch, les élèves du collège au nombre de 5 à 600, réunis dans la cour, se précipitèrent vers les grilles et s'accrochèrent pour les saluer au départ.

Tout à coup, sous le poids des élèves, les grilles s'abattirent.

Un effroyable cri de douleur s'échappa des poitrines de ces jeunes gens, écrasés sous la lourde masse de fer de la grille.

Immédiatement on se précipita à leur secours et on chercha à dégager rapidement ces enfants.

L'élève Carabelli Alexandre, âgé de 17 ans, fut retiré inanimé ; il était mort d'une fracture au crâne.

Cinq de ses camarades furent relevés grièvement blessés. Ce sont les nommés : Legout ; Pozzo-di-Borgo ; Casalta ; Boreni et Maestracci. Ils portent tous des fractures au crâne et aux jambes ; seul, le jeune Legoût a la clavicule fracturée.

Vingt autres élèves furent relevés avec des contusions peu graves.

Les blessés furent transportés à l'infirmerie du collège.

L'émotion en Ville

La nouvelle de ce terrible accident ne tarda pas à être connue en ville. Aussitôt les parents des victimes se précipitèrent au Collège pour avoir des nouvelles de leurs chers enfants.

La rue Fesch, on un clin d'œil, fut littéralement envahie par une foule anxieuse.

Des mères avaient [illegible] on voyait débouche[illegible], à tout moment, des mères échevelées, appelant leurs enfants, et se précipitant affolées vers la cour d'honneur, à la recherche de leurs petits.

Ce fut pendant plus d'une heure un va-et-vient, troublé par des sanglots et des appels déchirants.

Le désespoir d'un Père

M. Carabelli, père de l'infortuné jeune homme qu'on avait relevé inanimé, dans une crise de douleur et de désespoir, sortit à un moment donné un revolver de sa poche, et tenta de se suicider.

Les personnes, qui se trouvaient à proximité, eurent tout juste le temps de lui saisir le bras et de le désarmer.

Le spectacle était tout à fait impressionnant.

M. le Préfet Toutes les autorités sont sur les lieux

M. Fabre, préfet de la Corse, qui n'avait pas eu connaissance immédiatement de cet accident, continua ses visites, mais quand il l'apprit, il retourna sur les lieux de la catastrophe, où se trouvaient déjà la plupart des autorités, ainsi que toute la population.

M. le Préfet a visité immédiatement les blessés à l'infirmerie du collège. Il a témoigné aux parents sa sympathie la plus douloureuse, et, avec une sincère émotion, il a exprimé la douleur qu'il ressentait devant un malheur aussi cruel.

M. Fabre n'est rentré à la préfecture qu'après s'être assuré que toutes les mesures avaient été prises, pour apporter les soins les plus urgents aux enfants blessés.

Le deuil est général en ville.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 30.

Tous les ministres sont à leur banc.

Le Président

déclare ouverte la session extraordinaire de 1909.

Eloge funèbre

Le président fait ensuite l'éloge funèbre des députés qui sont morts pendant les vacances.

Les Interpellations

Le président donne lecture des nombreuses demandes d'interpellations qui il a reçues.

M. Briand déclare que le Gouvernement est à la disposition de la Chambre pour la discussion de ces interpellations.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

La Chambre fixe à jeudi prochain la discussion du projet de loi sur la réforme électorale.

La séance est ensuite levée.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 2 heures.

Le président déclare ouverte la session extraordinaire de 1909.

Eloge funèbre

Le président fait ensuite l'éloge funèbre des sénateurs décédés depuis la clôture de la session ordinaire.

Interpellation Flaissières

L'exécution de Ferrer

M. Flaissières, sénateur des Bouches-du-Rhône demande l'urgence pour la discussion de son interpellation.

L'orateur fait remarquer que le Gouvernement doit faire connaître sans retard au Parlement l'attitude qu'il compte prendre à l'égard du gouvernement espagnol après l'exécution de Ferrer.

Le président met aux voix la demande d'urgence.

A l'unanimité des membres présents, moins trois voix, le Sénat ajourne, *sine die*, la discussion de cette interpellation.

Le Sénat fixe sa prochaine séance à mardi.

La séance est levée.

L'INCIDENT MILITAIRE d'Alençon

Paris, 19 octobre.

Le capitaine de Broglie a été puni de trente jours d'arrêts de rigueur par le Ministre de la Guerre.

Le capitaine de Broglie passera, en outre, devant un conseil d'enquête pour avoir frappé un inférieur.

EN ESPAGNE

Aux Cortès

Madrid, 19 octobre.

Les Cortès se sont réunies aujourd'hui.

Les membres du Gouvernement, en grand uniforme, sont tous au banc ministériel.

M. Moret

chef du parti libéral, soulève un incident.

Il fait, en des termes très violents, le procès du président du Conseil des ministres qu'il qualifie d'assassin du libre-penseur Ferrer.

L'orateur ajoute que M. Maura est l'auteur responsable de l'aventure marocaine.

Ces paroles soulèvent d'énergiques protestations d'une part ; des applaudissements nourris d'autre part.

Le Président du Conseil monte à la tribune ; il veut se justifier des attaques dont il est l'objet.

M. Maura donne des renseignements au sujet de la politique espagnole au Maroc.

Le Président du Conseil fait ensuite l'historique des troubles qui ensanglantèrent la Catalogne et qui nécessitèrent malheureusement une répression énergique et subite.

M. Maura déclare, en terminant, qu'il restera au pouvoir tant qu'il sera soutenu par l'opinion publique.

Ces paroles soulèvent un vacarme épouvantable.

Les partisans du président du Conseil applaudissent énergiquement.

INDUSTRIES NOUVELLES
en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE
mécaniques
Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour
Grands Entrepôts de CHAUX Hydraulique, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planches, Lattes, Cantons, Liteaux, Lattes
Magasins : BASTIA, 2, Avenue Carnot.
de vente : CORTE, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
Fabricants (Corse)
Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani
Joindre un timbre pour la réponse.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-RAPIDE

à 20 centimes la tasse

CHEMINS DE FER AERIENS

Ingénieur FRANZ MERZ, Const.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie

Installations complètes pour transport de matériaux,
Système automatiques pour grandes potentialités,
Installations économiques brevetées à deux cables, spéciales pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, verres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits impraticables.
Installations pour le transport de personnes.
Funiculaires, plans inclinés.
Machines de son économat.
Haute et wagonnets simples et automoteurs.
Fils simples et appareils pour descendre du haut à brûler.
Devis et projets sur demande gratis.
Références de 1er ordre.

Ancien Cabinet Prudère
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur

DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 18, au 1er
MAISON BENEDETTI

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

REVUE-GUIDE POPULAIRE PRATIQUE
Bulletin mensuel 16 pages, droit annexé, renseignements utiles, divers et intéressant le commerce, très intéressant pour commerçants. Demander gratuitement d'obtenir
Fr. MAESTRACCI
agréé au TRIBUNAL DE COMMERCE
3, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.

A VENDRE

Futailles neuves et usagées de toutes contenances.
Conditions avantageuses.
S'adresser : Maison L. N. Mattei et Cie, Pisco Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villes-sur-Arc et La-Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT.

UN VIN DU CAP MATTEI

Journal Financier Français

16, Place du Havre, 16
PARIS

ORDRES DE BOURSE
Paiement gratuit de Coupons
CONTENTIEUX

POUDRE LES POULES
2.500 ŒUFS
NOTICE gratis et franco

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 290 — JEUDI 21 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00582

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Ursule.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 54 m. — Coucher, 4 h. 40 s.
Premier quart., le 24 — Pleine Lune, le 28.
Fête de Demain : Saint Alexandre.

20 OCTOBRE

Pour la Corse

Un journaliste, Jacques Dhur, revient de Corse. Il était allé là-bas pour prêcher la fraternité à des populations souvent divisées par de misérables querelles de personnes. Il y était allé surtout pour enquêter sur le fameux relèvement économique préconisé par Clemenceau qui ne fit jamais rien pour le réaliser.

Clemenceau, ayant craint un moment de n'être pas réélu dans le Var, avait songé à l'Ile de Beauté qui, jadis, avait manifesté son républicanisme sur le nom de Combes. Il fallait se créer une popularité là où on ne le connaissait pas. Comme les promesses ne sont pas difficiles à faire, il annonça pour demain... ou après-demain, l'assainissement de la côte orientale, des routes, des chemins de fer, de l'eau d'irrigation, de l'eau potable, tout comme il avait annoncé au Var la canalisation de Fontaine-l'Evêque et l'aménagement du lac d'Allos.

La Corse attend comme le Var. Seulement, le Var a commis la faute politique de renvoyer pour neuf ans au Luxembourg celui qu'il aurait dû rejeter bien loin.

Nous avons, dans les colonnes de ce journal, il y a longtemps, dit tout ce que nous pensons de la nécessité de rappeler la vie dans ce merveilleux pays de Corse qui agonise lentement, qui voit ses forêts tomber sous la hache des bûcherons, qui voit le dénûment de ses habitants grandir chaque jour et pour lequel on ne fait absolument rien. Le réseau ferré est ridiculement incomplet ; les routes de l'intérieur sont impraticables ; les communications avec le continent sont rudimentaires ; la malaria sévit sur une bonne partie de la plaine ; de sorte que les touristes qui seraient séduits par le paysage le plus pittoresque du monde, qui seraient attirés par un climat particulièrement doux, fuient bien loin et vont porter leur argent un peu partout, excepté là où il ferait tant de bien.

Les produits du sol, qui seraient d'une abondance exceptionnelle si on cultivait une terre prodigieusement riche, ne peuvent se vendre faute de moyens de transport, et les propriétaires laissent leurs terrains en friche. Partout où devraient se trouver de plantureuses cultures, on ne voit croître que des plantes sauvages pittoresquement enchevêtrées et des ronces aux longs sarments épineux. Quelques chèvres folles broutent capricieusement de ci de là et composent toute la fortune de pâtres à l'allure rustique.

Les villages haut perchés sur les collines sont dépeuplés, toute la partie valide de la population émigre dans toutes les contrées de la terre pour y trouver des ressources assurées, de sorte qu'il y a beaucoup plus de Corses hors de l'Ile que dans l'Ile même.

Les travaux d'assainissement qui furent tentés jadis, sont restés sans efficacité, les embouchures des fleuves et rivières sont ensablées, encombrées par une végétation qui force les eaux à se répandre dans des marécages insalubres, et la fièvre paludéenne décime les villageois ou les contraint à s'expatrier.

On va coloniser en Afrique, en Asie, à l'autre bout du monde, et l'on ne consacre pas quelques pauvres millions à un département français situé à peine à quelques heures de Marseille.

Cette négligence de nos gouvernants est véritablement coupable, elle l'est d'autant plus qu'ils ne peuvent ignorer la situation de cette région qui leur a été signalée par des rapports parlementaires et par des campagnes de presse qui ont, à diverses reprises, montré la détresse des insulaires et demandé énergiquement qu'on y apporte un remède.

Nous applaudissons de grand cœur à toutes les initiatives tendant à transformer le régime économique de la Corse, nous souhaitons son relèvement parce qu'il nous a été donné de constater la misère profonde qui étreint ce beau département, alors qu'il possède tout ce qu'il faut pour être l'un des plus riches de la France. Les capitaux employés à sa mise en valeur rapporteraient à la mère-patrie, en peu d'années, des intérêts qu'il n'est même pas permis d'évaluer, tellement ils seraient considérables.

Des Anglo-Saxons pratiques auraient fait mieux que M. Clemenceau, s'ils avaient été à sa place.

Prosper Ferrero,
Député du Var.

(Le Petit Var).

MORT DE HENRI BOLAND

Nous recevons la triste nouvelle suivante :

Paris, 20 octobre.
J. B. Ollagnier,
Directeur *Petit Bastiais*.

Ai la douleur de vous annoncer la mort subite de notre grand ami Henri Boland.

La Corse perd un de ses meilleurs enfants.

Le deuil sera général en Corse, où il était tant aimé, la Corse qu'il adorait par dessus tout.

Sommes tous désolés.

Philippe Leca.

Oui, la Corse est en deuil ! La mort de M. Henri Boland est un deuil public pour notre île qu'il aimait autant que le plus dévoué de ses enfants ! Oui, comme nous le télégraphie M. Philippe Leca, la Corse perd en lui un de ses meilleurs enfants. Nous ne connaissons personne qui ait fait pour elle plus que lui. Il avait visité notre pays, il y a quelque trente ans, en avait admiré les beautés, avait apprécié les défauts et les qualités de ses habitants, et depuis s'était lancé dans une campagne effrénée et enthousiaste en faveur de notre Corse bien-aimée.

Dans ses livres, dans ses conférences, dans ses articles de revues et de journaux, dans ses conversations, il s'efforçait d'appeler vers la Corse, les touristes, les savants, les capitalistes. Il assurait à tous les résultats les plus inespérés de leurs excursions, de leurs recherches, de leurs exploitations. Son enthousiasme n'avait pas de bornes et il savait le communiquer à ses auditeurs et à ses lecteurs.

Et il disparaît en pleine vigueur, au moment où, plus que jamais, la Corse avait besoin de son concours, de ses conseils, de ses nombreuses relations, de la légitime influence qui l'entourait au sein du Club Alpin français et des diverses agences de voyages du monde entier.

Il serait juste qu'en divers endroits de cette Corse qu'il a tant aidé à faire connaître et aimer, un souvenir reconnaissant rappelât aux générations futures la mémoire de cet ami dévoué et désintéressé.

Nous ne voulons lancer aucun appel, formuler aucune proposition, mais nous espérons que nos Syndicats d'Initiative, pénétrés autant que nous de la grandeur de l'œuvre poursuivie par Henri Boland, trouveront le moyen de rendre sa mémoire impérissable.

La Corse, si hospitalière et si reconnaissante, doit un hommage d'éternelle reconnaissance à ce brave cœur, à cet ardent et passionné admirateur de ses beautés naturelles, de son histoire. Il n'a pas dépendu de lui que notre île devînt le rendez-vous de tous les excursionnistes de l'Europe et du monde.

Il ne faut donc pas que le nom d'Henri Boland soit voué à l'oubli dans ce coin de terre qu'il a tant aimé !

Le Petit Bastiais.

LA FÉDÉRATION
DES
SYNDICATS AGRICOLES DE LA CORSE

Ainsi que nous l'avons annoncé dans le *Petit Bastiais* de lundi, les Présidents et délégués des Syndicats agricoles de la Corse se sont réunis dimanche dernier, à Corte, pour se constituer en fédération départementale. Cette fédération s'imposait. Elle permettra à nos syndicats régionaux de poursuivre, tout en conservant leur autonomie, l'œuvre commune de relèvement agricole à laquelle l'avenir de la Corse est étroitement attaché.

Au nombre d'une trentaine, les Présidents et délégués des divers Syndicats s'étaient fait un devoir de se rendre à la convocation qui leur avait été adressée par M. Philippe Grassi, l'éminent Président du Syndicat agricole de Bastia.

Le Syndicat d'Ajaccio était représenté par MM. Stephanopoli, président, Tardy, professeur départemental, Boyer, professeur d'agriculture, docteur Giordani ; celui de Bastia, par MM. Grassi, président, Donati, secrétaire, et Ramelli, avocat ; celui d'Ile-Rousse, par MM. Luzy, président, Simon Colombani, Salvini, vice-présidents, et Savelli ; celui de Corte, par MM. Arrighi, président, Benedetti, vice-président, Corteggiani, professeur d'agriculture, etc. ; celui de Sainte-Marie-Sicché, par M. d'Ornano, président ; celui de Vivario, par M. Vincensini, président, etc.

Les autres Syndicats de Bonifacio, Venaco, Piedicorte, Murato, etc., étaient également représentés ou avaient envoyé leur adhésion par lettre.

A 2 heures, M. Arrighi de Casanova, président du Syndicat de Corte, ouvre la séance dans la salle du Tribunal civil, et, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués des divers syndicats, invite M. Grassi à prendre place au bureau, en qualité de président provisoire.

Après un échange de vues, au sujet de la Méthode de travail à adopter, il est procédé à la constitu-

---

674. — Feuilleton du *Petit Bastiais*.

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

REVERS !

XVIII

AUX AGUETS

Elle répétait :
— Je vous en prie ! Je vous en prie !
Et plus bas :
— Le soir, on ne me verra pas !.. Je resterai une inconnue pour tous, excepté pour vous.
Il céda.
— Puisque vous le voulez, ce sera fait !
— Alors, à dix heures ?
— C'est entendu... A dix heures...
— Vous m'ensuivez... Je n'ai que ma harpe d'enfant... celle qui a traîné sur tous les chemins de l'Italie...
— Qu'importe !.. A dix heures... Je préviendrai le concierge et mes amis. Soyez tranquille.
Il lui tendait la main. Elle la prit, dans un élan de reconnaissance et la pressa fiévreusement dans les siennes. Resté seul, il murmura :
— Etrange créature ! J'ai cru que j'allais tomber à ses genoux. Quel mystère que la femme ! Angélique ou diabesse !.. Capable des plus grands courages ou des pires infamies ! Speranza, fleur sauvage et divine, que deviendras-tu, qui te ravilira ! S'enfermer dans un cloître, quel meurtre !.. Et cependant !..
Il se remit devant son bureau, où il écrivait une lettre, et soupira :
— Allons, à ce soir !

XIX

OU ON RETROUVE M. COTHELLE

Il était parti. Renseigné dans un angle de l'express qui devait le déposer à la Motte-Beuvron, il se demandait sérieusement il allait aborder la question qu'il voulait soumettre à sa mère d'abord, à la marquise d'Orville ensuite. Jean Guénec, avec ses airs de grand garçon taillé en mousquetaire, jovial à l'occasion, plein de franchise et d'entrain autant que d'honneur, était au fond un timide, délicat et réservé comme une jeune fille au cœur pur et aux sens à peine éveillés, à ses premiers pas dans le monde. Pour quitter l'hôtel de la rue Vaneau, au moment où il était allé s'établir dans l'immeuble administré par l'estimable Bertin, il lui avait fallu bénir des mois entiers, presque des années, et enfin se décider dans un effort suprême pour lequel il avait dépensé toute son énergie. Très courageux au fond, hardi, batailleur dans les rares querelles qu'il avait eues avec ses compagnons de collège ou de régiment — querelles toujours suivies d'une réconciliation immédiate, car il avait un cœur excellent — il était d'une faiblesse extrême dès qu'il s'agissait d'obtenir quelque faveur de sa mère et surtout de celle qu'il s'était habitué à considérer comme sa bienfaitrice et l'arbitre de ses destinées, c'est-à-dire la marquise d'Orville.

La pauvre femme n'avait en apparence aucune autorité sur lui. Elle n'était ni sa mère ni sa parente. Elle jouissait simplement vis-à-vis de lui de cette qualité de marraine si charmante pour une femme jeune encore et dans la plénitude de sa beauté, quand son filleul est un homme fait, brillant de jeunesse et de distinction, qui peut et doit la considérer comme une tutrice spirituelle à laquelle il doit l'affection et le respect. Chez la marquise d'Orville cette qualité était rehaussée par une grande fortune et l'autorité qu'elle conservait sur Marie-Anne, orpheline de ses bienfaits. Jean Guénec comprenait donc que la reconnaissance l'obligeait, avant de s'engager dans une voie qui décidérait de son avenir, à annoncer ses projets à sa mère et se mêler un temps à la marquise d'Orville qui avait pris soin de son enfance et fait les frais de son éducation avec tant de bonne grâce et de générosité. De quelles attentions, de quelles preuves de tendresse, cette Marguerite Rontaud, quelle que fût l'origine de ses malheurs, ne l'avait-elle pas comblé ?

Lorsqu'il songeait à toutes ses bontés, il sentait fondre en lui et se dissoudre tous les mauvais ferments que l'instituteur de Valembert, l'austère Cotrelle, y avait semés dès son enfance et qui devaient y germer plus tard avec la vigueur des graines d'ivraie dans un champ de blé. C'était par suite de ce sentiment de différence qu'il avait laissé s'accumuler dans le tiroir de sa table les lettres d'abord si affectueuses dans leur réserve, et enfin tendres et enfiammées qu'il adressait chaque soir à sa blonde voisine et qu'il n'osait lui remettre le lendemain matin. La veille, enfin, il avait pris son courage à deux mains. Sa passion débordait. Elle n'était exaltée jusqu'au degré où elles éclatent d'elles-mêmes comme les fusées d'un feu d'artifice au point culminant de leur course. Il ne pensait plus qu'à cette Speranza dont il épiait la sortie matinale, dont il attendait le retour chaque soir avec tant d'anxiété et qui, enfermée dans sa chambrette, lui jouait, comme si c'eût été un moyen pour elle de s'entretenir avec lui, des airs si doux qu'ils semblaient des soupirs d'amour s'exhalant des lèvres impuissantes à les retenir. Alors il s'était dit :
— Demain j'irai voir ma mère et je lui dirai tout.
Elle était à Valembert. Il le savait. Il avait demandé un congé, s'était mis en route. Il aurait déjà voulu être au terme de son voyage lorsque le train se trouvait encore dans la banlieue de Paris, afin de revenir au plus vite. L'homme propose et Dieu dispose. Tout à coup, à quelques kilomètres d'Etampes, le train stoppa, entre deux gares, si brusquement que les voyageurs furent projetés les uns contre les autres. C'était un accident, sans gravité. Ni morts ni blessés. Mais un train combeau avait déraillé à quelque distance et il fallait du temps pour déblayer la voie. Trois heures perdues ! Or, quand un train déraille, tous les autres pendant un certain temps, gravissent à l'aventure. On ne sait plus quand on arrivera. Valembert est situé à peu de distance de la Motte-Beuvron. Le temps de frêter un véhicule pour aller de la gare au château, où il n'était pas attendu, et le retard du train occasionnent ce fâcheux effet qu'il n'entra dans la cour d'honneur de Valembert qu'aux environs de trois heures de l'après-midi. Les gens du vestibule et de l'écurie s'empressèrent. Jean Guénec était l'enfant gâté de la maison. Il fut accueilli avec joie.
— Comment, c'est vous, monsieur Jean ? Que devenez-vous donc ? On ne vous voit plus !
Mais point de marquise aux fenêtres...
Point de Marie-Anne sur le perron. Il s'informa :
— Madame la marquise ?..
— Partie ce matin pour Blois, avec Bayard et Lancelot.

(A Suivre).

tion du bureau définitif. M. Grassi *est acclamé à l'unanimité président* de la Fédération. Il propose à l'assemblée de désigner comme vice-présidents, MM. Stephanopoli, Arrighi de Casanova, Lazy, de Roccaserra, Romelli : *et comme secrétaire général*, M. Donati, le dévoué secrétaire du Syndicat de Bastia. Ce choix est ratifié à l'unanimité par les délégués présents.

Après avoir donné lecture des Statuts de l'Union qui sont approuvés, sauf quelques petites modifications, notamment en ce qui concerne le nombre de délégués à attribuer à chaque Syndicat, le Président demande à l'assemblée de procéder à la nomination des rapporteurs chargés d'examiner les questions suivantes :

1. Services maritimes postaux.
2. Chemins de fer et transports.
3. Police rurale, *confiscation* des troupeaux, jury d'expropriation.
4. Assainissement.
5. Enseignement agricole.
6. Associations agricoles.
7. Crédit agricole.
8. Châtaigneraies, reboisement, pépinières, régime forestier.
9. Forêts, aménagement.
10. Bétail, améliorations agricoles.
11. Approvisionnements de la guerre.
12. Réformes douanières.

Les rapporteurs ayant été désignés, la Fédération examine ensuite un certain nombre de questions inscrites à son ordre du jour, (tournées de conférences par MM. Lairolle et Descombes, excursion de maraîchers en Vaucluse, participation à l'exposition de Bruxelles, proposition Stephanopoli, etc.,) et décide de se réunir *à quinzaine pour la lecture et la* discussion des rapports.

La prochaine réunion aura également lieu, à Corte, qui a été choisi comme siège de la Fédération.

AU SECOURS DE LA CORSE

Jacques Dhur à Zilia et à Calenzana

(Par dépêche de notre envoyé spécial)

Un banquet réunissait, hier, à Zilia, chez le tenancier Maestracci, les notables de l'arrondissement de Calvi venus pour remercier Jacques Dhur et le *Journal* de sa campagne en faveur de la Corse et lui faire fête.

Il y avait là MM. Lory, président du syndicat agricole de la Balagne ; Colonna de Leca, président de la société d'agriculture ; Parriggi, adjoint ; Franceschini, ex-maire de Corbara ; Santini ; Pio ; Louis Marcelli ; Franceschini, maire de Cateri ; capitaine Casta ; Pietri ; Allegrini ; Thomas Grisoli, avocat ; Grisoli, maire de Montemaggiore ; Giudicelli Jean Mathieu ; Andreani ; Antonini ; Geantetti ; Marchetti, maire de Lonchignano ; docteur Costa ; Graziani, maire de Cassano ; Savelli ; J.-B. Guiliani, maire de Muro ; Journaud ; Remucci, de Feliceto ; Colombani Simon, maire de Pruguiola ; de la Roncat, maire de Lavatoggio ; F. Maestracci, maire de Marcolino, qui avait fait un trajet d'un jour et demi pour venir de chez lui à Zilia.

S'étaient excusés : MM. Orioli, sous-préfet ; Emmanuelli et Ambrosini, juges ; les maires de l'Ile-Rousse, Monticello, Pigna, Occhiatana, Belgodère, Aregno.

Après le banquet, dont la principale pièce était un magnifique sanglier tué tout exprès en l'honneur de Jacques Dhur par des chasseurs ziliate, notre excellent collaborateur a pris la parole, sur la place de l'église, toute pavoisée, toute ornée et enguirlandée de fleurs et de drapeaux.

Après des discours du lieutenant Maestracci et de M. Poli, président de l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse, et la déclamation d'une pièce de vers fort applaudie de M. Rosa, secrétaire de l'Union, Jacques Dhur a dit une fois de plus son désir d'arracher la Corse à la misère qui l'étreint ; il l'a fait avec son éloquence si entraînante, et son discours a été hué d'applaudissements, surtout lorsqu'il a parlé de l'émotion intense qui l'avait saisi en traversant la terre des merveilles.

Un autre succès lui était réservé lorsqu'il en vint à examiner la situation de la Corse au point de vue judiciaire.

« J'ai dit déjà, s'est-il écrié, que la justice a deux visages : l'un souriant aux riches ; l'autre impitoyable aux pauvres.

» En Corse, elle a aussi deux visages : un visage qui sourit aux uns, riches ou pauvres indifféremment, s'ils sont les serviteurs de la politique qu'elle défend ; et un visage menaçant, farouche même, pour les autres : tous ceux qui, jaloux de leur indépendance, n'ont pas voulu, dans la fierté légitime de leur dignité, s'incliner devant les maîtres du jour ! »

Et sa péroraison si émouvante, qui évoque les misères de la Corse, est saluée par une *triple salve* d'applaudissements *et des* délirations de fusil.

C'est au milieu d'un indescriptible enthousiasme que le cortège a pris la route de Calenzana.

Là, à peine les automobiles sont-elles signalées que, sur la place noire de monde, on voit s'avancer des drapeaux suivis de milliers de personnes et, de toutes parts, éclatent les détonations et les cris de : « Vive Jacques Dhur ! ».

Prévenue au dernier moment, la population a tenu, néanmoins, à organiser sa manifestation, et sa spontanéité même lui donne un caractère grandiose.

Nouveaux discours du secrétaire de la section, de M. Poli, de Jacques Dhur qui, cette fois encore, est unanimement acclamé, puis réception chez le maire et au siège de la section.

Enfin, parmi les acclamations d'une foule en délire, on prend le chemin de Calvi.

(Le Journal).

M. le Préfet à Bastia

M. Fabre, préfet de la Corse, arrivera samedi soir, à Bastia.

Il recevra lundi, 25 octobre, à partir de 10 heures du matin, à la sous-préfecture, les autorités civiles et militaires.

Ligue Nationale contre l'Alcoolisme

Le Comité de la section bastiaise de la Ligue Nationale se réunira aujourd'hui, jeudi, 21 octobre, à 5 heures du soir, au local de la Circus, 17, boulevard Paoli, 1er étage.

Ordre du jour : Propagande à l'école, à l'atelier, à la caserne — Cinématographe — Questions diverses.

Tous les membres de la Ligue sont admis à assister à cette séance.

La section bastiaise de la Ligue nationale contre l'Alcoolisme met en vente, aux prix les plus réduits :

Les Statuts de la Société.
Diverses brochures de propagande.
Des affiches.
Des almanachs illustrés pour 1910.
Des cartes-postales antialcooliques.
Des encadrements pour timbres-poste.

On pourra se les procurer aux librairies :

Costa, boulevard du Palais. — Marchi, rue Salvator Viale. — Ollagnier, boulevard du Palais. — Piaggi, boulevard du Palais. — Santi, boulevard Paoli.

La section bastiaise de la ligue Nationale contre l'Alcoolisme comprend actuellement 163 membres, sans compter les sections cadettes dont l'effectif atteint 450 membres.

Les adhésions sont reçues par M. Alfonsi, 11, Boulevard du Palais, Bastia.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 octobre 1909.

La liquidation s'est effectuée très aisément et nombre de valeurs enregistrent de sensibles plus-values. Notre Rente ne gagne pas moins de 80 centimes à 97.65. Les Fonds Etrangers, en bien tout fermes comme l'Extérieure à 94.95 et le Portugais à 62.65, ou sont en progrès comme le Turc à 93.95, la Serbe à 84.65 et les différentes séries russes. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais s'avance à 1.343. Le Crédit Foncier fait 765, le Comptoir National d'Escompte 563 et la Société Générale 679.

Hausse de la Rente Foncière à 614.

Les valeurs industrielles et de transports sont très activement traitées. Le Suez gagne 20 frs à 4.980. Valeurs russes irrégulières. Nouvelle amélioration du Rio à 1.942.

Au compteur officiel l'action privilégiée Industrie Routière de la Russie Méridionale est recherchée à 570.

Au groupe des obligations celle du Port du Rubin reste en tendance soutenue à 457. L'obligation hypothécaire 5 0/0 Cie Générale de Pernambuco a été demandée suivies à 449.50. Fermeté à 416.50 des obligations du chemin de fer de l'Equateur et à 426 de celles à 4 1/2 0/0 Grand Nord Central de Colombie, dont le paiement des arrérages intercalaires est assuré par le dépôt en Banque du montant de trois coupons.

Recettes de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour la 39e semaine de 1909 fr. : 765.430 contre fr. : 775.413 *pour la période correspondante de* 1908 (Exposition). Plus value totale depuis le commencement de l'année fr. : 2.919.457.

Recettes de la ligne Jardin Botanico, pour la même semaine de 1909 fr. : 199.332.

Allure satisfaisante des actions de nos Grands Chemins Français.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Gazeau

Le sieur Moracchini, de Ventiseri (Fiumorbo), poursuivait de ses assiduités une jeune fille qui le repoussait. L'ayant un jour rencontrée à la campagne, il s'amusa à la piquer avec la pointe d'un couteau sur différentes parties du corps et l'obligea même à relever ses vêtements.

Moracchini pour sa défense déclare que la jeune fille, pour se venger d'avoir été délaissée par lui, voulait le frapper d'un couteau, qu'il n'a fait que se défendre et repousser son agression.

Le Tribunal de Corte avait condamné Moracchini à 4 mois de prison. Sur appel du Ministère public, la Cour a élevé la peine à 12 mois de prison.

Me de Caraffa défendait Moracchini.

Rapporteur, M. le conseiller Gavini.

Le sieur Ribolla, garde particulier à Poggio d'Oletta, c'était, en dressant de nombreux procès-verbaux injustes, disent les uns, justes au contraire affirment les autres, fait beaucoup d'ennemis.

Il vivait surtout en mésintelligence avec un nommé Lorenzetti, *contre lequel* il avait maintes fois verbalisé. Les deux adversaires s'étant rencontrés un jour à la campagne, Lorenzetti reçut par derrière un formidable coup de fusil qui le blessa grièvement à la jambe.

Je n'ai fait que riposter, dit Ribolla, contre deux coups de pistolet que Lorenzetti *avait tirés sur moi. Malheureusement* pour lui, les personnes qui se trouvaient aux environs, n'ont entendu qu'un seul coup.

Le Tribunal avait condamné Ribolla à 8 mois de prison et à payer à Lorenzetti, qui s'était constitué partie civile, 300 francs de dommages-intérêts.

La partie civile, le Ministère public et le prévenu avaient successivement fait appel.

La Cour, après le réquisitoire de M. l'avocat général Angeli, la plaidoirie de Me Hyacinthe de Montera, organe de la partie civile, qui soutenait les intérêts du blessé Lorenzetti, et la plaidoirie de Me Moretti, qui défendait Ribolla, a élevé à 3 ans de prison la peine de 8 mois prononcé contre Ribolla et élevé à 500 francs la somme de 300 francs accordée à la partie civile.

Rapporteur, M. le conseiller Aubert.

Finelli ayant reçu un violent coup de matraque sur la tête, d'un nommé Grimaldi, poursuit son adversaire, un couteau à la main.

Le Tribunal de Bastia avait condamné Grimaldi à 40 jours de prison, Finello à 10 jours de la même peine. Celui-ci avait interjeté appel devant la Cour, qui, après plaidoirie de Me de Caraffa, a confirmé la peine prononcée par les premiers juges.

Rapporteur, M. le conseiller Pinel.

Le sieur Giudicelli s'était fait remettre une barrique et un demi décalitre qu'il ne paraissait pas pressé de rendre.

Condamné à 50 francs d'amende pour abus de confiance par le Tribunal, il a fait appel.

La Cour, après plaidoirie de Me Moretti, l'a renvoyé des fins de poursuites.

Rapporteur, M. le conseiller Pinel.

M. Angeli, avocat général, occupait le siège du ministère public.

Tribunal Correctionnel

Présidence de M. Vannier de Morelli, juge

Nos lecteurs savent que lorsque dimanche dernier, le train revenait du champ de Courses, un voyageur, Rossi Nicolas, tira, par la portière, sous le tunnel, cinq coups de revolver. Un coup brisa une glace de la portière.

Poursuivi pour port d'armes, violences et bris de clôture, Rossi a été condamné à 3 mois de prison.

Défenseur : Me de Caraffa.

Les époux P... et la dame A... se sont, par la violence et à l'aide d'effraction, installés dans un immeuble que le sieur M... possède à Bigaglia, qu'ils ont, d'ailleurs, en partie dévalisés.

Ils étaient poursuivis devant le Tribunal pour vol, bris de clôture et violation de domicile.

P... a été acquitté complètement. Les deux femmes ont été également acquittées du délit de vol et condamnées pour bris de clôture et violation de domicile à 2 mois de prison avec, cependant, application de la loi Bérenger.

Me S. Moretti, s'était constitué partie civile pour M. M...

Me H. de Montera défendait les prévenus.

Le sieur Augustin Mori, pêcheur de son état, a voulu, pour une fois, pêcher en eau douce, mais en se servant d'une substance qui a empoisonné la rivière de Pietracorbara.

Coût : cent francs d'amende.

M. le Procureur de la République Agostini occupait le siège du Ministère public.

Défenseur : Me Joseph Ajaccio.

Comité des Fêtes

DE L'AVENUE CARNOT

ET DES RUES AVOISINANTES

Le Comité des fêtes de l'Avenue Carnot et des rues avoisinantes est prié d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, au Bar Colonna.

Le Président, S. Lisoni.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 octobre.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 15°7 à midi 19°5 + à 6 heures du soir + 16. Maxima + 21°. Minima + 15°2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

Tribunal de simple police

Dans son audience d'hier, le Tribunal de simple police de notre ville, présidé par le premier juge de paix suppléant, M. Frédéric de Gentile, a condamné à des peines variant entre cinq et trois jours d'emprisonnement et dix francs d'amende une bande d'individus qui, le 3 octobre, vers trois heures du soir, avaient fait du scandale dans un débit de la rue Posta-Vecchia, à un point tel que tout le quartier avait été mis en émoi.

Les Bleus

Le contingent de la Corse a fournir cette année à 904 jeunes soldats aux corps stationnés hors de l'île.

Les divers corps stationnés dans l'île ont reçu du continent 582 jeunes soldats.

Nouvelles maritimes

Le maître mécanicien Ottaviani, du *Charlemagne* ; le 1er m. commis Tomasini et le 1er m. infirmier Coccaldi, du *Condé* ; le 2e m. mécanicien Costa, du *Gaulois* ; le 1er m. de manœuvre Poli, du *Masséna* ; le 1er m. mécanicien Amalberti, du *Saint-Louis*, ont été débarqués.

M. Salviani, commis de 4e classe du commissariat à Cherbourg, est désigné pour servir au port de Toulon.

Eco'e d'administration

Ont été admis à l'école d'administration militaire, en qualité d'élèves-officiers d'administration, liste supplémentaire, MM. Colombani, sergent au 76e ; Franchi, sergent au 163e ; Mariani, sergent-fourrier au 122e.

Au Port

Vap. « Ville de Bastia, » cap. Rolland, venant de Nice.

— Vap. « Numidia, » cap. Merlin, parti pour Livourne.

— Vap. « Ville de Bastia » cap. Rolland, parti pour Nice.

— Vap. « Veudie, » cap. Simeopietri, parti pour Gazarellos.

Nouvelles universitaires

Mlle Lusinchi, institutrice primaire aux cours secondaires de jeunes filles de Bastia, est nommée maîtresse répétitrice au lycée de jeunes filles de Nice.

M. Tavera, répétiteur au collège de La Mure, est appelé aux mêmes fonction au collège de Menton.

M. Giacomoni est nommé répétiteur au collège de Grasse.

Réserve

Le caporal Lucchini, de la 11e section, est nommé élève-officier d'administration du service de l'intendance militaire, réserve.

A vendre

Un âne. S'adresser à la Cie des Eaux.

ETAT CIVIL

Mariages.

Raffaelli Jean-André, maçon, et Gennari Marie-Pauline.

Naissances.

Argenti Antoine. — Pittales Henri-Marius. — Simion Domingo-Georges-Joseph. — Ghirou Pierre.

HERNIEUX

Vous serez soulagés par le port de L'Appareil VIGUIER

Il n'est pas besoin de redire la réputation universelle acquise par M. C. Viguier, spécialiste herniaire, 5, rue Garnier, Nice, fournisseur des Hôpitaux, dont la méthode vraiment humanitaire a soulagé plus d'un millier de malades parmi la population de la Corse.

Nous pouvons affirmer que la hernie est définitivement vaincue grâce à cet appareil ayant une résistance sans égale, souple, léger et permettant les travaux les plus pénibles.

Nous engageons donc vivement nos lecteurs et lectrices atteints de Hernies, descentes, efforts, hydrocèles, varicocèles, à rendre visite à l'éminent spécialiste qui fera lui-même l'application de ses appareils toujours de plus en plus perfectionnés.

Visites et applications de 9 heures du matin à 5 heures du soir, à

Ajaccio, Hôtel Bristol, 2, 3 et 4 novembre, jusqu'à midi.

Sartène, Hôtel des Voyageurs, 5 novembre.

Olmeto, Hôtel d'Europe, 6 novembre.

Corte, Hôtel Paoli, 7 novembre.

Bastia, Hôtel Brizzi, 8, 9 et 10 novembre.

Aleria, s'adresser à M. Rinieri, 11 et 12 novembre.

Ile-Rousse, Hôtel Dauphin, 14 novembre.

N. B. — Dans les villes où je me trouve de passage je me rends au domicile des personnes qui me le demandent, le matin avant 9 heures, et le soir après 4 heures.

Bas à Varices, Ceintures sur mesure, Appareils Orthopédiques.

Cours Commerciaux

de 8 à 9 heures du soir

Comptabilité — Sténographie. — Dactylographie — Métagraphie — Langues vivantes — Calligraphie.

Préparation aux Examens :

Brevets, Postes et Télégraphes Contributions indirectes et Réunions, etc.

Se faire inscrire, rue de l'Intendance, n° 4, chez M. BUTTAFOCO, où l'on aura tous les *renseignements utiles* pour les cours et même pour des leçons particulières de Français, de Mathématiques, etc.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Mme Marie et M. Joseph CATURELLI propriétaires d'une pension de famille, sise à PISE, *Place del Stellino*, n° 6, préviennent leur nombreuse clientèle et toutes les personnes qui se rendent à Pise pour consulter les Professeurs de la Faculté, de se mettre bien en garde contre certains faux renseignements qu'on pourrait leur donner, qu'elles exigent que les voitures s'arrêtent bien *Piazza del Stellino*, 6, et de refuser de descendre, si elles ne sont pas sûres d'être bien à cette adresse.

Pour tous renseignements s'adresser à la *Modern' Cordonnerie*, 9, Bd du Palais, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00583

AJACCIO

Lendemain de Catastrophe

Au Collège Fesch

Sur les lieux de l'accident

Ajaccio, 20 octobre.

Ce fut une catastrophe vraiment cruelle que celle survenue mardi, dans l'après-midi, au Collège Fesch, et dont le *Petit Bastiais* a donné hier, un compte rendu suffisamment complet, bien que très hâtif.

Pour répondre convenablement à cette grande confiance que le public *ne cesse de lui témoigner*, notre journal a pris toutes les mesures nécessaires pour compléter aujourd'hui, ses informations, grâce à l'activité de son correspondant ajaccien.

M. Paul Valot s'est rendu, en effet, ce matin, dès la première heure, sur les lieux de l'accident, et là, il a envoyé de rencontre, grâce à la complaisance des habitants des maisons voisines, une reconstitution exacte de la scène dramatique de mardi.

La Visite de Monsieur le Préfet

Tous les élèves du Collège avaient été, paraît-il, réunis en cercle dans la cour d'honneur qui donne sur la rue Fesch. Le personnel au complet se tenait au milieu de la cour.

M. le Préfet, après avoir serré la main au principal et à tous les professeurs, avait prononcé quelques mots bien sentis pour exprimer toute sa satisfaction. Il avait encouragé les élèves à persévérer dans leurs laborieux efforts, afin de devenir plus tard, des citoyens accomplis, en état de pouvoir utilement cette œuvre républicaine et sociale qui fait l'honneur de la nation française.

M. Fabre, en terminant son discours, avait annoncé en souriant aux jeunes potaches *charmés*, qu'il leur accordait un jour de congé, à l'occasion de sa visite ; puis, après avoir pris congé des maîtres et des élèves, il s'était dirigé vers la sortie pour monter dans le landau qui stationnait en face de la grille dans la rue Fesch.

M. le Maire d'Ajaccio accompagna M. le Préfet jusqu'à la voiture, dans laquelle prirent place avec M. Fabre, M. Marini, secrétaire général de la Préfecture, M. Tribolet, chef de cabinet, et M. Six, vice-recteur de la Corse.

La Catastrophe

A ce même moment les élèves, à qui l'on avait rendu leur liberté d'action, se précipitèrent comme une grande vague humaine vers les grilles, pour assister de plus près, au départ de M. Fabre. Ils se jachèrent sur le soubassement et s'accrochèrent aux barreaux de parloni.

Le landau préfectoral venait de partir. M. Peglissi Conti était à peine arrivé dans la cour, lorsque la grille cédant sous le poids de cette lourde grappe humaine, s'abattit sur les malheureux enfants.

Ce fut une minute effroyable; une scène de poignante angoisse.

On accourut immédiatement au secours des victimes dont les plaintes déchiraient le cœur.

Telle est dans sa brièveté navrante la sinistre catastrophe qui a plongé de nombreuses familles dans le deuil et l'affolement, et qui jeta mardi, la ville d'Ajaccio dans la plus terrible des émotions.

Chez M. le Vice-Recteur

Chez M. Six, le vice-recteur, notre correspondant après avoir obtenu le récit de l'accident, est allé ensuite dans cette même matinée, chez M. Six, vice-recteur qui, encore très ému, a bien voulu toutefois à le recevoir et se mettre à sa disposition pour lui fournir tous renseignements.

M. Six a raconté à notre correspondant que, tout de suite après la catastrophe, M. Calcatoggio, principal du Collège, avait couru au vice-rectorat pour lui annoncer l'affreuse nouvelle.

« A peine le principal avait-il commencé son récit, ajoute M. Six, qu'il est tombé évanoui. Il a fallu s'empresser autour de lui, et le faire ensuite transporter en voiture au Collège, avec tous les ménagements possibles. Moi-même, j'ai dû me rendre sur les lieux, et me rendre compte de l'étendue de ce déplorable et stupide malheur. Du reste, je vais y retourner et si vous voulez nous irons ensemble.

Chez M. le Principal

Notre correspondant, en compagnie de M. le vice-recteur, est retourné au Collège, M. le principal, apprenant la présence de M. Six, a fait un effort, et les a reçus tous deux. Notre correspondant a demandé à M. Calcatoggio :

— Eh ! bien, M. le Principal, y a-t-il d'autres nouvelles ?

— Je ne puis rien vous dire, mon ami, *je sais qu'il y a un élève mort* dans mon établissement, et que j'ai le cœur brisé. Je ne sais pas autre chose, puis, il s'est mis à sangloter.

Après une visite à l'infirmerie, où se trouvent encore les blessés, M. Six se retire, toujours accompagné de notre correspondant.

Chez M. Pozzo-di-Borgo

En ville, dans l'après midi, s'est répandu le bruit du décès du jeune Pozzo-di-Borgo ; notre correspondant est allé au domicile de la famille.

Il a pu être admis dans la chambre du blessé qui, remis de son émotion, semble hors de danger. Il ne sera même pas nécessaire de faire l'amputation de la jambe fracturée. Les médecins ont déclaré qu'un mois de repos est indispensable pour que la guérison soit complète.

Au domicile de la Victime

Une autre rumeur, qui avait pris quelque consistance, affirmait que le père du l'infortuné Alexandre Carabelli avait perdu la raison.

Notre correspondant a cru, à propos, de vérifier cette nouvelle. Il s'est présenté au domicile de la famille, *et c'est* M. Carabelli lui-même, qui a consenti à le recevoir.

M. Carabelli, dont la douleur fait peine à voir, lui a déclaré que son malheur est irréparable. Ce père de famille est, *il est vrai*, brisé par le coup qui vient de le frapper d'une façon aussi inattendue qu'inopinée. Mais, il faut ajouter que, la résignation aidant, il s'inclinera devant un aveugle et cruel destin.

Nouvelles des blessés

Les nouvelles des blessés Maestrati, Legeai, Bereni, Casalta et Litzpanopoli sont rassurantes.

D'après les médecins, il n'y aurait absolument rien de grave dans leur état.

Les Obsèques d'Alexandre Carabelli

Les obsèques de l'infortunée victime, Alexandre Carabelli, auront lieu ce matin jeudi, à 10 heures.

M. le Préfet, les différents chefs de service, M. le Maire et le Conseil municipal, M. le Vice-Recteur, MM. les Professeurs assisteront officiellement aux funérailles.

La musique municipale se joindra au cortège et jouera des marches funèbres.

On embarquera sur le courrier de Propriano, le corps du jeune Carabelli, qui sera enterré au village dans le caveau de la famille. Nous donnerons demain le compte-rendu de cette cérémonie funèbre, qui sera très imposante et qui s'annonce comme devant revêtir le caractère d'un deuil général.

Les responsabilités

Le Préfet a nommé ce matin une Commission composée de M. l'Ingénieur en chef, de M. l'Agent-voyer en chef, et de M. l'Architecte départemental.

Cette Commission est chargée de rechercher les causes, et d'établir les responsabilités de cette épouvantable catastrophe.

Le rapport de M. Six conclurait à la responsabilité de la ville la moyenne le des pilastres était très vieille et peu solide.

***

Le *Petit Bastiais* prend la plus large part à la douleur de la famille Carabelli, et aux émotions des parents des jeunes blessés.

Devant ce malheur, qui est, pouvons-nous dire, un *malheur* national, nous nous inclinons émus et attristés.

BOURSE DE PARIS

	19 oct. — 20 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.70 — 98.00
de 3 0/0 amortis.	97.70 — 98.00

ex-coupon

POSTES ET TELEGRAPHES

Paris, 20 octobre.

M. Peretti, ex-sergent au 163e rég. d'infanterie, est nommé facteur des postes, à Paris.

Nouvelles Militaires

Le général Picquart

Paris, 20 octobre.

Des journaux annoncent que le général Picquart, ancien ministre de la guerre, a sollicité le commandant du 6e corps d'armée.

LE VOYAGE DE S. M. NICOLAS en Italie

Le Départ

Rome, 20 octobre.

Le Tsar est parti hier soir, à bord de son yacht *Standardt*, pour se rendre en Italie, où il arrivera demain.

Le Tsar sera accompagné de M. Iswolsky, ministre des Affaires étrangères, et d'une suite nombreuse.

Mesures de Police

Des mesures de police extraordinaires ont été prises en vue de l'arrivée de S. M. Nicolas II.

Les Sujets Russes

Un très grand nombre de sujets russes, apparemment à des groupements révolutionnaires ont été expulsés du territoire italien.

Plusieurs autres sujets russes, dont les idées sont douteuses, ont été mis en prison. Ils seront relâchés le jour que le Tsar quittera le territoire italien.

BOURGES

Formidable Explosion à l'Ecole de Pyrotechnie

Nombreux Blessés

Paris, 20 octobre.

Une formidable explosion s'est produite à l'Ecole de pyrotechnie de Bourges.

Deux ouvriers artificiers, Mounier et Piques, procédaient à un mélange extrêmement dangereux des poudres.

Soudain, cette poudre mélangée s'enflamma et une formidable explosion se produisit.

La toiture du bâtiment vola en éclats ; toutes les vitres des maisons voisines et des jeunes bâtiments de l'Ecole furent brisées.

Fort heureusement, les deux ouvriers Mounier et Piques, qui furent projetés au loin, n'ont rapporté que des blessures légères.

Plusieurs autres ouvriers et quelques employés de l'Ecole ont été également blessés, mais leurs blessures sont très légères.

Les dégâts sont considérables.

TOULON

LA DÉMISSION DU MAIRE

VIOLENTS INCIDENTS au Conseil Municipal

La question de l'éclairage de la Ville par le Gaz et l'Electricité.

Toulon, 20 octobre.

A la suite des violents incidents qui se sont produits hier, au cours de la séance du Conseil municipal, M. Escartefigue a envoyé aujourd'hui au préfet du Var sa démission de maire et de conseiller municipal.

La minorité du Conseil municipal reprochait au Maire d'avoir solutionné, un peu trop à la légère, la question de l'éclairage de la ville par le gaz et l'électricité.

Les membres de la minorité présentèrent une motion répétant le contrat d'électricité proposé par le Maire et accepté avec tant d'empressement par ses amis du Conseil municipal.

De nombreux meetings ont eu lieu depuis plusieurs jours pour protester contre le contrat d'éclairage.

SUICIDE D'UN MATELOT

Toulon, 20 octobre.

Un matelot, canonnier de Quimper, s'est pendu ce matin, dans sa cellule, à la prison maritime.

Ce désespéré avait été condamné hier, par le Conseil de guerre maritime, à deux années d'emprisonnement.

Les Morts du Jour

Le Colonel Canton

Paris, 20 octobre.

On annonce la mort du colonel Canton, commandant le 1er régiment étranger.

Cet officier supérieur a succombé aux suites d'une pneumonie.

Tirages financiers

Ville de Paris 1871

Paris, 20 octobre.

L'obligation portant le numéro 4.307 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

Les obligations portant les numéros 989.566 et 1.246.298 sont remboursables chacune à *cinquante mille francs*.

LES SUITES DE L'EXÉCUTION DE FERRER

Assassinat DU PROCUREUR DU ROI

Paris, 20 octobre.

Des dépêches de Barcelone annoncent que le Procureur du Roi, qui a requis la peine de mort contre Ferrer, a été trouvé, ce matin, étendu mort dans son domicile.

Ce malheureux fonctionnaire a été assassiné à coups de revolver pendant la nuit.

LES PROTESTATIONS EN FRANCE

Paris, 20 octobre.

Les journaux annoncent que cinquante-sept villes de France ont décidé de donner le nom de Ferrer à une rue.

Certains journaux font remarquer que cette affaire Ferrer aurait eu beaucoup moins d'éclat en France, si cet anarchiste avait été un sujet allemand.

COURS DE PEINTURE

(Art féminin)

par M. SALVATOR MAGNASCHI

Artiste-peintre
Professeur de dessin au Lycée et aux Cours Secondaires de Jeunes Filles

Peinture à l'huile, aquarelle, gouache sur toile, soie, etc. ; décoration d'éventails, écrans, tambourins, objets de fantaisie.

Le mardi et le vendredi de 2 à 4 heures.

Atelier Bd Paoli, 34, au 3ème étage

Futaies à vendre

Bonnes occasions

A.-P. PADOVANI

Nouveau Port, Bastia

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour muraille.
Lampe Electrique très pratique.

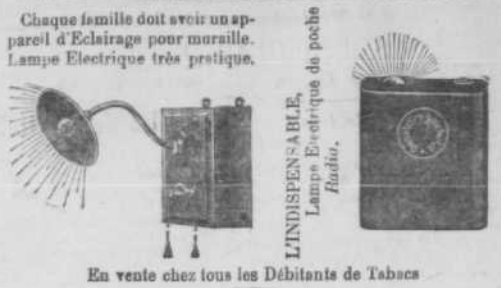

L'INDISPENSABLE,
Lampe Electrique de poche
Radio.

En vente chez tous les Débitants de Tabacs

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

LES MALADIES DE LA FEMME
LA MÉTRITE

Ce sont les femmes atteintes de métrite

JOUVENCE de l'Abbé Soury

CHEMINS DE FER AÉRIENS
Ingénieur FRANZ MERE, Consl.
Milan, Via Sabatelli, 5, Italie

Installations complètes pour transport de matériaux.
Systèmes automatiques pour grandes potentialités.
Installations économiques brevetées à deux câbles, spécialisé pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits impraticables.
Installations pour le transport de personnes.
Funiculaires, plans inclinés.
Machines de soutènement.
Rails et wagonnets simples et automoteurs.
Pile simples et appareils pour descendre du bois à brûler.
Devis et projets sur demande gratis.
Références de 1er ordre.

CHEVEUX sauvés par Hahn

MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 20 Novembre 1906.
Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 30, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-RAPIDE

à 20 centimes la tasse

A VENDRE

Futailles neuves et usagées de toutes contenances
Conditions avantageuses.
S'adresser : Maison L. N. Mattei et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

Installation à vapeur
Jean Cinti, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de beau, verres et monobons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA
APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, *qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.*

DEMANDEZ PARTOUT
UN VIN DU CAP MATTEI

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE
ET
CANNES

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 291

VENDREDI 22 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits sont remis aux risques et risques aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (4e page), 0.75 — Décès, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, AU AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

TOUJOURS
LA COMPAGNIE FRAISSINET !

Une Affaire Edifiante

Transport du Mobilier
des Officiers, Fonctionnaires et Sous-Officiers

I.

Au mois d'août 1908, le capitaine C., du 163e régiment d'infanterie, promu chef de bataillon sur le continent, confiait à l'agence de la Compagnie Fraissinet, à Bastia, 53 colis de mobilier (18 caisses pesant 2 466 kilogrammes, et 35 colis sous toile pesant 1.257 kilogrammes. Total, 3.723 kilogrammes), pour être transportés à Marseille. Le mobilier en question avait été soigneusement emballé par MM. Petit frères, marchands de meubles de notre ville, moyennant le prix convenu de 250 francs.

A l'arrivée des colis à destination, M. le commandant C. constata que la Compagnie Fraissinet lui avait fait payer 210 francs, dont 180 francs de fret proprement dit, au lieu du prix fixé par les articles 81 et 82 du cahier des charges, savoir : 3.723 kilogrammes à 15 francs les 1.000 kilogrammes, = 55 85.

A une première réclamation de M. C., la Compagnie répondit le 11 septembre 1908, que le mobilier n'étant *pas emballé* elle l'avait taxé au *volume*, parce que *conformément à l'article 81 du cahier des charges*, seul, le mobilier revêtu d'un *emballage quelconque devait être taxé au poids*.

Un nouvel échange de correspondances eut lieu et, après quatre mois de réflexion, la Compagnie offrait généreusement une réduction, à titre soi-disant gracieux, de 30 0.0 sur les 180 francs perçus indument, soit 54 francs.

M. le commandant C., estimant qu'il lui était encore dû 70 fr. 15, adressa une réclamation à M. le Ministre de la Guerre en lui demandant de la transmettre à M. le Ministre des Postes et Télégraphes. Un dossier de 14 pièces était joint à la réclamation.

Quelques jours après, le sous-secrétaire d'Etat de la Guerre (M. Chéron), renvoyait le *dossier* au pétitionnaire en lui faisant connaître que son affaire ne concernait ni le ministère de la Guerre, ni celui des Postes et Télégraphes.

A cette communication, M. C. fit la réponse qui convenait, en écrivant, le 13 avril 1909, à M. le Sous-Secrétaire d'Etat de la Guerre :

1° Que le cahier des charges Fraissinet avait été publié par le Ministre de la Guerre dans un volume spécial portant le n° 103 de l'Edition méthodique du Bulletin officiel du dit ministère :

2° Qu'à la page 54 du dit volume, il y avait un article 127 ainsi libellé : « Toutes les difficultés résultant de son application seront jugées administrativement par le Ministre des Postes et Télégraphes, sauf recours au Conseil d'Etat. »

Faisons d'abord cette remarque intéressante que le ministère de la Guerre, gros client de la Compagnie Fraissinet, paraît ne s'occuper de celle-ci que pour lui payer le transport de ses passagers et de son matériel.

Il n'a évidemment jamais eu de difficultés pour le règlement de ses comptes, puisqu'il ignorait même la manière dont ces difficultés auraient pu, le cas échéant, être réglées. C'est exquis !

Ayant renseigné sur ce point la 5e Direction du ministère de la Guerre, M. le commandant C. demanda l'autorisation de renvoyer le dossier qui lui avait été indument retourné ; sa lettre, dont nous avons la copie, porte la date du 13 avril 1909. Il semble bien qu'elle n'ait pas été la bienvenue. Quoiqu'il en soit, le 9 juin suivant, n'ayant reçu aucune réponse, M. C. renouvela sa demande. Avec une patience digne d'éloges, il attendit encore deux mois, *mais toujours vainement*. Le 9 août, il exposa directement son cas à M. le Président de la République qui, plus courtois que son sous-ministre, répondit aussitôt que la requête de M. le commandant C. était transmise à M. le Ministre de la Guerre.

Mais cette haute intervention elle-même n'avait pu avoir pour effet de faire revenir au ministère de la Guerre et, de là, à celui des Postes et Télégraphes, le *dossier* sans lequel la réclamation de M. le commandant C. ne pouvait être utilement examinée.

Après avoir lu l'article 127 du cahier des charges dont elle ignorait jusque-là l'existence, la 5e Direction du ministère de la Guerre — autrement dit le sous-secrétariat d'Etat — s'était cependant décidée à donner suite à la réclamation reçue.

Il semble que, dans cette occurrence, le *dossier* du sous-secrétariat de la Guerre lui commandait d'examiner la demande de l'officier, en consultant les articles 81 et 82 du cahier des charges, et de faire connaître son avis au ministère des Postes et Télégraphes. Mais la maison n'a évidemment aucun goût pour ces sortes de questions. On consulta simplement le ministère des Postes et Télégraphes avec une indifférence parfaite pour la solution à intervenir.

Il eut été, ce nous semble, convenable, de soumettre la réclamation de l'officier, accompagnée du dossier qu'il avait instamment demandé à y joindre. Ce n'a pas été fait.

Dans ces conditions, on devine aisément ce qui en est advenu. Tandis que le plaignant n'était pas admis à présenter les preuves — dont Fraissinet, — la Compagnie concessionnaire était largement entendue et pouvait donner au Ministre des Postes et Télégraphes des explications absolument contraires à celles qu'elle avait fournies à M. le commandant C., lorsqu'elle ne supposait pas que l'affaire aurait des suites.

La Chambre de commerce de Marseille et les autres Compagnies de navigation étaient appelées à la rescousse. Bref, le 21 août 1909, M. le commandant C. reçoit du Ministre de la Guerre communication de la décision du Ministre des Postes et Télégraphes, en date du 3 août précédent.

Nous examinerons, dans un prochain article, cette décision qui, nos lecteurs l'ont déjà deviné, est favorable à la Compagnie Fraissinet.

CARNET SPORTIF

La réunion hippique de Campometta s'annonçait comme intéressante. Une quinzaine de chevaux étaient inscrits, et les enjeux s'élevaient à la somme relativement coquette de 4.100 francs.

Eh bien ! en dépit de tout cela, ce fut une journée un peu pâle, sans animation, sans mouvement, sans entrain. On remarqua l'abstention d'un très grand nombre de nos belles madames qui ne daignèrent pas venir exhiber, au pesage, leurs toilettes d'automne, et apporter leurs encouragements à la race chevaline. La prêtresse, elle aussi, demeura à peu près vide. Et c'est grand dommage.

Car, l'admirable paysage ensoleillé qui entoure cet hippodrome exceptionnel, vaudrait à lui tout seul plus d'empressement et plus d'enthousiasme.

Enfin, il faut bien avouer que les divers concurrents qui entrèrent en lice, furent, pour la plupart, assez médiocres d'allure et dénotèrent, en général, que les écuries de nos éleveurs corses ne sont guère en progrès.

Seule, la svelte pouette *Rétroliates* accomplit une performance assez remarquable, et enleva de haute lutte le grand prix de 850 francs qu'on lui contesta d'ailleurs, sous le prétexte qu'elle n'avait pas couru en pleine conformité avec les codes et règlements de la Société d'encouragement du demi-sang (?). Souhaitons que ce différend se liquide par une solution aussi prompte qu'équitable.

Nous vîmes aussi, avec plaisir, une robuste trottesse du Fiumorbo, *Fourchette* (un drôle de nom par exemple), développer quelques belles foulées qui furent très applaudies des amateurs.

Mais si nos sociétaires bastiais veulent remettre en vogue le *turf* de Campometta, ils devront corser un peu leur programme et ressusciter les courses d'obstacles et les steeple-chase militaires, qui sont, il est vrai, purement attractifs, mais qui ont l'incontestable utilité de faire fleurir les recettes.

Le Pari mutuel a fonctionné à la satisfaction de tous. Mais minimes furent les différences, et seul le outsider *Farceur ex-indien*, qui arrivait *placé*, remboursa à ses partisans un peu plus qu'une fois leur mise.

LAB.

Ce que disent les Journaux

L'Action :

A propos du bloc républicain :

« Achevons de détruire l'Eglise et de fonder l'école, instituer les retraites ouvrières, les lois fiscales et la charte du travail, développez la prospérité générale de la nation en accroissant le bien-être de l'individu, soyez, selon le mot de Léon Bourgeois, « le grand parti de la libre-pensée et de la justice sociale, » voilà ce que le suffrage universel vous demande, aux radicaux comme aux socialistes, et vous redeviendrez alors en face du Vatican et des autocraties coalisées le parti républicain tout court, celui qui a fait jadis la Révolution et qui doit réaliser demain dans toutes ses conséquences la démocratie sociale. »

37. — Feuilleton du *Petit bastiais*

LA MANDOLINISTE
de Pierre Dax

IX

SINISTRE

— Joséphine, reprit-il, ne voyez dans mes questions autre chose qu'un sincère intérêt et permettez-moi de vous demander si vous n'avez à déplorer dans le sinistre que des objets de nature mobilière.

Elle eut un haut-le-corps brusque. Sa pensée vola au coffret.

— Je m'explique, continua Nérondoul. Avez-vous pu retirer assez tôt vos valeurs et toutes choses auxquelles vous teniez ?

— Mes valeurs ? elles se réduisent à si peu.

— A combien estimez-vous la perte faite ?

— Le sais-je ? répondit-elle. Ce que j'avais ne représentait pas un grand prix mais j'y tenais.

— Pauvre amie ! Comment le feu s'est-il donc déclaré ?

Décidément il ne voulait pas partir ! La pendule sonna la demie d'une heure. Joséphine tressaillit. Hélène et Georgette ne devaient pas être loin. Que faire pour éviter une rencontre ?

— J'ai dû m'endormir, expliqua-t-elle, pendant que mon esprit était loin — en laissant ma lampe allumée. C'est ici, dans ma chambre, que l'incendie a commencé et a fait du reste le plus de dégâts. J'avais vécu une si horrible journée, hier, qu'il me tardait de dormir pour ne plus penser : je n'ai pas dû éteindre.

Elle passa la main sur son front froid comme de l'acier.

— Vous souffrez vraiment une série de malheurs, mais, vous savez, après les épreuves, la joie, après les pleurs, les rires !... ce n'est que justice.

— Dieu le veuille... soupira l'astucieuse Joséphine.

— Etes vous assurée ?

— Non.

Elle consulta de nouveau la pendule. Le retour de Georgette n'était qu'une question de minutes.

— Votre jeune sœur n'a pas été plus éprouvée que vous ?

— Pas davantage.

— J'aurais été bien aise de faire sa connaissance.

— Je regrette son absence... Elle est en course, je vous la présenterai quand nous serons redevenus ce que nous étions avant le malheur...

La sonnette vibra. Joséphine tressaillit. Elle avait reconnu le coup d'Hélène. Elle devint livide et sa tête bascula en arrière. Nérondoul se leva.

— Ne vous dérangez pas, dit-elle suppliante, vous me peinerez de partir aussi tôt... C'est un ordre qu'on vient prendre.

Sur la cheminée on trouvait un crayon. Elle écrivit une adresse sur une enveloppe, y glissa une feuille de papier et laissa seul Nérondoul en fermant la porte sur elle. C'était bien Hélène et l'enfant. Elle les éloigna de la main.

— J'ai lû, dit-elle, en baissant la voix un inspecteur d'assurance ; il nous manque un renseignement, va me porter cette lettre, boulevard de la Tour-Maubourg, à l'adresse que voici : Attends la réponse.

Gentiment, Hélène et Georgette repartirent. Encore une fois le péril était conjuré. Un seul mouvement eut suffi pour jeter dans les bras de l'aimé la pauvre petite perdue, et le mouvement ne fut donné pas donné... C'est à croire que jamais la chère créature n'échapperait aux filets tendus par la femme. C'était à penser que la fatalité élèverait une insurmontable barrière entre les parents bien désolés et l'œuvre de leur amour... Une seule chose restait à souhaiter, c'est qu'à bout de forces, bourrelée de remords, impuissante à soutenir le fardeau des injustes de sa vie, la conscience de l'aventurière se réveillât et que dans une minute suprême, elle dévoilât toute la trame ourdie avec fierté. En viendrait-elle jamais là ? Sa haine, horrs irréductible, ne barrerait-elle pas toujours la route à un élan spontané ? Un rien suffit pourtant pour faire avorter des complots mieux assis que les siens. Nous verrons ! Triomphante, Joséphine revint à Nérondoul, avec, sur les traits, une esquisse de sourire.

— Pardonnez-moi, dit-elle, ici, mes fonctions cumulent, surtout en l'absence d'Hélène ; je tiens la porte et le valet...

L'éloignement de Georgette avait enlevé de l'esprit de la perfide une préoccupation cuisante : elle ne désirait plus le départ de Nérondoul. Pendant longtemps elle porta en divinant peu à peu à elle-même. Il constatait avec joie qu'elle reprenait son assurance. Il le lui avoua.

— Votre présence !... dit-elle avec une caresse dans les yeux. En vous voyant, j'ai été surprise, je ne m'attendais pas... je ne savais plus où j'étais. Vous revoir, vous dans un cataclysme immonde ! Je vous sais reconnaissante, au fond de l'âme, d'être venu.

— Voudriez-vous me faire visiter votre logement ? Je serais heureux de le connaître dans ses moindres détails.

— Pas aujourd'hui, n'insistez pas... Dans quelques jours, je vous prierai moi-même.

Il se leva. L'intrigante en fit autant.

— Joséphine, je ne suis pas venu simplement pour vous voir. Je constate que vous êtes sauvée, n'est tant mieux..., j'en remercie le ciel. Maintenant, je vais passer chez mon tapissier, que je vous enverrai. Vous commanderez ce qui vous est nécessaire.

Cette phrase elle l'attendait depuis longtemps. Un sanglot délicatement effort et gracieusement donné, avant pour cette femme au cœur dépravé, plus de prix que toutes les caresses d'yeux ou toutes les phrases sentimentales que Nérondoul pouvait lui débiter.

— Ce qui m'est nécessaire ? reprit-elle, affectant la surprise.

— Oui, j'y tiens. Ne me refusez pas. Je veux qu'un peu de bien-être vous fasse oublier les émotions que vous avez endurées. Laissez-moi profiter de l'occasion qui se présente, en attendant mieux.

— Comment vous remercierai-je ? dit-elle en l'enveloppant d'un de ses regards profonds où l'âme se met toute.

A mesure qu'elle parlait et que sa beauté s'affirmait plus encore dans la vêture quelque peu en désordre où Nérondoul l'avait trouvée, les pensées de celui-ci redevenaient lucides. En venant chez elle, il avait cru que le meilleur serait arraché à celle qu'il aimait des crimes de détresse qui auraient ouvert son âme. Il n'attendait pas autre chose pour tenter ses bras, offrir sa maison et lier sa vie.

(A Suivre).

La République Française :

Sur le discours du conseiller municipal Mossot :

« Prenant la parole, dans une cérémonie officielle, devant les représentants des pouvoirs publics et des puissances étrangères, notamment de l'Espagne, il a glorifié les manifestations terroristes avec un sang-froid et un manque de tact indécents, ne boutant qu'à peine et comme à regret la victime du devoir qu'il s'agissait d'honorer. Notez que M. Mossot a été élu conseiller municipal contre le parti collectiviste par tout l'effort des républicains d'ordre du quartier du 12e arrondissement qu'il représente à l'Hôtel de Ville. Au lieu de faire hier simplement son devoir, il a voulu, lui aussi, « hurler avec les loups : » sous-entendre lui en savoir d'ailleurs aucune reconnaissance. Le jour venu, les collectivistes essayeront d'enlever son siège à M. Mossot. S'ils y parviennent, nous nous permettons de dire que celui-ci ne l'aura pas volé. » La conscience universelle ne fera entendre ce jour-là aucune protestation, et M. Mossot aura le sort de la reine d'ingratitude. »

Le Radical :

« Dans un langage très ferme, M. Mossot a réuni dans une même réprobation tous ceux qui attentent à la vie humaine. Energiquement il a flétri la folie des énergumènes qui tuent au nom d'une prétendue liberté, et l'aveuglement de ceux qui foulent au nom d'une parodie de justice.

» S'élevant au-dessus des partis, s'inspirant des principes les plus sacrés du droit, il a parlé en homme à d'autres hommes. Et si les nationalistes qui, hier, formulaient leur protestation, ont voulu tenter une manœuvre politique, c'est donc que depuis dix ans ils ont tout oublié et qu'ils n'ont rien appris. »

L'Humanité :

La rentrée des Chambres :

« Il nous plaît que la Chambre ait décidé de discuter dès jeudi la réforme électorale ; il nous sera aisé de montrer que la représentation proportionnelle seule peut dégager le suffrage universel, dans notre pays centralisé, de toutes les intrigues, de toutes les corruptions, de toutes les mesquineries ; et le régime électoral d'aujourd'hui, même s'il servit à la discussion, en sortira si ébranlé, si discrédité qu'il ne pourra plus porter longtemps la vie politique de la France. »

Paris-Journal :

Sur l'interpellation de M. Flaissières :

« M. Flaissières ne souffrait que son voisin s'immiscât dans les affaires de son ménage ; s'il lui plaît de manger l'aïoli, il se préoccupe peu de l'opinion du monsieur d'en face sur cette mayonnaise dont le parfum ne flatte pas tous les odorats. M. Flaissières a raison. Si l'aïoli est d'une digestion pénible, M. Flaissières ne demande à personne de le digérer à sa place.

» La cuisine politique des Espagnols ne nous intéresse qu'au point de vue théorique ; elle peut solliciter parmi nous des avis divers, notre gouvernement n'a point à la connaître officiellement comme il ne doit pas supporter que le gouvernement espagnol lui fasse des observations sur ce qui se passe en France. »

Ligue Nationale contre l'Alcoolisme

SECTION BASTIAISE

Sur la proposition de M. le Trésorier, à la suite de l'annonce par le *Petit Bastiais* du décès de M. Henri Boland, membre d'honneur de l'Union générale des Cercles, un des plus ardents promoteurs du relèvement économique de la Corse, le Comité de la Section Bastiaise de la Ligue nationale contre l'alcoolisme a levé la séance en signe de deuil.

Le Secrétaire général,
A. AUDOUL.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 octobre 1909.

La mauvaise tenue du groupe espagnol entraye les excellentes dispositions du début et la clôture se fait presque partout au-dessous du niveau de la veille. Notre 3 0/0 est calme à 97.65. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure recule de 94.95 à 94.10 et le Portugais de 62.80 à 62.10. Le Turc et les Emprunts Russes ne varient guère. Les obligations de 500 frs 5 0/0 Ville de Kiota s'avancent à 510. Nos Sociétés de Crédit ne se départent pas de leur fermeté : Crédit Foncier 775, Crédit Lyonnais 1.338, Comptoir National d'Escompte 720 ; Société Générale 679.

Un peu de tassement sur les valeurs industrielles. Sous 4.970. Valeurs de traction irrégulières. Recul du fils à 4,925. Bonne tenue du compartiment industriel russe. La Prestigieuse Industrie *Houillère de la Russie Méridionale* reprend à 572. Il se confirme qu'il sera proposé à l'assemblée générale du 18 courant de distribuer un dividende de 32 francs.

En Banque le Lanrium Grec est demandé à 64 frs. L'Electrique Lille Roubaix Tourcoing progresse à 296.

La prospérité des Etablissements Gaillard dont les actions et les parts sont recherchées à 153 et à 174.50, ne cessant de s'affirmer, les bénéfices prévus de 250.000 frs correspondant à un dividende de 4 0/0 fr. 50 pour l'action et 16.70 pour la part, seraient dépassés.

Bonne tenue à 370 des obligations 5 0/0 Société Hongroise de Cuivres. Un coupon intérimaire de 3.25 est payable le 1er décembre prochain à la Banque des Pays-Autrichiens et à la Société Générale.

Parmi les valeurs françaises de Mines d'Or, l'action et la part Ouest Africain Français montent à 644 et à 358.

Nos chemins de fer sont sans changements.

POUR CET HIVER

On sait combien notre ville, si pauvre en distractions, a accueilli avec joie l'organisation de ces fêtes de quartier qui, de semaine en semaine, égayent les dimanches bastiais.

Cependant quelques personnes ont compris qu'il devenait chaque jour plus nécessaire de faire un effort plus sérieux maintenant que l'hiver approche, et c'est ainsi que l'on nous annonce la formation en perspective d'un comité central destiné à organiser de grandes réjouissances pour le Carnaval prochain.

L'idée nous paraît excellente et nous ne pouvons qu'approuver l'*initiative qui vient d'être prise.*

Ajoutons que dans la pensée des organisateurs les pauvres de la ville ne seront pas oubliés puisque le bénéfice de ces fêtes leur sera entièrement réservé.

En groupant tous les efforts et en centralisant toutes les souscriptions, on évitera des frais inutiles et ce sera là tout profit pour les malheureux qui sauront que Bastia veut s'amuser, mais en pensant à eux.

Une réunion préparatoire aura lieu à l'assistance publique demain samedi, à 8 heures et demie du soir.

CARGESE

Comité Radical-Socialiste

Procès-Verbal

Réunion générale du Comité Républicain Radical et Radical-Socialiste, pour la défense du Prolétariat de Cargèse, du 26 septembre 1909, sous la présidence de M. Patrice Stephanopoli.

Entouré du Conseil d'administration, au milieu de la grande majorité des adhérents, le Président ouvre la séance et prononce le discours suivant :

Messieurs,

Honneur aux braves et indépendants d'entre vous qui, à la très grande surprise d'un groupe d'adversaires turbulents et incrédules, ont su tourner les angles de la petite rue ironie et atteindre le but qu'ils se proposaient. Celui, tout d'abord, d'être arrivés à une majorité respectable. Maintenant que l'effort est fait, que nos forces sont unies en un grand comité, il faut absolument que nous fassions valoir nos droits.

Notre comité Messieurs, n'est ni un comité de salut public, ni de sûreté générale, ni révolutionnaire, c'est tout simplement un comité d'intérêt local de notre cher Cargèse, de politique républicaine.

Notre cher pays ne peut être défendue que par le groupement d'une majorité aussi réduite que sage, désirant le progrès général. C'est à vous, Messieurs, que nous avons fait appel pour rétablir l'harmonie entre tous, l'égalité et la justice, pour arriver avec une nouvelle administration au succès que nous poursuivrons sans relâche.

Quelques-uns de nos adversaires ont essayé de nous attribuer d'autres intentions en poursuivant notre œuvre d'apaisement et de progrès, eeux-là, nous n'avons qu'à les négliger et on jamais en parler.

Il y a une question, Messieurs, que nous ne pouvons accepter sans protester, c'est la chasse que le chargé de la police municipale prétend faire à nos adhérents ; cela pourrait se passer aussi à une autre époque, lorsque les peuples étaient ignorants et soumis ; si les autorités locales ne sont pas respectueuses de leurs administrés adversaires, ces derniers se défendront légalement : aux trois gardes-champêtres qui inspecteront nos rues, nous leur adjoindrons trois citoyens libres, faisant partie de notre comité, pour le contrôle de la distribution des polices.

Nous engageons donc ceux qui sont chargés de la surveillance de la salubrité publique à être plus courtisants et plus justes pour tous. Sous peine que l'arbitraire n'apparaisse pas trop aux yeux du public, qui trouverait ce procédé trop cavalier. Le comité ne cessera de réclamer de toutes ses forces, au conseil municipal, les comptes de sa gestion pour la satisfaction des administrés.

Pour en terminer par des faits qui nous effrayons, lorsque nous entendons nos adversaires critiquer la fidélité de nos adhérents, l'essentiel, c'est que nous ayons conscience de nous-mêmes ; sans nous préoccuper des malsaines insinuations, soyons de plus en plus fiers de notre union, marchons toujours sous la main dans la main ; trop respectueux de nous-mêmes, nous n'avons à redouter la moindre défection ; dans le cas, la perte d'un seul de nos membres adhérents serait compensée par de nouvelles adhésions.

Soyons unis pour Cargèse.

Maintenant, Messieurs, je suis heureux de vous annoncer les nouvelles adhésions à notre comité des noms suivants :

Scaglia. — Matteï Antoine. — Pasquali J. L. — Pasquali J. B. — Leca François-Marie (Ricci). — Frimigacci Jean-d'Urdici. — Fieschi J. Antoine. — Rochiccioli X. Antoine. — Garidacci Démétrius, ancien cantonnier.

Ce qui porte le nombre de nos adhérents à 421.

Le Conseil d'administration présente à l'assemblée générale l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

L'assemblée générale, dans sa séance plénière de ce jour, réitère son adresse du jour du 29 août dernier et insiste tout particulièrement auprès du Conseil municipal à qui rendre compte de sa gestion, en invitant le Conseil d'administration du comité à en prendre connaissance.

Le présent ordre du jour a été voté à l'unanimité et par acclamation, par les membres présents au nombre de 85.

Le président invite le jeune Jean Frimigacci-Stéphanopoli à prendre la parole ; celui-ci s'exprime dans les termes suivants :

Messieurs et chers Amis,

Que pourrai-je bien dire après les éloquentes et persuasives paroles que vient de vous adresser notre sympathique président ? Que pourra trouver pour vous entretenir ma jeunesse inexpérimentée, lorsque la parole du sage, d'écho en écho, a parcouru la salle entière. Pourtant, chers Messieurs, je ne cesserai jamais de vous prêcher les nobles sentiments de l'union, de la concorde, de la fraternité.

Le comité, ce fruit de notre travail et de nos soins, vient de pousser des racines profondes dans la terre Cargésienne, il vient d'étaler ses rameaux fort puissants déjà, qui embrassent la majorité de la population. Vous n'ignorez pas, j'espère, que nous sommes la force armée de la raison et de la justice, nous sommes parvenus à une majorité notable. Vous triompherez, soyez contents, vous êtes la force, ne soyez pas tyrans ! Nous arriverons à la direction des affaires communales, et nous ne nous vengerons pas de nos adversaires avec des polices, sous prétexte de propreté urbaine. Nous devons en effet sourire et laisser passer leur colère, ils ne savent pas nous combattre par des armes généreuses et légales, car la justice et la générosité sont ignorées de nos administrateurs, attendu qu'ils n'ont pas compris ce que nous demandions pour l'hygiène publique et la prospérité générales.

Il y a aussi d'autres choses qui doivent vous contraindre à rester unis, à marcher tous comme un seul homme, à imposer vos idées à ceux qui prétendent vous diriger. Vous savez très bien, qu'armés de vos bulletins de vote, vous pouvez imposer vos idées à vos mandataires futurs. Ne vous écartez pas du chemin du devoir qui consiste à travailler pour son clocher, pour sa patrie, pour l'humanité. L'Union fait la force, servons-nous de cet exemple pour atteindre notre but dans l'intérêt de tous.

Le Président,
P. S. STEPHANOPOLI.

Fête de Pietranera

Dimanche prochain, aura lieu, dans le coquet village de Pietranera, une grande fête foraine, sous la présidence d'honneur de M. Gagniniacci, conseiller général, et de M. le maire Graziani.

PROGRAMME

Chanteurs de cours. — Grand'messe. — Banquet. — Courses aux ânes. — Courses aux cruches. — Course à la grenouille. — Dîner à la fiselle l'aveugle. — Divers concours, etc., etc. — Grande matinée sur la place publique. — Représentation théâtrale. — Bal champêtre — Retraite aux flambeaux. — Illuminations. — Feux d'artifice.

Le Président, A.-F. PANDARI.

MÈRE

L'homme mère, comme tant d'autres femmes, n'a confiance que dans la Tisane Américaine des Shakers. Les jours où ses occupations journalières les pressent, où rien ne semblait vouloir réussir, où ses propres enfants lui contrariaient une charge, ne sont plus maintenant qu'un souvenir lointain ! Disparus aussi les migraines, les étourdissements, la sensation permanente de fatigue, les oppressions ! Tous ces malaises l'ont quittée le jour où elle a pris pour la première fois la Tisane Américaine des Shakers et ils ne réapparaîtront jamais plus, tant qu'elle en aura sous la main. C'est le remède par excellence contre les mauvaises digestions et celui que des centaines de milliers de familles en France emploient sans cesse. Il est bon pour la mère, bon pour le père, en un mot bon pour toute la famille. Demandez à M. Pasqua, pharmacien à Lille, sa brochure explicative gratuite.

LA

TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

Au Cinéma-Edison

4, RUE MIOT, 4

Le grand Cinématographe Corse Edison vient d'ouvrir la série de ses soirées de gala. Ce soir, grand spectacle extraordinaire avec un programme merveilleux choisi pour la circonstance. *La Femme policière* nous montrera les artifices séducteurs d'un agent de police féminin à la recherche d'un cambrioleur. Le public amateur se pâmera d'admiration devant la *Légende de Polichinelle* où l'on verra ce dernier nouvel Orphée à la recherche d'Eurydice, poursuivre le ravisseur de sa chère poupée. Enfin, pour terminer, on se tordra littéralement avec le *Pédicure par amour*, histoire d'un fou rire inénarrable.

Carnet Mondain

Mardi dernier, à 9 heures du matin, se célébrait en l'église de Saint-Jean-Baptiste, le mariage de Mlle Angèle Aymo, la gracieuse et charmante fille de M. Joseph Aymo, le sympathique employé à la Compagnie des Chemins de fer, avec M. Joseph Ferrandini, fils de M. Ferrandini, le conducteur bien connu dans notre ville.

Portant avec distinction une élégante toilette blanche que rehaussait sa grâce et sa modestie, la jeune mariée a été conduite à l'autel par son père ; elle était assistée en qualité de témoins par MM. Moeti et Aymo ; ceux de l'époux étaient : MM. Ferrandini et Testa.

Le service d'honneur a été gentiment assuré par les gracieuses Mlles Marie Aymo et Lilina Ferrandini que conduisaient M. André Ravelli et Romain Natalini.

Après la cérémonie les invités se sont rendus dans les jardins du Grand Hôtel d'Europe où un dîner fort varié leur a été servi ; en voici le menu :

Vol-au-vent financière
Loup sauce verte
Fanx filet aux Champignons
Petits pois beurre fermier
Chapons de Bresse rôtis
Salade de saison
Bonnets assortis
Fruits. Vins, Café, Liqueurs.

La fête s'est terminée par une agréable matinée qui s'est prolongée fort avant dans la soirée et les invités ne sont retirés emportant de cette joyeuse fête de famille le meilleur souvenir.

Nous avons aussi permis d'offrir aux jeunes époux nos meilleurs vœux de parfait bonheur et de prospérité.

SPLENDOR-CINÉMA

Demain soir, samedi, grande soirée au bénéfice du Comité des fêtes du boulevard de Cardo et place Favalelli.

Le programme qui sera des plus choisis paraîtra demain.

N. B. — Les membres du Comité sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir, à 8 heures, dans le local habituel.

Le Président, N. GIUSEMETTI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 octobre.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 15°5 à midi 19°2 + 4°6 heures du soir + 17°4 Maxima + 20°2. Minima + 14°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.
L'après-midi, id.

Fêtes du Faubourg Saint Joseph

Nous apprenons qu'un comité permanent des fêtes vient de se former dans le Faubourg Saint Joseph. M. Antoine Canioni, le sympathique employé de la maison Bourgeois frères, président du comité du mois d'août dernier, vient d'être élu président du comité permanent.

Un bravo pour les *San Ghisippani* qui ont eu les premiers, à Bastia, l'idée d'organiser des fêtes populaires de quartiers.

Au Port

Vap. « Numidia, » cap. Carrion, venant de Livourne, est reparti pour Marseille.

— Vap. « Iberia » cap. Maury, venant de Marseille, est reparti pour Livourne.

— Torpilleurs 218, comm. Corten, et 185, comm. Parret, venant de Bonifacio.

— Brick-goélette français « Caroline », cap. Ghirardi, parti pour Cette.

Les Bleus

Le contingent de la Corse a fourni, cette année, 904 jeunes soldats aux corps stationnés hors de l'île.

Les divers corps stationnés dans l'île ont reçu du continent 582 jeunes soldats.

Sensationnel

La *Modern'Cordonnerie* méprise les plagiaires, mais elle ne redoute pas la concurrence, à qualité égale.

On peut vendre les mêmes modèles, mais ce qu'on ne peut faire, c'est de livrer à ses clients, comme la *Modern'Cordonnerie*, des chaussures montées toutes *sur cuir véritable*.

D'ailleurs, les acheteurs ne s'y trompent pas ; ils apprécient, ils comparent, et, quand ils se sont bien rendus compte, ils retournent pour toujours à la *Modern'Cordonnerie*, 9, Boulevard du Palais.

Les dernières nouveautés reçues méritent d'être vues ; toutes les chaussures de la Maison sont irréprochables.

L'entrée des Magasins est libre ; tout le monde peut s'en rendre compte.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires. — Usine à vapeur
Rd Saint Angelo, 6, BASTIA

La Maison a l'honneur d'informer le public que ses produits sont absolument supérieurs, à prix égal, à tout ce qui se vend de provenance continentale.

Ses pâtes raffinées, supérieures et entre sont manipulées avec tous les soins qui sont indispensables à une bonne fabrication. D'ailleurs, la Maison n'emploie que des matières premières provenant des meilleures semonceries de Marseille.

Spécialités de la Maison : Nouilettes aux œufs (garanti). — Cannelloni. — Chevaux d'Anges.

PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES OFFICIERS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00585

AJACCIO

M. le Préfet à Calvi

Ajaccio, 21 octobre.

M. le Préfet de la Corse est parti à midi pour Calvi, accompagné de Mme Fabre et de son fils André.

M. Thibaut, chef de cabinet du Préfet, accompagne également M. Fabre dans sa tournée dans l'île.

La Catastrophe du Collège Fesch

LES OBSÈQUES D'ALEXANDRE CARABELLI

Ajaccio, 21 octobre.

Les obsèques du jeune Alexandre Carabelli ont été solennelles et émouvantes.

La population ajaccienne a rendu un hommage éclatant à cette infortunée victime de la catastrophe du collège Fesch.

A la Maison Mortuaire

Bien avant l'heure fixée pour les obsèques, la circulation est devenue impossible rue du Maréchal Ornano.

Les parents et les amis de la famille Carabelli ont de la peine à se frayer un passage, à travers la foule énorme des curieux, pour arriver jusqu'à la maison mortuaire.

La levée du Corps

A 10 heures précises a lieu la levée du corps.

La foule se découvre ; elle est si émue et recueillie.

Sur tout le parcours du cortège les magasins sont fermés.

Le Cortège

Le cortège, qui se forme devant la maison mortuaire, se dirige vers la Cathédrale dans l'ordre suivant :

Tous les élèves, externes et internes, du Collège Fesch.

La Musique municipale, qui ne cesse de jouer sur tout le parcours des marches funèbres.

Les porteurs de couronnes au nombre de dix huit.

Le cercueil, qui disparaissait sous les fleurs.

La famille. Le deuil était conduit par le père et le frère de l'infortunée victime, dont l'immense douleur faisait peine à voir, et par M. Durrens, président du tribunal civil de Corte, conseiller général du canton d'Olmeto, parent de la famille Carabelli.

M. Calcatoggio, principal du Collège, ayant à sa droite M. le docteur Pitti-Ferrandi, inspecteur départemental d'hygiène, et à sa gauche, un professeur, sur lequel il s'appuie.

Aussitôt après la famille : M. le Préfet ; M. le Maire d'Ajaccio ; M. le Secrétaire général ; M. le Vice-Recteur.

Le Conseil municipal d'Ajaccio, ayant à sa tête le commandant Nicoli, premier adjoint au Maire.

Tous les chefs des administrations civiles.

Le Commandant de la Marine et le Commandant d'armes.

Les représentants de toutes les administrations maritimes, militaires et civiles.

Un très grand nombre d'instituteurs et d'institutrices de la ville et de l'arrondissement.

Les élèves de 3e année de l'Ecole normale.

A la Cathédrale

Le cortège traverse une double haie de curieux pour se rendre à la Cathédrale, où l'absoute est donnée par M. le Vicaire-général, entouré d'un nombreux clergé.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège redescend sur les quais en traversant la rue Notre-Dame, la rue Napoléon, l'avenue du Premier Consul.

Les Discours

En arrivant devant l'Hôtel de Ville, le cortège s'arrête ; c'est là que les discours sont prononcés.

Une foule énorme couvrait littéralement la superbe place des Palmiers.

L'élève Mattei, camarade d'Alexandre Carabelli, parle le premier.

Après lui, M. le professeur Marchi, au nom du personnel enseignant.

Enfin, M. le surveillant général Reibaldi, au nom du Lycée de Bastia.

M. le Président Durrens, au nom de la famille, remercie M. le Préfet, M. le Maire, toutes les autorités civiles, maritimes et militaires, ainsi que la population ajaccienne de leur précieux témoignage de sympathies et de regrets.

A bord du Corte

Les discours terminés, le cortège se dirige vers le quai d'embarquement.

Le cercueil, recouvert du drapeau tricolore, est déposé à bord du paquebot *Corte*, qui doit transporter le corps à Propriano.

Tous les personnages officiels défilent devant la famille.

Un Incident

En passant devant la caserne Abbatucci, le cortège a dû s'arrêter ; la mère de l'infortunée victime, qui avait voulu suivre le cortège s'est évanouie.

Télégramme de Mgr Desanti

Mgr l'Evêque d'Ajaccio, en tournée pastorale, a adressé à M. Pugliesi-Conti, maire d'Ajaccio, le télégramme suivant :

« Nous prenons une grande part au malheur qui frappe le Collège et la Ville, et nous prions pour l'âme du jeune Carabelli. »

Télégramme de M. le Recteur

M. Payot, recteur de l'Académie d'Aix, a adressé à M. le vice-recteur le télégramme suivant, avec prière de le communiquer à la famille de l'élève Carabelli.

« Présentez d'urgence les condoléances de M. le ministre de l'instruction publique à la famille Carabelli, et joignez y les miennes. »

Les Couronnes

On a beaucoup remarqué la couronne offerte par le Lycée de Bastia ; celle offerte par le personnel de l'Enseignement, et celle offerte par les élèves du Collège Fesch.

***

A midi, l'imposante et douloureuse cérémonie prenait fin ; la foule s'écoulait en proie à une poignante émotion.

Le paquebot *Corte* appareillait pour Propriano.

L'Inhumation

L'inhumation aura lieu à Fozzano, dans le caveau particulier de la famille.

BOURSE DE PARIS

	20 oct.	21 oct.
Rentes de 3 0/0 anciens	98.00	98.57
de 3 0/0 amortis.	98.00	98.40

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 21 octobre.

M. Trojani est nommé huissier près le tribunal de 1re instance de Bastia.

Nominations

Surveillants militaires

Paris, 21 octobre.

MM. Dominique Ucciel et Marc Morazzanacci sont nommés surveillants des établissements pénitentiaires.

LES CERCLES MILITAIRES Catholiques

Paris, 21 octobre.

Le bruit court dans les milieux politiques que plusieurs parlementaires sont décidés à interpeller le Gouvernement sur les agissements de certains surveillants militaires des villes de garnison.

On reproche à ces surveillants d'avoir habituellement reconstitué, sous des noms nouveaux, les cercles militaires catholiques, interdits par les circulaires ministérielles.

OUTRAGES au Roi d'Espagne

Les Poursuites

Paris, 21 octobre.

L'*Humanité* annonce que le Directeur du *Progrès du Havre* va être poursuivi pour outrages au Roi d'Espagne.

Plusieurs autres directeurs de journaux français vont être poursuivis pour le même motif.

EN ESPAGNE

LA DÉMISSION DU CABINET

Madrid, 21 octobre.

La démission du ministère est officielle depuis ce matin.

M. Maura, président du Conseil des ministres, a remis, hier soir, à S. M. Alphonse XIII la démission collective du Cabinet.

LE MINISTÈRE MORET

Madrid 21 octobre.

Les journaux du soir annoncent que le Roi a fait appeler dans la matinée M. Moret, chef du parti libéral, et lui aurait offert la mission de constituer le nouveau Cabinet.

M. Moret aurait accepté cette mission.

La Conquête de l'air

La Grande Quinzaine de Port-Aviation

Paris, 21 octobre.

Grand Banquet

Un grand banquet a été offert, par le comité d'organisation de la Grande Quinzaine de Paris, au comte de Lambert, pour fêter son beau vol au-dessus de Paris.

A cette série d'arrivées, la grande médaille d'or de la Société d'encouragement à l'aviation a été remise au comte de Lambert.

Le Meeting de Doncaster

Blackpool, 21 octobre.

Plus de cent mille spectateurs assistaient aujourd'hui à cette belle journée, et n'ont pas ménagé d'acclamer chaleureusement l'intrépide Farman, qui a exécuté un vol superbe pendant une heure trente-deux minutes.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté après certaines modifications.

La Question Lasies sur l'Espionnage

D'accord avec le Ministre de la Guerre, M. Lasies, député plébiscitaire du Gers, ajourne le dépôt de son projet de résolution sur les mesures à prendre pour mettre un terme aux entreprises de l'espionnage étranger.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la réforme électorale.

La discussion générale est ouverte.

M. Dansette

le premier orateur inscrit, monte à la tribune.

Le député républicain libéral du Nord se déclare partisan de la *représentation proportionnelle.*

M. Buyat

député républicain radical de l'Isère, lui succède à la tribune.

L'orateur prononce un long discours en faveur du scrutin de liste par et simple.

M. l'abbé Lemire

député conservateur du Nord, monte ensuite à la tribune.

L'orateur défend énergiquement le scrutin d'arrondissement.

Le député du Nord est partisan d'accorder deux voix au père de famille ; le célibataire n'aurait droit qu'à une seule voix.

M. l'abbé Lemire est également partisan du vote obligatoire.

M. Paul Deschanel

député d'Eure-et-Loir, monte à la tribune.

L'ancien président de la Chambre prononce un discours très remarquable en faveur du scrutin de liste avec la représentation proportionnelle.

L'orateur fait valoir toutes les raisons qui militent en faveur de ce mode de scrutin.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

Règlement de l'Ordre du jour

La Chambre fixe l'ordre du jour de la séance de demain, qui sera entièrement consacrée aux interpellations.

Ces interpellations seront discutées dans l'ordre suivant :

1. Celle de M. Rousset ;

2 Celle de M. Merlo, sur l'action de l'Espagne au Maroc ;

3 L'interpellation de MM. Allard et Weber sur les incidents de Lille de dégue.

La séance est levée.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites le samedi 23 courant, dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, seront célébrées pour le repos de l'âme de

M. OCTAVE-AUGUSTE GAUDIN
Notaire honoraire.

La famille assistera à la messe de dix heures.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Lucrèce Pietrotti, née Vincenti ; M. et Mme Pierre Pietrotti et leur fils ; M. et Mme Victor Ramberti et leurs enfants ; M. et Mme Jean-Vitus Amieri et leur fils ; M. Sabadino Pietrotti et son fils ; M. et Mme Pierre Pietrotti et leurs enfants, de Piedicorte (Cap Corse) ; M. Sabadino Pietrotti ; M. Damien Chelli et ses fils, d'Italie ; M. et Mme Gaétan Antonelli et leur enfants ; M. et Mme Eugène Spoonha et leurs enfants ;

Les familles Lega, Massoni, Sinibaldi, Fabrot, Rossi, Zanacchi, Sabbatini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR CASIMIR PIETROTTI

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, décédé le 21 octobre 1909, à l'âge de 69 ans, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui vendredi, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de la Banque, 3.

Mme Antoine-Louis Pernice, M. Antoine-Louis Pernice, commis principal des ponts et chaussées en retraite ; Mme Luciani, M. Luciani, receveur de l'enregistrement, et leurs enfants ; M. Antoine Santandrea, Mme Antoine Santandrea et leurs enfants ; Mme Eugène Pancinelli, M. Eugène Pancinelli, sous-ingénieur des ponts et chaussées, et leurs enfants ; Mme Pascal Bitterlé, M. Pascal Bitterlé, agent d'assurances, et leur fille ; Mme Octave Guignard, M. Octave Guignard, juge de paix de Valle d'Alesani, et leurs enfants ;

Les familles de Mari, de Marseille ; de Mari, de Bastia ; de Mari, de Lori ; Franceschi et Semguglia, de Piedicorbara ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE LUCIE FRANCESCHI
Née DE MARI

leur tante, grand'tante, arrière-grand'tante, cousine et alliée, décédée à Bastia, le 21 octobre 1909, à l'âge de 83 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 22 octobre, à 3 heures et demie de relevée.

On se réunira rue Favalelli, 4.

PLANTATIONS ET USINES AGRICOLES
Antilliennes
RHUM GRANDS MORNES
CETS OLO RHUM
PUR, AUTHENTIQUE, VIEUX
RHUM GRANDS MORNES
Fines espèces, Parfum naturel, Goût exquis.
Prière aux Contribuables. — Exiger la bouteille triangulaire.
Demander à nos Revendeurs les MM. GET Frères, Distillateurs de « PIPPERMINT. »
Maison Fondée en 1790

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le Quart *Vichy Lardy et Larbaud.*

CONSOMMATEURS

Ne buvez que le

VIN DU CAP CORSE

au quinquina **MATTEI**

Apéritif tonique et fortifiant

Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.*

Exigez la vraie marque préparée d'après la formule L. N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.

APRÈS VOS REPAS

PRENEZ UN VERRE DE

CEDRATINE

Liqueur extra-fine
Digestive et rafraichissante

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 292 — SAMEDI 23 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, un autre pays
Autres Départ.	25 »	13 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00586

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Jean de Capistrano
Soleil : (heure officielle)
Lever, 5 h. 55 m. — Coucher, 4 h. 23 s.
Premier quart., le 24 — Pleine Lune, le 31.
Fête de Demain : Saint Raphaël, arc.

22 OCTOBRE

LA FUSILLADE
DE BARCELONE

Ce qu'était Ferrer. — Démocrate ou Anarchiste ? — Les représailles.

Un acte tragique vient de bouleverser le monde. Le 13 octobre, au petit jour, douze soldats s'alignaient derrière la muraille noire d'un couvent, et là, par ordre, ils ont fusillé Francisco Ferrer.

A la suite de cet acte, un immense frisson passa sur la conscience universelle. Les uns crièrent : Justice ! les autres : Indignité ! Qu'était donc ce Ferrer ? Dangereux anarchiste, comme le prétend le gouvernement espagnol, ou bien loyal et sincère démocrate, comme le déclarent ses amis ? La distinction vaut la peine d'être faite.

Ferrer était fils de paysans. Ses parents possédaient quelques vignes dans la province de Barcelone. S'il avait voulu, il aurait pu tranquillement cultiver sa terre, à l'ombre des couvents qui la dominent, et à la condition de payer strictement les redevances exigées par le Roi et l'Eglise. Mais Ferrer avait d'autres idées en tête. Caractère épris d'indépendance, il se consacra à l'étude, lut, malgré la censure espagnole, les auteurs et orateurs français de la Révolution et de la république, et déjà, à vingt ans, il était républicain.

Il ne s'en cacha pas, du reste, et se consacra tout de suite au prosélytisme. Obligé de fuir sa patrie, il vint à Paris où il fut professeur au Cercle populaire d'enseignement laïque ainsi qu'à l'Association philotechnique.

Après la misère, vint l'aisance. Il gagna quelque argent et fonda une famille. Deux fois marié, il eut trois filles, qui sont établies à Paris.

Brusquement, la fortune lui vint. Une vieille dame, sans qu'on sut jamais bien pourquoi, lui légua près d'un million : un immeuble à Paris, d'un revenu de 40.000 fr. Aussitôt, Ferrer pensa à consacrer cette aubaine au triomphe de ses idées. Il *retourna* à Barcelone, fonda une maison d'édition qui ajouta encore à sa prospérité. Aussi, dépensa-t-il sans compter — tellement qu'il meurt presque pauvre — pour la défense de la cause qui lui était chère.

C'est ici que doit se placer la question angoissante : quelle était la cause, quelles furent les idées de Ferrer ?

Sa cause fut celle de la liberté républicaine. En France, Ferrer eut été un bon citoyen, un homme de gouvernement peut-être. Il voulait l'affranchissement du peuple, l'instruction pour tous, laïque et obligatoire, la liberté absolue de conscience et de pensée, la séparation des Eglises et de l'Etat.

Tout cela, dans l'Espagne très catholique et très monarchique, est considéré comme une aberration, comme la pire des abominations ; celui qui se livre à une pareille propagande est un monstre odieux, un anarchiste, un criminel, il mérite la mort, pour la plus grande gloire du Roi et de Dieu. Voilà pourquoi Ferrer a été fusillé, le 13 octobre, à Barcelone.

Que lui reprochait-on ? d'avoir fomenté la révolte de Barcelone. Or, il est démontré qu'au moment *où elle éclata, Ferrer était à Paris.* D'avoir lancé des appels en faveur de la révolution sociale ? d'avoir écrit qu'il *fallait brûler les couvents, détruire la domination des moines ?* Or, pour lui prouver qu'il avait tort, le gouvernement a fait brûler sa maison de Barcelone, au moment de la répression des troubles, et fait fermer les écoles que Ferrer entretenait de ses deniers.

Ferrer avait pu être violent, à vingt ans. Mais depuis, et toute sa vie, il a montré *sa conviction* une admirable patience pour arriver au triomphe de ses idées. Sa conviction était que l'on n'arrive à rien de durable par la violence, et qu'il fallait d'abord faire l'éducation du peuple. C'est dans ce but qu'il avait fondé sa maison d'éditions où il distribuait par milliers *les ouvrages des philosophes* et des démocrates français ; c'est pour cela aussi, qu'il avait créé, un peu partout, cent vingt écoles primaires dont l'enseignement religieux était banni.

Si le jeune Alphonse XIII se tient au courant des manifestations qui, dans tous les pays civilisés, ont accueilli la tragédie de Barcelone, il doit faire de singulières réflexions sur l'avenir de son trône.

Sans doute, il faut faire la part des exagérations de la foule ; loin de nous la pensée d'excuser les violences qui se sont produites *notamment* à Paris, devant l'ambassade d'Espagne ; les barricades, les becs de gaz arrachés, les agents tués ou blessés ne font rien gagner à la cause de la liberté et de l'affranchissement que défendait Ferrer. Nous ne prétendons pas davantage contester à l'Espagne le droit d'exercer la justice chez elle, de condamner, de fusiller même ceux qu'elle juge coupables : cela n'est pas notre affaire.

Mais en contre quoi les Français protestent, avec l'humanité entière, c'est qu'un homme ait pu être fusillé, en plein vingtième siècle, *sur des accusations mensongères*, sans entendre ses témoins ni sans voir ses preuves d'innocence. Cela nous ramène aux heures les plus sombres du passé, aux massacres de 1793, et, plus loin encore, aux atrocités de l'inquisition, aux Torquemada, aux Savonarole, aux Giordano Bruno.

Malgré les progrès humains, ce régime d'obscurantisme a fait de l'Espagne moderne une nation arriérée, un pays de misère matérielle et morale, sans activité, *sans industrie, sans commerce, sans agriculture.*

A cette détresse, nous opposons l'espoir des peuples ouverts à la Liberté. Nous opposons les paroles de M. Briand, en nos discours de Périgueux : « Nous sommes en une heure où le peuple se sent un irrésistible besoin de concorde et de fraternité. » Nous opposons les paroles prononcées par M. Lloyd George, ministre des Finances d'Angleterre, qui s'écriait hier : « La foule qui a trop longtemps erré dans les ténèbres des vieux âges, voit approcher maintenant son avènement à la lumière ! » Nous opposons enfin cette déclaration de M. Lerroux, député de Barcelone, qui proclame : « Le peuple espagnol aura un réveil terrible. Tous les éléments démocratiques sont prêts. La révolution est proche et elle ne peut avoir d'autre issue que la République. »

C. DE CORBELIERS.

RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE
DE LA CORSE

COMMISSION EXTRAPARLEMENTAIRE ET INTERMINISTÉRIELLE

RAPPORT DE M. PUJALET

Assistance et Hygiène

a) Conjection des listes d'assistés (SUITE).

Au mois de septembre 1907, il invita les maires à établir les listes avec toute la régularité de procédure exigée par les articles 2, 14 et 16 de la loi ; elles durent être dressées en quadruple expédition, un exemplaire étant destiné aux archives de la mairie, un autre à la sous-préfecture et les deux autres aux services de contrôle de la préfecture. Il les mit en garde contre les dangers auxquels les exposerait l'abus des inscriptions d'urgence et leur signala en tout état de cause, l'obligation où ils étaient, pour dégager leur responsabilité personnelle, de faire ratifier ces inscriptions par le conseil municipal dans sa plus prochaine séance.

Le 11 janvier 1908, il s'adressa aux médecins et pharmaciens ayant adhéré au bureau d'assistance médicale gratuite pour leur attirer l'attention sur l'invalidité des listes dressées en dehors des formes légales, et sur l'irrecevabilité des mémoires établis pour soins ou médicaments délivrés à des assistés irrégulièrement inscrits.

Il spécifia enfin à la préfecture, dans un service distinct, le contrôle de l'application des lois d'assistance.

Ce sont là des mesures excellentes, qui ont déjà donné d'appréciables résultats. Mais ces résultats sont bien faibles à côté du mal qu'il s'agissait de guérir.

b) Dépenses de visites médicales

Après avoir subi les fluctuations que l'on a vues, les dépenses *médicales ont été* immobilisées par le règlement de 1902 au chiffre forfaitaire de 99.300 fr. pour l'ensemble des communes. En se plaçant strictement au seul point de vue des dépenses accusées par les mémoires des médecins, il ne saurait, pour cette partie du service, être question d'abus. Du moins ceux qui seraient commis n'ont aucune répercussion sur les finances du département et de l'Etat, protégées par le forfait, et seules les communes intéressées pourraient être fondées à s'en plaindre. Si l'on compare le chiffre annuel de la dépense, 55.000 fr. en moyenne, avec le nombre total des assistés du département, 44,000 environ, soit une moyenne de 4 fr. par assisté, si l'on tient compte de la difficulté des communications de commune à commune, des frais qui résultent pour les médecins de chacun de leurs déplacements, on peut même estimer que la rémunération touchée par ces derniers en fin d'année ne correspond pas toujours à la dépense faite, et être tenté de rechercher un mode d'allocation qui leur soit plus équitable.

Par contre, on ne peut s'empêcher d'exprimer le regret que dans trop de localités la médecin de l'assistance soit également le maire de la commune. Quelque désintéressement que l'on suppose à un maire, il lui sera bien difficile de faire table rase de toute préoccupation professionnelle et d'oublier au moment où il dresse la liste des assistés que ceux-ci sont ses électeurs qu'il se donne ! Cette difficulté n'est pas d'ailleurs spéciale à la Corse, et l'on peut formuler le même regret pour les départements du continent.

c) Dépenses pharmaceutiques

C'est là que gît le lièvre.

---

317. — Feuilleton du *Petit Bastiais*.

NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

XIX

OU VA RETROUVER M. CUTHELLE

Ce n'étaient pas deux chevaliers du temps passé mais deux demi-sang de premier ordre que Jean Guénec connaissait bien. Il demanda :

— Elle va rentrer ?

— Pas ce soir... Madame a commandé Justine, sa femme de chambre... Je crois qu'elle ne rentre qu'après-demain...

— Et ma mère ?..

— Elle est à Salbris... Elle sera de retour vers six heures pour dîner. Vous ne les aviez donc pas prévenues ?

— Non.

C'était un contre-temps, mais le jeune homme en fut presque heureux. Il serait seul avec sa mère ; il pourrait s'exprimer à cœur ouvert avec elle et la charger d'une mission pour sa maîtresse. Les poitrons en sont pas fâchés de ces entrevues à leur défaut de hardiesse. Un palefrenier complaisant opina, avec la différence due au filleul de la marquise.

— Le temps est superbe. Monsieur Jean peut s'offrir une bonne promenade. Ça fera plaisir à Bayadère,... sa jument favorite. On la sort de temps en temps ; mais elle aimerait mieux son maître. Nous ne le voyons pas souvent.

C'était une idée Jean Guénec entra dans les écuries. Elles sont superbes avec leurs stalles de chêne verni, les chaînes d'acier brillantes comme de l'argent, les mangeoires de marbre et le parvis de bêton recouvert de tapis de paille. Bayadère, une jolie jument de pur sang, de formes admirables, l'accueillit en hennissant de plaisir.

— C'est bon, dit-il au palefrenier, sellez-la... Je reviens dans un instant.

Un maître d'hôtel s'approchait et demandait à son tour en saluant amplement le jeune homme :

— Monsieur Jean n'a besoin de rien prendre ?...

— Si... quelque chose pour attendre le dîner... Une mauvaise traversée, Jérôme... Un accident à un train-omnibus... Trois heures de retard...

— Enfin, vous êtes arrivé... C'est le principal... Ma'ame la marquise regrettera vivement de n'être pas là.

Il monta à sa chambre. Il traversa le vestibule somptueux, un hall merveilleux de la hauteur de trois étages et, par le grand escalier, il arriva au premier et se trouva à la porte de sa chambre. Il entra. Là, il retrouvait tout ce bien au milieu duquel il avait vécu depuis son enfance, les tapisseries anciennes d'un velours si frais et si doux, les fauteuils moelleux, le lit bas, large, aux rentures de soie, le cabinet de toilette pourvu de tous les objets auxquels il était habitué, ses flacons de vermeil, tout un petit matériel à son chiffre, son vestiaire, qui ne ressemblait en rien à celui de la rue Louis-le-Grand et du cloître du notaire. Il s'habilla pour monter à cheval, empaumé, et descendit à la salle à manger en jouant avec une jolie cravache à pomme d'or. Et dans ce palais encombré de merveilles, il se sentait repris par ce bien-être, ce confortable, cette opulence dont il avait joui si longtemps. Il se disait :

— Quel bonheur pour elle et pour moi dans ce milieu de richesse, de luxe et de sécurité ! Quelle joie !

Pour elle ! Pour cette Speranza qu'il plaçait désormais au-dessus de tout ! Et pour lui procurer ce repos, cette félicité, pour la mettre à l'abri des aventures et des épreuves où elle se débattait, qu'avait-il à faire ? Un geste, un signe ! Ne connaissait-il pas la marquise ? Ne savait-il pas qu'avec un mot de prière à cette marraine aux millions, il pouvait obtenir une fortune, une parcelle de ces biens énormes qui suffisait à les enrichir, lui et celle qu'il adorait ?

N'était-il pas certain qu'en les acceptant il comblerait du plus cette généreuse Marguerite qui l'aimait tant et qui s'attacherait de même à sa Speranza pour l'amour de lui ? Douter de la tendresse de la marquise, n'était-ce pas nier l'évidence, le soleil qui l'éclairait ? Ne la semblait-il pas aux vibrations des mains qui pressaient les siennes, à la douce chaleur des baisers qu'elle donnait à son front à la minute des adieux, à l'éclat des yeux qui fixaient les siens ? Oui, c'était pour lui mieux qu'une marraine, c'était une mère, une vraie, qui semblait lui dire :

— Ne crains rien ! Je veille sur toi... Tout ce que j'ai t'appartient... Pourquoi me montrer si peu de confiance ?

Il luttait contre lui-même en résistant à ses muettes sollicitations. Un obstacle qu'il ne pouvait franchir se dressait devant lui... A la salle à manger, il était attendu. Le maître d'hôtel disait à une soubrette d'une vingtaine d'années, la fille d'un garde qui débutait dans le service, en lui parlant de Jean Guénec :

— Il est né sous une bonne étoile, ce garçon-là, ma petite Julie ; c'est lui qui aura toute la galette.

— Vous croyez, m'sieu Simon ?

— Bien de sûr, mais je voudrais bien être à sa place. Il en aura de ces maisons, et Valambert, et de la monnaie !

La petite Julie était une déterée qui avait déjà vu le loup. Dans les bois, près d'un grand château peuplé d'une foule de valets, c'était fatal. Elle plaça le bras du maître d'hôtel et lit :

— Dis ne sait pas... Si madame voulait...

— Eh bien ! quoi ?

— Elle est encore jeune et pourrait bien se payer un héritier.

— Eh bien ! après, innocente ? Est-ce qu'il n'y en aurait pas pour deux... Les parts seraient encore assez bonnes.

Jean Guénec entra. Sur une table d'acajou, une collation des plus engageantes était servie, un poulet froid, du café, des confitures, des fruits du Midi, deux carafes de vin du couleur vermeille ou pelure d'oignon, au choix, et des hors-d'œuvre à exciter l'appétit d'un dyspeptique ou d'un mourant. Il s'assit. La fille du garde, une brunette fraîche comme une rose, s'esquiva. Il l'appela en camarade.

— Julie !..

— Monsieur ?...

— Ton père va bien ?

— Mais oui, et la mère aussi.

— Tu te plais au château ?

— Oui, m'sieu Jean, mais vous n'y venez pas assez souvent...

— Je travaille... Tu penses... On ne peut pas toujours s'amuser !..

— Oh ! si vous vouliez !.. Madame la marquise n'a plus n'est pas souvent ici... Seulement elle m'a promis de m'emmener à Paris.

— Ça te plaît ?

— Oh ! oui !

(A Suivre).

L'effrayante progression signalée au début de ce rapport dans les dépenses pharmaceutiques depuis l'année 1902, époque où les médecins furent astreints à inscrire à côté chaque fois leurs frais de visites, la progression en sens inverse entre le nombre des assistés et celui des dépenses, l'incroyable prix moyen de revient pour cette catégorie de dépenses par assisté (6 fr), la disproportion dans les dépenses entre certaines circonscriptions et certaines autres, sans justification suffisante de conditions climatériques ou sanitaires, tout dénonce les pratiques les plus abusives de la part des uns et les plus blâmables coupables de la part des autres.

Il ne s'agit pas de faire ici de personnalités. On peut s'en tenir aux faits. Les constatations faites par la commission de vérification des mémoires pharmaceutiques, instituée par le préfet il y a un an, et fonctionnant pour la première fois au mois de septembre dernier, suffisent à édifier la commission sur les abus auxquels pharmaciens, médecins et maires, se sont livrés dans un certain nombre de communes.

Les mémoires des pharmaciens établis régulièrement soigné : ils sont visés par les maires et ne mentionnent aucun médicament qui ne soit, quant à sa nature et quant à son prix, en conformité étroite avec le tarif réglementaire.

Mais un examen plus attentif permet de faire, pour un trop grand nombre d'ordonnances, une série de curieuses observations.

Il faut noter d'abord la prédisposition des médecins à ordonner en général des médicaments d'un prix très courant et à une dose très élevée : tel produit pharmaceutique ordonné en général à la dose maxima de 10 l'est à la dose de 100 (pilules de digitale, extrait d'opium, teinture d'opium, teinture de Rousse, etc., etc.). L'emploi de ces médicaments délicats et dangereux n'est, dans la plupart des cas, l'objet d'aucune prescription. La même ordonnance porte une si grande variété de médicaments (quinquina, morphine, bismuth, iodoforme, magnésie) qu'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou qu'un malade puisse être à la fois atteint d'affections si diverses ou qu'il puisse résister à l'application de produits si contradictoires.

Autres faits — La plupart des ordonnances ne sont pas rédigées sur les feuilles détachées des carnets à souche réglementaires. Dans un grand nombre d'ordonnances l'écriture de la prescription n'est pas celle de la signature, en sorte que l'on serait tenté de croire ou que le médecin ne fait accompagner dans ses visites par un secrétaire ou qu'il dicte ses ordonnances au malade...

Autres faits encore. — Des paquets d'ordonnances ont été adressés à l'administration supérieurement ficelés, composés de feuilles de dimensions égales, et d'une telle propreté qu'on demeure confondu qu'après avoir passé par tout de mains, celles du médecin qui les a établies, celles du malade qui les a portées à la mairie, celles du maire qui les a vues, et celles du pharmacien qui les a remplies, elles soient encore si miraculeusement fraîches et intactes de tout froissement. On se demande quelles empreintes digitales le service anthropométrique relèverait dans ces ordonnances, si on les lui confiait quelque jour... Elles offrent encore cette particularité que la même main qui a prescrit les médicaments a spécifié en regard le prix de la dépense, additionné le montant et préparé le visa du maire. On ne peut être plus prévenant.

(A Suivre).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OGLIASTRO. — Un double événement de ceux que l'on voit rarement se produire au sein de nos populations rurales et qui a donné occasion à une magnifique manifestation de sympathie générale, s'est accompli, samedi dernier, 16 courant, dans la petite et coquette commune d'Ogliastro.

C'étaient les mariages de Mlle Mannoni, institutrice, avec M. Pierre Pretesi, maire, conseiller d'arrondissement, et de Mlle Pretesi Joséphine avec M. Patrizi, rentier américain.

Qui n'a apprécié le noble caractère, la vive intelligence, les manières distinguées et l'exquise urbanité de maire d'Ogliastro ? qui ne connaît la bonté, l'affabilité proverbiale de M. Patrizi ?

L'éloge des époux n'est donc pas à faire.

Les deux nouvelles épouses que la Providence a dotées de si rares talents, ornées de si belles vertus, gratifiées des plus brillantes qualités physiques et morales, rivalisent d'élégance parfaite, de beauté ravissante.

Tant l'une que l'autre portaient avec grâce et distinction de superbes toilettes de printemps en soie de Chine, richement garnies de fines dentelles d'Angleterre et de légères guirlandes de fleurs d'oranger.

Le cortège nuptial, les formalités légales remplies, a fait son entrée triomphale à l'église artistement décorée pour la circonstance.

M. le Curé de la paroisse a donné la bénédiction nuptiale et prononcé une allocution des mieux sentie et toute vibrante d'amicale affection.

Des sons de marche religieuse exécutés par M. Alessandrini, l'amable conseiller général de Nonza, ont relevé la splendeur des cérémonies.

Les nouveaux mariés ont reçu à la sacristie les chaleureuses félicitations de leurs nombreux amis.

Sur la place de l'église, les époux, après avoir posé devant un photographe amateur, ont écouté, avec une gracieuse attention, les deux compliments en vers et en prose lus par le jeune Pinelli.

Un buffet des plus copieusement servis fut offert aux invités dans les vastes salons d'un monumental, agrémenté, par intervalles, de morceaux de musique joués sur piano, dûs aux talents de virtuose de Mlle Costa, la gentille Bastiaise.

A quatre heures du soir, un auto emportait les héros de la fête vers les rivages de la mer de Toscane.

Les époux Patrizi sont allés rendre visite à la ville des lumières, à ce bruyant Paris qui est tout un monde.

Les époux Pretesi ont voulu promener les douceurs de leur lune de miel sur le sol classique de la belle Italie, à Florence, cette ville des Médicis, miraculeuse cité des arts qui procure à tous ses visiteurs d'exquises et délicieuses sensations.

Dans l'espoir de les voir bientôt revenir dans leurs chères pénates, au sein de leurs dévoués amis, nous leur adressons cordialement tous nos souhaits de bon voyage et les prions d'agréer nos vœux bien sincères pour leur prospérité et leur bonheur.

FAX.

CORBARA. — Samedi, le coquet village de Corbara était en fête. On y célébrait le mariage de la toute charmante Mlle Antoinette Savelli, ancienne élève du Pensionnat Sévigné d'Ajaccio, avec M. Savelli, quartier-maître de la marine à Toulon. Les témoins pour la jeune mariée étaient : M. Savelli, procureur de la République à Ajaccio, et M. Sozzoni, instituteur à Calvi ; pour le marié : M. Martelli, avocat, maire de Corbara, et M. Savelli, le grand commerçant bien connu à Ile-Rousse.

Mlle Savelli appartient à une honorable famille de Corbara. Sa beauté, son excellente éducation, la douceur de son caractère, la culture de son esprit, son exquise modestie, lui ont acquis la sympathie de tous. Femme d'intérieur, dotée des qualités voulues pour briller dans le monde, elle sera une épouse incomparable.

M. Savelli est un jeune homme d'avenir. Doué d'un excellent caractère et d'une parfaite éducation, il a su s'attirer l'estime de ses chefs.

Nous souhaitons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

LES BLOCS
de la Place Saint-Nicolas

Quoiqu'en dise l'*Ami du progrès*(?) dont nous avons publié la lettre dans un précédent numéro, nous continuons à protester contre la construction des blocs au fond de la Place Saint-Nicolas, et nous appelons de nouveau, *sur ce point*, la bienveillante attention de M. l'Ingénieur en chef, qui est actuellement de passage dans notre ville.

Nous faisant, sans autre commentaire, l'écho des populations des quartiers du Nouveau-Port et de la Place Saint-Nicolas, nous n'hésitons pas à dire que l'on est en train de créer, à deux pas du *Cyrnos Palace* et dans l'un des plus beaux quartiers de la ville, un *véritable foyer d'infection*.

L'expression, du reste, ne nous appartient pas : c'est le Conseil municipal de Bastia qui a eu cet servi pour protester contre le choix de cet emplacement.

Nous persistons à penser que ces blocs constitueront un voisinage aussi malsain que désagréable tant pour les promeneurs de la Place Saint-Nicolas, que pour les habitants des quartiers environnants, et comme il s'agit, au surplus, d'une *question* intéressant la salubrité générale de la ville et sur laquelle notre municipalité s'est prononcée avec juste raison, nous voulons bien espérer que la *Commission sanitaire d'Hygiène ne négligera pas d'agir pour qu'une solution intervienne dans le plus bref délai possible.*

FACULTÉ DES SCIENCES DE MARSEILLE

Sont admissibles aux épreuves orales :

Baccalauréat 1re partie
(Sciences, Langues-vivantes)

Comiti.
Massoni.
Peroni.
Porri.
Salvetti.

Baccalauréat 2e partie
(Mathématiques)

Ferricelli.

Préfecture de la Corse

AVIS

Le Préfet de la Corse informe MM. les Docteurs en médecine et Officiers de santé que ceux d'entre eux qui désireraient poser leur candidature aux fonctions de médecin des services d'assistance et d'hygiène, doivent adresser une demande écrite à la Préfecture avant le *10 Novembre 1909, dernier délai*. Cette demande devra porter l'engagement d'adhérer au règlement spécial voté par le Conseil Général dans sa séance du 1er octobre courant. Des exemplaires du règlement sont tenus à la Préfecture (Inspection de l'Assistance Publique) à la disposition des médecins qui en feraient la demande.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Conseil municipal

Le Conseil municipal de notre ville s'est réuni hier à 8 heures du soir, sous la présidence de M. Pugliesi-Conti, maire.

Etaient présents : MM. Bartoli, Poggi, Gavannoli, Nicoli, Franceschini, Vico, Ramaroni, Farinacci, Campiglia, Salini, Gamberelli, Del Pellegrino, Zevaco, Bodoy, Luciani.

Avant la séance publique, le Conseil s'est réuni en séance *plénière*.

La salle réservée au public est archicomble, on escompte la discussion de la succession du regretté M. Maglioli, au poste d'architecte de la Ville.

Mais cette discussion ne peut avoir lieu, au Conseil, attendu que la nomination appartient uniquement au Maire. C'est ce que M. Pugliesi-Conti se charge de dire avec beaucoup d'énergie au public, qui semble vouloir manifester en faveur ou contre un nom mis en avant.

Le Maire donne lecture, après ce court incident, d'un rapport du receveur général, au sujet des comptes administratifs du Collège.

Le receveur général signale qu'une somme est due à la Ville. M. Pugliesi-Conti dit qu'en effet cette somme est due et qu'elle rentrera dans les caisses municipales, il a des garanties sérieuses à ce sujet, garanties qui sont acceptées par le Conseil.

On discute ensuite quelques affaires d'ordre secondaire, parmi lesquelles, la location par la Ville des terrains du quai qui appartiennent à l'Etat.

La séance est levée à 9 heures 1/2 et renvoyée à une date ultérieure.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 octobre 1909.

Les tendances du marché se sont modifiées aujourd'hui dans un sens très favorable et toute la cote finit en reprise. Soutenu par un achat de 48.000 frs au comptant, notre 3 0/0 s'avance à 97.75. A la suite de l'Extérieure, qui reprend vigoureusement de 94.10 à 94.90, les Fonds Etrangers progressent plus ou moins : Turc 94 fr ; Serbe 84.75 ; Portugais 61.25. Emprunts Russes en hausse. Sociétés de Crédit en exoellente tendance. Le Crédit Lyonnais monte à 1.340. Le Crédit Foncier est bien tenu à 790, le Comptoir National d'Escompte à 768 et la Société Générale à 679.

Les valeurs industrielles et de transports font bonne contenance. Le Suez s'est traité à 4.950. Les charbonnages russes sont irréguliers. Titres cuprifères en avance sensible : Rio 1.955.

Le Laurium Grec est ferme à 64 frs.

En Banque, nouveaux progrès de l'action Ouest Africain Français à 645 et de la part à 209.

L'Arnoya, mine d'Etain en Espagne, est ferme à 93 frs.

On recherche à 64.50 l'action Central Electrique du Nord.

Bonne tenue à 449 de l'obligation 5 0/0 or de la Cie Générale de Pernambuco. Cette Société est administrée par des personnalités très honorables.

L'obligation 5 0/0 du chemin de fer de l'Equateur est demandée à 416. La concessionnaire du chemin de Para Bahia, de Carsquez à Quito, vient d'obtenir la ratification par la commission du Congrès équatorien du projet de loi relatif à l'aménagement du Port de Bahia.

Chemins Français soutenus.

Fête de Pietranera

Nous avons fait connaître à l'avance, et qui promettent d'être des plus brillantes, auront lieu dimanche, 24 octobre, sous la présidence d'honneur de M. Cagniacci, conseiller général, et de M. le maire Graziani.

PROGRAMME

Chanteurs de cours.

à 10 heures, Grand'messe, chantée par l'« Orphéon Bastiais. »

à 11 heures, Grand banquet.

à 1 heure : Courses aux ânes, aux cruches, aux grenouilles à pied avec obstacles. — Dîner à la ficelle. — Jeu de l'aveugle. — Concours de grimaces. — Concours de chansonnettes.

à 2 heures, Vêpres.

à 3 heures, Grande matinée avec un programme des plus choisis. (Sconcia di amò).

Concert vocal. — Retraite aux flambeaux. — *Bal champêtre*. — *Illuminations*. — Feux d'artifice.

C'est pour la première fois que les braves et laborieux habitants de Pietranera vont donner une fête récréative, à laquelle ils apporteront les soins les *plus minutieux* pour la bonne réussite et la satisfaction du public bastiais qui constatera ainsi ce que peut un peuple uni, paisible, grâce à ce grand et précieux principe : Le travail, c'est le bien-être, la paix, l'indépendance ».

Nul doute donc sur le succès de la fête, surtout que « l'Orphéon Bastiais, » dont l'éloge n'est plus à faire, prêtera son concours et nous charmera en nous faisant entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

Le comité prévient le public Bastiais que les tramways assureront le service jusqu'à minuit au prix de 0,20 la place.

Le Président, A.-F. PAROVANI.

SPLENDOR-CINEMA

Ce soir samedi, grande soirée au bénéfice du Comité des fêtes du boulevard de Cardo et place Favalelli.

Le programme qui sera des plus choisis paraîtra demain.

N. B. — Les membres du Comité sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir, à 8 heures, dans le local habituel.

Le Président, N. GIACOMETTI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 octobre.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 17° à midi 19.7 + à 6 heures du soir + 16°. Maxima + 20°. Minima + 15°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 768 mm., 6 heures du soir, 768 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Au départ

M. Peraldi, sénateur de la Corse, est parti hier soir par le bateau de Nice, se rendant à Paris.

Au Nouveau-Port

Hier soir à 4 heures, au moment où l'*Iberia*, rentrant de Livourne, procédait au mouillage dans le Nouveau-port, son hélice s'accrocha à la chaîne du ponton pilon, qui effectue l'écrasement des enrochements.

Grâce à un puissant éclairage électrique, le scaphandrier Renucci père n'a pas tardé à dégager l'*Iberia* qui a pu effectuer son départ pour Nice, à l'heure réglementaire.

Armée territoriale

Sont nommés dans l'armée territoriale : au grade de lieutenant-colonel, service des chemins de fer et étapes, MM. Tedeschi et Cavalli, lieutenants-colonels d'infanterie en retraite.

Au grade de chef de bataillon : au 116e, M. Agostini, capitaine au corps ; au 147e, M. Grimaldi, capitaine au 115e ; — au grade de capitaine : au 35e, M. Germanini, lieutenant au corps ; au 44e, M. Leoni, lieutenant au corps ; au 60e, M. Vincignerra, lieutenant au 22e ; au 83e, MM. les lieutenants Loccia, du 74e, et Lasiachi, du 78e ; au 102e, M. Chiappini, du rég. de Saint-Etienne ; au 110e, MM. Antoni, Bartoli, Colonna d'Istria, Contri, Marchini, lieutenants au corps ; au 118e, M. Gambarelli, lieutenant au 113e ; au 134e, M. Sebastiani, lieutenant au 126e ; au 7e bat. territorial de route, M. Valery, lieutenant au 4e bat. ; au 12e bat., M. Cattoli, lieutenant au 11e.

Sensationnel

La *Modern'Cordonnerie* méprise les plagiaires, mais elle ne redoute pas la concurrence, à qualité égale.

On peut vendre les mêmes modèles, mais ce qu'on ne peut faire, c'est de *livrer à ses clients, comme la Modern'Cordonnerie*, des chaussures montées toutes *sur cuir véritable*.

D'ailleurs, les acheteurs ne s'y trompent pas ; ils apprécient, ils comparent, et, quand ils se sont bien rendus compte, ils retournent pour toujours à la *Modern'Cordonnerie*, 9, Boulevard du Palais.

Les dernières nouveautés reçues méritent d'être vues ; toutes les chaussures de la Maison sont irréprochables.

L'entrée des Magasins est libre ; tout le monde peut s'en rendre compte.

A vendre

Un âne. S'adresser à la Cie des Eaux.

A louer de suite

Un jardin d'agrément avec fleurs, vigne et verger à dix minutes de la Place Saint-Nicolas.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres honoraires et participants sont avisés que dimanche, 23 courant, aura lieu, à 1 heure de relevée, dans la salle du Conseil municipal, l'assemblée générale du mois d'octobre.

Ordre du jour : Lecture du dernier procès-verbal. — Lecture de la situation financière. — Vote des nouveaux pensionnaires. — Admission et radiation. — Versement des fonds de retraites.

Les sociétaires sont priés d'être exacts.

Le Président, J. Airola.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Dimanche, 24 courant, à 8 heures du matin, assemblée générale à la Mairie.

Ordre du jour : Questions diverses, réception de nouveaux membres.

Présence indispensable.

Le Président, Sampucci.

SYNDICAT DES JARDINIERS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion générale dimanche prochain à l'Hôtel de Ville, à 2 heures de l'après-midi,

Prière d'être exact.

L'amende est de rigueur.

Le Président, P. Borani.

SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS MILITAIRES. — Les membres de la dite société sont priés de se réunir dimanche prochain 24 courant à 9 heures et demie du matin à la Mairie.

Ordre du jour : Versement des cotisations. — Réception de nouveaux adhérents. — Questions diverses.

Le Président, Morenas.

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE PUBLIQUE. — Ce soir, assemblée générale, à 8 heures et demie. Si le *quantum* n'est pas atteint, deuxième convocation à 9 heures.

Ordre du jour : Rendement du compte. — Payement de cotisations — Dispositions à prendre pour les élections du Conseil d'administration.

P. le Secrétaire, Sbolli.

A L'INSTRUCTION

L'ASSASSINAT
DE FORESTIERI

L'instruction de l'assassinat de la rue Droite se poursuit très activement.

M. le juge d'instruction Poggiale a entendu hier les nommés Argenti et Luccini, qui déclarent avoir vu le sarde Pinna, propriétaire du cabaret, faire feu sur Forestieri Vincent.

Il a entendu également le prévenu Pinna, qui continue à affirmer qu'il est complètement étranger à l'assassinat.

Il explique à sa manière l'emploi de son temps, mais ses explications ne peuvent être contrôlées par personne.

Pinna affirme avoir entendu cinq détonations.

LE MEURTRE
DE GALZERINI

L'instruction ne chôme pas également sur le meurtre du sarde Galzerini, dans la *rue du Lycée*.

L'actif et distingué magistrat instructeur a entendu, également dans la journée d'hier, le nommé Spinelli, mais ce témoin affirme n'avoir rien vu.

L'ASSASSINAT
DE MAXIME FRATACCI

Malgré l'habileté de M. le juge d'instruction Poggiale, le mystère continue à planer sur l'assassinat du boucher Maxime Fratacci.

Une vingtaine de *témoins ont déjà* été entendus, mais ils font semblant de ne pas comprendre les questions qui leur sont posées.

Ayant tous pris pour devise, ce vieux dicton : « La parole est d'argent, mais le silence est d'or », les témoins interrogés ont déclaré n'avoir rien vu ; quelques-uns cependant ont déclaré avoir entendu une seule détonation, alors que Maxime Fratacci a reçu deux balles, toutes deux tirées par derrière.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront dites le samedi 23e courant, dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, seront célébrées pour le repos de l'âme de

M. OCTAVE-AUGUSTE GAUDIN
Notaire honoraire.

La famille assistera à la messe de dix heures.

AVIS DE DÉCÈS

M. Pierre-Paul de Casabianca, ancien sénateur, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Damon Virgiti, capitaine de gendarmerie à Draguignan, chevalier de la Légion d'honneur, et leurs familles,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur neveu

MONSIEUR PIERRE VIRGITI
Etudiant en Droit

décédé le 21 courant, au Sanatorium des Vins, Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), à l'âge de 24 ans.

Les restes mortels de M. Virgiti arrivent à Bastia, lundi matin, et seront déposés à l'ossuaire de la Conception, où on se réunira à 11 heures, pour le transport à la gare, les funérailles devant avoir lieu le lendemain, dans la matinée, à Cervione.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00587

BOURSE DE PARIS

21 oct. — 22 oct.

Rentes de 3 0/0 ancien — 98.57 — 98.50
— de 3 0/0 amortis. — 98.40 — 98.75
ex-coupon

AJACCIO
DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE
Mépris ou Vengeance

Ajaccio, 22 octobre.

Le nommé Pierre Barreta, âgé de 53 ans, a été trouvé, étendu sur le sol et baignant dans son sang, au *lieu dit Lesinconi, territoire de la commune d'Ajaccio.*

Le malheureux a reçu un coup de fusil au cœur ; la mort a été instantanée.

Le meurtrier est inconnu.

Le parquet d'Ajaccio s'est rendu sur les lieux, et, après les constatations légales, a fait transporter le cadavre à l'hôpital d'Ajaccio, où il *sera procédé demain à l'autopsie.*

Comme on ne connaissait pas d'ennemi à Pierre Barreta, on se demande si ce malheureux n'aurait pas été tué par mépris.

NEUILLY
LA MORT DE HENRI BOLAND
La levée du corps

Paris, 22 octobre.

La levée du corps a été faite au milieu d'une foule extraordinaire.

On remarquait dans le cortège la présence de nombreux Corses, qui n'ont pas oublié tout ce que Henri Boland a fait pour leur pays.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Louis Hachette, éditeur, Baillif, président du Touring Club de France ; Bo ge, président du Club Alpin ; Joanne, directeur des Guides ; Gillard, représentant la Fédération des Syndicats d'initiative de France ; Philippe Leca, ami personnel, secrétaire général de la Section Corse du Club Alpin ; Gazier, président du club Cévenol.

A la gare d'Austerlitz, des discours ont été prononcés par MM. Baillif ; Borge ; Forcioli, député de la Corse ; Philippe Leca, et Gazier, au nom des Associations.

Les obsèques doivent avoir lieu à Donnery, dans le Loiret ; l'inhumation se fera dans le caveau de la famille.

La Presse Parisienne

La mort de ce grand et très sincère ami de la Corse a causé une profonde émotion dans toute la presse parisienne, où Henri Boland était très connu et très estimé.

Tous les journaux parisiens font ce matin un grand éloge de Henri Boland.

Tirages financiers
Ville de Paris, 1892

Paris, 22 octobre.

L'obligation portant le numéro 452 802 est sortie remboursable à cent *mille francs*.

L'obligation portant le numéro 344.259 est sortie remboursable à *cinquante mille francs*.

Les obligations portant les numéros 493.805 et 381.950 sont remboursables chacune à *dix mille francs*.

Communales 1906

L'obligation portant le numéro 472 571 est sortie remboursable à *deux cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 457.970 est sortie remboursable à *vingt cinq mille francs*.

MORT
du Général Hagron

Paris, 22 octobre.

Le général de division Hagron, membre du Conseil supérieur de la Guerre, est décédé subitement dans la soirée.

Le général Hagron était Grand' Officier de la Légion d'honneur ; il était âgé de 64 ans.

Nouvelles Militaires
Cadre de réserve

Paris, 22 octobre.

Le général de Maimbray, commandant l'artillerie du 15e corps, à Clermont-Ferrand, est placé, à dater du 23 octobre, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

PONTIVY
UN GRAVE INCIDENT

Paris, 22 octobre.

Un incident, d'une gravité exceptionnelle, s'est produit hier à Pontivy, à la caserne du 2e régiment de chasseurs.

M. Berland, officier de 1re classe audit régiment, a mis, à deux reprises différentes, le sol at maréchal ferrant Tôgo, dont le chef l'avait fortement bousculé.

Une grande partie de la presse commente en termes très sévères l'attitude de M. Berland.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 40.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté après certaines modifications

Interpellation
sur la vente des coupes *dans les forêts domaniales*

La séance de ce jour a été peu passionnante, aussi les tribunes étaient presque toutes inoccupées.

Un très grand nombre de députés manquaient également à l'appel.

Enfin, la Chambre a donné quand même l'interpellation relative à la vente des coupes dans les forêts domaniales.

De nombreux orateurs ont pris part à cette discussion.

La tribune a été occupée successivement par MM. Girod, Ferrette, Reblin, le Ministre de l'Agriculture Lefas et Charles Dumont.

Ordre du jour de confiance

Après une longue discussion, la Chambre a voté un ordre du jour de confiance au Gouvernement.

Les Travaux de la Chambre
Motion Sieger

Le président annonce qu'il a reçu de M. Sieger une motion tendant à réserver les mardis, mercredis, jeudis et vendredis aux *séances* publiques.

Les lundis et samedis seraient réservés à la réunion des Commissions.

M. Lasies
député de Gers, monte à la tribune.

L'orateur défend très spirituellement la motion Siège.

M. Klotz
député radical socialiste de la Seine, combat la proposition Lasies.

L'orateur dépose une motion tendant à surseoir au vote de la proposition Lasies jusqu'après le vote définitif du budget de 1910.

La motion Klotz est mise aux voix et adoptée.

La séance est ensuite levée, et renvoyée à lundi.

ROUEN
ARRESTATION D'UN MÉDECIN

Paris, 22 octobre.

M. le docteur Bouzy, ayant été dénoncé au parquet de Rouen, il a été procédé ce matin à son arrestation

Après un très long interrogatoire le docteur Bouzy aurait fini par se reconnaître l'auteur d'un infanticide et d'une tentative d'avortement.

EN ESPAGNE
LA FORMATION DU NOUVEAU CABINET

Madrid, 22 octobre.

M. Moret, chef du parti libéral, qui avait accepté la mission de constituer le nouveau ministère est parvenu en quelques heures à distribuer tous les portefeuilles.

Il n'est rendu, en effet, dans la *soirée auprès* de S. M. Alphonse XIII, et a soumis à son acceptation la liste des nouveaux Ministres.

Les Déclarations DU NOUVEAU PRÉSIDENT du Conseil des Ministres

Madrid, 22 octobre.

Le successeur de M. Maura a déclaré que le Parti libéral était résolu, avant tout, à respecter la Constitution, et à poursuivre une politique d'apaisement et d'indulgence.

Cependant il se montrera impitoyable à l'égard de tous ceux qui troubleront l'ordre public.

M. Moret espère ne pas tarder à faire rentrer le calme et à mettre de l'ordre aussi bien dans les affaires intérieures que dans les affaires extérieures. Il espère, en somme, refaire rapidement ce que le Cabinet précédent avait défait.

Ces déclarations du nouveau Président du Conseil ont produit la meilleure impression en Espagne et à l'Etranger.

EN ITALIE
L'ARRIVÉE DE S. M. NICOLAS II

Rome, 22 octobre.

Le Tsar arrivera demain matin sur le territoire italien.

Il sera reçu à San-Pietro di Barbozzino par le *prince Bolgoroukof*, ambassadeur de Russie, à Rome, et par les généraux Trochi et Baratieri, qui seront attachés à sa personne pendant son séjour en Italie.

Le train impérial arrivera en gare de Racconigi demain, dans l'après-midi.

Il est maintenant décidé que le Tsar n'ira pas rendre visite au Pape.

Cours Commerciaux
de 8 à 9 heures du soir

Comptabilité — Sténographie. — Dactylographie — Métagraphie — Langues vivantes — Calligraphie.

Préparation aux Examens :
Brevets, Postes et Télégraphes Contributions Indirectes et Réunies, etc.

Se faire inscrire, rue de l'Intendance, n° 4, chez M. BUTTAFOCO, où l'on aura tous les renseignements utiles pour les cours et même pour des leçons particulières de Français, de Mathématiques, etc.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques
Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Fenêtres, Rideaux, Cloisons, Linoleum, Lattes

Magasins : RAMPA, 2, Avenue Carnot. Usine : COSTE, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
PLAISANCE (Corse)

Assistance judiciaire

Bureau de Sartene
Décision du 24 septembre 1908

Etude
DE Me DON-LOUIS QUILICHINI
docteur
près le Tribunal Civil de Sartene

D'un jugement rendu par défaut, par le Tribunal civil de Sartene, le 29 mars 1909, enregistré et signifié ;

Au profit du sieur Gambini Jacques Antoine journalier, demeurant et domicilié à Sartene,

Contre la dame Bianchini Marie-Madeleine, épouse Gambini, ménagère, demeurant et domiciliée à Sartene,

Il a été extrait ce qui suit :

Le Tribunal donne défaut contre la dame Bianchini Marie-Madeleine, épouse Gambini, [illegible] autorisé et pour le profit, prononce le divorce entre les époux Gambini, aux torts et griefs de cette dernière,

Ordonne, en conséquence, que le précédent jugement sera, conformément à la loi, transcrit sur les registres de l'état civil de la commune de Sartene, où le mariage a été contracté le 29 juillet 1905, et que mention en sera faite en marge de l'acte de mariage. Ordonne, en outre, qu'un extrait du jugement sera publié dans un journal du département.

Pour extrait conforme,

Signé : Don-Louis Quilichini.

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

CHEMINS DE FER AGRICOLES
Ingénieur FRANZ MERZ, Const.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie

Installations complètes pour transport de matériaux.

Système automatiques pour grandes pentes inutiles.

Les meilleurs économiques brevetés : deux câbles, spéciaux pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres etc., permettant l'exploitation de toutes les parties montagneuses, même dans des endroits impraticables.

Locomotives pour le transport de par sonnes.

Funiculaires, plans inclinés.

Machines de tous systèmes.

Rails et wagonnets simples et automoteurs.

Fils simples et appareils pour transbordement de bois à brûler.

Devis et projets sur demande gratis. Références de 1er ordre.

POUR PONDRE LES POULES
2.500 OEUFS
NOTICE gratis et franco
Etablissements d'AGRICULTURE à PREMONT (Aisne) France

Le Guide des Convenances
par LISA OTTE
est indispensable dans chaque famille. C'est un guide sûr que l'on doit consulter chaque jour pour plaire aux siens et à ses amis.
LE GUIDE DES CONVENANCES contient son
Prix
Le Baptême 0,5 25
Le Baptême 0,5 25
L'Enfant, le 1er Communion et l'Ecole dans la famille 44,5 75
Le Mariage, le Trousseau, la Cérémonie, les Bans d'annonces 75,5 125
Le jeune Ménage 142,5 150
La Naissance du Baptême 175,5 200
La Convalescence 200,5 225
Les Réceptions 225,5 250
Les Visites 250,5 275
La Vie au dehors 275,5 300
Les Présentations du temps 300,5 325
La Correspondance 325,5 400
Les Félicitations circulaires 400,5 475
Les Modèles de lettres à écrire en diverses circonstances de la vie 4143 450
Les Noces 4501 4625

SE VEND PARTOUT à 25 cts, broché, 1 fr. cart., 1 fr. 50 cart. toile, 2 fr. cuir, 3 fr. Librairie, PARIS, Publications Illustrées, 7, rue Saint-Joseph, PARIS

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI qui, pendant l'été et l'automne, se prend à Bastia, se prend également à Nice.

Ancien Cabinet Pradère
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur

DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 18, au 1er
MAISON BENEDETTI

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

▲ VENDRE
Bonne occasion

2 Landaus.
2 Paniers avec ombrelle.
Diverses cheverottes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
Charrues,
Futailles, etc., etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

CONSULTATIONS AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.
Me MAESTRACCI
Ancien Avoué
13, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois Francs

A VENDRE
300 hectolitres d'excellent vin rouge et blanc des coteaux de Farinole
Cru de GENTILE
Prix : 30 centimes
Dépôt : Coin du Boulevard de Card. et montée Ste Claire.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Publication commerciale contenant malgré son petit volume une documentation variée qui permet de renseigner complètement et d'intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.

Des tableaux, clairs et souvent consultés, donnent les HORAIRES & SERVICES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers-postaux, etc., desservant l'île.

Une CARTE SPÉCIALE dont les indications diverses et très abondantes font valoir la population et le climat.

Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES enseignent les particularités utiles à connaître de toute département insulaire.

Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES indiquant à une brève description des localités de 100 habitants renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.

Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition, [illegible] est vendu à un prix infime et rendu de grande service à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.

PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT et chez l'Editeur, H.A. OLLAGNIER, 42, Rue St Lazare, Paris.

Gardez-Vous
des Bohémiens et des Cheminots
leurs signes secrets sont tracés détaillés par
LA VIE A LA CAMPAGNE
Dans son Merveilleux Numéro Spécial
LA CHASSE EN 1909
25 Articles dont 2 spécialement typiques. Couverture et 2 hors-texte en couleurs, d'Admirables tableaux de Chasse — 100 dessins et photographies —
En vente partout et chez Hachette et Cie
SPÉCIMEN d'un Numéro Ancienne 0 fr. 25

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-RAPIDE
à 20 centimes la tasse

A VENDRE

Futailles neuves et usagées de toutes contenances
Conditions avantageuses.
S'adresser : Maison L. N. Mattei et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de éclairage : — Travail soigné et garanti

---

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER. I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'll de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE. EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

On DEMANDE des MALADES
même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations par la *MÉDECINE NATURELLE*, découverte, radicale, sûre, simple, inoffensive, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculoses, Maladies de Poitrine, Asthme, Rhin, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.
20 000 MALADES SAUVÉS depuis 6 ANS. — GUÉRISON DE 8/9. — EXPÉDITION TOUJOURS.
Pour renseignements consultations gratuites avec pli fermé écrire avec grands détails au Docteur-Docteur Herbert, 9, Rond Hamelin, 17, rue Hamelin, Paris

---

VIN DU CAP CORSE au QUINQUINA
APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne confrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT
UN VIN DU CAP MATTEI

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 291 — DIMANCHE 24 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclame (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Raphaël, arc.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 55 m. — Coucher, 4 h. 23 s.
Premier quart., le 24 — Pleine Lune, le 28.
Fête de Demain : Saint Crépin.

23 OCTOBRE

Le bon Billet

CONTE DU DIMANCHE

— Achetez-moi donc un billet, vous me l'apporterez en venant déjeuner dimanche et je vous le rembourserai ..

— S'il est bon, ajouta-t-il *in petto* la vieille avare, ecomptant la délicatesse de son neveu, qui n'oserait lui réclamer le prix d'un mauvais numéro quand le tirage aurait eu lieu.

Norbert s'inclina avec un léger sourire, il devinait bien le manège dont il n'était pas dupe. Sa femme, qui avait moins de défiance pour la « Taute Harpagon, » retint avec peine un mouvement d'impatience.

***

— Un seul billet, monsieur, vous savez que ce sont les derniers, le tirage a lieu dans dix jours.

— Merci, c'est une commission.

Denise se pencha à l'oreille de son mari :

— Prends-en un second pour nous.

— Ce n'est pas la peine, va ! je n'ai pas de chance.

— Laisse moi choisir...

— Ce sera encore cent sous de perdus !

— Je t'en prie.

Norbert ne savait pas résister à Denise et, haussant les épaules, il jeta une nouvelle pièce de 5 francs sur le comptoir, tandis que sa petite femme très-grave rangeait les deux billets dans la double pochette du portefeuille de son seigneur et maître.

— Il ne faut pas les confondre, celui de la Taute nous portera la guigne ! dit-elle en riant.

Et rentré au logis, docile, il les plaça dans deux enveloppes séparées et les enferma dans son secrétaire.

***

« Demandez la liste officielle des numéros gagnants... »

— Vite, Norbert ! cours l'acheter ; si nous avions gagné !...

Rentré fatigué de son bureau, il eût préféré ne pas avoir à monter une seconde fois ses cinq étages et manger son dîner tranquille, mais il lut tant d'impatience dans les yeux de sa femme que, posant sa serviette, il descendit aussitôt.

— 0.706.580.... c'est le nôtre !

— Non, c'est celui de ma taute... ; nous c'est 0.706.581...

Elle gagnait cent mille francs... eux rien !

— C'est trop fort ! s'écria Denise exaspérée.

***

L'habituel déjeuner dominical chez la tante ayant été remis à lendemain, le billet était toujours là, dans son enveloppe.

— Il ne partira pas ce soir, tu le mettras demain en allant à ton bureau. Vous dîner.

— Soit.

Le repas fut silencieux, l'un mangea du bout des dents ; on pesant si près d'eux, le Dieu Plutus avait filtré leur gaieté.

— Ça me serait bien plus égal si c'était une autre gagnante ! dit la pauvre Denise en repoussant son assiette.

— Bah ! elle fera peut-être un petit cadeau à Ernest.

— Elle l'allons donc ! elle augmentera sa rente viagère, voilà tout.

— C'est son droit.

— Son droit ! son droit !... Elle ne l'a même pas payé ce billet.

— Elle le paiera, sois tranquille.

— Enfin ! si tu n'avais pas fais sa commission...

— Mais je l'ai faite, ma petite... et j'aurais dû m'en tenir là, tu aurais moins de regret.

— Le fait est que j'enrage d'y penser !...

— Alors n'y pense pas et va coucher bébé.

L'enfant fourré dans ses draps (ne ne fut pas long !) elle déposa sur son front un baiser hâtif et revint vers son mari qui lisait... ou feignait de lire son journal du soir.

— Rien de nouveau ?

— Rien d'important... Le ministère a du plomb dans l'aile, mais il voie tout de même... de toutes les manières... Ah ! il ne faut pas être scrupuleux dans la politique.

— Non... il ne faut pas être trop scrupuleux !

Il y eut un court silence ; enfin, pressant son courage à deux mains, elle demanda, sans le regarder, l'air absorbé dans sa broderie anglaise :

— Dis donc, Norbert... es-tu bien sûr.. de ne pas t'être trompé de billet ?

Il dit d'un ton de reproche :

— Tu sais bien que non.

— Je ne le sais pas du tout... Nous avons acheté deux billets ensemble... ; tu dis que celui-là est à taute... Pourquoi ?

— Parce que nous l'avons acheté le premier pour elle, tandis que nous avons acheté l'autre, pour nous, après.

— Tu peux bien les avoir confondus...

— Impossible, toi même les as placés séparément.

— C'est drôle ! j'aurais juré que le nôtre avait le numéro 0.706.580.

— Si l'autre avait gagné, tu n'en jurerais pas.

— Enfin, voyons, Norbert, une erreur n'est pas chose extraordinaire... ça t'arrive — Jamais à mon profit.

Elle craignit de l'avoir fâché et se tut, toute à son travail en apparence... mais sa tête travaillait aussi.

Au bout d'un instant, elle déposa son ouvrage, vint s'asseoir tout près de son mari, et lui demanda câline :

— Je ne t'ai pas contrarié, dis ?

— Mais non, ma chérie ; moi-même je suis très ennuyé de cette déception pour toi.

— Alors.... il y aurait peut-être un moyen...

— Tu voudrais garder le billet de ma tante ? Ce serait un vol, ça, ma petite.

— Oh ! quel vilain mot !

— La chose serait plus vilaine encore, et je m'étonne que tu aies pu seulement y penser.

— Mais je n'y pense pas du tout, tu ne m'as pas comprise, ce n'est pas cela que je voulais dire.

— Alors quoi ?

— Oh ! que tu es méchant de me parler si durement.

— Des larmes ! voyons, ma chérie, explique-toi. Je ne repousserais pas un moyen... *honnête*... s'il en existait.

— Dame !... il me semble très honnête à moi... Tu as acheté deux billets pour ma tante et pour nous, l'un des deux a gagné... partageons.

— Oui, ce serait une idée... acceptable... si nous étions sûrs que la chance retournée nous en aurions fait autant... et je ne le crois pas...

— Pourtant... ce ne serait pas malhonnête ? ..

— Ce serait indélicat... Crois-moi, ma mignonne, ne fatigue pas ta jolie petite tête à chercher un détour indigne de ta loyauté.

Mais, boudeuse, elle détourna la tête et, prétextant une migraine, se coucha sans lui dire bonsoir.

Il passa une nuit agitée...

Pauvre petite !... il la comprenait. l'excusait... la vie pour était parfois rude, et malgré sa résignation souriante, sa vaillance devant les mesquines privations, plus sensibles que les grandes, elle avait parfois un soupir en cherchant à équilibrer le maigre budget...

Puis elle n'était pas bien forte, elle tournait bien mal l'hiver plus que de coutume et en pauvre bébé paisit encore il ne serait autrement perté si l'on avait pu avoir une maisonnette dans la banlieue. Le sort n'était maintenant pas juste ; l'on a beau être un honnête homme, on choses-là révoltent et plus d'un a succombé à la tentation...

***

[illegible] s'habilla sans bruit, puis il prit l'enveloppe contenant le billet de la taute Oudeuil et sortit rapidement.

Il rentra pour déjeuner plus soucieux qu'à l'ordinaire, parla peu, mangea sans appétit.

Elle le regardait inquiète. Il se leva à la dernière bouchée.

— Tu pars sans m'embrasser ! dit-elle en le voyant prendre son chapeau et se diriger vers la porte.

Il s'excusa d'un air contraint, lui mit au front un baiser distrait...

— Norbert, murmura-t-elle tout bas, tu n'as pas... ?

Mais devant ses sourcils froncés, ses traits durcis, elle n'osa achever et il s'éloigna précipitamment.

Alors, demeurée seule, elle se mit à sangloter...

Le commencement du dîner fut aussi lugubre. Au rôti, il y eut un coup de sonnette ; c'était une lettre pour Norbert.

— La réponse de ma tante, dit-il en la décachetant...

Denise demanda tremblante :

— Tu lui as donc envoyé son billet ?

— Sans doute, répondit-il sèchement.

Elle eut un cri de joie folle, délordante, et se jetant à son cou toute en larmes :

— Mon Norbert... que je suis contente... j'ai eu si peur... j'avais été si vilaine hier... et je t'avais vu si malheureux cette nuit...

— Tu croyais donc ?...

— Non... rien... j'étais folle !... Est-ce qu'un honnête homme comme toi fait attention aux divagations d'une petite sotte ?... Pardonne moi... et embrasse-moi...

— Alors, tu m'approuves ? dit-il radieux.

— Si je t'approuve ... mais nous n'aurions plus osé nous regarder en face.

— Et tu ne regretteras pas cette fortune ?

— On ne l'offrirais que je n'en voudrais pas, déclara-t-elle avec conviction.

— Sois tranquille ! on ne te l'offre pas ! dit-il en riant et en déployant la lettre de la vieille fille. Elle ne contenait que ces mots :

« Mon cher neveu,

» Aurez-vous donc perdu sérieux au propos en l'air ? Vous le savez, cependant, je n'aime pas jeter l'argent par les fenêtres et je considère les lotteries comme des attrapes-nigauds. Au reste, dans tous les cas, je ne saurais accepter ce billet que la plus simple délicatesse vous commandait de m'envoyer avant le tirage, car peut-être l'aussiez-vous gardé si le numéro était bon.

» Votre tante affectionnée quand même. »

Le laureux billet était soigneusement épinglé à l'intérieur.

[illegible] sans un geste de mauvaise humeur, sans un mot de reproche, sans une impatience, et, malgré ses protestations, [illegible] ne se fit pas prier pour en profiter. Elle avait une telle confiance en la sagesse de son mari !

Mais la taute Harpagon ne le leur a jamais pardonné.

H.-A. Dourliac.

LA NAVIGATION A VAPEUR
A MARSEILLE

M. Jean Servien vient de publier dans le *Petit Marseillais* un article très documenté sur les origines de la navigation à vapeur à Marseille. Nous en détachons le passage suivant qui nous intéresse particulièrement :

« Le 4 juin 1845, apparaît à Marseille le premier vapeur de l'Etat à hélice : *Le Napoléon*. Il est affecté au service postal de la Corse. Deux ans plus tard, en mai 1847, la Compagnie Valery, frappée des avantages que présente la navigation à hélice, fait construire le *Bon-parte*, vapeur en fer et à hélice, doté d'une machine de 120 chevaux. Il effectua les services réguliers sur la Corse. — et le *Bonaparte* fut ainsi le premier vapeur ayant appartenu à la flotte commerciale marseillaise. »

Nous ferons remarquer à notre excellent confrère que ce paquebot a toujours été attaché à la flotte bastiaise, car Bastia a été jusqu'en 1872 ou 1873 le siège de la Compagnie Valery, et tous les paquebots de cette Compagnie avaient Bastia pour port d'attache.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

---

238. — Feuilleton du *Petit Bastiais*

LA MANDOLINISTE
de Pierre Dax

IX

SINISTRE

Au lieu de cela, quoi ? Une femme grincheuse par un ressouvenement froid, des réponses laziques, des phrases reçisives qui paralysaient tout désir. Elle le subjuguait. Il n'osait rien proposer.

— Force, courageuse et fière, même andante par l'adversité ! se disait-il.

Mais, peu à peu, le blue lourd qui écrasait les pulsations du cœur de Néroudoni développait sur le reflet de la sérénité de Joséphine. Il fallait attendre, la musique berceuse de ses paroles. Ses yeux restaient suspendus à ses lèvres et chaque mot qui en tombait effaçait le pénis et la dureté du commencement de l'entretien. Indifférente, Joséphine ? Allons donc !... Comme lui, elle avait un cœur qui battait ; la preuve indéniable était cette quatrade qui remplaçait l'effroi d'avant. Comme lui, elle éprouvait de l'attrait dans les heures passées en tête à tête ! Mais, bien plus forte que lui, jamais un mot d'amour ni une insinuation ne lui avait arraché l'indépendance à laquelle elle semblait attacher un grand prix.

— Joséphine, dit-il, c'est moi qui vous dois beaucoup. croyez-le !..

Elle ne répondit pas. Après quelques nouvelles phrases, il la laissa seule.

. . . . . .

Deux heures plus tard, Hélène et Georgette, exténuées, revenaient du boulevard de la Tour-Maubourg.

— Ne t'es-tu pas trompée d'adresse, Joséphine, demanda Hélène ?

L'institutrice s'attendait à une question de ce genre ; l'adresse donnée était absolument fantaisiste.

— Tu n'as pas trouvé ?

— Non.

— Que t'a-t-on dit ?

— Qu'il n'y avait pas, dans la maison, de locataire portant ce nom.

— C'est étrange... il y était pourtant l'an dernier... Ne t'en inquiète pas : je prendrai des informations et nous agirons utrement.. Rien ne presse...

X

TERRIBLE RENCONTRE

La délicate personne qu'était Joséphine Geoffrin ne voulut pas abuser du temps que lui avait accordé Néroudoni. L'ordre reviendrait peu à peu dans son intérieur : Hélène y travaillerait. Trois jours, plus tard, Joséphine reprenait, rue d'Anjou, ses fonctions de secrétaire. Le coffret n'avait pas été retrouvé, et, quand elle pensait à l'absence de la cassette, elle éprouvait de vraies tortures. Le coffret perdu, c'était l'effondrement de tout ? Douleurs entières la trouvaient rêveuse, ourdissant de nouveaux et sombres projets, qui, tous, maudissaient d'exister : la police légale, attestant son identité, ayant disparu...

— Disparu !.. répétait-elle sans pouvoir s'en convaincre.

Elle était loin de se douter que les événements allaient se précipiter, pour elle, avec une rapidité vertigineuse... Installée depuis quarante jours à Montreux, en Suisse, Raoul et sa femme songeaient au retour. L'air bienfaisant du lac, l'éloignement du bruit, la touchante sollicitude dont Raoul entourait Blanche, n'avaient pas chassé de son œil bleu la mélancolique tristesse qui s'y était fondue le jour où son âme avait été brisée par le malheur ; mais les forces physiques de la jeune femme paraissaient se développer. Sa peau se dépouillait de cette teinte grisâtre qui est l'indice d'un mal interne. Sa démarche s'affermissait. Enfin, Raoul constatait le progrès de sa malade.

— Va, se disait-il en lui-même, je t'arracherai de là quand je y connaîtrai ma vie !.. J'y arriverai.

Le temps ne chassait pas de leurs pensées le souvenir de la disparue, et le ramenait souvent à chaque instant des communications émouvantes.

— Ai-je confiance en moi, mon amie, disait Raoul, ne t'inquiète pas, les démarches continuent, je n'agis pas seul. Pendère arriverons nous plus tôt à un résultat heureux.

L'œil de la mère brillait.

— Raoul, tu sais quelque chose ?

— Non, mon amie, rien de précis, mais j'entasse note sur note, et le jour où je tirerai une conclusion, c'est que je serai sûr de ce que j'avancerai.

— Mais alors, demandait la jeune femme, palpitante, de nouveaux renseignements ont été fournis.

— Peut-être !

— Oh ! parle, Raoul, de grâce, je voudrais tant savoir !

— Oui, ma Blanche, tu voudrais savoir, mais je voudrais, moi, écarter de la vie les douleurs que je puis prévoir. Laisse faire, ton mari veille !.. Quand on n'a jamais frappé solidairement, tous qui portent les coups finissent par se désespérer eux-mêmes.

— Oh ! mon Alice ! mon trésor !.. oh ! ma mignonne, répétait la pauvre mère.

C'était ainsi souvent. Après chacune de leur conversation où leur enfant servait continuellement de thème, leur affection se fortifiait et leur intimité devenait plus grande.

— Dire que j'ai ajouté foi un instant à l'imposture, murmurait-elle comme se parlant à elle-même. Folle que j'étais !

— Je ne t'en ai point gardé rancune, ma chérie, assurait Raoul. Cela devait être ainsi avec toi qui ne connais par les dessous du cœur germe d'horrible dans des âmes mauvaises.

— Quand je n'en suis morte ! Douter ! Non, non, tu ne peux pas avoir une idée de cela. Douter, douter des élans ! Douter de l'amour ! D'un coup, avoir en horreur sa vie, la bonté et la tendresse auxquelles on croyait ! Ne voir que duplicité... C'est torture incomparable... A la minute terrible où le coup est donné, on ne s'explique pas ce que le corps éprouve — la raison ne se fait entendre qu'au calme — mais les déchirements que l'on éprouve sont le brisement de l'être. Oui, il fallait que je sois folle, pour ajouter foi à l'œuvre d'un lâche ou d'un jaloux !

— Folle ! non reprenait Raoul avec bonté, mais ton pauvre cœur a été si ébranlé une fois que la ne crois pas qu'il y ait place en lui pour autre chose que la douleur. Tu n'attends que des larmes et tu mets le retour à la joie.

— C'est vrai, mon ami. Quand je pense qu'un jour notre enfant pourrait nous être rendue, oh bien mi, j'ai peur, peur de ma pensée, et je l'éloigne.

— Pas moi, je l'entretiens.

— Et s'il ne vient jamais ce jour tant désiré !..

(*A Suivre*).

AU SECOURS DE LA CORSE

Jacques Dhur acclamé à Cervione et à Ajaccio

(Par dépêche du notre envoyé spécial)

Ajaccio, 14 octobre.

Bien que passant incognito, à Calvi, Jacques Dhur a été, néanmoins, reçu au Cercle par M. Fabiani, conseiller général, et son frère, ancien maire de Calvi, qu'entouraient les notabilités de la ville. La réception a été des plus enthousiastes, et le lendemain matin, les automobiles prenaient le chemin du golfe de Porto. Après un apéro-midi passé à admirer les incomparables splendeurs des Calanches, le cortège repart, au soleil couchant, pour Evisa, où il a été décidé qu'il passerait la nuit.

Jacques Dhur a été, en effet, invité tout particulièrement à Cervione, sur la côte orientale, par M. Grassi, ex-premier président de la Cour d'appel de Bastia, président de l'Union Générale des Corses et des Amis de la Corse. Dès le lever du jour, les automobiles s'engagent dans le Niolo ; elles arrivent à Corte, après avoir longé pendant une demi-journée les gorges sauvages où coule le Tavignano et traversent la merveilleuse forêt de Valdoniello ; puis, le déjeuner terminé, elles prennent la route de Cervione, en passant par Aleria, l'ancienne ville romaine, presque déserte aujourd'hui. A la nuit, elles stoppent à Cervione, devant le principal hôtel tout pavoisé de drapeaux. Une charmante jeune fille s'avance et, lorsque le tonnerre des hourras a pris fin, lit un compliment bien tourné, au champion de la cause corse, auquel elle offre une gerbe de fleurs. Une réception intime a lieu ensuite au cercle, puis on revient à l'hôtel, où doit avoir lieu un banquet.

M. le premier président Grassi préside cette fête. A ses côtés, notons MM. Louis Marini, Paulin Marini, docteur Carabi, Astima, maire de Cervione ; Simonetti, adjoint au maire ; les maires de Serra, dans le Fiumorbo, et de Sainte Marie-Poggio ; MM. Vergelli, Taddei, Geriani, négociants ; Feuillani, gérant du domaine de Casabianda, etc., etc.

Au dessert commence, au milieu d'une affluence considérable de population, la série des discours. C'est le premier président Grassi qui ouvre le feu. Fort spirituellement, il souhaite la bienvenue à Jacques Dhur, puis fait appel à l'union de tous les Corses.

« Oui, mes amis, dit-il ; unis nous sommes pour salver le champion des causes justes, le redresseur des erreurs que la fatalité ou la faiblesse humaine font commettre. l'homme de cœur, ardent, tenace, que rien ne rebute, qui ne recule jamais devant les difficultés de la tâche à remplir, habile à les surmonter et à les vaincre ! »

On applaudit vigoureusement ces paroles qui, dans la bouche de l'ancien haut magistrat, ont une considérable importance ; puis M. Poli, président de l'Union des Corses, expose le but de la société dont Jacques Dhur est le président d'honneur. Le docteur Casalta, qui lui succède, en quelques paroles vibrantes d'émotion, souhaite lui aussi la bienvenue à notre collaborateur, dont la voiture a failli à rapprocher des hommes qui ne se parlaient plus et qui s'entr'égorgeaient, aujourd'hui, se tendent la main.

Au milieu des acclamations, Jacques Dhur se lève ; il se félicite de voir enfin apaisées les querelles qui, trop longtemps, ont déchiré la Corse et suspecté son relèvement, puis, énumérant, il dit ce qu'il est nécessaire de faire pour rendre à l'île de Beauté sa splendeur et sa prospérité passées. Sa superbe péroraison met debout toute la salle qui, frénétiquement, applaudit.

Dans la soirée, de jeunes musiciens viennent donner une aubade à notre collaborateur qui est accompagné, aux accents de la *Marseillaise*, par les habitants de Cervione poussant des flamboreux, jusqu'au diminuis du précédent Grassi, dont il est l'hôte.

Le lendemain, c'est, à Ajaccio, une nouvelle manifestation ; réception à la gare avec des fleurs et le compliment d'une fillette, et, le soir, au Grand-Café, a lieu un punch d'honneur auquel assistent, notamment : MM. Franzetti, président de la fédération des syndicats d'initiative ; Gorfani ; Bastiani, Cottali, Leonetti, accest, etc. M. Bonfils conduit la bienvenue à Jacques Dhur, qui se lève et prononce un long discours, tout vibrant d'enthousiasme, dont chaque phrase est hachée par un applaudissement.

Il serait impossible d'analyser ce merveilleux morceau d'éloquence qui a produit sur la population ajaccienne, accrue dans le café et dans la rue, la plus vive impression.

Au moment où, à huit heures et demie, Jacques Dhur prend le bateau, une foule enthousiaste vient, une dernière fois, le saluer, et c'est au milieu des cris de : « Vive Jacques Dhur ! Vive le *Journal* ! » qu'il quitte la terre de Corse, emportant de l'île de Beauté un impérissable souvenir.

Louis MARLE.

(Le Journal).

M. le Préfet à Bastia

M. Fabre, préfet de la Corse, est arrivé à Bastia *hier soir*, par le dernier train, venant de Calvi.

M. le Préfet était accompagné de M. Thibolet, son chef de Cabinet. Il a été reçu à la gare par M. Bordenaux-Desbarres, sous-préfet de Bastia, et par M. Louis Ramelli, conseiller général de Bonifacio et président de la Commission des finances.

M. Fabre procédera, ce matin, à recevoir la même heure, à partir de 10 heures du matin, les autorités civiles et militaires, ainsi que les fonctionnaires des différentes administrations.

FERRER *et l'Ecole Moderne*

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Votre estimable journal, que je lis assidument, est une tribune ouverte, où chacun peut librement émettre son opinion, défendre ses idées. Je vous en félicite ; c'est le meilleur moyen pour éclairer vos lecteurs, car du choc jaillit souvent la lumière, n'en déplaise à ceux qui prouvent en rapportant quelque mesentimesse.

Un de vos Lecteurs nous a, il y a quelques jours, présenté Ferrer, comme le rénovateur de l'école, qu'il veut libre, dégagée de tous préjugés, basée sur la morale, disséquant les ténèbres de l'ignorance, conduisant les enfants vers le beau, le vrai, le bien. Il y aurait beaucoup à dire sur ce programme fallacieux. C'est mon opinion, ce n'est pas celle de votre Lecteur, je ne la discute pas, elle a été tant et si bien discutée.

Mais, laissant de côté cette question, voulez vous permettre à un autre de vos Lecteurs de compléter le tableau exprimé dans le *Petit Bastiais* par la biographie suivante, de Ferrer, que j'extrais d'un journal peu suspect de cléricalisme. Je cite textuellement :

Francisco Ferrer est né le 14 janvier 1859, à Alidare (Espagne). Il s'était marié avec Mlle Thérèse Sanemarti, née le 14 novembre 1859 en Espagne.

En 1880, il fut nommé contrôleur de route à la Compagnie de Chemins de fer du Nord d'Espagne. Il fut révoqué en 1885 pour des motifs qui sont restés inconnus. Peu après, il alla se fixer à Paris, avec sa femme et ses trois enfants. Pendant plusieurs années, jusqu'en 1889, Ferrer tint un restaurant au n° 19 de la rue du Pont-Neuf. Ensuite, il alla habiter avec sa famille au n° 26 de la rue Richer, qu'il quitta le 10 février 1894, pour demeurer seul, 42, de la même rue. Lorsqu'ils habitaient, 26, rue Richer, Ferrer et sa femme donnèrent des leçons d'espagnol Grâce à des recommandations ils eurent quelques élèves. Un jour, Ferrer fit par hasard, la connaissance d'une vieille dame, Mme Meunier, qui se prit d'affection pour lui, et abandonna un anglais des généralités auquel elle s'était enrichie. A sa mort, survenue bientôt, Mme Meunier lui laissa toute sa fortune, composée des titres et d'une maison sise rue des Petites-Ecuries, à Paris, le tout s'élevant à un million de francs.

Au début de sa liaison avec Mme Meunier, Ferrer avait abandonné sa femme, qui a divorcé d'avec lui, assure-t-on, et qui habite maintenant la Russie, où elle s'est mariée avec M. de Mering.

Au mois d'octobre 1906, Ferrer abandonna de nouveau sa femme et ses enfants, et fit transporter son mobilier à Barcelone, où il se rendit en compagnie de la fille d'un restaurateur parisien à qui il avait appris l'espagnol. Cette femme, merveilleusement douée, dirigea l'Ecole Moderne, que Ferrer avait fondée à Barcelone, avec le concours de MM. Odon de Buen, Moravia, Ruy Morgali. Cet établissement était fréquenté par des élèves des deux sexes. Bientôt, il créa une maison d'édition, où furent publiés les œuvres de Molato, Paul-Javal, Malatesta, Reclus, Turrido, del Marmet, et, enfin, la brochure intitulée : « Les pensées révolutionnaires de M. Estalrarat recueillies et commentées par un anarchiste. » Cet anarchiste n'était autre que Mental, l'auteur de l'attentat contre le Roi d'Espagne le jour du mariage de ce souverain. Mental dirigeait la maison d'édition de Ferrer.

Ferrer fit échapper de Barcelone, un Navarro, compromis dans l'attentat commis contre le Palais de Justice de cette ville. Celui-ci recommanda à Ferrer, Vuffins, l'auteur de l'attentat commis le 31 mai 1906 à Paris, rue de Rohan, contre le roi Alphonse XIII. On sait que Ferrer fut compromis dans l'attentat qui se produisit à Madrid contre le roi d'Espagne ; mais il fut acquitté et il se réfugia alors à Paris, 21, Boulevard Saint-Martin ; il y fréquentait les milieux anarchistes. Il avait fondé le journal hebdomadaire, *l'Ecole Renovée*.

Une de ses filles, Trintad Ferrer, est mariée et a trois enfants. Elle est dans une

(Petit Marseillais, 17 octobre 1909).

Voilà l'homme rénovateur de l'Ecole, dont votre Lecteur nous a donné le magnifique programme. Il pêche d'exemple.

Veuillez agréer etc.

Un autre Lecteur.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 24 oct., à 8 h. et demie

Au Camp, p. r.	Werkman.
Les Deux Marquises, ouv.,	Bouchol.
Deux Aveux, canarka.	Roman.
Un Ballo in Maschera, fant.,	Verdi.
Bouquet de Valses,	Boné.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Punch d'Honneur

Les nombreux amis que compte dans notre ville M. Nicolini Sauveur, le sympathique expéditionnaire à la Compagnie Fraissinet, n'ont pas voulu laisser passer l'occasion de se réjouir avec lui de la médaille d'honneur que vient de lui décerner le gouvernement de la République en récompense de ses 30 années de bons et loyaux services passés à cette Compagnie.

C'est pourquoi, samedi soir, au nombre d'une trentaine, ils se réunissaient dans le grand salon du Bar Soavi, brillamment décoré pour la circonstance, pour offrir à leur cher camarade un punch d'honneur.

Cette réunion, empreinte de la plus affectueuse cordialité, s'est prolongée fort avant dans la soirée.

Au champagne, M. Risterucci prend la parole et adresse à M Sauveur Nicolini quelques mots affectueux, lui exprimant la réelle satisfaction qu'avaient éprouvée tous ses amis en apprenant la distinction dont il venait d'être l'objet.

Et pour que le souvenir de cette agréable soirée reste à jamais gravé dans le cœur de cet ami sincère, ses camarades lui offrent une riche corbeille en argent ciselé, sortant de l'une des principales maisons de bijouterie de la ville.

M. Nicolini, à ce moment, ne peut retenir son émotion, et c'est à grand peine qu'il remercie tous ses amis, quelques mots de remerciement vraiment partis du cœur.

LOUIS D.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 octobre 1909.

Bien qu'un peu irrégulier, le marché reste très ferme dans son ensemble, principalement au groupe des Fonds d'Etats. Notre Rente ne gagne pas moins de 30 centimes à 98.95. Le Serbe passe de 84.75 à 85.30. L'Extérieure monte à 94.95 et le Portugais à 62.40. Fonds russes en nouveau progrès. Les Sociétés de Crédit sont très animées. Le Comptoir National d'Escompte monte à 772 ; les résultats du dernier exercice ont été très favorables et une augmentation de dividende est à envisager.

La Rente Foncière consolide son avance précédente à 812.

C'est demain 28 octobre que s'ouvrira la souscription des 60.000 obligations de 500 frs 5 0/0 de la Province de Mendoza (République Argentine). Ces titres qui constituent une dette directe de cette province et sont garantis par l'ensemble de ses revenus sont offerts à 475.

Peu de variation dans les compartiments industriel et de traction. Sont à 3.968. Charbonnages russes lourds. Valeurs cuprifères calmes : Rio 1.946.

En Banque, Cerrot-Brog se négocie à 71 frs.

Hausse à 508 de l'action Electrique Lille Roubaix Tourcoing.

Fermeté à 426 de l'obligation 5 1/2 1896 Grand Nord Central de Colombie. L'importance économique de cette ligne est reconnue de tous ceux qui connaissent le pays.

On demande à 276 les obligations 5 0/0 de la Société Hongroise de Cuivres.

Nos chemins de fer sont en progrès.

Fête de Pietranera

Les belles fêtes organisées à Pietranera et qui promettent d'être des plus brillantes, auront lieu dimanche, 24 octobre, sous la présidence d'honneur de M. Cagninacci, conseiller général, et de M. le maire Graziani.

PROGRAMME

Chanteurs de cours.

A 10 heures, Grand'messe, chantée par l' « Orphéon Bastiais. »

A 11 heures, Grand banquet.

A 1 heure : Courses aux ânes, aux cruches, aux grenouilles à pied avec obstacles. — Départ de Grossetti. — Arrivée de Pietranera. — Concours de chasseurs.

A 2 heures, Vêpres.

A 3 heures, Grande matinée avec un programme des plus choisis (Sconsa di asno).

Concert vocal. — Retraite aux flambeaux. — Bal champêtre. — Illuminations. — Feux d'artifice.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 octobre.

Thermomètre.—7 heures du matin + 10.2 à midi 19 + à 6 heures du soir + 15.4. Maxima + 20 ; Minima + 15°.

Baromètre.—7 heures du matin, 769 mm. à midi, 768 mm., 6 heures du soir, 768 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, Découvert.

Notre Police

On a eu si souvent l'occasion de prendre à partie notre police municipale qu'il est de la plus stricte équité de lui adresser les félicitations auxquelles elle peu avoir droit.

Pour la première fois à Bastia on a pu voir samedi soir, à 9 heures, nos deux commissaires, MM. Hennequin et Boaladoux, avec toutes les forces disponibles de police sur les lieux, dès que le crime a été commis.

Le résultat ne s'est pas fait attendre, une heure après les coupables au lieu d'être en fuite étaient sous les verrous.

Cela prouve une fois de plus que lorsque les chefs paient de leur personne, les soldats marchent et que la force d'inertie de notre police était due à la présence d'agents inutiles et sans aucune valeur personnelle.

Obsèques

Les familles de Mari et Santandrea, si honorablement connues dans notre ville, viennent d'être éprouvées par la mort de Mme veuve Lucie Franceschi née de Mari, décédée dans sa quatre-vingt-troisième année. Depuis longtemps les infirmités inhérentes à la vieillesse affligeaient cette excellente femme. Elle les supportait avec résignation. Entourée par ses enfants, qui l'affectionnaient comme une mère, et qui lui ont prodigué tous leurs soins *avec le plus grand dévouement*, elle s'est éteinte doucement, recommandant son âme à Dieu.

Aux obsèques, le deuil était conduit par ses neveux, MM. Santandrea, Luciani, Pecciarelli, Bitterlet, escortés par la foule de leurs amis. L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean.

Nous prenons part au deuil de MM. Fornire, Luciani, Santandrea, Puccinelli, Bitterlet et Giugnati et leur adressons nos bien sincères condoléances.

— A une heure de relevée a eu lieu les obsèques de M. Casimir Pierotti, négociant, qui s'est éteint jeudi, à l'âge de soixante-neuf ans.

Le défunt qui était très connu dans le quartier de la Banque a succombé après une assez longue maladie. Dans cette douloureuse circonstance, ses fils et petits-fils ont douloureusement le deuil ont reçu de sombres témoignages de sympathie.

Une affluence de parents et d'amis a suivi le cortège jusqu'à l'église Saint Jean Baptiste, et de là jusqu'au cimetière.

Nous présentons aux familles Pierotti, Manberti, Amérix l'expression de nos bien vifs regrets.

Lycée de Bastia

M. Augustin Lazarotti, bachelier ès-lettres (1re partie), ancien élève des maîtres G. Bondon et H. Libert du Conservatoire de Paris, compositeur diplômé par le jury de l'Académie Internationale des Arts, Sciences et Lettres de Toulouse, est délégué, à partir du 18 octobre, dans les fonctions de professeur de musique vocale au lycée de Bastia, en remplacement de M. Sarzoni, démissionnaire.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Gentil, boulevard Paoli, 30.

Au Port

Vap. « Iberia » cap. Maury, venant de Livourne, est reparti pour Nice.

Vap. « Ville de Bastia » cap. Colonna, est parti pour Marseille, 185, comm. Ferrot, de l'Ecole de plongeurs, partie pour Saint-Florent.

Sensationnel

Le *Modern'Cordonnerie* méprise les plagiaires, mais elle ne redoute pas la concurrence, à qualité égale.

On peut vendre les mêmes modèles, mais ce qu'on ne peut faire, c'est de livrer à ses clients, comme la *Modern'Cordonnerie*, des chaussures montées toutes *sur cuir véritable*.

D'ailleurs, les acheteurs ne s'y trompent pas : ils apprécient, ils comparent, et, quand ils se sont bien rendus compte, ils retournent pour toujours à la *Modern'Cordonnerie*, 9, Boulevard du Palais.

Les dernières nouveautés reçues méritent d'être vues ; toutes les chaussures de la Maison sont irréprochables.

L'entrée des Magasins est libre ; tout le monde peut s'en rendre compte.

ETAT CIVIL

Naissances.

Courini Jeanne-Marie-Catherine.

Décès.

Franceschi Lucie, veuve, de Pietracorbara, de Bigaglia Ange-Raphaël, célibataire, 10 ans, de Bastia.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres honoraires et participants sont avisés que dimanche, 24 courant, aura lieu, à 1 heure de relevée, dans la salle du Conseil municipal, l'assemblée générale du mois d'octobre.

Ordre du jour : Lecture du dernier procès-verbal. — Lecture de la situation financière. — Vote des nouveaux pensionnaires. — Admission et radiation. — Versement des fonds de retraites.

Les sociétaires sont priés d'être exacts.

Le Président, J. Airola.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Dimanche, 24 courant, à 8 heures du matin, assemblée générale à la Mairie.

Le Président, Scamputti.

SYNDICAT DES JARDINIERS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion générale dimanche prochain à l'Hôtel de Ville, à 2 heures de l'après-midi,

L'amende est de rigueur.

Le Président, P. Burani.

SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS MILITAIRES. — Les membres de la dite société sont priés de se réunir dimanche prochain 24 courant à 9 heures et demie du matin à la Mairie.

Ordre du jour : Versement des cotisations. — Réception de nouveaux adhérents. — Questions diverses.

Le Président, Moreau.

COURS DE PEINTURE

(Art féminin)

par M. SALVATOR MAGNASGHI

Artiste-peintre

Professeur de dessin au Lycée et aux Cours Secondaires de Jeunes Filles

Peinture à l'huile, aquarelle, gouache sur toile, soie, etc. ; décoration d'éventails, écrans, tambourins, objets de fantaisie.

Le mardi et le vendredi de 2 à 4 heures, *Atelier Ed Paoli, 34, au 3me étage*

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00589

BOURSE DE PARIS

	22 oct. — 23 oct.
Rentes de 3 0/0 amort	98.80 — 98.70
de 3 0/0 amortis.	98.75 — 98.70
ex-coupon	

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 23 octobre.

M. le général de brigade Quérillen, gouverneur de Washington, est placé, à dater du 24 octobre, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

INTERPELLATION BOUVERI

Le clairon Chantelat

Paris, 23 octobre.

M. Jean Bouveri, député socialiste révolutionnaire de Rodez et Loire, a informé le ministre de la Guerre qu'il interpellera, à la prochaine séance de la Chambre, au sujet du renvoi devant un conseil de guerre du clairon Chantelat qui est accusé d'avoir lacéré le drapeau du 324e, à Mâcon.

BOULOGNE

L'inauguration de la Statue du Général San-Martin

Paris, 23 octobre.

Les fêtes, organisées à Boulogne-sur-Mer à l'occasion de l'inauguration de la statue du général San-Martin, ont commencé aujourd'hui. Elles s'annoncent comme devant être très brillantes.

Elles sont rehaussées par la présence d'un escadron de cavalerie argentine.

La cérémonie d'inauguration sera présidée par le général Brun, ministre de la Guerre.

Conseil des Ministres

Paris, 23 octobre.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 9 heures 1/2 à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le Voyage du Tsar

Le Conseil s'est entretenu du voyage de S. M. Nicolas II, en Italie.

Le Conseil a décidé que M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, ira porter au Tsar les hommages du Gouvernement français, lorsque Sa Majesté traversera le territoire français de retour du Racconigi.

Pour les Victimes du dirigeable République

M. Cochery, ministre des Finances, a annoncé au Conseil que des bureaux de tabac ont été attribués aux veuves des adjudants Vincenot et Beaux, ainsi qu'à la sœur du lieutenant Charé, victimes de la catastrophe du dirigeable *République*.

Les Retraites Ouvrières

Le Conseil a décidé de demander au Sénat l'ajournement de toutes les questions autres que celle relative aux retraites ouvrières.

La Commission des finances étant tombée d'accord sur le système du versement par l'ouvrier sur les modes du versement de la cotisation patronale et sur diverses autres opérations, le projet de loi sera déposé à la prochaine séance sur le bureau du Sénat.

Le Gouvernement demandera la discussion immédiate.

Affaires extérieures

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a communiqué au Conseil les dépêches et rapports des agents diplomatiques en Espagne et au Maroc.

Une Délégation Militaire Argentine

Le Conseil a décidé en outre d'inviter une délégation de cent cavaliers Argentins qui assisteront demain, à Boulogne-sur-Mer, à l'inauguration du monument élevé au général argentin San-Martin, à venir visiter Paris.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

LES FÊTES DE DIJON

Arrivée de M. Dujardin-Beaumetz

Dijon 23 octobre.

M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, est arrivé ce soir à Dijon. Il a été chaleureusement acclamé par la population.

M. Dujardin-Beaumetz a été délégué pour représenter le Gouvernement aux fêtes organisées par la municipalité de Dijon à l'occasion des inaugurations de l'Hôtel des Postes, de l'Asile des Vieillards, du monument Pirou, des écoles Paul Bert et Jules Ferry, de la Bibliothèque municipale, de la salle de Fêtes et de la Fontaine Jouvenaux.

LE ROI D'ESPAGNE *et la grâce de Ferrer*

Paris, 23 octobre.

Plusieurs journaux avaient annoncé que S. M. Alphonse XIII avait eu la ferme intention de gracier Ferrer, mais le conseil des ministres s'opposa énergiquement à cet acte de clémence.

Cette nouvelle est confirmée aujourd'hui [illegible] décidé.

Les Souverains Espagnols *en promenade*

Paris, 23 octobre.

Le Roi et la Reine ont fait aujourd'hui une longue promenade en voiture à travers les principales rues de Madrid sans aucune escorte.

Les Souverains ont été chaleureusement acclamés ; il ne s'est produit aucun incident.

M. Pichon *et* M. Iswolsky

Paris, 23 octobre.

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, aura une entrevue avec M. Iswolsky, ministre des Affaires étrangères de Russie.

Cette entrevue aura lieu le jour où M. Pichon ira porter au Tsar, de retour de Rac onigi, les hommages du Gouvernement français.

ALENÇON

L'INCIDENT DU CAPITAINE DE BROGLIE

Paris, 23 octobre.

Le ministre de la Guerre vient de recevoir le rapport établi du général de Langle de Cary, commandant le 4e corps d'armée, sur l'affaire du capitaine de Broglie, qui est accusé d'avoir frappé un soldat territorial au cours d'une marche militaire aux environs d'Alençon.

Dans les milieux militaires le bruit court que le colonel Arnaïs, commandant le 14e hussards, qui infligea l'ordre au capitaine de Broglie de faire des excuses au territorial devant l'escadron rassemblé, sera très probablement déplacé.

Ce chef de corps sera, en outre, rayé du tableau d'avancement.

EN ITALIE

Le Voyage du Tsar

L'arrivée à Racconigi

Rome, 23 oct. bre.

S. M. Nicolas II est arrivé aujourd'hui à 2 heures, à Racconigi.

A un demi-mille du train royal, il a été reçu par le Roi d'Italie.

Les deux Souverains se sont embrassés ; puis S. M. Victor Emmanuel III fit présenter à M. Giolitti, président du conseil, et M. Tittoni, ministre des Affaires étrangères, ainsi que les hauts personnages de S. M. Nicolas, le général Iswolsky, ministre des Affaires étrangères ; le Commandant du Palais ; le chef de la Chancellerie ; le ministre de la Cour et ses officiers d'ordonnance.

Les deux Souverains se sont rendus ensuite au château où la Reine les attendait.

Le Tsar a été l'objet des plus chaleureuses ovations.

La Triplice

Plusieurs journaux prétendent que cette entrevue du Tsar et du roi d'Italie fait courir un frisson de malaise dans la Triplice.

« Ce rapprochement des deux Souverains, disent les journaux russes aura de graves résultats politiques, car il est dicté par le solidarité des intérêts russo-italiens. »

Les milieux politiques russes trouvaient à utiliser le voyage du Tsar pour accentuer encore le désaccord existant entre l'Allemagne et l'Italie.

AVIS DE DÉCÈS

M. Pierre-Paul de Casabianca, avocat, ancien sénateur, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Damien Virgitti, capitaine de gendarmerie à Draguignan, chevalier de la Légion d'honneur, et leurs familles,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur neveu

MONSIEUR PIERRE VIRGITTI

Etudiant en Droit

décédé le 21 courant, au Sanatorium des Pins, Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), à l'âge de 24 ans.

Les restes mortels de M. Virgitti arriveront à Bastia, lundi matin, et seront déposés au hangar de la Cie Fraissinet, où on se réunira à 11 heures, pour le transport à la gare, les funérailles devant avoir lieu le lendemain, dans la matinée, à Cervione.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Dépôt spécial

des Eaux Minérales Naturelles

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY

ET DES GRANDES SOURCES DE VALS

pour la Corse

BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

AVIS TRÈS IMPORTANT

Mme Marie et M. Joseph CATURELLI remercient d'une manière de famille, sont leur nombreuse clientèle et toutes les personnes qui se rendent à Pise pour consulter les Professeurs de la Faculté, de se mettre bien en garde contre certains faux renseignements qu'on pourrait leur donner ; qu'elles exigent que les voitures s'arrêtent bien Piazza del Stellino, 6, et de refuser de descendre, si elles ne sont pas stationné dans le cette adresse.

Pour tous renseignements s'adresser à la *Modern' Cordonnerie*, 9, Bd du Palais, Bastia.

Cours Commerciaux

de 8 à 9 heures du soir

Comptabilité — Sténographie. — Dactylographie — Métagraphie — Langues vivantes — Calligraphie.

Préparation aux Examens :

Brevets, Postes et Télégraphes Contributions Indirectes et Douanes, etc.

Se faire inscrire, rue de l'Intendance, n° 4, chez M. BUTTAFOCO, où l'on aura tous les renseignements utiles pour les cours et même pour des leçons particulières de Français, de Mathématiques, etc.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir.

Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Elle nettoie les cuillerons et rend à la chevelure sa *BEAUTÉ PRIMITIVE*

Chez les Coiffs. et Parfs. Expéd. 36, rue Etienne-Marcel, Paris

GRAND BAR SOAVI

CAFÉ-EXPRESS

CHOCOLAT-RAPIDE

MAISON GHILINI

BASTIA. — 6, Boulevard Saint-Angelo, 6. — BASTIA

PATES ALIMENTAIRES. — USINE à VAPEUR

NOUILLETTES AUX OEUFS (garanties

VERMICELLES — MACARONI

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour muraille.
Lampe Electrique très pratique.

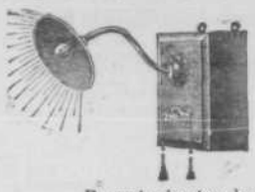

L'INDISPENSABLE,
Lampe Electrique de poche
Radia.

En vente chez tous les Débitants de Tabacs

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
NOTRE ESPRIT EST FIXÉ DE TERMINÉ-ELLE SUR PEU.
Employez le ROYAL WINDSOR, qui vous rendra vos cheveux avec la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur connu des Cheveux naturels. Nombreux témoignages reconnaissants.
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

A VENDRE
300 hectolitres
d'excellent vin rouge et blanc
des coteaux de Farinole
Cru de GENTILE
Prix : 30 centimes
Dépôt : Coin du Boulevard de Card. et montée Ste Claire.

CHEMINS DE FER AERIENS
Ingénieur FRANZ MERZ, Constr.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie

Installations complètes pour transport de matériaux.
Systèmes automatiques pour grandes potentialités.
Installations économiques brevetées à deux câbles, spéciales pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits impraticables.
Installations pour le transport de personnes.
Funiculaires, plans inclinés.
Machines de sauvetement.
Bacs et wagonnets simples et automoteurs.
Fils simples et appareils pour descendre du bois à brûler.
Devis et projets sur demande gratis.
Références de 1er ordre.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-RAPIDE
à 20 centimes la tasse

A VENDRE

Futailles neuves et usagées de toutes contenances
Conditions avantageuses.
S'adresser : Maison L. N. Mattei et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-gérant
J. B. ORLAGNIER.

Imp. Olagnier.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et I de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux 8 Boulevard de Cardo, 1.

On DEMANDE MALADES
même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la *MÉDECINE NATURELLE*, électricité, radiations, ans, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi. — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.
20.000 MALADES SOIGNÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON 85 °/₀. — AMÉLIORATION TOUJOURS.
Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grande détaille au Docteur, Docteur Médecin de la Médecine Naturelle, 8, Rue d'Assas, Paris

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA
APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT
UN VIN DU CAP MATTEI

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — N° 294 LUNDI 25 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	6 »	8 »	12 »

Union postale, se ajoute 1 franc de plus en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Crépin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 55 m. — Coucher, 4 h. 33 s.
Premier quart., le 24 — Pleine Lune, le 29
Fête de Demain : Saint Evariste.

24 OCTOBRE

NOS MORTS EN ALSACE

LE MONUMENT DE WISSEMBOURG

Dimanche, vers trois heures, lorsque, par un soleil resplendissant, fut arraché le voile de soie blanche qui couvrait le monument élevé sur le Geisberg par la piété alsacienne « Aux Soldats français morts pour la patrie, » et que la *Marseillaise* retentit, jouée par les 400 musiciens des sociétés d'Alsace réunies, un frisson passa dans la foule silencieuse. Puis, soudain, comme sur un appel irrésistible, *des milliers de voix* accompagnèrent le refrain enflammé de l'hymne guerrier français que, cent seize ans plus tôt, ayant chassé devant eux Impériaux et Prussiens, les volontaires de Hoche chantaient en entrant triomphants à Wissembourg, « aux acclamations d'un peuple ivre de joie. »

Le monument se dresse sur cette hauteur du Geisberg qui domine l'ancienne petite sous-préfecture du Haut-Rhin, à 400 mètres des « Trois Peupliers » où se consomma le premier désastre des armes françaises, le 4 août 1870, et où tomba, criblé de blessures, l'héroïque général Abel Douai qui, avec 4.500 des nôtres, lutta vaillamment, jusqu'à la mort, contre les 80.000 hommes de la première armée d'invasion des Allemands confédérés.

Ce monument a une histoire qui nous fait, pour ainsi dire, pénétrer jusqu'à l'âme nouvelle de l'Alsace.

Depuis que l'Alsace reprend conscience d'elle-même, son passé lui apparaît plus vivant. Elle semble s'éveiller d'une longue léthargie causée par la stupeur de son arrachement à sa patrie d'élection. Aujourd'hui que quelque liberté dans ses mouvements lui est enfin venue, elle aspire à conquérir son autonomie dans l'Empire et, pour se retrouver elle-même, elle cherche à s'orienter dans l'histoire. Mais, quand elle fait l'inventaire *de son patrimoine moral*, elle s'aperçoit que ses meilleures qualités lui viennent de la France. Presque toutes les gloires dont elle peut s'enorgueillir sont des gloires françaises. L'esprit protestataire ne se manifeste plus, il est vrai, il n'existe pas dans les jeunes générations alsaciennes, et, dans les précédentes, il reste latent, vivace encore ou résigné. Cependant, chez les jeunes comme chez les vieux, le culte des Alsaciens pour la patrie perdue est celui de l'orphelin pour le souvenir de son aïeule ou de sa mère. Cette piété filiale, longtemps comprimée, se donne essor en toutes circonstances publiques ou privées, et c'est ce qui explique la présence à la cérémonie de Wissembourg de cette foule de 50.000 assistants accourus de tous les points de l'Alsace. Tout ce qui, en Alsace, rappelle la France est l'objet d'une vénération spéciale. Partout, dans les villes et dans les villages on cherche les traces des derniers siècles, les siècles français.

Pour comprendre ce que l'on a fait à Wissembourg dimanche et l'occasion fournie de cette manifestation émouvante, il faut s'être rendu compte d'abord de cet état d'esprit que le vaillant député de Ribeauvillé au Reichstag, l'abbé Wetterlé, résumait ainsi dans l'éloquent et vibrant discours qu'il a prononcé à la mémoire d'Abel Douai : « Jamais l'Alsace ne laissera *raturer ou déchirer une page de son histoire.* »

C'est l'élan de tout un peuple qui a dirigé sur les hauteurs du Geisberg le monument à la France. L'exemple de l'Allemagne pouvait d'ailleurs suffire à faire naître l'idée de glorifier les faits d'armes des régiments français enrôlés sur la limite qui sépare l'Alsace du Palatinat bavarois. Les champs de bataille du nord de l'Alsace et des environs de Metz possèdent de nombreux monuments allemands. Presque chaque page de la Confédération possède le sien. Saxons, Prussiens, Hanovriens, Mecklembourgeois, Badois ont rivalisé de zèle pour célébrer la commémoration victoire. A Wissembourg même, les Allemands ont glorifié leurs morts par des statues et des trophées. Mais rien ne rappelait jusqu'à présent que du sang français avait aussi été versé là. Au cimetière de la petite ville, un modeste obélisque dédié par les habitants : « Aux Soldats français, nos frères, morts pour la patrie, » et la tombe du général Douai évoquaient seuls la bataille du 4 août 1870.

Un modeste habitant de Wissembourg, dont la France reconnaissante devra retenir le nom, M. Auguste Spitzer, peintre décorateur, fut le premier à concevoir l'idée d'un monument français en Alsace. Pendant trois ans les souscriptions arrivèrent très lentement. Mais l'exemple de la Lorraine, où l'œuvre du monument de Nancy-ville obtenait un grand succès populaire, entraîna à son tour l'enthousiasme alsacien. Aidé de M. Paul Bourson, rédacteur au *Journal d'Alsace Lorraine*, M. Spitzer parvint à intéresser les représentants de son pays à son entreprise patriotique. Au mois d'avril de l'année dernière, un comité fut constitué, auquel adhérèrent les députés alsaciens au Reichstag et les membres alsaciens de la Délégation d'Alsace-Lorraine, les maires de Wissembourg et des environs, ainsi que plusieurs personnalités influentes du pays. En même temps un vigoureux effort fut tenté par la presse alsacienne. De nombreuses sociétés organisèrent des concerts et des représentations théâtrales. Dans tous les villages d'Alsace des souscriptions furent ouvertes où les plus humbles apportèrent leur offrande. Ainsi, en quelques mois, 60.000 francs furent recueillis et, comme la somme était plus que suffisante pour réaliser le projet, on dut arrêter l'élan populaire enfin déterminé.

Le projet du monument fut mis au concours. Plusieurs prix furent décernés et le jury arrêta son choix à la maquette d'un jeune sculpteur strasbourgeois, M. Albert Schultz. C'est, en effet, celle qui couronne le mieux, par son caractère, l'idée qu'il s'agissait de symboliser. Sur l'une des faces d'un obélisque qui repose sur un socle en forme de tumulus dorique se détache une figure de femme tenant en chaque main une couronne de lauriers. Sur la côté opposé en bas-relief présente un faisceau de trophées guerriers. Aux quatre côtés du socle, s'élèvent des colonnes surmontées chacune d'une coiffure militaire des époques à glorifier dans l'histoire militaire de la France en Alsace : un feutre de mousquetaire, un chapeau Louis XV, un bonnet révolutionnaire et un shako de 1810. Au sommet de l'obélisque se dresse un coq gaulois.

Si le comité du monument reconnu, dès le début, animé du gouvernement allemand, une contrainte bienveillante, il n'en fut pas de même quand il fallut s'occuper des questions de détail avec les bureaux du stathalter, le comte de Wedel. On voulait supprimer le nom, on en réduire à l'Empereur Guillaume qui eut le geste large que l'on sait. Cependant, presque à la veille de la cérémonie, les fonctionnaires allemands de Strasbourg eurent un scrupule et il fallut faire sauter au ciseau le nom, les fleurs, le lys, le bonnet phrygien et l'aigle sculpté en relief dans les médaillons des colonnes supportant les quatre coiffures. La trace de cette mutilation n'en sera qu'un symbole de plus aux yeux des Alsaciens religieux de leur histoire si longtemps confondue avec celle de la France.

MARCEL FRANCE.

M. PUGLIESI-CONTI

Le nom a toute la saveur du maquis. Quoique député de Paris, M. Pugliesi-Conti est, en effet, un Corse authentique. Lui aussi a conquis la grande ville, et de haute lutte encore. Il est vrai que ses meilleurs électeurs sont surtout des gens de maison. Comme Bonaparte, son illustre compatriote, il a sans doute sa « Madame Sans-Gêne ». Eh ! eh ! cela n'est déjà pas si mal.

Je ne veux pas pousser plus loin le parallèle, si ce n'est pour dire que M. Pugliesi-Conti aime le drapeau tricolore avec la même passion que le héros d'Arcole. Hier, même, il déposait une proposition de loi tendant à réprimer les outrages faits audit drapeau. Très bien. C'est une façon comme une autre pour un Corse de la sauver à son tour.

Dans le dix-septième arrondissement, dont il est le député, M. Pugliesi-Conti est populaire. On le serait à moins. Comme conseiller municipal, remplaçant M. Bompard à la Plaine-Monceau, il a tout fait pour que les petits commerçants et les « gens de maison » (deux fois nommés) eussent quelques satisfactions. Les uns et les autres lui en ont été reconnaissants. Ils l'ont élu député. En homme qui ne redoute pas les responsabilités M. Pugliesi-Conti n'a pas hésité à remplir, pendant deux ans, de 1904 à 1906, les deux mandats de conseiller municipal et de représentant du peuple. Il faut croire que cela n'a pas déplu aux électeurs de la Plaine-Monceau, car il est plus que jamais *pervous gratis* auprès d'eux.

Cinquante ans, une petite moustache grise, vif, impétueux, parlant avec volubilité, bonapartiste très convaincu, tel est M. Pugliesi-Conti. Par différents points, il est inséparable de ses deux frères : l'un, maire d'Ajaccio, *calme et pondéré*, ne s'emballe jamais ; l'autre, capitaine de frégate, excellent officier, coté comme un bon manœuvrier, très loyaliste, ne songe qu'à sa profession de marin, qu'il exerce avec une discipline imperturbable. En sorte que le député paraît avoir hérité seul de ses ancêtres un sang bouillonnant. Je n'hésite pas à ajouter que les trois frères sont d'une honnêteté morale parfaite et d'une sincérité à laquelle tout le monde rend hommage.

---

218. — Feuilleton du *Petit Bastiais*.

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

XIX

OU ON RETROUVE M. COTENTIN

Paris, c'est le mirage, l'Eldorado, le paradis souhaité dans les rêves par tous ceux qui ne le connaissent pas... Et que de fois ils n'y trouvent qu'un purgatoire ou même un effroyable enfer ! Jean Gohac acheva son léger repas en deux temps. Bayadère poussait sur la terrasse devant les fenêtres de la salle à manger. Il prit la bride des mains du palefrenier, se mit en selle et partit au pas, tandis que d'une fenêtre la petite Jolie, qui regardait un départ, disait au maître d'hôtel :

— Il est bien, n'est-ce pas, m'sieu Simon ?

— Et tout. Il te plairait, gamine ?

— Oh !

Cette exclamation valait tout un poème. Le cavalier s'en alla errer à travers les taillis et les futaies colorées artistement par les rayons d'un pâle soleil d'automne. Dans les larges allées où les faisans pullulaient au milieu des débris d'une nourriture qui rien ne troublait, le châtelain de cet immense domaine ayant renoncé au monde, à ses pompes et à ses œuvres, où les chevreuils se promenaient en familiers que rien ne dérange, il songeait à sa belle Speranza construite de s'user le corps et les yeux dans un labeur de manœuvre mal payé, tandis que d'un mot il pouvait l'arracher à cette destinée. Et l'image de l'ancêtre de Marguerite Restaud, devant laquelle il venait de passer dans le château restauré par ses mains, lui fermait la bouche. Restaud l'assassin ! Lui aussi, il s'était promené jadis dans ces avenues qui se prolongeaient à l'infini, dans ce parc dont on ne connaissait pas les limites, dans ce domaine payé avec l'or du prince d'Helfy, assurément... Et c'était de cette fortune qu'il les faudrait accepter une partie ! S'il y consentait, cet or lui brûlerait les mains, il se reprocherait éternellement sa faiblesse ! Il lui porterait malheur, et à sa chère Speranza.

Irrésolu, chancelant, il arrivait au détour d'une allée, lorsqu'il aperçut dans un sentier qui coupait les taillis mêlé de bruyères au milieu duquel il se trouvait, un homme qui venait à lui et n'était plus qu'à quelques pas. Cet homme, presque un vieillard, c'était Cotrelle, son ancien précepteur, son maître d'école, à la métairie du Frêne, chez les Rabault. Mais quel changement ! Lui si robuste jadis, si vert lorsqu'il lui apprenait à lire et à écrire, il était courbé comme un octogénaire, usé, vieilli, amaigri. Jean Gohac arrêta son cheval et sauta lestement à terre.

— Ah ! c'est vous, fit-il, d'une manière Cotrelle, que je vous trouve de vous rencontrer. Où allez-vous ?

— Je ne connais personnellement, monsieur le vois. Rassurez-vous je n'ai plus rien à faire ensemble qu'on n'a rien à la retraite... avec une maigre pension... Il faut faire plaisir aux jeunes... Je te croyais à Paris...

— J'en arrive...

— Tu viens voir la mère, Marie-Anne, fit l'ancien instituteur avec un accent singulier.

— Sans doute...

— Et aussi la marquise ?... reprit le vieillard.

— Elle est ici-même.

— Pour longtemps ?

— Un jour ou deux.

— Tu vas l'admirer ?

— Non, je retourne à Paris...

— Demain ?

— Oui, demain, dès le matin.

— Elle sera désolée de manquer la visite... Elle a pour toi une affection bien maternelle... Tu ne l'ignores pas ?...

— Non, Si le jeune homme et je lui en ai une grande reconnaissance... Je vous pour consoler sa mère... C'est ce que je vais faire... et aussi embrasser Orville...

— A quoi bon. Elle n'est pas sa mère, elle. Tu ne peux pas en avoir deux...

— Sans doute, mais elle m'a élevé... elle m'a fait entrer... C'est à elle que je dois ce que je suis, et j'aimerai à vous, mon cher professeur Cotrelle... Je ne l'oublie pas... Alors vous comptez que nous verrons ce cousin pauvre, c'est un devoir de charité comme il nous en est resté bien peu pour nous, qui sont aisés, sommes...

— Certainement, en sont de bons sentiments...

— C'est vous qui me les avez donnés, vous-même bien, dans la ferme, à la métairie du Frêne, chez les Rabault...

— Hélas ! qu'il y a longtemps !

Ils marchaient l'un auprès de l'autre, lentement, Jean Gohac ayant passé la bride de sa jument sur le cou, bras gauche. Ils se trouvaient auprès d'un banc rustique placé au fond d'une de ces carrefour, sous un groupe de grands hêtres qui formaient une magnifique salle de verdure au-dessus de leurs têtes.

— Arrêtons-nous ici, fit-il, le jeune homme sur l'un des côtés.

Et alors Bayadère à son fidèle trotte et à son petit pas de vieux maître d'école, qui les suivaient.

— Allez, vous trouver dans des circonstances graves, fort !

— Oui, très graves, monsieur Cotrelle.

— Pourquoi donc ?

— Voilà... Je suis amoureux.

— Bah !

— Amoureux fou, positivement.

— Vous qui étiez si tranquille, si raisonnable !

— Tant pis si c'est une sottise.

— C'est donc sérieux ?

— Tout à fait.

— Amoureux, c'est de ton âge. Et de qui ?

— De la jeune fille dont je vous ai parlé dans mes lettres.

— Ta voisine aux cheveux blonds ?

— Elle-même.

— Mademoiselle Espérance ?

— Vous vous en souvenez ?

— J'ai bonne mémoire et tout ce qui te touche, Jean, m'intéresse.

— Je le sais et je vous en suis reconnaissant...

— N'as-tu pas été mon élève jusqu'à neuf ans ?

— Et je n'ai rien oublié de ce que vous m'avez appris.

— Amoureux ! répéta le vieillard. Tu vas raconter cette histoire là à ta mère ?

— Oh. C'est pour ce que je suis ici.

— Cet amour, dis-moi, de quel genre est-il. Lèvre ou durable ?

— Il sera éternel, s'écria Jean Gohac, c'est à-dire qu'il durera autant que ma vie ! La vieux revoua la tête.

— La vie est parfois longue, dit-il, et l'Amour est un dieu capricieux. Donc tu voudrais te marier ?

Tout de même — et sous ma plume ceci est un éloge — le député est plutôt un redresseur de torts. Aussi, il ne sit, en ce moment, que pour flétrir l'indemnité parlementaire de 15 000 francs. Les Q. R... comme on dit, ont eu lui un adversaire irréconciliable. M. Servant s'en aperçut un jour, alors qu'il remplissait auprès de M. Clémenceau les mêmes fonctions dont il s'acquitte aujourd'hui aux côtés du général Brun. On parlait des Q. M. M. Puglioni-Conti, cédant à son impulsivité, s'écria véhémentement contre les 6 000 en plus. M. Servant crut lui former la roche en lui lançant une gifle. Pauvre M. Servant ! Son adversaire lui répliqua par un joli coup d'épée qui faillit l'assommer de vie à trépas.

M. Clémenceau aimait ces gestes. Peut-être aime-t-il encore mieux celui de M. Servant parce qu'il collaborait avant d'être ministre à la *Dépêche de Toulouse*. Il voulut donc servir de témoin à son jeune nobliau. Cet empêchement, parti d'un bon cœur, fut comme je viens de le dire, funeste à l'Etat du moins. Un bon directeur de combat, au lieu de vire à la façon de Méphisto, eût donné à son client une leçon de sang-froid. Ce dant, toutefois, n'a pas mis à M. Servant, puisque, de nouveau et de par la *Dépêche*, il est sous-secrétaire d'Etat. Mais il a été, aussi, utile à M. Puglioni-Conti, qui a passé, aux yeux de ses électeurs et c'était justice — pour un homme qui n'avait pas froid aux yeux.

Je ne sait quelles sont les destinées qui attendent M. Puglioni-Conti. Dans tous les cas, ceux qui auront à lutter contre lui pourront se féliciter de combattre un adversaire loyal. M. Puglioni-Conti est tout d'une pièce. Il ignore la politique gênoise que pratiquent beaucoup de ses compatriotes. Les « combinaisons » et lui ne se sont jamais connues.

MOUSTIQUE.

(Gil-Blas).

BOLE DE L'INSTITUTEUR

dans la Lutte contre l'Alcool

« Il est indispensable que les maîtres de l'enseignement, à tous les degrés, soutenus par la ferme conviction de la grandeur du rôle dont la France est aujourd'hui l'une des victimes les plus opiniâtres, redoublent de vigueur dans la lutte contre l'alcool et l'alcoolisme. »

« G. DOUMERGUE,
« *Ministre de l'Instruction Publique.* »

Dans la lutte contre l'alcoolisme, c'est encore à l'instituteur que revient la plus grande part d'action. Pour conjurer le fléau il faut apprendre à la jeunesse à le connaître.

Aussi, l'éducateur doit-il s'efforcer, de bonne heure, d'éclairer ses auditeurs sur les dangers que présente non seulement l'excès, mais *l'usage régulier des boissons distillées*, de porter la conviction dans leur esprit et de leur inspirer la crainte de ces boissons.

C'est contre les boissons distillées (eaux-de-vie, liqueurs, apéritifs) qu'il faut diriger tous ses efforts. La consommation modérée du vin, de la bière et du cidre n'étant pas dangereuse, il convient de poser en principe : *usage modéré des boissons fermentées, abstinence complète des boissons distillées additionnées ou non d'essences.*

L'enseignement antialcoolique s'adressera aux écoliers et aux adultes ; aux filles aussi bien qu'aux garçons.

Il sera donné à l'école et aux cours du soir.

L'instituteur a trois moyens d'action : *l'enseignement, l'exemple et l'association.*

L'enseignement antialcoolique comprend des leçons spéciales et des leçons occasionnelles.

Les leçons spéciales doivent être scientifiques, et rattachées à l'enseignement de l'histoire naturelle et de la morale.

Voici le programme qu'on peut mirer :

1° Les aliments. — Les boissons en général. — Les boissons fermentées (vin, cidre, bière) : effets nuisibles de l'abus de ces boissons sur la santé. — Les boissons distillées additionnées d'essences(absinthe et liqueurs similaires) : effets nuisibles de leur usage. — Préjugés populaires au sujet de l'alcool.

2° Action de l'alcool :

a) sur les différentes parties de l'organisme (appareil digestif, appareil de la circulation, appareil respiratoire, système nerveux, organes des sens) ; maladies qu'il engendre : vieillesse et décrépitude prématurée ; la descendance de l'alcoolique ;

b) au point de vue intellectuel : Affaiblissement de l'intelligence, de la mémoire, de la raison ; hallucinations, folie, délirium tremens ;

c) au point de vue moral : Affaiblissement de la sensibilité et de la volonté ; atrophie du sens moral ; perte de la dignité humaine ; crimes causés par l'alcoolisme.

3° Dangers de l'alcoolisme au point de vue social. — L'alcool et l'hérédité. — L'alcool et la criminalité. — L'alcool et les accidents, la folie, le crime et l'hérédité. — La France et l'alcool ; *la cure contre l'alcoolisme* à la France.

Dans cet enseignement méthodique le maître se servira de tableaux muraux, de graphiques, de gravures, de bons points illustrés.

Il aura aussi recours à des récits et à des lectures consécutives.

Enfin, et c'est à cela que *tendent les leçons précédemment*, on *peut par occasion* le modèle d'écriture, les problèmes peuvent se rapporter à l'antialcoolisme, tous les quatre jours une dictée peut être donnée sur ce sujet ; et une fois par mois la composition française et la récitation peuvent concorder avec le programme antialcoolique.

S'il veut que son enseignement soit efficace le maître doit, non seulement être convaincu des dangers de l'alcoolisme, mais il doit aussi donner *l'exemple de la tempérance.*

Il a l'obligation morale de ne jamais faire usage de boissons distillées. Inutile de faire en classe, la guerre à l'alcool si, le lendemain, l'enfant voit l'instituteur prendre, chez lui ou au cabaret, l'apéritif ou le petit verre.

Enfin, il ne suffit pas de convaincre le jeune homme de la nécessité de s'abstenir d'alcool, il faut lui montrer la *nécessité de s'associer* pour lutter efficacement contre l'alcoolisme.

L'instituteur doit donc fonder une section cadette où entreront tous les enfants, garçons ou filles, de 8 ans et au-dessus, et favoriser la création de sociétés de tempérance autres les adultes.

Si une amicale, une société de gymnastique existe, il lui sera facile d'introduire dans les statuts un article relatif à l'abstinence des liqueurs fortes.

« De l'avis de nos chefs et des personnes les plus autorisées en la matière, dit M. Dolieux, inspecteur d'Académie à Rouen, *c'est la fondation de sections cadettes et l'affiliation à la ligue Nationale des organisations déjà existantes*, qui donnera les meilleurs résultats dans la lutte contre le fléau de l'alcoolisme. »

DOUGNAC.

Nota. — Pour tous renseignements et demandes de statuts pour sections cadettes, s'adresser à M. Alfonsi, secrétaire de la section bastiaise de la Ligue Nationale, 11, boulevard du Palais, Bastia.

Nouvelles Maritimes

Le Préfet maritime de Toulon a établi les propositions suivantes dans la Légion d'honneur :

Pour le grade de Chevalier

MM. Cristiani, 2e m. infirmier ; Contrucci, 1er m. mécanicien ; Figarella, 1er m. fourrier ; Morganti, 1er m. torp. sédentaire ; Poggioli, 1er m. patron pilote.

Pour la Médaille militaire

MM. Agati, 1er m. torp. sédentaire ; Alfonsi, 2e m. vétéran ; Amadei, 1er m. de mousqueterie ; Barroni, garde-magasin de 1re classe ; Bertocini, 1er m. torp. sédentaire ; Canioni, 2e m. vétéran ; Catsoi, garde-magasin de 1re classe ; Conti, m. mécanicien ; Franceschini, m. vétéran ; Lambrochini, 2e m. torpilleur ; Merali, 1er m. vétéran ; Paoli, 1er m. vétéran ; Poli, 1er m. de mousqueterie ; Prosperi, 1er m. patron pilote ; Raffalli, 2e m. vétéran ; Rossi, 2e m. fourrier ; Tomasi, 1er m. commis.

Courses de Bastia

Les propriétaires de chevaux, ayant gagné des prix aux courses du 17 courant, sont avisés que le montant des dits prix sera payé au siège de la société, Rue Mori, n° 8, rez-de-chaussée, à partir de mardi 2 novembre prochain et jours suivants au besoin, de 1 h. à 2 heures de l'après-midi.

Les mandats de paiement seront délivrés le 30 octobre courant, de 1 heure à 2 heures et de 5 à 6 heures de l'après-midi.

Le Trésorier de la Société,
J. MINGALON.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 octobre 1909.

Les avis moins satisfaisants de Londres ne parviennent pas à enrayer la fermeté de notre place qui enregistre même dans certains compartiments de nouvelles plus-values. Bien influencé par un achat de 53.000 frs de rente au *comptant*, le 3 0/0 français gagne 17 centimes à 98.22. Au groupe des Fonds Etrangers quelque peu irréguliers, ce sont les Espagnols Russes qui se font remarquer par leur bonne allure : le 4 1/2 0/0 1909 passe à 98.40, l'Extérieure revient à 94.75 et le Turc à 94.75. Le Serbe ne varie pas. Nos Sociétés de Crédit accusent de nouveaux progrès : le Crédit Foncier s'avance à 708, le Crédit Lyonnais à 1.397, le Comptoir National d'Escompte à 775 et la Société Générale à 690.

Valeurs industrielles et de traction animée. Suez à 4.965. Tassement des charbonnages russes. Les titres cuprifères varient peu : Rio 1.939.

Au comptant officiel le Boc Azer est en reprise à 795. L'action privilégiée Industrie Houillère de la Russie Méridionale se traite à 570.

En Banque, fermeté à 457 de l'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia.

Excellente tendance à 85.50 de l'action Central Electrique du Nord.

La progression des opérations sociales du Crédit National Assurances, dont nous avons déjà montré l'importance, ressort encore des chiffres du *premier semestre 1909* : les primes à encaisser sur les nouvelles affaires atteignent 448.437 frs 75, en augmentation de près de 20.000 frs sur la période correspondante de 1908.

Les Grands Chemins Français sont en nouvelle avance.

QUESTION MUNICIPALE

Bastia, 20 octobre 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Un groupe d'habitants de la rue Droite vous prie de vouloir bien faire paraître dans votre estimable journal l'entrefilet suivant :

Le meurtre de la rue Droite nous a suggéré, une fois de plus, l'idée de demander, à Qui de Droit, de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour que le Lez de gaz qui se trouve juste un peu au-dessous de l'endroit où tomba le malheureux Forcelleri, ne soit pas éteint à dix heures.

En effet, passé cette heure, le fond de la rue Droite est plongé dans l'obscurité la plus complète, à tel point qu'il a fallu, pour éclairer le magistrat instructeur et les agents qui procédaient aux premières constatations, se servir de bougies.

Alors que l'on a doté de manchons les ruelles de nos boulevards, il nous semblerait tout aussi utile d'en faire autant pour ceux des vieux quartiers, ou tout au moins ne pas éteindre ceux *qui s'y trouvent.*

Un groupe d'habitants de la rue Droite.

COMITÉ DES FÊTES
DES 8e DE CARDO ET PLACE PAVALELLI

2e Liste de souscription

Sestelli 5, Commandant Roger 5, Lieutenant-Colonel Luca 5, Professeur Agostini 5, Mme Nicolai-Lota 5, Gesani 5, Capitaine Pétrignani 5, Pontecorvo Eugène 5, Poggi Denis, nommis des postes 5, Mattei, hôtel du lycée 5, Mlle Sanguinetti 5, Sanini, ponts et chaussées 3, Luciani, receveur d'enregistrement 2, Tagnanini 2, Colombani 2, Marfisi 2, Martin, café 2, Ancevyne 2, Perotti François 2, Marietti 2, Brancini 1, Bronini 1, Famaroli 1, Colle 1, Gazzelli 1, Veuve Pontecorvo 1, Anonyme 1, Boggi 1, Anonyme 1, Anonyme 1, Mlle Bonnet 1, Martinetti 1, Anonyme 1, Anoletti 0.50, Franchi 0.50, Ferranti 0.50, Poggi, agent 0.50, Chenebault 0.50, Gaspin 0.50.

Total des deux premières listes, 271.25.

Postes et Télégraphes

AVIS

Soucieux d'éviter au public les stationnements souvent prolongés imposés à la clientèle des bureaux de poste à certaines heures de la journée et principalement à l'approche de l'heure limite du dépôt des envois par les courriers du soir, M. Millerand, Ministre des Travaux Publics, des Postes et des Télégraphes, a prescrit à ses services de mettre à l'étude une vaste réforme pour laquelle on s'inspirera de ce qui se passe à l'Etranger et notamment en Suisse.

Passant immédiatement des projets aux actes, il a décidé qu'à partir du 16 octobre prochain, les *expéditeurs* d'objets chargés ou assujettis ne seraient plus astreints d'assister à l'oblitération des figurines d'affranchissement, à l'application des timbres et cachets et à l'inscription sur les registres de dépôt des objets qu'ils confient à la poste.

L'agent de service au guichet aura seulement à percevoir ou à contrôler l'affranchissement de l'objet présenté, et sans remplir aucune autre formalité, délivrera à l'expéditeur un récépissé sur lequel seront mentionnés la nature de l'envoi, le nom du destinataire et le lieu de destination.

Au lieu de durer 2 minutes en moyenne, l'opération durera 15 secondes quand l'objet sera présenté affranchi, et de 20 à 25 secondes quand l'agent aura à l'affranchir. Dans le même laps de temps 4 fois plus de personnes recevront satisfaction au même guichet.

Il n'est pas douteux que cette mesure sera favorablement accueillie du public qui se plaint avec raison que le fait d'entrer dans la salle d'attente quelques secondes seulement après une personne ayant 3 ou 4 chargements à expédier oblige à subir une attente de 8 à 10 minutes.

Grâce à la nouvelle méthode les encombrements deviendront exceptionnels et, quand ils se produiront, leur durée ne sera jamais suffisante pour imputer sur les expéditeurs.

Toutefois, ce résultat ne peut être atteint sans que le public s'y prête. Il faut, pour l'obtenir, le concours des expéditeurs ; or ce concours s'offre sous la forme la plus simple. Il consiste à fournir par écrit les renseignements relatifs au nom et à l'adresse de l'expéditeur que l'on donne aujourd'hui verbalement au guichet lorsqu'ils ne sont pas soumis sur l'objet. Des bulletins pour cet usage seront mis à la disposition du public dans les salles d'attente des bureaux de poste.

La formalité en question sera obligatoire. Les expéditeurs comprendront qu'ils ont intérêt à l'accomplir de bonne grâce puisqu'elle n'a pas d'autre but que d'accélérer les opérations.

Dans la circulaire qu'il a adressée au personnel de son administration pour l'informer des nouvelles conditions du dépôt des objets chargés ou recommandés, M. Millerand fait un pressant appel au dévouement professionnel du personnel et l'invite à fournir au public, avec empressement et courtoisie, tous les renseignements dont il aura besoin.

« Je compte sur la bonne volonté de tous, dit-il, pour la réalisation d'une réforme dont le service postal retirera un grand bénéfice moral, à raison de la satisfaction qu'elle donnera à sa clientèle. Je fais spécialement appel aux receveurs et commis principaux ; c'est à eux qu'il appartiendra plus particulièrement de renseigner le public sur le but poursuivi et d'attirer son attention sur les heureux effets des mesures prises. Ils doivent guider leur personnel de manière à éviter les fausses manœuvres dans les premiers temps. Les Directeurs et les Inspecteurs veilleront à ce que tout le nécessaire soit fait à cet égard. »

Comité des Fêtes
DE L'AVENUE CARNOT
ET DES RUES AVOISINANTES

Le Comité des fêtes de l'Avenue Carnot et des rues avoisinantes, réuni en assemblée générale, le 21 courant, a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Ne pouvant fixer la date des fêtes projetées, juste au cours de l'hiver, le Comité décide le renvoi de ces fêtes au printemps prochain, soit à Pâques. »

Le Président, S. Lisoni.

Ligue Nationale contre l'Alcoolisme

La section bastiaise de la Ligue nationale contre l'Alcoolisme met en vente, aux prix les plus réduits :

Les Statuts de la Société,
Diverses brochures de propagande,
Des affiches,
Des almanachs illustrés pour 1910,
Des cartes-postales antialcooliques,
Des encadrements pour timbres-poste.

On pourra se les procurer aux librairies :

Costa, boulevard du Palais. — Marchi, rue Salvator Viale. — Ollagnier, boulevard du Palais. — Piaggi, boulevard du Palais. — Santi, boulevard Paoli.

GRAND BAR SOAVI
— CAFE-EXPRESS —

La chute des feuilles

L'automne de la vie.

Quarante-cinq ans ! Voici l'automne de la vie. La femme qui arrive à cette saison est inquiète. Un changement de vie va se produire en elle. Elle rêvait devant ce changement de vie qui va éloigner la maternité et ses douceurs. Elle redoute ce changement, qui va peut-être influer sur l'agrément de son visage, la délicatesse de ses formes, le charme qu'on lui a toujours connu. Ces craintes sont justifiées. N'a-t-elle pas des amies plus âgées qui ont terriblement souffert, dont la beauté a rapidement décliné, qui ont vieilli de plusieurs années dans l'espace de quelques mois ? Les femmes ne doivent pas, cependant, se laisser envahir par ces craintes. Celles qui ont suivi le traitement des Pilules Pink ont traversé sans souffrances la périlleuse période de l'âge critique. Elles ont gardé leur fraîcheur, la pureté de leurs lignes, l'éclat de leur teint, l'élasticité de leur marche, l'élégance de leur allure. Elles restent aussi captivantes. C'est que le rôle qu'elles se manifesté n'a pas laissé de traces. L'organisme tout entier a été maintenu par le traitement des Pilules Pink dans un état si parfait de santé, il a assuré d'une façon si parfaite le bon fonctionnement de tous les organes, le sang est resté si abondant, si riche, si pur, que la femme n'a pas été affaiblie, que ce grand changement l'a à peine troublée.

Les Pilules Pink, le grand régénérateur du sang, tonique du système nerveux, auront donc assisté la femme à toutes ses saisons. Après avoir favorisé sa formation, son développement de jeune fille, elles ont soutenu ses forces de femme, régularisé ses époques, maintenu sa santé. On a appelé avec juste raison les Pilules Pink les amies des femmes. Elles sont leurs amies les plus intimes et viennent à leur aide pour guérir leurs souffrances intimes.

Le traitement des Pilules Pink a le meilleur effet sur l'état général, il donne du sang, donne de l'appétit et des forces, favorise les digestions, facilite les muscles, tonifie les nerfs.

Petite Gazette

Nouvelles militaires

M. Battini, lieutenant en second au 8e escadron du train des équipages militaires à Sétif, est nommé à la 1re classe.

L'adjudant Passama, du 17e bat. d'artillerie à pied, est nommé gardien de batterie de 2e classe et affecté à la direction de Bastia.

Gare ! Gare !

Ce cri qui fait dresser les oreilles aux petits enfants et excite leur envie et leur convoitise, est répété à chaque instant, et sur tous les tons, dans toutes nos rues et sur tous nos boulevards.

Car elles ont fait, depuis quelques jours déjà, leur apparition sur notre marché, les belles châtaignes brunes, lisses, veloutées et luisantes, qui d'une semaine en retard sur les autres années, n'en étaient attendues qu'avec plus d'impatience, et par les jeunes enfants et par leurs bonnes mamans.

Le marchand de marrons du coin de la place Saint-Nicolas a déjà installé son fourneau en plein air, et il est toujours bien achalandé d'écoliers, de femmes et de militaires.

C'est donc l'automne ! Et si le départ des hirondelles ne nous en a donné encore qu'un avant-goût, les belles et luisantes châtaignes sont là pour nous le rappeler, et nous montrer qu'il faut se préparer à rester dans son home, le soir, au coin du feu, et sous d'amples vêtements bien chauds.

Il viendra, pourtant, un temps où les châtaignes ne seront plus là pour nous rappeler toutes ces choses, si l'on ne met un terme, ou si l'on ne trouve un remède immédiat et radical contre la terrible et désastreuse maladie de la gangrène qui sévit avec tant de rage contre nos majestueux autant que précieux châtaigniers.

Oui, chers petits enfants, vous avez bien raison d'aimer les châtaignes, que on soit crues, rôties ou en polenta, mais ayez un grand culte aussi, pour l'arbre qui les donne, et faites-vous, dès maintenant, ses protecteurs et ses défenseurs, si vous voulez que l'automne venu, vos arrières-petits-fils puissent entendre, eux aussi, ce cri qui chatouille si délicieusement votre palais et excite votre ouïe : Colle ! colle, colle !

Anciens militaires

Notre excellent confrère du *Petit Courrier*, président de la Société fraternelle et de secours mutuels des anciens Militaires d'Angers, appelé à présider la fête annuelle de cette Société, a prononcé, au banquet, un remarquable discours que nous regrettons bien de ne pouvoir reproduire faute de place.

M. Paul Carli, après avoir envoyé un souvenir ému aux victimes des dernières catastrophes de l'aviation, a constaté la prospérité de la Société, l'esprit d'union et de dévouement qui y règne et l'accroissement sensible du nombre de ses membres.

Après lui, d'autres orateurs ont proclamé que la prospérité de la Société était due pour la majeure part au dévouement inlassable et aux efforts de son digne président M. Paul Carli.

Exposition de Turin

Le Président de la Chambre de Commerce de Bastia a l'honneur de faire connaître qu'à l'occasion de l'Exposition de Turin de 1911, la Chambre de Commerce de cette Ville a ouvert un concours international au mérite industriel, avec un prix de 50 000 lire.

Les personnes qui pourraient s'y intéresser trouveront à la Chambre de Commerce de Bastia, un exemplaire du programme de ce concours où elles pourront se prendre connaissance.

Brevet supérieur

Mlle Marie-Carmen Santelli, fille du M. le docteur Santelli, médecin consultant à Vichy, a été reçue à l'examen du Brevet supérieur avec félicitations du jury.

Sous lui adressons toutes nos félicitations.

Aux Vignerons

M. Eugène Germain, chimiste-agronome, vient de réunir dans une petite plaquette de quarante pages ses Notes d'œnologie pratique : Pour faire le vin.

Pour recommander cette brochure aux viticulteurs corses, il nous suffira de donner les titres des principaux chapitres : Epoque des vendanges, vinification, fabrication, clarification ; Maladies des vins ; Loi sur la répression des fraudes ; produits œnologiques ; analyses usuelles ; instruments de précision, nettoyage des tonneaux.

Chez l'Auteur, rue des Cordeliers, 65, Aix en Provence, prix : 50 centimes.

Ecole de maistrance

MM. Lanzani François, ajusteur mécanicien à Toulon, et Paoli Félix, du service de l'artillerie à Toulon, sortis de l'école supérieure de maistrance, ont été inscrits sur la liste d'admissibilité, le premier, pour l'emploi de surveillant technique de 2e classe des constructions navales, et le second, pour celui de deuxième maître de 4e classe du service de l'artillerie.

Sensationnel

La *Modern Cordonnerie* méprise les plagiaires, mais elle se redoute pas la concurrence, à qualité égale.

On peut vendre les mêmes modèles, mais ce qu'on ne peut faire, c'est de donner à ses clients, comme la *Modern Cordonnerie*, des chaussures montées toutes sur cuir véritable.

D'ailleurs, les acheteurs ne s'y trompent pas ; ils apprécient, ils comparent, et, quand ils se sont bien rendus compte, ils reviennent pour toujours à la *Modern Cordonnerie*, 9, Boulevard du Palais.

Les dernières nouveautés reçues méritent d'être vues ; toutes les chaussures de la Maison sont irréprochables.

L'entrée des Magasins est libre ; tout le monde peut s'en rendre compte.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00591

TOULON

DÉMISSION DU CONSEIL MUNICIPAL

Toulon, 24 octobre.

Tous les membres, sans exception, du Conseil municipal ont adressé leur démission au préfet du Var.

Les élections complémentaires, qui étaient fixées au 7 novembre, n'auront pas lieu.

On sait que cinq conseillers municipaux, MM. Barthélemy, Maunier, *Escartefigue, Luciani* et Valette, avaient donné leur démission à la suite des derniers incidents au sujet de l'éclairage de la ville par le gaz et l'électricité.

NOS ESCADRES

Une Division à Naples

Paris, 24 octobre.

La première division de la deuxième escadre, commandée par le vice-amiral Aubert, arrivera mardi à Naples.

Cette force navale est composée des cuirassés Saint-Louis, Gaulois et Charlemagne.

Les Divisions Légères

Paris, 24 octobre.

Le Ministre de la Marine vient de décider que les divisions légères des première et deuxième escadres appareilleront simultanément, le plus tôt possible.

La division légère de la première escadre fera une croisière de trois mois dans le Levant.

La division légère de la deuxième escadre parcourera l'Atlantique, inspectera Dakar et Fort de France, et ira saluer les six Présidents de République du Brésil, de l'Uruguay, de l'Argentine, de Haïti, du Mexique et de Cuba.

BOULOGNE

Inauguration de la Statue *du Général San-Martin*

Paris, 24 octobre.

Le général Brun, ministre de la Guerre, a présidé aujourd'hui la cérémonie d'inauguration du monument élevé, à Boulogne-sur Mer, à la mémoire du général San-Martin, un des promoteurs de l'indépendance des colonies hispano-américaines.

Un escadron de cavalerie Argentine assistait à cette cérémonie, qui fut très imposante.

Plusieurs discours ont été prononcés.

Le Maire de Boulogne a parlé le premier.

Le général Brun a prononcé ensuite un discours qui a fait vibrer tous les cœurs des patriotes qui assistaient à cette cérémonie inoubliable.

Le Ministre de la Guerre a rappelé que le général San Martin s'était illustré particulièrement à l'époque où, gouverneur de Mendoza, l'une des six divisions des Républiques fédérées de La Plata en 1820, il fut envoyé au secours du Chili, à la tête d'un corps de 4.000 hommes. C'était l'époque où le mouvement d'émancipation du Sud-Amérique vis-à-vis de l'Espagne était devenu général.

Le Ministre a terminé son beau discours, en traitant d'une façon générale la question du patriotisme.

Ce discours a été chaleureusement applaudi.

Demain une grande réception aura lieu à bord de la frégate *El-Présidente Sarmiento*.

Plusieurs cortèges d'invitations ont été lancées.

DIJON

HUIT INAUGURATIONS
présidées par
M. Dujardin-Beaumetz

Dijon, 24 octobre.

Le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux Arts, qui est arrivé hier soir à Dijon, a inauguré ce matin le nouvel Hôtel des Postes, puis l'asile des Vieillards et le monument Pérou.

Dans l'après-midi, M. Dujardin-Beaumetz a procédé à l'inauguration des écoles Paul Bert et Jules Ferry, de la bibliothèque municipale, de la salle de Flore et de la Fontaine Jeunesses.

Un banquet est offert ce soir au Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

EN ITALIE

Le Tsar à Racconigi

Chasse Royale

Rome, 24 octobre.

A l'occasion de la présence de l'empereur de Russie et du 7e anniversaire du mariage des Souverains d'Italie, la ville de Racconigi présente ce matin un aspect féerique.

Une grande chasse royale, dirigée par le grand veneur, le comte Brambilla, a été offerte au Tsar qui a été enchanté des résultats obtenus.

Dîner de gala

Ce soir grand dîner au château royal.

Toute la famille impériale y assistera.

La présence du Maire de Rome à toutes les fêtes données au château de Racconigi, est très commentée par la presse italienne aussi bien que par la presse étrangère.

On sait que le Maire de Rome appartient au parti radical-socialiste.

PARIS

UN DRAME DE LA JALOUSIE

Paris, 24 octobre.

Une jeune femme de vingt-six ans, qui demeure dans un hôtel meublé du boulevard de la Villette avec un garçon de café, est d'humeur fort jalouse.

Hier soir, au cours d'une scène que son amant accueillait par des railleries, elle saisit un siphon et le lui brisa sur la tête. Le malheureux tomba le crâne fracassé.

Effrayée à la vue de sa victime ensanglantée, cette jeune femme voulut se faire justice, et elle avala une forte dose de sublimé.

Quand les voisins, intrigués du silence qui s'était fait soudain, pénétrèrent dans la chambre, ils trouvèrent l'amant et la maîtresse évanouis sur le plancher. On les transporta à l'hôpital, où leur état fut jugé très grave.

LE ROI DE PORTUGAL à Paris

Paris, 24 octobre.

Le Gouvernement a été informé officieusement que le Roi de Portugal arrivera à Paris fin novembre.

S. M. Manuel II voyagera avec une suite nombreuse.

Pour Ferrer !

EXPLOSION D'UNE BOMBE à Saragosse

Madrid 24 octobre.

Une bombe a éclaté hier soir, à Saragosse, en face le palais de la Trésorerie générale.

L'explosion s'étant produite au moment où la place était déserte, il n'y a aucun accident de personne à déplorer.

Les dégâts sont purement matériels.

L'un des fragments de l'engin portait ces mots : *Pour Ferrer !*

AVIS DE DÉCÈS

M. Pierre-Paul de Casabianca, avocat, ancien sénateur, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Damien Virgitti, capitaine de gendarmerie à Draguignan, chevalier de la Légion d'honneur, et leurs familles,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur neveu

MONSIEUR PIERRE VIRGITTI

Etudiant en Droit

décédé le 21 courant, au Sanatorium des Pins, Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), à l'âge de 24 ans.

Les restes mortels de M. Virgitti arriveront à Bastia, lundi matin, et seront déposés au hangar de la Cie Fraissinet, où on se réunira à 11 heures, pour le transport à la gare, les funérailles devant avoir lieu le lendemain, dans la matinée, à Cervione.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Vin Vieux de Patrimonio

Chez *M. MARFISI*
Place Saint-Nicolas, Bastia

Au détail . . 0,40 cent.
En gros . . . 0,35 cent.
A vendre : Billard anglais en bon état.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires. — *Usine à vapeur*
Bd Saint Angelo, 6. BASTIA

La Maison a l'honneur d'informer le public que ses produits sont absolument supérieurs, à prix égal, à tout ce qui se vend de provenance continentale.

Ses pâtes raffinées, supérieures et extra sont manipulées avec tous les soins qui sont indispensables à une bonne fabrication. D'ailleurs, la Maison n'emploie que des matières premières provenant des meilleures usines italiennes de Marseille.

Spécialités de la Maison : Nouilletes aux œufs (garanti). — *Cannelloni.* — *Chevaux d'Anges.*

PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES REVENDEURS

HERNIEUX

Vous serez soulagés
par le port de L'Appareil VIGUIER

Il n'est pas besoin de vanter la réputation universelle acquise par M. C. Viguier, spécialiste herniaire, 3, rue Garnier, Nice, fournisseur des Hôpitaux, dont la méthode vraiment humanitaire a soulagé plus d'un millier de malades parmi la population de la Corse.

Nous pouvons affirmer que la hernie est définitivement vaincue grâce à cet appareil ayant une résistance sans égale, souple, léger et permettant les travaux les plus pénibles.

Nous engageons donc vivement nos lecteurs et lectrices atteints de Hernies, descentes, efforts, hydrocèles, varicocèles, à rendre visite à l'éminent spécialiste qui fera lui-même l'application de ses appareils tous les jours de plus en plus perfectionnés.

Visites et applications de 9 heures du matin à 5 heures du soir, à

Ajaccio, Hôtel Dauphin, 2, 3 et 4 novembre, jusqu'à midi.
Sartène, Hôtel des Voyageurs, 5 novembre.
Olmeta, Hôtel d'Europe, 6 novembre.
Corte, Hôtel Paoli, 7 novembre.
Bastia, Hôtel Brizzi, 8, 9 et 10 novembre.
Aleria, s'adresser à M. Rinieri, 11 et 12 novembre.
Ile-Rousse, Hôtel Dauphin, 14 novembre.
N. B. — Dans les villes où je me trouve de passage je me rends au domicile des personnes qui me le demandent, le matin avant 9 heures, et le soir après 6 heures.
Rue à Vernes, Coutures sur mesure, Appareils Orthopédiques.

Cours Commerciaux

de 8 à 9 heures du soir

Comptabilité — Sténographie. — Dactylographie — Métagraphie — Langues vivantes — Calligraphie.

Préparation aux Examens :

Brevets, Postes et Télégraphes
Contributions indirectes et Réunies, etc.

Se faire inscrire, rue de l'Intendance, n° 4, chez M. BUTTAFOCO, où l'on aura tous les renseignements utiles pour les cours et même pour des leçons particulières de Français, de Mathématiques, etc

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles

DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Lorbeau.*

INDUSTRIES NOUVELLES
en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE
mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE
de CARREAUX HOURAUX DE CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts
de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Fissellers, Rabiers, Carreaux, Ulmex, Lalle

Magasins : Bastia, 2, Avenue Carnot.
Usine, Nouvelle Traverse,
F. CHARDON et Cie
Fabricants (Corse)

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour muraille.
Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *Rodia*.

En vente chez tous les Débitants de Tabacs

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
DÉPOT : 23, rue d'Enghien, PARIS

A VENDRE
300 hectolitres
d'excellent vin rouge et blanc
des coteaux de Farinole
Cru de GENTILE
Prix : 30 centimes
Dépôt : Coin du Boulevard du Card. et montée Ste Claire.

2.500 œufs par an pour 12 poules
PONTILE gratis et franco

CHEMINS DE FER AÉRIENS
Ingénieur FRANZ MERZ, Constr.
Milan, Via Sabatelli, 5, Italie

Installations complètes pour transport de matériaux.
Systèmes automatiques pour grandes potentialités.
Installations économiques brevetées à deux câbles, spéciales pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits impraticables.
Installations pour le transport de personnes.
Funiculaires, plans inclinés.
Machines de soutènement.
Rails et wagonnets simples et automoteurs.
Fils simples et appareils pour descendre du bois à brûler.
Devis et projets sur demande gratis.
Références de 1er ordre.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-RAPIDE
à 20 centimes la tasse

A VENDRE

Futailles neuves et usagées de toutes contenances
Conditions avantageuses.
S'adresser : Maison L. N. Mattei et Cie, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

Installation à Gaz
Jean Cinti, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Foyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

On DEMANDE MALADES
même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la *MÉDECINE NATURELLE*, électricité, radiations, ozone, plantes, hypnose, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Reins, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissances, Neurasthénie, Paralysie, etc.
20.000 MALADES SAUVÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON 85 %. — AMÉLIORATION TOUJOURS.
Pour renseign. consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails au Docteur Daniélli Médecin de la Médecine Naturelle, 3, Henri Gonnier, 17, aven. ST-OUEN, Paris

VIN DU CAP CORSE au QUINQUINA
APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'imitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT.
UN VIN DU CAP MATTEI

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — N° 3295 — MARDI 26 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un an de plus en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête : Aujourd'hui : Saint Evariste.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 55 m. — Coucher, 4 h. 23 s.
Premier quart, le 31 — Pleine Lune, le 28
Fête de Demain : Saint Florent.

25 OCTOBRE

LES ROIS DE L'AIR

LA FANTASTIQUE RANDONNÉE AÉRIENNE DU COMTE DE LAMBERT

« Quel culot tout de même ! » Ce cri faubourien que nous avons entendu s'élever de la foule extasiée, empoignée, anxieuse, traduisait à merveille l'admiration devant le spectacle fantastique qu'offrait, dans la haute atmosphère de Paris, la traversée aérienne du comte de Lambert, de Juvisy au Trocadéro. On ne voyait que l'oiseau mécanique, mais on songeait au pilote qui en était l'âme cachée dans ses ailes et qui, assis sur sa planchette, là-haut, à 600 mètres, dirigeait sa course follement audacieuse au-dessus de l'abîme, au-dessus de la mort.

Dans l'histoire de la locomotion aérienne par le plus lourd que l'air, la date du lundi 25 octobre 1909 s'inscrit en caractères ineffaçables. Tout est dépassé ! la traversée par Lathan des faubourgs de Berlin, l'évolution de Wilburg-Wright dans la rade de New York, même la traversée de la Manche par Blériot. Aucun de ces exploits d'aviation ne demandait autant de résolution, de mépris du danger que l'admirable randonnée aérienne, soudainement entreprise par le comte de Lambert.

Participant au meeting de Juvisy, où d'ailleurs il a repris depuis son tour d'inscription, le pilote du biplan Wright sortit de son hangar vers la fin de la journée et s'envola. Au mât des signaux, la boule rouge indiquait que son départ était bon, car il avait tenu à passer devant la tribune des chronomètreurs, comme il devait y passer au retour. Après avoir fait un premier tour de l'aérodrome, il s'éleva à trente mètres, puis, à soixante-dix, puis à cent mètres, et tout d'un coup l'on vit le biplan sortir de la piste. — « Tiens, disait-on dans le public, le comte de Lambert fait son petit Paulhan. Cinq minutes après il disparaissait à l'horizon, vers le nord. Le temps était idéalement calme et le soleil radieux. C'est à Paris que le comte de Lambert allait, il piquait droit dans la direction de la tour Eiffel. La campagne défilait sous lui, puis les fortifs, puis l'agglomération parisienne. L'homme-oiseau continuait sa marche rapide ; dans les rues, sur les avenues, sur les places, des foules étonnées étaient les yeux au ciel, restaient comme figées, regardant même quand l'aéroplane, devenu une mouche, un point, plus rien, avait disparu. « Je m'élevais toujours en altitude, raconte lui-même le comte Lambert. Enfin ce fut la tour Eiffel, la Seine, le Trocadéro. Alors je vire, puis le retour. » A la tour se trouvait par hasard son ingénieur, M. Eiffel, qui chronomètre le passage. Celui-ci avait eu lieu à 5 h. 1 m. 15 s., et la tour avait été bouclée à 100 mètres au-dessus de son drapeau, soit à 400 mètres. A 5 h. 27, le biplan rentrait sur la piste de Juvisy dont il faisait le tour, passant, avant d'atterrir à deux pas de son hangar, devant la tribune des chronométreurs, comme il l'avait fait au départ. « J'espère, disait le comte, en mettant pied à terre, qu'on me comptera mon voyage à Paris dans le prix que je disputais aujourd'hui. »

Il serait trop long de dire les ovations dont il fut l'objet au milieu du public du meeting qui, anxieusement, avait attendu des nouvelles de sa fugue, sans savoir où il était allé.

Très exactement, pour aller de Juvisy au Trocadéro et revenir à l'aérodrome, le comte de Lambert a mis 49 m. 30 s. 2/5. La distance parcourue est, à vol d'oiseau, de 40 kilomètres. Avec les détours, ça fait du kilomètre à la minute. L'altitude a varié de 300 mètres au départ à 5 et 600 mètres au retour.

Le vaillant pilote du biplan Wright a doublé la tour Eiffel, huit ans moins un jour après que Santos Dumont exécuta la même prouesse à bord d'un minuscule ballon dirigeable.

Le comte de Lambert est âgé d'une quarantaine d'années. Il est de nationalité russe, mais presque toute sa famille est française et habite Paris. Il est lui-même très parisien.

Il a dit comment lui vint sa vocation : « Bien avant que les prouesses des aviateurs eussent accaparé l'attention publique, je m'étais occupé du plus lourd que l'air, d'abord avec Lilienthal, en Allemagne... A la période d'accalmie qui succéda aux toutes premières expériences dont les échecs provenant du défaut d'un moteur à explosions, découragèrent la plupart des inventeurs, je bifurquai vers l'hydroplane. Je m'y attachai pendant plusieurs années, et lorsque Wilbur Wright vint en France, je suivis les essais qu'il fit au Mans. Je me fis présenter au célèbre aviateur dont je devins bientôt l'ami. Lorsqu'il me demanda d'être son premier élève, j'acceptai de grand cœur. Après deux heures de vol en compagnie du maître, je devins moi-même aviateur. »

René Sabatier.

La Petite Propriété en Corse

Au moment où l'on semble s'occuper du relèvement économique de la Corse par l'agriculture, il nous a paru intéressant de reproduire une Etude concernant la Corse, extraite de l'Enquête faite en 1908-1909, par le ministère de l'Agriculture, sur la Petite Propriété rurale en France. On pourra y puiser quelques renseignements précieux.

Le département de la Corse, au point de vue agricole, est un des plus complexes que l'on puisse imaginer. Il ne faut plus ici parler de régions mais plutôt de fractions de régions.

Dans l'arrondissement d'Ajaccio, on distingue trois sous-régions : 1° l'une qui comprend à la fois le Campo di l'Oro, le Damone et le Taravo, et où la petite propriété est de 0 à 5 hect., la moyenne de 6 à 20 hect., et la grande de plus de 20 hect., 2° la zone des coteaux où la petite propriété est de moins de 10 hect., la moyenne de 10 à 30 hect., et la plus grande de plus de 30 hect., enfin, 3° la zone des montagnes, où la petite propriété est de moins de 20 hect. la moyenne de 20 à 50 hect., et la grande de plus de 50 hect.

A Bastia, dans toutes les parties de l'arrondissement, la grande propriété n'existe plus guère que pour les vignobles ; la petite propriété ne dépasse pas 5 hect., la moyenne s'étend de 6 à 20 hect., et la grande dépasse 20 hect.

L'arrondissement de Calvi se divise en Balagne déserte (petite propriété, 0 à 10 hect.) ; moyenne, 10 à 20 hect. grande plus de 40 hect.) et en Giussani (petite propriété, 0 à 5 hect., moyenne, 5 à 10 hect. grande, plus de 10 hect).

L'arrondissement de Corte comprend la plaine orientale (petite propriété, 0 à 5 hect ; moyenne, 5 à 30 hect. ; grande, plus de 30 hect.) et la zone des coteaux et des montagnes (petite propriété, 1 hect. ; moyenne propriété, 1 à 10 hect. ; grande, 80 hect.)

Dans l'ensemble du département de la Corse la petite propriété a augmenté en nombre et en contenance depuis 20 ans. A Corte, la state quo s'est maintenu pour le nombre et la contenance. Dans toutes les régions agricoles de la Corse, la grande propriété a diminué : c'est dans la Balagne heureuse que ce mouvement a le plus sensible, c'est dans l'arrondissement de Corte qu'il l'est le moins. A Bastia, le maquis envahit de plus en plus les grandes propriétés.

La vigne est cultivée dans tout le département, il faut surtout la signaler à Corte ; les cultures fruitières et maraîchères ont, sans qu'il faille y insister, quelque importante à Bastia et à Corte ; les terres qui leur sont consacrées ont là une valeur approximative de 7,000 à 8,000 francs l'hectare. A Ajaccio, les terres arables valent environ 3,000 francs l'hectare (plaines), 2,000 francs, (coteaux), 1,000 francs (montagnes) ; les prairies naturelles 4. 00 francs (plaines), 3,000 francs, (côteaux), 2,000 francs, (montagnes) ; les vignes 3,000 francs, (plaines), 4,000 francs, (coteaux). A Bastia, les terres arables valent à peu près 800 francs l'hectare ; les prairies, 1,200 francs ; les vignes, 4,000 francs. A Calvi, les terres arables valent 150 à 300 francs, (Balagne déserte) ; 200 à 800 francs, (Balagne heureuse). A Jussani, les terres arables valent de 150 à 500 francs les prairies naturelles, respectivement, 80 à 200 francs, 80 à 30 francs, 80 à 300 francs ; les vignes 500 à 1,200 francs, (Balagne déserte et Balagne heureuse). A Corte, les terres arables valent environ 400 francs ; (côte orientale), 250 francs, (coteaux et montagnes) ; les prairies naturelles, respectivement, 1,200 et 1,000 francs ; les vignes 6,000 et 4,000 francs l'hectare. A Sartène, les terres arables valent environ 400 francs l'hectare ; les prairies naturelles 1,000 francs, et les vignes 7,000 francs. Tous ces prix sont demeurés à peu près stationnaires depuis vingt ans.

L'outillage agricole et très rudimentaire, presque primitif, dans l'ensemble du département.

La grande et la moyenne exploitation sont, l'une et l'autre, dans toute la Corse, dans un état d'extrême dépression. La petite exploitation périclite, la grande s'effondre. La petite exploitation est pauvre, la grande est misérable. On ne peut établir une comparaison un peu fondée qu'à Calvi : la petite exploitation est là dans une meilleure situation que la grande, mais il ne faudrait pas en conclure qu'elle y est prospère. Cela, tient aux procédés de culture routinière, de culture extensive. La maladie du châtaignier a aussi porté grand préjudice dans les montagnes.

Le faire-valoir indirect (fermiers, colons partiaires) ne provoque pas d'observations spéciales.

Les petits propriétaires fermiers, ou colons, s'emploient comme journalières, surtout dans l'arrondissement de Sartène.

La petite propriété se morcelle beaucoup, par suite des héritages. Cependant les petits propriétaires, les bergers, les colons, sont signalés comme achetant de la terre.

On ne parle pas de dette hypothécaire spécialement inscrite à la petite propriété.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

30 — Feuilleton du *Petit Bastiais*

LA MANDOLINISTE

de Pierre Dax

X

TERRIBLE RENCONTRE

— Et si les projets échouent ? Raoul qu'on ne m'enlève le cœur de notre enfant que lorsque tu l'aura vue, que lorsque tu l'auras serrée dans tes bras. Une désillusion, après une telle espérance, me jetterait dans la tombe.

— Tu vois bien, ma Blanche aimée, que tu approuves toi-même le silence dans lequel je m'enferme.

Un semblant de sourire détendit les lèvres de la jeune femme.

— Tu as raison... Auprès de toi raisonnement, si juste, je ne suis qu'une enfant.

C'est un soir au revenant de Chinon, que Blanche le demanda à Raoul s'ils ne rentraient pas bientôt à Paris. Le jeune docteur y pensait, mais devant le résultat obtenu pour la chère santé, il éloignait de jour en jour le départ.

— Rien ne presse... nous sommes si bien ici !...

— Qu'y faisons-nous ?.. insista la jeune femme.

— Ce que nous ferons à Paris : nous vivons !..

Il y eut un silence et Blanche reprit :

— Il me semble que nous pourrions parler. La vie balnéaire est agréable quand on en sent la nécessité ; mais le désœuvrement qu'on y mène finit par devenir fastueux. Tu ne vas pas de la vie, toi, Raoul ; tu souffres de l'inaction, parlons.

— Aussi vite que cela ?

— Dans deux ou trois jours, fixe.

— Eh bien, dans une quinzaine.

Blanche se récria.

— Quinze jours encore !.. Cela fait quinze jours de séjour !.. C'est trop ; partons lundi prochain.

Au jour dit, le ménage Dignin quittait Montreux Barthélemy, qui avait suivi ses maîtres en Suisse, les devança d'un courrier pour aérer l'appartement, et Néron-dout vint partager le dîner du retour. Quelques jours plus tard, Blanche se présentait chez son père.

— Monsieur ne reçoit pas à cette heure, répondit en balbutiant un domestique nouvellement casé.

— Monsieur ne reçoit pas à cette heure, reprit la jeune femme étonnée. Vous ne me reconnaissez pas, sans doute ?

— Si, madame, et c'est parce que je sais que Mme Dignin est la fille de monsieur, que... que...

— Que la phrase à présenter aux étrangers n'est pas pour moi...

Le domestique rentrait dans l'entre baillement de la porte. Blanche entra résolument.

— Monsieur ne veut-il pas partir d'éloigner sa famille n'est-ce pas ? demanda la jeune femme, égayée par la réception.

— Quand monsieur m'a donné l'ordre de ne recevoir personne de deux à quatre heures, je lui ai posé catégoriquement la question, et...

— Et quoi.

— Et monsieur m'a dit simplement : « Ma famille comme les autres ; elle est libre de son temps et peut rejoindre. »

— Ah ! s'exclama la jeune femme. Eh bien, je lève la consigne et prends toute la responsabilité sur moi.

— Madame ne pourrait donc pas attendre ?

— Monsieur est-il seul ? questionna Blanche, sans répondre

— Si madame avait une visite à faire pas loin, elle pourrait revenir.

Cette insistance à détourner une réponse mettait agacait Blanche, qui fit un pas.

— Où est monsieur, demanda-t-elle.

— Dans son cabinet de travail... il est toujours dans son cabinet de travail à ces heures là.

— C'est bien, merci.

— Madame m'excusera si je ne l'annonce pas, mais en voyant madame entrer seule, monsieur comprendra que je n'y suis pour rien.

Blanche avait pris le long couloir sur lequel donnaient toutes les pièces, que le domestique ébahi était encore dans l'antichambre.

— Pour du dévouement, il en a, pensait la jeune femme ; mais il n'en est pas moins un imbécile.

Souriante de l'aventure, elle frappa deux coups discrets à la porte du cabinet de travail, et, sur l'ordre d'entrer, elle entra. Nérondout et Joséphine écrivaient, l'un en face de l'autre, à la même table. La plume que tenait le vieillard lui tomba des mains en voyant en Elle. Il regarda Joséphine qui pâlit.

— Eh bien, père, dit Blanche en avançant, c'est tout à fait amusant de se présenter chez toi, la porte est consignée à certaines heures, paraît-il. Comment vas-tu, père ?..

Un des rideaux, rabattu à cause du soleil, lui cachait le secrétaire. C'est alors seulement que Blanche l'aperçut. Joséphine avait eu le temps de se remettre. En voyant chez son père une femme qu'elle ne connaissait pas, elle eut la folie de reconnaître qui pût empêcher un mouvement de surprise. Elle salua.

— Comprends-tu ?.. Comment donc ?.. que dis-tu, mon enfant ? balbutia-t-il, troublé.

— Dame, continua la jeune femme, que l'incident avait mis en joyeuse humeur, j'ai tout simplement été priée de reparaître.

— Allons donc !

— Mais, tu comprends, père, que lorsque je montrai chez toi, quand je viendrais te voir, — lors même que je n'aurais rien à te communiquer — je viendrai, et comme je ne me barrerai la porte... Pas libre d'entrer chez son père ?.. Ça ne se serait jamais vu !..

— Et tu avais raison, Blanche, accentua Nérondout d'une voix étranglée.

Joséphine avait eu l'idée de partir. La pensée d'avoir à passer devant celle qu'elle haïssait : la crainte de l'inspection qu'elle présentait, l'arrêta. Chez Victor Nérondout, elle était la secrétaire, n'est-à-dire la personne qui recevait une rémunération moyennant un travail de deux heures ; elle les devait complètes.

— Passons dans ma chambre, mon enfant, proposa Nérondout, gêné.

— Pas du tout, père. Nous sommes très bien ici, affirma la jeune femme en prenant un siège. Ton travail ne doit pas être si pressé que tu ne puisses t'accorder quelques minutes de repos, continua-t-elle gaiement.

— Oh ! non !.. Comment va ton mari ?

Joséphine reçut un coup au cœur.

Très bien. Ses occupations sont la seule cause qui l'ait empêché de me couvrir. Les clients ont trouvé longue son absence.

(A Suivre).

M. le Préfet à Bastia

M. le Préfet de la Corse a reçu hier matin, à la sous-préfecture, les autorités civiles et militaires.

C'est, paraît-il, à un homme de volonté et d'expérience qu'est confié le relèvement de la Corse.

C'est un républicain convaincu, un démocrate ardent que le Gouvernement a appelé à diriger en Corse les intérêts de la République.

C'est un administrateur, résolu à servir uniquement sa conscience et les intérêts généraux du pays, que les populations Corses auscrvies ont désormais à leur tête et auquel elles ne s'adresseront, espérons-le, jamais en vain, toutes les fois qu'il s'agira de justice sociale et d'équité.

Dans ce journal, qui a toujours respecté les nobles sentiments de la Démocratie honnête, laborieuse, et surtout sérieuse et sincère, nous ne craignons pas de dire à M. Fabre que dans les masses populaires on reste encore perplexe, pour l'instant, sur ses intentions.

Le peuple Corse est, depuis quelque temps, tellement habitué à voir dans son Préfet l'exécuteur docile des hautes et des basses œuvres de certains tyranneaux locaux ; il a été tellement découragé par le spectacle démoralisant d'une préfecture transformée en hôtel garni, qu'il croit rêver, lorsqu'il entend parler d'un Préfet, libre de toute tutelle, d'un vrai Préfet, résolu, comme nous le souhaitions récemment ici même dans une lettre ouverte, à apprécier, juger et classer les hommes et les choses de ce département, en prenant uniquement comme règle de ses décisions les grands principes de 89, outrageusement méconnus jusqu'ici en Corse.

Tout cela explique fort bien le scepticisme et l'anxiété avec lesquels il attend les actes de son nouveau Préfet.

Quant à nous, nous voulons bien croire qu'ils seront conformes aux déclarations énergiques et rassurantes que M. Fabre a faites depuis son arrivée en Corse, et qu'il a répétées hier matin aux autorités civiles et militaires de notre ville.

❧❧❧

Les réceptions ont commencé à 10 heures précises.

M. le Préfet a reçu dans l'ordre des préséances MM. le Premier Président ; le Procureur Général ; le Président de la Cour d'Assises ; le Général Leddet, gouverneur de la Corse ; le Maire de Bastia.

En présentant à M. le Préfet la délégation du Conseil municipal de Bastia, M. le Maire Gaudin s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le Préfet,

J'ai été rompu au droit assez récent pour venir vous apporter personnellement les souhaits de bienvenue de la Municipalité de Bastia et vous présenter une délégation du Conseil Municipal.

Le discours-programme que vous avez prononcé à l'ouverture de la session du Conseil général a inspiré pleine confiance, principalement à ceux qui, reléguant la politique au second plan, tiennent essentiellement avant tout à la bonne administration des affaires départementales et communales.

Vous vous êtes déclaré l'adversaire résolu des injustices et des abus, et nous saluons avec reconnaissance cette fière noble qui, sans permettre à tous d'aspirer aux faveurs, donne du moins à chacun le droit de compter sur la justice.

A ces conditions la République que vous représentez pourra — suivant une parole autorisée — devenir agréable à habiter, et vous aurez personnellement accompli une œuvre qui n'est ni au-dessus de votre caractère, ni au-dessus de votre talent.

Permettez, Monsieur le Préfet, à un des doyens des maires du Département d'exprimer un vœu :

On a toujours dit que pour être bonne la justice doit en même temps être prompte. Appliquez, je vous prie, cette vérité à l'expédition des affaires communales.

La Ville de Bastia a souvent souffert des lenteurs apportées à l'examen des questions les plus importantes ; et ces lenteurs ont quelquefois revêtu le caractère de véritables déni de justice et ont compromis de graves intérêts.

Avec vos connaissances étendues, avec votre bonne volonté, vous n'aurez aucune peine à trouver les solutions promptes et justes, et j'espère que la Ville de Bastia ne tardera pas longtemps à ressentir les salutaires effets de votre zèle et loyale administration.

Et en son nom je vous remercie.

❧❧❧

M. l'inspecteur primaire Cachard a présenté son personnel en disant : « La devise des instituteurs et des institutrices est : « Tout pour la République, toujours pour la République. »

M le Préfet, dans sa réponse, dit qu'il a toujours été l'ami de l'enseignement laïque et des instituteurs ; qu'il les a vus de près à la tâche, et qu'il a confiance dans l'œuvre morale qu'ils accomplissent.

« Plus que jamais, a-t-il ajouté, vous avez besoin de vous surveiller et de vous consacrer entièrement à vos devoirs professionnels, car l'école laïque subit en ce moment un rude assaut de la part de tous ses adversaires.

» J'entends que vous vous teniez écartés des luttes locales et que vous n'attendiez pas de la politique un avancement qui ne sera accordé qu'à vos seuls mérites. Si vous vous conformez à ces conseils, vous trouverez toujours vos chefs et moi prêts à vous défendre contre les attaques injustes, et à récompenser vos bons et loyaux services toutes les fois qu'il le faudra. »

❧❧❧

Après la réception des autorités civiles, M. le Préfet a reçu les officiers des corps et services de la garnison.

❧❧❧

Dans l'après-midi, après avoir rendu leur visite aux principales autorités, M. le Préfet a visité l'Hôpital Civil, le Lycée, les prisons et les écoles laïques.

Il a accordé un jour de congé aux élèves de ces écoles.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

L'escadre à Ajaccio

Une division de la 3e escadre de la Méditerranée, sous le commandement du vice-amiral Aubert, est arrivée dimanche matin dans notre port.

Elle se compose des cuirassés *Charlemagne*, *Gaulois* et *Saint-Louis*.

Après s'être livrée à des exercices dans la nuit avec les torpilleurs de notre défense mobile, cette force navale est repartie dans la matinée de lundi pour Naples.

Ajoutons que l'amiral Aubert a rendu dans la journée aux autorités les visites qu'on lui avait faites.

La musique du « Saint-Louis » a donné un concert, dimanche soir, sur la place des Palmiers.

Nos Hivernants

Sont arrivés à Ajaccio :

M. Donreux-Bellier, ingénieur à Paris ; Comte et Comtesse Gowloff Adlerberg de Russie ; Madame et M. Mio, officier danois.

Etat-Civil

NAISSANCES

Serafini Anne-Marie.

DÉCÈS

Sialelli Antoine, 75 ans, tailleur d'habits.
Bonaccorsi Dominique-Antoine, 3 mois.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 octobre 1909.

Malgré l'élévation de l'escompte à la Banque d'Angleterre à 5 0/0 notre marché allemagne d'une grande fermeté dont bénéficie dans la plus large mesure le groupe des Fonds d'Etats. La Rente Française ne gagne pas moins de 14 centimes à 98 85. L'Extérieure progresse à 94 85, le Turc à 91.90, le Serbe à 85.80. Portugais et Emprunts Russes bien disposés. Excellente allure de nos Sociétés de Crédit : le Crédit Foncier fait 791 et le Crédit Lyonnais à 1335. Le Comptoir National d'Escompte passe à 774. La Société Générale s'avance à 705 ; cette hausse est justifiée par la très brillante situation de cet Etablissement.

La Route bondière est en faveur aux environs de 680 fr.

Les compartiments industriel et de transport présentent la même animation. Légère raffermissement des valeurs russes. Les titres supérieurs, par contre, sont indécis. Rio à 9.95.

Au comptant officiel la Privilégiée Industrie Houillère de la Russie Méridionale est demandée à 570. Faute d'un nombre suffisant d'acheteurs empressés, l'assemblée générale a été reportée au 24 de ce mois.

Parmi les valeurs de plomb le Courrian Grec s'échange aux environs de 63 fr.

En Banque, Lyonnaise à 1595 de l'Action Electrique Lille Roubaix Tourcoing. Il suffirait d'un bénéfice net de 768 000 fcs pour qu'un dividende de 16 frs soit attribué à chaque titre.

Fermeté à 415.50, ex-coupon de 12.50 de l'obligation Cie Française de Chemin de Fer de l'Equateur.

On traite activement à 486 les obligations 5 1/2 0/0 du chemin de fer Grand Nord Central de Colombie.

Nos chemins de fer sont plus calmes

Nécrologie

M. Pierre Virgitti

Jeudi se répandait en ville la triste nouvelle de la mort de M. Pierre Virgitti, et bien que cette mort fut prévue depuis longtemps, elle produisait une profonde émotion, surtout parmi ses camarades.

M. Pierre Virgitti était l'unique enfant du très regretté juge d'instruction au tribunal de Bastia, et de Madame née de Casabianca. Il était à peine âgé de vingt quatre ans ; après avoir fait debonnes études à notre lycée, il suivait les cours de la faculté de droit de Paris.

C'était un charmant jeune homme, à l'aspect sympathique, vigoureux, à l'esprit ouvert et bien doué, très affectueux, particulièrement choyé par ses camarades qui reconnaissaient en lui de belles qualités du cœur auxquelles s'alliaient la jovialité et la plus complète loyauté.

Depuis un an environ, une cruelle maladie le minait ; il dépérissait, sa figure ronde et gaie avait fait place à un visage amaigri et triste. Cependant, autour de lui, tantes et cousines luttaient de soins dans l'espoir d'enrayer le mal. On recourait à la science des plus renommés praticiens de France et d'Italie, on essayait tous les remèdes, toutes les stations, et en dernier lieu, il se trouvait dans en splendide sanatorium des Pins Lamothe Beurron où une sensible amélioration s'était produite et avait donné un peu d'espoir à tous ceux qui s'intéressaient si tendrement à lui.

Malheureusement cette situation ne se maintint pas, et les médecins constatèrent une recrudescence du mal qui ne laissait plus d'espoir. La jeunesse et les soins dont il était entouré purent prolonger son existence de quelques mois.

Les restes mortels de cet infortuné jeune homme ont été ramenés par le paquebot de la Compagnie Fraissinet, accompagnés par ses oncles, MM. Pierre-Paul de Casabianca, ancien sénateur, et Damien Virgitti, capitaine de gendarmerie à Draguignan.

Le cercueil a été descendu à terre et déposé dans l'un des hangars de la Compagnie Fraissinet transformé en chapelle ardente.

A cinq heures le cortège s'est formé sur les quais.

Le deuil était conduit par MM. Damien Virgitti, capitaine de gendarmerie ; Pierre-Paul de Casabianca, ancien sénateur ; Louis de Casabianca ; Pierre de Casabianca, receveur des finances, entourés de leurs nombreux parents.

Une superbe gerbe de fleurs couvrait le cercueil.

Quatre magnifiques couronnes avaient été offertes par les parents et les amis.

Le cercueil était porté à bras par huit lieutenants de Vaisseaux, fidèles amis de la famille de Casabianca.

Les cordons du poêle étaient tenus par six camarades du défunt : MM. Louis Orengo, Achille Roffalli, Paul Valentini, Joseph de Bonavita, Félix Sanguinetti et Sancho de Béarn.

L'affluence était considérable. On s'est dirigé vers la gare pour le transport du corps à Corticne, où se trouve le caveau de famille et où doivent avoir lieu la cérémonie des obsèques et l'inhumation.

Nous prenons une part sincère à la disparition prématurée de cet excellent jeune homme, et offrons aux familles Virgitti et de Casabianca nos condoléances les plus attristées.

COMITÉ DES FÊTES
DES 1er DE CARDO ET PLACE PAVALELLI

C'est avec plaisir que nous apprenons que le Comité des fêtes du Boulevard de Cardo et de la place Favalelli donnera, samedi prochain, une grande soirée de gala au Théâtre Municipal, avec le concours de plusieurs artistes distingués.

Nous publierons demain le programme de cette intéressante soirée qui rencontrera, certainement, le plus bienveillant accueil au sein de la population Bastiaise.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 octobre.

Thermomètre.—7 heures du matin + 16° à midi 16 3 + à 6 heures du soir + 16°. Maxima + 17°. Minima + 15°.

Baromètre.—7 heures du matin, 759 mm. à midi, 759 mm., 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, Ouest.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, Couvert.

❧❧❧

Situation agricole

Les derniers rapports parvenus à la direction de la statistique agricole sur la situation en Corse, indiquent que les semailles sont commencées et que les vendanges se pourraient régulièrement, mais le rendement sera inférieur à celui de l'année dernière. Les châtaignes mûrissent mal.

Décès

Nous apprenons avec regret le décès à Paris de M. Camille Brisset, chef de bataillon en retraite, officier de la Légion d'honneur.

M. le commandant Brisset était le frère du regretté M. Brisset, commissaire principal de la marine en retraite.

Nous présentons aux familles Brisset et Cristofini nos sincères condoléances.

Baccalauréat

Sont admissibles aux épreuves orales du baccalauréat de l'enseignement secondaire :

2e partie, philosophie, MM. Foata, Defranchi, Acquaviva, Thiers, Peretti, Bastelica, Colaccioni, Alessandri, Poggi, Stefanaggi.

Sciences : 1re partie, sciences langues vivantes, MM. Comiti Favalelli, Chilini, Massoni, Paoletti, Peroni, Porri, Salvetti ; — 2e partie, mathématiques, MM. Cantoli, Ferricelli, Laurenti.

❧❧❧

Nouvelles militaires

M. Colonna-Ceccaldi, capitaine breveté au 47e d'infanterie, stagiaire à l'état-major du 12e corps d'armée, est mis en activité hors cadres et nommé à l'état-major de ce corps d'armée.

M. Piazza, major au 146e, passe au 1er bataillon du 160e.

M. Veroini, capitaine au 143e, passe au 125e.

M. de Battisti, capitaine au 31e, passe au 14e.

M. Confortini, capitaine au 100e, passe au 1er zouaves, maintenu à l'école de Rueharil.

M. Mondielli, lieutenant au 112e, passe au 143e, maintenu à l'école de guerre.

M. Bonelli, lieutenant au 22e bat. de chasseurs, passe au 6e.

M. Verdini, chef d'escadron de gendarmerie à Toulouse, passe à Besançon, pour commander par intérim la 7e légion.

M. Corizzi, lieutenant adjoint au trésorier de gendarmerie à Toulouse, passe à Villefranche.

❧❧❧

Un militaire à l'Instruction

Avant hier, les habitants de la haute ville furent fort intrigués par le spectacle suivant : sous le commandement d'un sergent de ligne assisté d'un caporal, un piquet d'hommes baïonnette au canon entouraient un soldat sans armes et l'emmenaient vers une destination inconnue.

Aussitôt, les langues de nos excellentes commères allèrent leur train.

« C'est un déserteur, » disait l'une. « Pas du tout, c'est un anarchiste dangereux... » affirmait une autre. Et une troisième sauvechérissait : « Vous voyez bien que c'est un condamné à mort. »

La vérité était beaucoup moins tragique. Il s'agissait tout simplement d'un témoin ayant assisté au meurtre de la rue du lycée.

Pour ne pas laisser le témoin en question exposé à toutes les intimidations et toutes les subornations possibles, l'autorité militaire, sur avis du Parquet, avait fait mettre ce soldat « en interdiction de communiquer ».

M. le juge d'instruction après avoir recueilli la déposition du plaignon, renvoya l'escorte qui l'avait amené et ordonna son élargissement immédiat.

❧❧❧

Perdu

Il a été perdu du Boulevard du Palais à la Citadelle une chaîne en or et deux médailles aux initiales J. G.

Prière de les rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

❧❧❧

Sensationnel

La *Modern'Cordonnerie* méprise les plagiaires, mais elle ne redoute pas la concurrence, à qualité égale.

On peut vendre les mêmes modèles, mais ce qu'on ne peut faire, c'est de livrer à ses clients, comme la *Modern'Cordonnerie*, des chaussures montées toutes *sur cuir véritable*.

D'ailleurs, les acheteurs ne s'y trompent pas ; ils apprécient, ils comparent, et, quand ils ne sont bien rendus compte, ils retournent pour toujours à la *Modern'Cordonnerie*, 9, Boulevard du Palais.

Les *dernières nouveautés* reçues méritent d'être vues ; toutes les chaussures de la Maison sont irréprochables.

L'entrée des Magasins est libre ; tout le monde peut s'en rendre compte.

❧❧❧

A vendre

Epiceries — Bars — Cafés — Restaurants — Chambres meublées — Appartements.

Bonnes occasions.

S'adresser à M. Jean Graziani, 8, boulevard du Palais, au 1er.

❧❧❧

On demande

A louer 2 ou 3 pièces non meublées. Offre au concierge du Lycée.

❧❧❧

A vendre

Un âne. S'adresser à la Cie des Eaux.

❧❧❧

A louer de suite

Un jardin d'agrément avec fleurs, vigne et verger à dix minutes de la Place Saint-Nicolas.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

❧❧❧

A louer

Un magasin avec cave, impasse Saint Jean.

ETAT CIVIL

Mariages.

Leca Joseph et Bonicacci Marguerite.

Naissances.

Vescovacci Ange-Toussaint-Marie-François-Aimé. — Lorenzi Rosette-Adrienne-Odette.

MUTUELLE-PHOCÉENNE

Société d'Assurances Mutuelles sur la Vie Asmyétie au contrôle rigoureux de l'Etat

Moyennant 3 ou 6 francs par mois, versés pendant 14 ans, on assure un capital, une dot, un héritage.

Cette épargne modique, forcée, *donne non seulement les intérêts composés accumulés, mais le souscripteur voit s'ajouter à son avoir le montant des versements effectués par ceux qui cessent de verser ou qui meurent avec tous les intérêts de ces versements.*

L'avantage est immense, incontestable.

Mères et pères de famille soucieux, souscrivez et faites souscrire.

S'adresser pour obtentions ou renseignements à

M. FRANÇOIS MAESTRACCI,
Agréé, 12, rue Napoléon, Bastia.

N. B. — Combinaison de contre-assurance au cas de décès.

On demande des sous-agents et courtiers dans toutes les localités.

Étude de Me Tommasi

Notaire à Bastia (Corse)

Suivant délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 1909, déposée en l'étude de Me Tommasi, notaire à Bastia, le 18 octobre 1909, enregistrée à Bastia, folio 83, case 7, il a été décidé qu'en vertu de l'article 42 des statuts de la société anonyme *Le Cyrnos Palace*, Grand Hôtel de Bastia, formée par actes reçus les 24 et 30 juin 1908, le capital social serait porté à quatre cent mille francs, en augmentation de deux cent mille francs sur le capital primitivement souscrit, par la création de quatre cents actions nouvelles de cinq cents francs chacune, payables par quart, les deux premiers quarts payables lors de la souscription.

La priorité est réservée aux anciens actionnaires.

Pour extrait.

TOMMASI, *notaire*.

Cours Commerciaux

de 8 à 9 heures du soir

Comptabilité — Sténographie. — Dactylographie — Métrographie — Langues vivantes — Calligraphie.

Préparation aux Examens :

Brevets, Postes et Télégraphes Contributions indirectes et Réunies, etc.

Se faire inscrire, rue de l'Intendance, n° 4, chez M. BUTTAFOCO, où l'on aura tous les renseignements utiles pour les cours et même pour des leçons particulières de Français, de Mathématiques, etc

Dépôt spécial

des Eaux Minérales Naturelles

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse

BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Lardand*.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Camille Brisset, née de Marcandi ; M. Louis Brisset, compositeur de musique, officier de l'Instruction publique, et Mme Louis Brisset ; Mme Veuve Xavier Brisset, née Cristofini ; M. François Brisset, commissaire de 1re classe de la marine ; M. Eugène Brisset, rédacteur principal à la préfecture de la Seine ; Mlle Anna Brisset ; M. Cristofini, juge au Tribunal de Bastia ; Mlles Angèle et Françoise Vincigerra ; M. le général Varagne, grand'officier de la Légion d'honneur, et Mme Varagne ; M. Ernest Varagne, chef de bataillon en retraite, officier de la Légion d'honneur, Mme Ernest Varagne et leurs enfants ; Mlle Valérie Varagne ;

Les familles Cristofini, Grosselin, Héllouin et Turquan ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR CAMILLE BRISSET

Chef de bataillon en retraite
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Instruction publique

leur époux, père, beau-père, beau-frère, oncle, parent et allié, décédé à Paris, le 22 octobre 1909, muni des Sacrements de l'Eglise, en son domicile, avenue de Breteuil, n° 74, à l'âge de 82 ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 25 courant en l'église Saint François-Xavier.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse.

AVIS DE MESSE

Une messe sera célébrée le mercredi 27 courant, à 10 heures du matin, en l'église paroissiale de Saint-Jean, pour le repos de l'âme de

MADAME VEUVE CAROLINE GRECO
Née MAUREL

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00593

BOURSE DE PARIS

	23 oct. — 25 oct.
Rentes de 3 0/0 anciennes	98.70 — 98.85
de 3 0/0 amortis.	98.70 — 98.85
	ex-coupon

PROPRIANO

Un Drame de Famille

Propriano, 25 octobre.

A la suite d'une vive discussion pour affaires de famille, le nommé Carrega a tiré deux coups de fusil sur son beau-fils, Martinetti Paul-Joseph.

La mort a été instantanée.

Le meurtrier est en fuite, et la gendarmerie n'a pas encore retrouvé ses traces.

MORT D'UNE HÉROÏNE

Paris, 25 octobre.

Mademoiselle Dodu, l'héroïne télégraphiste de Pubrières, en 1870, vient de mourir à Grenoble.

Décorée de la Médaille militaire, lors de la guerre franco-allemande, pour sa belle conduite ; elle reçut, il y a quelques années, la croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

Vifs Incidents
AU CONSEIL MUNICIPAL de Paris

Paris, 25 octobre.

Le Conseil municipal de Paris s'est réuni aujourd'hui.

La première question à l'ordre du jour était la proposition présentée par le Bureau.

Cette proposition consistait à donner le nom de Ferrer à une rue de Paris, et à prendre à la charge de la Ville de Paris l'éducation des petits-enfants du fusillé espagnol.

Cette proposition a donné lieu à une très longue et très violente discussion.

Finalement par 40 voix contre 34 l'ordre du jour pur et simple a été adopté.

Démission du Bureau

A la suite de ce vote le Bureau du Conseil municipal de Paris a donné sa démission, séance tenante.

La séance a été suivie levée au milieu d'un vacarme épouvantable.

On raconte même que plusieurs coups de poing auraient été échangés.

BOULOGNE

Inauguration de la Statue du Général Sarrail

Deuxième Journée

Paris, 25 octobre.

Le général Brun, ministre de la Guerre, qui a présidé hier cette imposante cérémonie, est reparti dans la nuit pour Paris, après avoir assisté au grand banquet donné par le Ministre de l'Argentine au casino municipal de Boulogne.

Une brillante réception a eu lieu, ces après-midi, à bord de la frégate école Presidente El Sarmiento, commandée par le capitaine de frégate Luis A. Almada.

Ce navire porte 300 hommes d'équipage et 24 aspirants.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 50.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté après certaines modifications

Vérifications des Pouvoirs

La Chambre adopte sans discussion le rapport, présenté au nom du 4e bureau, tendant à la validation des opérations électorales dans la deuxième circonscription d'Abbeville.

L'élection de M. Dansard est validée.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la réforme électorale.

MM. Brigaud, Berthou, Doumergue, Sarraut sont au banc du Gouvernement.

Au banc de la commission se tiennent MM. Ch. Benoist, président de la commission du Suffrage Universel ; Varenne, rapporteur, et Reinach.

M. Breton

député socialiste du Cher, monte à la tribune.

L'orateur déclare qu'il est un anrandissement partisan de la réforme électorale, il combattra énergiquement la représentation proportionnelle et le scrutin de liste.

L'orateur compte démontrer que la représentation proportionnelle est moins proportionnelle que le scrutin d'arrondissement.

Quelques propos très vifs sont échangés avec M. Charles Benoist et avec M. Jaurès.

L'orateur soutient que la représentation proportionnelle ferait perdre au moins une soixantaine de sièges aux partis de gauche. Ce serait une œuvre réactionnaire.

« C'est pour ces motifs, dit en terminant M. Breton, que je suis opposé au scrutin de liste, même avec la représentation proportionnelle, parce qu'il serait favorable aux réactionnaires, les grands champions aujourd'hui de cette réforme électorale. »

M. Jacques Piou

Le député libéral de la Lozère, qui succède à la tribune à M. Breton, est un partisan de la réforme électorale.

M. Jacques Piou soutient que la représentation proportionnelle est comme un instrument de pacification, puisque ce mode de scrutin sauvegarderait le droit des minorités.

L'orateur défend un nom des partis libéraux, la représentation proportionnelle qui, non seulement supprime la corruption électorale, mais elle la rend impossible : elle substitue à la lutte vaine des étiquettes la lutte féconde des idées et des principes.

« Souvenez-vous, dit en terminant M. Jacques Piou, que la Monarchie de Louis Philippe sombra pour avoir méconnu l'utilité de la réforme électorale. »

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée.

M. Aristide Briand, président du Conseil, donnera très probablement, jeudi prochain, l'avis du Gouvernement sur la réforme électorale.

Le défilé continue de M. Briand a coupé toute la séance.

EN ITALIE

Le Tsar à Racconigi

Dîner de Gala

Rome, 25 octobre 2

Le dîner de gala, qui a été donné hier soir, au château de Racconigi, en l'honneur du Tsar, réunissait autour d'une table de cent-dix couverts tous les membres de la famille royale.

Le maire radical socialiste de Rome y assistait également.

Toast du Roi

S. M. Victor Emmanuel III, en portant un toast à l'empereur de Russie, a rappelé l'héroïque dévouement des Marins russes au lendemain de cette terrible catastrophe de Messine.

Ce dévouement des Marins russes contribua à rapprocher toujours davantage la Russie de l'Italie.

Toast du Tsar

S. M. Nicolas II a rappelé que ce jour était l'anniversaire du mariage des deux Souveraines d'Italie, puis il a terminé son toast en ces termes :

« J'ai la ferme confiance que nos deux gouvernements contribueront, par leur constance et leur confiante coopération, non seulement au rapprochement entre l'Italie et la Russie, si conforme aux intérêts réciproques des deux Pays, mais encore à l'œuvre de la Paix générale. »

Le Départ

S. M. Nicolas II a quitté Racconigi à 3 heures de l'après-midi.

Vente

par autorité Administrative

Le vingt-six octobre mil-neuf-cent-neuf, il sera procédé sur la place de l'Hôtel de Ville de Bastia, à dix heures du matin à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des objets ci-après ;

1. Un mulo avec charrette et harnais.

2. Une anesse.

Le tout sera payé comptant.

Après vos Repas

BUVEZ

La Cédratine

Liqueur extra-fine

PLANTATIONS ET DISTILLERIES CORSES

Antillennes
RHUM GRANDS MORNES
GELY & CIE, RHUM
PUR JUS DE CANNE VIEUX
RHUM GRANDS MORNES
Premier exporté, Parfum naturel. Goût exquis.
Exiger les Contremarques. — Exiger la bouteille triangulaire.
Dépôt général : Rue Cambon, 12, PARIS
Téléphone : « PIPPERLAY »

MAISON FONDÉE EN 1796

INDUSTRIES NOUVELLES
en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE
mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE
DE CARRELAGE MOSAÏQUES DE CIMENT
unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts
de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planches, Voliges, Cherons, Liteaux, Lattes
Magasins : Rue Bastia, 2, Avenue Carnot, en face : Cours Nouvelle Traverse.
« F. CHARDON et Cie »
PRADINARDE (Corse)

AVIS

Très bonne occasion

A VENDRE
POUR CESSATION DE COMMERCE

UN STOCK

de futailles de diverses contenances à partir de 250 à 6.000 litres. Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muid de 600 litres à partir de 32 à 35 fr. la pièce. — Bordelaise de 230 à 250 litres à partir de 13 à 15 fr. la pièce, pour le restant, prix à débattre sur place.

Caisses à raisins. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Ecbelles pouilles. — Ranes. — Appareils acétyliens. — Bonbonnes de diverses contenances. — Appareils divers pour cave.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toutes personnes qui voudraient se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce pour le restant du matériel, installation et marchandises.

UN STOCK

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendu verre compris). — Muscat de Frontignan. — Vin de Banyuls. — Grenache. — Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina Pomponnet St Léon. — Apéritif le Pof. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux. — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées blanc et rouge. — Grands vins de Champagne. — Vinaigre.

UN STOCK

Vins rouge et rosé de table à 15 et 20 centimes le litre.

Avant de faire des achats, adressez-vous 5, Avenue Carnot, Bastia, vous bénéficierez sûrement de 40 et 50 0/0 de sa valeur.

LABORATOIRE SPÉCIAL
d'Analyses
Chimiques, Médicales
et Bactériologiques
P.-A. QUILICI
PHARMACIEN-CHIMISTE
SUCCESSEUR DE TEILLIET
10, *Boulevard du Palais, Bastia*
Stérilisation des instruments
et objets de pansements
Médicaments de 1er choix

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préservie de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | PRIX D'HONNEUR | MÉDAILLE D'OR
EXIGER du RICQLÈS

ECZEMAS, DARTRES.

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs ou une éruption de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DU PENSEUR. C'est le remède idéal, unique au monde, qui réussit où tous les autres ont échoué.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'acuité que j'avais perdu depuis longtemps. Atteint d'eczémas sur toute la figure depuis dix-huit ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminua et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guéri.

Je vous remercie et vous adresse mes reconnaissances.

ERNEST MAGNES, à St Julien-en-Born (Landes)

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 60 adressé à M. Pharmacie Dupouyet 59 rue du Hac, à Nevers et toutes officines.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gendarini.

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-RAPIDE

à 20 centimes la tasse

CHEMINS DE FER AÉRIENS — **CHEVEUX GRISONNANTS**

Ingénieur FRANZ MERZ, Const.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie

Installations complètes pour transport de matériaux.

Système automatique pour grandes portées filiformes.

Installations économiques brevetées à deux câbles, spécialité pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc. situées dans des endroits inaccessibles.

Installations pour le transport de personnes.

Funiculaires, plans inclinés.

Machines de son système.

Route et wagonnets simples et automoteurs.

Pile simple et appareils pour descendre du bois à brûler.

Devis et projets sur demande gratis.

Références de 1er ordre.

Ancien Cabinet Prudère
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur

DENTS et DENTIERS
(Système perfectionnés)
OBTURATION et EXTRACTION des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 13, au 1er
MAISON BURADETTI

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

HUNYADI JANOS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, 1.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-garçon du Gas Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Maux de Dents
guéris radicalement par Boulettes Dentaires

PATE STEINER
CURE DES VERS
DATE ET SOURIS

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Hallo à Corte, Pedroni à l'Île-Rousse, Stagnola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE

JOUVENCE de l'Abbé Soury

BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
sur elle seule sont vues guérir

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

OUTILS pour AGRICULTEURS, MENUISIERS, CHARPENTIERS, SERRURIERS, MAÇONS, etc.

LE Guide DES Convenances
par LISELOTTE

145

LE GUIDE DES CONVENANCES

VIN DU CAP CORSE au QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison J.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — N° 296 — MERCREDI 27 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard de Paoli, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, NE AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE
00594

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Florent.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 55 m. — Coucher, 4 h. 23 s.
Premier quart., le 24 — Pleine Lune, le 28
Fête de Demain : Saints Simon et Jude.

25 OCTOBRE

LA REVISION CADASTRALE
de la Propriété non-bâtie

La nouvelle évaluation du revenu de la propriété bâtie et non-bâtie, prescrite par la loi de Finances du 31 octobre 1907, devait exiger un temps considérable. M. Cochery, ministre des Finances, estimant que la revision la plus urgente était celle de la non-bâtie, a décidé qu'il allait y être procédé d'abord, et à l'exclusion de toute autre.

Déjà, l'évaluation est terminée dans environ dix mille communes; le travail se poursuit activement pour les autres.

Beaucoup de contribuables croient encore que cette revision du cadastre est inséparable de l'établissement de l'impôt sur le revenu. Il n'en est rien ; la revision a uniquement pour but de mettre en concordance la valeur réelle de la terre avec son évaluation officielle en vue de l'établissement des rôles de contributions ; les améliorations agricoles, les nouvelles méthodes de culture, les fluctuations des cours de vente, ont modifié totalement la valeur vénale de certaines terres. Une nouvelle estimation était donc nécessaire, mais cette estimation servira soit à remanier la taxe actuelle de la propriété non bâtie, soit à l'assiette du futur impôt sur le revenu.

Quoi qu'il en soit, et dans un cas comme dans l'autre, les agriculteurs ont le plus grand intérêt à surveiller les opérations de cette revision, à s'enquérir de la façon dont elle est pratiquée. Le montant de leurs impôts des années prochaines dépendra du travail des contrôleurs et des classificateurs communaux; il importe donc qu'ils soient à même de le vérifier.

C'est dans ce but que nous rappelons ici, d'après les dernières instructions ministérielles, le processus de la revision cadastrale.

1° Le travail préparatoire est fait par les directeurs des contributions directes, les percepteurs et les contrôleurs. Il consiste à rectifier les erreurs cadastrales, à grouper toutes les parcelles appartenant à un même propriétaire, à réunir enfin des renseignements sur la valeur vénale de ces parcelles ;

2° Ce travail préparatoire étant fini, les classificateurs procèdent, de concert avec les contrôleurs, à l'évaluation proprement dite. C'est la partie la plus délicate et aussi la plus importante de l'opération.

L'évaluation est faite *par nature de culture* et *par propriété*.

L'administration distingue 13 natures de propriété : 1° terre ; 2° pré ; 3° verger ; 4° vigne ; 5° bois ; 6° landes ; 7° carrières ; 8° lacs et abreuvoirs ; 9° jardins autres que ceux d'agrément ; 10° chantiers et terrains à bâtir ; 11° terrains d'agrément ; 12° voies de communication ; 13° propriétés bâties et dépendances.

Dans chacune de ces catégories, les propriétés peuvent être subdivisées en trois classes, selon leur valeur, bonne, moyenne ou mauvaise. On se base, pour établir cette classification, sur une ou plusieurs parcelles « types, » dont la valeur est bien nettement établie et qui représentent une moyenne pour la région.

La classification étant arrêtée, il ne reste plus qu'à fixer la valeur locative et la valeur moyenne à l'hectare, pour chaque catégorie et chaque classe. C'est là où entrent en jeu les connaissances locales des classificateurs, ainsi que leur expérience des cours des fermages et de la valeur relative des terres. A cause de cela, les classificateurs sont choisis parmi les propriétaires et les fermiers les plus expérimentés. Ils ont à leur disposition toutes sortes de bases d'appréciation : les baux, les actes de vente, la comparaison avec les propriétés types de la même catégorie, etc. A défaut, on se rabattra de ces éléments d'évaluation, les classificateurs pourront faire eux-mêmes un calcul de contrôle, en établissant, d'une part, le revenu brut, d'autre part, les dépenses et les bénéfices d'exploitation.

En tout cas, les instructions ministérielles recommandent expressément aux personnes chargées de l'évaluation, d'éviter de faire œuvre partiale. Elles doivent (article 34 de l'instruction générale), « faire abstraction du nom du propriétaire pour ne se préoccuper que du degré de fertilité du sol ou des avantages topographiques de chaque parcelle. » Lorsque les actes de vente serviront d'élément d'appréciation, il faudra éliminer soigneusement toutes exagérations de prix résultant notamment de conventions personnelles des acheteurs. Lorsqu'on appréciera la productivité d'une terre, on se basera uniquement sur sa productivité normale, sans tenir compte de la surproductivité qui aurait pu lui être donnée par un propriétaire soigneux ou prodigue d'engrais.

Enfin, les directeurs des contributions directes ayant centralisé et revisé le travail des classificateurs, en donnent communication aux intéressés, par l'intermédiaire des maires, et à domicile. Ceux ci ont un délai de deux mois pour déposer à la mairie leurs observations, qui toutes seront examinées et soumises aux classificateurs pour qu'ils formulent leur avis ou leurs raisons.

Nous ne saurions donc trop recommander aux cultivateurs, dès qu'ils recevront cette communication officielle, de l'examiner avec le plus grand soin. Il ne faut pas réclamer à tort et à travers, avec le secret espoir « d'obtenir quelque chose quand même, » mais il faut réclamer toutes les fois que l'on croit reconnaître une erreur, et cela d'autant plus facilement, qu'il n'en coûte rien que la peine d'aller à la mairie, et que le cadastre une fois refait le sera pour longtemps.

A cette occasion, les sociétés, syndicats, et en général tous les groupements agricoles ont un rôle très utile à remplir, en centralisant les feuilles d'évaluations de leurs membres, en les comparant, et en prodiguant, s'il y a lieu, une réclamation collective, qui aura d'autant plus de poids qu'elle paraîtra plus impartiale et qu'elle sera appuyée de preuves et d'arguments solides.

GERMAIN BONNEFOY.

Propos d'actualité
Les Cinq Mots Réglementaires

M. Millerand a eu l'excellente idée de faire cesser la fameuse chinoiserie postale des cinq mots « n'ayant pas le caractère d'une correspondance personnelle, » sur les cartes affranchies à un sou.

Désormais, on n'argotera plus, à la poste, sur la question de savoir si « A bientôt ! » constitue une correspondance personnelle, et si « Bon voyage ! » au contraire, doit être toléré. Vous pourrez écrire tout ce que vous voudrez, même des bêtises, sans que l'Administration des postes vienne y mettre le nez et sa surtaxe.

Voilà qui est parlait. Mais encore faut-il s'entendre sur les mots qui comptent, ceux qui ne comptent pas et ceux qui comptent pour deux. Cela paraît être une chinoiserie nouvelle ; c'est pourtant la vérité vraie : il existe à la poste un code spécial de langage télégraphique, applicable aussi aux cartes postales affranchies à un sou, et qu'il est nécessaire de connaître tout autant bien que sa grammaire française, si l'on ne veut pas s'exposer à des surprises.

D'abord, il est entendu que ni l'adresse, ni la date, ni la signature ne comptent pas dans les cinq mots réglementaires.

Les particules nobiliaires ne comptent pas : Exemple : Jean de la Barre ne fait que deux mots : Jean et Barre.

Les noms de nombre en toutes lettres comptent pour autant de mots, sauf lorsque le dictionnaire les admet comme noms composés : exemple : deux cents fait deux mots, mais dix-huit ne fait qu'un mot.

En principe, tous les noms composés (noms communs et noms de lieux) ne comptent que pour un mot, dans le service intérieur (pour l'étranger il en est autrement). Exemple : Saint Pierre le Château, fait un seul mot.

De même, ne font qu'un mot les noms composés avec ou sans trait d'union ou apostrophe, comme grand'mère, aujourd'hui, eau-de-vie, maréchal des logis chef, tout de suite, c'est-à-dire.

Chemin de fer fait un seul mot. Chemin de fer P. L. M. : deux mots.

En revanche, des verbes, comme a-t-il ? font trois mots. Comme on voit, il n'est pas toujours facile de s'y reconnaître !

A. Capello.

LA RÉNOVATION DE LA CORSE

La vie a bon marché est le premier des biens pour un peuple ; mais on ne peut obtenir la vie à bon marché que par la prospérité de l'agriculture.

LÉONCE DE LAVERGNE.

Rien de ce qui intéresse la Corse, cette fille si française, ne doit nous être indifférent.

C'est surtout au point de vue de l'agriculture qu'il faut s'en occuper.

L'île ayant peu de matières minérales à mettre en œuvre et ne possédant qu'une population peu nombreuse, en proportion de son étendue, ne saurait espérer un rôle industriel considérable ; le commerce maritime lui-même ne peut être accru si l'on n'assure pas aux navires un fret de sortie : ce fret, la culture seule pourrait le donner.

Cette question si intéressante a été traitée par l'éminent écrivain, M. Ardouin-Dumazet, dans le numéro de janvier dernier du *Journal d'Agriculture pratique*.

---

319 . — Feuilleton du *Petit Bastiais*.

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

REVEIL !

XIX

OU UN RETROUVE M. COTRELLE

— Dès que je pourrai.

— Ta future connaît-elle tes projets ?

— Pas encore... Quand j'aurai parlé à ma mère je les lui expliquerai...

— Mais alors comment fais-tu si elle consentira ?...

— Vous avez de l'expérience, monsieur Cotrelle, vous savez qu'on n'a pas toujours besoin de se parler pour se comprendre... Mes yeux ont causé avec les siens... Je ne sais pas sûr, mais j'espère... Si vous savez comme elle est charmante, mon ami, et si malheureuse !...

— Pourquoi ?

— Pas de parents, pas de famille...

— Et pas de fortune ?

— Aucune.

— Que fait-elle ?

— Elle est à Paris depuis peu... Elle a perdu une première place et pour la seconde il en sera de même...

— De sorte qu'elle n'a pas de ressources et toi peu de chose ?...

— C'est vrai.

— Pour se marier, il faut une position, des moyens d'existence... Il ne te sera pas difficile d'en trouver...

— Comment ?

— Il te suffira de dire à la marquise d'Orville ce que tu viens de me dire à moi...

Jean Guénec objecta :

— Vous savez bien que je ne peux rien lui demander... Vous même, que de fois vous me l'avez répété.

L'ancien maître d'école fit non sans ironie :

— Sans doute, sans doute... Les principes avant tout, mais c'est tentant la fortune ! Et quand on aime on est si heureux d'assurer le repos, le bien-être, la tranquillité de la bien-aimée...

Jean Guénec observa :

— Pourtant vous, monsieur Cotrelle, vous avez refusé cent fois les offres de la marquise au temps où elle n'était encore que Marguerite Rostand ...

Le vieillard répéta de sa voix sarcastique :

— Sans doute, sans doute, mais tu comprends, je n'étais pas ses filleul... J'étais un étranger pour elle. D'un autre côté, j'avais des idées à moi que d'autres ne partageaient pas... J'aurais voulu la fortune, mais gagnée honnêtement, à la force du poignet, due à mes efforts ou à ceux de mes parents, également acquise et défiant la critique... Aujourd'hui, pourvu que ce soit de l'or, qu'importe d'où il vienne ? Ramassé dans la boue ou dans le sang. Il est bon ! Si ils passent comme tant d'autres, va trouver la marquise, l'héritière des Rostand... Expose-lui la situation et sais-tu ce qu'elle te répondra ?...

— Non.

— Je vais te le dire.

Le vieillard déclara :

— Je crois l'entendre. Elle ne te fera pas de longues discours. Elle t'adore, elle veut ton bonheur. Elle peut le faire d'un mot ou d'un trait de plume. Elle a ses raisons certainement... Elle te dira en parlant de ta belle : — Tu l'aimes, tu la veux ? Prends-la. Je te donne des millions !...

— Vous pensez ?...

— J'en suis sûr...

— Eh bien ! consultez-moi !

M. Cotrelle serra ses lèvres minces, baissa ses sourcils gris, très épais, sur ses yeux vifs encore, et dit :

— C'est équitable. Je ne peux pas te dire ce que tu feras... Je peux te dire ce que j'ai fait... J'aimais, moi aussi, une femme, la mienne. Elle aurait eu besoin de beaucoup de choses qui lui manquaient... La châtelaine de Valembert, avant son mariage, était généreuse plus encore qu'aujourd'hui... Son caractère s'est aigri à la suite de chagrins dont elle ne m'a pas fait la confidence. Elle m'a offert tout ce que je pourrais désirer pour le bien-être et le salut de ma pauvre femme... J'ai refusé... La malade est morte malgré mes soins. Il y a des choses que les pauvres ne peuvent pas se payer et qui l'auraient peut-être sauvée... Pour moi, la loi du devoir est inflexible... Je ne m'en suis jamais écarté... Fais ce que tu voudras, en ne consultant que ta conscience... Accepter de tels bienfaits, c'est se préparer des remords... C'est recevoir une part du prix d'un crime et en vivre... Refuser, n'est tromper dans aucun sens du mot. Et pourtant, le vieillard semblait mécontent, presque irrité, comme s'ils eussent adressé un reproche à ce bâtard qui se permettait de lever les yeux quand il aurait dû les détourner. L'heure du dîner approchait et le premier coup venait de sonner, lorsque, dans la grande avenue du parc, il entendit le bruit d'une voiture attelée au poste et rapidement conduite. Les cheveux se comptent joyeusement leurs grelots pour annoncer leur retour. Bientôt la voiture parut toute poudreuse de sa longue course et les percherons qui l'entraînaient s'arrêtèrent devant le perron, après avoir magistralement décrit un demi-cercle. Le gros cocher qui les conduisait sauta de son siège, qui se précipitait à la portière. N'était-ce pas l'enfant gâté de la maison ?

(*A Suivre.*)

L'arbre, dont elle rongeait les feuilles lentement, se ranit en selle et regagna lentement le château. En octobre les jours sont courts et la nuit tombe de bonne heure. Elle n'allait pas tarder à venir.

Marie-Anne n'était pas encore rentrée. En l'attendant, il erra dans les salons déserts et se retrouva en présence des portraits devant lesquels Marguerite Rostand s'était arrêtée. Le nez où elle s'était juré de ne jamais révéler à nul fils le secret de sa naissance et, comme elle, il les interrogea du regard. Ils demeurèrent impassibles, durs, presque irrités, comme s'ils eussent adressé un reproche à ce bâtard qui se permettait de les juger quand il aurait dû les défendre. L'heure du dîner approchait et le premier coup venait de sonner, lorsque, dans la grande avenue du parc, il entendit le bruit d'une voiture attelée au poste et rapidement conduite. Les cheveux se comptent joyeusement leurs grelots pour annoncer leur retour. Bientôt la voiture parut toute poudreuse de sa longue course et les percherons qui l'entraînaient s'arrêtèrent devant le perron, après avoir magistralement décrit un demi-cercle. Le gros cocher qui les conduisait sauta de son siège, qui se précipitait à la portière. N'était-ce pas l'enfant gâté de la maison ?

(*A Suivre.*)

Nous sommes heureux de faire ici l'analyse de cet excellent article.

Comment amener le propriétaire ou le payeur corse à se mettre au travail pour tirer sérieusement parti de son sol ? On a demandé la création de routes, le desséchement des marais et d'autres travaux. Rien de mieux, mais ne dépensera-t-on pas de l'argent en pure perte si l'on ne tente pas avant tout de modifier les mœurs des insulaires en détruisant leurs préjugés ? Le Cyrnéen estime le travail de la terre indigne d'un homme libre. Le labour est laissé aux soins des mercenaires venus d'Italie. Tout au plus, consent-on à recueillir les fruits, à produire la *broccio*.

Aussi, quand même on pourrait délivrer de la malaria les grandes plaines de l'Est, on n'aurait encore rien fait, aucun Corse n'y conduirait la charrue et n'y mettrait la faux. On aurait simplement quadruplé l'étendue des terres à céréales, on aurait quadruplé le nombre des immigrants temporaires. Une somme plus considérable de capitaux franchirait la mer Tyrrhénienne pour aller répandre le bien-être en Toscane. Le profit serait mince pour le pays.

Si l'on veut que le domaine ainsi assaini soit vraiment utilisé par le Corse, c'est-à dire par les Corses, il faut habituer ceux-ci à considérer le travail des champs comme honorable.

On y parviendra en façonnant l'esprit de l'enfant dès l'école. Mais, pour cela, il faut disposer d'un personnel de maîtres ayant échappé à l'ambiance corse.

Il faudrait dépayser le futur maître, l'envoyer apprendre son métier sur le continent et faire suivre cette période d'instruction d'un séjour au milieu de nos populations rurales. Un séjour à Solliès-Pont, à Hyères, à Cavaillon, à Pertuis, à Antibes, à Perpignan, ou dans les environs de ces villes, ouvrirait des horizons à des jeunes gens intelligents.

Ces maîtres, une fois retournés dans l'île, y apporteraient des idées nouvelles. On devrait d'ailleurs leur donner comme base de leur enseignement un programme adapté aux besoins du pays. Moins d'histoire, moins de géographie, moins de sciences inutiles ; tout devrait tendre à faire aimer le travail du sol, à enseigner des méthodes pratiques. Aucune dictée qui ne fût en même temps une leçon rurale, aucun devoir de calcul qui ne comportât, lui aussi, une leçon.

A ceux des enfants qui montreraient des dispositions, on accorderait des bourses chez les cultivateurs du continent.

Pour poursuivre avec les jeunes hommes l'œuvre entreprise sur les enfants, il conviendrait d'épargner les recrues corses dans les petites garnisons des XV^e^ et XVI^e^ corps d'armée, où ils seraient au milieu d'autres fils de la glèbe, au sein de régions agricoles comparables à la leur. Même la Tunisie et l'Algérie seraient des écoles parfaites, à cause de l'œuvre superbe de nos colons.

Sans ces efforts pour imprimer une direction nouvelle aux esprits, on ne fera que peu de chose. Evidemment, de nouvelles routes ouvertes favoriseraient le commerce et mettre en valeur des terrains incultes, mais toujours par la main-d'œuvre étrangère.

Quant à la partie matérielle de la tâche, c'est-à-dire la culture elle-même, il conviendrait de ne pas jeter la Corse dans une voie où l'on aboutirait à des désastres. Avant de développer les productions, il importe d'étudier celles qui ne trouveraient devant elles aucune concurrence insurmontable. Faire de la Corse une terre à blé est déjà un gros risque, en faire un vignoble serait folie. Certes, il faut du blé, l'île ne produisant pas le quart de sa consommation ; mais, au delà des besoins locaux, on ne pourra pas placer la production, les débouchés seront fermés. Quant aux vins, sauf quelques spécialités de vins fins, où les vendre ?

Isidore LEBLOND.

(*Le Réveil Agricole*).

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 octobre 1909.

Après un début très ferme le marché a supporté de nombreuses réalisations et toute la cote s'inscrit en moins-value. On craint un renchérissement de l'argent pour la liquidation. Notre Rente est plus calme à 98.60. Sauf l'Extérieure et le Portugais en reprise à 93.22 et à 61.40, les Fonds Etrangers se tassent. Turc 93.77, Serbe 84.50, Russe 1909, 97.75. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier monte à 800 frs. Le Comptoir National d'Escompte se consolide à 774 et la Société Générale à 700. Par contre le Crédit Lyonnais revient à 1.328.

Les valeurs industrielles et de traction sont mieux bien disposées. Nouveau recul des charbonnages russes. Les titres caprifères restent faibles : Rio 1.922.

Le Boc Azur est très ferme à 795.

Au comptant en Banque Cevreni-Breg se retrouve à 71 frs.

L'action Central Electrique du Nord poursuit son mouvement ascensionnel à 67 frs.

Au groupe des obligations, celle du Port de Bahia est demandée à 437. L'obligation 5 0/0 hypothécaire Cie Générale de Pernambouc a des échanges suivis à 518.50. Bonne tenue à 370 de l'obligation 5 0/0 Société Hongroise de Constr. : le service de cet emprunt est largement garanti par un actif industriel considérable.

Recettes de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour la 40e semaine de 1909 fr : 800 528 contre fr. : 809 491 pour la période correspondante de 1908 (Exposition). Plus value totale depuis le commencement de l'année fr : 2.911.494.

Recettes de la Ligne Jardin Botanico, pour la même semaine de 1909 fr : 207.296.

Grands Chemins François soutenus.

Les Obsèques de HENRI BOLAND

A Donnery, aux obsèques de M. Henri Boland, huit discours ont été prononcés.

Nous nous empressons de publier ceux prononcés par M. Forcioli, député d'Ajaccio, et par M. Philippe Leca, secrétaire général de la Section Corse du Club Alpin.

DISCOURS *DE M. FORCIOLI,*

Député d'Ajaccio

Messieurs, Messieurs,

Comme député de la Corse, je tiens à dire un dernier adieu à Henri Boland. Je suis sûr de parler au nom de l'unanimité de mes compatriotes, sans distinction de partis, en exprimant ici tous les regrets que nous cause cette perte.

Boland avait fait connaître la Corse par des conférences multipliées, par ses écrits, par son zèle infatigable pour nos intérêts : il l'avait fait aimer.

Les sympathies qu'il avait pour notre île avaient fait de lui un des nôtres, et chaque ville se serait honorée de lui donner le droit de cité.

A ce titre, permettez-moi de rappeler un souvenir.

Le Conseil Municipal d'Ajaccio avait pris, il y a quelques années, une délibération tendant à donner le nom d'Henri Boland à une rue de la ville.

Le Ministre d'alors, M. Dubief, à qui je transmettais la requête de Maire, hésitait à accorder l'autorisation. Henri Boland était vivant, très vivant, et pouvait espérer de longs jours. Or, les municipalités sont changeantes : souvent l'élu de la veille devient le proscrit du lendemain, et alors, des difficultés peuvent naître. Je rassurai M. Dubief, je lui dis que les services rendus à la Corse par Henri Boland avaient mérité la reconnaissance de tous les partis, et qu'aucune voix discordante ne s'élèverait jamais pour protester contre sa décision. Le Ministre faisait faire, et, depuis cette époque, nous avons à Ajaccio l'*Avenue Henri Boland*.

Comme député de la ville, je suis heureux d'avoir contribué à cet acte qui perpétuera ainsi sa mémoire, et qui apprendra à la fois, aux générations nouvelles ainsi qu'à ceux qui viennent nous voir, et le nom d'un homme qui avait consacré ses efforts, antérieurement à toutes les Commissions ministérielles, à la prospérité de notre île, et la reconnaissance que savent témoigner nos compatriotes à des amis intelligents et désintéressés.

Henri Boland, acceptez, au nom de la Corse, un dernier adieu à Henri Boland. Je suis sûr de parler au nom de l'unanimité de mes compatriotes, sans distinction de partis, en exprimant ici tous les regrets que nous cause cette perte.

Boland avait fait connaître la Corse par des conférences multipliées, par ses écrits, par son zèle infatigable pour nos intérêts : il l'avait fait aimer.

Les sympathies qu'il avait pour notre île avaient fait de lui un des nôtres, et chaque ville se serait honorée de lui donner le droit de cité.

A ce titre, permettez-moi de rappeler un souvenir.

Le Conseil Municipal d'Ajaccio avait pris, il y a quelques années, une délibération tendant à donner le nom d'Henri Boland à une rue de la ville.

Le Ministre d'alors, M. Dubief, à qui je transmettais la requête de Maire, hésitait à accorder l'autorisation. Henri Boland était vivant, très vivant, et pouvait espérer de longs jours. Or, les municipalités sont changeantes : souvent l'élu de la veille devient le proscrit du lendemain, et alors, des difficultés peuvent naître. Je rassurai M. Dubief, je lui dis que les services rendus à la Corse par Henri Boland avaient mérité la reconnaissance de tous les partis, et qu'aucune voix discordante ne s'élèverait jamais pour protester contre sa décision. Le Ministre faisait faire, et, depuis cette époque, nous avons à Ajaccio l'*Avenue Henri Boland*.

Comme député de la ville, je suis heureux d'avoir contribué à cet acte qui perpétuera ainsi sa mémoire, et qui apprendra à la fois, aux générations nouvelles ainsi qu'à ceux qui viennent nous voir, et le nom d'un homme qui avait consacré ses efforts, antérieurement à toutes les Commissions ministérielles, à la prospérité de notre île, et la reconnaissance que savent témoigner nos compatriotes à des amis intelligents et désintéressés.

Henri Boland, adieu au nom de la Corse.

Discours DE M. Ph. LECA

Messieurs, Messieurs,

Des voix plus autorisées que la mienne viennent de retracer la carrière de l'homme de bien que nous pleurons aujourd'hui. Elle vous a dit quelle bonté se dégageait — comme par une auréole nimbuelle — de toute sa personne, et combien son amitié était précieuse et chère !

Je ne voudrais donc à exprimer brièvement ce que M. Henri Boland a fait pour la Corse, au point de vue du tourisme, et de quelle ardente affection il l'aimait.

Lorsqu'il y a plus d'un quart de siècle il débarqua à Ajaccio, Henri Boland, qui pourtant avait déjà parcouru l'Europe et l'Amérique, fut, du premier coup, subjugué par la féérie de l'île enchanteresse.

Deux années durant, il ne se lassa pas de la parcourir en tous sens, étudiant ses moindres beautés, recherchant toutes ses merveilles. Et lorsqu'il les eut, pour ainsi dire, totalisées, une à une, il fit paraître ce beau « Guide de la Corse » qui reste un chef-d'œuvre d'observation, de précision et d'exactitude. Non seulement il voulut faire partager à ses compatriotes son amour et son admiration pour la Corse, mais encore il entreprit une sorte de croisade à travers le monde entier — Amérique, Canada et Angleterre, — où, au moyen de conférences avec projections, il vulgarisa les beautés de l'Eden Méditerranéen.

Tout cela ne lui suffisait pas. Journellement il publiait dans de nombreux journaux et revues en France, et à l'Etranger, des articles gais, alertes et spirituels qui contribuèrent à amener en Corse des touristes de plus en plus nombreux.

En 1890, il fonda la Section Corse du Club Alpin Français. En 1903, il organisa en Corse le Congrès annuel de cette grande association dont le retentissement fut tel que le tourisme était définitivement implanté dans l'île.

Pendant trente années de sa vie il a pensé et travaillé à faire la fortune de la Corse.

Notre section pleure aujourd'hui son Président tant aimé. La Corse entière pleure un de ses plus chers enfants, et tous les Corses de Corse et ceux dispersés aux quatre coins du monde verseront des larmes à cette triste nouvelle, sur tous les Corses aimaient Henri Boland.

(La municipalité d'Ajaccio, reconnaissante, depuis cinq ans avait donné le nom d'Henri Boland à l'une des rues de la ville ; le Conseil général de la Corse, en séance plénière, lui avait adressé ses remerciements et voté des félicitations.

Puissent toutes ces manifestations de sympathie apporter quelques consolations à l'épouse éplorée qui pleure aujourd'hui ce qu'elle avait et aimait de plus cher sur terre ; puis-ent ses enfants se rappeler comme une consolation dans leur immense douleur, que leur père était le modèle de toutes les vertus.

Je termine ces quelques mots en déplorant que son fils, capitaine au long-cours, parti avec la mission Charcot à la conquête du Pôle sud, ne soit pas là, pour pleurer avec nous !

Quelle douleur sera la sienne en rentrant en France, couvert de lauriers, il trouvera le foyer vide du chef de famille auquel il n'aura pu donner le suprême baiser d'adieu.

Au nom de la Corse, au nom de la Section Corse du Club Alpin Français, au nom de l'amitié qui nous a toujours unis, non, très cher ami Boland, au revoir.

La Corse n'oubliera pas !

SUR UNE TOMBE

Un Monument à Henri Boland

Nous recevons le télégramme ci-dessous, signé de M. le docteur Maestrati, le distingué conseiller général de Levie, vice-président de la Section Corse du Club Alpin Français et de notre vaillant ami Philippe Leca.

Nous sommes convaincu que nos confrères de la Presse insulaire qui, avec nous, ont exprimé la douleur et les regrets de la Corse, en présence de la mort du grand ami de notre pays, Henri Boland, approuveront l'initiative de la Section Corse du Club Alpin Français, et qu'ils prêteront tout leur concours à la réalisation de ce projet désintéressé.

Le *Petit Bastiais* est heureux d'ouvrir, dès aujourd'hui, ses colonnes aux Corses qui voudront contribuer à perpétuer le souvenir de celui qui consacra le meilleur de ses forces à faire connaître et aimer notre Pays.

Paris, 26 octobre.

Mon cher Directeur,

Après avoir pris connaissance des journaux corses *Le Petit Bastiais*, *le Petit Corse*, *la Jeune Corse*, *le Radical* et *la Corse* de Marseille, qui lui sont parvenus, la section Corse du Club Alpin Français a décidé, en attendant la constitution d'un comité, d'ouvrir une souscription entre tous les Corses et Amis de la Corse, pour ériger soit un buste soit une statue à son regretté président, Henri Boland, afin de perpétuer son souvenir en Corse.

Nous vous serions obligés d'ouvrir cette souscription dans votre journal.

Le Vice-Président,
DOCTEUR MAESTRATI,
Conseiller Général.

Le Secrétaire Général,
PHILIPPE LECA.

Situation de nos Récoltes

Nos récoltes de l'année sont plutôt mauvaises ; le problème de l'existence pour la vie se présente difficile à résoudre pour les propriétaires et cultivateurs.

Pas de céréales, presque pas de châtaignes — la plus grande partie de nos châtaigniers sont atteints de l'oïdium. — très peu d'olives et le cédrats. Les vendanges qu'on aurait pu croire bonnes en juillet et août ont été météoriques. La grêle a ravagé les grands vignobles de la Casinca, du centre de la Corse, d'Aleria et de Cauzbianda. Le raisin n'a pas atteint sa maturité complète, à la suite des pluies la pourriture s'en est mêlée, et l'on est à se demander comment sera le vin, et puis presque tous les propriétaires se plaignent même de la quantité qui est bien inférieure à celle des deux années précédentes.

Les viticulteurs qui ont encore du bon vin vieux trouveront acquéreurs à trente-cinq ou quarante francs l'hectolitre sur le marché de la place.

En revanche, il y a beaucoup de poires et de pommes dont on ne sait quoi faire puisque nous n'avons aucun débouché ; je puis ajouter que cette année elles se conservent difficilement.

DEFEY.

ILE-ROUSSE

Carnet Mondain

Le mardi 5 octobre, a été célébré à l'Ile-Rousse, le mariage de Mlle Dominique Costa, fille du feu l'avocat Costa, avec M. le docteur Jacques Orsoni, le sympathique médecin de la ville.

La mariée dans une ravissante toilette en crêpe de Chine blanc a été conduite à l'autel par son frère, M. Antoine Costa.

Le cortège nuptial a défilé dans l'ordre suivant :

Mlle Dominique Costa, M. Antoine Costa.
Mlle Catherine Costa, crêpe de Chine blanc, M. Joseph Orsoni.
Mlle Juanita Orsoni, satin cachemire bien pastel, M. Capiussi.
Mme Orsoni, satin duchesse noir, M. le docteur Orsoni.
Mme veuve Simonetti-Malaspina, satin duchesse noir, M. Luzy, percepteur.
Mlle Mathilde Muzio-Olivi, éolienne gris perle, M. Malaspina.
Mme Orabona, crêpe de Chine mauve, M. Albert Muzio-Olivi.
Mlle Rose Grimaldi d'Evdra, crêpe de Chine vieux rose, M. Césaire Colombani.
Mlle Félicité Simonetti-Malaspina, crêpe de Chine rose, M. F.-A. Grimaldi.
Mme Martino Simonetti-Malaspina, satin liberty pailli, M. le docteur Orabona.
Mlle Antoinette Mondielli, drap blanc, M. Antoine Grimaldi.
Mlle Rose Malaspina, crêpe de Chine vert pâle, M. le lieutenant Pascal Mondielli.
Mme Renucci, crêpe de Chine gris perle, M. Brugnate.
Mlle Rose Mondielli, drap champagne, M. Bonavita.
Mlle Félicia Luzy, alpaga orange, M. J.-P. Renucci.
Mlle Rose Colombani, crêpe de Chine paille, M. Jourdan Renucci.
Mlle Marie Luzy, alpaga orange, M. Flach, avocat.
Mlle Renucci, éolienne bleu pâle, M. Galeazzi, avocat.
Mlle Jérômine Mondielli, drap vert amande, M. Victor Colombani, étudiant.
Mlle Pauline Costa, cachemire blanc, M. Dufour, receveur des douanes.
Mlle Lucie Sarelli, draperies rose, M. Moïse.
Mlle Catherine Sarelli, éolienne bleue, M. Giorgi.
Mlle Madeleine Costa, crêpe de Chine rose, M. H. Muzio-Olivi.

Après avoir procédé aux formalités du mariage civil, en présence de Mlle Catherine Costa, de M. Antoine Costa, témoins de l'épouse, et de Mlle Juanita Orsoni, de M. Joseph Orsoni, témoins de l'époux, M. le Comte Valery, maire, a, dans une chaude improvisation présenté aux époux ses vœux de bonheur.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Alfonsi, qui a prononcé d'une voix émue une touchante allocution, et a tenu l'assistance sous le charme de sa voix chaude et vibrante.

Après la cérémonie, un dîner aux mets choisis réunissait les invités en la demeure de la famille Costa. Au champagne, M. le docteur Santelli, député de Calvi, a porté un toast aux jeunes époux.

Un bal des mieux organisés a terminé cette fête de famille dont chacun gardera le meilleur souvenir.

Notons qu'au cours de la soirée, Mlles Lucy et Mondielli nous ont procuré le plaisir d'entendre des voix ravissantes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 octobre.

Thermomètre.—7 heures du matin + 15 à midi 17.5 + à 6 heures du soir + 16°. Maxima + 18°. Minima + 14.7.

Baromètre.—7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. N. O.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages, l'après-midi, Couvert.

Départ de M. le Préfet

M. Edmond Fabre, préfet de la Corse, a quitté notre ville hier matin, par le train de midi, se rendant à Corte.

M. le Préfet était accompagné de M. Tribolet, son Chef de Cabinet.

Au Palais

L'ordre des avocats de notre ville, s'est réuni, en assemblée générale, pour procéder à l'élection d'un membre du Conseil de discipline, en remplacement du très regretté Me Antonetti.

Me Philippe Mattei, ancien bâtonnier, a été élu à l'unanimité.

Prestation de serment

Hier, la Cour, en son audience civile, a admis à la prestation de serment MM. Dominique Peraldi, licencié en droit, fils de M. Peraldi, le sympathique avoué près le Tribunal civil, et M. D. P. de Mari, qui vient également de subir avec succès, ses examens de licence.

Ces deux jeunes avocats ne sont faits inscrire au barreau de notre ville où le plus brillant avenir leur est réservé.

Nous leur adressons nos meilleures félicitations.

Violences légères

Le nommé Paul B. s'étant livré, hier, à des violences légères à l'encontre de M. David Marchetti, la police lui a dressé, pour ce fait, procès-verbal.

Au Port

Brick-goélette français, « Rose Laurence, » cap. Ghirardi, venant de Cassis.
— Vap. « Numidia, » cap. Carrias, parti pour Livourne.

Ivresse manifeste

Jean A. et Noël M. étaient, hier, de passage dans notre ville. Sortant de leurs habitudes de village, ils ont voulu goûter aux bons vins de nos caves.

Ils en ont bu, trop bu, puisque la police a dû les ramasser.

Le violon a été leur gîte pour quelques heures, le temps nécessaire pour cuver le vin qu'ils avaient bu.

ETAT CIVIL

Naissances.

Guagnini Vincent. — Ricci Marie-Françoise. — Allegrini César. — Girolmoni Ange.

PLANTATIONS ET RHUMERIES AGRICOLES
Antilliennes
RHUM GRANDS MORNES
GETS OLO RHUM
PUR, AUTHENTIQUE. VIEUX
RHUM GRANDS MORNES
Fermes exquis, Parfum naturel, Goût sui-Antoine.
Eviter les Contrefaçons. — Exiger la bouteille triangulaire.
Imposé à nos exp. Rhumerie de GET Frères Fournisseurs de « PIPPERMINT. »
MAISON FONDÉE EN 1794

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00595

BOURSE DE PARIS

	25 oct. — 26 oct.
Rentes de 3 0/0 anciens	98.85 — 98.60
— 3 0/0 amortis.	98.85 — 98.60
	ex-coupon

L'Election de Sartene

Paris, 26 octobre.

La Sous-Commission, chargée d'examiner le dossier de la dernière élection législative de Sartene, a adopté à l'unanimité le rapport de M. Audiffred, député de Seine et Oise, qui conclut à la nomination d'une commission d'enquête parlementaire.

Le bureau sera appelé à se prononcer, très probablement mercredi prochain, d'après les bruits qui circulent dans les couloirs de la Chambre.

La discussion générale suivra vraisemblablement de près la décision du bureau, si l'on suit la procédure ordinaire.

Nouvelles Militaires

Service de Santé

Paris, 26 octobre.

M. le médecin major Fourcines, du 16e rég. d'infanterie, passe au 16e rég. de dragons.

Armée territoriale

M. le capitaine Salicetti, du 116e rég. territorial, est affecté à la 30e Cie de chasseurs forestiers.

***

M. Galletti, capitaine de réserve, et M. Simoni, lieutenant de réserve, sont affectés aux troupes territoriale de supplément.

TOULON

UN DRAME à la Direction d'un Journal

Une femme outragée

Deux coups de revolver

Un journaliste mortellement blessé

Toulon, 26 octobre.

M. Pascal Fondacci, directeur du *Diable Rouge*, à Toulon, avait publié dans son journal un article diffamatoire sur Mme Lambert.

Le mari de cette dame, s'est rendu hier soir, au bureau de la rédaction de ce journal et s'est trouvé en présence du Directeur du *Diable Rouge*.

N'ayant pu obtenir les satisfactions qu'il demandait, M. Lambert, livre de colère, a tiré deux coups de revolver sur M. Pierre Fondacci, qui fut mortellement atteint.

Le personnel de l'imprimerie est de suite accouru, et a transporté le blessé à la pharmacie voisine, où les meilleurs soins lui furent prodigués.

Un médecin, appelé en toute hâte, constata que les blessures étaient graves, et fit transporter le blessé à son domicile.

Le meurtrier se constitue prisonnier

Sa vengeance accomplie, M. Lambert est allé se constituer prisonnier au commissariat de police le plus rapproché.

Mise en liberté de M. Lambert

M. Lambert, négociant, qui jouit à Toulon d'une belle réputation, a subi ce matin un premier interrogatoire,

Aussitôt après cet interrogatoire, M. Lambert a été mis en liberté provisoire sous caution.

NOS DÉPUTÉS

Les feuilles de présence

Paris, 26 octobre.

Les membres de la Gauche radicale de la Chambre se sont entendus avec les Députés du groupe radical-socialiste pour s'abstenir en masse de signer, désormais, les feuilles de présence.

AU JAPON

ASSASSINAT DU PRINCE ITO

Tokio, 26 octobre.

Le prince Ito a été assassiné au moment de son arrivée en gare de Kharbine.

Lorsque le prince japonais descendait de wagon, un Coréen, qui avait voyagé dans le même train, déchargea son revolver sur lui.

Le prince Ito tomba mortellement frappé.

Le consul Kawakami, et M. Tanaka, directeur général des chemins de fer de Mandchourie, qui se trouvaient aux côtés du prince, furent assez grièvement blessés.

L'assassin, qui fut arrêté immédiatement, a déclaré qu'il avait voulu venger son Pays.

LORIENT

NOMBREUX CAS D'EMPOISONNEMENT

Lorient, 26 octobre.

Plusieurs cas d'empoisonnement se sont déclarés, la nuit dernière, à bord du croiseur cuirassé *Dupuy-de-Lome*.

Grâce aux mesures prises les hommes atteints sont hors de danger.

Une enquête a été ouverte.

Entrevues de M. Pichon AVEC LE TSAR et le Ministre de Russie

Paris, 26 octobre.

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, s'est rendu hier soir, à Rodane, pour saluer le Tsar, au nom du Gouvernement français.

S. M. Nicolas II a remercié M. Pichon de cette attention de son Gouvernement, et l'a invité à dîner.

Le Tsar et notre Ministre des Affaires étrangères se sont entretenus, pendant toute la durée du dîner, des questions politiques.

Après son entretien avec le Tsar, M. Pichon a conféré pendant deux heures avec M. Iswolsky, ministre des Affaires étrangères de Russie.

La conférence a porté sur toutes les questions extérieures intéressant la France et la Russie.

Interviewé dans le train même qui le ramenait à Paris, M. Pichon a déclaré au rédacteur du *Temps*, que l'alliance franco-russe était plus solide que jamais.

Conseil des Ministres

Paris, 26 octobre.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 9 heures à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La Réforme Electorale

M. Aristide Briand, ministre de l'Instruction, a exposé à ses collègues les arguments qu'il fera valoir, jeudi prochain, à la Chambre, pour le maintien du mode électoral actuel.

Tous les Ministres ont approuvé les déclarations que le président du Conseil compte faire, au cours de la séance de jeudi prochain, en faveur du scrutin d'arrondissement.

L'exposition de Buenos-Ayres

Le Conseil a décidé que la France participera à l'exposition internationale de Buenos-Ayres.

Le Recrutement en Algérie

Les Ministres de la Guerre et des Colonies ont fait connaître au Conseil dans quelles conditions pourraient être commencées, en Algérie, les expériences de formation des troupes noires, recrutées dans l'Afrique occidentale.

Un Office du Tourisme

M. Millerand a entretenu ses collègues de la création d'un Office du tourisme, au ministère des Travaux publics.

La proposition de M. Millerand a été adoptée.

Affaires extérieures

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a rendu compte au Conseil de son entrevue avec le Tsar et le Ministre des Affaires étrangères de Russie.

M. Pichon a ensuite entretenu le Conseil de la situation au Maroc et en Espagne.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. ETIENNE

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Vérifications des Pouvoirs

La Séance valide sans discussion l'élection du général de Kerdrel, dans le Morbihan.

Le Travail des femmes en couches

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptée avec modifications par le Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, garantissant leur travail ou leur emploi aux femmes en couches.

Après une assez longue discussion le Sénat adopte le nouveau texte, proposé par la Commission, accordant aux femmes en couches une suspension de travail de huit semaines.

Les retraites ouvrières

Sur la proposition de M. Viviani, ministre du Travail, le Sénat fixe au 4 novembre la discussion du projet de loi sur les retraites ouvrières.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

LA RÉFORME ELECTORALE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la réforme électorale.

M. Gioux

Le député radical de Meuse et Loire est un adversaire de la représentation proportionnelle.

L'orateur soutient que ce mode de scrutin ne mettra pas fin à une situation que l'on déplore.

M. Joseph Reinach

succède à la tribune à M. Gioux.

Le député radical des Basses-Alpes défend longuement le scrutin de liste avec la représentation proportionnelle.

« Si ce mode de scrutin est adopté, dit l'orateur en terminant, on veut de justice et d'égalité souffrira sur la France. »

M. Modeste Leroy

député radical de l'Isère, se déclare l'adversaire du scrutin de liste.

L'orateur dit qu'il ne partage nullement les idées de M. Reinach, parce qu'il n'a pas oublié que le scrutin d'arrondissement a sauvé la République du péril boulangiste et nationaliste.

M. Varenne

rapporteur du projet de loi, monte à la tribune.

« Au nom de l'intérêt supérieur de la République, dit-il, je viens défendre le projet de réforme électorale, proposé par la Commission. »

L'orateur engage la Chambre à adopter les conclusions du rapport, parce que le scrutin de liste permet mieux que le scrutin d'arrondissement aux grands courants de l'opinion publique de se manifester.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La séance est levée.

SÉNAT

Réunie dans les bureaux

Le Sénat s'est réuni, à deux heures, dans les bureaux et a procédé à la nomination des Commissions mensuelles des congés, des pétitions, d'intérêt local et d'initiative parlementaire.

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Vérifications des Pouvoirs

Le Sénat valide sans discussion l'élection du général de Kerdrel, dans le Morbihan.

Le Travail des femmes en couches

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptée avec modifications par le Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, garantissant leur travail ou leur emploi aux femmes en couches.

Après une assez longue discussion le Sénat adopte le nouveau texte, proposé par la Commission, accordant aux femmes en couches une suspension de travail de huit semaines.

Les retraites ouvrières

Sur la proposition de M. Viviani, ministre du Travail, le Sénat fixe au 4 novembre la discussion du projet de loi sur les retraites ouvrières.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

L'ENTREVUE TITTONI-ISWOLSKY

Rome, 26 octobre.

Les journaux annoncent que les deux Ministres des Affaires étrangères ont eu hier, dans l'après-midi, une entrevue qui a duré de 4 heures du soir à 7 heures.

Ces journaux ajoutent que MM. Tittoni et Iswolsky auraient examiné, sous toutes leurs faces, les questions intéressant la Russie et l'Italie, simultanément ou individuellement.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Joseph Maestracci, née Pietrasci ; M. François Maestracci, agréé au Tribunal de Commerce, Mme François Maestracci et leurs enfants ; M. Toussaint Maestracci, chef comptable à la banque Gregori, Mme Toussaint Maestracci ; M. Antoine Maestracci, ajouteur à la gare, Mme Antoine Maestracci et leur enfant ; M. Jean-Baptiste Maestracci ; Mlle Antoinette Maestracci ; M. Joseph Maestracci ; M. Séraphin Maestracci, Mme Séraphin Maestracci et leurs enfants ; Mme veuve Antoine Maestracci et ses enfants, de Muro ; M. François-Dominique Maestracci et ses enfants, de Bonifacio ; M. Antoine Giudicelli, Mme Antoine Giudicelli et leurs enfants.

Les familles Rossi, Filippi, de Toulon, Pietrasci, Tusso, Desideri, de Loreto, Sieso, Avanzi, Ramosa, Clément, Berti, Grassi, Maestracci, Manberti.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JOSEPH MAESTRACCI

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé en son domicile rue Neuve Saint Roch, 2, le 27 octobre 1909, à l'âge de 72 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu jeudi.

Un avis ultérieur fera connaître l'heure.

MAISON GHILINI
Pâtes alimentaires. — Usine à vapeur
Rue Saint Angelo, 6, BASTIA

La Maison a l'honneur d'informer le public que ses produits sont absolument supérieurs, à prix égal, à tout ce qui se vend de provenances continentale.

Ses pâtes raffinées, supérieures et extra sont manipulées avec tous les soins qui sont indispensables à une bonne fabrication. D'ailleurs, la Maison n'emploie que des matières premières provenant des meilleures semouleries de Marseille.

Spécialités de la Maison : Nouillettes aux œufs (garanti). — Cannelloni. — Cheveux d'Anges.

PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES REVENDEURS

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

Hôtel de l' « Etoile d'Or »
10, *Boulevard Saint-Angelo, BASTIA*
FILIPPI ETIENNE, de Venzolasca

Hôtel confortable. — Cuisine renommée
Chambres entièrement remises à neuf
Vin du propriétaire. — Prix très modérés
Offre pension pour étudiants et armée
Prix très réduits

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GHORMINI

ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

ECZEMAS, DARTRES.

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons aux poignets qui vous empêchent de faire votre toilette ? Employez l'EAU PRÉCIEUSE DE PENNIER. C'est le remède idéal, unique en moins, qui enlève ou tue les autres ont échoué.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'appétit que j'avais perdu depuis longtemps. Atteint d'eczéma à une jambe depuis douze ans, je me suis soigné sans résultat, lorsque j'ai acheté les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premières pansements le mal diminua et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guéri.

Je vous remercie et vous adresse copie de mon certificat.
JUSTIN MAGNES, à St Jalles en Born (Landes)

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 50 adressé à la Pharmacie Dupenier 87 rue du Bac, à Nevers et toutes observations.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Godefroy.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sébastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-RAPIDE
à 20 centimes la tasse

CHEMINS DE FER ARIÉGEOIS
Ingénieur FRANZ HERZ, Constr.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie

Inst-Lathms com, être pour transport de matériaux.
Système automatiques pour grandes potentialités.
Les stations économiques à brouetter : deux cabler, spéciales pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, ouvrez etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc. abaisse dans des endroits inaccessibles.
Installations pour le transport de par aimants.
Funiculaires, plans inclinés.
Machines de son écrasant.
Rails et wagonnets simples et automoteur.
Fils simples et suspensifs pour descente du bois à bûcher.
Devis et projets sur demande gratis.
Référence en fer ordre.

CHEVEUX tombés, faiblis, sauvés par le Tonique Habn

Ancien Cabinet Prudère
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur
DENTS et DENTIERS
(*Système perfectionné*)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 28, au 1er
MAISON BENEDETTI

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

IUNYADI JANOS

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier de Gazette, 12, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de bois, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien et l'éclairage : — Travail soigné et garanti

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dr A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacie Lorge à Bastia, Bastelli à Corte, Pedevant à l'Ile-Rousse, Sorba à la, Cours Napoléon, à Ajaccio.

PATE STEINER
Active et TRÈS
RAPIDE
DANS SES EFFETS

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE

JOUVENCE de l'Abbé Soury

BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
aux effets seuls pour votre guérison

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS
MACHINES, MOTEURS et DÉPENDANCES
TOUS Renseignements gratuits

LE Guide DES Convenances
175
Le volume broché Couverture illustrée
par LISELOTTE
est indispensable dans chaque famille. C'est un guide sûr que l'on doit consulter chaque jour pour plaire aux siens et à sa suite.
LE GUIDE DES CONVENANCES
RENSEIGNE SUR — Pages
La Naissance ... 15 à 18
Le Baptême ... 19 à 21
Noblesse, le 1er Communion et l'Entrée dans le monde ... 22 à 26
Le Mariage, le Trousseau, la Corbeille, les Dons d'anniversaire ... 27 à 36
Le jeune Ménage ... 37 à 41
La Maîtresse de Maison ... 42 à 45
Les Cadeaux ... 46 à 49
Les Réceptions ... 50 à 54
Les Visites ... 55 à 61
Le Vis-à-vis debout ... 62 à 65
Les Fantaisies du temps ... 66 à 70
La Correspondance ... 71 à 77
Les Relations mondaines ... 78 à 80
Les Maîtres de lettres à divers en diverses circonstances de la vie ... 81 à 85
Les Morts ... 86 à 91
SE VEND PARTOUT. 1 v. in-16, broché
Lyon, PARIS, Librairie Générale
1, rue Stella, 1 (1er Arr.)

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA
APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT
UN VIN DU CAP MATTEI

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — N° 297 — JEUDI 28 OCTOBRE 1909

00596

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, ou autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	23 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

TOUJOURS
LA COMPAGNIE FRAISSINET !

Une Affaire Edifiante

Transport du Mobilier
des Officiers, Fonctionnaires et Sous-Officiers

II.

Il a été fait mention dans l'article précédent, des articles 81 et 82 du cahier des charges Fraissinet. Quoique ce document soit annexé à une loi, il ne faut pas que nos lecteurs lui attribuent une valeur qu'il n'a pas, car la Compagnie concessionnaire de nos Services maritimes l'interprète absolument *à sa guise*, au mieux de ses intérêts.

C'est peut-être à cause de cela que la 5e Direction du ministère de la Guerre avait jugé à propos de l'ignorer — ou presque — et ce qu'à première vue on est tenté de qualifier sévèrement pourrait fort bien être l'indice d'une sage philosophie chez des fonctionnaires soucieux de ne point se créer des ennuis en pure perte.

Supposons, cependant, pour la discussion qui va suivre, que le cahier des charges du 20 mai 1903 constitue réellement ce qu'on est convenu d'appeler la loi des parties, et voyons ce que disent les articles 81 et 82.

L'article 81 fixe les *prix* du transport du matériel de l'Etat entre les différents ports desservis par la Compagnie Fraissinet. (Entre Bastia et Marseille, 15 francs les 1.000 kilogr. pour le *matériel emballé*, en *caisses*, *ballots*, *balles* ou *fûts* ; 15 francs le tonneau (c'est-à-dire 1 mètre cube, 440 de volume) pour le matériel *en vrac*). Un renvoi précise que le matériel de l'Etat revêtu d'un *emballage quelconque* devra être taxé au *poids* et non au *volume*.

D'après l'article 82, le mobilier des passagers de l'Etat doit être transporté aux prix fixés pour le *matériel de l'Etat*. Or, le tableau de l'article 81 qui fixe les *prix* contient également les conditions d'emballage, les distances et l'unité de taxation (tonne, tonneau, unité). La somme qui représente le prix ne peut pas être envisagée *séparément*, car, dans ce cas, elle ne signifie absolument rien. La rédaction même de l'article 81 ne laisse place à aucun doute. La voici : « Les *prix* de transport du matériel de l'Etat *sont indiqués* au *Tableau* suivant. »

Donc, le *tableau des prix* de l'article 81 est applicable, dans toutes ses parties, au mobilier des passagers de l'Etat. Seule, l'observation (portée en renvoi au bas du tableau) qui stipule que l'*emballage quelconque* sera jugé suffisant pour le matériel de l'Etat, ne concerne pas le mobilier, parce que le dernier alinéa de l'article 82 l'a indiqué expressément. Nous citons le texte même de l'article :

Art 82. — Sur la demande des intéressés, le mobilier des passagers de l'Etat est transporté aux prix fixés pour le matériel de l'Etat, lorsque les dits passagers ne voyagent pas en même temps que leur mobilier.

Le mobilier voyageant dans ces conditions n'est *astreint à d'autres formalités* d'emballage que celles résultant des usages commerciaux.

Donc, le mobilier des passagers de l'Etat peut être en *caisses*, *ballots*, *balles*, ou *fûts*, modes d'emballage *expressément prévus* pour le matériel de l'Etat, (en tête de la colonne 2 du tableau de l'article 81), et s'appliquant au mobilier des passagers de l'Etat (article 82, 1er alinéa), au même titre et avec la même force que les sommes inscrites à la colonne 2 du tableau précité.

Le mobilier ne *peut être astreint* aux formalités d'emballage commercial que pour les colis autres que les *caisses*, *ballots*, *balles* ou *fûts*. C'est l'interprétation logique du dernier alinéa de l'article 82. Du reste, elle a été *celle de la Compagnie Fraissinet* de 1905 à 1908, car voici ce qu'elle écrivait à M. le commandant C., le 14 septembre 1908, pour expliquer la taxe appliquée à son mobilier :

— Toutefois, comme parmi les 53 colis, il y en avait un très grand nombre de non emballés, notre agent les a taxés au volume et non pas au poids, conformément à l'Art. 81 du cahier des charges qui indique que, seul, le mobilier revêtu d'un emballage quelconque est pris au poids brut et non à l'encombrement.

Puis, la Compagnie se ravise et *décide* que les prix de l'article 81 ne seront appliqués au mobilier des passagers de l'Etat que s'il est en *caisses* ou en *cadres* de déménagement.

On verra plus loin qu'elle a daigné faire savoir au Ministre des Postes et Télégraphes que c'étaient les *usages commerciaux de Marseille*.

Ainsi, qu'un mobilier vienne de Corte pour être transporté à Concarneau en Bretagne, ou inversement, son propriétaire devra se conformer pour l'emballage, aux usages commerciaux de *Marseille*, sans quoi, il paiera le transport au *volume*, de quatre à six fois plus élevé que le transport au *poids*.

Si le malheureux ne possède qu'un petit mobilier de 700 à 800 kilogr., impossible de louer un *cadre*, taxé au moins pour 2.000 kilogrammes. Il lui restera la ressource de mettre ses sommiers, ses matelas, ses oreillers, ses édredons, etc., dans des *caisses* !

En réalité, il n'en fera rien, par l'excellente raison que les ukases de la Compagnie Fraissinet lui seront inconnus. Celle-ci n'a pas d'intérêt à leur donner une grande publicité, car ce qu'elle désire surtout, c'est avoir un prétexte pour appliquer la taxe au volume et augmenter ses recettes.

Mais, vous s'écrier nos bons lecteurs, c'est intolérable, et il suffira de porter ces abus à la connaissance du Ministre pour que la Compagnie concessionnaire soit rappelée à l'exécution de son contrat !

Il est possible que le Ministre ait ignoré les modifications que la Compagnie avait fait subir au cahier des charges en s'appuyant sur les soi-disant usages commerciaux de Marseille ; mais, grâce à la persévérance de M. le commandant C., il les connaît aujourd'hui, et nous allons céder la plume à Son Excellence qui va nous faire savoir comment elle les apprécie :

Paris, le 3 août 1909.

Le Ministre des postes et télégraphes à Monsieur le sous-secrétaire d'Etat de la Guerre.

Par une lettre en date du 26 avril dernier votre prédécesseur a demandé à l'administration des Postes quelle suite pourrait recevoir une réclamation formulée par M. le chef de bataillon C., au sujet de la taxe appliquée par la Compagnie Fraissinet au transport du mobilier de cet officier supérieur, de Bastia à Marseille.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, d'après les renseignements fournis par la Compagnie, que le mobilier de M. C. se composait de 53 colis, dont 18 caisses et 35 meubles ou objets divers revêtus simplement d'une toile d'emballage.

Les colis en caisses ont été taxés au poids tandis que les colis seulement revêtus d'une toile d'emballage l'ont été à l'encombrement.

Avant de poursuivre la citation ministérielle, faisons quelques remarques :

1° Ce n'est pas seulement le dossier joint à la réclamation de M. C. qui a été repoussé par le sous-secrétaire d'Etat de la Guerre ; la réclamation elle-même a été *étouffée*, car, si elle avait été transmise à l'administration des Postes, celle-ci n'aurait pas eu à demander à la Compagnie Fraissinet le détail des colis composant le mobilier, M. C. ayant fait ressortir qu'il comprenait 18 caisses pesant 2.466 kilogrammes et 35 colis pesant 1.257 kilogrammes.

2° Le ministre a été induit en erreur sur un point très important : *Les colis en caisses n'ont pas été taxés au poids*, ainsi que le démontre une note signée Fraissinet, dont voici la copie :

41 m. cub. 379 / 44	22 tonneaux à 15 fr.	480.00
Embarquement et débarquement...		14.15
Expédition et formalités...		3.00
Assurance...		15.35
Total...		340.50

Ces détails se trouvaient au *dossier* que le Ministre des Postes n'a pu avoir sous les yeux, par la faute du sous-secrétariat de la Guerre, qui, après l'avoir renvoyé à M. C., s'est *obstinément* refusé à le recevoir.

Reprenons la précieuse prose ministérielle :

M. C. s'appuyant sur les dispositions des articles 81 et 82 du cahier des charges estime que cette différence de taxation est arbitraire.

Je dois faire remarquer tout d'abord, que l'article 81 vise seulement le transport du matériel de l'Etat. Le renvoi de cet article notamment a pour objet de préciser que le matériel en question revêtu d'un emballage quelconque est toujours pris au poids brut.

En ce qui concerne le transport du mobilier des passagers de l'Etat, il est réglementé par l'article 82 du cahier des charges. Cet article stipule que le mobilier est taxé au prix fixé pour le matériel de l'Etat. Quant aux conditions d'emballage que doit réunir le mobilier pour bénéficier de ce tarif spécial, elles sont définies comme suit :

Le mobilier voyageant dans ces conditions n'est astreint à d'autres formalités d'emballage que celles résultant des usages commerciaux.

Or, d'après la Compagnie Fraissinet, il serait dans les usages commerciaux d'emballer les colis de mobilier expédiés par voie de mer, soit en caisses, soit en cadres. Tout autre mode d'emballage, notamment celui sous toile, présenterait des inconvénients en ce sens qu'il exigerait beaucoup plus de place pour l'arrimage et qu'il engagerait davantage la responsabilité du transporteur.

C'est pour ces motifs que les colis de M. C. revêtus d'une toile d'emballage n'ont pas été taxés au poids.

C'est la nouvelle thèse Fraissinet, et les passages ci-dessus pourraient bien être parvenus à Paris tout prêts à être soumis à la signature ministérielle. Ce souci d'éviter le trop grand encombrement des paquebots Fraissinet et de ménager la responsabilité du transporteur (le pèvre ! 550.000 francs seulement de subvention annuelle), serait vraiment trop touchant s'il n'était d'origine marseillaise. Ne trouve-t-on pas la preuve de cette origine dans les mots suivants de la lettre ministérielle :

Or, d'après la Compagnie Fraissinet, etc.

Ainsi, pour l'interprétation d'un cahier des charges, l'Etat demande l'opinion du concessionnaire et lui donne l'estampille officielle.

C'est magnifique, mais la fin de la lettre est plus admirable encore. Lisez plutôt :

Je me suis assuré, tant auprès de la Chambre de Commerce de Marseille que des autres Compagnies de navigation que les colis-mobilier sont taxés au poids ou à l'encombrement *au choix du transporteur* et suivant que le mode d'emballage adopté *paraît présenter plus ou moins de garanties à ce dernier*.

Dans ces conditions, il me semble pas que la Compagnie Fraissinet ait outrepassé son droit en taxant à l'encombrement la partie du mobilier de M. C. qui n'avait pas été mise en caisses ou en cadres.

Le Ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes.
MILLERAND.

Il n'est *plus question* des articles 81 et 82 du cahier des charges. Le transporteur taxe *à son choix*, selon que l'emballage présente plus ou moins de garanties *pour lui*. Quant aux intérêts des *transportés*, le Ministre n'en a cure. Sa sollicitude est réservée aux Compagnies de navigation subventionnées.

C'est complet, ou plutôt non, il manque quelque chose à la lettre que nous venons de commenter ; c'est, avant la signature du Ministre, la mention que l'on est presque surpris de n'y pas trouver : *Par délégation de MM. Fraissinet et Cie et par ordre.*

LETTRE DU VILLAGE

Un Souvenir de Gueruccio

Les étrangers qui arrivent dans mon village ont tous un mot d'admiration pour le bel ormeau qui décore la place de notre fontaine. Ne croyez pas que cet ormeau soit venu là par l'effet du hasard : le hasard n'est pas toujours si intelligent. Il a été planté par un certain Gueruccio, et voici dans quelles circonstances.

Investi par le Receveur de l'Enregistrement à acquitter les droits de la succession paternelle, Gueruccio se présenta au bureau, bien décidé à ne pas faire comme un sien parent qui, pour bénir le ciel dans ses bienfaits, avait été payer la somme de quarante francs.

Le Receveur de l'époque était un fonctionnaire très capable, mais morose et bourru au superlatif. C'était un percluse ; jugez s'il pouvait être bénévole et patient.

— Vous avez bien fait, dit-il, de n'avoir pas tardé à vous présenter, sinon je vous aurais chargé de frais.

— A votre aise, Seigneurie, répondit Gueruccio, d'une voix meilleure, mais vous aurez été fort en peine pour avoir de l'argent, car je n'en ai pas.

— Vendez vos bœufs.

— Je n'ai pas de bœufs. Si on vous a dit le contraire, on vous a trompé, Seigneurie.

— Votre père vous a légué une bête de somme.

— Pas du tout : Sero as mon père était pauvre comme Job ; il avait eu des propriétés qu'il avait dû vendre pour nourrir sa nombreuse famille.

— Dans tous les cas il avait un lit.

— Une simple paillasse, s'il vous plaît, Seigneurie.

— Vous avez succédé d'un sou, d'une cruche tout au moins.

— Vous êtes bien bon ; il faut que vous sachiez que nous sommes à proximité de la fontaine ; et nous n'avons qu'à faire un pas, pour aller boire.

Le Receveur se souvint probablement que la race des Diogène n'était pas éteinte en ce monde. Il fit cependant un nouvel

— Mais vous avez un petit meuble, vo-effort.

yons, dont nul ne peut se passer.

— Nous donnons de plein pied dans la rue, répliqua Gueruccio, et alors, *Sero sà*...

— Allez vous faire pendre ailleurs, dit alors le Receveur.

Gueruccio qui n'attendait que cette invitation, ne se le fit pas répéter. Il sortit bien content de s'en être tiré avec de simples formules de politesse. Quant à aller se faire pendre, cela n'entrait pas dans son programme.

Et comme chemin faisant pour rentrer au village, il songeait à son dialogue avec le Receveur, il vit tout à coup un jeune orme, le long de la route. L'arracher et le planter sur la place de la fontaine ne fut pour lui que l'affaire d'un instant. Il voulut ainsi témoigner sa reconnaissance au nouveau venu si heureux que lui avait apporté l'évocation de la fontaine, dans sa jeune vie avec Vive.

Par ailleurs Gueruccio avait un cœur tendre ; sa sensibilité avait été plus d'une fois éveillée, en voyant la nuque des belles brandées souffrir des rayons du soleil dardant en plein midi, sur leur tête découverte. Désormais le mal aurait trouvé le remède. L'arbre planté dans un endroit très propice à prospérer. Il étend sa forte ramure à la ronde fournissant sur un vaste rayon, protégeant hommes et bêtes et gent cagnouse.

Comment trouvez-vous le geste de Gueruccio ? Beau assurément : et alors je me prends à penser combien il serait facile à chacun de nous de l'imiter. Les endroits convenables ne manquent pas, soit sur les places, soit le long des routes.

Mais nous sommes des égoïstes, n'aimant travailler que pour nous, — pareils en cela

à nos députés qui sont les plus grands promoteurs du monde, avant les élections, et qui, une fois élus, ne sachant pas où commencer, ne font rien du tout pour le Bien Public.

ASPRICOLA.

Pierre VIRGITTI

Avant-hier mardi, ont été célébrées à Cervione, les obsèques de notre pauvre ami Pierre Virgitti

A vingt-quatre ans, touchant au terme de ses études de droit, il s'en va, brisé par un mal terrible, effrayant par la rapidité avec laquelle il arrache à notre affection un ami des plus rares.

Le corps, arrivé lundi soir, avait été déposé sous un catafalque splendide, dressé au plein centre de l'église. A neuf heures, un concours énorme de population, augmenté de nombreux parents et amis venus de Bastia et de Venzolasca, se rendait à la célébration de la messe funèbre.

L'absoute est donnée par M. le curé Marcantoni assisté de ses vicaires et de toute la confrérie.

Après la bénédiction le cortège se forme.

La bière disparaît sous les fleurs Les cordons du poêle sont tenus par MM. de Béarn, Orenga, Raffali et Valentini, avocat.

Le deuil est conduit par MM. Damien Virgitti, capitaine de gendarmerie ; Leno et Pierre de Casabianca.

Sur la place on dépose le cercueil, et M. Paul Valentini, en quelques mots d'une élégance particulière, où il sait mettre toute son émotion, adresse au très regretté camarade et ami un suprême adieu vibrant de sincérité et de douleur. Après lui, M. Casalta, docteur en médecine, rappelle les souvenirs d'enfance qui l'amenaient à Pierre, et à l'évocation de passé, si vif, où tremblent tous ses regrets, se fait si prenante, que l'on ne peut se défendre contre le frisson précurseur des larmes.

Au milieu d'un recueillement profond de toute une foule religieusement émue, lentement, le cortège reprend sa marche, et bientôt, il arrive au caveau de la famille où, désormais, Pierre va dormir son dernier sommeil.

De cette terre de Cervione qu'il a tant aimée, de cette exil sans fin où tout retombe, si nous ne mourons pas tout entiers, sa pensée, par delà les mers, viendra nous retrouver au pays la'in, où nous avons vécu des heures inoubliables, dans l'intimité la plus franche. Il nous reverra à la même place, mornes, ensoulés, perdus, devant un vide que rien ne pourra remplir, parce que notre ami le plus cher s'en est allé.

A. R.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VIVARIO. — La médaille de bronze vient d'être accordée à Mme Nivaggioli, directrice de notre école de filles. Toute la population applaudit à cette récompense. Mme Nivaggioli est, en effet, tout ensemble excellente institutrice et éducatrice d'élite. Depuis bientôt douze ans qu'elle est dans notre petite ville, elle n'a cessé de préparer de très bonnes ménagères et d'obtenir les résultats les plus brillants dans les divers examens de l'enseignement primaire.

Nous la prions d'agréer nos plus respectueuses félicitations. — MARIA.

CAMBIA. — Dimanche, la population de la pittoresque commune de Cambia était en liesse. On fêtait avec entrain l'installation de la nouvelle municipalité. Deux mâts étaient dressés aux cris mille fois répétés, des vivats et des salves de mousqueterie ; partout on dansait, partout on s'amusait à qui mieux mieux.

Un superbe banquet avait été offert par M. Vincenti Vincent-Louis, maire nouvellement élu. Dans une vibrante allocution, celui-ci a remercié ses électeurs de la confiance qu'ils lui avaient accordée, et notamment de l'esprit de discipline et d'endurance dont ils ont fait preuve pendant la campagne électorale qui n'a pas duré moins de 17 mois.

M. Vannetti prenait ensuite l'engagement formel de faire une politique franchement et loyalement républicaine, surtout, ajouta-t-il, une administration d'économie et de relèvement, d'apaisement et de concorde.

M. Terramorsi, ancien commissaire de police, connu et aimé du maire, a pris ensuite la parole et, dans un langage sobre et bien senti, a chaleureusement félicité la nouvelle municipalité.

M. Don Joseph Vincentini a, à son tour, remercié la majorité des électeurs et ses collègues du Conseil municipal, de l'honneur qu'ils lui ont fait, en lui confiant, comme adjoint spécial, les intérêts de la section de Lorium. Il sera, dit-il, toujours solidaire avec M. le Maire, pour poursuivre un seul but : la prospérité et la tranquillité de la commune.

En somme, pour tout le monde, bonne journée qui marquera, sans aucun doute, dans les annales de Cambia. — B. V.

BRANDO. — M. l'abbé Grisoni, curé-doyen de Murmagha, est nommé curé-doyen de Brando, en remplacement de M. l'abbé de Corsi, décédé.

LA VENDETTA DE LA RUE DROITE

L'instruction se poursuit activement autour des drames qui viennent d'ensanglanter le paisible quartier de la Rue Droite.

De tous les individus qu'on avait arrêtés, pour participation à l'assassinat de l'infortuné Gallerini, victime innocente de la querelle entre les Sardes et la famille Forestieri, une seule arrestation a été maintenue. C'est celle du sieur Ciffoni, beau-frère de Forestieri Vincent.

Ciffoni, qui a choisi comme défenseur, Me Sébastien de Geraffa, sera traduit en Cour d'assises sous l'inculpation de meurtre.

Quant à la première affaire, c'est-à-dire, celle de la cantine Pinna, le principal auteur présumé, un certain Gatta, est toujours en fuite. Les témoins les plus importants — des Sardes pour la plupart — ne répondent pas non plus aux citations qui leur sont lancées par le Parquet. Et, sans doute, par crainte de nouvelles représailles, ils se sont tous éclipsés prudemment. Dans ces conditions, l'enquête est des plus laborieuses.

Cependant, les quelques témoignages qui ont pu être recueillis tendraient à établir que les consommateurs de la cantine, d'où est parti le coup de pistolet fatal, avaient été longuement provoqués au cours de cette soirée par une bande de jeunes noctambules qui, massés dans l'obscurité de la rue, s'amusaient à effrayer les Sardes, en venant tirer contre les portes du débit en question, des « bombes japonaises, » dont les uns ; de véritables coups de revolver, affirment les autres.

Quoiqu'il en soit, le sieur Pinna Paolo, qui connaît le métier de cabaretier avec celui de tenancier d'un garni où loge l'inculpé Gatta, et qui aurait fourni à ce dernier le pistolet dont il s'est servi, est toujours sous les verrous.

Après lui avoir fait subir un long interrogatoire, avec l'assistance de son avocat-conseil, Me Fernand Mattei, M. le juge d'instruction a relevé contre lui des charges suffisantes pour l'écrouer définitivement, sous la prévention de complicité d'assassinat.

Ligue Nationale contre l'Alcoolisme

Le Comité de la section bastiaise de la Ligue Nationale se réunira aujourd'hui jeudi, à 5 heures du soir, au local de la *Cirnea*, 17, boulevard Paoli, 1er étage.

Ordre du jour : Propagande à l'école, à l'atelier, dans l'armée. — Conférences. — Cinématographe. — Questions diverses.

NOTA. — Tous les membres de la section bastiaise sont admis à assister à cette séance.

La section bastiaise de la Ligue nationale contre l'Alcoolisme met en vente, aux prix les plus réduits :

Les Statuts de la Société.
Diverses brochures de propagande.
Des affiches.
Des almanachs illustrés pour 1910.
Des cartes-postales antialcooliques.
Des encadrements pour timbres-poste.

On pourra se les procurer aux libraires :

Costa, boulevard du Palais. — Marchi, rue Salvator Viale. — Olivagnier, boulevard du Palais — Piaggi, boulevard du Palais. — Santi, boulevard Paoli.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 octobre 1909.

Le marché débute hésitant et même faible pour se raffermir en séance pour clôturer dans les limites de la veille et parfois au-dessus. Notre Rente gagne 30 centimes à 98.80. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure est en nouveau progrès à 85.30. Le Sorbe reprend à 84.80. Emprunts Russes bien disposés : le 4 1/2 1909 fait 98.20. Les Sociétés de Crédit consolident leur avance ; Crédit Foncier 895, Crédit Lyonnais 1.389, Comptoir National d'Escompte 772, Société Générale 895.

On recherche à 908 la Rente Foncière.

L'assemblée générale de la Banque Franco-Américaine tenue hier 22 octobre a fait ressortir la progression constante des affaires sociales. Le effet les profits nets de l'exercice 1908-1909 atteignent 880.978 fr. 42 contre 635.635 fr. 23 pour l'exercice 1906-1907 et 652.693 fr. 58 pour l'exercice 1907-1908. Le dividende a été fixé à 25 frs par action payable à partir du 3 novembre prochain.

Compartiment industriel et de transports animés. Le Suez s'inscrit à 4.900. Valeurs russes dans leurs prix de la veille. Titres cupréifères inchangés : Rio 1.917.

Parmi les valeurs minières, Cerro-Mi-Reg est ferme à 74. On demande l'Aroya à 72.

Le Central Electrique du Nord progresse à 68, bien influencé par la concession que sa filiale vient d'obtenir pour toute une. On traite à 4-8 l'obligation 5 0/0 du chemin de fer de l'Equateur et à 448 celle de la Cie Générale de Portombeeo dont les coupons semestriels sont payés à raison de 12.50 net.

Le Bon Foncier de Crédit National Assurances est intéressant par son revenu de 4 0/0 et par son remboursement avec chance de lots par le Bon du Crédit Foncier qui lui est attribué.

Nos chemins de fer sont fermes.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

La Société des Anciens Sous-Officiers célébrant sa fête annuelle, dimanche, 24 courant, sous la présidence d'honneur de M. le Général Gouverneur, prie MM. les membres bienfaiteurs, d'honneur et honoraires, ainsi que MM. les officiers de l'armée active, réserve et territoriale, pour donner plus d'éclat à cette solennité essentiellement militaire et patriotique, de vouloir bien l'honorer de leur présence.

Réunion à 9 heures et demie, devant l'Hôtel de M. le Gouverneur ; Messe à 10 heures (Eglise Saint-Jean) ; Apéritif à 11 heures (Café Andreani) ; Banquet à midi (Hôtel Colombani).

Le Président, P. LUCIANI,

P. S. — Les adhésions au banquet, fixé à 6 francs, seront reçues jusqu'à vendredi soir, chez M. le président Pierre Luciani, pharmacien, place Saint-Nicolas.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 28 oct., à 8 h. et demie

Le Gaillard, p. r.	Newdorf.
Le Voyage en Chine, ouv.,	Bazin.
Feux follet, mazurka,	Lohman.
Rigoletto, fant.,	Verdi.
Montagnes et Vallées, valse,	L. Chic.

Le Chef de Musique, TIBERI

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Gazeau

Le nommé Cavanova Dominique, adjoint de la commune de Cognocoli-Monticchi, ne vit pas précisément en très bons termes avec son maire. C'est à celui qui se jouera le meilleur tour.

Le Maire ayant été obligé de s'absenter, l'adjoint devait prendre la direction du service communal. Mais avant de partir, le maire prie pour lui faire niche cache le sceau de la mairie, de sorte que notre adjoint ne pouvait apostiller aucune des pièces qu'il signait.

Sans hésiter, il fit fabriquer un second sceau.

Pourvoici pour contrefaçon de sceau, l'adjoint fut inculpé à Ajaccio.

Le Procureur de la République d'Ajaccio, ayant interjeté appel, l'affaire revenait hier devant la Cour.

M. Angeli, avocat général, a déclaré s'en rapporter à la sagesse de la Cour.

Me de Geraffa, défenseur du prévenu, a déposé des conclusions tendant à établir qu'il n'y avait aucun délit.

La Cour a renvoyé au 3 novembre le prononcé de son arrêt.

Rapporteur : M. le Conseiller Gavini.

Le jeune Buzzi n'a que 13 ans. Profitant de ce que son maître est absent d'Ajaccio, il pénètre au domicile de celui-ci à l'aide d'une fausse clef et vole divers bijoux, plusieurs objets mobiliers et une somme d'argent assez considérable.

Buzzi, quoique jeune, n'en est pas à son coup d'essai.

Quinze jours auparavant il avait comparu sous l'inculpation de vol devant le Tribunal d'Ajaccio.

En première instance Buzzi avait été condamné à être enfermé jusqu'à l'âge de 16 ans dans une colonie pénitentiaire.

La Cour, saisie par l'appel du Ministère public, a, après avoir entendu la plaidoirie de Me Hyacinthe de Moutera, défenseur de Buzzi, renvoyé au 3 novembre le prononcé de son arrêt.

Rapporteur M. le Conseiller Pinet.

Le sieur Buzzi s'était vu refuser par le Maire de sa commune un certificat de bonne vie et mœurs, se rendit sur la place publique où il tint sur le compte de son maire des propos tout à fait dénués d'amabilité ; « Lâche, cochon, etc. »

Le Tribunal d'Ajaccio considérant que les propos tenus par Buzzi constituaient des conversations particulières, a acquitté celui-ci.

Mais le ministère public a fait appel.

La Cour, après plaidoirie de Me Moretti, a renvoyé à une audience ultérieure le prononcé de son arrêt.

Rapporteur : M. le conseiller Gabrielli.

Le nommé Somaroli a été, par le tribunal de Bastia, condamné à 4 mois de prison pour vol de bois.

Il a fait appel ainsi que le ministère public.

La Cour, après plaidoirie de Me Tomasi, a renvoyé le prononcé de son arrêt.

Rapporteur : M. le conseiller Gabrielli.

Le sieur Padovani a le grand avantage d'être conseiller municipal de la commune d'Ota. Un beau jour il se présente à la mairie et émet le vœu de célébrer un mariage en qualité d'officier de l'état-civil.

— Pardon, répond l'adjoint, je suis là et c'est moi qui dois célébrer le mariage.

Rien n'y fait ! Notre conseiller municipal passant outre à toutes les observations, unit au nom de la loi deux jeunes époux.

Le Tribunal d'Ajaccio, auquel Padovani avait été déféré sous l'inculpation d'usurpation de fonctions, l'a acquitté. Mais tel n'a pas été l'avis de la Cour, qui, faisant droit à l'appel du ministère public, a condamné, par défaut, Padovani à 25 francs d'amende.

Rapporteur : M. le conseiller Gavini.

M. Angeli, avocat général, occupait le siège du ministère public.

THÉATRE MUNICIPAL

COMITÉ DES FÊTES
DES Bds DE CARDO ET PLACE FAVALELLI

Grande Soirée théâtrale
du 30 octobre 1909
Donnée
sous la Présidence d'honneur de MM.
J.-B. Bourgeois, conseiller municipal.
J.-J. Olivari, conseiller municipal.
Antoine Pierangeli, agent de la Compagnie Fraissinet.
Leiggi, Président honoraire.
Fontaine, Directeur de la Cie de Chemins de fer départementaux.
Southwell, consul d'Angleterre.
Docteur Franchetti

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. *Belle Défense*, marche, de Stampan, exécutée par la « Lyre Bastiaise. »
2. *Souffles-moi dans l'œil*, comédie en un acte, par MM. Jolet et Thomas.
3. *La Légende des fleurs bleues*, romance, par M. Buschetti.
4. *Romance*, pour Baryton par M. Guidi.
5. *Boyer*, hilarant troubadour de l'Alcazar de Marseille.
6. *Les Maîtres de Femme*, Mayol miniature, par Fanfan.
7. *Aveuglement*, dans son répertoire comique.
8. *Estudiantina*.

DEUXIÈME PARTIE

1. *Les Cloches de Corneville*, de Planquette, par la « Lyre Bastiaise. »
2. Abbès, dans ses chants tyroliens.
3. Musolli, chanteur fantaisiste, au casino de Toulon.
4. *Le Mendiant d'Amour*, pour Ténor, par M. Canzoli.
5. Vesperini, comique épileptique.
6. *Papa tricolore*, par X. X. X.
7. *Duo Comique*, par Jovial, (Ecole Provençale) et Jeannot (de l'Alcazar de Marseille)

TROISIÈME PARTIE

1. *La Fille de Madame Angot*, de Lecocq, par la « Lyre Bastiaise.
2. *Le Voyage de Boulogne-Sur-Mer* (monodie en deux actes), par MM. P. ; C. ; F. ; B. ; F. ; B. ; C. ; J. etc. ; etc.

Pendant l'entr'acte, la « Lyre Bastiaise » jouera la valse *Pivie d'Andromède*, de Charles Scalfoli.

PRIX DES PLACES

1re Rang de Loges, 2.50. — Baignoires, 2.00. — 2me Rang de Loges, 1.50. — Fauteuils, 2.00. — Stalles, 1.50. — Parterre, 1.00.

GASTRITE
et toutes affections de l'Estomac, du Foie et des Reins.
MIGRAINES
débilité nerveuse provenant des Maux d'Estomac,
INSOMNIES
et Palpitations du Cœur,
CONSTIPATION,
TOUTES SONT GUÉRIES PAR
LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.
En vente dans toutes les pharmacies. S'adresser à M. Oscar Forgeur, pharmacien à Liège, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 octobre.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 14°7 à midi 17° + 4.6 heures du soir + 16°. Maxima + 19°. Minima + 14°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
L'après-midi, Couvert.

Un grand concert

On nous prie d'annoncer que dans le courant du mois de Novembre aura lieu un grand concert organisé par les nombreux élèves de M. le Professeur E. Swicher.

C'est dans les vastes et beaux salons de la Cirnéa que la fête sera donnée. M. le professeur E. Swicher est assez connu dans notre ville pour que nous n'ayions plus à faire son éloge. Bien mieux que de vaines phrases les divers talents que l'auditoire applaudira iront en hommages à l'artiste consommé dont la vie toute de succès et de labeurs fut vouée au Culte de l'Art.

Nul doute que l'on ne vienne en foule à ce beau concert, dont le programme des mieux élaborés paraîtra prochainement.

Mouvement des passagers

Pendant le mois d'août la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio et Propriano, 5 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 1.707 de Bastia, 1.290 d'Ajaccio et Propriano, 117 de Calvi ou Ile-Rousse ; Total, 3.314.

Il a été transporté : de Bastia, 1.496 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 996 ; de Calvi ou Ile-Rousse, 230 ; total, 2.622.

Veilles habitudes

Les fruits dits « Pater nostri », produits par les arbres qui ombragent le magnifique cours Sebastiani commencent à mûrir. Nos gamins, sans perdre de temps, se livrent à leur habitude traditionnelle et jouent de la pierre pour faire tomber les petits fruits marrons.

Hier, très nombreux, ils se livraient à cet exercice sans se soucier si un de leurs projectiles pouvait atteindre les passants.

Nous prions la police de les surveiller, surtout aux heures de sortie des classes.

Sporting Club Bastiais

Aujourd'hui foot-ball à 1 heure moins le quart.

Réunion à 5 heures précises dans une des salles de la Mairie.

Ordre du jour : Questions diverses. Payement des cotisations.

Au Port

Vap. « Numidia, » cap. Merlin, venant de Livourne.

Balayage public

Le service du balayage des rues et presque complètement abandonné : l'entrepreneur Cinpini est en prison purgeant une peine de six jours prononcée contre lui par le tribunal de simple police pour contraventions de défaut de balayage.

En ce moment on se demande qui est responsable de la propreté de la ville ; l'entrepreneur étant sous les verrous, ne souffrait l'être.

Drôle de situation tout de même !

En attendant les immondices s'accumulent au grand détriment de la santé publique.

Effets du Libeccio

Deux touristes étrangers entrent en coup de vent au bureau de la poste, et télégraphient :

« Avons différé départ à cause libeccio soufflant sans cesse, en compensation nous retenus par l'ablécham *Chocolat Express* de chez Suavi. »

ETAT CIVIL

Mariage.

Paoli Pierre, facteur des postes, et Marcelli Angèle-Marie.

Naissances.

Adami Louise.

Décès.

Maestracci Joseph, marié, 72 ans, de Muro.

Andreucci Dominique, 14 mois, de Bastia.

Modern' Cordonnerie
6, Boulevard du Palais, Bastia
Tout homme
trouvera dans les chaussures de la *Modern'* la satisfaction de tous ses goûts. Grâce à nos énormes arrivages nous pouvons vendre des chaussures idéales. Toutes sont faites en forme parfaite, élégantes et durables.
Leur façon soignée, la qualité de leur cuir leur conservent l'élégance et le confort.
60 pointures dans chaque genre assurent à tout acheteur, un chaussant absolument parfait.
Toute femme
se chaussant à la *Modern'* est certaine de trouver un genre gracieux et un parfait confort, des formes à la mode, moulées aux lignes naturelles du pied, leur donnant toute l'élégance voulue.
Les chaussures de la *Modern'* étant toutes faites sur cuir véritable, sont indéformables et conservent leur forme impeccable.
A qualité égale, la concurrence est enfoncée.
N. B. — Une superbe prime sera donnée à tout acheteur au comptant.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Lachaud.*

COURS DE PEINTURE
(Art féminin)
par M. SALVATOR MAGNASCHI
Artiste-peintre
Professeur de dessin au Lycée
et aux Cours Secondaires de Jeunes Filles
Peinture à l'huile, aquarelle, gouache sur toile, soie, etc. ; décoration d'éventails, écrans, tambourins, objets de fantaisie.
Le mardi et le vendredi, de 2 à 4 heures.
Atelier Bd Paoli, 34, au 3me étage
GRAND BAR SOAVI
— CAFE - EXPRESS —
— CHOCOLAT-RAPIDE —

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00597

BOURSE DE PARIS

	26 oct.	— 27 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	98.60	— 98.70
de 3 0/0 amortis.	98.60	— 98.70
	ex-coupon	

La Justice en Corse

INTERPELLATION PROCHAINE

Paris, 27 octobre.

Plusieurs députés du parti radical-socialiste vont interpeller prochainement le Garde des sceaux sur l'application de la justice en Corse.

Plusieurs magistrats seront visés dans cette interpellation.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Ressort d'Algérie

Paris, 27 octobre.

M. Antoine Bonelli, avocat, est nommé juge de paix à Oued Fodda.

Postes et Télégraphes

Paris, 27 octobre.

M. Ciavatti, ex-sergent fourrier au 163e rég d'infanterie, est nommé facteur des postes à Paris.

AU BARREAU DE PARIS

L'ADMISSION
de M. Aristide Briand

Paris, 27 octobre.

Le Conseil de l'ordre des Avocats du barreau de Paris s'est réuni aujourd'hui et a prononcé l'admission de M. Aristide Briand.

Le président du Conseil était inscrit jusqu'à ce jour, comme avocat, au barreau de Pontoise.

Nouvelles Militaires

Mutations

Paris, 27 octobre.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui les mutations que nous avons annoncées hier dans nos télégrammes.

Dans ces mutations, nous remarquons celles des capitaines Gérard et Augé, du 51e rég. d'infanterie, qui, à la suite d'une violente discussion politique, se battront récemment en duel.

Toute la presse s'occupe, pendant plusieurs jours, de la rencontre de ces deux officiers qui devinrent depuis des ennemis irréconciliables.

Le capitaine Gérard passe au 74e rég. d'infanterie, et le capitaine Augé est affecté au 43e rég. de même arme.

Le lieutenant-colonel Arthuis, du 44e hussards, commandant provisoirement le régiment, avait chargé le capitaine de Broglie à faire des exercices publiques à un territorial qu'il avait cravaché, devant son escadron rassemblé.

Le lieutenant-colonel Arthuis avait, en outre, infligé quinze jours d'arrêts de rigueur au capitaine de Broglie

Cet officier supérieur passe du 44e hussards au 3e rég. de même arme

ALGER

Une grave affaire d'escroquerie

Suicide du coupable dans le Cabinet d'Instruction

Paris, 27 octobre.

M. Marc Leroux, le principal armateur algérien, qui était poursuivi pour faux et usage de faux dans une affaire d'escroquerie s'élevant à plus d'un million, s'est empoisonné aujourd'hui dans le cabinet du magistrat instructeur.

M. Marc Leroux devait être interrogé par le juge d'instruction ; il attendait son tour dans la salle d'attente, et c'est à ce moment-là qu'il a mis fin à ses jours.

M. Marc Leroux était le frère de M. Hugues Leroux, le journaliste parisien bien connu.

DUEL DE PRESSE

Paris, 27 octobre.

A la suite d'un entrefilet paru dans *Comedia*, sous la signature de M. Henry Bernstein, et qui mettait en cause M. Chevassu, ce dernier avait chargé deux de ses amis, MM. Maurice Donnay et Bivalet, d'aller demander à l'auteur de l'article rétraction ou réparation par les armes.

M. Henry Bernstein n'est empressé de mettre deux de ses amis en rapport avec les témoins de M. Francis Chevassu, et les quatre témoins décidèrent qu'il y avait lieu à rencontre.

Le duel a eu lieu aujourd'hui au Parc des Princes.

Les pistolets ont été chargés par les témoins de M. Bernstein.

M. Chevassu a tiré le premier, et n'a pas atteint son adversaire

M. Bernstein n'a pas tiré.

Les deux adversaires se sont réconciliés sur le terrain.

TOULON

LES CONSÉQUENCES D'UNE DIFFAMATION

Le Drame du Quartier Rodeillac

L'état de la victime

Toulon, 27 octobre.

Nous avons annoncé hier dans nos télégrammes que M. Pascal Fondacci, directeur du journal hebdomadaire, le *Diable Rouge*, avait été blessé de deux balles de revolver.

L'état de M. Fondacci est très satisfaisant ; il est maintenant hors de danger.

L'une des deux balles avait atteint M. Fondacci dans le côté droit de la poitrine, et pénétré assez avant sous la peau ; l'autre lui avait déchiré l'aine, et était allée ensuite s'aplatir contre le mur de la pièce, près de la fenêtre, faisant une forte marque dans le plâtre.

Les docteurs Gault et Flouh ont procédé sans trop de difficultés, à l'extraction de projectile qui s'était logé dans le côté droit.

A l'Instruction

M. Lambert, qui a fait feu par deux fois sur M. Fondacci, a été interrogé de nouveau aujourd'hui.

Le marchand d'instruments de musique et de parfumerie de la place d'Armes a raconté toute la scène du drame.

M. Lambert a, en outre, déclaré que le *Diable Rouge* avait publié samedi dernier l'article dans lequel sa femme était clairement désignée, et que ce jour-là, Mme Lambert avait parcouru la ville en tous sens, armée d'un revolver, pour faire un mauvais parti à celui qu'elle considérait comme responsable de l'article le diffamant.

M. Lambert est, comme nous l'avons annoncé, en liberté provisoire.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LES TARIFS DOUANIERS

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la revision des tarifs douaniers.

Amendement Vaillant

M. Vaillant monte à la tribune, et soutient longuement son contre-projet.

Après une vive discussion, l'amendement Vaillant est mis aux voix et repoussé par 453 voix contre 64.

M. Jaurès succède à la tribune à M. Vaillant.

Le leader du parti socialiste unifié soutient que la France doit prendre l'initiative d'une détente économique, à laquelle se rallieront certainement l'Angleterre et l'Amérique.

M. Pichon ministre des Affaires étrangères, déclare qu'il est tout disposé à faire les démarches nécessaires, mais il ne peut les faire que lorsque la Chambre aura terminé la révision des tarifs douaniers.

MM. Thierry, Klotz, Morel, Engerand et Barrès montent successivement à la tribune.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain matin.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Mme Marie et M. Joseph CATURELLI propriétaires d'une pension de famille, sise à PISE, *Place dei Stellini*, n° 6, préviennent leur nombreuse clientèle et toutes les personnes qui se rendent à Pise pour consulter les Professeurs de la Faculté, de se mettre bien en garde contre certains faux renseignements qu'on pourrait leur donner ; qu'elles exigent que les voitures s'arrêtent bien *Piazza dei Stellini*, 6, et de refuser de descendre, si elles ne sont pas stipulé d'être bien à cette adresse.

Pour tous renseignements s'adresser à la *Modern' Cordonnerie*, 9, Bd du Palais, Bastia.

Bas à Varices, Ceintures sur mesure, Appareils orthopédiques.

Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE
Rapportant de 20 à 30 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gantoise* en Corse, demeurant à Carbacio par Porlezzi
Joindre un timbre pour la réponse.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Joseph Maestracci, née Pietrucci ; M. François Maestracci, agréé au Tribunal de Commerce, Mme François Maestracci et leurs enfants ; M. Toussaint Maestracci, chef comptable à la banque Gregori, Mme Toussaint Maestracci ; M. Antoine Marie-Ange, ajusteur à la gare, Mme Antoine Maestracci et leur enfant ; M. Jean-Baptiste Maestracci ; Mlle Antoinette Maestracci ; M. Joseph Maestracci ; M. Séraphin Maestracci, Mme Séraphin Maestracci et leurs enfants, de Muro ; Mme veuve Antoine Maestracci et ses enfants, de Muro ; M. François-Dominique Maestracci et ses enfants de Bonifacio ; M. Antoine Giudicelli, Mme Antoine Giudicelli et leurs enfants.

Les familles Rossi, Filippi, de Toulon, Pietrucci, Tasso, Desiderl, de Loreto, Sieco, Avanzi, Bausan, Clément, Berti, Grassi, Maestracci, Mamberti, Mozoni,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JOSEPH MAESTRACCI

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé muni de tous les Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui jeudi, à 4 heure de relevée.

Madame Veuve Filippini-Sebastiani ; Mlle Joséphine Sebastiani ; M. Tiburce Conso d'Ornano, docteur en médecine, conseiller général ; M. et Mme Dominique Conso d'Ornano et leurs enfants ; M. Hyacinthe Filippini-Sebastiani, avocat, docteur en droit ; M. Horace Filippini-Sebastiani ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

LA COMTESSE HYACINTHE SEBASTIANI

leur mère, grand'mère et arrière-grand' mère, décédée à Ajaccio dans sa 86e année.

Les funérailles auront lieu samedi à une heure, à Casamozza.

HERNIEUX
Vous serez soulagés
par le port de L'Appareil VIGUIER
Il n'est pas besoin de refaire la réputation universelle acquise par M. C. Viguier, spécialiste herniaire, 5, rue Garnier, Nice, fournisseur des Hôpitaux, dont la méthode vraiment humanitaire a soulagé plus d'un millier de malades parmi la population de la Corse.
Nous pouvons affirmer que la hernie est définitivement vaincue grâce à cet appareil ayant une résistance sans égale, souple, léger et permettant les travaux les plus pénibles.
Nous engageons donc vivement nos lecteurs et lectrices atteints de Hernies, descentes, efforts, hydrocèles, varicocèles, à rendre visite à l'éminent spécialiste qui fera lui-même l'application de ses appareils tout ours de plus en plus perfectionnés.
Visites et applications de 9 heures du matin à 5 heures du soir, à
Ajaccio, Hôtel Dauphin, 2, 3 et 4 novembre, jusqu'à midi.
Sartene, Hôtel des Voyageurs, 5 novembre.
Olmeto, Hôtel d'Europe, 6 novembre.
Corte, Hôtel Paoli, 7 novembre.
Bastia, Hôtel Brizi, 8, 9 et 10 novembre.
Aleria, s'adresser à M. Rinieri, 11 et 12 novembre.
Ile Rousse, Hôtel Dauphin, 14 novembre.
N. B. — Dans les villes où je ne trouve de passage je me rends au domicile des personnes qui me le demanderont, le matin avant 9 heures, et le soir après 4 heures.
Bas à Varices, Ceintures sur mesure, Appareils orthopédiques.

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
SEUL CONCOURS PARIS 1900
GRAND PRIX | 1er CONCOURS 1904 | MILAN 1906
LONDRES 1908 | 1er CONCOURS 1909
EXIGER du RICQLÈS

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRESENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

LA KABILINE
Véritable Tabac des Nègres
LA KABILINE
Pour rendre nuls ses Ennemis
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes distinguées
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

Gardez-Vous des Bohémiens et des Chemineaux
LA VIE A LA CAMPAGNE
Donne son Merveilleux Numéro Spécial
LA CHASSE EN 1909
SPÉCIMEN d'un Numéro

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-RAPIDE

à 20 centimes la tasse

Ancien Cabinet Pader
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur
DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 18, au 1er
MAISON BENEDETTI

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

CHEMINS DE FER AÉRIENS
Ingénieur FRANZ MERZ, Const.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie

Installations complètes pour transports à câbles.
Système automatiques pour grandes distances.
Les câbles économiques brevetés à eux câbles, spécialement pour transports de vin, pierre, charbons, matériaux de construction, verres etc., permettant l'application de freins, correcteurs, mixtes, etc., toutes sans des crédits impraticables.
Les câbles pour le transport de personnes.
Funiculaires, plans inclinés.
Machines de son système.
Rails et wagonnets simples et automoteurs.
Fils simples et appareils pour dessins de bois à la vue.
Devis et projets sur demande gratis.
Références et bons ordres.

Installation à vue
Jean Cini, ex-ouvrier de Gal
Bastia 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

Dr A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôt : Pharmacie Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Pedevanti à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, Cosme Nanchini à Ajaccio.

PATÉ STEINER
Arrive et TUE RATS ET SOURIS

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Poterie en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Aciers artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour muraille.
Lampe Electrique très pratique.

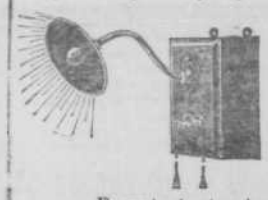

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *Radia.*

En vente chez tous les Débitants de Tabacs

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

Journal Financier Français
PARAISSANT LE SAMEDI
Publié par Emile Millerand, ex-sous-Secrétaire d'Etat des Finances, ex-sous-Gouverneur du Crédit Foncier de France
16, Place du Havre, 16
ORDRES DE BOURSE
l'Journal gratuit de Coupons
ORIENTATEUR

On DEMANDE des MALADES
mêmes réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, eau, plantes, hypnotisme, et sans aucun des remèdes chimiques. Les plus graves, les plus compliqués, les plus désespérés, tels que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Bile, Foie, Varices, Eczémas, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Stérilité, Obésité, Maigreur, etc., etc.
Pour recevoir consultation gratuite sans pilules ni piqûres, écrire avec grande discrétion à M. le Docteur Naturiste, 15, Rue Monge, 15, Paris.

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'imitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT
UN VIN DU CAP MATTEI

TRENTE-CINQUIEME ANNÉE. — N° 298 VENDREDI 29 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ou Autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Eusèbe.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 8 h. 35 m. — Coucher, 4 h. 23 s.
Dernier quart., le 1 — Nouv. Lune, le 12
Fête de Demain : Saint Louis.

28 OCTOBRE

LE DISCOURS DE M. MILLERAND

L'Apaisement et la Détente. — Les deux faces de la politique du Cabinet : Réformes sociales et Prospérité nationale. — Question vitale : la Réforme électorale.

Il y a des paroles qui valent des actes, ce sont celles qui, bien pesées, sortent de la bouche de certains hommes d'Etat qui savent ce qu'ils veulent et, en toute loyauté, exposent nettement leur but et les moyens par lesquels ils comptent l'atteindre. Ce sont les paroles de M. Briand dans son discours de Périgueux, ce sont celles que l'homme certainement le plus près de la pensée du président du Conseil, M. Millerand, vient de prononcer devant les électeurs de la première circonscription du douzième arrondissement de Paris qu'il représente depuis vingt ans à la Chambre.

Devant ces électeurs fidèles, le ministre réformateur des Travaux publics et des Postes Télégraphes et Téléphones, faisait plutôt figure de député que de représentant du gouvernement. Mais il est incontestablement l'un des membres les plus écoutés du ministère actuel, et il ne pouvait pas ne s'être pas rendu compte que ses déclarations seraient très commentées au Parlement et dans le pays et qu'elles ne laisseraient pas que d'engager le Cabinet dans une large mesure.

Déjà dans un de ces voyages où il s'applique à étudier lui-même, sur place, les questions de sa compétence ministérielle, il avait dit à Oloron, dans les Pyrénées-Orientales, prenant le préfet à témoin des instructions qu'il avait reçues, comme ses collègues, du président du Conseil : « Nous voulons l'apaisement et la détente. Nous ne voulons pas que la démocratie gaspille son énergie dans les luttes mesquines et terre à terre. Nous n'entendons pas que la politique soit un combat de misérables haines locales ; nous désirons faire l'union de tous les bons républicains, je puis même dire de tous les bons Français, *dans une action commune pour le progrès social et pour la prospérité nationale.* En faisant cela, nous sommes certains de bien servir la République. »

Depuis, le discours de Périgueux est venu confirmer cet engagement qui se trouvait en principe dans la déclaration ministérielle. Et si ce discours a eu dans le pays tout entier « un si légitime et si profond retentissement, » c'est qu'il répondait au vœu unanime de l'opinion, c'est que les mots de détente et d'apaisement qui en forment le thème « étaient — a constaté M. Millerand, aux applaudissements de ses électeurs parisiens d'un radicalisme très avancé — dans l'esprit comme ils sont maintenant sur les lèvres de tous. »

« Mais qu'on ne s'y trompe et qu'on ne croit pas que nous nous y trompions, ajoute l'éloquent collaborateur de M. Briand ; nous, il ne suffit pas de « bêler » aux loups l'apaisement pour les transformer en agneaux. Il n'est pas nécessaire d'avoir longtemps fréquenté les coulisses de la politique pour être à l'abri de cette illusion. Mais ce serait commettre une autre erreur non moins naïve et plus redoutable, parce qu'il est en tous les partis de mauvais bergers qui ne vivent que de haine et de division, de tomber dans leur piège et de servir leurs desseins en perdant de vue *le rôle essentiel du gouvernement, qui est de favoriser le développement moral et intellectuel du pays et sa prospérité matérielle dans le calme et dans la paix.*

Voilà le rôle du gouvernement. Son but ?

Poursuivre une politique de réformes sociales, de réalisations pratiques et immédiates que M. Millerand énumère ainsi : « L'organisation ouvrière, l'arbitrage, le contrat collectif du travail, l'introduction successive dans les lois des assurances sociales, au premier rang desquelles les retraites ouvrières et paysannes que Viviani fera demain adopter par le Sénat : autant d'éléments indispensables de cette paix sociale sans laquelle il n'est ni prospérité, ni réformes. » Mais les réformes sociales coûtent cher et pour en porter la charge il faut un pays prospère : réformes sociales, prospérité nationale, ce sont les deux faces d'une politique vraiment républicaine.

Le moyen d'assurer cette prospérité ?

Une ardeur au travail, un esprit d'initiative, un désir de progrès se manifestent partout. Dans un voyage qu'il a fait à Nantes, au cours de cette enquête itinérante qu'il poursuit sur l'état de notre outillage économique et sa réforme, M. Millerand a constaté avec une vive satisfaction que tous les partis oubliaient spontanément ce qui les avait jusqu'ici divisés pour se concerter en vue de la défense et du développement des intérêts de leur ville et de leur port. Aussi, partant de cet exemple, le gouvernement s'estimerait coupable s'il ne cherchait pas à réaliser dans tout le pays et pour le même but l'union qui s'est faite sur un point du territoire ? « Pourquoi tous les partis gardent, c'est leur force et leur honneur, leur idéal particulier et leurs conceptions propres, seraient-ils incapables de subordonner leur action au souci des intérêts généraux de la patrie ? *La France avant tout !* c'est une devise qu'il n'est permis à aucun parti de désavouer. »

Dans cette voie, la République n'a rien à redouter que des fautes de ses partisans. Et il est une de ces fautes contre laquelle, en terminant, le député de Paris a voulu mettre en garde tous les républicains et plus particulièrement ses amis du parti radical et radical-socialiste : c'est celle qui consisterait à repousser et même à ajourner la réforme électorale. En 1906, M. Millerand inscrivait dans son programme de candidat la substitution au scrutin d'arrondissement du scrutin de liste et de la représentation proportionnelle. Toutes les fois que, depuis, il en a trouvé l'occasion, il a fait le procès de notre régime électoral avec lequel continuerait à se développer l'esprit de clocher, de telle sorte que non seulement rien ne pourrait se faire de décisif, ni même de simplement utile au point de vue de l'organisation administrative et judiciaire, mais qu'il ne pourrait même pas être question d'améliorer « des mœurs électorales que personne ne défend plus, » ni de faire passer dans les « petites mares d'eau stagnante, » le grand courant purificateur qui doit enfin « entraîner pour jamais loin de nous les procédés détestables jadis réprouvés avec tant de véhémence et de raison par notre parti chez nos adversaires. »

Ce disant, M. Millerand ne s'est pas mis en contradiction avec M. Briand qui n'a jamais dissimulé ses sympathies pour la réforme électorale. M. le président du Conseil a laissé comprendre que, s'il restait acquis à la réforme, il n'était pas déjà résolu à en réclamer l'application au prochain renouvellement législatif. M. Millerand est un collaborateur trop loyal, qui a trop de sympathie pour son chef, pour avoir critiqué cette réserve. Cependant son apologie de la réforme est si chaleureuse, si persuasive, qu'après le magistral discours de M. Deschanel qui a ébranlé dans le même sens bien des hésitations, même sur les bancs de la majorité, les chances parlementaires de la représentation proportionnelle prennent meilleure tournure. Et ce n'est certainement pas M. Briand qui, au fond, s'en plaindra.

René Sabatier.

LE SERVICE de la Gendarmerie et de la Poste à ALERIA

Une alerte récente, sur laquelle nous ne voulons pas nous appesantir, a mis en relief la défectuosité de l'organisation actuelle des services de la gendarmerie et de la poste dans notre localité.

C'est, en effet, à l'époque de l'année où par suite des récoltes diverses, les transactions commerciales et agricoles sont les plus intenses, que la poste ferme ses guichets ; c'est juste au moment, où une population hétérogène composée, en grande partie de gens pour qui la crainte du gendarme est le commencement de la sagesse, que la force publique nous quitte pour s'en aller villégiaturer du côté de la montagne.

Ce qui décuple de cette étrange situation est facile à déduire.

Par suite de la fermeture du bureau du télégraphe, toute transaction devient presqu'impossible, et à cause de l'absence de toute force publique, nous sommes obligé, par dessus le marché, de faire notre police nous-mêmes.

Est-ce tolérable ? Est-ce juste ?

A différentes reprises, aussi bien notre Conseil municipal que notre Syndicat agricole ont protesté auprès de qui de droit contre une pareille situation.

On n'en a tenu aucun compte jusqu'ici. Il serait pourtant indispensable qu'à l'avenir, gendarmes et postiers résident parmi nous pendant toute l'année.

Du reste, les motifs qu'on pouvait invoquer pour expliquer la nécessité de l'émigration du personnel de ces deux importants services, n'ont plus de raison d'être, après l'ouverture

---

6) — Feuilleton du *Petit Bastiais*

LA MANDOLINISTE

de Pierre Dax

X

TERRIBLE RENCONTRE

— Le salon d'attente était plein de monde, j'en ai profité pour sortir. J'ai beaucoup à faire, mais j'ai tenu à te donner ma première visite.

L'écriture de la secrétaire devenait illisible. Elle mettait pourtant toute sa force dans la main qui guidait le porte-plume, qui, nerveusement, courait sur le papier. Nérondoul n'était plus lui-même. La volonté de Joséphine avait été formelle. « Elle ne serait présentée à personne. » Par une maladresse de valet, allait-il la perdre à jamais ? Comprendrait-elle qu'il n'était absolument pour rien dans la gaffe commise ? N'avait-elle pas idée de l'émotion qui l'oppressait. Coupable, le malaxeur serrurier, il le serait, si Joséphine l'exigeait, mais sa présence à elle, toujours ! De temps en temps, quand il voyait Blanche faire un point opposé, il lançait un coup d'œil furtif à la secrétaire pour deviner son impression. Indéchiffrable. Le visage restait de marbre. Son calme était celui d'une indifférence complète. Nérondoul voulait parler ; les mots ne venaient pas ; la tête lui bourdonnait comme un essaim.

— Comme je suis heureux de constater l'amélioration de ta santé, ma chère enfant dit-il enfin : ce petit voyage t'a remise sur pieds.

— J'en avais si besoin, murmura la jeune femme dont les yeux reprirent soudain leur tristesse.

A grand renfort de mots, Nérondoul continua :

— L'air de Montreux t'en salutaires.

— Il y est sans doute pour quelque chose, mais, vois-tu, père, ce qui soulage ce qui restaure, ce qui remet, ce sont les soins, c'est l'affection surtout... On peut mettre sur le compte de mon séjour en Suisse le mieux monstrueux que j'éprouve, je sais bien now, que je ne le dois qu'à Raoul : il est si bon.

Joséphine eut grand peine à rester impassible. C'était comme à plaisir que Blanche lui martelait le cerveau. Si cette femme, la femme de Raoul, restait là une heure, aurait-elle assez d'empire sur elle-même, pour garder son impassibilité, alors que chaque mot lui entrait dans le cœur comme la pointe d'un poignard. La vision de coffret passa devant ses yeux agrandis. Il contenait une seconde lettre de Raoul et l'extrait de naissance. Ses armes ! Si la première n'avait porté, elle viendrait à la rescousse ; le bonheur était-il donc si ancré en eux que rien ne le tuerait ?.. Toujours à l'aise, sans se douter des tortures que sa présence occasionnait, Blanche continua :

— J'ai un reproche à te faire, père ; combien de fois nous as-tu donné de tes nouvelles pendant notre absence ?

Jusque-là Nérondoul s'était rendu compte que sa voix était hésitante. N'allait il pas éveiller les soupçons de sa fille ? Avec de la ténuité dans le ton cette fois, quoique un peu surpris par la question, il répondit :

— Il ne faut pas m'en vouloir, mon enfant... mon âge... ma vue... j'écris avec difficulté... La preuve est que j'ai été forcé d'avoir recours à madame pour mettre à jour un tas de comptes dont je ne serais jamais venu à bout tout seul.

Joséphine eut un léger frémissement. Pour quoi attirait-il l'attention sur elle.

— Père, tu ne te rends pas compte que tu aveugles madame par l'obscurité dans laquelle tu la mets.

Blanche se leva pour relever le rideau sur la patère, et aussi, devons-le, pour voir de plus près celle dont elle se distinguait qu'imparfaitement les traits.

— Je suis habituée à ce demi-jour, madame, et je vous serais reconnaissante de la respecter pour mes paupières, dit Joséphine d'une voix très basse, en évitant le regard qu'elle sentait sur elle.

— Si c'est par nécessité, c'est parfait, dit la jeune femme ... je vous plains beaucoup de souffrir des yeux.

— Au grand jour... à la vive lumière surtout.

— Je vais me permettre de vous offrir les services de monsieur Dignin, madame. S'il pouvait adoucir les souffrances d'une personne qu'occupe mon père il en serait heureux.

D'une voix nette qui ne pouvait la trahir, Joséphine dit :

— Merci, madame !

La petite ! C'était de la pitié que lui jetait à la face cette petite femme ? Une rage sourde la mina. Sous la pression nerveuse de ses doigts, les bois de sa plume s'écartèrent : une tache noircit la page. Elle la prit, la déchira et la lança dans la corbeille à papiers.

— C'est moi qui suis cause de cela, dit Blanche en se levant. Je pars. Je t'ai vu père, et j'en suis contente. Prévenu ton domestique que j'aurai comme je l'ai fait aujourd'hui toutes les fois qu'il me plaira. Je ne lui en veux pas, pourtant ! Adieu, madame. Je vais chercher d'avec fait votre connaissance ; nous nous verrons sans doute quelquefois si votre tâche vous amène de temps en temps vers...

Joséphine se souleva à demi et salua.

— Père, tu ne m'as pas seulement dit le nom de madame.

Nérondoul regarda Joséphine.

— C'est que l'occasion ne s'est pas présentée, mon enfant... madame Joséphine Geoffrin.

Quand Blanche et son père eurent quitté le cabinet de travail, Joséphine jeta son porte-plume, s'affaissa sur sa chaise et exhala un ragissement sourd.

— Tous mes jours seront donc des jours d'expiation, se dit-elle, en machinant son mouchoir. Je ne vivrai donc pas une heure tranquille !

Les mots : « Je reviendrai quand bon me semblera, et personne ne barrera marmotte » heurtèrent son cerveau. Un sourire cynique creusa son visage et fit brûler son œil « Patientons encore un peu, nous verrons, belle dame aux cheveux dorés !.. »

Elle était dans la même posture d'affaissement, quand elle entendit la porte de service se refermer brusquement. Nérondoul se fit attendre quelques minutes. Il retraitait son pas comme un coupable qui va se trouver devant son juge. Chaque seconde qui s'écoulait donnait à Joséphine le temps de calmer son mécontentement. Elle s'était du reste, ramassé. Exiger une si rigide solitude n'éveillerait-il pas l'attention de Nérondoul ? Il entra.

— Ah ! Joséphine !.. Joséphine !.. dit-il en tombant comme une masse dans son fauteuil de bureau.

(A Suivre).

de la voie ferrée, et principalement à la suite des découvertes de l'illustre docteur Laveran sur les causes du Paludisme. Tout le monde sait qu'avec un peu d'hygiène et quelques précautions, on peut se préserver des fièvres palustres.

D'ailleurs, l'exemple du domaine de Casabianda, où personne n'émigre plus, et où les cas de fièvres sont devenus très rares, est tout-à-fait probant.

En terminant, nous tenons à signaler à M. le Directeur des Postes l'anomalie suivante :

Les correspondances venant de Bastia, qui arrivent ici par le train de midi, ne sont distribuées que le lendemain, avec un retard de 24 heures.

Puisque nos facteurs sont montés, le public se demande pourquoi on ne distribuerait pas les dites correspondances le jour même de leur arrivée ?

Rur.

FÉDÉRATION
DES SYNDICATS AGRICOLES DE LA CORSE

Les membres du bureau de la Fédération des S. A. C., les administrateurs délégués des différents Syndicats, ainsi que les rapporteurs désignés dans la séance du 17 octobre sont priés de se réunir à Corte, dimanche, 31 du courant, à 8 heures du matin.

Ordre du jour de la réunion : Lecture des rapports de la commission d'enquête. — Vœux à émettre.

Le Président de la Fédération des S. A. C.,
Ph. GRASSI.

Distribution d'Arbres

Le Préfet de la Corse fait connaître à ses administrés que les pépinières de Bastia, Calvi, Corte et Sartene peuvent fournir du 1er au 19 décembre, les arbres et arbustes ci-après :

Arrondissement de Bastia

Plants d'amandiers, 800 ; Abricotiers, 400 ; Cerisiers, 600 ; Châtaigniers, 600 ; Pommiers, 700 ; Grenadiers, 500 ; Mûriers, 300 ; Noisetiers, 700 ; Noyers, 200 ; Pêchers, 700 ; Poiriers, 600 ; Figuiers, 50 ; Riparia-Rupestris, 1100 ; Cognassiers, 400 ; Reines-Claudes, 800 ; Pruniers, 400 ; Citronniers, 300 ; Citronniers, 200 ; Orangers, 200 ; Bigarradiers, 300. — Total, 10.000.

Arrondissement de Calvi

Plants d'amandiers, 1000 ; Abricotiers, 200 ; Pommiers, 400 ; Mûriers, 300 ; Pêchers, 100 ; Tilleuls, 400 ; Riparia-Rupestris, 4.000. — Total, 6.400.

Arrondissement de Corte

Plants d'amandiers, 1200 ; Châtaigniers, 4500 ; Pommiers, 400 ; Mûriers, 4350 ; Noyers, 400 ; Pêchers, 900 ; Poiriers, 250. — Total, 6.000.

Arrondissement de Sartene

Plants d'amandiers, 1200 ; Azarias, 300 ; Catalpas, 200 ; Cerisiers, 500 ; Châtaigniers, 200 ; Pommiers, 500 ; Eucalyptus, 400 ; Grenadiers, 200 ; Marronniers de l'Inde, 200 ; Noisetiers, 200 ; Noyers, 500 ; Ormeaux 3 feuilles, 200 ; Pêchers, 800 ; Poiriers, 500 ; Figuiers, 200 ; Platanes, 300 ; Ormeaux noirs d'Amérique, 200 ; Sorbiers, 200 ; Tilleuls, 200 ; Riparia Rupestris, 3300. — Total, 9.300.

Pour prendre part à la distribution de ces arbres, les propriétaires sont invités à rédiger leurs demandes sur timbre, et à les adresser à Messieurs les Sous-Préfets de leur arrondissement avant le 20 novembre prochain, délai de rigueur.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 octobre 1909.

La liquidation de Londres se faisant dans de bonnes conditions, le marché se montre plus résistant et le mouvement de réactions des jours précédents semble enrayé. Notre Rente est ferme à 98.75. Bonne tenue de l'Extérieure à 95.35 et du Serbe à 81.80. L'Italien, le Turc et les Emprunts Russes varient peu. Au groupe des Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier est en nouvelle avance à 869. Le Crédit Lyonnais se retrouve à 1.330, le Comptoir National d'Escompte à 774 et la Société Générale à 706.

La Route Foncière se tient à 196.

Les valeurs industrielles et de traction sont, pour la plupart, en légère reprise. Le Suez passe à 4.908. Les charbonnages russes restent faibles ainsi que les titres ensuite. Rio 1.915.

Le Lautaro Gros est demandé à 61.75.

Au comptant, en Banque, Cerveau Breg. mine de plomb argentifère en Serbie, se traite à 71 frs

L'action et la part des Etablissements Gaillard consentent toute leur fermeté à 154 et à 175.

L'Electrique Lille Roubaix Tourcoing est bien tenue à 209 ; on se souvient sur les entrefaites connaître, en outre que le bénéfice ne doit pas être inférieur à 15 0/0 sur un revenu de plus de 7 1/2 0/0 du capital nominal de la Société.

L'obligation 3 0/0 de la Société Bourgeoise de Cairos est toujours à 371.50, un coupon intérimaire de 3.75 sera détaché le 1er décembre prochain.

Nos chemins de fer sont en plus value importante : Nord 1.750 ; P. L. M. 1.250. Orléans 1.200.

Protestation
DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS

M. Henri Galli a reçu hier à l'Hôtel de Ville, d'un groupe de gardiens de la paix, la lettre suivante qu'il a communiquée à ses collègues présents :

« A Monsieur Galli, conseiller municipal.

« Les gardiens de la paix protestent énergiquement contre la décision du bureau du Conseil municipal de prendre à la charge de la Ville de Paris l'éducation des petits-enfants de millionnaire anarchiste Ferrer, alors qu'il n'a pas eu une pensée de compassion pour les victimes du devoir tombées sous les balles des bandits et des voleurs. Les gardiens de la paix estiment que les enfants des victimes de l'émeute sont beaucoup plus intéressants que ceux de Ferrer, parce que Français et pauvres. En présence de l'hostilité manifeste des pouvoirs publics pour tout ce qui est autorité, les gardiens de la paix, à l'avenir, ne s'opposeront plus au flot montant de l'anarchie soutenu par les représentants élus du pouvoir ; ils ne veulent plus servir de cibles vivantes à ces assassinats qui sont par avance sûrs de l'impunité. »

Mérite Agricole

Ont été nommés au grade de Chevalier du Mérite agricole :

MM.

Albertini Jacques-Albert, propriétaire-agriculteur à Sisco, défrichement de terres broussailleuses, création de vignoble et de fruitière, 25 ans de pratique.

Rosso Pascal, entrepreneur de travaux publics à Bône, 25 ans de pratique.

Bertiaccini Jean, entrepreneur de travaux publics à Bône, nombreux travaux d'installation de plusieurs centres de colonisation, d'adduction d'eau et d'irrigation.

Molini Pascal, pharmacien à Bône, pharmacien en chef de l'hôpital civil, membre du comice agricole, analyses de terres, nombreuses communications et conférences sur les innovations agricoles, 25 ans de services.

Secours aux Anciens Militaires
ayant servi 6 ans au moins

Le Comité des Anciens militaires de 7 ans nous communique ce qui suit :

« En date du 2 juillet dernier, M. le Sous-Secrétaire d'Etat à la Guerre a arrêté les dispositions suivantes, concernant les anciens militaires ayant servi au moins 6 ans, sous le régime de n'importe quelle loi de recrutement, et privés de ressources.

« Lorsque, après une première enquête, le pétitionnaire aura été reconnu méritant, il lui sera alloué un secours de 48 fr. au moins, et 90 ou 100 francs au plus. (*Ce maximum est réservé exclusivement à des situations exceptionnelles. La majoration sera de 10 francs.*)

« L'allocation s'accroîtra, en outre, d'une somme de 10 francs pour toutes blessures reçues en service commandé.

« Après la première enquête, le secours annuel sera renouvelé sur la simple production d'un certificat de position délivré par le Maire attestant que la situation antérieure du titulaire ne s'est pas modifiée.

« Les dits secours ne seront pas accordés aux individus jouissant d'une pension de retraite, d'une gratification de réforme, d'un bureau de tabac ou d'un revenu supérieur à 100 fr. ou hospitalisés à titre gratuit. »

Aliens, les anciens militaires, voilà des largesses faites pour vous faire oublier vos fatigues de guerre, vos blessures et infirmités ! La loi d'assistance aux vieillards est, au moins, plus avantageuse pour vous, et c'est de ce côté-là que l'on vous pousse ! Univoz-vous pour adresser vos remerciements aux Chambres, aux Ministres et aux Sous-Secrétaires d'Etat.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

La Société des Anciens Sous-Officiers célébrant sa fête annuelle, dimanche, 31 courant, sous la présidence d'honneur de M. le Général Gouverneur, prie MM. les membres honoraires, d'honneur et honoraires, MM. les officiers de l'armée active, de la réserve et de la territoriale, ainsi que tous les sous-officiers de la garnison pour donner plus d'éclat à cette solennité essentiellement militaire et patriotique, de vouloir bien l'honorer de leur présence.

Réunion à 9 heures et demie, devant l'Hôtel de M. le Gouverneur ; Messe à 10 heures (Eglise Saint-Jean) ; Apéritif à 11 heures (Café Ambrosini) ; Banquet à midi (Hôtel Colombani).

Le Président, P. LUCIANI.

P. S. — Les adhésions au banquet, fixé à 4 francs, seront reçues jusqu'à vendredi soir, chez M. le président Pierre Luciani, pharmacien, place Saint-Nicolas.

Nécrologie

M. Joseph MAESTRACCI

MM. Maestracci frères viennent d'être très douloureusement frappés par la mort de leur excellent père, qui s'est éteint dans sa soixante-douzième année, presque subitement.

Le regretté défunt, qui était à la tête d'une nombreuse famille, n'avait rien négligé pour donner à ses enfants une bonne éducation. Il en a été récompensé en ce monde, car il a pu les voir bien établis et occuper des situations honorables qu'ils ne doivent qu'à leur travail.

Les obsèques ont eu lieu hier, à une heure de relevée.

Le deuil était conduit par les fils MM. François Maestracci conseiller municipal, agréé au tribunal de commerce ; Toussaint Maestracci, chef comptable à la banque Gregori ; Antoine Maestracci, ajusteur à la Cie des chemins de fer ; Jean-Baptiste Maestracci, et d'autres parents.

Deux belles couronnes avaient été offertes par la famille et des amis.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean, en présence d'une affluence de parents et d'amis qui avaient apporté à MM. Maestracci et à leurs familles le témoignage de leurs sympathies et de leurs regrets pour la perte qu'ils viennent de faire.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous unissons à ces regrets, les nôtres, et adressons à Mme Maestracci, à MM. Maestracci frères et à leurs familles l'expression de nos condoléances les plus émues.

THÉATRE MUNICIPAL
COMITÉ DES FÊTES
DES Bds DE LAVDO ET PLACE FAVALELLI

Grande Soirée théâtrale
du 30 octobre 1909
Donnée
sous la Présidence d'honneur de MM.
J.-B. Bourgeois, conseiller municipal.
J.-J. Olivari, conseiller municipal.
Antoine Piorangeli, agent de la Compagnie Fraissinet.
Luigi, Président honoraire.
Fontaine, Directeur de la Cie de Chemins de fer départementaux.
Southwell, consul d'Angleterre.
Docteur Franchetti,

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. *Belle Defraze*, marche de Stampan, exécutée par la « Lyre Bastiaise. »
2. *Souffrez-moi dans l'œil*, comédie en un acte, par MM. Jules et Thomas.
3. *La Légende des flots bleus*, romance, par M. Bouchetti.
4. *Romance*, pour Baryton par M. Guidi.
5. *Boyer*, hilarant troubadour de l'Alcazar de Marseille.
6. *Les Maux de Femme*, Revue miniature, par Fanfan.
7. Jovial, dans son répertoire comique.
8. *Estudiantina.*

DEUXIÈME PARTIE

1. *Les Cloches de Corneville*, de Planquette, par la « Lyre Bastiaise. »
2. Aldès, dans ses chants tyroliens.
3. Muselli, chanteur fantaisiste, au casino de Toulon.
4. *Le Mendiant d'Amour*, pour ténor, par M. Casareto.
5. Vesperini, comique épileptique.
6. *Papa tricolore*, par X. X. X.
7. *Duo Comique*, par Jovial, (Etoile Provençale) et Jeannot (de l'Alcazar de Marseille)

TROISIÈME PARTIE

1. *La Fille de Madame Angot*, de Lecocq, par la « Lyre Bastiaise.
2. *Le Voyage de Boulogne-Sur-Mer* (comédie en deux actes), par MM. P. ; C. ; F. ; B. ; F. ; B. ; C. ; J. etc. ; etc.

Pendant l'entr'acte, la « Lyre Bastiaise » jouera la valse *Pivot d'Antonnes*, de Charles Sentelli.

PRIX DES PLACES

1er Rang de Loges, 2.50. — Baignoires, 2.00. — 2me Rang de Loges, 1.50. — Fauteuils, 2.00. — Stalles, 1.50. — Parterre, 1.00.

Location chez M. Poggi, coiffeur.
Le buffet est tenu par M. Sozzi.

La boule de neige.

Vous connaissez le phénomène de la boule de neige. A mesure qu'elle roule, elle devient plus grosse. Il ne passe, à propos de guérisons des Pilules Pink, un phénomène semblable. Dernièrement, nous avons eu la curiosité de vouloir rechercher toute la filière des recommandations de personnes guéries qui avaient amené une jeune fille de Reims à prendre les Pilules Pink. Nous avons dû y renoncer. Elles étaient trop. Mlle Louise Jobert, demeurant à Reims (Marne), 73, rue de la Neuvillière, la jeune fille dont nous parlons ci-dessus, et dont nous donnons le portrait, a été guérie par les Pilules Pink. Elle nous écrit :

Mlle Louise JOBERT — Mlle Antoinette SAGET (Ch. Fasch Reims)

« Je souffrais depuis quelque temps d'une anémie profonde, avec manque d'appétit, pâleur, faiblesse extrême, migraines tenaces, palpitations. Pendant cinq mois, j'ai été, pour ainsi dire, immobilisée par la maladie et incapable de me livrer à mes occupations. J'avais déjà essayé sans succès plusieurs médicaments, et je ne savais plus que faire, lorsqu'une amie de ma famille m'a recommandé les Pilules Pink. Je me suis mise à ce traitement, et il m'a complètement guérie. »

Et voici où la boule de neige grossit encore :

Mlle Antoinette Saget, de Reims, également, demeurant dans cette ville, 10, rue de Bourgogne, est une amie de Mlle Jobert. Elle souffrait aussi, sans espoir de guérir, les médicaments n'ayant pas réussi. Elle a vu Mlle Jobert guérir grâce aux Pilules Pink, et a imité son exemple. Elle a pris les Pilules Pink, et, aujourd'hui, bien guérie, elle nous écrit :

« Je suis heureuse de vous faire part de ma guérison par les Pilules Pink. Depuis quatorze mois, je souffrais de maux d'estomac terribles. Je dépérissais à vue d'œil et, malgré tout ce qui avait été ordonné, je ne parvenais pas à me rétablir. Mon amie, Mlle Jobert, a obtenu, grâce aux Pilules Pink, une si belle guérison que j'ai pensé que ces bonnes pilules seraient sans doute bonnes aussi pour moi. Effectivement, elles m'ont guérie. Je mange bien, digère parfaitement, et me sens tout à fait rétablie. »

Lecteur, celui ou celle qui ne tenant pas compte de certains préjugés vieillots, demande à ce que son certificat de guérison soit publié, se fait par montre d'égoïsme, et se montre un véritable ami pour toi. Tiens compte de son excellent mouvement, et imite en tout son exemple. Guéris-toi d'abord, et, ensuite, fais connaître ce qui t'a guéri.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatiques, neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gahin, 23, rue Balle, Paris. 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

GRAND BAR SOAVI
— CAFE-EXPRESS —
— CHOCOLAT-RAPIDE —

Au Cinéma-Edison

4, RUE MIOT, 4

Ce soir, grand spectacle à sensation au Cinéma-Edison. Au programme : *La Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ.* Ce titre seul fera courir le tout Bastia. On verra défiler sur l'écran les épisodes émouvants de la Vie de Jésus. La plupart des tableaux, superbes quant à la composition et à la mise en scène merveilleuse de la Maison Pathé, sont la reproduction de tableaux de grands maîtres ; d'autres, grâce à des procédés scientifiques modernes sont des chefs d'œuvre de réalité et intéresseront le public sous le coup d'une poignante émotion. Pour n'en citer que quelques uns que nous avons noté au hasard, pendant la répétition générale à laquelle nous avons eu le honneur d'assister, mentionnons : « L'Annonciation, l'arrivée à Bethléem, la Marche à l'étoile, la Naïvité et l'Adoration des Mages, la fuite en Egypte, Nazareth, le baptême de Jésus Christ, les Noces de Cana, la Samaritaine, la résurrection de Lazare, la pêche miraculeuse, etc., etc. »

J'en passe et des meilleurs. Qu'il nous suffise de dire que la projection dure trois quarts d'heures, divisée en quatre parties formant un ensemble de plus de trois cents tableaux.

Sous le répétons, la représentation de ce soir sera sensationnelle. Jamais manifestation de l'art chrétien n'a été faite dans de pareilles conditions et nous engageons fortement la population bastiaise, éprise d'art religieux, d'aller en foule au Cinéma-Edison. Elle ne le regrettera pas.

BÈGUES Ecrire à l'Institut des Bègues (subventionné) 142, Bd Longchamp, Marseille. Honoraire après guérison.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 octobre.

Thermomètre.—7 heures du matin + 17°. à midi 19° + à 6 heures du soir + 19°. Maxima + 20°. Minima + 16°.

Baromètre.—7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, Couvert.

Carnet mondain

On nous annonce le prochain mariage de Mlle Josette Leca-Montaverde, fille de M. l'ingénieur Leca et de Madame Montaverde, avec M. le capitaine d'artillerie Paul Boyer, à Toulon.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Notariat

M. François-Louis Costa, clerc chez M. Gence, notaire à Toulon, vient de subir avec succès l'examen des aspirants au notariat.

Subventions

Subventions accordées par le ministre du commerce, pour 1908 : Ecole d'hydrographie de Bastia, 3.500 francs ; La Fraternité maritime d'Ajaccio, 100 francs.

Baccalauréat

Sont admissibles aux épreuves orales de la 1re partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire :

Latin-Grec, M. Toscani ; — Latin-Langues-vivantes, MM. Marchetti, Rossi, Filippi, Alessandri, Battistini, Colonna d'Istria, Flach ; — Latin-Sciences, M. Gangs.

Ponts et Chaussées

M. Grassi François, ayant subi avec succès les épreuves d'admissibilité du concours pour l'accession au grade de conducteur des ponts et chaussées, est nommé commis de 3e classe et attaché au service ordinaire, à Béziers.

Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur en bronze a été décernée à M. Albertini Laurent, préposé du douanes à Toulon : le 7 avril 1905, a coopéré utilement à l'extinction d'un incendie, divers actes de courage déjà à son actif ; — et une mention honorable à MM. Franchi Balthazar et Marcangeli Laurent, agents de police à Marseille : le 29 avril 1900, ont fait preuve de courage en poursuivant et en abattant un chien atteint d'hydrophobie ; et à M. Paoli Antoine-Marie, agent de police à Marseille : le 5 juin 1900, à Saint-Henri, a fait preuve de courage en se jetant à l'extinction d'un incendie.

Médaille Militaire

Sont inscrits d'office au tableau de concours pour la médaille militaire, au titre des expéditions lointaines :

Malaspina Jacques Jean, sergent au 4e rég. colonial, 14 ans de services, 9 campagnes, 1 blessure, belle conduite et blessure reçue au cours des opérations contre le Dé-Tham, Tonkin, le 21 février 1900.

Pantori Antoine, sergent au 10e régiment colonial, 6 ans de services, 1 campagne, 1 blessure, belle conduite et blessure reçue au combat de Dong-Dang, au Tonkin, le 14 février 1909.

Contraventions

De nombreuses contraventions ont été dressées dans la journée d'hier contre les personnes ci-après.

M. Cinquini, entrepreneur du balayage, pour avoir négligé son service dans la rue du Môle.

— P. L., garçon boucher pour avoir transporté en ville de la viande de boucherie sur une charrette non doublée en zinc.

— Trois conducteurs d'attelages pour avoir traversé la ville à 5 heures du soir sans lanternes allumées.

— La dame R. T., marchande de vin, pour fermeture tardive de sa cantine.

— Divers orateurs de la rue du môle pour malpropreté de leurs cour et vestibule.

— Cinq propriétaires ou charretiers pour abandon de leurs charrettes sur la voie publique.

— G. A. et A. J., négociants, boulevard Saint-Angelo et rue de l'Opéra pour embarras sur le trottoir.

— M. A., rue du Colle, pour avoir lavé du linge à la borne-fontaine de la rue du Nouveau-Marché.

Au Port

Vap. « Iberia » cap. Maury, venant de Marseille.

— Vap. « Numidia, » cap. Merlin, parti pour Marseille.

— Vap. « Iberia, » cap. Carriès, parti pour Livourne.

Objet trouvé

Une sacoche de dame a été trouvée sur les quais du Nouveau-port à 4 heures du soir ; la réclamer au corps de garde des Douanes.

Modern' Cordonnerie
6, Boulevard du Palais, Bastia

Tout homme

trouvera dans les chaussures de la *Modern'* la satisfaction de tous ses goûts. Grâce à nos énormes arrivages nous pouvons vendre des chaussures idéales. Toutes sont faites en forme parfaite, élégantes et durables.

Leur façon soignée, la qualité de leur cuir leur conservent l'élégance et le confort.

60 pointures dans chaque genre assurent à tout acheteur, un chaussant absolument parfait.

Toute femme

se chaussant à la *Modern'* est certaine de trouver un genre gracieux et un parfait confort, des formes à la mode, moulées aux lignes naturelles du pied, leur donnant toute l'élégance voulue.

Les chaussures de la *Modern'* étant toutes faites sur cuir véritable, sont indéformables et conservent leur forme impeccable.

A qualité égale, la concurrence est enfoncée.

N. B. — Une superbe prime sera donnée à tout acheteur au comptant.

PLANTATIONS ET RHUMERIES AGRICOLES
Antilliennes
RHUM GRANDS MORNES
GET'S OLO RHUM
PUR, AUTHENTIQUE. VIEUX
RHUM GRANDS MORNES
Finesse exquise, Parfum naturel, Goût non Anglais.
Brûler les Contrefaçons. — Exiger la bouteille triangulaire.
Imprimerie de nos Réserves par MM. GET Frères, Inventeurs du « PIPPERMINT. »
Maison Fondée en 1796

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00599

BOURSE DE PARIS

27 oct. — 28 oct.

Rentes de 3 0/0 ancien	98.70	— 98.65
de 3 0/0 amortis.	98.70	— 99.00
	ex-coupon	

Légion d'honneur

Paris, 28 octobre.

M. Abelin médecin-chef de 1re classe de la marine, est nommé commandeur de la Légion d'honneur.

TOULON
Violents Incidents
AU CONSEIL MUNICIPAL

Toulon, 28 octobre.

Les membres du Conseil municipal démissionnaire ont tenu, hier soir, une réunion qui a donné lieu à des discussions d'une violence extrême.

A la sortie, M. Romani, beau-frère du maire sortant, M. Escartefigue, a jugé à propos de montrer son talent de boxeur à un conseiller municipal de l'opposition.

Comme la leçon n'a pas été de son goût, ce conseiller municipal a porté plainte contre le beau-frère du Maire démissionnaire.

MACON
Le Drapeau lacéré

Mise en liberté du clairon

Mâcon, 28 octobre.

Le clairon Chantelat, du 134e régiment d'infanterie, qui est poursuivi sous l'inculpation d'avoir lacéré le drapeau du 334e, a été remis en liberté provisoire, après avoir subi un long interrogatoire.

L'instruction continue.

La Conquête de l'air
Deux Aéronautes Français à Londres

Londres, 28 octobre.

Deux aéronautes français, M. Garnier et Mlle Marvin, ont atterri à Londres, après une ascension des plus mouvementées.

Les deux aéronautes ont été portés en triomphe.

ROUEN
Terrible Accident

Un Homme écrasé

Rouen, 28 octobre.

Un ouvrier terrassier vient d'être victime d'un terrible accident.

Ce malheureux a été enseveli sous un bloc de pierre pesant vingt-mille kilos.

Il a fallu réduire ce bloc en plusieurs morceaux, pour dégager le corps complètement écrasé, de cet infortuné ouvrier terrassier.

Le spectacle était horrible.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

SEANCE DU MATIN

Présidence de M. ETIENNE

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LES TARIFS DOUANIERS

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la réforme des tarifs douaniers.

Plusieurs orateurs se succèdent à la tribune.

Les discours de MM Dubief, Siegfried et du Ministre de l'Agriculture, sont très applaudis.

La séance est levée à 11 heures 30 et renvoyée à 3 heures de l'après-midi.

SEANCE DU SOIR

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des propositions de loi :

1° de M. Dussaute ;

2° de M. Massabuau ;

4° de M. Etienne Flandin tendant à l'établissement du scrutin de liste avec représentation proportionnelle dans les élections à la Chambre des députés.

M. Abel Ferry monte à la tribune.

L'orateur déclare que le parti républicain doit accepter sans hésitation et avec enthousiasme le scrutin de liste. Le mouvement en faveur de cette réforme électorale est né dans un milieu de républicains militants.

M. Abel Ferry soutient que le scrutin de liste est la seule expression véritable de la démocratie et que la représentation proportionnelle incarne l'idée de justice électorale.

M. Charles-Benoist

président de la Commission de la réforme électorale, succède à la tribune à M. Abel Ferry.

Le rapporteur de la Seine prononce un long et remarquable panégyrique de la représentation proportionnelle, qui, dit-il, arrive enfin le dernier tour de scrutin. Ce n'est pas là un de ses moindres avantages.

Par là elle supprime toutes les coalitions, celles que l'on juge immorales, et celles que l'on juge honorables.

Elle supprime les élections partielles qui ne sont souvent payables que pour les grosses fortunes, les suppléants remplaceront les députés.

M. Charles Benoist conclut en disant que la représentation proportionnelle est indispensable pour donner à chaque parti sa véritable force. Il donne rendez-vous à la majorité, après les élections générales, si elle refuse de voter le scrutin de liste avec la représentation proportionnelle.

M. Briand

Le président du Conseil monte, à son tour, à la tribune.

A ce moment un profond silence se fait dans la salle ; toutes les tribunes sont bondées. Tout le monde est anxieux d'entendre la parole chaude, éloquente et persuasive de M. Briand.

Au nom du Gouvernement, le président du Conseil énumère, avec cette éloquence qui lui est particulière, les raisons pour lesquelles il croit ne pas devoir prendre la responsabilité d'inviter la Chambre à voter la réforme électorale qui lui est proposée.

M. Briand fait remarquer que le pays n'est pas encore assez mur pour comprendre le système de la représentation proportionnelle. Il obtient la complexité du système, car, d'après lui, ce nouveau système créerait un grand désarroi dans ce pays qui connaît toujours le système majoritaire.

Le président du Conseil ajoute que plusieurs groupes de la majorité seraient victimes de cette réforme par trop hâtive.

« Si je m'y prêtais, s'écrie M. Briand, ce serait un Coup d'Etat ; je serais alors le dernier des hommes. »

(Vifs applaudissements).

Le président du Conseil énumère, en terminant, toutes les réformes électorales qui ont été accomplies par les parlementaires issus du scrutin d'arrondissement.

M. Briand quitte la tribune sous une triple salve d'applaudissements et de bravos prolongés.

L'Affichage du Discours

Sur la proposition de plusieurs députés, la Chambre vote par mains levées l'affichage du discours de M. Briand.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SENAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Vérifications des Pouvoirs

Le Sénat valide sans discussion l'élection de M. Loubet.

LES LOIS OUVRIÈRES

M. Paul Strauss dépose un projet de loi tendant à la codification des lois ouvrières.

Ordre du jour

Le Sénat vrdte ensuite son ordre du jour pour la prochaine séance, qui est fixé au 4 novembre.

Le Sénat commencera ce jour là l'examen de la loi sur les retraites ouvrières.

La séance est levée à 4 h. 20.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve Filippini Sebastiani ; Mlle Joséphine Sebastiani ; M. Tiburce Grosso d'Ornano, docteur en médecine, conseiller général ; M. et Mme Dominique Grosso d'Ornano et leurs enfants ; M. Hyacinthe Filippini-Sebastiani, avocat, docteur en droit ; M. Horace Filippini-Sebastiani ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

LA COMTESSE HYACINTHE SEBASTIANI

leur mère, grand'mère et arrière-grand' mère, décédée à Ajaccio dans sa 80e année.

Les funérailles auront lieu samedi à une heure, à Casamozza.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires. — Usine à vapeur
Bd Saint Angelo, 6, BASTIA

La Maison a l'honneur d'informer le public que ses produits sont absolument supérieurs, à prix égal, à tout ce qui se vend de provenance continentale.

Ses pâtes raffinées, supérieures et extra sont manipulées avec tous les soins qui sont indispensables à une bonne fabrication. D'ailleurs, la Maison n'emploie que des matières premières provenant des meilleures semoleries de Marseille.

Spécialités de la Maison : Nouillettes aux œufs (garanties). — Cannelloni. — Cheveux d'Anges.

PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES OFFICIERS

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quai Vichy Lardy et Larbaud.*

AVIS

Très bonne occasion

A VENDRE
POUR CESSATION DE COMMERCE

UN STOCK

de futailles de diverses contenances à partir de 250 à 6.000 litres. Aperçu de quelques prix de nos matériaux :

Demi-muid de 600 litres à partir de 32 à 35 fr. la pièce. — Bordelaise de 230 à 250 litres à partir de 13 à 15 fr. la pièce, pour le restant, prix à débattre sur place.

Caisses à raisins. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles poulins. — Bancs. — Appareils acétylène. — Bonbonnes de diverses contenances. — Appareils divers pour cave.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des conditions avantageuses à toutes personnes qui voudraient se rendre acquéreur en bloc en fonds de commerce pour le restant du matériel, installation et marchandises.

UN STOCK

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendu verre compris). — Muscat de Frontignan. — Vin de Barbera. — Genièvre. — Malaga. — Vermouth de Turin. — Quinquina Pomponnet St Léon. — Apéritif le Pif. — Vins de Marsala. — Vins d'Asti mousseux. — Vins de Chianti. — Vins vieux en bouteilles cachetées blanc et rouge. — Grands vins de Champagne. — Vinaigre.

UN STOCK

Vins rouge et rosé de table à 15 et 20 centimes le litre.

Avant de faire des achats, adressez-vous 5, Avenue Carnot, Bastia, vous bénéficierez sûrement de 40 et 50 0/0 de la valeur.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-RAPIDE
à 20 centimes la tasse

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dr A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Ajaccio, Calvi, Corte, Piétranera, l'Ile-Rousse, Sartène, Cours Napoléon, à Ajaccio.

PATE STEINER
Active et TOE
BAINS ET DOUCHES

LE Guide 1/45 DES Convenances
par LISELOTTE
LE GUIDE DES CONVENANCES

Ancien Cabinet Prudère
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur
DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 18, au 1er
MAISON BENEDETTI

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

CHEMINS DE FER AERIENS
Ingénieur FANZ MERZ, Const.
Milan, Via Sabatelli, 3, Italie
Installations complètes pour transport de matériaux.
Systèmes automatiques pour grandes portées libres.
Les plus économiques brevetés à deux câbles, spéciales pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, verres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., établies dans des endroits inaccessibles.
Installations pour le transport de personnes.
Funiculaires, plans inclinés.
Machines de soutènement.
Huile et wagonnets simples et automoteurs.
Fils simples et appareils pour descente du bois à brûler.
Devis et projets sur demande gratis.
Références de 1er ordre.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Siècles
LA KABILINE
Pour rendre neufs aux Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Teindre dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

Gardez-Vous
des Bohémiens et des Chemineaux
leurs ruses secrètes et leurs dévolités par
LA VIE A LA CAMPAGNE
Dans son Merveilleux Numéro Spécial
LA CHASSE EN 1909
23 Articles des Plus spécialisés et pratiques.
Conversations et 2 hors-texte en couleurs.
d'Admirables tableaux de Chasse
— 100 dessins et photographies —
En vente partout et chez Hachette et Cie
SPÉCIMEN, d'un Numéro antérieur à 0 fr. 25

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Ardoises. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rails d'artillerie.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
Publication trimestrielle renfermant, malgré son petit format, une documentation variée et un intérêt de premier ordre pour tous les habitants de la Corse.
Des RÉSUMÉS, clairs et concis, renseignent sur tous les SERVICES DES Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Télégraphes, Courriers-cantons, etc., desservant l'Ile.
Une CARTE SPÉCIALE dont les indications diverses et très abondantes font valoir la région et le climat.
Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES renseignent les particularités utiles à connaître de notre département insulaire.
Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES jugeant à une brève description des localités de très nombreux renseignements administratifs, statistiques, etc., etc.
Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition, est vraiment utile, car vous combler une lacune et rendra de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT et chez l'Éditeur : M. A. CLAUDI, 42, Rue St-Lazare, Paris
OUTILS

On DEMANDE des MALADES
même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, eau, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.
20.000 MALADES GUÉRIS depuis 6 ANS. — GUÉRISON DE +/_. — ATTESTATIONS TRIPLÉES.
Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails en Français à M. le Docteur NATURELLE, 3, Passage Verdeau, 17, rue Montmartre, PARIS.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à M. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE CINQUIÈME ANNÉE — N° 290 SAMEDI 30 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-E. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 5e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, NE PAYER QUE la part en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Lucie.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 7 h. 35 m. — Coucher, 4 h. 33 s.
Dernier quart., le 1 — Nouv. Lune, le 12
Fête de Demain : Sainte Lucille.

29 OCTOBRE

QUESTIONS UNIVERSITAIRES

M. Théodore Rosset, maître de Conférences de philologie française moderne et directeur du laboratoire de phonétique expérimentale à la Faculté des Lettres de Grenoble, a publié dans le numéro du 15 juillet dernier de la *Revue Universitaire*, une remarquable étude sur « le rôle de la Phonétique dans l'enseignement des langues vivantes. »

L'article de ce brillant professeur a été reproduit par la Librairie Armand Colin, 5, rue de Mézières, dans une toute petite brochure d'une quinzaine de pages que nous avons sous les yeux.

A cette heure où l'étude des langues vivantes occupe un des premiers rangs dans tous nos programmes universitaires, au moment où les relations internationales de plus en plus généralisées imposent à la jeunesse la connaissance des langues étrangères, nous avons cru utile de faire connaître aux lecteurs du *Petit Bastiais* que la question peut intéresser, les conseils profitables fournis par M. Théodore Rosset.

Nous nous dispenserons de dire longuement ici ce qu'est ce jeune et sympathique Professeur qui, grâce à un beau talent et à une infassable activité, a contribué si largement à la Faculté de Grenoble, au développement de ces cours de Français pour étudiants étrangers au succès desquels travaillent tant d'hommes de cœur et d'esprit, tant de savants professeurs.

Tous ceux qui suivent cette « Extension universitaire » qui assurera « l'Universalité » de la Langue française, connaissent, en effet, depuis longtemps, les noms de MM. Marcel Raymond, Rosset, de Crozals, Murillot, Julien Luchaire, fondateur et directeur de l'Institut français de Florence, etc., etc.

Comme le disait tout récemment dans « Lectures chez soi, » M. Edouard Petit, inspecteur général de l'Enseignement : « les vacances scolaires de Grenoble sont populaires à l'Etranger. Elles méritent de le devenir en France. »

Aussi, avons-nous décidé de publier in-extenso dans le *Petit Bastiais*, l'article de M. Théodore Rosset. Il voudra bien nous pardonner cette liberté, en considérant que si nous n'avons pas hésité à froisser sa modestie, c'est parce que nous étions convaincu d'être utile aux jeunes gens de nos écoles insulaires et à leurs dévoués professeurs.

Cette considération suffira certainement à nous faire excuser.

Nous avons vu à l'œuvre ces hommes éminents et nous avons tiré le meilleur profit des leçons précieuses de ces professeurs à l'esprit fin et délicat au dévouement cordial, à l'amabilité exquise.

C'était donc un devoir pour nous d'attirer sur leur œuvre l'attention de notre jeunesse studieuse et de ses maîtres, puisque l'occasion nous était offerte par l'étude si intéressante de M. Rosset que nous avons reçue.

Un jour, nous l'espérons fermement, la Corse recevra la visite des Etudiants étrangers et de M. Rosset lui-même. Le voyage est un peu long et peut-être un peu compliqué à cause de la traversée ; mais lorsque M. Rosset saura que des excursions en Corse ont déjà été organisées pendant les vacances scolaires (à Pâques principalement), par des écoles suisses, anglaises, etc., il examinera s'il ne lui est pas possible d'organiser à son tour ce voyage à travers l'antique Cyrnos.

Il nous est arrivé précisément de causer de cela avec lui et nous avons bien vu que, n'était-ce la complication et la durée de l'excursion, il aurait déjà conduit ses étudiants en Corse.

Seulement les étudiants étrangers viennent à Grenoble, pour y acquérir une connaissance sérieuse de notre langue et pour s'instruire. Ils font, il est vrai, de très nombreuses excursions à peu près régulièrement tous les dimanches, mais ces caravanes restent rarement plus de deux jours en route. Or, il faut disposer d'une huitaine de jours au minimum, nous disait avec raison M. Rosset, pour pouvoir tenter une apparition bien rapide en Corse.

Toutefois, je ne désespère pas de voir aux vacances de Pâques une de ces caravanes.

Nos Syndicats d'Initiative qui sont en bonnes relations avec ceux du Dauphiné se mettront volontiers à la disposition du Comité de patronage des étrangers de Grenoble, pour fournir à M. Rosset les renseignements nécessaires.

A Grenoble, du reste, notre sympathique ami Coltelloni, pharmacien, place Grenette, sera très heureux de lui prêter ses bons offices en sa qualité de président de cette filiale des Syndicats d'Initiative Corses que nous avons créée l'an passé et qui, je l'ai appris avec plaisir, devient de jour en jour plus prospère.

En tout cas, M. Rosset et ses collègues trouveront en Corse, s'ils y débarquent, un accueil cordial.

S'ils ne pourront pas montrer avec une fierté patriotique à leurs étudiants étrangers les œuvres d'art, les larges voies ferrées, les superbes rubans de route dont la France aurait dû doter cette Cendrillon si affectueuse qu'est pour elle la Corse, ils auront au moins la satisfaction de faire admirer les beautés pittoresques et variées de cette Suisse française, et d'observer l'hospitalité simple et empressée de ces populations corses si injustement dénigrées.

A.-J. DE LA COLLETTA.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

Du Rôle de la Phonétique
dans l'enseignement des langues vivantes

I

Aussi longtemps que l'étude des langues étrangères a été surtout littéraire, on a pu la borner à l'apprentissage du vocabulaire et de la grammaire. Mais dès qu'on a voulu les enseigner comme des langues vivantes, pour en user dans la vie pratique, il est devenu évident qu'il ne suffisait pas de savoir les écrire correctement ; il faut en outre pouvoir les parler ; c'est un apprentissage à faire, car si chaque peuple possède un vocabulaire et une grammaire spéciale, il possède aussi une façon originale de prononcer. Quand on dit qu'une personne a un accent étranger, cela veut dire simplement qu'elle prononce le français non pas à la française, mais en mêlant aux sons français les articulations de sa langue maternelle, inaudibles à nos oreilles.

Il y a une étude possible de cette prononciation caractéristique de chaque langue, comme il y a une étude de sa grammaire et de son vocabulaire. On l'appelle *phonétique descriptive*, et on peut la définir : *l'étude des articulations et de la diction d'une langue*.

Doit-elle avoir place dans l'enseignement des langues vivantes ? C'est une question qui mérite examen et discussion, tout aussi qu'on peut discuter sur la façon de comprendre le rôle de la grammaire, de la littérature, etc..., mais il faut auparavant bien préciser ce qu'on entend par là.

Cette étude n'a pas de hautes ambitions scientifiques ; elle est toute pratique et se distingue par là de la phonétique historique et de la phonétique expérimentale, études scientifiques. La phonétique historique étudie les transformations des sons d'une langue, d'une époque à une autre ; la phonétique expérimentale a pour objet de définir par l'analyse physique et l'étude physiologique la parole humaine. Quelque jour peut être ces deux études, la méthode précise et scientifique, fonctionnant avec la phonétique pratique au ensemble de recherches solidaires les unes des autres, aboutiront à l'histoire des transformations des sons à l'analyse scientifique et à l'enseignement pratique ; mais actuellement, la phonétique historique n'est pas plus indispensable à la phonétique pratique que la grammaire historique à la grammaire pratique, et d'autre part la phonétique expérimentale, si elle permet d'illustrer par des expériences suggestives les observations de la phonétique descriptive, n'a encore un appareil si résultats qui permettent de définir d'une manière pratique, avec précision et certitude, un son articulé dans une langue donnée, pour le comparer aux sons semblables dans les autres langues. Ce serait une illusion décevante de penser finder dès maintenant l'enseignement de la prononciation sur des recherches purement scientifiques, soit historiques, soit expérimentales.

La phonétique pratique est un art empirique ; elle se propose d'observer et de classer les sons d'une langue donnée, de les comparer à ceux d'une ou plusieurs autres langues ; elle utilise, à cet objet, les renseignements des oreilles, des yeux, du toucher, de l'histoire, des appareils, pour donner à ses observations la plus de précision possible ; elle note les fautes que commettent les divers individus en parlant une même langue étrangère, et, à côté des fautes, les procédés pratiques de correction. Elle étudie de même la mélodie propre à chaque langue, sa façon d'accentuer les mots, les groupes de mots et les phrases, de les couper, de les chanter.

L'ensemble de toutes ces remarques finit par constituer une analyse méthodique de la prononciation.

Il y a des personnes qui pensent que l'on peut apprendre les langues étrangères comme on apprend la langue maternelle, par l'acquisition presque inconsciente des mots et des tournures. C'est faire bon marché des différences qui existent entre un enfant dans sa famille et un élève dans une classe ; mais, pour le cas particulier de la prononciation, cette théorie ne s'rait pas un argument contre l'enseignement de la phonétique ; car les mères sont la plupart pour leurs enfants surtout des professeurs infaillible que les enfants apprennent à articuler d'abord deux ou trois voyelles et autant de consonnes, puis à développer chacune de ces articulations en plusieurs autres ; l'apprentissage dure longtemps, plus ou moins, selon les individus ; en certains cas, il est long et pénible ; parfois il est sans effet : il y a des Français qui ne peuvent pas prononcer correctement *rue-cerneau*. C'est une preuve certaine que la prononciation de la langue maternelle elle-même n'est pas un phénomène spontané, mais le produit d'une longue éducation.

De même qu'il a fallu apprendre aux enfants ces articulations de leur langue maternelle, il faut apprendre aux élèves les articulations des langues étrangères ; les unes sont faciles parce qu'elles ressemblent aux articulations françaises ; les autres sont très difficiles ; chaque langue possède des articulations particulières ; il y en a parfois plus qu'on ne croirait à première vue. Si pour certains sons, la graphie nous avertit de leur difficulté originale *th* dans *father*, par exemple, bien plus souvent l'écriture est cause d'erreur. Un même signe *er* par exemple, exprime dans les diverses langues des sons tout à fait différents *terre, ferro, Ehr, vat*, etc. Le professeur doit, de toute nécessité, être un maître de prononciation. C'est le rôle de la phonétique précisément de reconnaître et d'étudier le

---

220. — Feuilleton du *Petit Bastiais*.

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SECRET

XIX

OU ON RETROUVE M. CITRELLE

N'était-ce pas lui, un ancien serviteur des Rostand, qui lui avait donné ses premières leçons de guides et qui l'accompagnait, enfant, dans ses courses à travers la campagne sur le gros poney d'Ecosse que sa marraine lui avait donné ? Il alla sa mère à descendre de la victoria, et comme elle lui demandait :

— Pourquoi ne nous as-tu pas prévenus ? Madame sera très flattée de n'avoir pas été là !

Il l'embrassa en lui prenant la tête dans ses deux mains et lui glissa à l'oreille :

— J'aime mieux que tu sois seule... J'ai beaucoup de choses à te dire...

— Ce sera long ?

— Un peu.

— Après le dîner, alors ?

— Oui... tous deux, seuls, chez toi.

— Attends-moi donc, je reviens.

La second coup du dîner tintait. Le chef n'attendait qu'elle. Elle commandait plus souvent que la marquise, la vraie maîtresse de la maison. Jean restait sur le perron, contemplant les ombres du soir qui, peu à peu, enveloppaient d'un voile les lointains de ce parc immense, au fond duquel, d'une maison de garde, un cor jetait dans la nuit ses notes mélancoliques. Bientôt Marie-Anne reparut. Elle lui dit :

— C'est bon ici, pas vrai ?

— Oui.

— Pourquoi n'y viens-tu pas plus souvent ?

Il ne répondit que par un geste plein d'incertitude. Elle en l'interrogea pas davantage. En avait-elle besoin ?

— Allons dîner, fit-elle avec une ombre de tristesse.

Ils causèrent à peine, en présence des domestiques qui les servaient. Quelques phrases banales seulement.

— Tu es sorti cette après-midi ?..

— Pour tuer le temps.

— Tu n'as vu personne...

Il rectifia :

— Ah ! si... M. Cotrelle... Il a bien vieilli...

Marie-Anne observa :

— Un être singulier, sans franchise... mécontent de son sort, qui n'a jamais aimé le château ni ses habitants... Que de fois je l'ai dit à madame... nous elle ne veut pas supposer le mal...

Jean Gotzon déclara :

— Je l'ai toujours vu très poli avec madame d'Orville... Il a ses idées...

— Pintôt mauvaises !..

— Pourquoi ? Il est ombrageux, fier, il ne demande rien à personne... C'est presque une qualité...

La Bretonne lança à « son fils » un regard où il y avait une sorte de reproche. La conversation tomba. Le dîner terminé, elle dit à Jean :

— Aimé tu as à me parler ?

— Oui.

— Tu m'effraies avec tes airs mystérieux. Viens.

Elle le précéda dans le grand escalier et, au lieu de le conduire à son appartement, elle le fit entrer dans celui de la marquise. Là, dans un vaste salon touchant à la chambre de sa maîtresse, elle s'arrêta en disant :

— Ici nous sommes seuls... Tu peux t'expliquer à ton aise... Personne ne viendra.

Et vivement elle insista :

— Dis-moi ce que tu as sur le cœur... Tout vaut mieux que l'incertitude où tu nous laisses, madame et moi. Ne me cache rien. Peut-être est-ce un bonheur que madame se soit absentée... Depuis quelque temps, elle est triste à mourir... Tu connais l'a plongée dans un véritable désespoir.

— Ce n'était pas mon intention...

— C'est pourtant ce que tu as fait. Il y eut un silence. La Bretonne examinait ce grand garçon qui se rongeait les lèvres en arrachant par où aborder sa confession, surpris de l'apparence presque sévère de cette scène dont l'attitude n'était pas la même en noir-là que lors de ses autres visites. Et comme il hésitait :

— Elle n'a personne pour l'aimer... excepté M. Belmour, toujours si bon pour elle... un père sans laquel je ne sais pas ce qu'elle serait devenue. Elle avait placé toutes ses affections sur ta tête ; elle te considérait presque comme un fils pour elle !.. Elle se proposait — je puis bien te le dire puisque nous sommes entre nous — de te faire une situation magnifique, en qui lui est si facile... Et tout à coup, tu es parti, follement, au moment où elle se réjouissait de la libération du service militaire, où elle comptait jouir de ta présence... qui mettait un peu de gaieté dans son intérieur... La cause de ce départ, la vraie, quelle est-elle ?

— Tu veux la connaître ?

— Oui.

— Il m'en coûte de te la dire...

— Je te la répète, nous sommes seuls... J'aime mieux tout savoir...

Il se rapprocha de Marie-Anne, qui semblait occuper de la tour à couture, comme une mère mécontente d'un fils dont elle reprouve les caresses, et il murmura :

— Si j'ai quitté l'hôtel de la rue Vaneau, si je ne viens plus à Valembert, c'est parce que j'y vais trop souvent des bonheurs de la marquise et que je ne dois pas les accepter...

— Tu la hais donc ?

— Ah ! Dieu, non, au contraire... J'ai pour elle le plus sincère des attachements... Il y a en moi pour vous deux, elle et toi, un sentiment presque pareil, une tendresse extrême, pour les parce que tu es ma mère, pour elle parce qu'elle l'aime et qu'elle nous a comblés de ses affections et de ses bontés... Mais, écoute-moi bien et pardonne-moi ce que je vais te dire... Depuis que je suis grand, depuis que je suis sorti du lycée, au régiment et surtout à l'école de droit, j'ai entendu des mots qui m'ont attristé en m'expliquant la cause du vide de l'hôtel de la rue Vaneau et de ce grand château de Valembert où il n'y a que des serviteurs et pas d'amis...

Il prononça lentement et à voix basse :

— La fortune des Restaud a des sources empoisonnées et en y touchant on se déshonore...

— C'est Cotrelle qui te l'a dit ?

— Pas lui seulement, la voix publique, celle qui vient ou ne suit d'où, mais qu'on entend de tous côtés... celle qui sort des hôtels du faubourg Saint-Germain et des boutiques des fournisseurs, des champs de foire de campagne et des études de notaires parisiens, de tous les lieux enfin où il y a des gens qui pensent et se souviennent...

(A Suivre).

différences, de les analyser, de les enseigner.

Le souvenir du *Bourgeois gentilhomme* rend un peu suspect cet enseignement et l'on a peur de rencontrer soit un maître de philosophie, soit à M. Jourdain. On oublie seulement que M. Jourdain voulait apprendre sa propre langue qu'il parlait correctement depuis cinquante ans, tandis que le maître doit enseigner une langue nouvelle et étrangère. Il serait sans doute ridicule aussi à un homme valide de vouloir apprendre à marcher par règle et par méthode; mais il n'est ni ridicule ni inutile d'apprendre à quelqu'un à marcher au pas accéléré ou en pas gymnastique, quand ces démarches sont nouvelles pour lui et qu'on en veut faire un soldat. L'exemple de M. Jourdain est un argument pour ceux qui veulent qui ignorent ce qu'est la phonétique.

Si l'on veut parler avec précision du rôle que doit avoir la phonétique dans l'enseignement des langues vivantes, il faut bien distinguer deux questions :

1° Quelle utilité a-t-elle dans la formation du futur professeur ?

2° Peut-il y avoir dans les classes un enseignement de la prononciation et comment peut-on le concevoir pratiquement ?

Théodore ROSSET.

(*A suivre*).

Syndicat d'Initiative de la Corse

Le Syndicat d'Initiative de la Corse a adressé aux députés et sénateurs de la Corse la lettre suivante :

Ajaccio, le 27 octobre 1909.

Le Congrès des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses réunis à Bastia les 5, 6 et 7 octobre dernier, a voté par acclamation, sur la proposition de M. Louzi, l'envoi à M. le Président du Conseil du télégramme ci-après :

« Les Syndicats d'initiative et groupements économiques Corses, réunis en congrès à Bastia, se font un devoir de rappeler à M. le Président du Conseil le compte-rendu de la commission d'enquête, rédigé par M. Delanney, son président, et remis entre les mains de M. Clémenceau, fin avril dernier.

» Le Congrès, fermement convaincu que le Gouvernement actuel continuera à témoigner la même sollicitude pour le relèvement économique et la réorganisation de la Corse, prie M. le Président du Conseil, de déposer à la rentrée des Chambres, un projet tendant à réaliser les propositions du rapport remarquable de M. Delanney qui signale les maux dont souffre la Corse et que le Congrès est heureux d'adopter.

» Le Congrès espère fermement que M. le Président du Conseil donnera satisfaction à l'attente si vive et si justifiée de toute la population de l'Ile, et compte sur les promesses faites par le Gouvernement.

» Cette proposition a été votée par acclamation et à l'unanimité. »

Le Congrès des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses a eu même temps émis le vœu que la représentation portât la question à la tribune de la Chambre et du Sénat, afin de hâter le dépôt du projet de loi sur la réorganisation de la Corse.

Le Congrès croit être l'interprète de l'opinion publique en sollicitant tout d'abord la réforme financière, l'achèvement de notre réseau de voies ferrées et de routes, l'irrigation des régions fertiles et leur assainissement.

Parmettez-nous, Monsieur, de compter sur votre dévoué concours, et veuillez agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Président de la Fédération,
S. FRASSETO.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 octobre 1909.

Après un début satisfaisant, le marché faiblit en séance dans l'ombre de comptoirs et la clôture se fait irrégulière, sinon lourde. Notre 3 0/0 perd 40 centimes à 98.65. A part l'Extérieure très ferme à 95.40, les Fonds Etrangers se tassent quelque peu : Turc 93.50. Portugais 64.40. Serbe 84.77. Russe Libéré 97.90. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier est en nouvelle hausse à 832 contre 818 hier. Le Crédit Lyonnais se négocie à 1.230 et le Comptoir National d'Escompte à 772. La Société Générale progresse à 814. Les bénéfices de mois de septembre, frais généraux déduits se sont élevés à 1.242.626 fr. 04 centimes, ce qui porte le total des profits des trois premiers trimestres de l'année en cours à 4.015.919 fr. 4% contre 7.936.033 fr. 99 continues pour la période correspondante de 1908.

Valeurs industrielles assez animées. Sans

4.995. Le groupe traction est plus calme. Valeurs russes sans tendances bien définies. Rente des titres empruntés : Rio 1 897.

En Banque, l'action Mine d'Etain d'Aruya se tient à 73 frs.

Hausse à 69 frs de l'action Central Electrique du Nord.

Bon courant de demandes en obligations de la Cie Française de l'Equateur à 415.

On traite à 480 les obligations 5 0/0 de la Société des Eaux de Beyrouth émises pour un capital nominal de 4 millions et garanties par le capital actions de 400.000 frs ; par les constructions, les canalisations, le matériel technique, pour lesquels il a été déposé 12.400.000 frs.

Les Grands Chemins Français accentuent leur reprise.

Commission Sanitaire
de l'arrondissement de Bastia

Séance du 3 novembre prochain, à 2 heures.

Ordre du jour :

1. Rapport de la délégation nommée pour vérifier la canalisation de l'égout du Fango.
2. Réclamation contre l'état de la fontaine Favalelli.
3. Plainte Casanova, de Sainte Marie-Poggio, contre les émanations du four Filippi.
4. Protestation contre le déversement de l'égout de la caserne Marbeuf.
5. Plainte contre les déversements des égouts des casernes qui donnent sur le vieux port.
6. Réclamation contre le déversement dans la rue Marbeuf et sur la place de la Fontaine Neuve des tombereaux de l'entreprise du balayage public.
7. Plainte du Directeur de la Compagnie des Chemins de fer départementaux contre les dépôts d'immondices qui avoisinent la Gare.
8. Plainte de Mme Raffalli contre les dépôts de linge sale, par les blanchisseuses d'Erbalunga, sur les trottoirs de la rue Napoléon.
9. Plainte de M. Lutin, au sujet des émanations d'un égout de la rue de l'Opéra.
10. Protestation des habitants du Nouveau-Port et de la place Saint-Nicolas, contre la construction des nouveaux blocs près du Cyrnos Palace.

NOCARIO

Élections Municipales

Nocario, 23 octobre 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Dans le numéro du 19 octobre, le *Petit Bastiais* donnait, sous la signature de Paoli Achille, un article qui paraissait une réponse à celui que vous m'avez fait l'honneur de publier le ter octobre sur les élections de Nocario.

Je ne veux pas engager sur un sujet assez peu important une polémique qui n'intéresserait pas beaucoup de vos lecteurs. Mon premier article n'était pas un article incendiaire, se bornait à proclamer le résultat d'une bataille et à exprimer l'enthousiasme d'une victoire, je n'y faisais aucune personnalité, ni même aucune allusion. Je ne reviendrais pas à la charge, si je n'avais le devoir de remettre les choses au point et de relever dans l'article de mon contradicteur les erreurs suivantes :

1° Paoli Achille a tort d'énumérer mes prétentions fonctions, je ne connais pas tant de choses ; d'ailleurs, quand il dirait vrai, les attributions qu'il me prête ne sont-elles pas exactement celles qu'il remplissait lui même il y a deux ans, avec en plus la fonction d'adjoint municipal ?

2° Il déclare que les élections du 3 mai 1908 ont été invalidées pour ineligibilité de deux conseillers manquant : je vous avec plaisir qu'il n'a pas lu l'arrêté du Conseil d'Etat, et je suis heureux de le renvoyer à cet arrêté.

Quant à prétendre que c'est l'influence du jeune Battesti, l'un des ineligibles, qui a assuré une nouvelle fois le succès de toute une liste, n'est vraiment un peu mal : pour que l'assertion de Paoli Achille eut au moins l'apparence de la vérité, il aurait fallu une autre liste en présence de celle qui a été élue. La vérité est que le jeune Battesti n'a pas servi de bouche trou en cette circonstance, mais qu'il a été en tête du Conseil municipal par les sympathies générales des habitants.

Je ne parle pas de son argent, ni de celui de sa famille, il n'a jamais servi à faire des élections, mais il a servi à des œuvres plus charitables.

3° Et les « 16 salariés de l'Etat », à qui il reproche de s'être rendus les complices du jeune Battesti, ne sont-ils pas des citoyens Français libres de leurs opinions et de leurs actes ? Les deux sous-officiers qui, étant en congé régulier, ont voté, ne sont pas des dégradés du 90e ; et la plupart des autres, ce qui froisse l'orgueil de mon contradicteur, sont des électeurs récemment inscrits par décision de M. le Juge de Paix de Piedicroce, qui ont été frustrés de leurs droits pendant le régime d'injustice et de honte.

Nous ne préjugerons rien de la décision du Conseil de Préfecture, libre à Paoli d'espérer tout ce qu'il veut, nous n'avons nous aucune crainte.

Qu'il me permette de finir cette fois ainsi par le cri de Vive la République, et qu'il en prenne note s'il a pige à propos une seconde fois.

O. François STEFANI,
Négociant à Nocario.

COMMISSION DE SURVEILLANCE
de la Prison de Bastia

Séance du samedi 6 novembre à 9 heures du matin.

Ordre du jour :

1. Rapport de la délégation nommée pour les vacances ;
2. Réponse du docteur de la circonscription pénitentiaire de Marseille aux observations de la Commission ;
3. Communication de M. l'Inspecteur de l'Assistance publique de la Corse ;
4. Avis à donner sur une demande de *dispense de costume pénal* ;
5. Avis à donner sur une proposition d'envoi en maison de correction ;
6. Avis à donner sur une demande de libération conditionnelle ;
7. Rapport sur la création d'un patronage des libérés ;
8. Visite mensuelle de la prison.

COMITÉ DES FÊTES
DES 8e DE CARDO ET PLACE FAVALELLI

Grande Soirée théâtrale
du 30 octobre 1909
Donnée
sous la Présidence d'honneur de MM.

J.-B. Bourgeois, conseiller municipal.
J.-J. Olivari, conseiller municipal.
Antoine Pierangeli, agent de la Compagnie Fraissinet.
Leggi, Président honoraire.
Fontaine, Directeur de la Cie des Chemins de fer départementaux.
Southwell, consul d'Angleterre.
Docteur Franchetti.

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. *Belle Défense*, marche, de Stampan, exécutée par la « Lyre Bastiaise. »
2. *Souffrez-moi dans l'air*, comédie en un acte, par MM. Jules et Tiberius.
3. *La Légende des fols bleus*, romance, par M. Buschetti.
4. *Romance*, pour Baryton par M. Guidi.
5. *Roger*, hilarant troubadour de l'Alcazar de Marseille.
6. *Les Mains de Femme*, Mayol miniature, par Fanfan.
7. Joyal, dans son répertoire comique.
8. *Estudiantina*.

DEUXIÈME PARTIE

1. *Les Cloches de Corneville*, de Planquette, par la « Lyre Bastiaise. »
2. Alibès, dans ses chants tyroliens.
3. Muselli, chanteur fantaisiste, au casino de Toulon.
4. *Le Mendiant d'Amour*, pour ténor, par M. Casaroli.
5. Vesperini, comique épileptique.
6. *Papa tricotore*, par X. X. X.
7. *Duo Comique*, par Joyal, (Emile Provençals) et Jeannot (de l'Alcazar de Marseille)

TROISIÈME PARTIE

1. *La Fille de Madame Angot*, de Lecocq, par la « Lyre Bastiaise.
2. *Le Voyage de Boulogne-Sur-Mer* (comédie en deux actes), par MM. P. ; C. ; F. ; B. ; F. ; B. ; C. ; J. etc. ; etc.

Pendant l'entr'acte, la « Lyre Bastiaise » jouera la valse *Pluie d'Anémones*, de Charles Scatelli.

PRIX DES PLACES

1re Rang de Loges, 2.50. — Baignoires, 2.00. — 2me Rang de Loges, 1.50. — Fauteuils, 2.00. — Stalles, 1.50. — Parterre, 1.00.

Location chez M. Poggi, coiffeur.
Le buffet est tenu par M. Sozzi.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

La Société des Anciens Sous-Officiers célébrant sa fête annuelle, dimanche, 31 courant, sous la présidence d'honneur de M. le Général Gouverneur, prie MM. les membres honoraires, d'honneur et bienfaiteurs. MM. les officiers de l'armée active, de la réserve et de la territoriale, ainsi que tous les sous-officiers de la garnison pour donner plus d'éclat à cette solennité essentiellement militaire et patriotique, de vouloir bien l'honorer de leur présence.

Réunion à 9 heures et demie, devant l'Hôtel de M. le Gouverneur ; Messe à 10 heures (Eglise Saint-Jean) ; Apéritif à 11 heures (Café Andreani) ; Banquet à midi (Hôtel Colombani).

Le Président, P. LECIANI.

P. S. — Les adhésions au banquet, fixé à 4 francs, seront reçues jusqu'à vendredi soir, chez M. le président Pierre Luciani, pharmacien, place Saint-Nicolas.

FÉDÉRATION
DES SYNDICATS AGRICOLES DE LA CORSE

Les membres du bureau de la Fédération des S. A. C., les administrateurs délégués des différents Syndicats, ainsi que les rapporteurs désignés dans la séance du 17 octobre sont priés de se réunir à Corte, dimanche, 31 du courant, à 8 heures du matin.

Ordre du jour de la réunion : Lecture des rapports de la commission d'enquête. — Vœux à émettre.

Le Président de la Fédération des S. A. C.,
Ph. GRASSI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 octobre.

Thermomètre.—7 heures du matin + 17. à midi 18 5 + à 6 heures du soir + 16°. Maxima + 19°. Minima + 14.5.

Baromètre.—7 heures du matin, 760 mm. à midi, 759 mm., 6 heures du soir, 761 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, Léger.

Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, Couvert.

Justice militaire

M. Arrighi, officier d'administration de 2e classe, aide-comptable à l'atelier de travaux publics de Bougie, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe ; maintenu au même établissement.

Cinéma-Edison

Hier soir, au Cinéma-Edison, la *Passion* a eu un succès colossal.

La Direction, à la demande générale, a décidé de garder de nouveau au programme de ce soir samedi, ce film merveilleux qui fait courir tout Bastia.

Nouvelles maritimes

Les ouvriers des constructions navales dont les noms suivent, du port de Toulon, sont désignés pour continuer leurs services à l'arsenal de Sidi-Abdalah : Carli Eugène, tourneur ; Mancini Barthélemy et Ristori Jean, ajusteurs ; Nicolai Paul, forgeron en cornières.

Pilules Suisses

Migraine, maux d'estomac, constipation, sont rapidement guéris par l'emploi des Pilules Suisses, le meilleur dépuratif du sang.

Douanes

Sont nommés préposés des douanes : Direction du Havre, Franceschi Edouard, ex-soldat au 21e colonial ; — Dir. de Lille, Shraggia Jean, soldat au 13e bat. d'artillerie ; — Dir. de Valenciennes ; Torre Ambroise Fortuné, ex-cavalier au 1er chasseurs d'Afrique, à Ponta di Casinca.

Le « Miroir des Modes »

Novembre ! Voici l'hiver et avec lui son cortège de brillantes réceptions, de soirées, de soirées sans nombre. Que d'indécision dans le choix des toilettes ! Heureusement « Le Miroir des Modes » de Novembre est là pour vous tirer d'embarras, chères Lectrices, car cette magnifique brochure contient tous les secrets de la dernière mode, depuis la classique costume tailleur dernier genre, jusqu'aux superbes toilettes d'après-midi et de dîners, sans compter un grand choix de blouses, jupes, de magnifiques vêtements de jour et de soir pour drap ou fourrure et de jolis déshabillés et matinées.

Vous y trouverez aussi un grand nombre de costumes et vêtements pour les jeunes filles, les fillettes et même les bébés. Les garçonnets ne seront pas oubliés. Et même pour amuser les fillettes elles y trouveront les dernières modes de toilettes pour poupées.

« Le Miroir des Modes » contient en outre des modèles de lingerie, un cours de coupe et d'assemblage sur le patron tailleur, les derniers modèles de chapeaux, d'intéressantes nouvelles et légendes et *quelques conseils sur la cuisine* des familles.

Avec ce numéro, un patron de corsage de dame et un manteau de fillette sont offerts gratuitement.

Prix du « Miroir » : 1 franc.

Nouvelles militaires

M. Maestracci, officier d'administration de 2e classe des bureaux de l'intendance militaire dans la division d'Oran, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe, et délégué pour le corps de débarquement de Casablanca.

M. Marcotorchino, officier d'administration de 2e classe des subsistances militaires dans la 7e région, passe au 15e corps d'armée.

Avis

Jeune homme, 27 ans, bonne famille corse, gagnant 3.000 francs par an, aimant la vie d'intérieur, désirerait s'unir, au printemps prochain, à honnête fille corse, même âgé, et possédant petite dot. Si pas sérieux, prière s'abstenir.

Ecrire à talon mandat n° 038. Poste Restante, Monte-Carlo, (principauté de Monaco).

A vendre

Un âne. S'adresser à la Cie des Eaux.

A louer

Un magasin avec cave, impasse Saint Jean.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

ETAT CIVIL

Décès

Santi Françoise, célibataire, 20 ans, de Bastia.
Martelli Marie-Catherine, mariée, 80 ans, de Canavaggia.
Bianchi Marie-Louise-Jeannette, célibataire, 28 ans, de Bastia.
Anziani Raphaël, célibataire, 71 ans, de Piazzole.
Ristori dos Parsius, célibataire, 22 ans, de Piazzole.

A CÉDER

pour cause de départ, bon fonds de *Sellerie, Bourrellerie, Articles de voyage.*

Occasion à saisir, conditions avantageuses.

S'adresser à M. BIANCHI fils, Avenue Carnot, 1, Bastia.

Modern' Cordonnerie

6, Boulevard du Palais, Bastia

Tout homme

trouvera dans les chaussures de la *Modern'* la satisfaction de tous ses goûts. Grâce à nos énormes arrivages nous pouvons vendre des chaussures idéales. Toutes sont faites en formes parfaites, élégantes et durables.

Leur façon soignée, la qualité de leur cuir leur conservent l'élégance et le confort.

60 pointures dans chaque genre assurent à tout acheteur, un chaussant absolument parfait.

Toute femme

se chaussant à la *Modern'* est certaine de trouver un genre gracieux et un parfait confort, des formes à la mode, moulées aux lignes naturelles du pied, leur donnant toute l'élégance voulue.

Les chaussures de la *Modern'* étant toutes faites sur cuir véritable, sont indéformables et conservent leur forme impeccable.

A qualité égale, la concurrence est enfoncée.

N. B. — Une superbe prime sera donnée à tout acheteur au comptant.

GRAND BAR SOAVI
— CAFE-EXPRESS —
— CHOCOLAT-RAPIDE —

Messageries Automobiles

Service postal régulier entre Sartene et Ghisonaccia

Changement d'horaire

A partir du 1er novembre, l'horaire des *Messageries* Automobiles est modifié ainsi qu'il suit :

Départ de Sartene à 4 h. du matin.
Arrivée à Ghisonaccia à midi 15.
Départ de Ghisonaccia à 1 heure du soir.
Arrivée à Sartene à 10 heures.

L'arrêt de Portovecchio est porté à 20 minutes, et celui de Bonifacio à 40 minutes.

Pour renseignements s'adresser à la Direction, Bd du Palais, 8, Bastia.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles

DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 12, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, se fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larboud.*

La seule Glace hygiénique

est celle fabriquée à l'eau distillée par la *Glacière Bastiaise.*

Recommandée aux personnes soucieuses de l'hygiène et aimant boire frais au moyen d'un glaçon dans le verre.

Dépôt : Rue St-Roch. — Prix ; 0,10 centimes le kilo.

Grand Établissement
D'HORTICULTURE ET DE VITICULTURE
dirigé par
MM. GHIO frères, Bastia

Maison de confiance ayant obtenu les plus hautes récompenses aux Expositions de Paris, Lyon, Hyères, etc.

Lauréats de la Prime d'Honneur de l'Arboriculture.

Fournisseurs des divers Syndicats Agricoles.

Vignes américaines et franco-américaines.

Cultures sélectionnées des meilleures variétés locales greffées sur Rupestris Monticola, Riparia × Rupestris, 3309, 3306, et Riparia Gloire, plants de toute beauté, soudures parfaites.

Grand choix d'Arbres fruitiers pour fruits d'exportation.

Joli stock de Mûriers greffés pour vers à soie.

Aurantiacées greffées sur bigaradier : Orangers, citronniers, mandariniers, chinois, cédratiers, etc.

Arbres et arbrisseaux, d'avenue et d'ornement. — Plantes d'appartement, palmiers phénix en pot, etc.

Envoi franco du catalogue sur demande.

MUTUELLE-PHOCÉENNE

Société d'Assurance Mutuelle sur la Vie Assujettie au contrôle rigoureux de l'Etat

Moyennant 3 ou 6 francs par mois, versés pendant 14 ans, on assure un capital, une dot, un héritage.

Cette épargne modique, forcée, *donne aux seulement les intérêts composés accumulés, mais le souscripteur est s'ajouter à son avoir le montant des versements effectués par ceux qui cessent de verser ou qui meurent avec tous les intérêts de ces versements.*

L'avantage est immense, incontestable.

Mères et pères de famille soucieux, soucieux et futes soucieux.

S'adresser pour adhésions ou renseignements à

M. FRANÇOIS MAESTRACCI,
Agréé, 12, rue Napoléon, Bastia.

N. B. — Combinaison de contre-assurance en cas de décès.

On demande des sous-agents et courtiers dans toutes les localités.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	28 oct. — 29 oct.
Rentes du 3 0/0 ancien	98 65 — 98 65
de 3 0/0 amortis.	99.00 — 98 65
	ex-coupon

Nominations

Ministère des Affaires Etrangères

Paris, 29 octobre.

M. de Peretti de la Rocca, secrétaire d'ambassade, est chargé des fonctions de deuxième secrétaire à l'ambassade de Washington.

Ministère des Colonies

M. Colombani, ancien sous-préfet de Sartene, est nommé administrateur de 4e classe des services civils de l'Indo Chine.

Ministère de la Justice

M. Campocasso, avocat, est nommé juge de paix suppléant, à Calvi Basse.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 29 octobre.

M. le général de brigade Moreau est placé d'office, pour raisons de santé, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état major général de l'armée.

LA LETTRE DES ÉVÊQUES
et l'Ecole Laïque

Paris, 29 octobre.

M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, a été interviewé par un rédacteur du *Temps* au sujet de la lettre des Evêques, et de la lutte entreprise, ces derniers temps, par les Catholiques contre l'école laïque.

Le ministre a reconnu que la situation devenait de plus en plus grave, et qu'il convenait d'agir sans retard.

M. Doumergue a ajouté qu'il demanderait à la Chambre de voter d'urgence le projet de loi relatif à la défense de l'école laïque.

Nouvelles Maritimes

Le contre-amiral Le Pord

Toulon, 29 octobre.

Le contre-amiral Le Pord, commandant la deuxième division de la première escadre, qui est arrivé aux termes de son commandement, a rentré aujourd'hui, avec la cérémonial habituel, son pavillon sur la *Justice.*

Les Morts du Jour

M. Louis Janet

Paris, 29 octobre.

On annonce la mort de M. Louis Janet, député républicain radical de la deuxième circonscription de Besançon.

Sorti avec le numéro 4 de l'Ecole polytechnique, il était ingénieur en chef au corps des Mines, lorsqu'il fut élu pour la première fois député en 1902.

M. Janet fut réélu en 1906. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

M. Janet était né à Paris le 6 décembre 1861.

LE DISCOURS
de M. Aristide Briand

Les Commentaires de la Presse

Paris, 29 octobre.

Tous les journaux de ce jour commentent longuement *le remarquable discours*, prononcé hier par le président du Conseil, au cours de la discussion du projet de loi sur la Réforme électorale.

Les journaux radicaux et radicaux-socialistes

Presque tous les journaux radicaux et radicaux socialistes approuvent M. Briand de n'avoir pas voulu accepter la lourde responsabilité de désagréger la grande majorité en changeant brusquement le mode de scrutin.

La Presse Socialiste

Les organes de l'opposition, et tout particulièrement l'*Humanité* critiquent sévèrement le ministre.

Ils lui reprochent d'avoir reculé devant la réforme électorale qui est acceptée par tout le pays.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Eloge funèbre

A l'ouverture de la séance le président fait l'éloge funèbre de M. Louis Janet, qui représentait à la Chambre, depuis 1902, la circonscription de Besançon.

Vérifications des Pouvoirs

La Chambre adopte, sans débat, les conclusions du rapport du 5e bureau tendant à la validation des opérations électorales dans la deuxième circonscription de Perpignan.

M. Dalbiez est admis.

Le Corps d'Ingénieurs de l'artillerie navale

La Chambre adopte également, sans longue discussion, le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, portant création d'un corps d'ingénieurs de l'artillerie navale.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des propositions de loi :

1° de M. Dumont ;

2° de M. Louis Martin et plusieurs de ses collègues ;

3° de M. Massabuau ;

4° de M. Etienne Flandin tendant à l'établissement du scrutin de liste avec représentation proportionnelle dans les élections à la Chambre des députés.

M. Marcel Sembat

député socialiste unifié de la Seine, monte à la tribune.

L'orateur réclame le droit de vote *pour les femmes*, le renouvellement partiel du Parlement et la représentation proportionnelle.

M. Marcel Sembat dit que les inconvénients du scrutin d'arrondissement sont tels, que ses partisans mêmes ont renoncé à les défendre, et se préoccupent de proposer des modifications.

M. Jaurès

succède à la tribune à M. Sembat.

Le leader du parti socialiste unifié commence par critiquer le discours de M. Briand.

L'orateur ne comprend pas l'attitude du président du Conseil ; il ne s'explique pas l'inquiétude de M. Briand, « alors qu'il n'est plus possible d'arrêter ce grand mouvement de justice et de sagesse qui entraîne le pays vers la réforme électorale.

» Le projet de la Commission est très solide, et il a réalisé victorieusement à toutes les critiques. »

Le député du Var constate l'incapacité du parti radical qui est obligé d'avouer sa désorganisation.

« C'est lui cependant, qui tient dans ses mains, avec son propre destin, les destinées prochaines de la démocratie. »

M. Jaurès continuera son discours jeudi prochain.

La séance est levée à 6 h. 45 et renvoyée à mercredi.

OCCUPATION
DE SALAMIS

LES EXPLOITS
d'un Capitaine de vaisseau grec

Athènes, 29 octobre.

Le capitaine de vaisseau Typaldos, de la marine grecque, a occupé, sans coup férir, l'arsenal de Salamis.

Cet officier de marine a accompli cet exploit avec un torpilleur et 300 marins.

Communiqué Officiel

La Ligue militaire publie, au sujet de cette occupation, un communiqué officiel désavouant la conduite du capitaine de vaisseau Typaldos et le déclarant coupable du crime de haute trahison.

Dernières nouvelles

Athènes, 29 octobre.

D'après les dernières nouvelles reçues par le gouvernement hellénique, le capitaine de vaisseau Typaldos disposerait actuellement de toute la flotille de torpilleurs, et serait maître de l'arsenal et du dépôt de munitions.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve Filippini Sebastiani ; Mlle Joséphine Sebastiani ; M. Tiburce Comes d'Ornano, docteur en médecine, conseiller général ; M. et Mme Dominique Comes d'Ornano et leurs enfants ; M. Hyacinthe Filippini-Sebastiani, avocat, docteur en droit ; M. Horace Filippini-Sebastiani ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

LA COMTESSE HYACINTHE SEBASTIANI

leur mère, grand'mère et arrière-grand'mère, décédée à Ajaccio dans sa 86e année.

Les funérailles auront lieu samedi à une heure, à Casamozza.

Pour les annonces diverses
A.-P. PADOVANI
Nouveau Port, Bastia

Produits de la Maison
FÉLIX POTIN, Paris

Chocolat Potin en tablettes, qualité supérieure, le kilo 2.45.
Chocolat Potin en tablettes, qualité extra, le kilo 2.75.
Croquettes de chocolat Potin, l'étui 0,45.
Chocolat Potin extra, la boîte de 100 tablettes 3,75.
Cacao en poudre pur Potin, la boîte de 125 gr 0.85.
Thés Ceylan et Souchong, marques Potin, la boîte 60 gr. 0,60.
Thés Ceylan et Souchong, marques Potin, la boîte de 125 gr. 1.25.

BISCUITS FÉLIX POTIN

Petit Beurre, le kilo 1,75.
Albert et Marie, le kilo 2.00.
Galettes Parisiennes, le kilo 2,10.
Champagne, le kilo 2,25.
Paquets Félix Potin, le paquet 0,45.
Calissons, la boîte de 250 gr. 0.80.

Conserves alimentaires de toutes sortes et de 1er choix, à des prix très réduits.

Maison L. N. MATTEI, place St Nicolas.

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique, il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des Epidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRAND PRIX | BRUXELLES 1910 | MILAN 1906 | LIÉGE 1905 | LONDRES 1908
EXIGER du RICQLÈS

INDUSTRIES NOUVELLES
en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques
Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE
DE CARRELAGE MOSAÏQUES EN CIMENT
unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts
de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planches, Madriers, Cintres, Liteaux, Lattes
Magasins { Bastia, 2, Avenue Carnot.
de vente : { Corte, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
Fondateur (Corse)

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
DANESI Fils
16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. Danesi a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (*mouvements les plus compliqués*).
M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. *Prix modérés.*

LUNETTERIE de 1er CHOIX

LA SUPÉRIORITÉ DES
MALADIES de POITRINE
et des Voies respiratoires

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE
ET
CANNES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

Installation à Gaz
Jean Cimi, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
M. A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rafelli à Corte, Pafumali à l'Ile-Rousse, Sozzi à Calvi, Cours Napoléon, à Ajaccio.

PATE STEINER
Attire et TUE
RATS ET SOURIS

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes élégantes
LA KABILINE
Teinte dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

Le Guide des Convenances
par LISELOTTE
145
LE SUCCÈS DES CONVERSATIONS

Gardez-Vous des Bohémiens et des Chemineaux
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA CHASSE EN 1909
SPÉCIMEN d'un Numéro

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-RAPIDE
à 20 centimes la tasse

Ancien Cabinet Pradère
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
Successeur
DENTS et DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION et EXTRACTION
des dents sans douleur
Boulevard Paoli, 18, au 1er
MAISON BENEDETTI
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.
Le Directeur-gérant
J. B. ORLAGNIER.
Imp. Olagnier.

CHEMINS DE FER AERIENS
Ingénieur FRANZ MERZ, Constr.
Milan, Via Sebastiani, 5, Italie
Installations complètes pour transport de matériaux.
Systèmes automatiques pour grandes distilleries.
Installations économiques brevetées à ux câbles, spéciales pour transport de ls, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation de forêts, carrières, mines, etc., ns passer dans des endroits impraticables.
Installations pour le transport de personnes.
Funiculaires, plans inclinés.
Machines de soulèvement.
Naile et wagonnets simples et automoteur.
Fils simples et appareils pour descendre du bois à brûler.
Devis et projets sur demande gratis.
Références de 1er ordre.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

DEMANDE MALADES
mêmes réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, ozo, pimate, Aygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.
10 000 MALADES GUÉRIS depuis 6 ANS. — GUÉRISON OU +/-. — ANCIENNE MAISON TOULOUSAIN.
Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails en Docteur-Docteurs Médecins de la Médecine Naturelle, 3, Rue d'Alsace, 17, Avenue, PARIS

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE. — N° 300 DIMANCHE 31 OCTOBRE 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Lucile.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 55 m. — Coucher, 4 h. 32 s.
Dernier quart., le 4 — Nouv. Lune, le 12
Fête de Demain : TOUSSAINT.

30 OCTOBRE

LE CHARPENTIER

Conte de la Toussaint

I.

— N'insistez pas, M. Didiel, je vous en prie. Je suis très honorée de votre demande et très touchée de tout ce que vous me dites, mais je ne me remarierai jamais.

— C'est votre dernier mot, Mme Gotrand ?

— Le dernier, mon pauvre Didiel. Après des deuils comme ceux qui m'ont frappée on ne recommence pas sa vie.

Au ton assez de ces derniers mots il comprit qu'en insistant davantage il ne réussirait qu'à l'affliger ou à l'indisposer contre lui. Une ombre passa dans ses yeux clairs, sur sa ride figure tannée, brûlée par le soleil. Elle lui avait touché la main et il la gardait dans la sienne, la serrant à la broyer, sans même s'en apercevoir. Il fit un effort et reprit :

— Tant pis pour moi, je vous regretterai toute ma vie, Mme Gotrand. Mais rappelez-vous que je serai toujours là à votre service. Si jamais vous avez besoin de moi, vous n'aurez qu'à faire un signe... Et puis, plus tard, quand le temps aura passé, vous changerez peut-être d'idée.

Elle secoua doucement la tête avec un sourire empreint d'une telle mélancolie que le maître-charpentier sentit son cœur se fondre. Ils se séparèrent. Planté au milieu de la grande rue de Blatigny, les mains dans les poches basses de son large pantalon de velours, il la regardait s'éloigner, mince et fine, dans sa robe noire.

Ses bons yeux humides, pleins de tendresse et d'admiration pour cette créature si éprouvée, mais si courageuse dans l'adversité, la suivirent jusqu'à ce qu'elle disparût à l'angle d'une petite rue où elle occupait dans un des plus vieux immeubles une modeste chambre sous les toits.

C'est là qu'elle était venue se réfugier après avoir perdu son enfant, gentil bambin de deux ans, enlevé en quelques heures par la diphtérie, trois mois à peine après son mari qu'elle avait soigné avec un admirable dévouement, passant les nuits au travail, se privant presque du nécessaire.

Au bout de quatre ans, elle se retrouvait seule dans la vie, le cœur brisé, usant sa santé dans une besogne de lingerie fort mal rétribuée pour se libérer des dettes accumulées pendant la longue maladie de son mari, ouvrier serrurier, le meilleur ami de Didiel.

Tous ses espoirs, tous ses rêves avaient été fauchés par l'implacable destin. Bien que des mois se fussent écoulés depuis ce triste matin d'hiver où l'on avait emporté au cimetière son petit Auguste, comment aurait-elle pu prêter l'oreille aux propositions timides d'abord, puis, plus pressantes de Didiel, caresser les espérances de bonheur qu'il lui faisait entrevoir comme une compensation bien légitime après tant de douleurs et de larmes ?

— Non, le bonheur n'est pas fait pour moi, M. Didiel, je ne me remarierai jamais.

Cette phrase, toujours la même, ne laissait aucun espoir au charpentier plus âpris, mais d'une tendresse mêlée à présent d'une inquiétude cruelle à la vue de ces joues si fraîches naguère qui se flétrissaient, se creusaient, de ces lèvres pâles, de ces yeux qui avaient perdu le vif éclat qui déjà, au mariage de son ami, avaient jeté un trouble vague dans son cœur. Epuisée par le travail et les privations, elle s'affaiblissait chaque jour.

Et lui qui, sans aucune idée de récompense, eût été pourtant si heureux de lui venir en aide, se disait :

— C'est une âme fière que rien ne pourra fléchir, qui succombera bientôt à la peine !

Ce brave garçon, laborieux, sobre, rangé, ne se décidait pas à mettre le comble aux tourments de son cœur qu'à faire un signe... Et puis, plus tard, quand le temps aura passé, vous changerez peut-être d'idée.

Elle secoua doucement la tête avec un sourire empreint d'une telle mélancolie que le maître-charpentier sentit son cœur se fondre. Ils se séparèrent. Planté au milieu de la grande rue de Blatigny, les mains dans les poches basses de son large pantalon de velours, il la regardait s'éloigner, mince et fine, dans sa robe noire.

Ses bons yeux humides, pleins de tendresse et d'admiration pour cette créature si éprouvée, mais si courageuse dans l'adversité, la suivirent jusqu'à ce qu'elle disparût à l'angle d'une petite rue où elle occupait dans un des plus vieux immeubles une modeste chambre sous les toits.

C'est là qu'elle était venue se réfugier après avoir perdu son enfant, gentil bambin de deux ans, enlevé en quelques heures par la diphtérie, trois mois à peine après son mari qu'elle avait soigné avec un admirable dévouement, passant les nuits au travail, se privant presque du nécessaire.

Au bout de quatre ans, elle se retrouvait seule dans la vie, le cœur brisé, usant sa santé dans une besogne de lingerie fort mal rétribuée pour se libérer des dettes accumulées pendant la longue maladie de son mari, ouvrier serrurier, le meilleur ami de Didiel.

Tous ses espoirs, tous ses rêves avaient été fauchés par l'implacable destin. Bien que des mois se fussent écoulés depuis ce triste matin d'hiver où l'on avait emporté au cimetière son petit Auguste, comment aurait-elle pu prêter l'oreille aux propositions timides d'abord, puis, plus pressantes de Didiel, caresser

dissements qui allaient saluer chaque partie de la conférence de notre vaillant défenseur.

A 10 heures la séance est ouverte au Casino devant une salle comble. M. Salinetti, président de la section Toulonnaise de l'U. G. des Corses et des Amis de la Corse, souhaite la bienvenue en ces termes à Jacques Dhur.

Citoyen Jacques Dhur,

Je suis très heureux de vous souhaiter au nom des nombreux originaires et amis de la Corse que compte Toulon la bienvenue en cette ville.

Soyez persuadé que nous avons été très satisfaits de constater que partout en Corse notre brave population vous a réservé l'accueil le plus chaleureux et j'ajoute le plus sincère.

Comment pourrait-il en être autrement. Quoiques certains préjugés, néfastes à l'île, veuillent faire de ce département au cœur français un nid de bandits, il n'en est pas moins vrai que la population Corse est la plus hospitalière de la France.

Soyez persuadé qu'à part quelques égoïstes la population, insulaire de Toulon était, pendant votre tournée en Corse en faveur de notre berceau commun et auquel tant de souvenirs nous rattachent, de cœur avec vous. Qu'il me soit permis de vous dire au nom de cette brave population qui vous estime tant et voit en vous le Rédempteur de l'Ile de beauté, que nous vous considérons comme le plus grand ami de la Corse et de ses enfants.

Nous voulons espérer et le souhaitons aussi, que la campagne si juste et si noble que vous menez en ce moment en faveur de la petite patrie portera ses fruits.

Au nom de tous mes compatriotes et de nos amis je vous dis merci, ainsi qu'à votre puissant et estimable organe *Le Journal*, qui, vous efforcez tant par la parole que par la plume, de faire entendre les cris de détresse de tout un département qui se meurt dans la plus effroyable des crises.

Vive Toulon ! Vive la Corse !

Des applaudissements nourris éclatent à toutes parts qui reprennent de plus belle quand Jacques Dhur va parler, une ovation indescriptible lui est faite avant qu'il prenne la parole et il en sera ainsi durant tout ses discours.

En vrai défenseur de la justice, en vrai défenseur des opprimés, l'éminent écrivain a dû d'abord la victime du régime inquisitorial espagnol, Francisco Ferrer, ce qui provoqua un tonnerre d'applaudissements parmi l'auditoire.

Il en arrive ensuite à la cause, la Sainte Cause dont il a pris si généreusement la Défense.

C'est, dit-il, brisé de fatigue et d'émotion qu'il arrive à la dernière étape de sa tournée en Corse, mais aussi comblé de joie de l'accueil qui lui a été fait partout où il a passé.

Il parle ensuite de l'insuffisance de nos moyens de communication, disant surtout la façon absurde dont a été construit notre réseau de chemin de fer qui s'arrête le plus souvent à des distances énormes des centres habités.

Le régime douanier si néfaste au relèvement économique de notre île a également attiré son attention.

Enfin, toutes les plaies dont souffre notre malheureux pays sont passées en revue, dans tout ce qu'elles ont de mauvais et de désastreux.

Mais il n'oubliera jamais, dit-il, l'accueil qui lui a été fait à Zilia, surtout le soir, où alors qu'il était au balcon on lui avait fait l'honneur d'une sérénade.

Ce chant montant vers moi, m'a tellement touché, raconte-t-il, que désormais il se trouve entièrement lié au sort de la Corse.

Le *Journal*, ce puissant organe parisien, est désormais acquis à la cause, et l'on verra bien si nos cris seront entendus, dit-il, il faudra qu'on les entende, il faudra qu'on nous accorde la victoire pleine et entière.

Et dire, ajoute-t-il, que Clémenceau avait voulu au lendemain de 1870 rayer la Corse de la liste des départements français oubliant que des milliers et des milliers de braves Corses était tombés au champ d'honneur pour cette France qu'ils aiment tant.

Bref, ce fut un triomphe digne, et l'ovation et les vœux qui couronnèrent sa conférence lui prouvèrent que les Corses de Toulon comme ceux de là-bas applaudissaient en lui le Rédempteur de l'Ile de Beauté.

M. Ross, secrétaire du Comité Central à Paris, nous lit ensuite ce délicieux poème de sa composition :

La Corse a grand besoin qu'on s'occupe enfin
D'une façon sincère et généreusement, [velle
Débarrassée pour tous ses fils sans nul discernement,
Puis par ceux qui l'ont vue et qui la trouveront belle

Car cette île, supérieure aux autres environs,
Ce merveilleux pays vrai joyau de la France,
Se meurt depuis longtemps devant l'indifférence
De tous ceux qui pourraient s'imposer protec-

Mais cela va finir car la Corse peut vivre, (teurs.
La Corse veut qu'on l'aime et qu'on aille la voir.
Et notre humble Union nourrit ce bel espoir
Du triomphe prochain de l'île où tout enivre.

Et pour mener à bien notre élan fraternel
Nous avons avec nous des amoureux et forts
Ensemble nous tiendrons, que les plus grandes morts
Pourront vaincre mais non vaincre nos cœurs.

Mais il nous faut aussi que tout Corse s'unisse
A la Société qui vient de se former
Dans le but de chercher ce pouvoir transformer
Un pays qui se meurt en un pays qui vive.

Vaincu-on, Français, Jacques Dhur, Richepin,
Méritent tout leur talent au profit de la Cause,
Et l'oubli ou sera tellement grandiose,
Que le progrès dans l'île y rentrera soudain.

Alors plus de bombes et moins de politique,
Bien que des chants d'amour avec le bon labeur,
Car c'est par là toujours qu'on atteint le bonheur
La raison nous le dit, le rêve nous l'indique.

Et d'un coup l'on verra, nous en avons l'espoir,
La Corse devenir un paradis en terre,
Où l'on n'entendra plus que ce cri salutaire :
Vivent le bon accord et l'utile savoir !

L'ordre du jour suivant fut ensuite voté à l'unanimité et la séance fut levée.

« Les Corses et les Amis de la Corse de Toulon, réunis dans la salle du Casino au nombre de onze cents, sur la convocation de la Section Toulonnaise de l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse, après avoir entendu les orateurs Salinetti, Poli, Brun et l'éminent écrivain social Jacques Dhur, adressent à ce dernier leurs plus chaleureuses félicitations pour l'œuvre de relèvement moral et économique qu'il a si généreusement entreprise, l'assurent de tout leur concours désiré et promettent de le seconder de la façon la plus énergique dans sa noble tâche. Félicitent également le Comité central de l'Union générale des Corses et Amis de la Corse pour le zèle et le dévouement qu'il a apporté à la régénération de ce département si délaissé et s'associent à cette œuvre grandiose.

» Vive Jacques Dhur. Vive la Corse et les Amis de la Corse. »

A la sortie du Casino une ovation est encore faite à Jacques Dhur et un apéritif d'honneur lui est offert par la Section Toulonnaise de l'U. G. D. C. et A. D. L. Corse.

COMITÉ DES FÊTES

DES Bds DE L'ARDO ET PLACE FAVARELLI

sous la Présidence d'honneur de MM.

J.-B Bourgeois, conseiller municipal.
J.-J Olivari, conseiller municipal.
Antoine Pierangeli, agent de la Compagnie Fraissinet.
Luigi, président honoraire.
Fontaine, directeur de la Cie de Chemins de fer départementaux.
Southwell, consul d'Angleterre.
Docteur Franchetti.

Grande Fête Populaire

du 31 octobre 1909

A 10 heures du matin

Tir au pigeon. (Le gagnant aura droit au pigeon et un prix en espèces de 5 fr.)
— Courses aux ânes : 2 prix, 3 et 2 fr.
— Courses machine humaine, 1 prix, 3 fr.

A 1 heure et demie

Arrivée de la Reine des Roines suivie de son cortège.

A 2 heures

Entrée de la Rosière et de ses demoiselles d'honneur. — Cérémonie du couronnement.

Attractions diverses

Jeu des avaleurs de fil, prix : 3 fr. — Jeu de la marmite d'eau, prix : 3 et 2 fr. — Jeu des traineaux, prix divers en espèces. — Courses en brouettes, prix : 5 fr. — Courses d'ânes montés avec œufs, prix : 10 fr. — Jeu du baquet, 1er prix : 5 fr. ; 2e prix : 3 fr.

GRANDE TOMBOLA

La Lyre Bastiaise se fera entendre pendant toute la durée de la fête.

Le soir, de 8 à 9 heures, grand concert par la *Lyre Bastiaise*.

ILLUMINATIONS — FEU D'ARTIFICE

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

La Société des Anciens Sous-Officiers célébrant sa fête annuelle, dimanche, 31 courant, sous la présidence d'honneur de M. le Général Gouverneur, prie MM. les membres bienfaiteurs, d'honneur et honoraires, MM. les officiers de l'armée active, de la réserve et de la territoriale, ainsi que tous les sous-officiers de la garnison pour donner plus d'éclat à cette solennité essentiellement militaire et patriotique, de vouloir bien l'honorer de leur présence.

Réunion à 9 heures et demie, devant l'Hôtel de M. le Gouverneur ; Messe à 10 heures (Eglise Saint-Jean) ; Apéritif à 11 heures (Café Andreani) ; Banquet à midi (Hôtel Colombani).

Le Président, P. LUCIANI.

La Comtesse SEBASTIANI

Mardi dernier est décédée à Ajaccio, dans sa 80e année, la Comtesse Sebastiani, née Rosine Pô.

Veuve du Comte Hyacinthe Sebastiani, ancien payeur général de la Corse, la Comtesse Sebastiani vivait à Ajaccio, depuis la mort de son mari, dans une retraite absolue, partageant son temps entre ses devoirs pieux et ses devoirs de charité publique, et répartant toute son affection sur ses filles et ses petits-fils qui l'entouraient de leurs soins respectueusement dévoués.

Elle était alliée aux premières familles de la Corse. Elle avait épousé en 1841 le Comte Sebastiani, neveu germain et héritier du titre du maréchal. Elle était la nièce du général Vicomte Sebastiani et de la Vicomtesse née Paravicini, cousine de Napoléon Ier.

De ce mariage naquirent quatre filles : l'aînée, mariée à M. Patrimonio, alors consul de France à Jérusalem, mourut peu de temps après son mariage ; la seconde, Madame Filippini, veuve de l'ancien gouverneur de la Cochinchine ; la troisième épousa notre regretté et distingué concitoyen M. Pierre Cuneo d'Ornano ; la quatrième, Mademoiselle Joséphine Sebastiani, avait voué sa vie et consacré à son père et à sa mère les trésors de son affection filiale.

Avec la comtesse Sebastiani disparaît le dernier survivant d'une époque qui eut sa grandeur et sa beauté.

Nous prions M. Tiburce Cuneo d'Ornano, M. et Mme Dominique Cuneo d'Ornano, M. Hyacinthe Filippini, docteur en droit, M. Horace Filippini et leurs parents, d'agréer l'expression de nos condoléances.

Ajoutons que l'inhumation aura lieu à Vescovato dans la chapelle de la famille.

(*La Jeune Corse*).

Nous joignons l'expression de nos profonds regrets à ceux exprimés par notre excellent confrère et prions les familles Sebastiani et Cuneo d'Ornano de vouloir bien agréer nos plus respectueuses condoléances.

Biens Ecclésiastiques

Par décret du 13 octobre sont attribués à la commune de Fozzano, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de la dite commune et actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulières ou légales de la fabrique de l'église de Fozzano sera à la charge de la commune attributaire conformément à la délibération du Conseil municipal, en date du 11 avril 1909.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 30 oct., à 8 h. et demie

Les Bourgeois, p. r..	Benoist.
Les Pêcheurs de Venise, ouv.,	Traye.
Ballet de Faust,	Gounod.
Cavalleria Rusticana, fant.,	Mascagni.
A la plus belle, valse,	Govaert.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Commission Sanitaire

de l'arrondissement de Bastia

Séance du 3 novembre prochain, à 3 heures.

Ordre du jour :

1. Rapport de la délégation nommée pour vérifier la canalisation de l'égout du Fango.
2. Réclamation contre l'état de la fontaine Favalelli.
3. Plainte Casanova, de Sainte-Marie-Poggio, contre les émanations du four Filippi.
4. Protestation contre le déversement de l'égout de la caserne Marbeuf.
5. Plainte contre les déversements des égouts des casernes qui donnent sur le vieux port.
6. Réclamation contre le déversement dans la rue Marbeuf et sur la place de la Fontaine Neuve des tombereaux de l'entreprise du balayage public.
7. Plainte du Directeur de la Compagnie des Chemins de fer départementaux contre les dépôts d'immondices qui avoisinent la Gare.
8. Plainte de Mme Raffalli contre les dépôts de linge sale, par les blanchisseuses d'Erisalunga, sur les trottoirs de la rue Napoléon.
9. Plainte de M. Latin, au sujet des émanations d'un égout de la rue de l'Opéra.
10. Protestation des habitants du Nouveau-Port et de la place Saint-Nicolas, contre la construction des nouveaux blocs près du Cyrnos Palace.

Exemple

Pour ceux qui souffrent de l'estomac

Un remède qui guérit les maladies d'estomac est un remède précieux. Que tous ceux qui souffrent de cette maladie se procurent dès aujourd'hui les Pilules Pink. Qu'ils suivent ce bienfaisant traitement et sous peu ils auront un excellent appétit qu'ils pourront amplement satisfaire sans la moindre arrière-pensée. Les Pilules Pink enrichissent d'abord le sang et tonifient les organes digestifs. Ces organes devenus parfaits par faiblesse, reprennent une nouvelle vigueur, ils fonctionnent à nouveau parfaitement. La nourriture est alors parfaitement digérée et assimilée pour le plus grand bien de l'organisme tout entier qui reprend des forces. Les résidus de la digestion sont aussi parfaitement éliminés, évacués, et tous les malaises si douloureux ne sont plus qu'un triste souvenir.

M. B. Laplaud, homme d'affaires bien connu dans la Charente et les départements limitrophes, car il est agent d'assurances, directeur d'un bureau de placement, d'un bureau de ventes et locations d'immeubles, habitant à Chasseneuil (Charente), nous a écrit : « Rien n'était encore parvenu à me guérir de mes maux d'estomac et de mon appétit perdu. J'avais successivement essayé plusieurs remèdes. Devant cet insuccès persistant je n'ai pas été loin de me croire incurable. J'ai voulu enfin faire l'essai des Pilules Pink et me rendre compte si vraiment ces pilules étaient aussi remarquables qu'on le prétend dans notre région. Les Pilules Pink sont, en effet, très bonnes et j'ai été parfaitement guéri de ma maladie. »

Pour que votre estomac fonctionne bien, il faut que vous soyez forts. Vous n'aurez la force que si votre sang est riche. Les pauvres de sang ont la vie misérable. Ceux qui ont le sang riche ont la vie facile, peuvent prétendre à tous les succès. Pauvres de sang, riches que vous pouvez devenir aussi robustes que ceux qui vous entourent et dont vous admirez la bonne santé. Pour cela, il vous suffit de prendre les Pilules Pink, le régénérateur du sang, tonique des nerfs, le plus puissant qui soit connu.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, rhumatismes, sciatique.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Galtier, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 octobre

Thermomètre. — 7 heures du matin + 14° à midi 16°5 + à 6 heures du soir + 16°7. Maxima + 17°. Minima + 13°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. à midi, 758 mm., 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée, Léger.
Dans l'après-midi, Léger.

Etat du ciel : le matin, Pluvieux.
l'après-midi, id.

Nouvelles militaires

M. Degiovanni, capitaine d'habillement au 105e, passe avec le même emploi au 109e.

M. le capitaine Confortini, du 109e d'infanterie, est nommé instructeur à l'école d'application pour le tir du comp du Ruchard.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Moroni, 22, Boulevard Paoli.

Ecole polytechnique

La bourse a été accordée à MM. Benedetti Ernest-Antoi-Alexandre et Pitti-Ferrandi Marc-Antoine, élèves à l'école polytechnique.

Trouvé mort !

Les locataires de l'immeuble portant le n° 7, de la place Guasco, étaient très intrigués de ne pas avoir aperçu, depuis quelques jours, un de leurs bons voisins, M. Gobert Joseph, âgé de 85 ans.

Ils en firent part à la police, M. le commissaire Bouladoux se rendit immédiatement sur les lieux et fit ouvrir la porte par un serrurier.

Quand on pénétra dans l'appartement, on découvrit sur le plancher, lamentable-reux Gobert qui ne donnait plus signe de vie.

M. le docteur Zaccarelli, mandé en toute hâte, ne put que constater le décès, dû à une mort naturelle.

Au Port

Vap. « Iberia » cap. Maury, venant de Livourne.
— Vap. italien « Cipro, » venant de Livourne.
— Vap. anglais « Torino, » venant de Marseille.
— Vap. « Carmélius, » venant de Marseille.
— Vap. « Iberia, » cap. Carrière, parti pour Nice.
— Vap. italien, « Cipro, » parti pour Sardaigne.

A louer

Appartement. S'adresser à l'Hôtel François Bartoli, Avenue de la Gare.

SOCIETES & SYNDICATS

LA SOCIÉTÉ DES MARINS (St-Erasme). — Les membres de la dite Société sont priés de vouloir bien assister aux Quarante Heures des Morts qui auront lieu, lundi et mardi, à 7 heures du soir, dans la paroisse de St Jean-Baptiste (chapelle St-Erasme).

Nous prions les fidèles d'y assister.

Le procureur, LUCCIONI.

ETAT CIVIL

Mariages.

Rossi Vincent, instituteur, et Emanuelli Séraphine, institutrice.
Maltei Xavier, facteur des postes, et Pinzuteci Amalia.
Albertini Joseph, journalier, et Pellicia Marie.
Wilmerding Earle et Degiovanni Julie.

Naissances.

Venturini Pierre André Toussaint. — Senno Antoine.

Messageries Automobiles

Service postal régulier entre Sartene et Ghisonaccia

Changement d'horaire

A partir du 1er novembre, l'horaire des Messageries Automobiles est modifié ainsi qu'il suit :

Départ de Sartene à 4 h. du matin.
Arrivée à Ghisonaccia à midi 5.
Départ de Ghisonaccia à 1 heure du soir.
Arrivée à Sartene à 10 heures.

L'arrêt de Portovecchio est porté à 20 minutes, et celui de Bonifacio à 40 minutes.

Pour renseignements s'adresser à la Direction, Bd du Palais, 8, Bastia.

A CÉDER

pour cause de départ, bon fonds de *Sellerie, Bourrellerie, Articles de voyage.*

Occasion à saisir, conditions avantageuses.

S'adresser à M. BIANCHI fils, Avenue Carnot, 1, Bastia.

La seule Glace hygiénique

est celle fabriquée à l'eau distillée par la *Glacière Bastiaise.*

Recommandée aux personnes soucieuses de l'hygiène et aimant boire frais au moyen d'un glaçon dans le verre.

Dépôt : Rue St-Roch. — Prix ; 0,10 centimes le kilo.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00603

BOURSE DE PARIS

Rentes 3 0/0 anciennes	93 oct.	— 30 oct.
Rentes 3 0/0 amortis.	96 65	— 96 75
	98 65	— 98 75
	ex-coupon	

Le Nouveau Commandant du 15e Corps d'Armée

Paris, 30 octobre.

M. le général de division Andry, commandant supérieur de la défense des places du groupe de Verdun, et gouverneur de Verdun, est nommé au commandement du 15e corps d'armée, à Marseille.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 30 octobre.

M. le général de division Pau, commandant le 20e corps d'armée, est nommé membre du Conseil supérieur de la guerre.

***

M. le général de division Maunoury, commandant le 15e corps d'armée, est nommé au commandement du 20e corps.

***

M. le général Menetrez, commandant la 3e division d'infanterie, est nommé au commandement du 9e corps d'armée.

***

M. le général de brigade Straffo-relle, commandant le génie de la 15e région, est nommé commandant supérieur, par intérim, de la défense des places du groupe de Verdun, et gouverneur de Verdun.

***

M. le général Aubert, commandant la brigade du génie du Gouvernement militaire de Paris, est nommé commandant supérieur, par intérim, de la défense des places du groupe de Belfort, et gouverneur de Belfort.

Une bonne Poudre pour nos canons

Paris, 30 octobre.

L'*Eclair* annonce que nos ingénieurs du service des poudres et salpêtres ont trouvé enfin une poudre stable pour nos canons.

Des expériences vont être faites incessamment devant une commission spéciale.

LE CONSEIL NATIONAL du Parti Socialiste Unifié

Paris, 30 octobre.

Le Conseil national du Parti socialiste unifié doit se réunir demain.

Cette première réunion sera très mouvementée.

Plusieurs questions d'une grande importance figurent à l'ordre du jour de cette première séance du Parti.

EN GRÈCE

OCCUPATION DE SALAMIS

Le Complot

du Capitaine de vaisseau Typaldos

Paris, 30 octobre.

Nous avons annoncé hier, dans nos télégrammes, que le capitaine de vaisseau Typaldos avait réussi à réunir dans le port de Salamis toute la flotille des torpilleurs de la marine grecque, et qu'il s'était emparé de l'arsenal et du dépôt de munitions de la marine.

Les nouvelles reçues ce matin à Paris disent que le capitaine de vaisseau Typaldos a préparé ce mouvement séditieux pour obliger le Roi à abdiquer.

Arrivée de l'Escadre grecque

Combat naval

Morts et Blessés

L'escadre grecque est arrivée hier soir devant Salamis.

Après avoir tout tenté pour éviter toute effusion de sang ; après avoir fait les sommations réglementaires, l'amiral n'obtenant aucune satisfaction, donna l'ordre aux navires de son escadre de commencer le feu sur les torpilleurs qui s'étaient rangés sous le commandement du capitaine de vaisseau Typaldos.

Après vingt minutes de combat, l'escadre réduisit au silence les torpilleurs mutinés, qui essayèrent de fuir à toute vitesse, mais ils furent poursuivis par les navires de l'escadre.

Les équipages de tous les torpilleurs se rendirent. Ils ont manifesté un profond repentir, et ont déclaré qu'ils avaient été entraînés par leurs officiers.

Trois matelots trouvèrent la mort dans ce combat naval, où les cuirassés fidèles, chargèrent des coups de canon avec les torpilleurs rebelles.

Plusieurs matelots furent blessés, mais aucun grièvement.

Une douzaine d'officiers, dégradés en civil, réussirent à s'enfuir.

Quatre officiers ont été arrêtés.

Un seul s'est rendu.

L'arsenal de Salamis est repris

L'amiral commandant l'escadre s'est rendu maître de l'arsenal de Salamis, qui était occupé par les mutins, ainsi que du dépôt de munitions.

Le Peuple Grec et la Presse

Les populations grecques, ainsi que la plupart des journaux désapprouvent le mouvement séditieux du capitaine de vaisseau Typaldos, mouvement qui visait l'abdication du roi Georges.

Aix-en-Provence

UNE DILIGENCE *attaquée* PAR DOUZE BANDITS

Coups de revolver

Deux arrestations

Aix-en-Provence, 30 octobre.

Une diligence, qui fait le service d'Aix à Riez, dans les Basses-Alpes, a été attaquée à six kilomètres de la ville par douze bandits armés jusqu'aux dents.

Cette diligence emportait une quantité considérable de valeurs et un grand nombre de chargements.

Le service de la sureté avait eu vent du coup de main que préparaient ces bandits.

Aussi, quand ils se trouvèrent à une faible distance des voyageurs, ils furent reçus à coups de revolver.

Les bandits ne ripostèrent pas ; ils s'empressèrent de prendre la fuite, craignant, sans doute, que les gendarmes escortaient la diligence.

Les inspecteurs de la sureté qui étaient moins nombreux que les bandits, purent ainsi descendre de voiture et s'emparer de deux brigands qui avaient été blessés assez grièvement.

La diligence continua sa route jusqu'à Riez, toujours convoyée par les inspecteurs de la sûreté.

Ces deux arrestations permettront, sans doute, à la justice de retrouver la trace des autres brigands, qui désolent cette région.

HERNIEUX

Vous serez soulagés par le port de L'Appareil VIGUIER

Il n'est pas besoin de redire la réputation universelle acquise par M. C. Viguier, spécialiste herniaire, 5, rue Garnier, Nice, ayant une résistance sans égale, souple, léger et permettant les travaux les plus pénibles.

Nous engageons donc vivement nos lecteurs et lectrices atteints de Hernies, descentes, efforts, hydrocèles, varicocèles, à rendre visite à l'éminent spécialiste qui fera lui-même l'application de ses appareils tous ours de plus en plus perfectionnés.

Visites et applications de 9 heures du matin à 5 heures du soir, à

Ajaccio, Hôtel Dauphin, 2, 3 et 4 novembre, jusqu'à midi.
Sartène, Hôtel des Voyageurs, 5 novembre.
Olmeto, Hôtel d'Europe, 6 novembre.
Corte, Hôtel Paoli, 7 novembre.
Bastia, Hôtel Brizi, 8, 9 et 10 novembre.
Aleria, s'adresser à M. Rinori, 11 et 12 novembre.
Ile-Rousse, Hôtel Dauphin, 14 novembre.
N. B. — Dans les villes où je me trouve de passage je me rends au domicile des personnes qui me le demandent, le matin avant 9 heures, et le soir après 4 heures.
Bas à Varices, Ceintures sur mesure, Appareils Orthopédiques.

AVIS DE DÉCÈS

(OLETTA)

M. Simon Greco, sériciculteur ; Mme veuve Conti ; Mme et M. Philippe Greco, commis des Douanes, à Mostaganem (Algérie), et leur enfant ; M. Lucien Greco ; Mme et M. Virgile Gilormini, de Patrimonio, et leur fille ; Mlles Marie, Annette, Toussainte et Rose-Marie Greco ; Mme veuve Antoinette Paoli et ses enfants (St-Lazare Venzonelsi) ; M. Philippe Greco ; Mme veuve Greco et ses enfants, de l'Ile-Rousse ; M. Fortuné Ginié, employé à la Cie des Messageries Maritimes, à La Ciotat ; M. Armand, ingénieur, à Draguignan ; Mme Pellicoia, née Greco et sa famille :

Les familles Conti, Campana, Bonchécampe, Santelli d'Oletta, et Gilormini de Patrimonio,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME URSULE GRECO

Née CONTI

leur épouse, fille, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée à Oletta, le 28 octobre 1909, à l'âge de 54 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu le 30 octobre, à 9 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Modern' Cordonnerie

6, Boulevard du Palais, Bastia

Tout homme

trouvera dans les chaussures de la *Modern'* la satisfaction de tous ses goûts. Grâce à nos énormes arrivages nous pouvons vendre des chaussures idéales. Toutes sont faites en forme parfaite, élégantes et durables.

Leur façon soignée, la qualité de leur cuir leur conservent l'élégance et le confort.

60 pointures dans chaque genre assurent à tout acheteur, un chaussant absolument parfait.

Toute femme

se chaussant à la *Modern'* est certaine de trouver un genre gracieux et un parfait confort, des formes à la mode, moulées aux lignes naturelles du pied, leur donnant toute l'élégance voulue.

Les chaussures de la *Modern'* étant toutes faites sur cuir véritable, sont indéformables et conservent leur forme impeccable.

A qualité égale, la concurrence est enfoncée.

N. B. — Une superbe prime sera donnée à tout acheteur au comptant.

Vin Vieux de Patrimonio

Chez M. MARFISI

Place Saint-Nicolas, Bastia

Au détail . . 0,40 cent.
En gros . . . 0,35 cent.

A vendre : Billard anglais en bon état.

COURS DE PEINTURE

(Art féminin)

par M. SALVATOR MAGNASCHI

Artiste-peintre
Professeur de dessin au Lycée et aux Cours Secondaires de Jeunes Filles

Peinture à l'huile, aquarelle, gouache sur toile, soie, etc. ; décoration d'éventails, écrans, tambourins, objets de fantaisie.

Le mardi et le vendredi, de 2 à 4 heures.

Atelier Bd Paoli, 34, au 3me étage

Dépôt spécial des Eaux Minérales Naturelles

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse

BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX

Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Il enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.

Dans les Coiffeurs et Parfumeries. Dépôt : 23, rue Etienne-Marcel, Paris.

MAISON GHILINI

BASTIA. — 6, Boulevard Saint-Angelo, 6. — BASTIA

PATES ALIMENTAIRES. — USINE à VAPEUR

NOUILLETTES AUX OEUFS (garanties

VERMICELLES — MACARONI

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ENTREPOT : 24, rue d'Enghien, PARIS

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

Le Guide des Convenances 145

par LISELOTTE

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour muraille. Lampe Electrique très pratique.

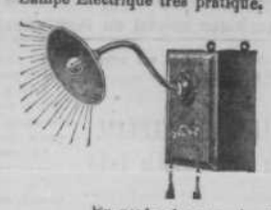

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche Radia.

En vente chez tous les Débitants de Tabacs

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

Le Directeur-gérant J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

OUTILS

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-RAPIDE

à 20 centimes la tasse

CHEMINS DE FER AERIENS

Ingénieur FRANZ MEBE, Const. Milan, Via Sabatelli, 5, Italie

Installations complètes pour transport de matériaux.

Systèmes automatiques pour grandes puissances.

Installations économiques brevetées à deux câbles, spéciales pour transport de bois, pierres, charbons, matériaux de construction, vivres, etc., permettant l'exploitation des forêts, carrières, mines, etc., situées dans des endroits inaccessibles.

Installations pour le transport de personnes.

Funiculaires, plans inclinés.

Machines de soutènement.

Rails et wagonnets simples et automoteurs.

Fils simples et appareils pour descendre du bois à brûler.

Devis et projets sur demande gratis. Références de 1er ordre.

Ancien Cabinet Pradère

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

Successeur

DENTS et DENTIERS

(*Système perfectionné*)

OBTURATION et EXTRACTION des dents sans douleur

Boulevard Paoli, 18, au 1er

MAISON BENEDETTI

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication des dents artificielles.

PATE STEINER

Attire et TUE RATS et SOURIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyez un poteau et un grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T2 de fer, Rosaces antifeuilles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

VIN DU CAP CORSE au QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE" AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT.

UN VIN DU CAP MATTEI

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-CINQUIEME ANNÉE. — N° 304 LUNDI 1er NOVEMBRE 1909

00604

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, ne autre Pays le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : LA TOUSSAINT.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 6 h. 56 m. — Coucher, 4 h. 22 s.

Dernier quart., le 1 — Nouv. Lune, le 12

Fête de Demain : LES MORTS.

31 OCTOBRE

D'OUTRE-TOMBE

CONTE POUR LE JOUR DES MORTS

I.

« Non, nous aucun prétexte ne m'envoyez pas votre neveu, mon bon ami ; quelque plaisir que j'aurais éprouvé à voir une personne qui vous touche de si près, je préfère y renoncer pour sauver vos illusions et les miennes.

» Nous ne nous sommes pas revus depuis le jour où vous prîtes congé de moi pour suivre au Nouveau-Monde M. de La Fayette.

» Même sage que lui, qui s'était marié auparavant, vous comptiez m'épouser au retour.

» Voilà douze lustres de cela... et vous êtes encore célibataire.

» N'ayez pas la fatuité de prendre cela pour un reproche, au moins. Je serais mal venue à vous en faire, puisque, vous donnant l'exemple de l'infidélité, juste un an après votre départ je me laissai marier à ce pauvre marquis que devait finir si malheureusement en Vendée, tandis que vous, parpaillot, vous faisiez de la révolution en France après en avoir fait en Amérique, avant d'en faire un Europe à la suite de votre Bonaparte !

» Pour en revenir à mes moutons, que je laisse un peu trop errer à l'aventure, je vous dirai que depuis soixante ans nous avons conservé intact le souvenir de notre belle jeunesse et que le spectacle de notre décrépitude a paraît rien de bien réjouissant.

» Je vous vois toujours, mon cher Tristan, tel que votre portrait actuellement sous mes yeux, dans cet habit gorge-pigeon qui vous allait si bien, le mollet cambré, la taille fine, ce légor duvet au menton, une grâce parfaite, en somme un fort élégant gentilhomme.

» Pour moi, j'en suis sûre, vous avez précieusement conservé cette miniature que je vous donnai en vous disant adieu et sur laquelle je suis peinte en bergère, une boulette à la main.

» C'est ainsi que vous vous figurez votre amie, c'est ainsi que vous me représentez à votre aussi. Hélas ! son sourire furait bien vite évanoui en ce mirage, il me parlerait de votre perruque, il compterait mes rides et terminait le miroir où nous nous renvoyons toujours jeunes et beaux.

» L'un dernier, nous avions déjà revu cette folie, nous avons aujourd'hui fait d'y renoncer, croyez-moi. »

Cette lettre était posée toute ouverte sur le bureau.

« En vérité, me très vieille amie, disait la réponse, vous rajeunissez tous les jours, et vos spirituelles épîtres ne baisseront jamais supposer qu'en additionnant nos deux âges, nous pourrions être contemporains du grand roi.

» Ou plutôt, je me trompe, à vous lire, ma chère marquise, on croirait que Mme de Sévigné n'a pas quitté ce monde, se bornant à quitter la cour pour protester contre l'usurpation bourgeoise de « notre cousin d'Orléans. »

» Vous ne voulez pas que Gaston aille déposer à vos pieds ses hommages et ceux de son oncle, empêché par la goutte, par la goutte, qui seule s'est opposée à la réalisation de ce beau rêve de l'an dernier que vous qualifiez si irrévérencieusement de folie.

» Pourquoi folie ?

» Croyez-vous donc que je porte si mal mes quatre-vingts ans ? Je suis une ruine, soit ; mais certaines ruines ont encore fort bon air.

» Ne vous pas de ma prétention, car votre persiflage m'offenserait pour vous. C'est coquetterie de votre part, j'en jurerais, et vos cheveux blancs doivent vous aller à ravir.

» Enfin n'importe, n'en parlons plus ; vous ne daignez octroyer cette faveur ni à un vieux barbon comme moi, ni à un jouvenceau comme mon neveu, que votre volonté soit faite ! Et, bien que grandement marris, nous nous résignons à laisser de lou vos belles mains. »

Puis signant et paraphant cette missive d'un « Tristan de Bastdret » qui sentait son descendant des croisades, le gentilhomme plia et cacheta sa lettre et se leva du fauteuil massif où il était assis.

Chose singulière, ce vieillard, loin de porter perruque comme le lui avait ironiquement reproché sa correspondante, avait des cheveux noirs, des dents blanches, le regard brillant, la moustache fine et, sous son coquet uniforme de hussard, c'était un fort bel officier paraissant vingt-cinq ans à peine.

Après avoir bouclé son ceinturon, il descendit d'un pas alerte le perron de son hôtel de la rue de Varennes et gagna les boulevards.

II.

— Alors, tu viens me dire adieu ?

— Au revoir, tout au plus, mon bon Raoul ; je ne compte pas m'enterrer indéfiniment dans la cité célèbre par les chaussées de la reine Brunehaut, célébrité un peu trop antique.

— Le soldat propose, mon pauvre Gaston, le ministre dispose.

— En tout cas, que je meurede à Soissons, ce dont Dieu me garde, ou que j'obtienne d'aller en Afrique, ce dont Dieu veuille ! je suis pour quelque temps absent de Paris et obligé de prendre mes dispositions en conséquence.

— Est-ce que tu fais ton testament ?

— Non, je viens tout simplement te demander un service.

— Un, ce n'est pas assez.

— Oh ! mais un service... si singulier.

— Va, toujours.

— Tu ne te moqueras pas de moi ?

— Mais va donc !

— Voilà. J'ai avec une certaine personne, une correspondance que je ne puis interrompre, mais comme il est indispensable qu'elle me croie toujours à Paris, j'ai compté sur toi pour mettre à la poste les lettres que je t'enverrai de province sous double enveloppe, afin qu'elles continuent à porter le timbre de la capitale.

— Peste ! voilà un mystère bien compromettant pour la réputation de sagesse.

— *Oh ! si tu connaissais la dame dont il s'agit.*

— Permets, cher ami, je ne te demandais même pas si c'était une femme.

— Mais je peux te le nommer sans inconvénient. C'est Mme la marquise de Tremble... et elle a quatre-vingts ans.

— Tu plaisantes !

— Pas le moins du monde.

— Mais alors pourquoi ces précautions ? La bonne dame ne doit plus être en tutelle ?

— C'est une touchante histoire qui te fera sourire, toi sceptique et blasé.

— Merci !

— Tu as connu mon oncle, le général de Haudrot ?

— *Certes !* et *j'ai* conservé un souvenir bien vivant de cette belle figure militaire alliant l'énergie du soldat de l'Empire à la distinction de l'homme de race.

— Tu sais ce qu'il était pour moi. Célibataire, il n'aimait comme un fils, et je le vénérais comme un père.

— Cette mutuelle affection excitait l'admiration générale.

— Si profonde qu'elle fut, elle ne remplissait pas uniquement la vie de l'excellent homme.

Tout jeune, il avait passionnément aimé la marquise de Tremble.

Séparés par les événements, ils se perdirent de vue.

Trente ans se passèrent.

Un jour, c'était pendant la guerre de Pologne, mon oncle reçut une lettre de son amie.

Son nom prononcé devant elle, par hasard, avait réveillé un lointain et cher souvenir.

Elle était veuve, déjà grand'mère, mais sa pensée s'était reportée toute entière à l'ami de sa jeunesse, et elle venait partager avec lui cette délicieuse émotion qui avait réchauffé son vieux cœur.

Tout cela était dit d'une façon charmante, pointée d'une larme et d'un sourire et, seul, sous sa tente, au bord de la Vistule, le vieux soldat pleura comme un enfant à cette évocation de ses jeunes amours.

Depuis lors, la correspondance renouée, ne fut jamais interrompue, et l'un dernier, quand mon pauvre oncle se sentit mourir.

« Je ne veux pas que ma vieille amie apprenne ma maladie ni ma mort, me dit-il, cela lui ferait trop de peine. Je compte sur toi, mon enfant, pour lui épargner ce chagrin en entretenant son erreur. Tu es le confident de toutes mes pensées, ton écriture ressemble assez à la mienne pour que tu aies déjà pu tenir ma plume sans que cette bonne marquise s'en aperçoit. Quand je ne serai plus, remplace-moi tout à fait, et que cette douce habitude ne cesse que lorsque nos deux âmes seront réunies là-haut. »

J'ai tenu la promesse faite à mon second père, Mme de Tremble ne s'est pas aperçue de la substitution, et voilà, mon ami, comment j'échange chaque semaine un billet doux avec une vénérable douairière.

— Mais la mort du général a fait un certain bruit ?

— La marquise vit retirée dans ses terres, ne reçoit personne, ne lit aucun journal depuis l'usurpation de Louis-Philippe, et ne communique avec le monde extérieur que par les lettres que je lui adresse régulièrement.

Tout allait bien jusqu'à présent, mais voilà que l'on m'annonce à Soissons et, craignant la maladresse ou la négligence d'un domestique, j'ai compté sur ton amitié pour me servir en cette occasion sans trop te moquer de moi.

— Bien au contraire, mon cher Gaston, j'honore ton sentiment filial ; je trouve même un charme piquant à ce roman d'un autre âge et j'accepte la mission que tu me confies.

— Merci.

— A propos, connais-tu cette vénérable octogénaire ?

— Non, mon ami, et, chose plus curieuse, ces deux vieux amoureux ne s'étaient pas revus depuis leur prime jeunesse, et le général emporta, fraîche et souriante dans la tombe, l'image de celle qu'il avait aimée.

— Pennes-tu la voir jamais ?

— J'y avais songé, sa résidence étant voisine de ma nouvelle garnison, mais réflexion faite, je craindrais une déception. De loin, je me figure une de ces délicieuses grand'mères du vieux temps, si jolies sous leurs cheveux blancs et leurs coiffes de dentelle.

De près, ou ridicule, ou travers pourrait me gâter mon idéal ; il faut ménager ses illusions.

— Sybarite, va !

— Allons, encore merci et au revoir !

— Au revoir, mais, ta sais, gare ! ton enthousiasme m'inquiète. Ne va pas épouser ta grand'mère !

Et ils se quittèrent en riant.

III.

Depuis deux mois, le lieutenant de Haudret était dans la capitale de Soissonnais et s'y ennuyait prodigieusement.

Un jour, revenant de chasser chez un ami dans les environs, il traversait une sombre vallée encaissée entre deux collines hérissées de sapins gigantesques et de rochers noirâtres.

Le soi marécageux enfonçait sous les pas du cheval et l'odeur de la menthe et du thym se mêlait aux âcres senteurs des bois.

Le jeune homme, admirant cette nature agreste, arrêta dans une sorte de clairière arrosée par un ruisseau à l'eau claire et argentée.

Au bord s'élevait une cabane rustique, entourée de roches bourdonnantes, et, assise sur un tronc d'arbre devant une table grossière, une jeune fille goûtait avec une tranche de pain bis et un rayon de miel doré.

Gaston s'arrêta charmé.

L'inconnue avait des traits fins et délicats, une épaisse chevelure blonde tordue sous un petit chapeau ; son amazone dessinait une taille cadoyante et flexible comme un roseau, et une grâce souveraine se dégageait de toute sa personne.

A quelques pas, un domestique tenait en main les chevaux.

Le lieutenant, immobile, contemplait ce gracieux tableau quand tout à coup sa monture se cabra avec un hennissement de douleur : un essaim d'abeilles l'entourait.

La jeune fille leva les yeux.

— Ne bougez pas, monsieur, cria-t-elle vivement. Père Vincent ! père Vincent !

Un vieillard parut sur le seuil de la hutte.

Au même instant, le cheval, irrité par les terribles aiguillons, fit un brusque écart et jeta son cavalier sur le sol.

IV.

— Vous êtes sûr qu'il n'y a pas de danger, docteur ?

— Sûr et certain, mademoiselle ? la violence du coup a déterminé l'évanouissement, mais demain le blessé pourra se lever et dans deux jours regagner son régiment.

— Vous voyez bien, Cécile, qu'il était fort inutile de vous embarrasser de ce garçon, inutile et inconvenant.

— Pardon, ma tante, l'humanité passe avant les convenances.

— *D'ailleurs*, madame, *l'état de ce jeune homme*, bien que peu grave, réclamait des soins qu'il ne pouvait trouver dans la chaumière du père Vincent. Mademoiselle Cécile a donc eu parfaitement raison de le faire transporter ici, votre château étant le plus voisin du Fond de Vaux...

— N'importe, on ne sait qui on reçoit.

— Un officier français, ma tante, cela suffit.

— Cela suffit !... est-il seulement gentilhomme ?

— Pardieu ! madame, interrompit vertement le docteur, en prévenant la réponse indignée de la jeune fille, le bon Samaritain ne s'inquiétait pas des quartiers de noblesse *du malheureux qu'il secourait !*

Le blessé, malgré l'état de prostration où il était plongé, ne perdait pas un mot de cette discussion et souffrait horriblement de ne pouvoir y prendre part, mais, tout en commençant à percevoir les objets et les sons, il demeurait engourdi, sans mouvement, sans voix.

Il était couché dans un lit à colonnes, au milieu d'une vaste pièce inondée de lumière par trois larges baies vitrées s'ouvrant sur la campagne.

Les personnages qui l'entouraient étaient d'abord un gros homme au visage rubicond, rangeant soigneusement sa trousse, le médecin ; une vieille dame à la figure revêche digne des austérités qu'elle prodiguait à son hôte malencontreux ; enfin, la belle amazone de la vallée.

Et le lieutenant éprouvait une douceur infinie à entendre cette voix mélodieuse le défendre avec chaleur.

— Comme il est pâle ! dit-elle.

— Dame ! il a perdu assez de sang par ce trou à la tête.

— C'est égal, il est heureux que vous ayez appelé le père Vincent ; ses abeilles l'auraient bien autrement arrangé.

— *J'ai déjà dit* cent fois que l'on devrait enlever ces roches à ce vieux fou.

— Vous oubliez, ma tante, que le père Vincent est le plus ancien et le plus fidèle serviteur de notre famille. Il aime cette vie sauvage qu'il a choisie lui-même. Pourquoi la troubler ?

— Allons, allons, dit le docteur pour faire diversion, assez causé. Laissons mon malade dormir tranquille si vous voulez qu'il débarrasse bientôt le château de Tremble.

V.

Il était au château de Tremble !!

A défaut de paroles, les pensées se pressaient tumultueusement sous le crâne de l'officier.

Il était au château de Tremble !!

Alors cette vieille femme acariâtre et grondeuse était cette vénérable marquise dont les spirituelles épîtres lui semblaient refléter l'esprit bienveillant et aimable. Et le cœur du jeune homme se serrait devant une pareille déception.

Mais qui était cette gracieuse personne *qui l'appelait ma tante ? Pourquoi ne lui en* parlait-elle jamais ?

Il cherchait à rassembler ses souvenirs.

N'avait-il pas été question jadis d'une petite-fille, petite-nièce ? Il ne se rappelait plus au juste.

Mais cette radieuse apparition l'avait bouleversé. Aussi passa-t-il une nuit fort agitée et ne s'endormit-il que vers le matin.

Malgré cela, il s'éveilla frais et dispos. Un sommeil de quelques heures avait suffi à réparer ses forces et à donner un autre cours à ses idées devenues couleur de rose.

Après tout, si la marquise de Tremble ne répondait pas absolument au portrait qu'il s'en était tracé, en revanche sa nièce dépassait l'idéal qu'il eût pu rêver, et, à vingt-cinq ans, les mérites d'une jeune fille intelligemment beaucoup plus que les défauts d'une vieille femme.

Quand le docteur entra, il trouva son malade impatient de se lever, de s'habiller, de sortir.

— Peste ! comme vous y allez, mon officier ! Vous n'êtes pas si gaillard, lorsqu'on vous a rapporté hier tout sanglant. Oh ! la jeunesse ! la jeunesse ! ! Voilà le grand remède.

— Les soins que j'ai reçus ont été de puissants auxiliaires, docteur ; aussi avais-je grande hâte de vous remercier ainsi que madame la marquise de Tremble.

— La marquise de Tremble ?

— Sans doute, ne sais-je pas chez elle ?

— Chez elle, chez elle...

— Et je désirerais vivement lui présenter mes hommages.

— Ça, mon jeune ami, ce serait difficile !

— Parce que ?

— Parce que la marquise de Tremble est morte depuis un an.

— Impossible ! elle m'a écrit il y a huit jours.

Le docteur considéra son client d'un air inquiet.

Dans sa chute, le jeune homme s'était-il par hasard blessé le cerveau ?

— Mais alors cette vieille dame ?

— C'est Mme de Grise, une parente de mademoiselle Cécile à qui elle sert de chaperon.

— Et mademoiselle Cécile ?

— Est la petite-fille de la marquise défunte.

Gaston était en proie à une vive agitation.

— Docteur, j'ai absolument besoin de parler à mademoiselle de Tremble... Mon nom ne lui est pas inconnu... Je suis le comte de Haudret, neveu du général...

Un instant après le lieutenant était introduit dans un petit salon où la jeune fille se tenait debout près de son bureau.

— Mademoiselle, avant toutes choses, je tiens à vous remercier de votre généreuse hospitalité.

— Monsieur, je suis heureuse d'avoir pu l'exercer envers le parent du plus cher ami de ma grand'mère.

Il y eut un silence légèrement embarrassé.

— Le général est toujours en bonne santé ? demanda enfin Cécile.

— Mon oncle est mort l'année dernière,

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE